U d'/of OTTAWA
39003004141981

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/qubecetlvislauro00rout

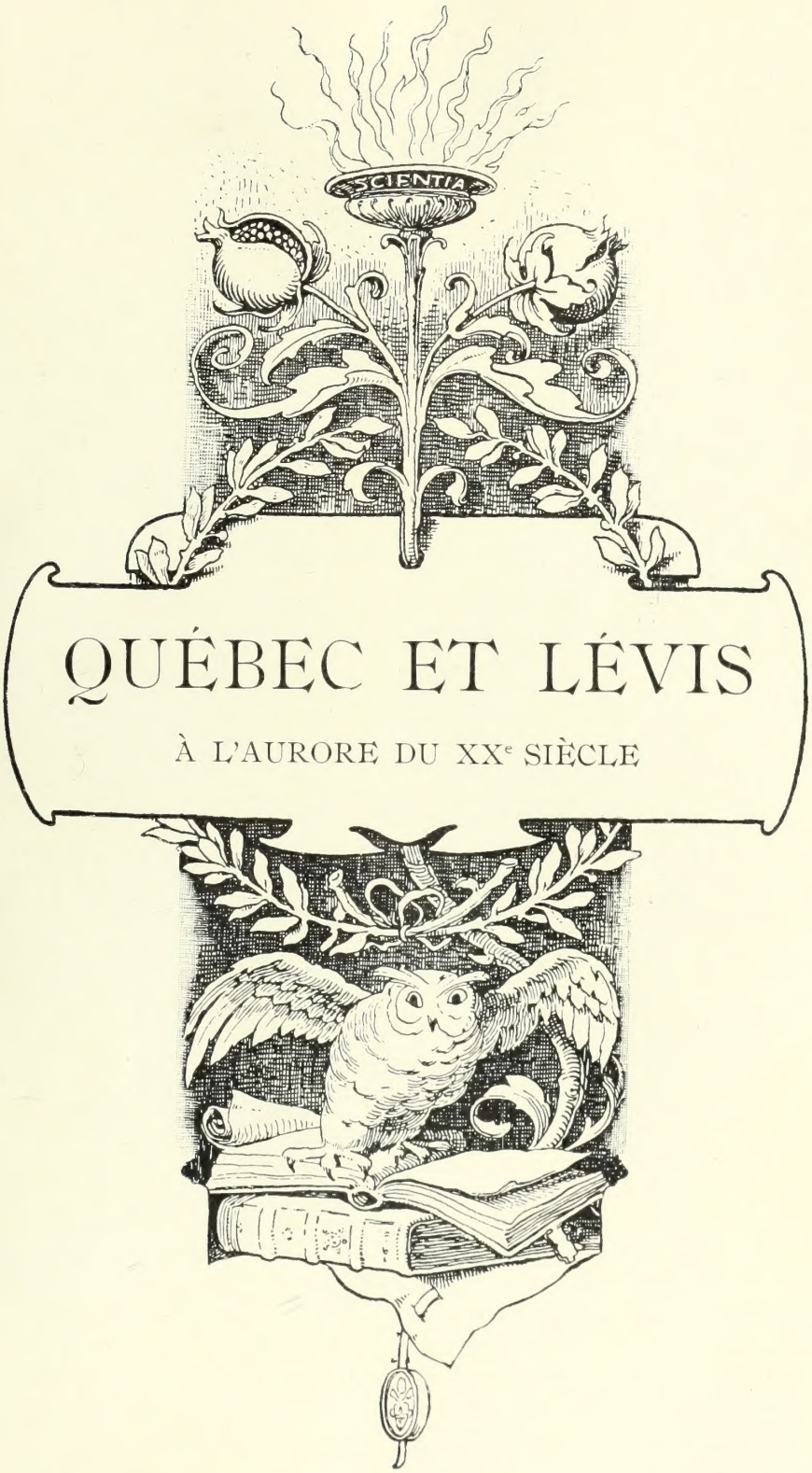

QUÉBEC ET LÉVIS

À L'AURORE DU XXe SIÈCLE

SAMUEL DE CHAMPLAIN

Fondateur de Québec

QUÉBEC et LÉVIS

À L'AURORE DU XXe SIÈCLE

DEC 20 1972

PAR

A.-B. ROUTHIER

Docteur ès Lettres, Docteur en Droit, et Professeur de Droit international
à l'Université Laval

MONTRÉAL

La Compagnie de Publication Samuel de Champlain

1900

Universitas
BIBLIOTHECA
Laval

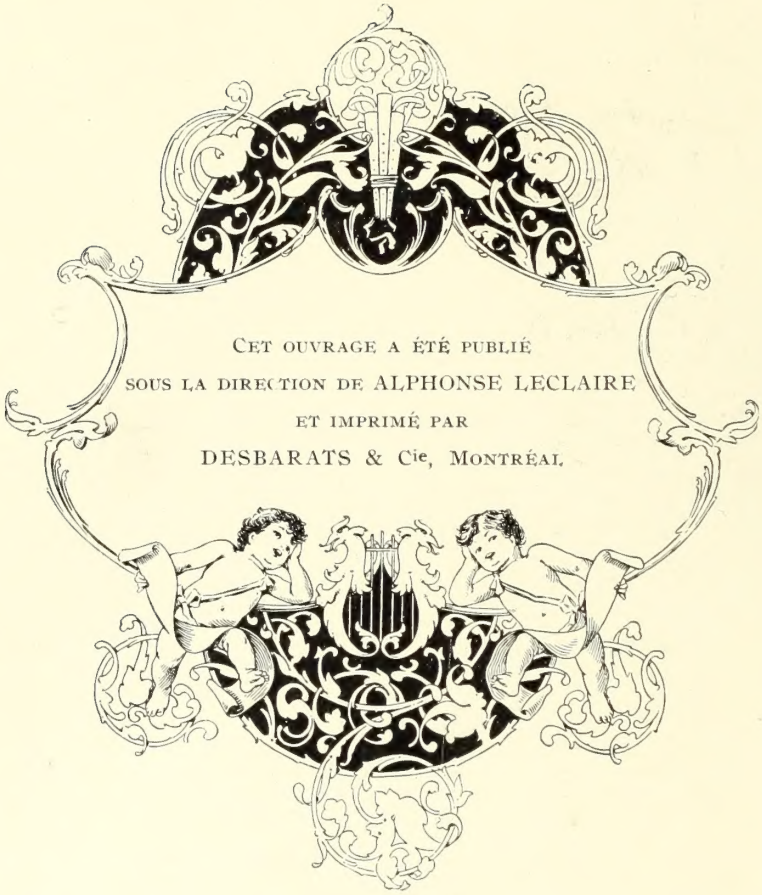

FC
2946.18
.R65
1900
ex. 2

Enregistré au ministère de l'Agriculture,
conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année dix-neuf cent,
par Alphonse Leclaire.

DÉDICACE

A Son Excellence, Madame la Comtesse de Minto.

Madame la Comtesse,

Vous m'avez souvent exprimé, dans cette belle langue française que vous parlez si bien, toute votre admiration pour notre vieille et pittoresque cité.

Du haut de votre terrasse de la citadelle, vous en avez souvent contemplé avec ravissement les incomparables beautés, pendant que votre esprit en évoquait les grands souvenirs historiques.

Avec votre sensibilité de femme et vos goûts d'artiste, vous vous êtes éprise du plus vif attachement pour elle ; et j'en conclus que vous devrez apprécier ce livre, qui décrit et célèbre le digne objet de votre admiration.

Je viens donc humblement, madame la comtesse, vous demander d'en accepter la dédicace, et de permettre que votre portrait en fasse l'ornement.

Veuillez agréer, madame, mes respectueux hommages et l'assurance de mon entier dévouement.

A.-B. ROUTHIER.

Government House, Ottawa.

A l'honorable M. Routhier,
Juge de la Cour supérieure
et de la Cour de vice-amirauté,
Québec.

Monsieur le Juge,

C'est avec plaisir que j'accepte la dédicace d'un livre qui me fera mieux connaître et apprécier plus justement la bonne et vieille ville de Québec.

Je voudrais pouvoir résider plus longtemps chaque année dans ses vieux murs, car j'aime et j'admire cette belle cité.

Je l'aime pour son aspect pittoresque, pour son caractère essentiellement français, et pour ses glorieux souvenirs historiques.

Recevez, monsieur le juge, mes sincères salutations.

MARY MINTO.

La Guerre. — Fresque d'Edouard Bendemann.

INTRODUCTION

SI le Canada produit jamais un poète épique, et si ce poète écrit une épopée nationale, c'est Québec qui en sera le théâtre ; et ce théâtre idéal, déjà sacré par le sang des héros, le sera de nouveau par le génie de la poésie.

Il semble que l'œuvre soit facile, et qu'elle est déjà largement ébauchée dans notre histoire. Ne semble-t-il pas aisé, en effet, de transformer en demi-dieux les géants de nos guerres ? Est-il besoin de les inventer, comme Homère et Virgile ont dû le faire dans leurs œuvres immortelles ? — Non, certes, et notre poète national trouvera leurs noms et leurs exploits épiques consignés dans nos archives, inscrits sur la pierre de nos monuments et de nos édifices, et profondément gravés dans le cœur du peuple.

L'élément merveilleux ou surnaturel ne lui manquera pas non plus, et il pourra facilement retracer dans son poème le rôle de la Divinité. Dans aucune histoire peut-être, sur nul autre rivage, le doigt de Dieu n'a été plus visible ; et l'incomparable beauté de la nature sur ce sol béni de Québec, où se sont décidées nos destinées, y rend Dieu plus présent qu'ailleurs. Québec est le résumé de l'épopée nationale des Canadiens-Français.

O Québec ! que de grands et touchants souvenirs éveille ton nom seul ! Que de rayons de gloire composent le nimbe lumineux qui couronne ton front ! Que d'ombres chères planent autour de toi et se dessinent avec des proportions grandioses dans les mirages de ton passé, sans que l'esprit fasse aucun effort pour les évoquer.

Québec est pour tous les amants de l'idéal un écrin de pierres précieuses ; dès qu'il est question de faire disparaître une de ces pierres, ses admirateurs se lèvent et s'écrient : " N'y touchez pas! "

C'est une châsse de reliques historiques, et, dès qu'une main sacrilège s'en approche, on proteste de toutes parts : "C'est une profanation ! "

C'est un musée de peinture dont tous les tableaux sont signés par le divin Artiste, et dans lesquels il semble avoir voulu rivaliser avec tous les paysagistes du monde !

Québec est pour les Canadiens-Français ce qu'est La Mecque pour les musulmans, Jérusalem pour les Juifs, Rome pour les Italiens, Paris pour les Français.

C'est la nationalité canadienne-française faite monument, ou pétrifiée dans un bloc de granit indestructible.

Jadis capitale d'une colonie française, aujourd'hui capitale d'une province anglaise, dans l'avenir ville indépendante ou ville coloniale, Québec a été, est et sera, par le caractère, par la langue et par le sang, une France d'Amérique.

C'est un plant de France cultivé par Albion sur la terre américaine, et dont la vitalité survivra aux forêts primitives qui ombragent les Laurentides.

Dualisme harmonieux, c'est à la fois, malgré l'antinomie de fond et l'antithèse d'expression, une France anglaise et une Nouvelle-Angleterre française.

Ville originale et attrayante, la plus intéressante du nouveau monde — sauf Mexico, peut-être — Québec devient cosmopolite, et attire les touristes du monde entier par les contrastes et la diversité de ses aspects et de ses beautés.

C'est un peu New-York l'été, un peu Saint-Pétersbourg l'hiver, et, toute l'année, une belle ville de province de France transplantée sur une terre britannique.

C'est une ville du littoral et de l'intérieur, maritime, commerciale, industrielle et militaire, aristocratique et ouvrière ; un port de mer pouvant contenir toutes les flottes du monde, une forteresse renfermant toute une cité de temples, de monastères, d'écoles, de collèges, de grands édifices et de places publiques.

Quand on cherche des termes de comparaison pour peindre Québec, on nomme les villes les plus pittoresques du monde : Edimbourg, Gibraltar, Alger, Naples et Constantinople.

Mais toutes ces villes, différentes les unes des autres, n'ont que quelques points de ressemblance avec Québec ; et, tout considéré, elles lui sont inférieures au point de vue du pittoresque et des beautés naturelles — excepté, peut-être, Constantinople, que je n'ai pas vue.

Gibraltar est plus haut et plus formidable comme citadelle, mais entre les deux villes la supériorité de Québec est incontestable.

Le château fort d'Edimbourg rappelle bien notre forteresse ; mais il est beaucoup moins élevé, moins pittoresque, et il n'a pas le Saint-Laurent pour lui faire une ceinture.

Vu de la mer, Alger est une ville de rêve, éblouissante de lumière et de couleur, et sa Kasbah lui fait une couronne éclatante. Mais si Québec n'a pas le même éclat, ni la même richesse de coloris, il l'emporte sûrement par la variété de ses aspects, par la beauté et la grandeur de son cadre, et par la diversité de ses perspectives.

Naples soutient mieux la comparaison avec Québec, et l'on ne saurait la contempler, de la mer ou du château Saint-Elme, sans pousser des cris d'admiration. Mais chacune des deux villes a son genre particulier de beauté ; et, pour ma part, je proclame incomparable le tableau de Québec vu de la Pointe-Lévis, de l'île d'Orléans et de Charlesbourg ; et je trouve plus vivant, plus varié, plus intéressant sous tous les rapports le panorama qui s'offre aux regards du haut de la citadelle ou de la terrasse Dufferin.

Le trait caractéristique de Québec est d'être pittoresque. Il l'est tout entier, dans toutes ses parties, et de quelque côté qu'on le regarde. Mais son site est tel qu'il est impossible de l'embrasser intégralement dans une vue d'ensemble. Aucun artiste ne saurait le peindre en un seul tableau ; et, s'il en faisait une série, ce serait bien une galerie du pittoresque sous toutes ses formes, mais ce ne serait pas encore un tableau complet de l'étonnante cité.

Pour bien juger des beautés et de la diversité d'aspects de Québec, voici ce qu'il est indispensable de faire. Il faut en faire le tour, non pas une fois, mais plusieurs fois, et le parcourir en tous sens. Il faut y arriver de l'est et de l'ouest, par terre et

par eau, du nord et du sud ; il faut y entrer, en sortir, et y rentrer tantôt par une porte, tantôt par une autre ; il faut circuler dans ses rues, un peu en voiture, mais surtout à pied, s'arrêter à tous les coins, et plonger ses regards dans les rues transversales ; car toutes sont autant de portes ouvertes sur des perspectives nouvelles, les unes sur la campagne, les autres sur le fleuve, celles-ci sur des faubourgs ou des quais, celles-là sur les vallées et les montagnes environnantes.

Il faut faire des courses aux alentours, en bateau, en chemin de fer, en voiture, non seulement le jour, mais aussi la nuit. Il faut visiter les remparts à cause des points de vue qu'ils offrent, la citadelle qui est une merveille, les édifices publics, les hôpitaux, les églises, les couvents et l'université.

Il faut s'arrêter devant les vieux murs, et les faire parler, flâner sur les places publiques, dans les jardins, et sur l'incomparable terrasse Dufferin. C'est là surtout que toute promenade archéologique ou sentimentale doit commencer et finir, car c'est l'endroit propice à la rêverie, aux méditations poétiques, à l'inspiration, au culte des grands souvenirs.

C'est là que le touriste se sent peu à peu envahir par le charme inconnu dont les effluves flottent dans l'air du soir. Cet enchantement est irrésistible, et plus on prolonge son séjour à Québec, plus il grandit.

Celui qui a connu et aimé Québec ne l'oublie jamais. Les caractères de la vieille ville se gravent dans sa mémoire, comme une lithographie sur le papier. Rien ne peut plus effacer ce souvenir, et il demeure si distinct qu'il ne se confond jamais avec celui d'une autre ville.

Redire sa dramatique histoire et ses légendes, ses infortunes et ses grandeurs, peindre les beautés et les charmes de sa pittoresque nature, faire parler les lieux où elle subsiste depuis trois siècles, interroger les pierres de ses monuments et de ses ruines, voilà le travail qu'on m'a confié, et je le commence avec amour, plein d'admiration et d'enthousiasme pour mon sujet.

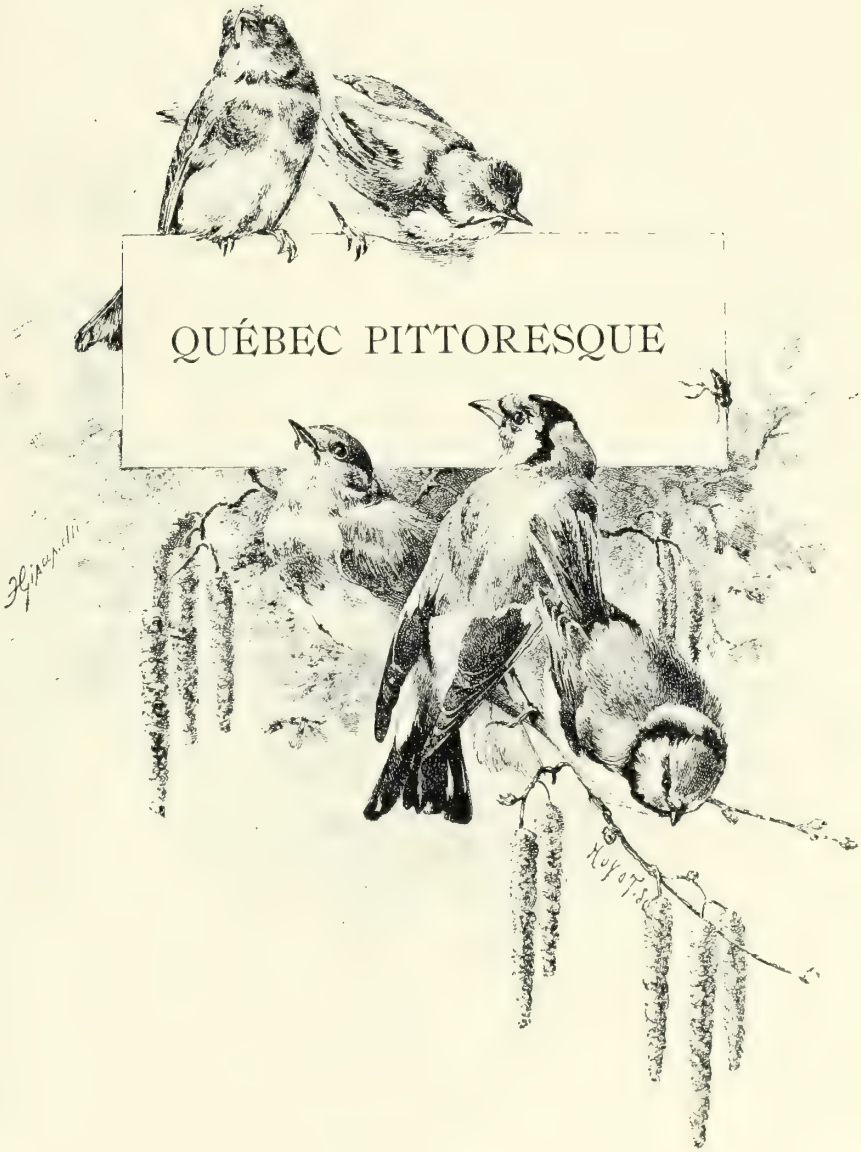
QUÉBEC PITTORESQUE

La Citadelle, la Terrasse Dufferin et le Chateau Frontenac.

I

Son site incomparable

"Natura fortis.... et pulchra."

LE pittoresque est rarement l'œuvre de l'art seul ; c'est la nature qui est la grande artiste dans ce genre particulier du beau. C'est elle qui, sans compas, ni ciseau, ni pinceau, construit, sculpte et peint, à chaque pas, des œuvres merveilleuses de pittoresque et de beauté.

Pour qu'une ville, qui est l'œuvre de l'homme, soit pittoresque, il faut donc que la nature soit venue à son aide, et lui ait donné des eaux qui la baignent, et des montagnes ou de hautes collines qui l'élèvent au-dessus du niveau commun.

Aussi les villes bâties aux bords de la mer, d'un fleuve ou d'une rivière, ou d'un grand lac, ou tout au moins sur des collines élevées, sont-elles les seules vraiment pittoresques.

La montagne est à la ville ce qu'est le piédestal à la statue. Elle lui est nécessaire pour voir et être vue.

Les grandes eaux lui servent de miroir, l'arrosent, la purifient, l'abreuvent, lui donnent le mouvement, la vie, et une grande variété d'aspects.

Otez la mer à Naples, et le Bosphore à Constantinople ; nivelez les collines où s'étagent les frontons et les dômes de Rome, et ces villes n'auront plus ni caractère ni beauté pittoresques.

La Tamise et la Seine sont des fleuves bien maigres ; mais, si vous alliez les supprimer, vous enlèveriez à Londres et à Paris une très grande partie de leurs beautés.

La cité de Québec est, sous ce rapport, l'enfant gâtée de la nature. Elle est bâtie sur un promontoire qui est à la fois une montagne et une presqu'île. Le plus beau fleuve du monde en fait presque le tour, et, grâce au concours que lui donne le plus humble de ses tributaires, le superbe promontoire qui sert de piédestal à Québec, baigne ses pieds au sud, à l'est et au nord-est dans le fleuve Saint-Laurent, au nord et au nord-ouest dans la rivière Saint-Charles.

Sans doute cette rivière n'est pas grande, mais elle est jolie tout de même, et elle fait de son mieux pour nous plaire, quand, s'élançant du sommet des Laurentides, elle serpente gracieusement à travers les bois et les prairies pour venir apporter ses eaux fraîches et saines à la ville qu'elle aime.

Quant au Saint-Laurent, c'est une des plus admirables œuvres de la nature, une merveille de grandeur et de beauté. Dans sa course vers la mer, il ne passe pas devant la cité de Champlain sans se détourner pour la mieux voir. Il fait un demi-tour pour la baigner et la caresser plus longtemps : il ouvre ses bras pour mieux l'embrasser ; il semble regretter de s'en séparer, et si les voyageurs que ses flots transportent comprenaient le langage de ce roi des fleuves, ils l'entendraient probablement dire : "Voici ma ville bien-aimée, le plus beau joyau de ma couronne."

Rien de vivant et de mouvementé comme cet inépuisable déversoir des grandes eaux de l'Ouest. On croirait souvent qu'il se repose, mais il marche toujours, portant ses flots à l'Océan, qui engloutit tout, comme la mort engloutit les hommes et leurs œuvres.

Tout en marchant sans cesse, il demeure toujours. Ses flots passent, s'écroulent, et disparaissent, mais ils sont remplacés par d'autres qui les poussent. Et le noble fleuve est toujours là l'ornement, le charme et la grande attraction de notre ville pittoresque.

Il l'entoure comme une ceinture, il la féconde, il la nourrit, il la purifie de ses odeurs malsaines. Il lui amène des richesses et des admirateurs de tous les pays du monde.

Il est si grand que dans une partie de son cours on l'appelle la mer. Il est si puissant que, lorsqu'une chaîne de rochers lui barre

la route, il fait des bonds comme le Niagara, ou des rapides tumultueux qu'on entend mugir à des distances énormes.

Tantôt il est sauvage et se plaît au milieu des solitudes, des forêts et des montagnes, entre des rives inhabitées. On dirait qu'il rêve alors aux époques déjà lointaines où les seuls Indiens sillonnaient ses eaux dans leurs pirogues légères.

Tantôt il sourit à la civilisation, se fait le moteur de l'industrie et du commerce, et le facteur principal de la prospérité des grandes villes.

Actif et infatigable, il met ses forces au service des hommes, il porte sur son dos les richesses de la nature et les produits de l'industrie humaine. Mais il ne permet pas qu'on le réduise en esclavage, ni qu'on l'arrête. Il veut être libre, et se hâter toujours vers le terme de sa course, sans s'épuiser jamais. Les vents contraires ont beau lutter contre lui, ils ne font que faire chanter ses vagues, qui expriment leur triomphe dans des strophes merveilleuses à entendre.

Vieux comme la terre, et jeune comme le printemps, il a connu les époques préhistoriques. Il se souvient des premiers fils d'Adam venus sur ses rivages, et des races païennes qui y adorèrent le soleil, et il prodigue aujourd'hui ses labeurs et ses biens aux races chrétiennes qui peuplent ses bords.

Il apporte à Québec les richesses de l'Orient et de l'Occident. Il transporte ailleurs les produits de ses terres et de son industrie. Il promène ses habitants sur ses eaux profondes. Il reçoit complaisamment dans son cours large et rapide toutes les impuretés de la ville, et les charrie vers la grande piscine dont le sel purifie toutes les corruptions.

Pour se rendre plus utile, sans doute, il remonte vers sa source deux fois par jour, et les mêmes flots repassent plusieurs fois devant la ville bien-aimée avant de se décider à lui dire adieu.

Mais ce beau fleuve n'est pas le seul facteur du pittoresque de Québec. La célèbre cité a de plus sa montagne, son rocher aux larges assises et aux sommets harmonieusement superposés, pour la grandir, pour l'élever au-dessus des autres, pour lui fournir l'air frais et pur des hauteurs, pour que le soleil se lève plus

tôt et se couche plus tard sur ses murs, pour qu'on puisse de loin la saluer, l'admirer, et contempler ses charmes caractéristiques.

Ce rocher est en outre, pour la cité de Champlain, une forteresse naturelle, un merveilleux rempart qu'aucune force humaine n'aurait pu construire. Car il s'enfonce profondément sous le fleuve, et il se dresse au-dessus avec des escarpements formidables, à une hauteur de plus de quatre cents pieds.

C'est le piédestal le plus remarquable par sa masse et le plus artistique par sa forme, sur lequel on puisse poser une ville fière de sa beauté.

C'est l'observatoire le mieux situé et le plus riche en perspectives saisissantes, et quand on s'arrête à son sommet, pour regarder couler le fleuve à ses pieds, on a l'idée de l'éternelle immobilité contemplant l'éternel mouvement.

Inscription indiquant l'endroit où est tombé Montgomery, le 31 décembre 1775.

Du côté sud, c'est-à-dire du côté d'où viendront naturellement les ennemis, il est coupé à pic et se dresse comme une muraille de Chine infranchissable. Aussi Montgomery a-t-il payé de sa vie la tentative téméraire de s'y aventurer.

Du côté nord, il s'abaisse par degrés, de manière à former le plus vaste et le plus régulier des amphithéâtres, ayant pour arène la rivière Saint-Charles et sa riante vallée, et pour horizon un autre amphithéâtre encore plus colossal et plus élevé, la chaîne des Laurentides.

Quand vous gravissez ses degrés, vous voyez l'horizon s'agrandir à chaque pas sous

vos yeux, et vous offrir toujours de nouveaux objets d'admiration. Des échappées brillantes vous découvrent sans cesse des beautés nouvelles. Les perspectives succèdent aux perspectives dans une suite de gradations éblouissantes et grandioses, et l'œil ne sait ce qu'il doit admirer davantage, de la grandeur du spectacle, ou de la variété de ses aspects.

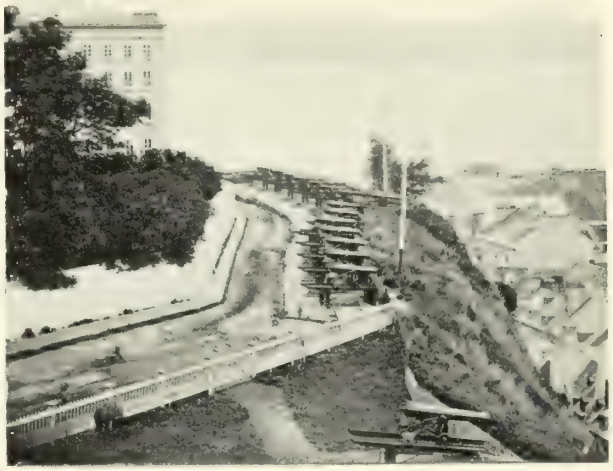

Batterie de l'Université.

La chaîne superbe des Laurentides au nord, la gracieuse île d'Orléans et ses collines boisées à l'est, les hauts promontoires de Lévis au sud, et enfin le rocher de Québec, forment un cirque merveilleux au fond duquel bruissent et brillent les eaux du grand fleuve et de la rivière Saint-Charles.

C'est un panorama d'une rare majesté, dont les proportions titanesques dessinent des profils infinis, et dont les plis verdoyants ébauchent des sourires de parterres en fleurs.

Certes, l'architecte qui a bâti ce colisée sauvage est un grand artiste, et l'homme qui y jeta les fondements d'une ville avait le culte du grand et du beau.

Nulle part en Amérique, il n'aurait pu trouver un site plus pittoresque et plus en harmonie avec ses desseins. Car notre grand Champlain n'a pas été un homme de hasard, et ce n'est pas par accident qu'il a fondé notre ville. Ce qu'il avait l'intention de faire, c'est ce qu'elle est devenue : une ville maritime, c'est-à-dire un port de mer, une forteresse puissante et qu'on pouvait regarder jadis comme imprenable, une ville d'une beauté naturelle insurpassable.

Dans ses armes et sa devise, notre ville se proclame "*natura fortis*," et je me permets d'ajouter : "*et pulchra*," car la nature l'a faite aussi belle que forte. Il est curieux de voir combien

les habitants des villes bâties sur les hauteurs, et au bord des eaux, sont fiers de ces avantages. A Jérusalem, à Rome, à Paris, il n'y a vraiment que des collines, mais les habitants de ces villes les décorent du nom de montagnes.

Eglise Saint-Colomb, Sillery.

Ecoutez les *Londonners* vanter la Tamise, les Bordelais la Garonne, et les Marseillais le Rhône ; quel serait l'orgueil de ces populations, si elles avaient le fleuve Saint-Laurent et le cap Diamant !

Au reste, ce goût des hommes pour les hauteurs, ils le tiennent de Dieu même, qui a toujours marqué sa prédilection pour les montagnes. David les appelle quelque part les escabeaux des pieds du Seigneur, et c'est presque toujours sur leurs sommets qu'il s'est manifesté à la terre. Il suffit de se rappeler, pour s'en convaincre, le Sinaï, l'Horeb, le Thabor, le Calvaire et le mont des Oliviers.

Nous avons donc bien raison de proclamer le site de Québec incomparable. La montagne sur les gradins de laquelle cette ville est échelonnée, le fleuve et la rivière qui la baignent, les promontoires du sud avec leurs hautes falaises, l'île d'Orléans avec ses collines gracieuses, ses bois et ses villages, et tout ce cadre varié du nord avec ses crêtes de montagnes, ses rangées de maisons blanches et ses vallées plantureuses qui laissent traîner jusqu'aux bords des flots les plis de leurs robes vertes, forment un ensemble d'un pittoresque achevé.

On a surnommé Jérusalem, la Sainte ; Rome, l'Eternelle ; Naples, la Belle — *la bella Napoli.* On surnommera Québec, la Pittoresque !

II

L'arrivée à Québec

On arrive à Québec par terre et par eau, en chemin de fer et en bateau, et l'aspect de la ville varie beaucoup selon la voie par laquelle on y arrive. Les approches par le fleuve, du côté ouest, sont d'un aspect à demi-sauvage, enveloppées d'un certain mystère et pleines de grandeur. Des falaises onduleuses très hautes, couvertes de bois sombres, encaissent profondément notre fleuve majestueux. Entre ces deux gigantesques remparts de verdure, le bateau glisse rapidement, silencieux et solennel, comme à l'approche d'un lieu sacré.

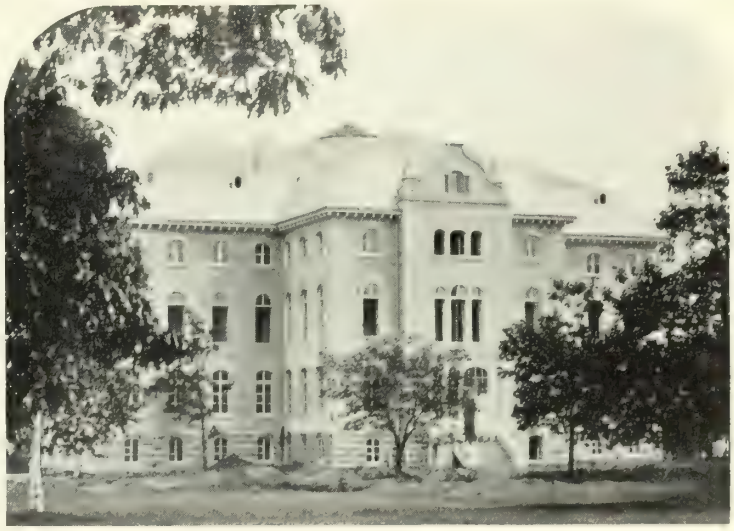

Couvent de Jésus-Marie, Sillery.

Tous les passagers sont sur le pont du navire, à l'avant, le cou tendu, l'œil inquisiteur, cherchant du regard la ville qu'on leur a dit être proche. Mais rien ne l'annonce encore, et les promontoires succèdent aux promontoires, de plus en plus escarpés et sauvages, enveloppés de hautes futaies inhabitées et sombres.

Enfin, quelques habitations se montrent dans des enfoncements ombreux et calmes. Des pointes s'avancent comme pour arrêter le géant dans son cours. Mais, en se resserrant, le fleuve se creuse davantage, et devient plus rapide. Quelques villages blottis aux pieds des hautes falaises, ou perchés sur des caps hardis, l'invitent à se reposer. Des églises aux flèches élancées se penchent sur ses eaux, et lui montrent le ciel dont il est le miroir ; mais il ne s'arrête jamais.

Voici Saint-Félix du Cap-Rouge qui se cache au fond d'une retraite solitaire, entre deux promontoires revêtus d'écharpes sombres.... Voilà Sillery se tenant debout et fier sur son cap d'ardoise, et faisant sentinelle aux portes de Québec.

A droite, une procession de clochers défile aux flancs de la côte : Saint-Romuald, Saint-David de l'Auberivière, Notre-Dame et Saint-Joseph ; et l'on dirait que les deux promontoires de Québec et de Lévis se rejoignent au loin et ferment tout à fait l'horizon. Mais, dans sa toute-puissance de mouvement, le fleuve se joue de ces obstacles, et, s'il paraît se dérober en face des rochers de Lévis, c'est pour contourner le cap Diamant, et pour étreindre amoureusement la cité de Champlain dans ses flots profonds.

A gauche, le promontoire s'escarpe brusquement et se dépouille de toute végétation. Le roc dénudé se dresse à pic à une hauteur de près de cinq cents pieds, et prend un aspect tout à fait sauvage et primitif. Ses flancs nus, crevassés et ravinés, ressemblent à des pétrifications de monstres antédiluviens dont le dos est surmonté d'arêtes colossales.

A ses pieds, une seule rangée de maisons pauvres et croulantes s'allonge sur des quais en ruines, et laisse traîner jusque dans

La Citadelle vue du port.

le fleuve, comme une frange en loques, ses fondations lézardées. Au sommet, des bastions sourcilleux, des murailles massives et des gueules de canons.

Est-ce donc là Québec ? Non. Cette ville est située de manière qu'on y arrive sans la voir, quand on vient de l'ouest. Attendez un peu. Le bateau va contourner ce cap cyclopéen, et vous verrez un petit coin de ville des plus pittoresques.

Regardez, voici des quais qui s'allongent et se succèdent au pied de la berge perpendiculaire ; voici des navires qui se profilent dans un horizon élargi ; voici des marchés, des entrepôts, des boutiques, de grands magasins : c'est une partie de la ville commerciale et maritime.

Levez maintenant les yeux, et voyez comme le paysage s'agrandit soudainement. On dirait qu'un magicien mystérieux a fait surgir d'un coup de baguette toute une féerie de perspectives inattendues, et chaque tour de roue du bateau dévoile à vos regards de nouvelles beautés.

Le promontoire s'abaisse par degrés, et sur ses talus verdoyants la ville s'étage graduellement.

Admirez là-haut cette rangée de piliers en pierre surmontés d'une balustrade en fer et d'élégants kiosques : c'est la terrasse Dufferin, longue d'environ treize cents pieds, suspendue à deux cents pieds au-dessus de vos têtes, et d'où les promeneurs se penchent pour vous voir arriver.

Contemplez ce château, d'architecture moyen âge, hardiment perché au bord de l'escarpement, dominant la basse ville et les faubourgs, et lançant à une hauteur vertigineuse ses clochetons, ses tours et ses flèches : c'est le château Frontenac.

A côté, s'étend un jardin planté de grands arbres, et de ce massif de verdure émerge un obélisque de pierre.

Plus loin, derrière un rideau de grands ormes et de peupliers, apparaissent de longs édifices couronnés de coupoles : ce sont l'Université Laval et le Séminaire de Québec.

Et là-bas, au niveau du fleuve, la Douane baignant dans l'eau sa belle colonnade corinthienne, et surveillant le port du haut de sa coupole harmonieuse.

Mais on dirait que le bateau va passer devant Québec sans s'y arrêter. C'est que la marée baisse, et qu'il lui faut faire un grand tour devant la ville pour accoster le quai en faisant face au courant rapide qui l'entraîne.

Alors le spectacle grandit encore, et vous apercevez bientôt les grands édifices de la ville haute : les deux cathédrales, anglaise et française, avec leurs hauts clochers, le Palais de Justice avec son portique majestueux, l'Hôtel de ville, dont on ne voit que les sommets, et le Parlement, dont le haut campanile se détache fièrement sur l'horizon lointain, au milieu d'un groupe d'églises dont on n'aperçoit que les flèches.

Devant vous, l'île d'Orléans dessine sa courbe harmonieuse entre les deux bras du fleuve qui l'étreignent. A droite, les falaises de Lévis et leurs jolies villas se disputent votre attention, et semblent dire : "Regardez-nous au moins en passant!" A gauche, la côte de Beaupré vous sourit, la chute de Montmorency agite sa robe blanche et vous appelle, et plus loin, au nord, des ondulations de montagnes verdoient, des vallées s'ouvrent et vous montrent leurs coquets villages, des chapelets de maisons blanches s'égrènent sur les prés verts et sur la grève accidentée, tandis qu'au bord du fleuve s'alignent les pointes, les anses et les clochers.

C'est dans ce cadre idéal que vous apparaîtra Québec, si vous y arrivez de l'ouest par le fleuve. Mais, si vous y arrivez de l'est, la première apparition de notre pittoresque cité vous semblera peut-être plus séduisante encore, car elle se manifestera alors à vos regards tout à coup, et tout entière.

Vous avez sans doute visité des musées ou des basiliques où se trouve quelque tableau fameux, soigneusement recouvert d'un rideau? C'est le plus beau, le plus rare et le plus précieux de la collection, et c'est avec une légitime émotion que vous attendez que le gardien du musée, ou le sacristain, ait levé le rideau qui cache à vos regards le chef-d'œuvre célèbre.

Eh bien! l'arrivée de l'Européen à Québec lui donne une émotion de ce genre, car il arrive à une courte distance de la ville fameuse sans la voir. La pointe Lévis la dérobe longtemps à ses regards comme un rideau.

Mais le moment psychologique arrive où cet épais rideau s'écarte subitement, et laisse apparaître le prestigieux tableau dans toute sa pittoresque beauté.

Si c'est le matin, il resplendit et se dessine avec une admirable pureté de lignes et de couleurs. Si c'est au déclin du jour, le soleil couchant trace au front du tableau un nimbe de lumière, et jette çà et là des ombres d'azur et des flèches d'or qui en accentuent les beautés.

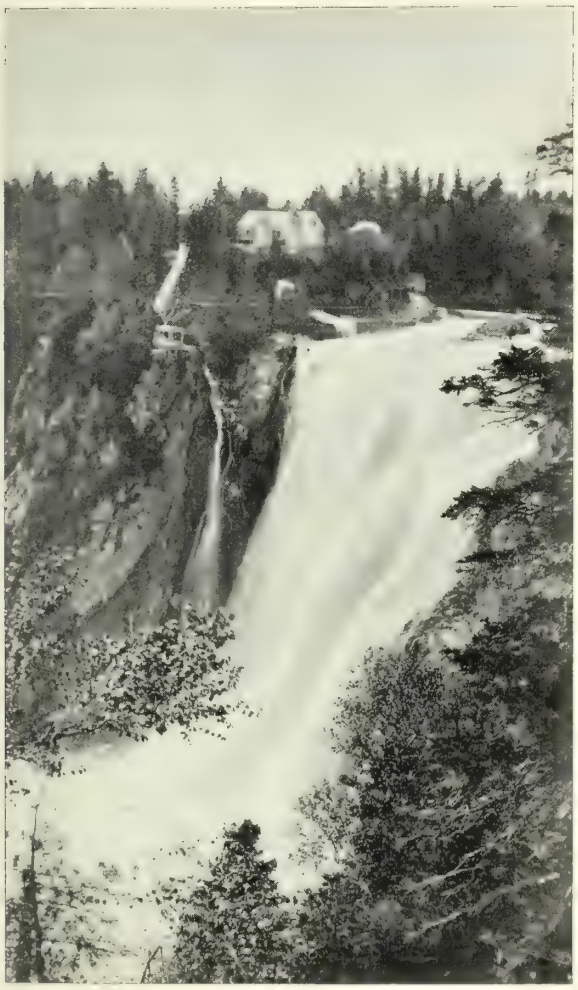

Chute de Montmorency.

Vers la fin de mai 1884, j'arrivais moi-même d'Europe à bord du *Parisian,* un samedi, vers les six heures du soir ; et je n'oublierai jamais le féerique tableau qui s'offrit alors à mon admiration et à mon amour.

C'était un panorama idéal, qui s'étageait et se déployait dans une gradation régulière, depuis la moire lumineuse du fleuve jusqu'à la coupole d'azur du ciel, sur laquelle se dessinaient comme une immense broderie toutes les excroissances de pierre, de cuivre et d'ardoise de notre monumentale cité.

C'était comme un poème de pierre écrit en caractères cunéiformes, et se détachant en relief dans les lueurs roses du soir. C'était une montagne d'édifices de formes variées, d'où s'élançaient des portiques, des frontons, des colonnades, des flèches, des tours, des toitures coniques, des pignons pointus et des dômes, le tout couronné par la vieille forteresse où flottait à cinq cents pieds de hauteur le pavillon britannique.

Côte de la Montagne.

Notre navire s'avançait lentement sur les eaux profondes de notre port, le plus beau du monde, et traçait son sillage dans des miroitements de feu. Derrière nous, Lévis flamboyait, car à toutes les fenêtres de ses maisons le soleil rouge allumait des incendies. En avant, les quais s'allongeaient, bordés de bateaux à vapeur, de vaisseaux à voiles, de grands magasins et d'usines. Les hautes cheminées rouges, jaunes, noires ou bariolées des navires se mêlaient aux mâts et aux cordages, et au-dessus flottaient dans l'air des drapeaux de toutes couleurs et de toutes formes.

C'était un spectacle inoubliable.

Mais ce n'est pas tout d'être débarqué sur les quais de Québec. Ce n'est pas une ville comme les autres, où l'on entre de plain pied. Il faut en faire l'ascension ou l'escalade. Il faut que le touriste en fasse pour ainsi dire la conquête en gravissant péniblement ses nombreux étages. Mais, s'il s'arrête à chaque palier et se retourne, il est amplement dédommagé par les points de vue qu'il découvre. Et quand il est arrivé au sommet, il se dit avec un air vainqueur : "Enfin, je l'ai conquise, la ville haute et superbe." Oui, mais il est conquis lui-même.

Je suppose qu'il est arrivé de Montréal, ou de Lévis, ou du bas du fleuve par un bateau, et qu'il veut s'accorder le plaisir de gravir à pied cet entassement de jardins suspendus, de terrasses, d'esplanades, de bastions et de tours qu'il a aperçus du fleuve.

Dès qu'il a quitté le quai, il voit se dresser devant lui un roc inaccessible, taillé à pic, de cent cinquante à deux cents

pieds de hauteur, et surmonté d'une muraille et d'un kiosque où médite quelque rêveur solitaire.

Oh ! qu'il voudrait bien être là-haut ! Comme il doit être joli le point de vue qu'on aperçoit de cette hauteur ! Mais comment y arriver ? Ah ! voilà que le chemin tourne à gauche et monte : c'est la côte de la Montagne. Et le touriste chemine, forcément courbé par la pente du terrain. Il veut voir cependant, et il relève la tête après avoir fait une centaine de pas. Devant lui, une boutique de modeste apparence porte accrochée à son toit une tourelle en vedette, comme un doigt levé qui attire son attention, et qui signifie : regardez ici, et là-haut. Ici, c'est un grand escalier de fer qui s'ouvre comme un vaste entonnoir, et qui descend dans une espèce de rue tubulaire qu'on appelle la rue Champlain.

Là-haut, c'est un coin de la terrasse et les étages supérieurs du château Frontenac. Le touriste fait un premier arrêt, et, après avoir admiré tout ce qui l'entoure, il reprend son ascension en tournant à droite, et longeant une série de maisons bâties les unes au-dessus des autres comme un escalier colossal.

Tiens, voici un jardin suspendu où des gamins crient et s'amusent. Il est en pente, et l'on croirait qu'il va s'ébouler dans la côte. Mais non, il est si solidement assis qu'il sert de contrefort à un second jardin suspendu. Et le touriste monte

Petite rue Champlain et rue Sous-le-Fort.

toujours. Mais il s'arrête encore, et se demande ce qu'il va faire. Se reposera-t-il au milieu des fouillis de fleurs et des touffes d'arbres de ce jardin ? Continuera-t-il de suivre ce chemin montueux qui tourne et se détourne sans cesse comme une spirale énorme ? Ou bien grimpera-t-il, pour arriver plus vite, ce nouvel escalier de fer qui est à sa gauche ? S'il est jeune, alerte, et pressé, il s'élancera sur les degrés de fonte ; et si, après les avoir gravis, il préfère encore les escaliers, comme chemins en raccourci, il en trouvera deux ou trois autres à gauche, qui le conduiront à la terrasse. "Enfin, se dira-t-il, me voici à la cime extrême," et il se pâmera d'admiration en dilatant ses poumons devant le merveilleux spectacle qu'il aura sous les yeux.

Mais non, ce n'est pas encore la cime extrême. De nouveaux degrés à gravir lui ouvriront un nouveau jardin en arrière du château Frontenac : et enfin un dernier escalier, *the last but not the least,* comptant plus de cent marches, le portera jusqu'à la crête des glacis que la citadelle domine encore. C'est là surtout qu'il sera récompensé de ses peines, et nous lui prédisons qu'il restera debout sans songer à la fatigue, et que les seuls mots qui sortiront de sa bouche, dans son ravissement, seront ceux-ci : "Que c'est beau ! Que c'est beau !"

C'est qu'en effet il aura alors sous les yeux un spectacle unique au monde, merveilleux de magnificence et de beauté.

Choisissez le plus brillant génie parmi les artistes, et demandez-lui un tableau qui contienne tout ce que la nature et la main de l'homme ont jamais fait de plus beau, et tous les efforts de son imagination n'atteindront pas à la réalité de cette gigantesque féerie.

Sous les pieds du touriste, en bas d'un escarpement qui donne le vertige, le Saint-Laurent déploie sa nappe immense, moirée d'ombre et de lumière. L'œil y plonge comme dans un abîme dont il mesure en tremblant la profondeur.

Il y a des années peut-être que ce touriste rêve de voir Québec, et que son imagination surexcitée en admire les beautés fascinatrices. Et maintenant cette merveille est devant lui, et son regard peut l'embrasser presque toute entière. Sera-t-il désil-

lusionné? Au contraire, il se dit à lui-même : "C'est encore plus beau que je ne l'imaginais."

Il cherche des termes de comparaison, et, s'il a vu Constantinople, ce tableau de Québec ravivera tous ses souvenirs et son enthousiasme. Lévis lui rappellera Scutari, et le Saint-Laurent, le Bosphore. "Je suis à Stamboul, pensera-t-il, sur la pointe du Sérail, et cette rivière qu'on appelle Saint-Charles, et le bras nord du Saint-Laurent, c'est la Corne-d'Or.

Sans doute les villages de la côte de Beaupré n'ont pas l'aspect de Galata et de Péra, qui sont de grandes villes, et Lévis n'a

La Terrasse et la Basse Ville vues de la Citadelle.

pas les proportions de Scutari. Mais le cap de Québec est beaucoup plus élevé et plus pittoresque que la pointe où s'étage Constantinople, et les hauteurs de Lévis font un amphithéâtre plus hardi et plus grandiose que les collines de Scutari.

Sans doute le merveilleux bassin que forment les deux bras du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, n'a pas la richesse de lumière et de couleur qui inonde le confluent de la Corne-d'Or et du Bosphore; et le cadre que lui font l'île d'Orléans, Lévis, Québec et la côte de Beaupré, est terne et sévère, comparé aux

villes orientales vêtues de blanc, de pourpre et d'or. Mais il a son genre de beauté propre, qui étonne et qui rend impuissant à le décrire.

Sans doute Constantinople, vue de la Corne-d'Or ou de Péra, avec ses monuments ensoleillés, ses mosquées couronnées de coupoles roses, sa végétation de minarets d'ivoire, ses sérails et ses kiosques, ses massifs de cyprès et de térébinthes, ses murs crénelés et ses jardins, présente un coup d'œil plus original et plus éblouissant que Québec. Mais cette séduction irrésistible de la capitale ottomane fait place à la désillusion la plus complète dès qu'on pénètre dans la ville, et, après une promenade de quelques heures, le touriste est dégoûté.

A Québec, c'est tout le contraire. Plus vous le visitez, plus vous le parcourez en tous sens, plus vous en étudiez les détails, plus vous l'admirez. A chaque pas, à chaque coin de rue, vous découvrez des beautés nouvelles, des aspects inconnus, des imprévus de pittoresque et d'originalité.

Québec n'a pas, comme Constantinople, le désordre d'un campement asiatique ou d'un caravansérail, avec ses fourmilières de peuples sales, et ses baraques disparates qui gâtent les plus beaux points de vue. La capitale de notre province est bâtie pour les siècles, avec symétrie, avec ordre, avec une harmonie qui en fait une synthèse architecturale, qui perpétue son histoire et laisse entrevoir ses destinées.

Voilà ce que le touriste se dira en contemplant Québec du haut des glacis. Il aura sous les yeux toute la ville et tout le port et son cadre prodigieux, et toute la campagne environnante jusqu'aux versants boisés des Laurentides, et il confessera qu'il n'a vu nulle part un spectacle plus pittoresque et plus admirable.

L'ESPLANADE.

RUE D'AUTEUIL. CÔTE D'ABRAHAM.

CÔTE DE LA CITADELLE.

III

Québec la nuit

Un soir de l'été dernier, je suis arrivé à Québec par le chemin de fer du lac Saint-Jean, un peu avant dix heures du soir, et le spectacle de Québec la nuit m'a tellement ravi, que je veux le décrire pour compléter le tableau des belles choses que notre ville présente aux regards des touristes à leur arrivée.

Quand vient la nuit, on sait ce qui se passe dans le monde qui s'amuse ou.... qui s'ennuie. Les grandes dames revêtent leurs plus riches toilettes, soit pour le dîner, soit pour le spectacle, soit pour le bal. Elles se couvrent de soieries et de dentelles ; et, dans leurs cheveux, à leur cou, à leur poitrine et à leurs oreilles, les pierres précieuses étincellent.

Eh bien ! pendant l'été, Québec est la ville grande dame, et, quand vient le soir, elle est vraiment admirable à voir sous les rayons incandescents que lui verse le soleil électrique de Montmorency.

Des milliers de faisceaux lumineux planent sur sa tête. Des étoiles scintillantes couvrent son front d'un diadème ; elles ornent son cou d'une rivière de diamants ; sa large ceinture de murailles semble incrustée d'escarboucles éblouissantes.

Ce n'est plus la ville de guerre, c'est la ville de lumière, la ville astrale, et ses pléiades d'étoiles sont groupées de façon qu'elles la dessinent toute entière dans les formes altières de sa beauté.

Elles s'étagent les unes au-dessus des autres, elles s'allongent en lignes parallèles à tous les degrés de l'amphithéâtre architectural, elles montent en enfilades des bords de la rivière jusqu'au sommet de la montagne, comme des processions de vestales portant le feu sacré.

C'est une illumination féerique, artistique comme un décor d'opéra, vaste comme un pan de ciel étoilé. Aucune autre ville ne possède un pareil amphithéâtre stellaire.

Lorsque dans la nuit noire on sort des bois des Laurentides,

et qu'on aperçoit soudainement au loin ce déploiement merveilleux d'étoiles, on croit sortir du noir royaume de la mort et voir surgir dans les hauteurs la céleste Jérusalem.

C'est une apparition si merveilleuse, qu'elle semble surnaturelle et ne pas appartenir à la terre.

Mais non, c'est bien encore la terre, embellie par le génie de l'homme, et si vous voulez me suivre vous verrez que c'est bien le monde des vivants, avec ses attractions et ses joies.

Nous traversons la rivière Saint-Charles, où miroitent les foyers lumineux, et en sortant de la gare nous sautons dans un tramway électrique qui remonte la rue Saint-Joseph. C'est la grande artère populeuse du faubourg Saint-Roch, et elle charrie des flots de peuple entre deux rangées de vitrines brillamment illuminées.

Le mouvement est tel qu'il suffit à nous distraire, mais nous lui tournons le dos, et notre *car* commence l'ascension de la haute ville.

Il gravit une première colline à toute vitesse. Puis il tourne à gauche en grinçant des roues, et reprend sa course vertigineuse.

Il monte toujours, sonnant, criant, gémissant, et bientôt il traverse une autre grande artère pleine de mouvement, la rue Saint-Jean. Excelsior ! plus haut, montons encore : voici l'Esplanade et la rue Saint-Louis, qui s'élève encore vers l'ouest et descend vers l'est.

Voulez-vous maintenant voir un spectacle unique au monde ? Suivez-moi. Je descends du *car*, je remonte la rue d'Auteuil, et je fais l'ascension des glacis.

C'est frais, solitaire, silencieux. Je marche sur un épais tapis de gazon, et la brise des hauteurs caresse mon visage. Elle s'accroît à mesure que j'approche de l'escarpement de la montagne au pied de laquelle coule le grand fleuve ; et bientôt des éclats de fanfares montent de l'abîme et viennent charmer mes oreilles.

Oui, c'est bien l'abîme, immense, insondable, qui s'ouvre sous mes pas et se prolonge dans la sombre profondeur du fleuve. Mais sur la terrasse, accrochée à mi-hauteur de la montagne, une foule énorme circule au milieu des lampes électriques.

La lune monte à l'horizon, et paraît courir dans le firmament sombre, avec une rapidité vertigineuse. Mais non, elle est immobile, et regarde Québec d'un œil calme et charmé. Ce sont les nuages qui passent sur elle en courant, tantôt noirs et tantôt blancs, floconneux et transparents. Ils s'enfuient vers l'ouest comme un troupeau d'agneaux épouvantés.

L'homme est fait d'ombre et de lumière ; mais il aime mieux la lumière que l'ombre, et quand des clartés soudaines l'environnent, son cœur s'épanouit. Or, les jeux de lumière que j'ai sous les yeux sont des plus variés et des plus beaux.

Rue Saint-Joseph.

Dès que la nue cesse de voiler son disque argenté, la pleine lune apparaît au-dessus des crêtes sombres de Lévis, et elle inonde le fleuve de ses rayons. Alors tous les réverbères pâlissent devant sa large face lumineuse, et le fleuve prend l'aspect d'un vaste tapis vert sombre, où des joueurs invisibles font danser leurs millions en monnaies d'argent.

Mais quand la lune se cache sous un masque de nuages, les fanaux, les réverbères, les lampes incandescentes reprennent leurs jeux de lumière.

Des étoiles rouges, ou vertes, ou blanches, glissent et se croisent sur le miroir du fleuve. Des traînées de reflets rayonnent et tremblotent entre Québec et Lévis. Des serpents de feu rampent sur les flots, et y déroulent leurs orbes flamboyants piqués de lueurs phosphorescentes.

Je descends sur la terrasse, et je me perds dans la foule — car on se perd aussi bien dans une foule que dans une forêt — et j'y trouve l'isolement dont mon esprit a besoin. Je vais

m'accouder à la balustrade, et je plonge les regards dans le grand vide nocturne d'où montent des effluves frais et embaumés.

Le fleuve dort, et sur son large dos tacheté d'ombre et de lumière se dessinent vaguement des profils de navires qui semblent dormir aussi, avec leurs veilleuses accrochées au mât d'avant, mais il en est d'autres qui glissent silencieusement, flanqués de leurs fanaux rouges et verts.

Devant moi la nature assoupie, peuplée d'êtres inconnus, derrière moi la multitude humaine, grouillante, bruyante, avide de mouvement, exubérante de vie, pensant, sentant, rêvant et jetant dans le vide de la nuit des milliers de paroles plus vides encore. Ce tableau sur lequel les rayons lunaires et électriques alternent et répandent un demi-jour blafard, a je ne sais quoi de doux, de voilé, de vague béatitude.

Des milliers de femmes en toilettes claires et ondoyantes, et quelques milliers d'hommes et d'enfants circulent et se croisent, ici dans un demi-jour crépusculaire, et là en pleine lumière.

La fanfare militaire et l'orchestre du café Frontenac ravissent alternativement nos oreilles, tantôt par les éclats d'une musique guerrière, et tantôt par les accords d'une valse sentimentale.

Voilà longtemps que le canon de la citadelle a tonné. Onze heures vont bientôt sonner aux horloges du parlement et de l'hôtel de ville, et la foule s'écoule lentement en pensant : "Nous reviendrons demain soir."

"C'est l'heure,
Chacun dans sa demeure
Doit s'en aller dormir."

J'y vais aussi, après avoir endormi mon lecteur peut-être, et je me dis à part moi : "Il n'y a pas une ville au monde qui puisse offrir à sa population, chaque soir d'été, un aussi ravissant spectacle.

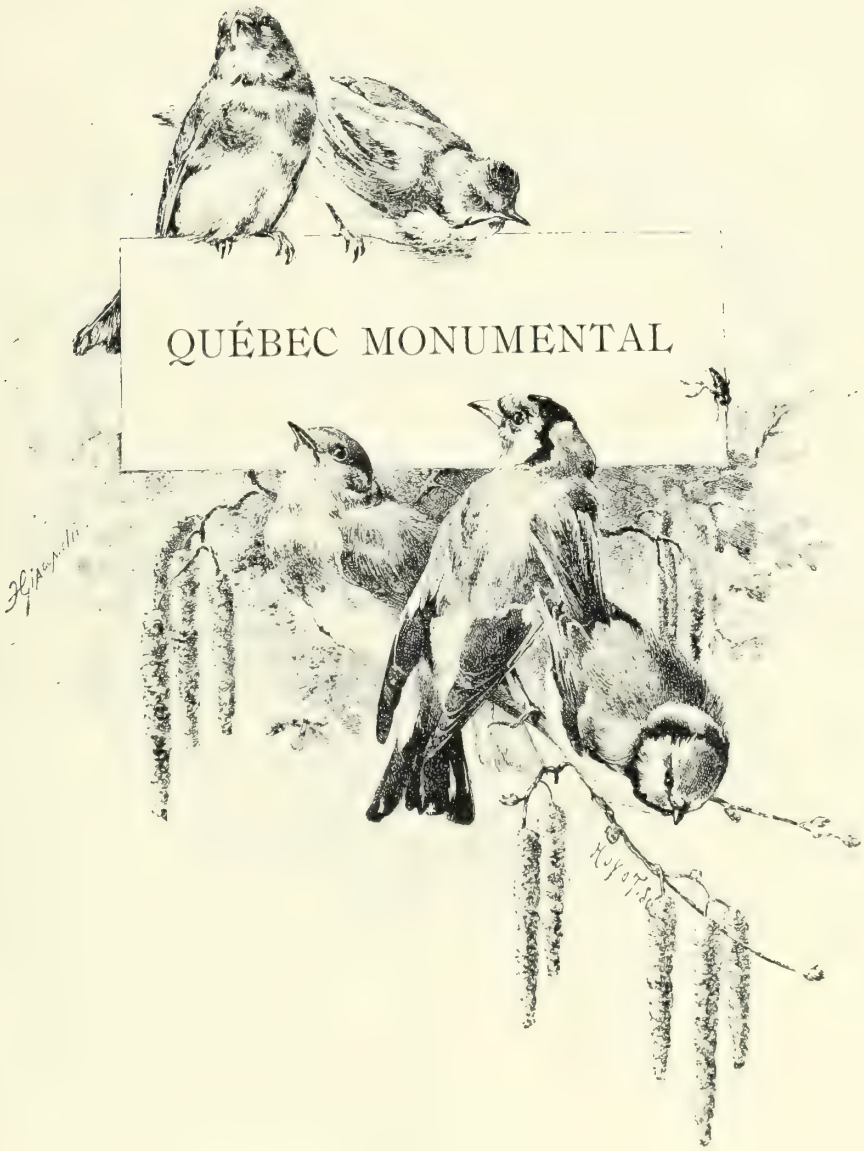
QUÉBEC MONUMENTAL

Erection d'une église, la Sagesse, la Législature. — Fresque d'Edouard Bendemann.

I

Vue générale

L'AMPHITHÉÂTRE de rochers qui lui sert d'assises contribue beaucoup à la grande beauté de Québec monumental. Ce fondement n'est pas seulement solide et hardiment taillé : il est si harmonieusement gradué, qu'il donne grand air aux moindres constructions qu'il porte.

Si, au lieu de s'étager les unes au-dessus des autres sur les marches de cet escalier cyclopéen, elles s'allongeaient sur un plan uniforme au fond d'une vallée, elles n'attireraient pas l'attention, et perdraient leurs traits caractéristiques.

Cette disposition naturelle des lieux donne à nos grands édifices et à nos rues un relief particulier qu'on ne trouve pas ailleurs. Toutes les rues qui s'étendent de l'est à l'ouest sont comme les paliers superposés d'un escalier de géants ; et toutes celles qui vont du nord au sud sont des côtes, le plus souvent escarpées, à tel point qu'en divers endroits elles sont remplacées par des escaliers en fer.

C'est un désavantage au point de vue de la circulation, qui est plus difficile. Mais, au point de vue de la beauté et de l'art, c'est un avantage inappréciable, grâce auquel Québec apparaît de loin comme une pyramide colossale d'édifices superposés, de façades, de pignons, de coupoles, de tours et de clochers.

Satisfaite de sa beauté naturelle, notre ville a longtemps négligé d'y ajouter en ayant recours aux ressources de l'art.

Elle avait la coquetterie de penser : "Je suis belle de naissance et n'ai pas besoin d'ornements : la simplicité est un de mes charmes."

En même temps, à force de s'entendre appeler la vieille cité de Champlain, elle avait fini par se croire une véritable antiquité, à laquelle il ne fallait pas toucher ; et, par une combinaison de sentiments qui semblent contradictoires, elle avait fini par se dire : "Je suis une belle vieille." Et, sans autre ambition, elle se reposait sur ses lauriers, enveloppée dans un linceul de gloire.

Porte Saint-Louis (ancienne et nouvelle) vue des deux côtés.

Mais, un jour, le Progrès s'est approché d'elle, et la secouant doucement il lui a dit : "Allons, réveille-toi, cité de Champlain ! Es-tu donc une momie enveloppée de bandelettes et dormant son dernier sommeil dans ton imposante pyramide de pierre ? Non, non, un sang jeune circule encore dans tes veines. Lève-toi et marche. Elargis tes portes, ouvre ces épaisses murailles qui t'enserrent comme une tombe. Laisse entrer chez toi l'air, le soleil, la vie et le mouvement...."

Et la vieille cité de Champlain a tressailli. Elle s'est senti rajeunir. Un esprit nouveau s'est emparé de son être, et a ravivé ses ambitions éteintes. Elle a ouvert ses murs, arraché ses portes de fer, élargi ses rues, aplani, balayé ses chemins. Elle a démoli ses vieilles constructions en ruines, et les a remplacées par des édifices modernes, le vieux collège des Jésuites par l'hôtel de ville, le château Saint-Louis par le château Frontenac.

Où il n'y avait rien, elle a élevé un manège monumental. Où il y avait des bicoques et des broussailles, elle a érigé son Palais législatif.

Sur tous les terrains vacants, elle a tracé des jardins ; et les mauvaises herbes ont fait place à des massifs de fleurs qui s'épanouissent et embaument.

Des églises et des maisons nouvelles ont surgi çà et là ; et la passion de bâtir et de renouveler s'est emparée de notre vieille cité au point d'alarmer tous les antiquaires.

Je ne suis ni antiquaire, ni très enthousiaste du progrès. J'aime les ruines, et je me réjouis en même temps de voir surgir de beaux édifices modernes. Les embellissements de Québec ont toute mon admiration, et cependant je m'afflige de voir disparaître les choses du passé. Explique qui voudra ces sentiments opposés : je ne puis moi-même que les constater.

Quand je vois que les vieilles maisons s'en vont, j'en éprouve des impressions contradictoires. Je me réjouis de les voir remplacer par de belles boutiques ou de somptueuses résidences. Mais en même temps je les regrette, les chères vieilles.

J'aimais les contempler avec leur unique étage, leur toit pointu et leurs épaisses murailles. "C'est bâti du temps des Français, me disait un vieux Canadien, et voyez comme c'est raide de comble."

Oui, je regrette ces vieilles demeures d'autrefois, en me disant qu'on n'en verra plus jamais de semblables. C'est un aspect du passé qui ne reviendra plus, un genre de construction qui a fait son temps, et qui semble maintenant ridicule, sans doute.

Mais nous aussi, nous sommes de vieilles charpentes qui seront bientôt démolies et remplacées par des jeunes. Seulement les jeunes nous ressembleront. Il en est autrement des maisons : les nouvelles seront différentes des anciennes.

L'œuvre de Dieu est immuable ; mais les œuvres humaines sont essentiellement variables. Le changement est un besoin de notre nature, et, si nous en avions le pouvoir, nous ferions aujourd'hui des hommes tout différents de ce qu'ils étaient dans les siècles passés.

Oh ! que nous aurions défiguré l'œuvre de Dieu, s'il nous l'avait permis.

En septembre dernier, je voyais des artistes américains, ou plutôt américaines — car c'étaient des femmes — qui s'étaient échelonnées dans la côte de la rue d'Auteuil, qui descend de l'Esplanade à la rue Saint-Jean, et qui peignaient à l'aquarelle la vieille boulangerie qui forme le coin des deux rues ; et je me disais : "Ces femmes ont du goût, voilà une relique du vieux Québec qui va bientôt disparaître, et dont nous ne verrons plus jamais la semblable."

Porte et rue Saint-Jean avant la démolition de la porte, laissant voir la vieille boulangerie.

Que de souvenirs elle porte sur ses épaules ! Elle en est tellement chargée qu'elle s'est enfoncée sous le sol ; et c'est en descendant deux degrés qu'on arrive du trottoir à son plancher. Que d'histoires elle pourrait nous conter du temps des Français ! Mais elle ne parle guère, et bientôt elle ne sera plus même un souvenir ; car, le sort en est jeté, Québec est en pleine renaissance, et sera bientôt une belle ville moderne.

Mais, en dépit du renouveau, Québec gardera son originalité et son cachet particulier. Elle ne sera jamais une ville comme une autre.

L'architecture de certaines maisons, et le langage que vous y entendrez si vous en franchissez le seuil, vous feront croire

que vous êtes en Angleterre. Mais quelques pas plus loin vous battrez l'asphalte d'un pas allègre en vous croyant à Paris.

En janvier, c'est Saint-Pétersbourg ; et, dans les belles nuits d'été, le silence et la rêverie des rues écartées et solitaires vous transporteront en plein Orient.

Je contemplais, il y a quelques jours, la porte Saint-Louis, si monumentale et si pittoresque, avec sa tour carrée flanquée d'une tourelle ronde et surmontée d'une flèche. C'était un soir serein de nouvelle lune, et la gracieuse fée qui avait accroché son croissant d'argent à la flèche de la tour, donnait au monument l'aspect d'une mosquée surmontée de son minaret. Il me semblait être en plein Alger, et je me demandais si le muezzin n'allait pas apparaître au sommet des créneaux, et chanter la prière de l'Islam : "*Allah! Allah! La ilou Allah!*"

La porte Kent n'est pas moins digne d'admiration ; et ces deux monuments nous empêchent de regretter les anciennes portes militaires. Sans doute elles étaient originales et curieuses à voir, avec leurs corps de garde, leurs guérites et leurs sentinelles rigides ayant toujours l'arme au bras, comme si notre ville eût été en perpétuel état de siège.

Mais aussi elles étaient fort gênantes, et, comme elles n'avaient aucune valeur artistique, il a bien fallu les démolir. Les nouvelles portes sont tout autres, elles sont toutes grandes ouvertes à la circulation, et elles sont des œuvres d'art. Les anciennes signifiaient : défense d'entrer. Les nouvelles disent : "Entrez, soyez les bienvenus."

Et le touriste ne peut s'empêcher d'être ravi, quand il peut embrasser dans une vue d'ensemble notre citadelle, nos remparts, nos bastions, nos portes monumentales, notre merveilleuse terrasse, nos jardins suspendus, nos palais et nos églises.

Mais il y a à Québec des choses que le touriste semble admirer encore davantage, et il a raison. Il y a ici des masures qui sont des bijoux, des décombres qui sont éloquents, des brèches qui s'écroulent avec art, des vieilleries qui sont jolies, des bicoques et des façades décrépites qui ont certain charme, des coins et des pignons discordants qu'on dirait avoir été faits en vue du pittoresque.

Pourquoi toutes ces choses, laides ailleurs, sont-elles belles à Québec ? C'est qu'elles ont ici une histoire. C'est que des esprits les habitent. C'est qu'elles ont des voix et parlent. C'est qu'elles pleurent un passé qui ne reviendra plus, et qu'il y a des larmes dans ces choses : *sunt lacrimæ rerum.*

Elles ne sont pas enveloppées de bandelettes et embaumées comme des momies, ni renfermées dans des sarcophages en bois de sandal. Elles étalent au soleil leur teint fané. Elles achèvent de mourir au grand air, ou bien elles sont définitivement mortes ; mais c'est ainsi qu'on les aime, non pas pour elles-mêmes peut-être, mais pour ceux qui les ont aimées et fréquentées, et dont elles nous parlent dans leur mystérieux langage.

Il y a là un mystère que personne ne peut approfondir, mais dont nous subissons l'irrésistible impression. Et c'est ce mystérieux rapport des esprits avec les choses qui explique pourquoi nous nous attachons si profondément à certains lieux, et pourquoi des peuples entiers se groupent autour d'un tombeau.

J'ai vu en Orient des villes et des villages arabes dont l'aspect est toujours le même. Ce sont des groupements de maisons en pisé, des cubes de boue séchée au soleil, posés sur le sol et sans fenêtres, avec une porte basse.

Mais au centre de ces groupes de couleur grise s'élève toujours une coupole blanche qui les domine. C'est une *Koubah*, c'est-à-dire le tombeau d'un marabout.

Voilà l'attraction mystérieuse, la raison d'être, l'âme de ces villages.

La cité de Champlain possède cette attraction mystérieuse : elle a été à la fois le berceau et le tombeau d'une race ; mais c'est un tombeau vivant.

II

Fortifications et terrasses

Nous croyons avoir démontré que notre ville est vraiment remarquable et belle au point de vue monumental, quand on l'embrasse dans une vue d'ensemble. Mais du moment que nous entrons dans l'étude des détails, elle rentre dans la catégorie des villes ordinaires : et si plusieurs de ses constructions ont leur caractère et leur beauté propres, qui excluent les comparaisons, un plus grand nombre ressemblent à celles des autres villes, et plusieurs leur sont inférieures.

Commençons par celles qu'on ne trouve pas ailleurs en Canada.

La citadelle, les remparts, les bastions reliés par des courtines, et les batteries rappellent une époque déjà ancienne et à jamais disparue. On considère volontiers ces colosses de pierre comme des fossiles d'un autre âge : et l'avenir dira si tout cela peut revenir.

Mais en attendant, c'est curieux à voir, et quand nous contemplons notre ville dans tout ce formidable accoutrement de guerre, debout sur sa montagne, couronnée de sa citadelle, et entourée de ses hautes murailles, elle nous apparaît comme l'antique Minerve debout au fronton du Parthénon, coiffée de son casque de guerre et la poitrine enserrée dans une cuirasse.

Dès sa naissance, la cité de Champlain a pris un aspect guerrier, et revêtu des armures. Ses premières fortifications datent de sa fondation même ; et le premier soin de Champlain, après s'être bâti une habitation, fut d'élever un fort à l'endroit même où s'élève aujourd'hui sa statue.

Montmagny le fit rebâtir en pierre, et y adjoignit un bastion et une enceinte.

Frontenac donna aux fortifications les proportions d'une citadelle, qui renfermait toute la haute ville d'alors ; mais les courtines qui reliaient les bastions étaient de simples clôtures de pieux soutenus par des terrassements.

Les vraies fortifications, qui durèrent jusqu'à la cession du Canada, ne furent commencées que dans les premières années du XVIIIe siècle, sous la direction de Chaussegros de Léry, et furent continuées par Le Mercier et Pontleroy, ingénieurs du gouvernement, suivant les plans préparés par le célèbre Vauban, commissaire général des fortifications sous Louis XIV.

En 1759 et 1760, elles furent très endommagées pendant les deux sièges de Québec.

Après la cession, et surtout en 1775, les Anglais firent les réparations les plus urgentes ; mais tous ces ouvrages étaient bien imparfaits et insuffisants. C'est en 1795, et dans les années qui suivirent, que le gouvernement anglais reprit et compléta l'œuvre colossale qui devait faire de Québec le boulevard de la puissance anglaise en Amérique.

C'est alors que la citadelle actuelle fut érigée, avec ses formidables revêtements en terre et en pierre, qui la masquent et la protègent, avec ses batteries dont les canons se cachent dans les embrasures des glacis, avec ses larges fossés, ses épaisses murailles percées de meurtrières, ses souterrains, ses portes secrètes, ses poudrières, ses arsenaux, et ses bastions menaçants dressés au bord du rocher coupé à pic et dominant le fleuve. C'est alors que toute l'enceinte des murs qui renfermait la haute ville, fut refaite avec de nouveaux bastions et de nouvelles portes, et que l'on compléta le système de défense en érigeant en dehors de la ville, du côté sud-ouest, les quatre tours Martello, que l'on ne considère plus que comme des curiosités archéologiques.

Il est bien probable que tous ces grands ouvrages qui composent nos fortifications seraient aujourd'hui d'une efficacité douteuse, tant s'est accrue depuis quelques années la puissance de l'artillerie. Mais ils sont intéressants et pittoresques, et je regretterais, pour ma part, de les voir démolir. Quand nos remparts ne

serviraient que de terrasses et de promenades publiques, ce serait encore utile, et surtout ce ne serait pas banal.

Le touriste en est convaincu, quand il a assez d'esprit pour les visiter. En suivre toutes les sinuosités est la plus jolie promenade que l'on puisse faire autour de la haute ville. Toute la ligne demi-circulaire des bastions est une suite de terrasses d'où la vue s'étend au loin, ici sur le fleuve, et là sur la rivière Saint-Charles et les campagnes environnantes. Ce sont des coins ravissants, propres à la rêverie et à l'amour, et le touriste y rencontre à chaque bastion, au milieu des canons, des couples qui évidemment ne s'entretiennent pas de guerre et de stratégie militaire.

Mais la plus vaste de toutes ces terrasses qui bordent nos fortifications, est la terrasse Dufferin. C'est une des beautés monumentales de Québec. Ses dimensions actuelles datent de 1879; mais depuis les temps reculés de Louis de Buade, il y a toujours eu une terrasse au bord de l'escarpement, en face de l'ancien château Saint-Louis.

La terrasse et le château Frontenac.

En 1838, lord Durham l'avait fait agrandir ; mais en 1878, lord Dufferin a réussi à faire exécuter les plans qu'il avait conçus pour donner à cette terrasse une étendue quatre fois plus grande. Elle ne fut terminée que l'année suivante (1879) et inaugurée par le marquis de Lorne et la princesse Louise. Elle reçut alors officiellement le nom de Dufferin, et les cinq kiosques qui y sont érigés furent nommés Victoria, Louise, Lorne, Frontenac et Plessis.

Cette terrasse est pour les Québecquois ce qu'était le Forum pour les Romains. C'est le lieu de rendez-vous de tout le monde. C'est là que circulent les nouvelles et les rumeurs, que les questions sociales, littéraires, politiques et religieuses se discutent.

C'est là qu'on vient voir arriver et partir les navires d'Europe. Avec quelle tristesse on voit s'éloigner les derniers de la saison ! Voici bientôt la fin de novembre ; c'est fini, ils ne reviendront plus qu'au printemps, ces grands oiseaux qui s'en vont vers de plus doux climats ! Mais avec quelle joie nous les revoyons au mois d'avril reparaître pimpants et pavoisés !

C'est de là qu'on assiste à toutes les fêtes nautiques, aux courses de yachts, aux mouvements des vaisseaux de guerre qui viennent nous visiter, à l'arrivée et au départ des grands personnages et des forces militaires.

C'est de là que tout Québec a pu voir récemment, avec un orgueil mêlé d'anxiété, plus d'un millier de Canadiens s'embarquer pour l'Afrique, leur dire adieu et leur souhaiter bon voyage, avec des démonstrations inoubliables et pleines de grandeur, qui ne sont possibles que dans notre ville, à cause de son site unique.

Notre terrasse n'est pas seulement un promenoir splendide ; c'est un salon où toute la société se rencontre et cause ; c'est un observatoire, c'est une salle de musique, c'est un lieu de flânerie, un fumoir, et une chambre d'étude. Les artistes y viennent esquisser des paysages. Les étudiants y préparent leurs examens, et les professeurs leurs cours.

Les jeunes filles y viennent caqueter ou coqueter ou lire des romans. Leur présence distrait souvent l'étudiant en droit, et embrouille un peu son étude de la procédure, qui devient alors

trop civile. Cela lui fait quelquefois confondre la cour où se rend la justice et une autre cour qui n'a rien de commun avec la chicane.

Le poète y cherche des inspirations, l'orateur y développe ses plus belles périodes ; l'avocat y ébauche ses plaidoiries, et le journaliste y collectionne des faits-divers, et des sujets d'articles sensationnels.

Enfin, la terrasse Dufferin est le centre de la vie sociale à Québec. Elle était cela, même avant la construction du château Frontenac ; mais il va sans dire que son caractère social s'est accentué depuis lors, et que ce château si pittoresque n'en est pas la moindre attraction.

A l'heure où j'écris, on construit une autre terrasse, ou plutôt une large véranda, suspendue au-dessus de l'abîme du fleuve, et dominant la terrasse Dufferin de plus de cent pieds, qui permettra au touriste de longer le mur de la citadelle, à l'extérieur, jusqu'à l'extrémité ouest du cap Diamant.

Les personnes nerveuses ou sujettes au vertige ne s'y aventureront pas ; mais celles qui ont la tête solide et les jarrets bien musclés iront s'y promener pour s'isoler davantage, pour avoir la sensation des hauts sommets et pour admirer de nouveaux points de vue.

III

LES PALAIS

Le Palais législatif

Notre Palais législatif est, après le château Frontenac, le plus bel édifice de notre ville, et le site qu'il occupe est des plus pittoresques.

De toutes les fenêtres de la façade principale et de celles du nord, le visiteur aura sous les yeux un panorama splendide : au

premier plan toute la plus belle partie de la ville, au second plan, la rivière Saint-Charles, le fleuve, Lévis, et l'île d'Orléans ; au delà, la côte de Beaupré, et toute l'immense chaîne des Laurentides.

Le terrain qui l'entoure est planté d'ormes, de chênes, d'érables, de bouleaux et d'autres arbres, au milieu desquels s'épanouissent des massifs de fleurs.

Ce palais forme un quadrangle régulier avec cour intérieure, et quatre façades, au centre desquelles projettent des pavillons, qui avec les saillies des angles rompent la monotonie et l'uniformité.

Le Palais législatif.

La tour centrale, qui s'élance de l'avant-corps, au centre de la façade principale, est de toute beauté. Elle se dégage de cette masse de pierre un peu écrasante, avec des allures de reine, et la couronne de fer qui la surmonte témoigne de sa souveraineté.

Tout le palais est une œuvre remarquable, qui fait le plus grand honneur à son architecte, M. Eugène Taché ; mais la tour centrale est son chef-d'œuvre.

Une seule chose me semble défectueuse dans les proportions de cet édifice : je regrette que l'avant-corps de la façade principale ne projette pas davantage, ou n'offre pas une saillie beaucoup plus prononcée, et qu'il n'ait pas un étage de plus que le corps principal de l'édifice.

Peut-être aussi les proportions de l'entrée d'honneur et du portique n'ont-elles pas toute l'ampleur voulue.

Mais c'est tout de même une façade imposante, et pour en compléter la beauté, je voudrais y adjoindre une double ou quadruple colonnade imitée de celle du Bernin à Rome, descendant du portique, et encerclant en hémicycle toute la fontaine dédiée aux races indiennes.

On ne saurait trop embellir et décorer cette façade de notre Palais législatif, car elle doit être notre Panthéon. Un grand nombre de niches y ont été pratiquées pour y élever des statues à nos grands hommes; et déjà l'on y peut admirer celles de Frontenac, de Montcalm, de Lévis, de Wolfe, d'Elgin, et de Salaberry.

Ces bronzes, exécutés par M. Philippe Hébert, sont superbes d'expression et d'attitude; mais son groupe de "la famille Indienne" qui couronne le portique de la fontaine, nous semble une œuvre vraiment supérieure.

Outre les statues de bronze, un grand nombre d'ornements, d'armoiries et de devises sculptés en relief dans la pierre décorent la façade principale du palais.

Enfin tout l'édifice est un monument d'architecture bien française, et ressemble beaucoup au palais des Tuileries.

Je ne saurais en décrire les détails d'exécution, non plus que les décorations intérieures et extérieures. Si cela vous intéresse, vous trouverez cette description très bien faite par M. Ernest Gagnon, dans un petit volume in-12 publié chez Darveau en 1897.

L'Hotel de Ville

L'architecture de notre Hôtel de Ville est simple, austère, et sans ornements. Mais c'est tout de même un très bel édifice, et quand on constate qu'il n'a pas coûté $150,000, on est émerveillé.

Sans doute, ce n'est pas un bijou à mettre dans un écrin comme l'hôtel de ville de Louvain. Ce n'est pas non plus un colosse de marbre dominant toute la ville, et pouvant presque la contenir, comme l'hôtel de ville de Bruxelles. Mais ses modestes

proportions sont harmonieuses ; et pour suppléer à l'ornementation, l'architecte a multiplié les saillies et les profils en relief. Son aspect architectural est particulièrement imposant et mouvementé quand vous le regardez du pied de la rue de la Fabrique. Toute cette façade nord est monumentale ; et sa petite tour octogone, son demi-donjon et sa haute tour carrée surmontée d'un beffroi forment une gradation pleine d'harmonie.

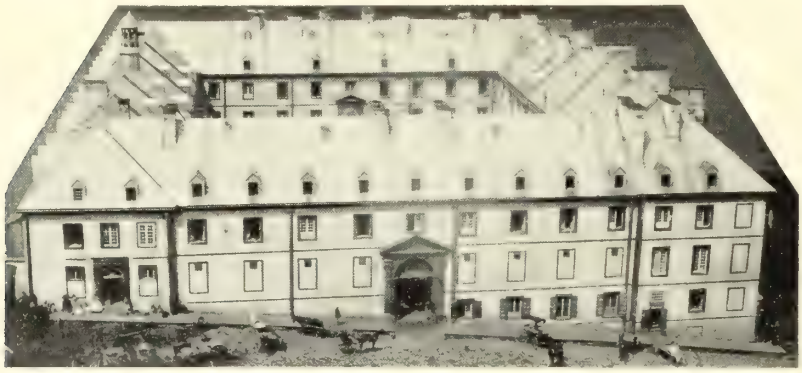

Ancien collège des Jésuites (devenu caserne en 1776).

Tout autour de l'édifice se dessinent des allées et des plates-bandes fleuries qui font ressortir la variété des façades et la sobriété de son style.

Notre hôtel de ville occupe un coin de terre historique, plein de souvenirs, et si les pierres qui composent ses murs pouvaient parler, elles nous raconteraient d'intéressantes histoires ; car un grand nombre ont fait partie du collège des Jésuites, fondé en 1635 par René de Rohaut, marquis de Gamache.

Notre maire, l'hon. M. Parent, a évoqué ces souvenirs dans le remarquable discours qu'il prononça lors de la pose de la pierre angulaire, le 15 août 1895.

" Nous sommes ici, disait-il, sur l'emplacement de l'ancien collège de Québec, fondé et dirigé par les révérends Pères Jésuites, le plus ancien sanctuaire de la science et des lettres dans le nouveau monde ; et nous sommes à deux pas du séminaire de Québec, cet autre monument élevé à la gloire de l'éducation, qui, avec le collège des Jésuites, s'est partagé pendant deux siècles la tâche d'élever et d'instruire la jeunesse de notre pays.

" En face de nous se dresse la vénérable basilique de Notre-Dame, cette église de Québec, la mère et l'aïeule des cent diocèses qui se partagent aujourd'hui l'Amérique du Nord.

" Eh bien, messieurs, je suis heureux de le constater, à

Québec, comme dans les vieilles capitales de l'Europe, nous allons avoir l'hôtel de ville en face de la vieille cathédrale : la maison du peuple en face de la maison de Dieu. Et ici, comme là-bas, nous subirons le charme du symbolisme caché dans ces deux termes mis en présence l'un de l'autre..."

C'est d'ici que partaient les héroïques missionnaires qui allaient évangéliser les tribus sauvages, et qui accompagnaient les découvreurs dans leurs lointains voyages. A l'est, à l'ouest, au nord et au sud, ils rayonnaient dans toutes les directions, s'enfonçant dans les solitudes et les forêts, côtoyant les grands lacs en canot d'écorce, remontant les rivières, sans autres armes que leur crucifix, et cherchant partout des infidèles à convertir à la vraie foi.

C'est ici qu'ils revenaient — quand ils revenaient — rétablir un peu leur santé ébranlée, retremper leurs forces dans la prière, rendre compte de leurs travaux, de leurs succès et de leurs déboires, et se perfectionner dans l'étude des langues sauvages.

Mais quelquefois ils ne revenaient pas, et dans la saison suivante on apprenait qu'ils avaient été martyrisés par les Indiens.

Hôtel de Ville.

C'est ici que ces hommes, que l'on considère encore comme les premiers éducateurs du monde, enseignaient à nos ancêtres les langues, les lettres et les sciences.

Mais, un jour, ces murs qui avaient entendu tant de leçons savantes, tant d'éloquentes prédications, et tant de saintes prières, devinrent silencieux. L'illustre "Société de Jésus" ayant été supprimée, le gouvernement s'empara de ses biens. C'était en 1776.

La chapelle fut transformée en église protestante, puis en dépôt de provisions, et le collège devint une caserne.

On sait comment cette propriété passa du gouvernement impérial au gouvernement du Canada, et de celui-ci au gouvernement de la province de Québec ; et l'on sait également que, après avoir payé aux Jésuites une indemnité pour la spoliation dont ils se plaignirent pendant de longues années, le gouvernement de Québec vendit ce terrain à la cité de Québec, le 2 novembre 1889.

Une des conditions de cette vente était que la ville construirait un hôtel de ville sur l'emplacement de l'ancien collège, dans les cinq années qui suivraient. Il y avait déjà cinq à six ans que cette construction était projetée.

En janvier 1890, la cité de Québec paya le prix stipulé ($20,000) et prit possession du terrain. Elle en détacha des lisières pour élargir les rues de la Fabrique et de Sainte-Anne, et pour ouvrir une rue nouvelle très large en arrière de l'édifice à construire.

Quatre ans s'écoulèrent encore à discuter les détails, les plans et le coût probable de l'entreprise.

Enfin, à la fin de novembre 1894, furent signés les contrats, et le 15 août 1895 eut lieu la pose de la première pierre avec une grande solennité.

Juste treize mois après, le 15 septembre 1896, le nouvel hôtel de ville était terminé, et solennellement inauguré. Cette date est importante, car elle a marqué le commencement d'une ère nouvelle, et un véritable réveil de la cité de Champlain, qui depuis lors a progressé dans des proportions remarquables.

A cette occasion, notre digne maire fit encore un très beau discours. Il proclama que l'érection de ce monument par tous

ceux qui y avaient pris part n'avait pas été seulement une œuvre d'activité, mais une œuvre d'amour. Il évoqua de nouveau les souvenirs du passé, et dit qu'il aimait " notre vieux Québec, tel qu'il est, avec la poussière de ses rues et la décrépitude de ses édifices ; " et il proclama " son intention bien arrêtée de lui conserver sa physionomie particulière, tout en cédant aussi largement que possible aux exigences du progrès moderne. "

Enfin il termina en disant : " Nous avons un héritage précieux de traditions et de souvenirs. Tout en le gardant avec amour, nous n'avons pas renoncé à l'ambition de rendre notre cité riche des biens de la terre. Nous la voulons grande, prospère, croissant en population, en opulence, en bien-être pour sa population industrielle, de manière à être capable de rivaliser avec les cités sœurs qui nous environnent. Pour cela, il nous faut unir ensemble les deux rives de notre fleuve près de Québec. Il nous faut la réalisation du rêve de tous les habitants de Québec : la construction d'un pont, afin que dans la lutte qui se poursuit pour conquérir la suprématie commerciale et industrielle dans la vallée du Saint-Laurent, la bonne ville de Québec soit sur un pied d'égalité avec ses rivales. "

Ce rêve de la cité de Québec n'est pas encore réalisé, mais il est en voie de l'être ; et, en attendant, elle est très fière de son bel hôtel de ville.

Chateau Frontenac

Il est vraiment beau ce château, et plus on le voit, plus on l'admire. Tout le monde sait qu'il est bâti à l'endroit où s'élevait autrefois le château Saint-Louis. Or ce site n'est pas seulement d'une beauté incomparable : c'est le plus intéressant par ses souvenirs historiques, par les événements dont il a été le théâtre et par les illustres personnages qui y ont vécu jusqu'à nos jours.

Dans un livre très bien fait et des plus intéressants, intitulé *le Fort et le château Saint-Louis*, M. Ernest Gagnon a recueilli tous les souvenirs qui se rattachent à ce lieu si éminemment historique ; et ce qui prouve à quel point il a été le centre de

notre vie sociale, et même nationale, c'est que cette histoire du château Saint-Louis est presque l'histoire de Québec.

C'est une compagnie dont M. Thomas-G. Shaughnessy est le président, qui a bâti le château Frontenac, et c'est M. Bruce Price, un architecte de New-York, qui en a fait les plans et dirigé la construction.

Evidemment, cet artiste n'est pas le premier venu. Il a su s'inspirer du site et du caractère de notre ville, et son œuvre est en harmonie avec l'un et l'autre.

" C'est un éclectique," dit M. Gagnon : " et il y a dans son château, du moyen âge, de la renaissance française, et de la renaissance allemande. "

" Il a voulu dans les principales parties de cet édifice rappeler un château du moyen âge : de là le donjon garni de mâchicoulis, la tour hexagone flanquée d'échauguettes, les toits pointus, les bâtiments aux faîtes inégaux, simulant des constructions de dates et de destinations différentes.

" D'autre part, les décorations de l'entrée principale, le porche avec sa gracieuse colonnade et sa voûte cintrée, les motifs d'ornementation du pavillon, du campanile, etc., etc., sont de pur style renaissance. "

M. Gagnon regrette que la tour principale ne soit pas plus élancée, et n'émerge pas d'une vingtaine de pieds au-dessus de la toiture. Je suis du même avis, et je retrouve le même défaut, mais moins sensible, dans la belle tour ronde de l'aile nouvelle.

Si elles avaient toutes deux un étage de plus, on verrait leurs têtes sveltes et gracieuses s'élancer vers les hauteurs.

C'est le défaut principal de la plupart de nos édifices, de ressembler à ces apoplectiques dont les têtes sont enfoncées entre les épaules.

Mais notre château n'en est pas moins un édifice admirablement beau. Ses proportions sont harmonieuses, et les dispositions des divers corps sont d'une rare variété. Toutes ses inégalités charment le regard, et forment un tableau d'ensemble dont chaque détail est un effet d'art.

Faites-en le tour à l'extérieur, puis à l'intérieur de la cour, et ce qui vous étonnera, c'est l'inépuisable variété de composition, de style et d'ornementation.

Il y a deux porches : tous deux sont complètement différents. Il y a je ne sais combien de tours et de tourelles, d'avant-corps,

Château Frontenac (vu de l'université Laval).

de saillies, d'angles et d'ouvertures, mais tout est dissemblable et harmonieux. Pas de platitude, pas d'uniformité. Partout des différences de formes et de proportions qui rompent la monotonie. Partout du relief.

Le Palais archiépiscopal

Entre cour et jardin, pignon sur rue, il s'élève simplement, avec des proportions modestes mais convenables. Sa façade en belle pierre de taille offre au regard trois étages de fenêtres bien encadrées, avec un fronton fortement dessiné, et un joli portique sans prétention formé de quatre colonnes qui font saillie.

On retrouve à l'intérieur la même simplicité. Au rez-de-chaussée une antichambre, des parloirs, une chapelle, des bureaux et quelques chambres. Au premier étage, un grand passage, orné de peintures et de photographies romaines, plusieurs chambres à coucher, une bibliothèque, et le grand salon de réception. Il est richement meublé, et contient une vraie galerie de portraits historiques.

Deux grandes toiles, exécutées par des peintres italiens, représentent Grégoire XVI et Léon XIII. D'autres tableaux plus petits font revivre sous nos yeux les évêques et archevêques de Québec depuis monseigneur de Laval jusqu'à nos jours. Plusieurs sont loin d'être des chefs-d'œuvre ; mais on comprend aisément quel puissant intérêt ils offrent tout de même, quand on songe au rôle important que la plupart ont joué dans notre histoire.

Archevêché.

Les trois derniers grands portraits qui figurent dans cette galerie sont ceux du cardinal Taschereau, de Mgr l'archevêque Bégin, et de Mgr Marois. Ce sont vraiment des œuvres d'art, dues au pinceau de M. Wickenden. Tous trois sont vivants, et d'une ressemblance parfaite. Le coloris est riche, mais n'a rien d'exagéré. Il n'y a rien de heurté dans les compositions de cet artiste. Toutes ses couleurs sont fondues harmonieusement. Il a le secret d'idéaliser ses figures, tout en gardant le sentiment du vrai, et il imprime dans leurs physionomies la vie physique et intellectuelle.

Ce palais, qui est le troisième, est de construction récente. Il date de 1844, et ce n'est qu'en 1895 qu'on l'a embelli, en agrandissant son jardin, en construisant ses élégantes barrières, et en décorant d'une jolie façade d'ordre dorique l'aile du fond qui le relie à la cathédrale.

Le second évêché de Québec occupait le magnifique jardin qui s'étend au sud de la rue, en face de celui du séminaire ; il fut acheté par le gouvernement qui le transforma en parlement. Quant au premier, il se trouvait au côté ouest du presbytère actuel, touchant à la fois au chevet de la cathédrale et au premier grand séminaire. Nous raconterons leur histoire plus loin, en décrivant "Québec archéologique."

Le Palais de justice et la Prison

Il est assez curieux d'observer que presque tous les édifices publics de notre vieille ville sont de construction récente. Ainsi en est-il de notre Palais de justice, qui date de 1887.

Mais l'endroit qu'il occupe a des souvenirs judiciaires très anciens, car c'est là que s'élevait la Sénéchaussée vers 1663, et le Conseil souverain y siégea subséquemment pendant quelques années.

Plus tard, et jusqu'à la conquête, la justice fut administrée dans le palais de l'intendant, et l'emplacement de l'ancienne sénéchaussée devint la propriété des Récollets.

En 1681 ils y bâtirent leur couvent, et en 1693 une belle église "dont le clocher," dit M. Ernest Gagnon, "s'élevait au point précis où se trouve aujourd'hui l'entrée principale du Palais de justice."[1]

Après la conquête de 1763, le gouvernement s'étant emparé de la plus grande partie du collège des Jésuites, y installa les tribunaux. Mais en 1796 l'église et le couvent des Récollets furent détruits par un incendie, et en 1800 les biens de l'ordre

1. Rapport du Commissaire des Travaux publics de 1897.

tombèrent en déshérence par suite de la mort du dernier commissaire récollet.

Alors le gouverneur s'empara de leur terrain, et y fit bâtir un palais de justice qui a subsisté jusqu'en 1873 ; un incendie le réduisit en cendres.

Les tribunaux furent transférés à l'ancien hôpital militaire, entre la rue Saint-Louis et l'avenue Sainte-Geneviève.

Enfin, le 21 décembre 1887, le palais de justice actuel fut inauguré.

La configuration du terrain en a gêné la construction ; mais il y a gagné peut-être une certaine originalité qu'il n'aurait pas sans cela. Les deux corps de l'édifice, dont l'un fait face à la Place d'Armes, et l'autre à la rue Saint-Louis, sont reliés ensemble à angle droit par un avant-corps formant portique, dans lequel s'ouvre la porte principale, et dont le faîte, prenant la forme d'une tour, domine tout l'édifice.

Il est solidement construit en larges blocs de belle pierre, et l'architecture ainsi que l'ornementation sont de style renaissance.

L'intérieur est commodément divisé, confortablement aménagé, et suffisamment vaste pour y loger les tribunaux civils, criminels, et d'amirauté, ainsi que les bureaux d'enregistrement, du shérif, et des officiers et employés de toutes les cours.

Le complément nécessaire du palais de justice est une prison, comme la sanction est le complément nécessaire de la loi. Dans l'un on constate les crimes, et on désigne les coupables ; dans l'autre on les châtie.

La plus ancienne prison érigée à Québec, d'après M. Ernest Gagnon, occupait l'encoignure des rues Saint-Louis et des Carrières, où sont aujourd'hui les maisons de MM. Dunbar et Jones.[1]

Plus tard, vers la fin du régime français, la prison était située en arrière du palais de l'intendant, sur l'emplacement appelé le "Parc au bois."

De 1784 à 1810, on interna les prisonniers pendant deux ans dans quelques pièces vacantes du couvent des Récollets, et,

1. Rapport du Commissaire des Travaux publics de 1898.

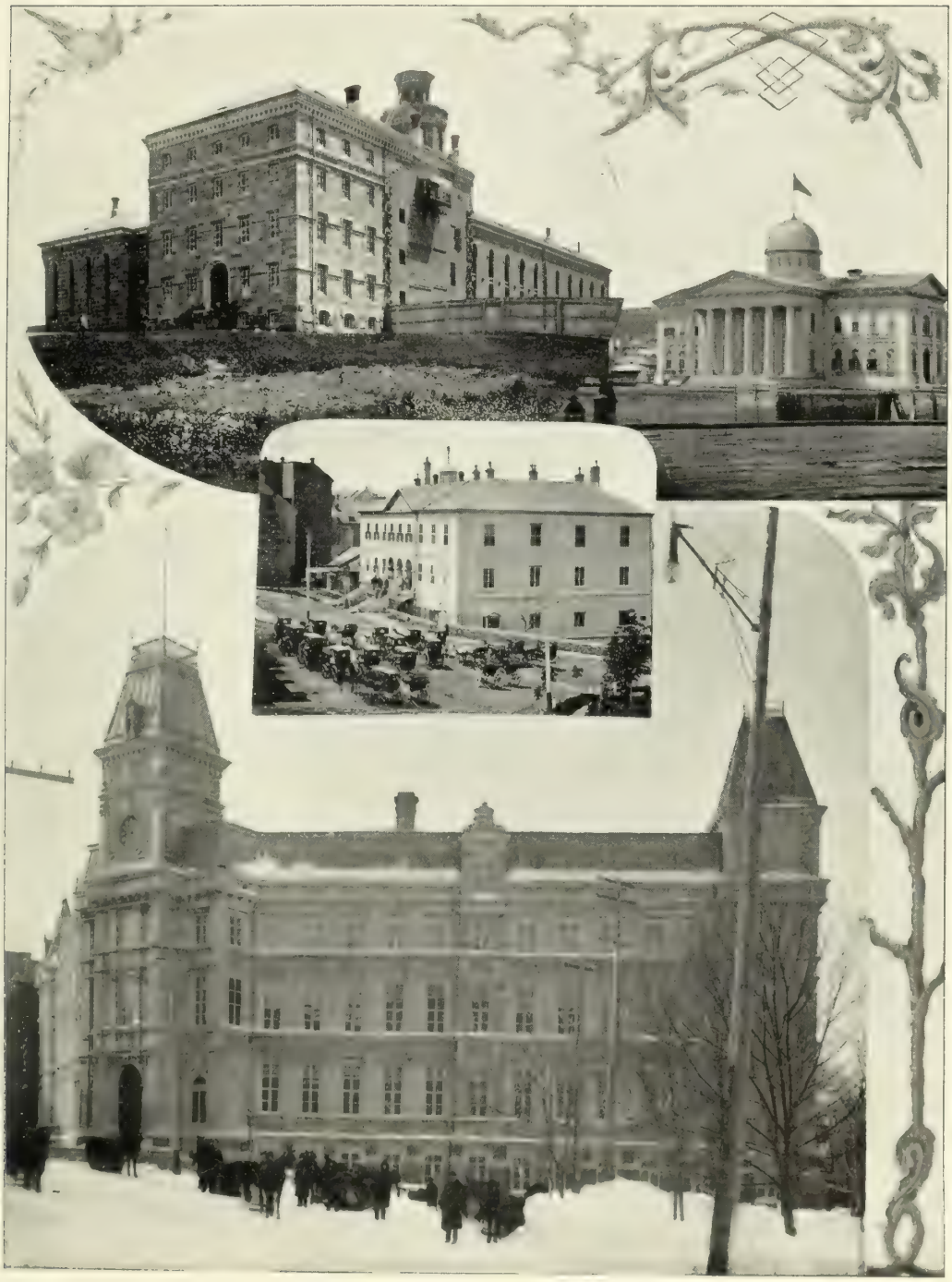

LA PRISON.

LA DOUANE.

ANCIEN PALAIS DE JUSTICE.

LE PALAIS DE JUSTICE ACTUEL.

les années suivantes, dans les dépendances de l'arsenal, près de la porte du Palais.

En 1810 fut érigée la prison qui a servi jusqu'en 1867, et qui est devenue depuis lors le collège Morrin, rue Saint-Stanislas.

Au-dessus de la porte principale on lisait cette inscription : *Carcer iste bonos a pravis vindicare possit.* "Puisse cette prison venger les bons de la perversité des méchants !"

Plusieurs exécutions capitales eurent lieu en cet endroit.

La nouvelle prison, commencée en 1861 et terminée en 1867, est située sur les Plaines d'Abraham, à quelques pas de l'endroit où Wolfe fut tué.

C'est le premier édifice public que l'on aperçoit sur les hauteurs de Québec, quand on y arrive par le fleuve en venant de l'ouest.

C'est un bloc de pierre de taille, à parements bosselés, très imposant, formé d'un corps principal à trois étages et de trois ailes, d'architecture sévère sans ornements, de vastes proportions et surmonté d'une tour hexagone assez bizarre.

Le site en est admirable, et nos prisonniers peuvent se vanter d'habiter le plus bel endroit du monde, en même temps que le plus sain, le plus ensoleillé, le plus baigné d'air pur, de vent frais, de parfums.

On est tenté d'envier leur sort, quand on visite ce coin idéal des Plaines d'Abraham.

Mais plus la nature y est belle, plus le prisonnier doit regretter sa liberté. Lorsque, à travers les barreaux de sa cellule, il aperçoit ce splendide paysage, ce beau fleuve Saint-Laurent qui coule à ses pieds, ces gazons verts qui symbolisent l'espérance, ces arbres et ces fleurs qui embaument l'atmosphère, ces promeneurs qui circulent en liberté dans ces lieux historiques, ne doit-il pas pleurer en songeant qu'il est privé de ces biens par sa faute ?

Et l'aspect de cette prison n'est-il pas plus lugubre quand on regarde cet Eden qui l'entoure ?

Au pied de la jolie colline où s'élève le sombre édifice, aux fenêtres grillées de fer, un autre objet attire le regard et fait rêver

tristement : c'est une colonne tronquée, surmontée d'un casque de guerre traversé par une épée et dont le piédestal porte cette inscription :

HERE DIED
WOLFE
VICTORIOUS
SEPTEMBER 13TH,
1759.

IV

LES ÉGLISES

LA BASILIQUE

La cathédrale catholique, dédiée à la sainte Vierge, sous le vocable de la Reine des Anges, est la plus ancienne église de Québec ; car les chapelles de Champlain et de Notre-Dame de la Recouvrance, qui lui étaient antérieures, sont depuis longtemps disparues.

Il y a précisément deux siècles et demi qu'on y célébra la messe pour la première fois. C'était en 1650, et la construction avait été commencée en 1647. Pendant sa longue existence, elle a partagé les malheurs de la vieille cité de Champlain, et subi bien des changements. Elle avait à l'origine la forme d'une croix latine, et une seule nef, longue de cent pieds et large de trente-huit, avec un transept.

En 1687, elle fut allongée par le portail, que l'on surmonta de deux tours carrées, dont une seule fut couronnée d'un beffroi.

Un siècle après sa fondation, de 1745 à 1748, on la reconstruisit en grande partie, d'après les plans de M. Chaussegros de Léry, en y ajoutant des bas côtés qui ont formé les nefs latérales actuelles, et en perçant les murs de grandes ouvertures à

LA BASILIQUE.

plein cintre, de manière à les transformer en deux rangées de lourds piliers.

Pendant le siège de Québec, en 1759, elle fut malheureusement incendiée par les bombes des navires anglais ; et ce ne fut qu'en 1768 qu'on put la rebâtir en conservant les vieilles murailles. Mais le sanctuaire fut un peu allongé, de manière à donner à la vénérable cathédrale ses dimensions actuelles, c'est-à-dire une longueur de deux cent seize pieds, et une largeur de quatre-vingt-quatorze.

Intérieur de la Basilique.

Enfin, en 1843, on ajouta au portail un revêtement en pierre de taille, et l'on refit l'élégante lanterne du vieux clocher telle qu'elle était avant 1759. C'est depuis 1874 qu'elle est basilique mineure.

En général, les artistes trouvent son portail un peu lourd ; mais on admire beaucoup la forme svelte de son vieux clocher, et ses deux lanternes superposées, légères, délicates, aériennes. L'intérieur est spacieux et ne manque pas de majesté. Il se divise en trois grandes nefs, séparées par d'énormes piliers carrés.

Au premier coup d'œil, ces piliers étonnent, et l'on se demande comment on a pu leur donner de pareilles dimensions. Mais on comprend leur raison d'être dès qu'on se rappelle que la nef centrale était toute l'église primitive, et que les deux nefs latérales ne sont que des bas côtés construits subséquemment.

L'épaisseur des murs de l'église primitive, dans lesquels il a fallu pratiquer de grandes baies à cintre romain, a rendu inévi-

table la lourdeur des piliers. Il fallait bien d'ailleurs leur conserver assez de force pour soutenir toute la maçonnerie de l'étage supérieur de la nef centrale, car les nefs de côté n'ont qu'un étage, mais la grande nef du milieu en a deux, avec des arcades suspendues aux murs entre les deux étages.

C'est l'élévation de cette nef qui fait sa beauté. La voûte blanche et dorée plane à une grande hauteur, pleine de lumière et de sérénité.

Un baldaquin doré un peu massif, mais bien découpé et sculpté, soutenu par des anges, forme un couronnement élégant au maître-autel, qui a la forme d'un palais à coupoles.

Plusieurs autres autels s'élèvent dans différentes parties de l'église. Celui de la nef de droite est dédié à la sainte Famille, et celui de gauche à sainte Anne. A la nef de gauche est attenante une chapelle du Sacré-Cœur, qui est un bijou. Son bel autel en marbre, son parquet brillant, ses fresques et ses décorations, sa belle statue qui domine l'autel dans une niche toute lumineuse, et son riche balustre en font un monument à part.

Deux autres chapelles touchent aux deux vestibules de l'église. L'une est consacrée à Notre-Dame de Pitié et l'autre à saint Joseph ; on est tenté de l'assimiler à la loge du concierge dans la maison de Dieu. Les femmes s'arrêtent à celle-ci pour demander à saint Joseph de bénir leurs familles, et les mères s'agenouillent devant l'autre pour pleurer sur leurs fils. Toutes deux sont ornées de peintures qui malheureusement manquent de lumière. Il y a dans la basilique des tableaux de grand prix appendus aux murs, et surtout un Van Dyck qui est un pur chef-d'œuvre et qui représente Jésus sur la croix.

Elle est riche en reliques et en tombeaux, hélas ! Des inscriptions nombreuses énumèrent les reliques que renferme son trésor ; et d'autres font connaître les morts illustres qui dorment dans sa crypte.

Comme toutes les grandes églises, la basilique est une image d'un ciel peuplé de saints. Ce n'est pas le château solitaire d'un Dieu terrible, invisible et mystérieux ; c'est le palais hospitalier d'un grand monarque, rempli de serviteurs fidèles et dévoués qui font toujours bon accueil à tous les visiteurs.

Dès que vous en avez franchi le seuil, vous apercevez à droite le vrai gardien de la maison, saint Joseph, continuant le rôle effacé qu'il remplissait à Nazareth. Il est le grand silencieux, mais son bon regard semble vous dire : "Soyez le bienvenu dans ma famille, et avancez sans crainte ; la Mère et l'Enfant sont là prêts à vous recevoir."

En effet, dans la nef latérale de droite vous apercevez, au-dessus de l'autel, la Sainte Famille, représentée dans une halte de voyage en Egypte. Voyageur vous-même dans le désert de la vie, arrêtez-vous à cette oasis, et mêlez-vous à ce pèlerinage des plus saints personnages que le monde ait connus.

Allez ensuite vous agenouiller dans la nef du centre, entre le Crucifix, de Van Dyck, et la Nativité, d'Annibal Carrache, et mesurez, si vous le pouvez, la distance et le contraste qui séparent le commencement et la fin de la vie humaine.

Puis, vous ferez connaissance avec les éminents personnages qui vous entourent, et qui sont prêts à soumettre vos suppliques au grand Roi, le maître de céans.

Vous avez laissé derrière vous deux thaumaturges merveilleux, gloires de la vie monastique : saint François d'Assise et saint Antoine de Padoue. A votre droite, brillent les deux gloires de la Compagnie de Jésus : saint Ignace et saint François Xavier. A gauche, deux pères de l'Eglise nous présentent leurs immortels ouvrages d'apologétique chrétienne : saint Ambroise et saint Augustin. En face, groupés auprès du maître-autel, saint Pierre, saint Paul, saint Joseph et saint Louis, roi de France ; plus haut, deux statues allégoriques de la foi et de la religion ; plus haut encore, la Reine de ce palais étendant son sceptre au-dessus des anges, pliant le genou devant elle ; et enfin dans les hauteurs de la voûte, *in altissimis*, Jésus-Christ porté sur des nuées, venant juger le monde.

Tel est le personnel dont l'auguste souverain a composé sa cour, et je vous laisse le soin de faire la comparaison avec les courtisans et les princes qui entourent les plus brillants monarques de la terre.

Notré-Dame des Victoires

Lorsque, du haut de la terrasse, on cherche des yeux l'endroit où fut bâtie "l'Abitation de Québec," premier germe de la cité de Champlain, grain de sénevé de la Nouvelle-France, on voit émerger des magasins de la basse ville un humble clocher et une petite église, aux murs de laquelle s'adossent des boutiques.

C'est bien là, sur une pointe qui s'avançait dans le fleuve, que le fondateur de Québec érigea sa première demeure.

Mais il n'en est rien resté, et la chapelle de Champlain n'était pas à côté de "l'Abitation," mais à la haute ville, probablement à l'endroit où s'élève aujourd'hui le bureau de poste.

La petite église de la basse ville connue sous le nom de Notre-Dame des Victoires est bien postérieure à Champlain, car elle date de 1688; mais on la croirait plus vieille que son âge, et si modeste qu'elle soit, elle est très originale et intéressante.

Elle renferme de vieux tableaux dont les auteurs sont inconnus: à droite une "descente de croix," et à gauche "Jésus portant sa croix" et rencontrant son auguste Mère et sainte Véronique. Un badigeonneur quelconque les a nettoyés, retouchés, et gâtés, mais ils sont encore d'un réalisme saisissant.

Dans la chapelle dédiée à sainte Geneviève, deux toiles représentent la célèbre vierge de Nanterre, entourée des moutons de son père qu'elle gardait. Mais dans l'un des deux tableaux elle file sa quenouille, et dans l'autre elle feuillette un livre dans une solitude, non loin de Paris, qu'on aperçoit dans un second plan.

L'autel est très curieux, et rappelle à la fois le caractère militaire de la ville et les victoires de Notre-Dame. Il représente une citadelle formée de tours crénelées, reliées entre elles par des remparts également couronnés de créneaux, et percés de meurtrières. Quinze tours et tourelles groupées et superposées, font un ensemble harmonieux, et la tour centrale, qui domine les autres et qui porte la statue de Notre-Dame des Victoires, s'appelle la tour de David, *Turris Davidica.*

NOTRE-DAME DES VICTOIRES.

L'histoire de cette église est résumée dans les inscriptions de ses murs. Sa fondation y est consignée dans des termes qui en font un événement : car ils rappellent que c'est sous le ponticat d'Innocent XI, sous le règne de Louis XIV, pendant l'épiscopat de François de Laval, et alors que le marquis de Denonville était gouverneur de la Nouvelle-France, que la première pierre fut posée.

Elle fut dédiée alors à l'enfant Jésus. Mais elle était à peine terminée et ouverte au culte, que l'amiral Phipps parut devant Québec avec sa flotte formidable destinée à l'anéantir.

Le comte de Frontenac avait remplacé M. de Denonville, et l'on connaît les péripéties de ce siège mémorable. Le bombardement de la ville dura plusieurs jours, et le danger de la colonie était imminent. Les dames de Québec, très alarmées, supplièrent la sainte Vierge de délivrer leur ville, et firent vœu d'aller en pèlerinage à l'église de la basse ville. Trois jours après, Phipps leva le siège, et toute la population célébra sa délivrance par de grandes fêtes religieuses et des processions.

La petite église reçut à cette occasion le nom de Notre-Dame de la Victoire.

Louis XIV fut si heureux d'apprendre ce triomphe, qu'il fit frapper une médaille pour en perpétuer le souvenir. On en voit le dessin reproduit en peinture au-dessus de l'autel actuel de l'église. C'est un petit tableau original et naïf.

La France victorieuse y est représentée assise sur des trophées et des drapeaux au pied de deux arbres du pays ; un castor va se réfugier auprès d'elle, et le dieu sauvage du fleuve épanche son urne aux pieds de la France, qu'il contemple avec admiration. On y lit cette inscription latine : *Kebeka liberata M.D.C.X.C.*, et en exergue : *Francia in novo orbe victrix.* "Québec délivré, 1690. La France victorieuse dans le nouveau monde." [1]

Vingt et un ans après, Québec fut menacé d'un nouveau danger. Une flotte anglaise formidable, commandée par l'amiral Walker, entra dans le fleuve en destination de Québec, et pour en faire le siège.

1. Dr Dionne, *Notre-Dame des Victoires*, p. 17.

Mais une brume épaisse enveloppa les navires, et un grand nombre allèrent se briser sur l'île aux Œufs. Les Québecquois y virent une nouvelle intervention de la Providence, et le pèlerinage annuel qu'ils faisaient depuis vingt ans à Notre-Dame de la Victoire prit des proportions plus solennelles et plus imposantes cette année-là (1711).

On modifia encore le titre de l'église en remplaçant "de la Victoire" par "des Victoires," et elle a toujours porté depuis lors le nom de Notre-Dame des Victoires. La date (1711) et l'événement sont rappelés dans un second petit tableau du même genre que le premier, au-dessus de l'autel, à droite de la statue de la sainte Vierge. Les vaisseaux de l'amiral Walker y sont représentés, ballottés et à demi-submergés par les vagues en furie, au milieu d'une nuit sombre, et l'ange gardien de la Nouvelle-France, planant au-dessus, semble les foudroyer. Inscription : *Deus providebat.* L'église de 1688 subsista jusqu'en 1759, mais alors les bombes de Wolfe l'incendièrent. Ce fut une vraie désolation pour les citoyens de la basse ville. Le temps des victoires était passé.

Mais les murs étaient restés debout, et, quand la guerre fut terminée, on se mit à l'œuvre pour reconstruire le temple aimé. En 1765, il était rouvert au culte.

Quelques années après, on termina l'intérieur ; et depuis lors, ce sanctuaire, qui rappelle de si glorieux souvenirs, a été témoin de bien des fêtes, et est un lieu de pèlerinage très fréquenté. On a célébré son deuxième centenaire, en 1888, avec une grande solennité.

Le trésor de l'église comprend de précieuses reliques et de nombreux ex-voto. L'un de ces derniers est un tableau placé près de la porte ; il est bien loin de faire honneur à l'artiste, mais il témoigne de la foi du donateur, qui avait sans doute été sauvé d'un naufrage.

Il représente la mer agitée, où voguent plusieurs navires dont l'un arrive au quai, et sur le quai même on lit cette inscription : "Ex-voto. — L'*Aimable Marthe*, commandée par le capitaine Maurice Simonin, 1747."

Chapelle du Séminaire

On sait que l'ancienne chapelle du Séminaire a été détruite par un incendie en 1888. Elle n'avait rien de remarquable au point de vue architectural ; mais elle contenait des tableaux de grande valeur artistique, que le feu a malheureusement consumés.

La nouvelle chapelle est fort modeste à l'extérieur ; mais la décoration intérieure en fait un des sanctuaires les plus élégants et les plus agréables à l'œil que l'on puisse voir. Par le style, elle est entièrement romane ; mais la matière première employée dans la décoration constitue une innovation.

En effet, tous les revêtements des murs, des voûtes, des pilastres, des colonnes, ainsi que les moulures et les sculptures, sont en zinc bosselé et peint. Les autels seuls, au nombre de dix, sont en marbre ; et les boiseries qui recouvrent les murs jusqu'à la hauteur des fenêtres, sont en cerisier rouge. Le balustre est en cuivre doré et marbre blanc.

Elle est partagée en trois nefs sans transept ; et le chœur, formant un rond-point, est un peu plus élevé et beaucoup moins large que les nefs.

Un jubé presque entièrement occupé par un grand et bel orgue, et deux galeries latérales, sont supportés par des arcs à plein cintre et par des piliers massifs qui séparent la grande nef des petites.

Au-dessus des galeries est alignée la colonnade qui soutient les voûtes à caissons richement décorés. Toutes les colonnes sont de même style, avec des chapiteaux très fouillés, qui naturellement n'ont pas la perfection de la véritable sculpture.

Certains connaisseurs prétendent que les petites colonnes au-dessus des galeries n'ont pas de raison d'être, et sont des hors-d'œuvre ; mais on soutient, d'autre part, qu'elles étaient nécessaires pour la régularité des arcs à plein cintre, et pour donner plus de relief aux petites voûtes.

La balustrade du jubé et des galeries paraîtrait trop massive sans les décorations. Mais elle est si richement décorée et si brillamment peinte, qu'elle est très élégante et semble légère.

La principale richesse de cette chapelle consiste dans sa belle collection de reliques, et dans ses dix autels, qui sont tous en marbre. Le maître-autel, dédié à la sainte Famille, est monumental et de belles proportions. Il remplit bien le chevet du sanctuaire ; et au-dessus de ses jolies colonnettes et de ses panneaux en marbre de couleur, il porte un groupe superbe en stuc, représentant la sainte Famille. Les neuf autres autels rangés dans les nefs latérales sont dédiés au Sacré-Cœur, à sainte Anne, à saint François de Sales, à saint Antoine de Padoue, à saint Charles Borromée, à saint Thomas d'Aquin, à saint Louis de Gonzague, à saint Jean-Baptiste et aux saints Anges.

La décoration sculpturale et la peinture de la nef sont tout ce qu'il y a de plus brillant et de plus conforme au goût moderne. Il est impossible de ne pas admirer la fraîcheur du coloris et le mélange harmonieux des carnations et des ors.

Les piliers sont imités en malachite, et les colonnes en marbre de Sienne ou en albâtre oriental.

Au moyen âge, on voulait que le temple inspirât la tristesse et le sentiment de la misère humaine. Mais le goût moderne demande des églises pleines de lumière, et ornées comme des palais. On veut que le chrétien qui entre dans la maison de Dieu s'y plaise, que ses yeux soient charmés, que les effets d'art, les jeux de lumière et de couleur le réjouissent, et qu'il s'y trouve heureux.

Le temple protestant a gardé le caractère austère du moyen âge. Il est plein d'obscurités, comme la Bible. Mais le temple catholique étincelle de cristaux, de fleurs, de dorures, de décors et de lumière. Le premier inspire plutôt la crainte du Seigneur, et le second plutôt l'amour.

Tel est le caractère de la décoration de la chapelle du séminaire. Elle ne nous rappelle ni le Sinaï, ni le Calvaire, mais le Thabor, et l'on y est tenté de s'écrier comme Pierre : "Dressons-y des tentes." Comme la cathédrale, elle est peuplée de saints personnages.

Les vitraux coloriés n'ont pas de clartés douteuses. Ils ont des tons chauds, animés, radieux. Le soleil entre en triompha-

teur par la rosace du portail, qui représente une sainte Cécile jouant l'orgue d'un air inspiré. Dans les verrières du chœur rayonnent les figures vivantes de saint Thomas d'Aquin, de saint Charles Borromée, de saint François de Sales, et de saint Jean-Baptiste. Des six autres vitraux, deux représentent le Sacré-Cœur de Jésus et sainte Anne avec la Vierge Marie enfant, et les quatre autres reproduisent les armes du Séminaire et de l'Université, celles de Léon XIII et d'Alexandre VII, sous le pontificat duquel le Séminaire fut fondé, et celles de Mgr de Laval et du cardinal Taschereau.

Le rond-point de l'abside est destiné à recevoir plus tard une grande peinture qui représentera l'apothéose de Mgr de Laval; et deux grands tableaux ornent les murs du chœur: l'Immaculée Conception, qui est l'œuvre d'un peintre italien contemporain; et l'admirable saint Jérôme de Philippe de Champagne.

De nombreuses lampes électriques répandent leur éclat et leurs rayons coloriés sur tous les détails de sculpture et de peinture, de manière à leur donner plus de relief et de perspective.

L'inauguration de cette chapelle a été faite le 15 mars 1900, avec une grande solennité, au milieu d'un immense concours d'évêques, de prêtres et de laïques, la plupart anciens élèves du séminaire.

Église Saint-Jean-Baptiste

C'est une des plus vastes et des plus monumentales de Québec. Elle a plus de deux cents pieds de longueur, et le clocher a la même mesure en hauteur.

Perchée au sommet de la montagne dont le faubourg Saint-Jean couvre le versant nord, elle s'élève à près de quatre cents pieds au-dessus des faubourgs Saint-Roch et Saint-Sauveur.

Sa façade, qui regarde l'ouest, se compose à sa base d'un large perron de pierre, sur lequel s'avance un spacieux portique, formé de trois arcades romanes, qui supportent une plate-forme. Les piliers de ces arcades sont massifs et sans ornements; mais le premier et le dernier sont creusés en niches, et portent les

statues des deux évangélistes qui n'étaient pas apôtres, saint Luc et saint Marc.

Au-dessus de la plate-forme, s'allonge, en guise de frise, toute une galerie de statues, logées dans treize niches, et représentant Jésus-Christ au milieu de ses douze apôtres. Puis vient un étage de fenêtres, style renaissance. Au-dessus s'ouvre un grand œil-de-bœuf; et du fronton triangulaire qui le domine, s'élance un clocher roman d'une hardiesse et d'une sveltesse rares.

Aux angles supérieurs de ce portail, aux lignes sévères mais élégantes, se creusent encore deux niches, où se tiennent saint Jean-Baptiste et saint Joseph.

L'église a la forme d'une croix latine, dont l'extrémité supérieure et les bras se terminent par des ronds-points, de façon qu'à l'extérieur, l'abside et les transepts ont l'aspect d'un donjon colossal, flanqué de deux tours. Deux autres tourelles brisent l'uniformité des murs, et contiennent à l'intérieur les escaliers qui conduisent aux galeries.

La décoration intérieure est de style romain. La grande nef centrale est séparée des nefs latérales, en bas, par des piliers qui soutiennent les galeries, et en haut, par des colonnes fuselées. Les colonnes du sanctuaire sont carrées. Les trois voûtes sont romanes, avec des arcs surhaussés. Au-dessus des galeries, des arcades s'arrondissent entre les colonnes et soutiennent les voûtes latérales.

Les murs, les pilastres, les colonnes avec leurs chapiteaux, les balustrades du

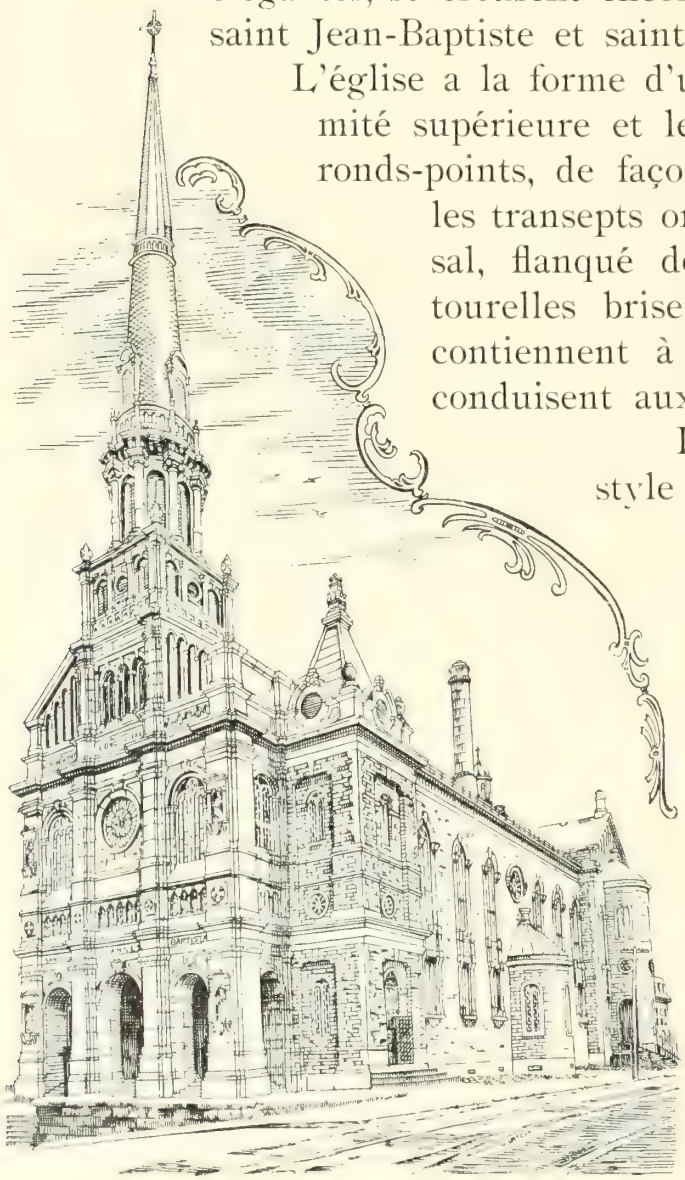

Eglise Saint-Jean-Baptiste.

jubé et des galeries, et tous les ornements n'ont que deux couleurs : blanc et or. Il en est de même des autels temporaires, qui sont en bois.

C'est l'extérieur de cette église qui est surtout remarquable. Il est imité des églises de Saint-Augustin et de la Trinité, à Paris ; et son architecte, M. Peachy, a droit d'être fier de son œuvre.

Le couvent et l'église des Franciscaines

L'architecte auquel nous devons ces deux édifices nouveaux, s'est trouvé en présence de grandes difficultés, quand on lui a confié l'exécution de cette entreprise.

Le couvent existait déjà, et il formait une grande boîte carrée en brique rouge, à quatre étages, avec un toit plat. Il n'avait pas la moindre prétention architecturale, et il ressembait moins à une résidence qu'à un hangar. En y arrêtant ses regards, le passant éprouvait l'irrésistible désir de le voir démolir. Or, cette démolition n'était pas possible : les dames franciscaines y étaient installées, et ne pouvaient pas aller vivre ailleurs. Mais ce n'est pas tout.

Non seulement cette construction sans style ne pouvait pas disparaître, mais il fallait en faire le portail de l'église à bâtir. Il fallait que l'église fût placée en arrière du couvent et y fût attenante, de telle façon que les religieuses y pussent pénétrer aux divers étages de leur habitation, sans communiquer avec le public, et que le public lui-même pût y entrer par la façade, sans passer par le couvent.

Tel était le problème ; et, ce qui le compliquait encore, c'est que l'argent manquait, et qu'il fallait tout faire dans les plus bas

prix. Notre éminent architecte, M. F.-X. Berlinguet, ne recula pas devant ces difficultés, et il se mit courageusement à l'œuvre.

Bientôt on vit sortir de terre, en arrière du pauvre et disgracieux couvent, une église en brique rouge, qui sembla tout d'abord disproportionnée et sans raccord possible avec le monastère. Les passants hochaient la tête, et disaient : "Qui donc bâtit cette vaste grange en arrière de ce hangar ?"

Mais, sur ces grands murs de brique, percés d'élégantes fenêtres à plein cintre, on vit bientôt s'élancer dans les airs un dôme majestueux, surmonté d'une gracieuse lanterne dorée, portant une croix qui étincelle au soleil.

Puis on vit le couvent s'allonger, se couvrir d'un élégant toit mansard, et projeter, à chaque extrémité, de petits avant-corps, qui se couronnèrent de clochetons.

Enfin, un porche colossal le traversa par le milieu de part en part, formant une entrée spacieuse et dans la crypte et dans la nef de l'église ; puis ce porche s'encadra d'un portique monumental en saillie, dont le fronton, orné d'une grande statue de saint Antoine de Padoue, patron de cette église, se couronna d'un clocher à coupoles, qui domine à la fois tout l'édifice et la ville.

Le problème était résolu, et l'œuvre exécutée de main de maître. La matière première restait pauvre, mais l'aspect de l'édifice était complètement changé. Le dôme, le portique, le clocher et les clochetons donnaient à l'ensemble une rare élégance de formes, et une parfaite harmonie de proportions. Tout étonné de cette métamorphose, le passant s'arrêtait et disait : "Eh bien ! ma foi, c'est maintenant très beau !"

Mais, lorsqu'il entrait, il déplorait la pauvreté et la nudité de l'intérieur. Il songeait à la grotte de Bethléem, et il se demandait quand les rois mages apporteraient de l'or pour métamorphoser l'église en palais.

Les rois ne sont pas venus et ne viendront probablement pas. Ils sont si rares, les rois de la finance qui s'occupent de loger convenablement Jésus-Christ.

Mais, il y a toujours des bergers prêts à payer la dîme de

leurs troupeaux, et les pasteurs comptent toujours parmi leurs ouailles, des âmes généreuses.

Donc, l'intérieur de cette église sera terminé, et ceux qui sont à la tête de l'entreprise, escomptant l'avenir, veulent que l'intérieur soit riche et beau.

Hélas ! le marbre authentique n'est pas à la portée de leurs ressources pécuniaires ; mais, il y a aujourd'hui des marbres de fabrication industrielle, qui sont aussi durs aussi polis, que les

SAINT ANTOINE DE PADOUE — D'APRÈS MURILLO.

marbres véritables ; et ce sont ces marbres qui seront employés dans la décoration de l'église du Très-Saint-Sacrement.

L'architecte est à l'œuvre, et ses plans nous semblent très beaux. Le style adopté est celui de la renaissance française.

Il n'y aura qu'une seule nef, spacieuse et imposante ; car les galeries sont trop étroites pour que l'espace compris entre les piliers qui les soutiennent et les murs, puisse prendre le nom de nefs latérales : ce ne sont vraiment que des couloirs, et c'était aussi leur destination première. Les dames religieuses voulaient en faire des passages grillés, pour communiquer de leur couvent au sanctuaire ; mais, aujourd'hui, elles ont décidé de les laisser ouverts au public, parce qu'elles ont fait construire un passage à l'extérieur.

Une grande voûte à plein cintre, avec caissons enfoncés, couvrira donc la nef unique. Elle sera soutenue par deux rangées de grandes colonnes, complètement détachées des piliers-pilastres qui supportent les galeries latérales. Des ornements, de formes diverses, décoreront les angles de la voûte et les arcs-doubleaux au-dessus du sanctuaire.

Seize colonnes, supportées par des anges en guise de consoles, seront rangées autour du dôme, lequel sera appuyé sur quatre pendentifs composés de colonnes et de pilastres. Le baldaquin, s'élevant au-dessus de l'autel, à quarante pieds de hauteur, sera soutenu par six autres colonnes. Tous les chapiteaux, de proportions et de formes variées, seront artistement fouillés et sculptés.

Les tribunes formeront d'élégantes arcades, supportées par des colonnettes, avec archivoltes et balustrades. Entre les grandes colonnes s'avanceront des balcons arrondis.

Il n'y aura pas de corniche générale, mais des entablements spéciaux à chaque colonne, supporteront les nervures des petites voûtes et les arcs-doubleaux.

Au-dessus des galeries, et dans le dôme, les caissons enfoncés des petites voûtes seront ornés de rosaces sculptées, placées au centre ; mais les caissons de la grande voûte seront destinés à recevoir des peintures.

L'encadrement des fenêtres sera composé de pilastres et de colonnes détachées, appuyés sur culots, et portant des archivoltes dont les clefs seront sculptées avec art.

Comme on le voit, les colonnes et les pilastres entreront pour une très grande part dans la décoration de cette église, et la matière employée sera ce marbre fabriqué qu'on appelle *scagoglia* ou *marezzo*. Il y aura, en tout, six séries de colonnes, de dimensions et de couleurs différentes.

Les murs seront plus tard revêtus de marbre au-dessus des boiseries, et les autels et les balustrades seront en harmonie avec l'ensemble de cette riche décoration.

Couvent et église des Franciscaines.

Ajoutons que la lumière électrique sera abondamment distribuée dans tout l'édifice, de manière à en faire ressortir les beautés. J'ai assez de confiance en l'architecte qui a présidé aux travaux, pour croire qu'ils seront exécutés avec goût, et que les visiteurs du Très-Saint-Sacrement, dans l'an de grâce 1900, ne pourront retenir ce cri de David : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine !* "Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles !"

Notre-Dame du Chemin

Quand vous la regardez du chemin Saint-Louis, cette petite église vous paraît plus que modeste. Elle semble manquer d'élévation, et le clocher, presque carré, qui la couronne, n'a pas l'élancement qu'on lui voudrait.

Mais, si vous y arrivez par le chemin Sainte-Foye, vous lui trouverez un aspect tout autre. Le terrain s'élève, le perron

s'élève, le portail s'élève, et le clocher, en forme de tour carrée, s'élance comme une âme éprise d'amour au-dessus de toutes ces élévations, dans la verdure des grands arbres rangés autour du temple, comme de muets adorateurs.

Cette vue seule élève l'âme, et vous éprouvez le désir d'entrer ; car il semble que l'intérieur va vous ouvrir soudainement une échappée vers le ciel bleu. Gravissez donc les degrés, et vous serez charmé. Vous n'y verrez rien de ténébreux, rien de terrible, rien d'austère. Tout est riant, lumineux, reposant, plein de grâce.

Elle est vraiment bien nommée, cette petite église. Placée au bord du chemin, elle semble inviter les voyageurs de cette vie à s'y reposer ; et, sur le perron même, une haute statue de la sainte Vierge se tient debout, et présente aux passants son divin Fils, qui les bénit.

Eglise Notre-Dame du Chemin.

Cette statue est copiée d'une image très antique et miraculeuse, que l'on vénère à Rome sous le vocable de Notre-Dame du Chemin : *La Madonna della strada.*

On soutient qu'elle remonte au Ve siècle, et qu'elle était peinte sur un pan de muraille, dans une de ces niches qu'on voit souvent à Rome au coin des rues.

Elle était en grande vénération, à cause des miracles qu'on lui attribuait ; et un jour on la détacha du mur en sciant le ciment qui la portait, et on la transporta dans l'église

du Gésu, où elle est encore et où les Jésuites l'honorent d'un culte spécial. L'église de Notre-Dame du Chemin ne contient qu'une seule nef, traversée par un transept peu profond, qui lui donne la forme d'une croix latine.

Villa Manrèse.

Pas de galeries latérales, ni de colonnades, mais sur les murs des demi-colonnes fuselées, formant autant de pilastres, couronnées d'élégants chapiteaux, soutiennent des arcs à plein cintre, et servent de cadres aux stations du chemin de la croix en peinture, en même temps qu'elles font une ornementation des plus gracieuses.

Un étage de fenêtres, divisées par de nombreux meneaux, s'élève au-dessus des arcs; et, à partir de la corniche qui les domine, les colonnes fuselées se ramifient, et leurs ramifications forment toute une série d'arcs qui semblent soutenir la large voûte à plein cintre.

La chaire en bois sculpté, peinte et dorée, est très élégante, et clouée au mur. Le prédicateur y arrive par une porte percée dans la muraille même, et cachée par un rideau. C'est une nouveauté en Canada, mais plusieurs églises d'Italie ont des chaires ainsi placées.

Les deux transepts forment des chapelles latérales, dont l'une est dédiée à saint Joseph et l'autre à la sainte Vierge. En résumé, l'église de Notre-Dame du Chemin est un charmant petit sanctuaire qui fait honneur à l'architecte, M. George Tanguay.

A côté de l'église, s'étend un jardin orné d'une statue de saint Ignace de Loyola. Au fond, une élégante villa, qui se nomme Manrèse, sert à la fois de presbytère et de lieu de retraite ouvert à tous ceux qui veulent se convertir ou se perfectionner.

Église du Patronage

Voilà un joli petit temple qui a vraiment du style et du caractère. Le portail surtout est original et lui donne l'aspect d'un château. Il se compose de deux grosses tours rondes percées de fenêtres rectangulaires, entre lesquelles s'ouvre un large portique à trois arcades supportées par quatre piliers carrés.

Au-dessus du portique sont pratiquées trois larges baies romanes, et dans le fronton triangulaire aigu trois œils-de-bœuf forment eux-mêmes un triangle.

L'intérieur se partage en trois nefs avec galeries latérales et jubé. De grosses colonnes soutiennent les galeries et les voûtes ; mais au-dessous des galeries elles sont flanquées chacune de colonnettes qui font un joli effet. Dans le chœur, les colonnes sont remplacées par des pilastres du même style. La voûte centrale est bien plus élevée que celle des nefs latérales, et elle reçoit d'un second étage de fenêtres des flots de lumière qu'elle reflète uniquement dans la grande nef. Les grands arcs à cintre surbaissé de cette voûte reposent sur une corniche générale qui fait le tour de la nef et du sanctuaire. Le tout est à la fois agréable à l'œil, artistique et religieux.

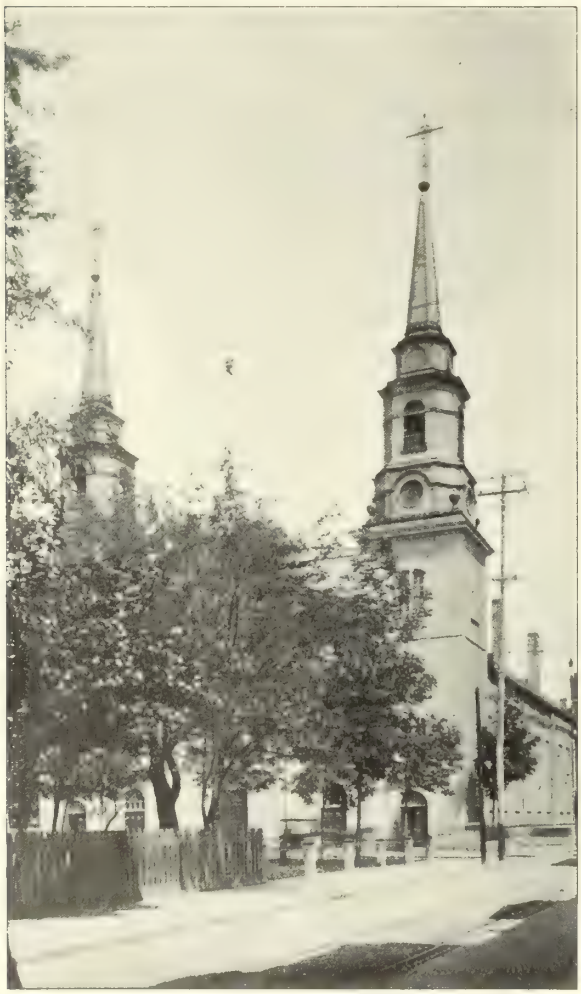

Eglise paroissiale de Saint-Roch (sous le vocable de saint Roch).

Église Saint-Roch

Elle est très vaste, mais elle n'a rien de bien remarquable. A l'extérieur, un grand portail plat, sans autres saillies que des

pilastres, et un large fronton à angle obtus, surmonté d'un piédestal qui porte la statue de saint Roch, avec son chien légendaire. Des angles latéraux du fronton s'élèvent deux clochers polygones avec lanternes et flèches.

La façade est percée de cinq portes et de trois étages de fenêtres, sans compter les œils-de-bœuf.

A l'intérieur, trois nefs très larges, et trois voûtes à cintre surbaissé, deux étages de galeries et deux jubés supportés par des piliers carrés, avec des balustrades peintes en blanc et décorées d'or ; trois autels en bois doré, et du côté nord une riche chapelle du Sacré-Cœur ; chaire en bois sculpté ; au-dessus de l'autel, un petit jubé portant l'orgue.

Une inscription m'a impressionné. Elle est gravée dans une pierre tombale en marbre blanc, encadrée de marbre noir, et elle rappelle que le cœur de Mgr Plessis, fondateur de cette église, y est conservé.

Église paroissiale de Saint-Sauveur
(sous le vocable de la Transfiguration de Notre-Seigneur).

Église de Saint-Sauveur

C'est à l'intérieur une des plus belles églises de Québec. L'extérieur en est simple et austère, et le portail n'a de remarquable qu'une large tour carrée qui fait avant-corps au centre, et qui porte un clocher très élevé.

Au-dessus du fronton triangulaire de la façade, cette tour carrée s'éclaire d'un étage de fenêtres, et plus haut sont super-

posées deux lanternes polygones, surmontées d'une flèche.

L'entrée latérale est étroite, obscure et basse. Mais, si vous entrez par la façade, les belles proportions du vaisseau, divisé en trois grandes nefs, la belle colonnade formée de dix-huit grandes colonnes fuselées, les fresques et les immenses toiles de la voûte produiront sur vous une impression saisissante.

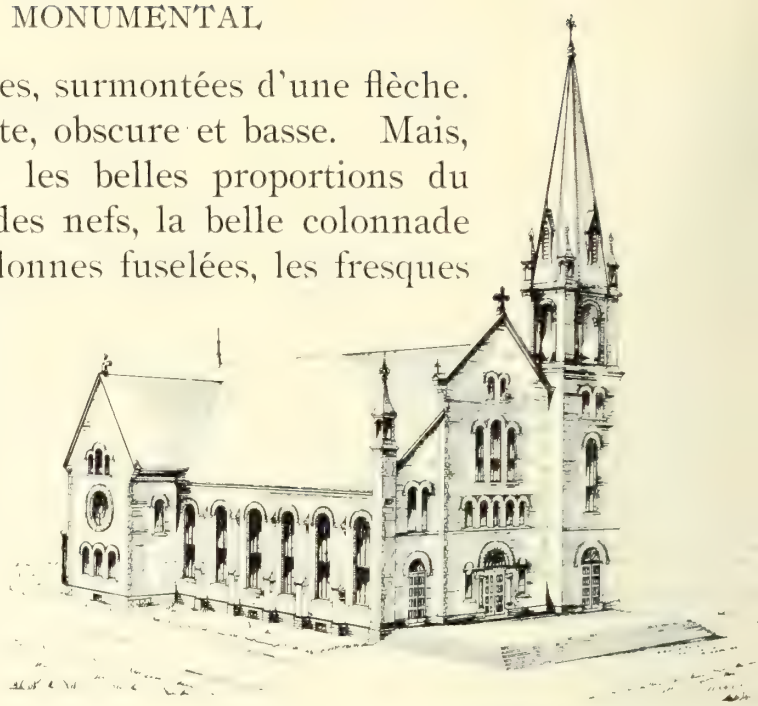

Eglise de Saint-Malo
(sous le vocable de sainte Angèle).

Irrésistiblement vos yeux se lèveront vers la voûte, et vous admirerez les cinq grands tableaux qui s'y déroulent et qui sont dus au pinceau de notre artiste québecquois, M. Charles Huot. Ils sont d'une grande vigueur de coloris, mouvementés et dramatiques. La variété des physionomies et des attitudes, le contraste des scènes, la puissance de l'expression, font de l'ensemble de ces tableaux une œuvre remarquable qui a suffi à bien établir la réputation de l'artiste.

Vos regards s'abaisseront ensuite vers les vitraux coloriés, qui sont au nombre de vingt-huit. Comme des verres de couleur auraient trop intercepté la lumière et nui à l'effet des grands tableaux de la voûte, ces vitraux ne sont que des grisailles représentant les principaux personnages de l'Ancien Testament, les apôtres, et plusieurs saints et saintes. C'est tout un cours d'hagiographie.

Les stations du chemin de la croix sont des bas-reliefs de belle dimension, qui se détachent des murs et qui donnent de la vie aux nefs latérales, au-dessous des galeries.

Ajoutons, pour compléter cette description, que la voûte de la grande nef est à plein cintre, que la chaire est en bois sculpté, qu'il y a trois autels et deux jubés, avec un grand orgue dans le jubé supérieur.

V

AUTRES MONUMENTS

Notre esquisse de Québec monumental dépasse déjà les limites que je m'étais tracées ; mais elle serait incomplète si je n'y ajoutais pas encore quelques pages pour indiquer au moins les autres monuments qui méritent l'attention.

Ainsi, il y a d'autres églises et chapelles catholiques que je ne puis pas décrire — faute d'espace — mais qui sont bien dignes d'une visite.

Les Irlandais ont leur église Saint-Patrice, à trois nefs, avec jubé et galeries latérales, spacieuse et cependant trop étroite pour la foule des fidèles qui la fréquentent.

Les Jésuites dirigent deux congrégations d'hommes, l'une à la haute ville et l'autre à Saint-Roch, et chacune a son église, modeste et simplement peinte à fresque.

A quelques pas de la congrégation des Oblats, et sous leur direction, s'élève la jolie petite église du Tiers-Ordre, consacrée à Notre-Dame de Lourdes, et dont le campanile porte, bien haut dans les airs, une statue dorée de l'Immaculée Conception.

Enfin, à l'extrémité de Saint-Sauveur, dans la nouvelle paroisse de Saint-Malo, qui sera bientôt un centre des classes ouvrières, vient de s'élever une jolie église, en brique blanche, avec tour et clocher, connue sous le vocable de sainte Angèle. J'allais oublier Notre-Dame de la

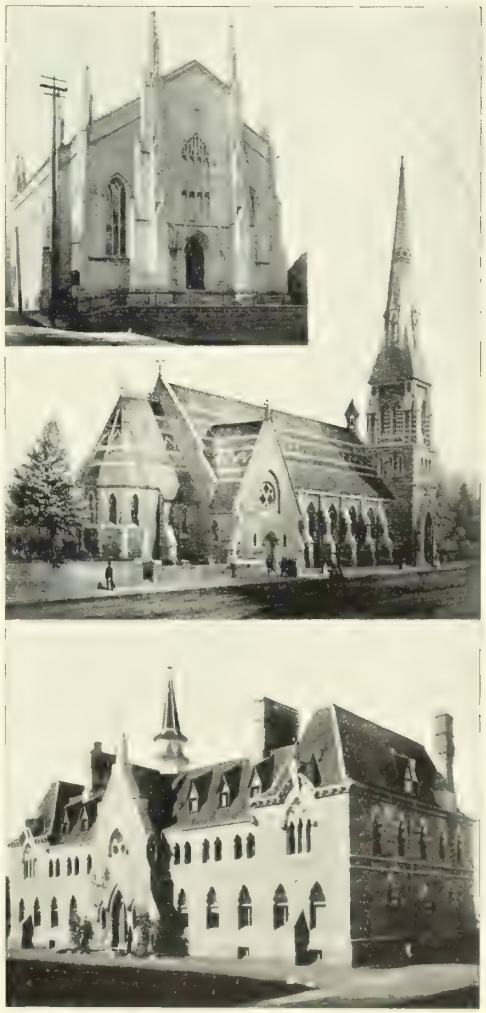

Eglise méthodiste. Eglise Saint-Matthieu. Asyle Finlay.

Garde, jolie petite église bâtie sur les quais, au pied du cap Diamant, non loin de l'endroit où fut tué le malheureux général Montgomery.

Les communautés de femmes ont leurs chapelles, dont plusieurs sont remarquables. Celle des Ursulines est des plus intéressantes par ses souvenirs, ses vieux tableaux et ses pierres tumulaires. Celle de l'Hôtel-Dieu a le même caractère. Les Sœurs de la Charité ont une petite chapelle gothique, dont l'intérieur est ravissant. Celle des Dames du Bon-Pasteur, style roman, a deux étages de galeries, un bel autel en bois doré, et une voûte d'une rare élévation.

Toutes ces chapelles sont ouvertes au public, et ont des portails sur rue plus ou moins dignes d'attention, surmontés de clochers et de coupoles.

Les protestants ont aussi leurs églises, dont plusieurs appartiennent au style gothique. Ils sont presque les seuls, à Québec, à manifester par des monuments, leur goût de l'ogive. C'est ainsi que leur église de Saint-Matthieu, dans le faubourg Saint-Jean, celle du Dr Chalmers, le grand théologien de l'église d'Ecosse, dans la rue Sainte-Ursule, l'église méthodiste, à côté du collège Morrin, relèvent de l'architecture ogivale primitive, sans ornementation.

Cathédrale anglicane.

La cathédrale anglicane est plutôt romane. Elle est voisine de la cathédrale catholique, et toutes deux vivent en bonne intelligence, mais séparées. Elles se regardent de côté, par-dessus un pâté de maisons, toutes deux faisant face à l'occident lointain qu'elles rêvent de conquérir. Les deux clochers, qui planent dans les hauteurs, semblent fraterniser, et

sonnent souvent ensemble. Cependant, leurs cloches n'ont pas le même son, et ne chantent pas le même air. Qui sait, si ces deux sœurs séparées ne finiront pas par se réunir, et s'ils ne reviendront pas, ces temps lointains, où l'on disait : la catholique Angleterre !

A côté des églises, les maisons d'éducation ont naturellement leur place, et il est juste de commencer par le séminaire des Missions étrangères : à tout seigneur tout honneur.

Hôtel-Dieu du Précieux Sang.

L'institution remonte à 1663, et fut fondée par Mgr de Laval, le premier évêque de Québec. Pendant le premier siècle de son existence, c'était exclusivement un grand séminaire, ouvert à ceux qui se destinaient à la prêtrise, après avoir fait un cours d'études classiques dans le collège des Jésuites, qui s'élevait tout auprès. Mais, lorsque celui-ci fut fermé, un petit séminaire fut adjoint au grand séminaire, et l'on y institua des facultés des lettres, des sciences et de théologie.

La maison a rendu d'immenses services à la religion et à la patrie, et elle a grandi, malgré bien des épreuves. En 1852, on crut que le jour était venu de compléter son développement, en fondant l'Université Laval. Québec était bien le centre qui convenait pour un pareil établissement. Ville historique, peu mouvementée, dont le calme convient aux études, et dont le passé est plein de leçons, elle aurait pu être pour le Canada français ce que furent et sont encore Oxford pour l'Angleterre, Heidelberg pour l'Allemagne, Bologne pour l'Italie, et Harvard pour les Etats-Unis. Montréal ne l'a pas voulu. Montréal, qui avait déjà tant d'avantages sur la vieille capitale, lui a disputé l'honneur de grouper et former la jeunesse studieuse, et il a réussi à fractionner notre belle

institution. Je ne dis pas cela pour récriminer, mais je regrette que les brillantes destinées que nous rêvions pour elle ne soient plus guère réalisables.

Le Séminaire et l'Université forment tout un monde de constructions anciennes et nouvelles, dont on ne saurait mesurer l'étendue qu'en en parcourant les longs corridors. Le nouveau grand séminaire, construit il y a quelques années, est vraiment monumental. C'est un palais d'architecture sévère, bâti pour les siècles, et digne de la grande famille qui l'habite. Il est fait à sa taille. La pierre, la brique et le fer, les seuls matériaux qui entrent dans sa construction, en font un édifice aussi durable que l'institution elle-même, qui, après plus de deux cents ans d'existence, est plus jeune et plus forte que jamais.

Il est spacieux, d'une hauteur bien proportionnée, largement aéré, inondé de soleil le jour, et de lumière électrique le soir. Il fournira dans l'avenir, comme il a fourni dans le passé, des princes à l'Eglise, des apôtres à l'Evangile, des orateurs à la chaire catholique, des savants à la science, des gloires au barreau, à la tribune et à la magistrature.

A côté du Séminaire, s'élève l'Université Laval, immense construction en pierre de taille à six étages. Edifice solide, mais sans prétention architecturale, il date d'une époque où l'on ne croyait applicable qu'à la littérature cet axiome de Boileau : " L'ennui naquit un jour de l'uniformité."

C'est pour remédier à cette ennuyeuse uniformité, qu'on a remplacé, il y quelques années, son toit plat, ou plutôt sa terrasse primitive, par un toit mansard, couronné d'une coupole très élancée et de deux clochetons. Ces flèches, qui s'élèvent hardiment vers le ciel, suffisent à faire comprendre au touriste que ce n'est pas une manufacture de machines quelconques, mais un établissement où l'on fait des hommes.

Il en sera plus convaincu encore s'il a l'esprit d'y entrer. Car il y trouvera une riche bibliothèque de plus de cent mille volumes, des musées considérables, une galerie de peinture, des salles de conférences, et des chaires appartenant à toutes les facultés.

L'UNIVERSITÉ LAVAL. LE GRAND SÉMINAIRE.
LE PETIT SÉMINAIRE.

A quelques pas du Séminaire s'ouvre une autre maison d'éducation, qui est son aînée et dont la réputation est universelle. C'est le couvent des Ursulines. Son histoire est des plus édifiantes et des plus glorieuses, et se rattache par des liens très étroits à celle de Québec même. Elle a été écrite et publiée, il y a quelques années, et forme trois volumes in-octavo des plus intéressants.

Le couvent occupe un vaste terrain au centre même de la haute ville, et forme un groupe d'édifices dont j'ignore le nombre. La plus grande partie compose le cloître, et c'est un grand privilège qu'on obtient rarement et difficilement d'en franchir les grilles. J'ai déjà parlé de sa chapelle et j'y reviendrai.

Le Manège.

D'autres grands édifices religieux occupent encore de larges espaces dans notre ville. On aperçoit de loin leurs clochers et leurs coupoles qui émergent de la monotonie des toits voisins.

C'est l'Hôtel-Dieu, dont nous avons déjà parlé et qui se distingue par une façade monumentale ; le Bon-Pasteur, qui s'est considérablement agrandi et embelli depuis quelques années ; le couvent des Dames de la Charité, qui compte aujourd'hui quatre grands édifices et une chapelle, au bord de l'escarpement qui avoisine les fortifications de l'Arsenal ; l'Hôpital-Général, qui, avec l'Hôtel-Dieu et le couvent des Ursulines, remonte aux premiers temps de la colonie, et qui a une histoire des plus intéressantes ; l'hospice du Sacré-Cœur, de fondation récente, et l'ancien hôpital de la Marine, devenu une Ecole de réforme sous la direction des Dames du Bon-Pasteur.

Parmi les hôpitaux et asiles protestants, le plus remarquable est le *Finlay Asylum*, qui est très bien situé, et dont l'architecture gothique sévère fait un monument.

Çà et là s'élèvent bien d'autres édifices qui se rattachent à la ville commerciale et industrielle, et qu'il serait trop long de décrire, quoiqu'ils soient bien dignes de l'attention du touriste. Ainsi, je ne parle pas de nos banques, de nos usines, de nos grands magasins, de nos hôtels.

Patinoir.
Club de la Garnison.

Mais je veux mentionner, en terminant, quelques établissements d'un caractère tout différent, et très connus du public.

Ce sont le Manège, très bel édifice en pierre, d'un style original, et dont la grande porte, flanquée de tours rondes, rappelle certains châteaux du moyen âge ; le Patinoir, dont les formes et les dimensions conviennent à sa destination, et qui est très fréquenté pendant l'hiver ; le Club de la Garnison, qui réunit non seulement les militaires, mais les citoyens de tous les états, et qui est un centre social important, le rendez-vous de tous ceux qui aiment causer, lire, fumer et dîner.

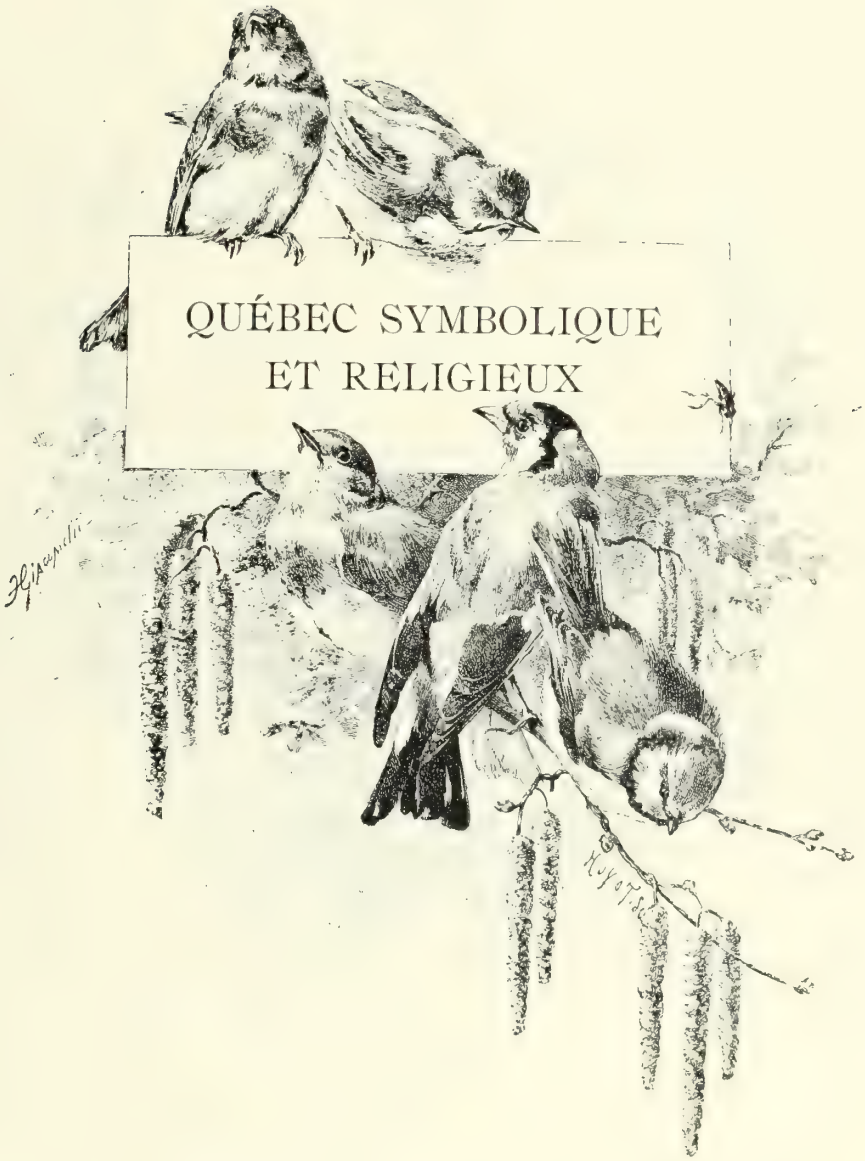

QUÉBEC SYMBOLIQUE ET RELIGIEUX

Le Nouveau Testament — Le Rédempteur — L'Ancien Testament. — Fresque d'Edouard Bendemann

Québec symbolique et religieux

ASSEZ rarement, les villes qui ont une certaine étendue et quelques siècles d'existence, forment un ensemble homogène et harmonieux, une unité symbolique composée de variétés artistiques.

Il en est cependant quelques-unes — et Québec est de ce nombre — que la nature et la main de l'homme ont artistement groupées, et dont toutes les parties forment un tout plein de symétrie et d'harmonie symbolique.

Sous ce rapport, Québec est admirable. Grâce à son site exceptionnel, c'est un gigantesque décor, dont les divers plans se superposent dans une gradation pleine de grâce et d'éclat. Ou plutôt, c'est une pyramide énorme, dont la base est entourée d'eau de trois côtés, et dont les triangles latéraux, formant des plans inclinés, sont couverts de monuments, de tours, de clochers et de coupoles qui lui donnent l'aspect de la pyramide gothique.

Les maisons et les édifices s'y étagent, s'y entassent, grimpant les uns sur les autres, et montant toujours plus haut pour élargir leurs horizons. Efflorescence touffue de la pierre, que son élévation rend légère, aérienne, et dans laquelle s'harmonisent les caprices de la nature et la discipline militaire.

De tous côtés, à chaque pas, à chaque gradin, s'ouvrent des perspectives merveilleuses, des visions imprévues, où l'artiste est forcé d'admirer la diversité des aspects, des proportions et des contrastes.

Mais cette pyramide monumentale n'est pas seulement remarquable par ses beautés et ses lignes pittoresques, elle l'est également par son symbolisme.

Admirons d'abord sa physionomie matérielle.

En bas, des navires, des quais, des usines, des boutiques, un fouillis de constructions de toutes dimensions et de toutes formes, dominées par des mâts et de hautes cheminées. C'est la navigation, le commerce et l'industrie qui s'empressent, s'agitent et font une ceinture mouvante aux flancs granitiques de la pyramide.

Hospice des Sœurs de la Charité.

Au-dessus, une autre ceinture, toute différente d'aspect, entoure la cité proprement dite d'une chaîne de rochers, surmontée de remparts, de murailles, de batteries et de forts. C'est la force qui s'affirme, qui se dresse au seuil même de la cité, et qui se distingue par le massif de ses proportions et par la hardiesse de ses attitudes.

Plus haut, s'élèvent des dômes, des flèches, des coupoles et des tours.

Comment n'y pas voir l'expression des besoins d'idéal, des croyances et des aspirations de la population ?

Voici la cathédrale, flanquée d'un côté par le séminaire et l'université, et de l'autre, à quelques pas, par le couvent des Ursulines, groupe monumental, répondant aux besoins intellectuels et religieux, et dont le symbolisme est assez frappant pour me dispenser de le faire ressortir.

En face, l'hôtel de ville, bel édifice, d'une architecture sobre, mais élégante et variée.

Il représente l'autorité civique ou municipale. Ce n'est pas par antagonisme qu'il se dresse en face de la cathédrale. C'est par sympathie et amitié ; et l'indépendance mutuelle des deux

pouvoirs, dans leurs attributions respectives, ne nuit aucunement à la parfaite harmonie de leurs rapports.

Plus haut, le château Frontenac, renaissance des temps féodaux, rappelant la mémoire d'une époque pleine de souvenirs historiques et de rêves, toute imprégnée de grandeur et de gloire chevaleresque. Il remplace l'ancien château Saint-Louis, dont l'origine remonte jusqu'au successeur de Champlain, et qui abrita successivement les gouverneurs français et les gouverneurs anglais. Mais ce sont les souvenirs des premiers qu'il rappelait avant tout, et comme c'est Frontenac qui, de l'aveu de tous, l'a illustré davantage, il n'était que juste de donner son nom au nouvel édifice, en mémoire de l'ancien régime.

Intérieur de la chapelle des Sœurs de la Charité, dédiée au Sacré-Cœur de Jésus.

A côté, le palais de justice, aux fortes assises, remarquable d'ampleur et d'élévation, recevant la lumière de tous côtés, et représentant très dignement le pouvoir judiciaire.

Il est placé sur les hauteurs, c'est-à-dire au niveau que la justice doit toujours habiter. Il est au centre de la ville, afin que tous les habitants y puissent avoir un accès facile. Il est d'architecture sévère, solide, et fondé sur le roc, sans ornements ni fioritures, comme il convient au plus stable des trois grands pouvoirs de l'Etat.

Plus haut, s'élève le parlement, c'est-à-dire la puissance politique, étendant ses regards bienveillants et ses bras protecteurs sur tout ce que nous venons de décrire.

Et toujours plus haut, la citadelle, dominant à la fois la puissance politique et la puissance religieuse, et braquant ses

canons au-dessus de leurs têtes, non pour les combattre, mais pour les défendre.

Tout cela n'est-il pas admirable comme harmonie symbolique ? Dans la partie inférieure de la cité, le mouvement maté-

Vue à vol d'oiseau du Monastère des Ursulines, prise en 1889, le deux cent cinquantième anniversaire de sa fondation.

riel nécessaire à sa vie corporelle, à l'alimentation, à l'éclairage, au chauffage de la population. C'est bien en bas que tout cela doit être.

Sur les hauteurs, le mouvement intellectuel, artistique et religieux, manifesté par des édifices dont l'objet et la vie forment un accord sympathique, et qui se dressent en pleine lumière, entourés d'horizons immenses et de points de vue merveilleux !

Plus haut, des constructions massives de pierre, affirmant, dans leur langage emblématique, l'harmonie des pouvoirs politique et judiciaire, avec la force militaire.

N'y a-t-il pas là une ville complète et bien ordonnée, représentant par son ensemble monumental, les deux grandes forces de ce monde, la matière et l'esprit ?

Ce caractère symbolique ne se manifeste pas seulement dans

l'ensemble du Québec monumental ; mais on le retrouve dans les détails, et vous en serez frappés à chaque pas, lecteurs, si vous y portez attention, dans vos promenades à travers la ville.

Tantôt, ce sera le caractère maritime qui s'affirmera, surtout à la basse ville. Tantôt, ce sera le type militaire, dominant les hauteurs. Ici, vous verrez la ville anglaise s'adjoignant, avec son architecture gothique et normande, à la vieille ville française, bâtie dans le style renaissance ou roman. Là, ce sera l'union des deux races, que vous verrez surtout symbolisée dans un monument, comme, par exemple, dans l'obélisque élevé à la gloire commune de Wolfe et Montcalm.

Ailleurs, ce sera d'autres contrastes et d'autres harmonies, que le site et le style des constructions feront ressortir.

Regardez, par exemple, du pied de la côte du Palais, les deux grands édifices qui couronnent la colline, au-dessus des remparts. L'un est sombre, massif, caché derrière les hautes murailles, comme un malfaiteur qui se dérobe à l'attention publique : c'est l'arsenal. L'autre ressemble à un palais, élégamment bâti, ouvert à tous, avec une façade ornementée, et des balcons où circulent abondamment la lumière et l'air. Ne serait-ce pas un grand hôtel ? Oui, c'est l'hôtel de Dieu.

Dans le premier, on fabrique des armes qui tuent, et dans le second, des remèdes qui guérissent. L'un est le pourvoyeur des batailles sanglantes, et l'autre est le théâtre des luttes de charité. L'un est au service du Dieu des batailles, et prépare la défense de la patrie terrestre ; l'autre est

Asile du Bon-Pasteur.

voué au Dieu de paix et d'amour, et prépare la conquête de la céleste patrie. L'un ouvre les portes de la mort, et l'autre, celles du ciel.

Mais il est un sentiment que le Québec monumental symbolise plus visiblement et plus éloquemment que tous les autres : c'est le sentiment religieux.

Sans doute, la citadelle, et les remparts, avec leurs bastions, leurs courtines et leurs batteries, expriment énergiquement le sentiment militaire et patriotique ; mais les temples, les églises et les chapelles, dont les tours, les dômes et les clochers émergent de tous les gradins de l'amphithéâtre de Québec, affirment d'une façon plus puissante encore, les croyances religieuses du peuple ; et quand, au matin de chaque dimanche, à côté des canons qui dorment depuis plus d'un siècle, tous ces clochers font entendre leurs voix, on comprend à quel point le sentiment religieux de notre ville est vivace.

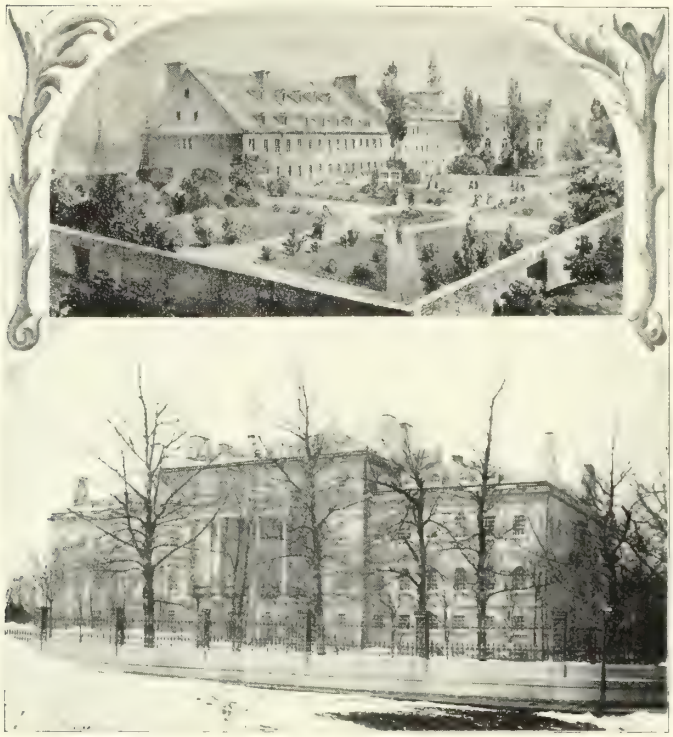

Hôpital général. Hôpital de la marine.

Les temples protestants sont au nombre de dix ou douze, dont les plus remarquables sont : la cathédrale anglicane, l'église presbytérienne de la rue Sainte-Ursule ; Saint-Mathieu, rue Saint-Jean ; Saint-André, rue Sainte-Anne ; et l'église de Chalmer, de la rue Dauphine.

En même temps, Québec compte environ vingt-cinq églises et chapelles catholiques, dont plusieurs sont très vastes, chaque maison d'éducation, chaque couvent, chaque monastère, a sa chapelle.

Il semble que tous ces monuments consacrés au culte de la Divinité, répondent à tous les besoins surnaturels de la population. Oui, certes, et cependant il vient de s'élever, sur les plus hauts sommets de notre belle ville, au-dessus de toutes les autres constructions, un édifice très modeste, qui en est le couronnement obligé au point de vue religieux, et qui représente le vol de l'âme et les élévations de la vie surnaturelle. On n'en sentait pas auparavant le besoin ; mais aujourd'hui qu'il existe, les âmes pieuses comprennent qu'il leur manquait ; et le jour viendra où elles se demanderont comment elles ont pu s'en passer si longtemps.

Nous voulons parler de la nouvelle église du Très Saint-Sacrement.

Oui, l'échelle monumentale religieuse de Québec était jusqu'ici incomplète, en ce qu'elle n'atteignait pas une hauteur suffisante pour dominer toute la ville.

Posée sur les assises de Notre-Dame des Victoires, cette échelle montait à la basilique, poussait dans toutes les directions ses ramifications, et s'étendait jusqu'à la belle église de Saint-Jean-Baptiste, patron de notre nationalité. Mais il lui restait une dernière cime à gravir ; il lui manquait un échelon, l'échelon suprême, dont l'extrémité supérieure dominerait même la citadelle, et ferait entendre dans les hauteurs, le *Gloria in excelsis*, que la terre doit chanter en chœur avec le ciel.

Chapelle de la Congrégation des hommes de la haute ville, sous le vocable de la Présentation de Notre-Seigneur et de la Purification de la très sainte Vierge.

Aujourd'hui, c'est fait, et le nouveau dôme, sous lequel Jésus-Christ se montre vivant aux yeux de tous, surpasse toutes les hauteurs.

Le premier, il reçoit les rayons du soleil levant ; le dernier, il se dore des lueurs du couchant, et, sous sa coupole dorée, les deux soleils se rencontrent, le créé et le Créateur.

Qu'est-ce donc qui resplendit et qui rayonne sous cette couronne monumentale et lumineuse, qui domine toute la ville ? Est-ce un calvaire ou un Thabor ? Est-ce un gibet ou un trône ? Est-ce une humble grotte ou un palais?

Chapelle de la Congrégation des hommes de Saint-Roch, dédiée à Marie Immaculée.

C'est tout cela à la fois, car sous cette voûte, nageant en pleine lumière et planant à des hauteurs auxquelles le soleil et les étoiles prodiguent leurs rayons, l'ostensoir contenant le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ resplendit radieux, dressé sur un autel, entouré d'un cercle d'adoratrices portant la robe immaculée de l'Agneau !

La voilà reconstruite l'arche d'alliance des anciens jours ! Mais ce ne sont pas seulement des symboles qu'elle renferme ; c'est le Saint des Saints lui-même, non plus figuré, mais vivant réellement dans un corps glorieux et immortel !

Le voilà le buisson ardent où Dieu se fait entendre, non plus seulement à Moïse, mais à tout le peuple, non plus entouré d'éclairs et de tonnerre, comme sur le mont Horeb, mais enveloppé de nuages d'encens et de cantiques d'amour !

Le voilà, le sacrement des sacrements, le mystère des mystères, le résumé et le couronnement de la divine institution qui relie le ciel à la terre et les hommes à Dieu !

En ce temps où Québec grandit et s'embellit, ce complément monumental et religieux, développement mystique de la piété publique, était nécessaire, et il s'est produit à son heure.

Mais ce n'est pas tout d'avoir à la cime extrême de notre pittoresque cité un piédestal monumental, où Dieu se montre perpétuellement à tous les regards, dans sa forme visible et corporelle. A ce roi perpétuellement présent, il faut une cour perpétuellement rangée autour de son trône, pour le servir. A ce Dieu sorti de son tabernacle, et debout sur son autel, il faut un cercle d'adorateurs toujours prosternés devant lui, et lui présentant leurs hommages.

Voilà la raison d'être du couvent des Franciscaines. Ce n'est pas le monastère qui appelait l'église ; c'est l'église qui appelait le monastère et qui ne peut s'en passer.

C'est un cercle de vierges qu'il faut autour de l'Agneau sans tache, et ce sont les filles de Saint-François d'Assise et de Saint-Antoine de Padoue qui vont suppléer à l'impuissance de la foule des fidèles et la représenter dans le culte mystique du Très Saint Sacrement.

Elles sont nos mandataires dans le grand œuvre de réparation nécessaire pour détourner de nos têtes le châtiment dû à nos fautes, et pour attirer les divines bénédictions sur notre ville.

Il y a donc, dans ce sanctuaire et ce monastère, qui couronnent maintenant la plus haute cime du rocher de Québec, un dualisme monumental, bien humble au point de vue matériel, mais dont les harmonies et les beautés, au point de vue religieux, devront faire l'admiration de tous.

Ce qui est étonnant, c'est qu'on ait vu ces deux édifices sortir de terre et s'élever dans les airs comme par enchantement, sans autres ressources que la charité publique.

Notre-Dame de la Garde.

Car, enfin, à côté des organisations les plus spirituelles et les plus mystiques, il y a toujours la question financière, avec laquelle il faut compter.

Comme il faut du pain pour nourrir l'homme, il faut de l'argent pour élever des monuments.

Certes, le monument est ici bien modeste et bien d'accord avec la pauvreté franciscaine. La pierre même eût coûté trop cher, et il a fallu se contenter de briques vulgaires pour construire un temple au Très Saint Sacrement. Mais n'est-il pas Celui qui a passé sur la terre sans avoir une pierre où reposer sa tête ?

Le couvent est aussi en brique ; mais au centre de la façade s'ouvre le portique de l'église, et c'est là seulement qu'on a pu employer quelques pierres et quelques ornements.

Il était convenable que ce portique fût un peu monumental, pour attirer le regard de l'indifférent qui passe, et lui indiquer la demeure terrestre où Jésus-Christ se fait visible, et reçoit en audience ceux qui ont quelque chose à lui dire.

Mais les promoteurs de cette œuvre ont pensé que le zèle des âmes dévotes au Très Saint Sacrement ne serait pas satisfait, si l'intérieur de ce modeste temple restait absolument sans éclat ni beauté ; et leurs ouvriers sont à l'œuvre, pour orner et embellir cet intérieur d'une façon plus digne du corps mystique qui l'habite.

Dans un chapitre précédent, consacré au *Québec monumental*, j'ai déjà tracé les lignes principales de la décoration projetée ; et, au moment où j'écris, les travaux sont assez avancés pour me permettre de dire que l'intérieur du nouveau temple sera, au point de vue artistique, le plus beau qu'on puisse voir en Amérique, et le digne couronnement de *Québec symbolique et religieux*.

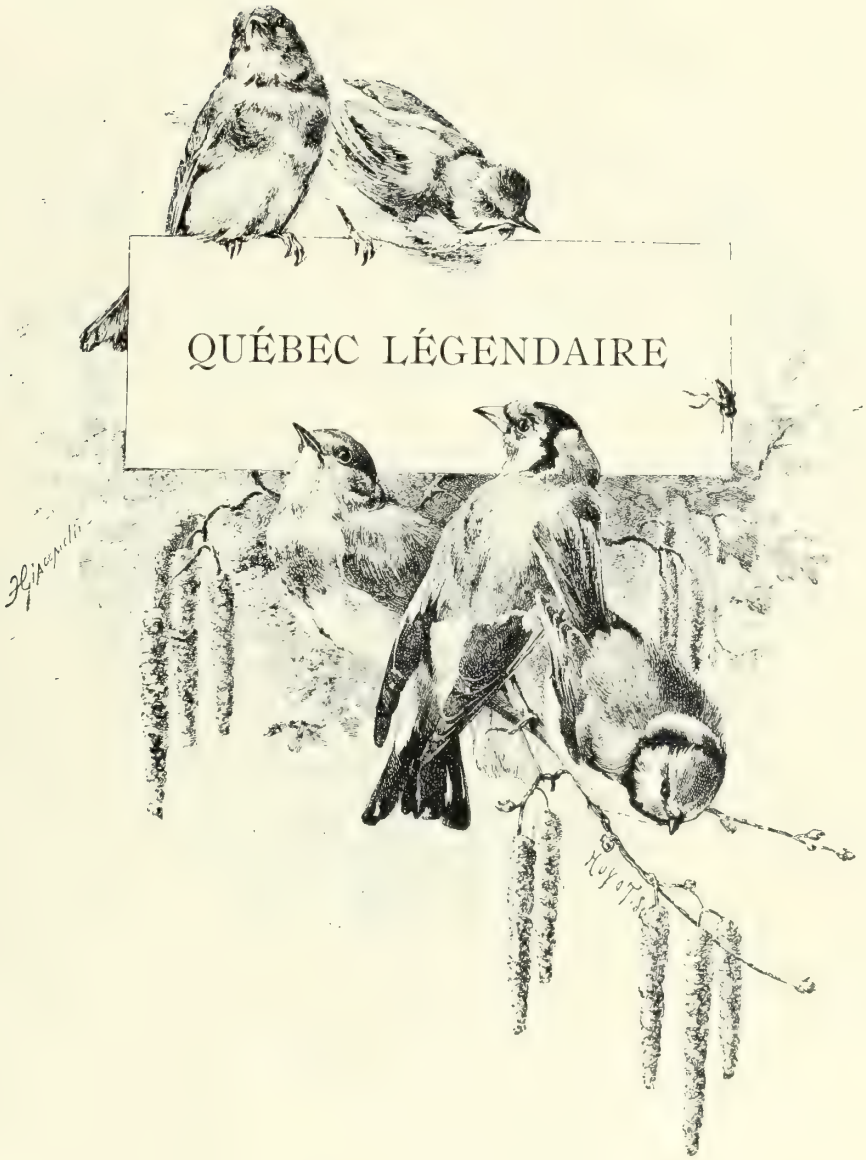
QUÉBEC LÉGENDAIRE

Le Négoce. — Fresque d'Edouard Bendemann.

I

Le Chien d'or

EN ce monde, hommes et choses commencent et finissent dans le mystère. Les origines des peuples, surtout, sont enveloppées d'ombre. C'est la loi générale.

Notre histoire, cependant, échappe à cette loi dans une large mesure, et la lumière ne manque pas à nos commencements.

Mais il arrive, tout de même, que sur l'arbre historique de Québec ont été greffées plusieurs légendes plus ou moins mystérieuses et dramatiques.

Un livre sur Québec ne serait pas complet, s'il ne racontait pas quelques-unes de ces légendes, et surtout celle du Chien d'or, la plus énigmatique et la plus étrange.

Tour à tour, nos chroniqueurs et nos historiens ont tenté de faire la lumière autour de cette légende curieuse ; mais elle ressemble à ces cavernes qui s'enfoncent profondément sous terre, et dans lesquelles des rayons de soleil pénètrent çà et là par les anfractuosités des rochers.

A mesure que vous y descendez, ces rayons vous éclairent et vous font espérer que c'est un simple tunnel, et que vous allez bientôt vous retrouver en pleine lumière du jour. Mais non ; les rayons s'évanouissent les uns après les autres, et vous restez, à la fin, plongé dans une ombre profonde et sans issue.

Est-ce à raison même du mystère qui l'enveloppe, que cette légende a captivé l'attention de nos romanciers et des touristes ?

Peut-être, car nous sommes tous sensibles à l'attrait des choses mystérieuses, et chacun se plaît à chercher des solutions aux énigmes.

Ce qui est certain, c'est que le voyageur qui visite Québec pour la première fois, ne manque jamais de s'arrêter en face de notre bureau de poste. Est-ce pour admirer ce bloc massif de pierre, accroché au versant du rocher qui porte le château Frontenac ? Non, certes, car il n'a rien de remarquable.

Ce que le touriste cherche des yeux, et lit avec un vif intérêt, sur la façade de l'édifice, c'est la légende du Chien d'or, résumée en quatre vers très imparfaits :

Je suis un chien qui ronge l'os.
En le rongeant, je prends mon repos.
Un temps viendra qui n'est pas venu,
Que je mordray qui m'aura mordu.

Ce quatrain est profondément gravé en lettres d'or dans un bas-relief, au-dessus de la porte principale de notre hôtel des postes. Le premier vers se lit au-dessus d'une sculpture représentant un chien couché qui ronge un os, et les trois autres vers sont au-dessous.

Notre bureau de poste ne date que de 1871, mais le bas-relief est daté de 1736, et il figurait auparavant au frontispice d'une vieille et massive construction en pierre qui s'élevait au même endroit, et qui, dès le commencement du XVIIIe siècle, appartenait à un riche négociant français du nom de Philibert.

Tout naturellement, on se demande, en face de cette étrange tablette encastrée dans le mur, quel est ce chien symbolique, qui ronge un os qu'il tient entre ses pattes, et qui aboie au passant, ou plutôt qui hurle, dans un langage obscur qui respire la vengeance ?

Quel est ce sphinx d'un genre nouveau, qui parle et qu'on ne comprend pas ?

Celui de la vieille Egypte est un lion couché, qui tient un autel entre ses pattes, et dont les grandes oreilles sont ouvertes au bruit du désert, mais qui ne parle pas. Vainement les voya-

geurs l'interrogent, et lui demandent la raison de son attitude auprès des grandes pyramides : il ne répond jamais.

Mais celui-ci n'attend pas qu'on l'interroge, et dans un langage très clair en lui-même, il dit ce qu'il est, ce qui lui est arrivé, et ce qu'il se propose de faire ; touchant ainsi au présent, au passé et à l'avenir.

Bureau de Poste.

Il est couché pour prendre son repos, mais il ronge un os : voilà le présent. Il a été mordu et il s'en souvient : voilà le passé. Il mordra, un jour, celui qui l'a mordu : voilà l'avenir !

C'est une Némésis moderne, cachée sous une forme étrange et nouvelle.

Mais quelle est la personnification cachée dans ce chien vengeur ? Quelle a été l'offense commise ? Qui est l'offensé ? Et quel est l'offenseur qui devra payer de son sang le mal qu'il a fait ?

Voilà le problème dont les romanciers, les nouvellistes et les historiens ont tour à tour cherché la solution.

Cherchons après eux ; et demandons-nous d'abord si l'auteur de cette énigme ne serait pas un excentrique, ou un mauvais plaisant.

N'a-t-il pas voulu seulement faire pièce au public, et lui faire gober une fumisterie que la postérité prendrait au sérieux, et qui deviendrait pour elle la constatation d'un drame sanglant et mystérieux ?

Ne serait-il pas un de ces esprits inventifs, rédacteur de faits divers sensationnels, qui aurait voulu surexciter la curiosité publique, et fournir un aliment inépuisable aux amateurs de scandales et de crimes ?

Non, cette hypothèse ne nous paraît pas vraisemblable. Le plus inventif des reporters pourrait bien créer de toutes pièces une *vendetta* imaginaire ; mais il n'aurait jamais l'idée de lui donner une forme aussi étrange.

Sans doute, il arrive tous les jours qu'on répande un faux bruit dans le public, pour y créer ce qu'on appelle une sensation ; qu'on publie de faux renseignements, soit pour discréditer un adversaire, soit pour dénigrer une institution, soit pour se venger.

Mais on ne grave pas cela sur une tablette de pierre, et l'on ne va pas encastrer cette tablette dans la maçonnerie d'un édifice qui durera des siècles. C'est aux contemporains, et non à la postérité, que l'on destine les propos diffamatoires qui satisfont les passions du moment, et les modes de publication ne revêtent jamais cette forme.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'il y a là un fait historique, et que l'inscription lapidaire, si étrange qu'elle soit, a une date certaine et une signature.

Il est certain, en effet, qu'en 1736, le citoyen de Québec qu'on appelait le bourgeois Philibert, habitait la vaste maison de pierre que le bureau de poste actuel a remplacée en 1871, et qui portait, encadré dans sa façade, le bas-relief énigmatique qui intriguait les passants depuis plus d'un siècle.

Il est également certain que, dans les fouilles nécessitées par la construction du bureau de poste, on a trouvé une plaque de plomb où sont gravés ces mots :

NICOLAS JACQUIN
DIT PHILIBER,
M'A POSÉ LE 2 AOUT 1735.

Il est vrai que cette dernière inscription pourrait se rapporter à la maison elle-même, plutôt qu'au bas-relief. Ce serait alors la première pierre de l'édifice qui aurait été posée le 2 août 1735, et le bas-relief n'aurait été posé au-dessus de la porte principale que l'année suivante, avant que la construction fût achevée. C'est pourquoi la date 1736 se trouve gravée sur l'entablement. Mais enfin ces faits suffisent, il me semble, à rendre invraisemblable l'hypothèse d'une fumisterie, ou d'une farce lugubre, et font présumer une œuvre de vengeance et de sang.

Le premier écrivain qui ait cherché le mot de l'énigme, est le capitaine Knox, qui appartenait à l'armée de Wolfe, en septembre 1759, qui entra à Québec après la capitulation, et qui remarqua alors, en descendant à la basse ville, le fameux bas-relief à la façade de la maison Philibert.

Au second volume de son "Journal," il raconte qu'il a fait toutes les recherches en son pouvoir pour découvrir la vraie signification du quatrain légendaire, mais qu'il n'a pu obtenir aucun renseignement satisfaisant.

Il est assez étrange qu'à cette date, 1759, c'est-à-dire vingt-trois ans seulement après la pose du bas-relief, il n'ait pas rencontré des contemporains capables de le renseigner parfaitement.

Faute de mieux, il risque une hypothèse ; et il se demande si le chien, emblème de fidélité, ne représenterait pas la colonie française, décidée à combattre pour son roi, et si les vers menaçants de l'inscription ne seraient pas à l'adresse des tribus sauvages.

Mais cette hypothèse manque de vraisemblance.

Elle serait plus acceptable, si l'inscription était postérieure à la conquête, et si l'on supposait que l'ennemi menacé est le conquérant.

Le "Journal" de Knox ne jette donc aucune lumière sur la véritable histoire du "Chien d'or."

Mais, en reproduisant l'inscription, il a commis une erreur qui me semble assez amusante. Je présume qu'il a cité de mémoire le célèbre quatrain, et qu'en ayant oublié le second vers, il a cru devoir le remplacer par un vers de sa facture. Je ne puis pas l'en féliciter, car son vers est très cocasse.

Dans le quatrain authentique, le second vers,

"En le rongeant, je prends mon repos,"

exprime l'idée, pour ainsi dire dominante, de l'inscription. Il fait image et représente à la fois le vengeur qui se repose, et la vengeance qui veille. Il fait aussi antithèse avec les deux vers suivants, qui annoncent l'action vengeresse succédant au repos.

Si donc, vous supprimez le second vers, vous enlevez à la strophe ce qu'elle a de saisissant et de dramatique. Mais Knox a fait bien pis que le retrancher ; il l'a remplacé par le suivant :

"Sans en perdre un seul morceau."

On ne peut pas dire que ce soit bien trouvé, à moins que le brave capitaine n'ait voulu nous faire rire. Car, lorsqu'un homme outragé est forcé de dévorer en silence son outrage — représenté ici par l'os — il est risible de croire qu'il le déguste avec délices et n'en veut rien laisser perdre.

En 1839, Auguste Soulard, qui a laissé une réputation d'avocat spirituel et d'élégant écrivain, a publié, à son tour, sa légende du "Chien d'or."

Son récit est très court et peu remarquable au point de vue littéraire ; mais il est juste d'ajouter qu'il n'avait alors que vingt ans.

Voici, en résumé, ce qu'il raconte :

En 1736, le bourgeois Philibert aurait été tué par Le Gardeur de Repentigny, à la suite d'une querelle, laissant une femme et un fils âgé de deux ans.

Exaltée par la douleur, et altérée de vengeance, sa malheureuse veuve aurait fait sculpter et placer au-dessus de sa

porte le terrible bas-relief, comme une menace permanente pour le meurtrier, et comme une excitation de son fils à la vengeance, à mesure qu'il grandirait.

Ce sentiment corse aurait grandi avec lui, et à l'âge de vingt-deux ans, il serait parti pour l'Europe, à la recherche du meurtrier de son père.

"Dix mois après le départ du jeune Philibert — dit Soulard, en terminant brusquement son récit — sa mère, malade, respirait à la fenêtre le bon air du printemps, et son œil cherchait, dans la foule qui se pressait devant elle, les traits de son fils, lorsqu'elle reçut une lettre. Elle l'ouvre, et y lit, hélas! qu'après maints voyages sans fruit, son fils avait enfin découvert la retraite de de Repentigny, qu'ils avaient croisé l'épée, et qu'il avait succombé!... Pauvre Philibert!"

Le sens de cette dernière phrase est évident. La lettre reçue par la mère ne vient pas de son malheureux fils, et le dénoûment du drame lui a été fatal. Le "pauvre Philibert" est tombé sous les coups de la même épée qui avait tué son père!

Sir James Lemoine, qui a écrit à plusieurs reprises sur la légende du "Chien d'or," prétend reproduire les conclusions de Soulard, dans ses *Maple Leaves* de 1873, et cependant, il en arrive à un dénoûment tout autre. Car, selon lui, la lettre reçue par Mme Philibert était de son fils, et lui disait:

"My dearest mother, we are avenged, my father's murderer is no more."

Et sir James Lemoine ajoute que les deux ennemis se seraient rencontrés et battus en duel à Pondichéry, dans les Indes, et que Philibert aurait tué de Repentigny.

Où le savant écrivain a-t-il pris ces renseignements? Je l'ignore.

Huston, qui a reproduit le récit de Soulard, dans le "Répertoire national," le fait suivre d'un travail historique et critique, dû à la plume de M. Jacques Viger, qui, comme on le sait, était un érudit.

Après des recherches laborieuses pour découvrir la vraie histoire du "Chien d'or," M. Viger en est arrivé à constater les faits suivants:

1° Il est vrai qu'en 1736, Philibert occupait la maison spacieuse et massive remplacée par le bureau de poste. Mais il n'avait alors que deux filles — son fils, Pierre-Nicolas, n'étant né qu'en 1737.

2° Dans les années suivantes, Philibert devint le père d'un autre fils, né en 1740, et d'une autre fille, née en 1742.

3° Philibert ne peut donc pas avoir été tué en 1736. De fait, M. Viger soutient, en s'appuyant sur des données historiques, que c'est le 21 janvier 1748, que Philibert fut tué par de Repentigny, à la suite d'une querelle.

4° Si donc le bas-relief énigmatique est de 1736, il est l'œuvre de Philibert lui-même et non de sa veuve, et il devait avoir pour objet une autre vengeance et un autre ennemi que de Repentigny.

5° Ce serait un billet de logement, présenté à Philibert par de Repentigny, qui aurait causé la querelle entre eux. On sait que de Repentigny était lieutenant dans les troupes de France, au Canada, en 1748. Or, il se serait présenté chez Philibert, porteur d'un billet du maréchal des logis, et aurait voulu s'y faire loger avec quelques soldats. Philibert aurait refusé d'ouvrir sa porte. Des injures auraient suivi ; et, en retour d'un coup de canne reçu, de Repentigny aurait donné un coup d'épée à Philibert, qui en serait mort.

6° De Repentigny, craignant d'être arrêté, aurait filé vers l'Acadie, et, à la suite de négociations, il aurait reçu des "lettres de grâce" de Louis XIV, l'année suivante, 1749.

Il revint alors à Québec pour y faire entériner ses "lettres" devant le Conseil supérieur. La veuve Philibert fut notifiée qu'elle pouvait y faire opposition ; mais elle déclara n'en vouloir faire aucune, vu qu'elle s'était déjà pourvue par action civile, et qu'elle avait été payée par de Repentigny, des dommages-intérêts que la justice lui avait accordés.

7° Enfin, il est certain qu'en 1760, de Repentigny était capitaine dans les troupes de la colonie, sous les ordres du chevalier de Lévis.

Voilà les faits historiques relevés par Jacques Viger. Ils relèguent dans le domaine de la fiction le récit de M. Soulard,

et les développements que lui a donnés sir James Lemoine. Et, bien loin d'éclairer le mystère du "Chien d'or," ils enveloppent d'ombres plus épaisses le drame étrange dont les romanciers et les historiens cherchent en vain le nœud et le dénoûment.

Ce qui rend surtout invraisemblable l'histoire du duel entre de Repentigny et Philibert fils, c'est qu'à l'âge où ce dernier aurait pu manier l'épée, il y avait près de dix ans que de Repentigny avait payé des dommages-intérêts à sa mère, et reçu le pardon du roi.

De tous ceux qui se sont occupés du "Chien d'or," M. Wm Kirby est le seul auquel cette légende a porté bonheur. Il en a tiré un roman qui lui a donné la célébrité, et qui est devenu très populaire.

Cette œuvre n'a pas une très grande valeur au point de vue historique, et elle fourmille d'invraisemblances. Au point de vue purement littéraire, elle trahit la jeunesse de son auteur.

Mais, c'est tout de même un livre intéressant pour ceux qui aiment le vieux Québec. La brillante imagination de l'auteur, son style vivant et imagé, son admiration sans préjugés pour la vieille noblesse française du Canada, la peinture mouvementée qu'il fait des mœurs canadiennes de cette époque, l'art avec lequel il sait ménager l'intérêt de son récit, font de son ouvrage une lecture agréable et saine.

Voyons, maintenant, quelle est sa légende du "Chien d'or":

Le comte Philibert, alors qu'il vivait en France, y avait connu Bigot, et s'était attiré sa haine. M. Kirby n'en expose pas les motifs en détail. Mais on peut déduire de ce qu'il en dit: que Bigot portait bien son nom, et était un hypocrite; que, sous prétexte de défendre la religion catholique, il persécutait les huguenots, et que Philibert, huguenot lui-même, les défendait; que la lutte devint acrimonieuse entre les deux hommes, et que la résistance de Philibert empêcha Bigot de réussir dans ses projets devant le parlement de Rouen.

Abusant de son influence à la cour de Louis XIV, Bigot obtint contre Philibert un décret d'expulsion, et ce dernier vint se fixer à Québec.

Mais sa mauvaise fortune voulut que, après quelques années, il s'y retrouvât en face de Bigot, son plus mortel ennemi. Car les pires ennemis que nous ayons en ce monde, sont toujours ceux qui nous ont déjà fait du mal, mais qui n'ont pas réussi à nous écraser complètement.

La rivalité des deux hommes prit alors des proportions menaçantes. Philibert faisait à Québec un négoce très étendu, qui lui apportait la fortune et qui le rendait très populaire parmi les colons.

Or, Bigot prétendit avoir le monopole du commerce entre la France et la colonie, et le conflit de leurs intérêts porta l'inimitié des deux hommes à son paroxysme.

L'influence de Bigot à la cour de France était énorme, grâce à l'appui de Mme de Pompadour, et les pouvoirs qu'il exerçait en Canada étaient très étendus. Il forma, à Québec, une association composée des plus ignobles personnages, pour qui l'honneur et la probité n'étaient que de vains mots, et il commença la série de spéculations scandaleuses, de fraudes et d'extorsions qui épuisèrent le trésor public, et conduisirent la colonie à la ruine.

La maison Philibert, seule, faisait au commerce de l'intendant une formidable concurrence.

Naturellement, Philibert n'avait pas oublié la persécution dont il avait été victime, et qui avait fini par le chasser de France. Il était bien résolu de s'en venger, quand l'occasion s'en présenterait.

Il engagea donc résolument la lutte contre le monopole de l'intendant. Mais son ennemi était presque tout-puissant. Il avait l'influence de la cour, il possédait de grands pouvoirs, il était entouré de scélérats dévoués, pour qui tous les moyens étaient bons, et, grâce à ses extorsions, il avait l'argent.

Philibert comprenait sa faiblesse en face de cette puissance redoutable, et il dévorait en silence les affronts et les injustices qu'on lui infligeait. Tout en luttant avec courage, il rongeait son frein, et disait : "Le jour viendra que je me vengerai!"

C'est alors, sans doute, qu'il construisit cette grande maison de la rue Buade, qui devait lui servir de magasin et de résidence, et que, par une fantaisie architecturale qui peignait à la fois sa

situation et ses sentiments, il fit placer au frontispice de sa maison nouvelle, cette tablette du "Chien d'or," avec son inscription menaçante.

C'était donc à Bigot que s'adressait cette perpétuelle menace du bourgeois Philibert, et le public d'alors dut le comprendre.

Bigot et ses amis en furent, sans doute, profondément blessés. Mais, plus habile et plus astucieux que son rival, qui commettait une maladresse en affichant ainsi ses projets de vengeance, l'intendant dissimula son ressentiment.

Lion de neige fait par les élèves en face de l'université Laval pendant le carnaval de 1894.

Le Chien d'or.

Lui aussi, il rongea son os, mais sans le dire. Et c'est en affectant la bienveillance, avec des dehors de gentilhomme, qu'il organisa le plan diabolique qui devait le débarrasser à jamais de son rival.

L'assassinat eût été un mode d'exécution facile pour lui, car il avait autour de lui des séides prêts à tout faire. Mais, si le crime eût été commis par quelqu'un d'eux, c'est lui-même qu'on aurait soupçonné et accusé. Or, il était trop habile pour employer des moyens ou des instruments par lesquels on pouvait faire remonter le complot jusqu'à lui.

Après en avoir conféré plusieurs fois avec ses intimes, mais sans rien demander ni proposer, il avait réussi à leur faire entendre qu'un homme pouvait être tué dans une émeute, sans qu'on pût savoir quel bras avait frappé.

Mais, tout de même, il fallait le trouver, ce bras ; et ce furent Cadet et de Péan qui imaginèrent l'intrigue satanique qui allait mettre le fer meurtrier aux mains d'un ami de la famille Philibert.

Parmi leurs compagnons d'orgie, ils avaient réussi, depuis quelque temps, à enrôler le jeune Le Gardeur de Repentigny, devenu, par la mort de son père, le chef d'une des plus nobles et des plus respectables familles de la Nouvelle-France.

C'était un brillant officier au service du roi, ami intime de Pierre Philibert, le fils du bourgeois (car M. Kirby imagine que, dès cette époque, le bourgeois Philibert avait un fils, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans). Mais le brave Le Gardeur avait la malheureuse passion de boire ; et c'était pour la satisfaire qu'il fréquentait l'intendant et son cercle de viveurs.

Par surcroît, une autre passion avait pris sur son cœur un empire irrésistible. Il aimait éperdûment Angélique des Meloises, la plus séduisante, la plus coquette et la plus ambitieuse des Québecquoises.

En était-il aimé ? Un peu. Mais il n'occupait pas une sphère assez élevée pour satisfaire l'orgueil de cette femme. Son rêve, à elle, était d'être la femme de l'intendant, et, pour arriver à ce faîte, elle était prête à tout sacrifier et à descendre jusqu'au crime.

De son côté, de Péan était aussi follement épris de la belle Angélique, qui ne l'aimait pas, mais qui le retenait par coquetterie.

Angélique des Meloises, Le Gardeur de Repentigny, Cadet et de Péan, voilà quels étaient les instruments qui allaient servir à Bigot dans la satisfaction de ses vengeances.

A de Péan, il promit de décider Angélique des Meloises à l'épouser ; et il fit comprendre à celle-ci que la concurrence de la maison Philibert était un obstacle à sa fortune et à son mariage avec elle.

L'argent lui assura le dévoûment de Cadet, et le vin mettrait à son service l'épée de Le Gardeur.

Il serait trop long de suivre tous les fils de la trame que le romancier fait jouer, et nous ne pouvons nous arrêter aux amours de Pierre Philibert et de la charmante Amélie de Repentigny, la sœur de Le Gardeur. C'est une idylle délicieuse, à côté du drame sanglant, mais qui ne se rattache pas étroitement à la légende, seul objet de mon récit.

Hâtons-nous donc vers le dénoûment.

Le Gardeur avait le vin rageur; et, quand il était ivre, il ne voyait plus clair. Il frappait d'estoc et de taille ceux qui lui barraient la route, ou qui avaient le malheur de lui déplaire.

De Péan et Cadet connaissaïent ce défaut qui allait servir leur dessein.

Le bourgeois Philibert sortait rarement. Mais il avait l'habitude d'aller au marché qui se tenait sur la grande place en face de la Cathédrale.

Quand la Saint-Martin — qui était jour de marché — arriva, il s'y rendit, suivant sa coutume, pour y rencontrer les *habitants* qui fréquentaient son magasin.

Il y causait avec un pauvre infirme, auquel il faisait souvent l'aumône, lorsqu'une cavalcade bruyante y déboucha au galop des chevaux.

C'étaient les séides de Bigot, en tête desquels chevauchaient Le Gardeur et de Lantagnac, qui avaient bu toute la nuit et qui se trouvaient dans un état d'ivresse très avancé.

Les gens du marché les accueillirent très mal et les accablèrent d'injures et de malédictions. Un grand mouvement se fit dans la foule.

Dès qu'il aperçut Philibert, de Lantagnac lança vers lui son cheval, qui fit un écart et passa sur le corps du pauvre infirme. Le Gardeur suivit en éperonnant sa monture, et en criant à la foule de lui livrer passage.

Le vieux et courageux Philibert saisit le cheval à la bride avec tant de vigueur, qu'il se cabra et désarçonna son cavalier.

Le Gardeur, furieux, s'élança vers le mécréant pour le punir, pendant que de Péan lui criait: "Achevez-le!" La colère et l'ivresse l'aveuglaient à tel point qu'il cravacha le bourgeois Philibert, sans le reconnaître.

Le vieillard riposta par un coup de canne.

A ce moment, la belle des Meloises, qui suivait de Péan à cheval, rappela à Le Gardeur qu'il portait l'épée et qu'un pareil outrage ne pouvait pas rester impuni.

Le bouillant officier ne sut plus se contenir, et, tirant son épée, il en transperça le malheureux vieillard, qui tomba baignant dans son sang.

C'est alors seulement que Le Gardeur revint à lui et reconnut son vieil ami, et l'ami de sa famille, dans l'homme qu'il avait tué.

Accablé de douleur, il alla se livrer à des soldats du roi, qui l'emmenèrent prisonnier au château Saint-Louis. La suite de son histoire, dans le roman de M. Kirby, se résume ainsi : transféré en France, il aurait été emprisonné à la Bastille, puis libéré sans procès ; et, revenu à Québec, il aurait pris part aux dernières batailles, sous Montcalm.

Finalement, il serait retourné en France après la conquête, et aurait été nommé gouverneur de Mahé dans les Indes, où il serait mort célibataire.

Quant à Pierre Philibert, il ne songea jamais à venger la mort de son père sur Le Gardeur, parce qu'il savait bien que son pauvre ami n'avait jamais eu l'intention de commettre ce crime ; et il continua d'aimer la belle Amélie de Repentigny.

Mais il y avait désormais entre les deux familles une ombre sanglante, ou plutôt un fleuve de sang, qui les séparait à jamais. Pierre Philibert ne pouvait pas épouser la sœur du meurtrier de son père.

Amélie de Repentigny fut la première à le comprendre, et elle alla cacher sa douleur profonde dans le cloître des Ursulines. Mais, quelques mois après avoir pris le voile, elle tomba malade et mourut de chagrin sans doute.

Philibert repassa en France, prit du service dans l'armée, et se fit tuer dans une bataille à Minden, en Prusse.

Les faits historiques relevés par Jacques Viger, et que nous avons racontés pour contredire la légende de Soulard, contredisent également le récit de Kirby.

Sa théorie que le bas-relief du "Chien d'or" aurait été placé par Philibert, au-dessus de la porte de sa maison, comme une menace permanente contre Bigot, est d'ailleurs inacceptable ; car cela paraît avoir été fait en 1736, tandis que Bigot ne vint au Canada, comme intendant, qu'en 1748.

La légende du "Chien d'or" reste donc entourée d'un mystère inextricable ; et sa véritable histoire est encore à faire.

II

Les amours de Bigot

Le château Bigot n'est pas un mythe. Il a son histoire ; et ses ruines témoignent encore de certaine splendeur évanouie. Les ombres de ceux qui y vécurent, et qui semblent s'attacher aux choses, flottent encore autour de ses murailles écroulées, et des légendes romanesques s'éveillent spontanément dans l'esprit du visiteur.

Elles donnent à l'endroit un attrait poétique qui, joint à ses beautés champêtres, plaît aux touristes, charme les rêveurs, et stimule l'imagination des romanciers.

Kirby dans *le Chien d'or*, Amédée Papineau dans *Caroline*, Marmette dans *l'Intendant Bigot*, Rousseau dans *Beaumanoir*, sir James Lemoine dans plusieurs de ses ouvrages, ont exploité tour à tour ce coin peuplé de romans et de légendes. Mais nul ne peut dire quelle part de vérité se mêle à ces fictions.

Ce qui ajoute encore un charme à ces ruines mélancoliques, ce sont les événements qu'elles rappellent. Car elles se rattachent à cette période de notre histoire qui comprend les dix dernières années de la domination française. Ce fut une époque lugubre, un orage ténébreux traversé par des éclairs de gloire, une orgie de sang et de boue, mêlée de grandeur et de honte.

Alors, chose humiliante, la Nouvelle-France semblait se complaire à ressembler à sa mère — la Pompadour gouvernait celle-ci et la Péan celle-là.

Lorsque, flânant sur la terrasse, aux approches du soir, vous tournez vos regards vers le nord, vous apercevez au-dessus des édifices universitaires, au delà de la rivière Saint-Charles, au delà des rangées de maisons blanches de Beauport et Charlesbourg, la chaîne verdoyante et onduleuse des Laurentides, dont les cimes déchirent les nuages de pourpre et d'or.

C'est dans un pli harmonieux de ces montagnes que s'élevait le manoir où l'intendant Bigot allait se reposer de ses travaux du Palais, et se livrer, dit-on, à des orgies qui ne demandaient pas de témoins.

Voulez-vous en voir de près les ruines? Montez en voiture, et, après une course fort agréable d'une heure et demie, vous y serez.

Vous traverserez le village de Charlesbourg. Vous tournerez à droite, après avoir dépassé l'église paroissiale, puis vous tournerez à gauche, et, deux ou trois milles plus loin, vous commencerez l'ascension de la montagne. Avant d'entrer dans la forêt, vous regarderez en arrière, pour admirer le féerique panorama de Québec; et vous continuerez à gravir les hauteurs, au pas des chevaux, dans une avenue pleine d'ombre, en écoutant bruire les arbres et chanter les oiseaux.

Tout à coup une grande clairière, entourée de montagnes et de grands bois sombres, s'ouvrira devant vous; et vous apercevrez deux pans de murs à demi écroulés, et des amas de pierre gisant sur le gazon vert. Ce sont les ruines du célèbre château, que les Français nommèrent aussi Beaumanoir, et que les Anglais appelèrent *Hermitage*.

Aujourd'hui, elles n'ont plus rien d'imposant au point de vue architectural, et n'intéressent que par leurs souvenirs. S'il fallait en croire les romanciers et les nouvellistes, l'édifice aurait eu de vastes proportions. M. Amédée Papineau, qui le visita avec son illustre père, en 1831, parle de "murs crénelés," d'une "tour à demi-tombée," de "*caves ténébreuses* et d'*étages supérieurs;*" mais sir James Lemoine, qui en fit un croquis en 1843, le réduit à des proportions plus modestes.

C'était tout simplement une maison en pierre à deux étages, longue de cinquante-cinq pieds, et large de trente-cinq, percée d'une porte et de six fenêtres à chaque étage, mais sans apparence de créneaux ou de tours. Aujourd'hui, le grand démolisseur qu'on appelle le temps, en a détruit les trois quarts, et l'on ne saurait décrire exactement l'état primitif du château légendaire.

C'est en 1837, c'est-à-dire quand il n'avait que dix-huit ans, que M. Amédée Papineau publia sa légende, sous le titre de *Caroline*. Elle est dans le style des collégiens de cette époque; et il va sans dire qu'elle n'a rien d'historique. La description des lieux est elle-même de la fiction.

Voici, en résumé, ce que raconte le nouvelliste :

En parcourant les mystérieux caveaux de Beaumanoir, il s'est heurté à une pierre sépulcrale, sur laquelle il a déchiffré la lettre C à moitié effacée. Evidemment, c'était la tombe de Caroline. Mais qui était Caroline ? L'auteur nous le dit en quelques pages.

Bigot était, prétend-il, un grand chasseur, et la forêt où s'élevait Beaumanoir, devait être, au milieu du XVIIIe siècle, un excellent endroit de chasse.

Un jour, il y poursuit un élan avec tant d'ardeur, qu'il laisse bien loin derrière lui tous ses compagnons de chasse, et se perd dans un pli des montagnes. Vainement il parcourt les bois en tous sens, et fait mille détours, il ne retrouve pas son chemin.

Exténué, il se laisse tomber au pied d'un arbre, et la nuit l'enveloppe. Mais bientôt la lune se lève, et, sous ses pâles rayons qui filtrent à travers les arbres, il voit surgir un blanc fantôme.

Effrayé d'abord, il se rassure bientôt, avec raison ; car le fantôme a une figure charmante, de grands yeux bruns, et de longs cheveux noirs, dont les boucles ondoyantes tombent sur des épaules plus blanches que la neige.

Est-ce une sylphide, ou Diane, ou quelque autre déesse antique ? Non. C'est Caroline de Saint-Castin, fille d'un officier français et d'une femme sauvage, vivant au milieu de la tribu des Hurons.

Bigot lui raconte son aventure, et lui demande de vouloir bien le guider pour retrouver sa demeure. Caroline l'accompagne, et dans cette promenade nocturne, à la lueur des étoiles, au milieu du silence des bois, une douce intimité s'établit bientôt entre eux.

Arrivée à la porte du château, Caroline est obligée d'accepter l'hospitalité que l'intendant lui offre avec instance.

Hélas ! elle ne prévoyait pas que ce gîte d'une nuit allait devenir sa prison et son tombeau....

Devenu son amant, Bigot ne voulut pas lui rendre sa liberté, et la tint longtemps cachée à tous les regards dans les souterrains du château.

Mais le secret finit par transpirer, et la femme de l'intendant — lequel, d'après l'histoire, n'était pas marié — conçut une jalousie terrible contre la mystérieuse maîtresse de son mari. Elle se mit à fréquenter plus souvent Beaumanoir, et y découvrit la retraite de sa rivale.

Une nuit, à l'heure où tous les hôtes de la joyeuse demeure étaient plongés dans leur premier sommeil, la porte de la chambre secrète de Caroline s'ouvrit : une personne masquée entra, s'approcha vivement de son lit, et la poignarda impitoyablement.

Brusquement réveillé par les cris de la victime, l'intendant accourut, et la trouva baignée dans son sang. Mais l'auteur du crime avait disparu, et ne fut jamais découvert. L'intendant lui-même se garda bien de faire des recherches, et il l'enterra clandestinement, sous la tour même où il l'avait séquestrée.

Ce récit a le tort grave de laisser croire que l'auteur de l'assassinat fut Mme Bigot, qui n'a jamais existé.

William Kirby a repris la légende avec une connaissance plus complète de l'histoire, et il en a fait un mélodrame digne de Ponson du Terrail, ou d'Alexandre Dumas père.

Le baron de Saint-Castin avait émigré de France en Acadie, et il y avait épousé une beauté indienne. Issue de cette union, Caroline avait reçu la meilleure éducation qui fût alors donnée dans la colonie, et elle possédait ce don, trop souvent funeste et trop recherché : la beauté.

Bigot, qui habitait alors l'Acadie, en devint amoureux, et la pauvre jeune fille, abandonnée à elle-même, pendant un voyage de son père en France, fut séduite. Bigot avait promis de l'épouser ; mais il ajourna l'accomplissement de sa promesse, pour l'excellente raison que, dans le même temps, la marquise de Pompadour négociait pour lui un mariage dans le grand monde de la cour.

Bientôt l'Acadie tomba aux mains des Anglais ; Bigot fut envoyé à Québec, pour y remplir les hautes fonctions d'intendant, et il abandonna lâchement la malheureuse qu'il avait déshonorée.

En proie au plus violent désespoir, et redoutant le retour de son père qui la maudirait peut-être, elle chercha un refuge

parmi les sauvages de la tribu de sa mère. Elle les suivit dans leurs courses aventureuses, et parvint ainsi jusqu'au village indien de Sainte-Croix, près de Québec. Mais un jour elle disparut, et personne ne put savoir ce qu'elle était devenue.

Pendant ce temps, Bigot menait la vie à grandes guides, pillait à la fois la mère patrie et la colonie, et s'entourait d'un groupe de scélérats dont il avait fait ses compagnons de plaisir.

Tous s'enrichissaient de leurs déprédations, tout en gardant

Château Saint-Louis, 1698.

Maison de Montcalm. Ruines du château Beaumanoir.

des dehors de gentilshommes dévoués à leur patrie. Mais, quand la nuit venait, tous ces oiseaux de malheur prenaient leur vol vers la forêt solitaire où s'élevait Beaumanoir, et s'y livraient à des orgies sans nom.

Une nuit, après avoir bu à la santé de la Pompadour et de bien d'autres beautés, le fameux Cadet, à moitié ivre, proposa comme dernière santé "*la Dame de Beaumanoir.*" Bigot sursauta, furieux de l'indiscrétion de son ami ; mais, comme il était déjà très échauffé par le vin, il ne nia pas l'existence de la dame mystérieuse, et consentit même à la montrer à ses amis.

Il descendit dans l'appartement qu'elle occupait sous la tour, et fit toutes les instances possibles pour décider la belle Caroline de Saint-Castin — car c'était elle — à se présenter dans la salle du festin. Mais elle refusa énergiquement de le suivre, et l'intendant retourna seul vers ses compagnons d'orgie, qui se moquèrent de lui en continuant de vider sa cave.

A dater de ce jour-là, le secret n'était plus possible, et le bruit circula que l'intendant cachait une maîtresse de grande beauté dans les souterrains de Beaumanoir. La nouvelle parvint aux oreilles de la belle Angélique des Meloises, coquette ambitieuse qui rêvait de devenir la femme du puissant intendant.

Depuis longtemps déjà, il lui faisait une cour assidue, et en paraissait vraiment épris. Mais toutes ses attentions et ses galanteries étaient loin de la satisfaire. Les propositions de mariage qu'elle attendait n'arrivaient jamais : et elle se demandait pourquoi cet homme, qui lui manifestait tant d'amour, ne lui parlait jamais de mariage.

Elle s'expliqua tout, quand elle apprit qu'une belle inconnue habitait une chambre secrète à Beaumanoir. La jalousie s'empara d'elle, et cette terrible passion, jointe à son ambition effrénée, acheva de pervertir cette femme mondaine.

Des idées de meurtre pénétrèrent peu à peu dans son cœur, et elle chercha des moyens de se débarrasser de cette femme, qui était un obstacle à la réalisation de ses rêves ambitieux.

A cette époque, vivait à Saint-Vallier, une horrible femme, célèbre dans nos annales criminelles sous le nom de " la Corriveau." Elle servit d'instrument à la coupable Angélique des Meloises, et, après avoir fait des conditions et fixé son prix, elle se chargea de faire disparaître Caroline de Saint-Castin.

Un soir, pendant que l'intendant était à Québec, retenu très tard par une séance du Conseil, et grâce à la complicité de la vieille ménagère du château, elle réussit à pénétrer auprès de Caroline.

Elle lui fit croire que l'intendant l'avait chargée d'un message d'amour pour elle, et elle lui présenta comme venant de lui un coffret contenant un magnifique bouquet de roses.

Ravie de cette attention délicate, l'infortunée Caroline saisit ce gage d'amour, et y colla ses lèvres avec passion. Hélas! en aspirant ardemment le parfum des roses, elle aspira en même temps les subtils poisons que l'infernale Corriveau avait versés dans leurs pétales, et soudain sa tête radieuse se pencha comme le calice d'une fleur, ses beaux yeux se voilèrent et elle s'endormit pour ne plus se réveiller....

La Corriveau sortait à peine de la forêt de Beaumanoir, quand Bigot y entra, accompagné de son plus intime ami, Cadet. Il

Palais de l'Intendant.

avait appris dans la journée que le baron de Saint-Castin devait arriver tout prochainement à Québec, et y faire des recherches pour trouver sa fille.

Dès ce moment, il avait décidé de cacher Caroline dans les environs de Trois-Rivières, au milieu d'une bande de Montagnais, et c'est Cadet qu'il avait chargé de l'y conduire.

Comme il n'y avait pas de temps à perdre, il alla, dès qu'il fut rentré, frapper à la porte de Caroline et l'appela. Ne recevant aucune réponse, il poussa la porte et entra. La chambre était pleine de lumière, et Bigot recula épouvanté. La morte gisait sur le tapis, toute blanche sous les reflets des candélabres, pressant encore dans ses mains quelques feuilles du bouquet fatal.

Il se pencha sur le cadavre, toucha son front, et mit la main

sur son cœur. Le front était glacé et le cœur avait cessé de battre. Bigot poussa un cri et des sanglots, que Cadet seul entendit.

La douleur de l'intendant était-elle sincère? Peut-être, mais Cadet le rappela au sentiment de la réalité, et lui démontra la nécessité de faire disparaître le cadavre.

Dans la nuit même, il creusa une fosse sous le pavé de la tour, et les deux amis y déposèrent le corps, enveloppé dans un drap de toile, au son de la cloche du château qui sonnait trois heures du matin.

Tous ceux qui connurent ou soupçonnèrent le crime avaient intérêt à se taire, et le secret fut bien gardé. La vieille ménagère du château, qui avait ouvert la porte à la Corriveau, ne fit de révélations qu'après 1763, c'est-à-dire, après que la Corriveau eut été pendue, sur les Buttes-à-Neveu, pour avoir assassiné son premier et son second mari, et après que Bigot et Cadet eurent été condamnés, en France, le premier, à la confiscation de ses biens et au bannissement à perpétuité, et le second à neuf ans d'exil, et à restituer six millions.

Le crime ne servit pas les desseins ambitieux de la belle Angélique des Meloises. Comptant toujours sur le riche et brillant mariage que Madame de Pompadour lui faisait espérer, Bigot était bien résolu de ne se marier que plus tard en France.

D'ailleurs, il ne doutait pas de la complicité d'Angélique dans le crime de Beaumanoir, et il la regardait désormais avec une secrète horreur.

De son côté, Angélique finit par comprendre que Bigot ne l'épouserait jamais, et elle accorda sa main à de Péan, qu'elle détestait, mais dont la fortune lui permettrait de faire brillante figure dans le monde.

L'histoire des dernières années de la domination française, nous montre en effet Madame de Péan tenant un salon, très fréquenté par toutes les illustrations militaires et civiles de cette époque, et donnant de grandes fêtes plus que mondaines, où le jeu, l'amour et le vin démoralisaient la jeune et belle colonie française qui s'en allait mourir.

III

Le roman de Nelson

Une gravure, très connue et très appréciée en Angleterre, représente Nelson mourant sur le pont de son navire, le *Victory*, à Trafalgar.

Beaucoup d'enfants anglais reçoivent leur première leçon d'histoire en contemplant ce tableau. Ils voient les bombes qui éclatent, les canons qui fument, les drapeaux troués, les corps ensanglantés qui gisent çà et là, l'attitude stoïque des combattants, et, au milieu de la confusion et du désordre, une figure isolée, calme, sublime, qui meurt au milieu de sa dernière et plus brillante victoire.

L'enfant aime voir ces dessins des scènes saisissantes et patriotiques, qu'un récit a ébauchées dans sa jeune imagination. Il est captivé par ces images ; ses yeux s'illuminent, et dans son âme germe l'amour si élevé et si pur de la patrie. A mesure qu'il grandit, il rêve de patriotisme et de gloire, et les rêves de l'enfant deviennent les convictions de l'homme.

Mais il est d'autres amours qui s'emparent souvent du cœur du jeune homme et qui deviennent un écueil dans sa carrière. Car ce sentiment, qui donne quelquefois la vie, donne aussi la mort.

Il est parfois une grande force, mais il est aussi une faiblesse, et s'il inspire bien des œuvres grandes, il fait aussi commettre bien des erreurs.

Le héros de Trafalgar a connu un jour ce danger, et c'est à Québec que le navire qui portait sa fortune a failli faire naufrage

sur l'écueil de l'amour. C'est à Québec que le futur grand homme, qui devait jeter tant de lustre sur la marine anglaise, s'est trouvé, un jour, placé entre l'amour de la patrie et l'amour d'une femme, et que le moins noble de ces deux sentiments a failli l'emporter dans son cœur.

C'était en 1782, l'*Albemarle* était mouillé devant Québec, et paraissait s'y complaire, quoique la saison d'été fût passée depuis quelques semaines. Les beaux jours d'automne ont, d'ailleurs, un charme incontestable, et, quand le soleil réussit à percer le voile de vapeurs grises qui enveloppe la terre, il donne aux choses un coloris qui les embellit. Mais il ne réchauffe plus. Il éclaire froidement ; des traînées de lumière décorent les collines, des lignes transparentes se dessinent sur les flots. Les nuages se teintent brillamment, mais la chaleur est absente, et toute cette vie, ranimée un instant par des reflets décevants, sera plus mourante demain. Ces fêtes de la nature, en octobre, sont solennelles comme un office religieux, et tristes comme un adieu. Les jeunes rêvent et chantent d'une façon plus recueillie, en regrettant l'été, les vieux sont remués jusqu'au cœur par le deuil de la saison. Ils ne se sentent plus la force d'attendre pour revivre, et, comme les voyageurs aux régions polaires qui redoutent le repos et l'engourdissement, ils regardent l'automne comme un acheminement vers la mort.

Mais, quand on est marin de Sa Majesté, et commandant d'un navire, à vingt-quatre ans, on ne songe guère à la rapidité des jours et à la fragilité des choses humaines.

Nelson avait, d'ailleurs, des raisons particulières d'oublier l'automne et de trouver notre ville un lieu de délices. Québec, dès cette époque, avait la réputation de fort bien accueillir les marins anglais, et Nelson fut tout de suite l'objet d'une bienveillance exceptionnelle. Ses connaissances des premiers jours se transformèrent très vite en amis dévoués. Cela n'étonne guère, quand on sait quelle personnalité attachante était ce jeune homme, auquel l'avenir devait apporter une si éblouissante destinée. Il possédait une culture d'esprit élevée, et une variété de connaissances rare chez un jeune homme. Sa nature ardente, vive et sympathique, attirait à lui ceux que les circonstances ou les événements faisaient passer dans sa vie.

Nelson fut donc très apprécié et très recherché à Québec; mais surtout il fut très aimé d'une femme d'une captivante beauté. Les historiens ne sont pas d'accord sur le nom de l'héroïne de ce roman intime; les uns disent Miss Simpson, les autres Miss Prentice, mais tous proclament sa remarquable beauté; et le premier de ces deux noms est le plus probable. [1]

Les Simpson habitaient *Bandon Lodge*, sur la Grande-Allée, en face du parlement actuel. C'était une modeste mais solide maison en pierre, entourée d'arbres, qui a été démolie en 1871, et dont les pierres, peut-être, sont entrées dans la construction de la superbe maison de l'honorable M. Shehyn. Miss Simpson n'avait jamais connu les grandeurs. Son père, très brave homme, avait servi dans l'armée de Wolfe comme maréchal des logis. Quels soins avait-il apportés à l'éducation de sa fille? Nous l'ignorons. Mais, en sus de la beauté, cette jeune personne devait posséder des vertus et des dons de réelle valeur. Elle avait, dit-on, une distinction naturelle et de la fierté qui, jointes à une certaine hauteur d'attitude, la marquaient d'un cachet aristocratique. Ce qui est certain, c'est que Nelson en devint amoureux.

Ils se virent beaucoup, tout comme les marins et les jeunes filles de nos jours. La pensée d'un départ qui peut sonner tout à l'heure, resserre très vite les liens; rien n'est favorable à l'éclosion d'un sentiment comme la perspective rapprochée d'une séparation. On savoure deux fois la joie d'être ensemble, quand vient s'y mêler la crainte de se quitter.

Nelson et Miss Simpson se livrèrent bientôt à la plus douce intimité. Ils épanchèrent leurs âmes, se communiquèrent leurs espérances et leurs rêves. Oh! qu'ils furent beaux les jours de cette glorieuse saison d'automne! Comme leurs joies se moquèrent de la mélancolie des choses!!

Mais il vint, le jour où l'*Albemarle* reçut l'ordre de lever l'ancre et de voguer vers les Indes. Nelson dit adieu à Miss Simpson bravement, sans vouloir convenir avec lui-même du chagrin qu'il en éprouvait; mais, à peine à bord, il se sentit pris

1. Lemoine, *Pittoresque Québec*,

d'une nostalgie énervante, et lui qui se croyait si fort, il éprouva d'invincibles déchirements. Il se mit à songer à sa carrière, cette sublime vocation de marin qu'il aimait passionnément, et, en face de ce respectueux et profond sentiment, il sentit l'autre, le nouveau, plus puissant, plus entraînant, et bientôt complètement maître de lui. Son amour, auquel peut-être il n'avait pas encore donné ce nom, montait tout à coup à la hauteur d'un devoir, d'une mission. Bientôt il se sentit impuissant à mesurer la grandeur et la force de cette affection soudainement révélée, et il se rendit compte que sa virilité allait défaillir. Vainement essaya-t-il, à l'aide de la raison, de voiler les lumineuses visions de son rêve. Comme dit Racine: "Le cœur a des raisons que la raison ignore." Et son cœur fut si éloquent qu'il prit la détermination de ne pas partir, et d'aller demander la main de Miss Simpson.

Il était presque nuit et le ciel était morne. Très haut, dans le firmament, les nuages s'étaient soudainement déchirés; et cette déchirure, faite, on eût dit, par un puissant coup de sabre, lui rappela celle de son cœur. Les pâles rayons de la lune descendaient obliquement, éclairant des quais battus par la vague et usés par les chocs des navires. La ville, restée dans l'ombre, profilait une silhouette menaçante. Le cap Diamant, sombre et gigantesque, se dessinait sur le fond pâle du ciel, comme une coupole fantastique, capable d'abriter un monde.

Soudain, au milieu du silence solennel de la nuit, on entendit quelques paroles brèves, et l'on vit un canot se détacher du navire de guerre et glisser légèrement vers la ville.

Mais, quand Nelson mit pied à terre, il se trouva en face de son camarade Davison, qui connaissait sa passion, et qui, le voyant revenir, avait deviné son dessein. C'était un ami dévoué et décidé à prendre tous les moyens possibles pour empêcher Nelson de faire une pareille folie.

Il glissa son bras sous le sien, et, l'entraînant doucement, se mit à lui parler paternellement de l'avenir gros de regrets qu'il se préparait. Pour tous ses amis et ses supérieurs, Nelson était l'espoir de l'avenir. Sa confiance en sa destinée, ses ressources, son courage, son esprit droit, qui ne le décevait ni sur lui-même, ni sur

les événements, faisaient prévoir qu'il serait un jour le chef de la marine anglaise : " Et chef fort dans la conception et sans faiblesse à l'exécution." Davison lui représenta que ce serait un crime de renoncer ainsi à servir glorieusement sa patrie ; que ce mariage entraverait sa carrière ; qu'il verrait bientôt s'élever autour de lui un mur d'isolement, et s'évanouir les brillantes perspectives de ses futurs succès. Ce mur irait grandissant, le séparant de ses amis influents et des hautes protections du monde officiel. Le silence se ferait autour de lui, et la gloire qu'il dédaignait s'attacherait à des hommes inférieurs à lui, mais plus libres et plus fidèles. Il lui fit voir les tristesses de l'abandon, l'amertume des désillusions, et le spectacle des bonnes fortunes de ses rivaux. " Enfin, dit-il à Nelson, vouloir ce mariage, c'est vouloir la ruine de votre vie.— Soit, dit Nelson, je le veux quand même."

Davison finit-il par convaincre son ami de la folie qu'il allait commettre ? On dit que non, et qu'il employa la force pour le ramener à son bord.

Quand le jour parut, l'*Albemarle* avait quitté Québec, mais Nelson jurait qu'il y reviendrait.

Jamais on ne le revit dans nos parages ; et, si l'amour fait passer le temps, on sait que le temps fait passer l'amour, surtout chez les marins.

Ils sont tellement habitués à changer de pays, de climats, d'horizons, de navires, de chambres et de maîtres, qu'ils se familiarisent même avec les changements d'amours.

Il est donc probable que le jeune capitaine oublia bientôt sa belle Québecquoise, et remercia Davison de l'avoir ramené forcément au devoir.

Que n'eût-il encore près de lui cet ami dévoué, quand, vingt ans après, il se sépara de Lady Nelson, sa femme légitime, et s'éprit pour Lady Hamilton d'une passion qui dura jusqu'à sa mort.

Ce fut la grande faute de sa vie !

Quant à Mary Simpson, il lui était bien permis d'oublier aussi, quoiqu'elle ne fût pas dans la marine, et elle épousa plus tard le major Mathews, secrétaire de lord Dorchester. Peut-être revit-elle, à Londres, où elle alla vivre, le jeune capitaine de

vingt-quatre ans qui avait voulu lui sacrifier son avenir, et qui était devenu le héros connu du monde entier, et l'une des plus grandes gloires nationales de l'Angleterre.

Nous savons combien fut prompte son ascension, et de quels glorieux faits d'armes se compose sa courte histoire. Cette guerre sur mer, qui a tant de vicissitudes, lui fut douce pendant toute sa carrière. Son courage fut indomptable, et il fut heureux. Ce qui grandit encore sa gloire dans les batailles, c'est qu'il donna sa vie dans la plus terrible et la plus décisive de toutes, celle de Trafalgar, en 1808.

En parlant de l'une de ses victoires, il disait lui-même cette parole, qui semble bien convenir au dernier triomphe de sa vie : *"Victory is not a name strong enough for such a deed. We will call it a conquest."*

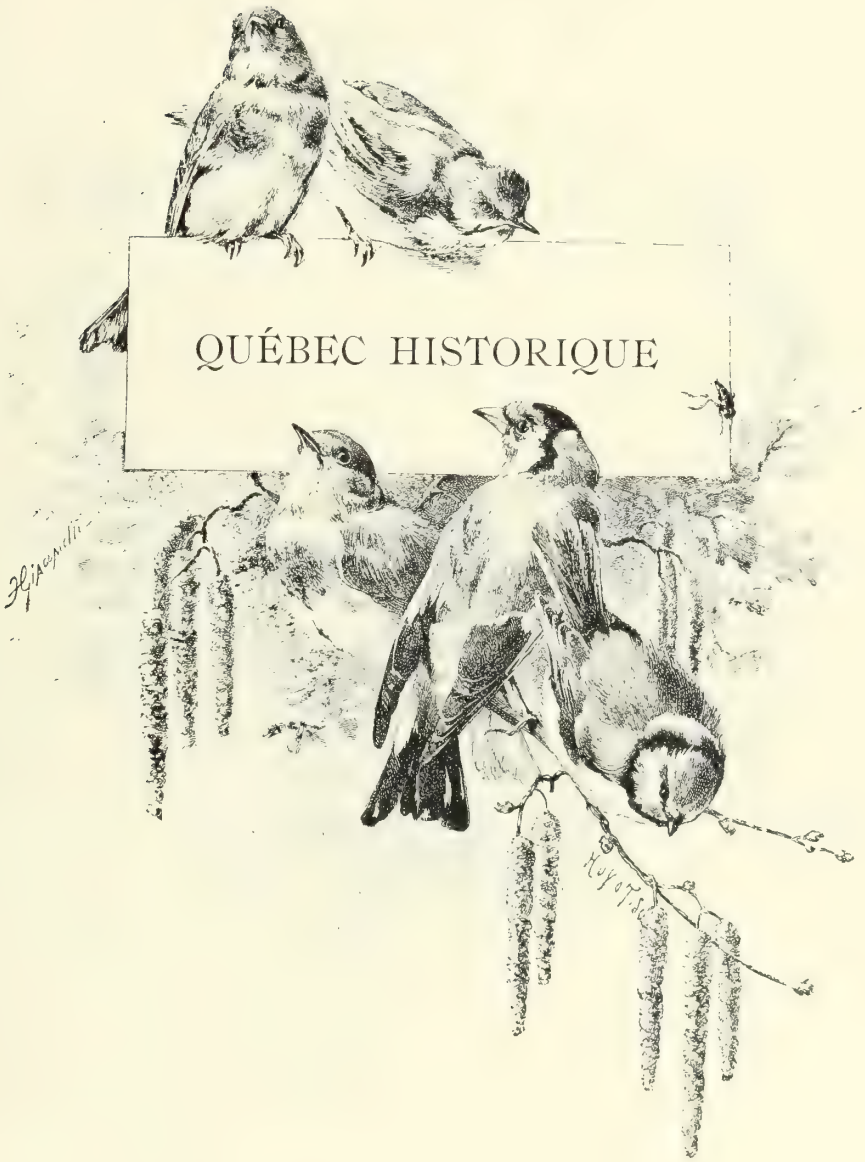
QUÉBEC HISTORIQUE

La naissance et les premières années de la vie. — Fresque d'Edouard Bendemann.

I

Préhistoire

VOICI qu'un nouveau monde était né. Un grand génie, inspiré et guidé par la Providence, l'avait révélé à l'humanité. Et, chose étonnante, plusieurs des nations civilisées négligeaient de pénétrer dans cette moitié d'univers, dont toutes les portes étaient ouvertes.

Il y avait là des régions immenses, pleines d'avenir, auxquelles le ciel prodiguait sa lumière et ses pluies bienfaisantes, et qui produisaient en vain des biens de toutes sortes. Il y avait là des richesses incalculables à exploiter, des paradis terrestres à ouvrir, des puissances nouvelles à créer, des peuplades barbares à civiliser, et les peuples d'Europe n'y songeaient pas !

Seuls, l'Espagne, qui était alors à la tête des nations, et le Portugal, avaient pris l'initiative.

La France elle-même, pourtant si glorieuse alors, et si grande, regardait faire.

Un jour, cependant, son roi chevalier, François 1er, se prit à penser aux conquêtes de ses voisins, et se dit : "Ces princes d'Espagne et de Portugal se partagent tranquillement le nouveau monde. Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue l'Amérique."

Un navigateur de Bretagne, déjà célèbre, lui fit offrir ses services, et le roi les accepta. Il équipa deux navires de soixante tonneaux chacun, et les lui confia, avec soixante et un hommes d'équipage.

C'était en l'année 1534. La flottille quitta Saint-Malo le 20 avril et, après vingt jours de navigation seulement, elle aborda aux côtes de Terre-Neuve.

Quelques jours après, elle cingla vers le nord, franchit le détroit de Belle-Ile, et toucha à plusieurs endroits du Labrador, déjà visités par les Bretons et les Basques.

Le 15 juin, Cartier se dirigea vers le sud, longea la côte ouest de Terre-Neuve, gagna les îles de La Madeleine, et, après d'autres courses et d'autres découvertes, il alla jeter l'ancre dans une baie qu'il nomma baie des Chaleurs, parce qu'il y faisait alors très chaud.

En poursuivant ses explorations, il fit escale au bassin de Gaspé, et y planta une croix portant l'écusson fleurdelisé avec cet exergue : "Vive le roi de France." Dans ce premier voyage, Cartier ne remonta pas le fleuve Saint-Laurent ; et, prenant à son bord deux sauvages gaspésiens, il retourna en France, faire rapport de sa découverte à son roi.

Mais l'année suivante (1535) François 1er lui remit le commandement de trois navires : la *Grande-Hermine*, jaugeant cent vingt tonneaux ; la *Petite-Hermine*, soixante tonneaux, et l'*Emerillon*, quarante ; portant en tout cent dix hommes.

Cette fois, le hardi navigateur voulut s'aventurer dans l'intérieur des terres. Le jour de la fête de saint Laurent, le 10 août, il entra dans un golfe immense, auquel il donna le nom de ce saint, et il remonta le grand fleuve qui a depuis porté le même nom.

Le 14 septembre, enfin, il entra dans une petite rivière qui lui parut un havre tranquille et sûr, et qu'il nomma Sainte-Croix, à cause de la fête religieuse de ce jour-là.

Devant lui se dressait un promontoire altier, couvert d'épaisses forêts. Coupé à pic, énorme, élevant sa cime orgueilleuse vers les nuages, et plongeant profondément sa base dans le grand fleuve, il ressemblait à une borne colossale, et semblait dire au fier marin : "Tu n'iras pas plus loin."

Derrière lui semblait flotter à distance, comme une grande corbeille débordant de raisins et de verdure, une île spacieuse,

qui divisait le cours des eaux, et qu'il nomma île de Bacchus. De chaque côté, des rives boisées, hautes comme des montagnes au sud, et en pente douce au nord, se réfléchissaient dans le miroir de ce havre splendide.

Quel pittoresque et grandiose paysage ! Quel port superbe pour abriter une flotte ! Quel site pour y jeter les fondations d'une ville moyen âge, hérissée de fortifications et de citadelles !

Emerveillé de sa découverte, Jacques Cartier se laissait aller au fil de la marée, dans la jolie petite rivière qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Charles, lorsqu'il aperçut, à gauche, dans une éclaircie des bois du versant de la côte, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le coteau de Sainte-Geneviève, une bourgade sauvage : c'était Stadaconé, ou Québec préhistorique.

Plus de cinq cents Indiens qui en sortirent lui apparurent, et accoururent sur le rivage au-devant de lui, manifestant une grande admiration mêlée de stupéfaction.

Stadaconé paraissait être alors la capitale du Canada, qui s'étendait de l'île aux Coudres jusqu'aux environs d'Hochelaga. La tradition veut, cependant, que le nom de Canada ait désigné, à l'origine, tout le pays arrosé par le Saint-Laurent et ses tributaires, et qu'il ne fut divisé que plus tard en trois royaumes, portant les noms de Saguenay, de Canada et d'Hochelaga.[1]

Profitant de la marée haute, Cartier remonta la rivière Saint-Charles avec la *Grande* et la *Petite-Hermine*, jusqu'à l'embouchure du ruisseau Lairet, laissant en rade l'*Emerillon*, sur lequel il se proposait d'aller visiter Hochelaga.[2]

Cinq jours après, c'est-à-dire le 19 septembre, Cartier partit pour Hochelaga, à bord de l'*Emerillon*. Nous ne pouvons l'y suivre et raconter les intéressants épisodes de ce voyage.

Il revint à Stadaconé le 11 octobre. Dans l'intervalle, ses marins avaient mis la *Grande* et la *Petite-Hermine* en hivernage, dans l'entrée du ruisseau Lairet, et ils avaient construit un fort.

Donnacona, l'agouhanna ou seigneur de Stadaconé, vint

---

[1] *Jacques Cartier*, par N.-E. Dionne, p. 57.

[2] Dès ce temps-là, les marins prudents n'osaient risquer leurs grands navires jusqu'à Montréal. Voilà un *précédent*, comme on dit au palais.

inviter Cartier à lui faire visite; celui-ci s'y rendit avec empressement, et la réception fut très cordiale. Les marins français s'installèrent du mieux qu'ils purent pour passer l'hiver; mais les chauds vêtements requis pour notre climat leur manquaient, et l'hiver fut d'une rigueur qu'ils n'avaient pas prévue.

Pour comble de malheur, un mal inconnu leur fut communiqué par les sauvages d'une bourgade voisine, et fit dans leurs rangs de terribles ravages. Ce n'était pas un pareil ennemi qu'ils s'attendaient d'avoir à combattre, et, comme ils ne savaient pas comment traiter cette maladie contagieuse, ils en furent presque tous atteints.

Vingt-cinq avaient succombé, et quarante autres étaient dans un état désespéré, lorsque Cartier fit mettre tout le monde en prière devant une image de la Vierge, fit célébrer la messe, et organisa une procession, à laquelle prirent part tous ceux qui pouvaient encore marcher, en chantant les litanies de la sainte Vierge et les psaumes.

Le Ciel se laissa toucher enfin, et permit que Cartier apprît des sauvages qu'une décoction de l'écorce et des feuilles de l'épinette blanche était un remède excellent pour cette horrible maladie, appelée le scorbut. Le traitement était facile, et en peu de jours la plupart des malades furent guéris.

Le printemps arriva, et Cartier songeait à repartir pour la France, lorsqu'il s'aperçut que les sauvages des bourgades voisines s'assemblaient en grand nombre à Stadaconé. Des menées mystérieuses de Donnacona, des informations reçues, lui firent croire à un complot contre sa sécurité, et il résolut d'en prévenir l'exécution, en enlevant leur chef, et en le faisant prisonnier.

Le 3 mai, jour où l'Eglise célèbre l'Invention de la sainte Croix, il fit planter une belle croix de trente-cinq pieds de hauteur; et, sur un écusson aux armes de France, placé au-dessous du croisillon, il fit graver cette inscription: *Franciscus Primus, Dei gratia Francorum Rex, regnat.* "François Premier, par la grâce de Dieu roi des Français, règne."

Invités à cette cérémonie, les sauvages y vinrent en assez grand nombre, ayant à leur tête Donnacona, Domagaya et

Taiguragny. Les marins s'emparèrent alors de ces chefs et les retinrent captifs.

Les autres sauvages s'enfuirent, mais ils revinrent les jours suivants redemander leur chef, criant : " Agouhanna ! agouhanna ! "

Dans l'intervalle, Cartier avait fait connaître ses intentions à Donnacona : et celui-ci, se présentant à ses camarades, leur dit qu'il était bien traité, qu'il irait en France raconter au roi tout ce qu'il connaissait de leur pays, qu'il en recevrait des présents, et qu'il reviendrait dans dix ou douze lunes.

Les Indiens parurent satisfaits, et, le 6 mai, Cartier repartit pour la France, avec la *Grande-Hermine* et l'*Emerillon*, suffisants à son équipage décimé par la maladie. Il n'arriva à Saint-Malo que le 16 juillet 1535.

Le rapport qu'il fit au roi, fut des plus encourageants, et François 1er était bien décidé à persévérer dans son premier dessein de prendre sa part de la terre d'Amérique.

Malheureusement, il venait d'entrer en guerre avec Charles-Quint, et cette guerre, longue et ruineuse, épuisait ses finances. Il dut donc forcément ajourner ses beaux projets transatlantiques.

Ce ne fut qu'en 1540 qu'il résolut d'y donner suite, et d'organiser une nouvelle expédition. Evidemment, il ne pouvait pas se passer des services de Jacques Cartier, et il le nomma capitaine général et maître pilote de tous les vaisseaux destinés à l'entreprise ; mais il lui adjoignit François de La Roque, sieur de Roberval, auquel il confia la conduite et la lieutenance générale de l'expédition.

Les lettres patentes de Sa Majesté à Jacques Cartier, en date du 17 octobre 1540, témoignent éloquemment des bonnes intentions et des desseins élevés du roi chevalier. Il affirme qu'il a fait instruire dans la foi chrétienne les sauvages que Jacques Cartier lui a amenés, lors de son second voyage, afin qu'ils puissent induire leurs compatriotes à embrasser la foi ; et il déclare qu'il envoie Cartier vers les terres du Canada et d'Hochelaga, avec des hommes de toutes sortes d'arts et métiers, dans l'intention de procurer la glorification du saint nom de Dieu, et l'augmentation de notre mère la sainte Eglise catholique.

Le roi fait aussi, dans ces lettres, l'éloge de son capitaine général, et vante "sa capacité et son dévoûment, son courage, sa grande diligence et son expérience."

Cinq navires furent confiés au commandement de Jacques Cartier, qui mit à la voile le 23 mai 1541, laissant en France M. de Roberval, dont l'équipement n'était pas encore prêt.

La traversée fut très mauvaise. Mais les navires, dispersés par la tempête, se rejoignirent à Terre-Neuve, et arrivèrent enfin à Stadaconé, le 23 août.

Cette fois, il choisit l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge, pour ses quartiers d'hiver.

Il attendit vainement Roberval et envoya deux navires à sa rencontre. Mais Roberval n'était pas même parti de France.

Un fort fut élevé par les marins, sur les bords de la rivière du Cap-Rouge, pour se protéger contre les attaques des sauvages, et Cartier y passa l'hiver, après un voyage sans importance à Hochelaga.

Conférence de Jacques Cartier avec les sauvages.
Le cap Diamant.

Toujours sans nouvelles de Roberval, ni de France, il se rembarqua pour la France dès le printemps de 1542, et il rencontra Roberval sur les côtes de Terre-Neuve.

Celui-ci voulut le ramener à Stadaconé; mais Cartier s'y refusa, et il fit bien; car il y serait mort de faim, comme la chose arriva à un grand nombre des gens de Roberval.

Les historiens sont divisés sur la question de savoir si Jacques Cartier fit un quatrième voyage au Canada en 1543. Le Dr Dionne le croit, et il donne, au soutien de son opinion, des raisons qui sont très fortes.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que la carrière navale de l'illustre découvreur a fini avec l'année 1543.

Comme un astre qui se couche, il est alors disparu derrière l'horizon, et, pendant que des hommes bien inférieurs à lui obtenaient une célébrité tapageuse, il rentrait dans l'ombre et l'oubli.

Toujours engagée dans des querelles religieuses et dans des guerres de suprématie, la France perdait son sang et sa fortune sur tous les champs de bataille de l'Europe, et elle oubliait l'homme qui lui ouvrait tout un grand royaume, facile à conquérir et à coloniser.

Non seulement elle l'oubliait alors, mais elle ne s'en est guère souvenu depuis, et ses historiens mentionnent à peine son nom et sa découverte.

Cartier méritait mieux. Il n'était pas un conquérant, ni un homme de lettres, mais il était un homme d'action et un marin de génie. Il n'avait pas l'ambition de laisser derrière lui de grandes paroles, mais de grandes œuvres.

Cependant, il a laissé aussi des écrits, et ses relations de voyage contiennent une page qui est une des plus belles de la littérature de cette époque. La voici :

" Considérant, ô mon très redouté Prince, les grands biens et les dons de grâce qu'il a plu à Dieu de faire à ses créatures, je vois que le soleil, qui chaque jour se lève à l'orient et se couche à l'occident, faisant le tour de la terre, donne sa lumière et sa chaleur à tout le monde ; à l'exemple de quoi, je pense, en mon simple entendement, qu'il plaît à Dieu, par sa divine bonté, que toutes les créatures humaines, qui habitent sur le globe de la terre, aient connaissance et créance de notre sainte foi, comme elles ont la vue et la connaissance du soleil....

" Et maintenant, en la présente navigation, faite par votre royal commandement, pour la découverte des terres occidentales, auparavant inconnues à vous et à nous, vous pourrez voir (par cette relation) la bonté et la fertilité de ces terres, la quantité innombrable de peuples qui les habitent, leur bonté, leur douceur, et aussi la fécondité du grand fleuve qui les arrose, le plus vaste sans comparaison que l'on sache avoir jamais vu ; lesquels

avantages donnent une espérance certaine de l'augmentation future de notre très sainte foi."

Il y a entre Colomb et Cartier des rapprochements remarquables, et même étonnants : comme Colomb, Cartier a fait quatre voyages en Amérique ; comme lui, il voulait à la fois servir son pays et propager la foi chrétienne ; comme lui, il n'a pu rien fonder ; comme lui, il a légué cependant à son pays des territoires immenses et de grand avenir ; comme lui, il était un homme de génie et de vertu ; comme lui, enfin, il a reçu la consécration du malheur !

Il est vrai qu'il n'a pas été jeté en prison comme Colomb. Mais aussi, il a eu beaucoup moins de gloire que lui ; et il est peut-être plus triste et plus pénible pour le génie d'être méconnu, ignoré, que de susciter la jalousie et l'envie.

Ce fut le sort de Cartier. Il resta dans l'ombre et l'oubli, considéré sans doute comme un rêveur, comme un aventurier qui avait ouvert des pays inhabitables et sans valeur. Et, comme il ne pouvait rien faire seul, sans le secours du souverain ou de ses compatriotes riches, il dut se retirer dans l'obscurité de la vie d'une petite ville de province, quand il était encore dans toute la force de l'âge, et y perdre une carrière qui aurait pu être si glorieuse pour lui-même et si avantageuse pour son pays.

C'est là qu'il mourut, d'une mort vulgaire, si complètement oublié que l'on ignora longtemps l'époque exacte de sa mort, et que son tombeau est resté inconnu !

Certes, une pareille destinée est plus douloureuse encore que celle de Colomb.

Quels mystérieux problèmes font naître les décrets de la Providence en face de pareilles destinées !

Tout d'abord, Dieu paraît choisir un homme et le guider, comme une étoile polaire, à travers les déserts et les océans vers l'accomplissement d'une grande œuvre. Puis, tout à coup, il met de côté cet instrument quand l'œuvre commence à peine. Il le relègue dans l'ombre et l'oubli, quelquefois il l'abreuve de contrariétés et d'afflictions, et ce sont d'autres hommes qui récoltent ce ce que le premier a semé.

Il semble que Dieu soit jaloux de la puissance de l'homme, et qu'il se plaise à entraver ses entreprises à chaque pas. Et pour que l'homme comprenne bien son impuissance, dès qu'il est réduit à ses seules forces, pour qu'il reconnaisse humblement que c'est Dieu qui gouverne bien toutes choses, et qui commande aux événements, c'est presque toujours sur des grains de sable que viennent se briser les plus grandioses des projets humains.

Jacques Cartier
(Né à Saint-Malo le 31 décembre 1494.)

Autre enseignement de la philosophie de l'histoire : la Providence assigne évidemment son heure, non seulement à chaque homme et à chaque grande œuvre, mais à chaque étape de l'œuvre et de ses progrès.

Un jour, Jacques Cartier se lève et dit : "Je veux traverser la mer et découvrir des pays inconnus." Et Dieu semble répondre : "C'est bien, va, tu es mon élu, et l'heure est venue."

Près d'un siècle après, Champlain se lève et dit : "Je veux aller au Canada, fonder une nouvelle France." Et Dieu répond : "C'est bien, va, sois mon instrument, l'heure est venue."

Mais entre ces deux dates, 1534 et 1608, vainement Cartier, puis Roberval, puis de Monts, puis d'autres, veulent jeter les fondations d'une colonie française ; Dieu semble dire : "Non, mon heure n'est pas venue," et toutes ces entreprises échouent !

Parce qu'il est tout-puissant, et surtout parce qu'il est éternel, Dieu n'est jamais pressé. Pour former la terre, il a pris des millions d'années.

Pour préparer la rédemption du genre humain, il a pris plus de quarante siècles. Pour façonner un peuple, il emploie plus ou moins de siècles, et il procède par étapes successives, entre lesquelles il y a des retards, des temps d'arrêt, et même des rétrogressions.

Ces divins procédés sont visibles dans notre histoire, et dès son début. Ainsi, c'est au commencement du XVIe siècle que le Canada est découvert. C'est un événement d'une importance considérable ; et cependant il reste sans résultat pendant près de cent années.

Ce n'est qu'à l'aurore du grand siècle que l'arbre sacré planté par Cartier au bord du ruisseau Lairet, prendra racine et produira des fleurs et des fruits.

Le XVIIe siècle est commencé, et Québec n'est pas encore fondé ; c'est pourquoi ce chapitre, indispensable dans une histoire de Québec, n'en est cependant que la préhistoire.

II

La fondation de Québec

La grandeur humaine se manifeste sous des formes diverses. Mais elle est tout particulièrement digne de l'admiration des hommes quand elle crée quelque chose de durable. Or, le fondateur est un créateur, et, ce qui est remarquable dans sa destinée, c'est qu'il grandit avec son œuvre, et qu'il faut parfois des siècles pour accomplir sa glorification.

L'homme de guerre arrive à la gloire rapidement, par quelques actions d'éclat. L'artiste y parvient tout d'un coup, par la pro-

duction d'un chef-d'œuvre. Mais le fondateur grandit lentement, à mesure que son œuvre se développe, et souvent après des siècles d'obscurité. Un jour, sur une colline inhabitée, un jeune homme inconnu se bâtit une demeure, et l'entoure d'un fossé, en disant : "Je veux fonder ici une ville, et qu'une nation y naisse." Bientôt d'autres habitations viennent se grouper autour de la sienne, et la cité prend naissance.

L'homme meurt, quand elle n'est encore qu'une bourgade obscure. Mais les années et les siècles qui passent la voient grandir sans cesse autour de son tombeau, et la nation devient puissante et glorieuse.

La cité s'appelle Rome, et le jour vient où le peuple romain, maître de l'univers, élève Romulus, son fondateur, au rang des dieux. Ce qui constitue sa grandeur, c'est qu'il a conçu un grand dessein, et que ce grand dessein s'est accompli.

L'homme médiocre ne voit qu'aujourd'hui, le grand homme voit demain et les siècles futurs. Il ne travaille pas seulement pour ses contemporains, mais pour la postérité. Il est convaincu de l'excellence de sa fondation, et il compte sur ceux qui viendront après lui pour la parachever.

Car il sait parfaitement qu'il ne fera lui-même qu'un commencement, qu'une ébauche ; mais dans son pressentiment des choses futures, dans ses visions de l'idéal, il entrevoit le couronnement glorieux de son œuvre.

Tel a été Samuel de Champlain. Il a fait le rêve ambitieux de jeter les fondements d'une ville, et d'être le père de tout un peuple : et ce grand rêve s'est réalisé.

Non seulement ce rêve est devenu une réalité, mais cette réalité grandit toujours et grandira pendant des siècles, et la gloire du fondateur grandira avec elle.

Sous le titre *la Nouvelle-France*, M. le Dr Dionne a publié un fort volume sur cette période de l'histoire du Canada qui sépare Jacques Cartier de Champlain.

Pendant ces soixante années, Québec n'existe pas encore ; mais le Canada fait déjà parler de lui, et les rois de France font des efforts successifs pour le coloniser.

François de La Roque, sieur de Roberval, Jehan Alphonse, le marquis de La Roche, Pierre de Chauvin, Gravé du Pont, de Chaste et de Monts font tour à tour des tentatives qui restent sans résultat, mais qui démontrent que la France ne renonçait pas à prendre sa part d'héritage sur le sol d'Amérique.

Enfin, l'heure que la Providence avait fixée sonna, et l'instrument de ses desseins parut. C'était un marin épris de l'Océan dès son enfance, et qui l'avait déjà sillonné en tous sens. C'était un soldat passionné pour la guerre, et qui avait servi dans les troupes de Henri IV. C'était un géographe, très versé dans la science géographique de cette époque.

C'était un Français et un chrétien, aussi dévoué à l'Eglise qu'à la France, et n'ayant pas d'autre amour que sa patrie et son Dieu.

Il possédait toutes les qualités requises pour devenir le père d'une France nouvelle en Amérique, et pour y commencer la grande œuvre de la colonisation du Canada par la France.

Cet élu de Dieu se nommait Samuel de Champlain, et il consacra tout le reste de sa vie à l'accomplissement de sa mission. Parti de Honfleur avec deux navires, le 13 avril 1608, il remonta le fleuve Saint-Laurent, et arriva le 3 juillet à l'endroit que Jacques Cartier avait découvert et décrit sous le nom de Stadaconé.

Mais ce lieu pittoresque avait changé de nom, et ses nouveaux habitants l'appelaient Kébec, nom sauvage qui signifie *rétrécissement des eaux*.

C'est le site que choisit Champlain pour l'établissement qu'il projetait. Au pied du haut promontoire de rochers, s'avançait dans le grand fleuve une pointe de terre boisée, qu'une anse arrondie creusait au sud-ouest, et qui s'étendait dans tout l'espace aujourd'hui compris entre la rue Sous-le-Fort et la côte de la Montagne à l'est, et la place du marché Finlay au sud.

C'est sur cette pointe, probablement à l'endroit où s'élève aujourd'hui Notre-Dame-des-Victoires, que Champlain jeta les fondements de ce qu'il appelle lui-même "l'Abitation de Kébec." Elle se composait d'un magasin, contenant les marchandises et

MONUMENT DE CHAMPLAIN.

les provisions, et de trois corps de logis à deux étages ; le tout entouré d'un large fossé et d'une enceinte de pieux.

Tel fut le germe de la colonie française en Canada. Il en sortit un plant vivace. Mais que d'orages l'assaillirent ! et que d'années il lui fallut pour devenir un arbre !

En 1615, Champlain, qui était déjà retourné en France deux fois, ramena avec lui quatre Récollets et quelques colons. Il fit

Première habitation de Québec, résidence de Samuel de Champlain.

bâtir tout auprès de l'habitation, une chapelle que les Récollets furent chargés de desservir. Ce fut le premier temple érigé en l'honneur du Très-Haut sur les bords du Saint-Laurent, et la première messe y fut célébrée le 25 juin 1615.

L'année suivante, Champlain dut retourner en France, et, quand il revint à Québec, en 1617, il était accompagné de Louis Hébert, qui fut en réalité le premier agriculteur du Canada.

Jusque-là, les compagnies successives qui s'étaient formées pour y fonder des établissements, n'avaient guère en vue que le commerce des pelleteries. Mais Louis Hébert avait amené avec lui toute sa famille, dans l'intention de s'y fixer définitivement, et de s'y livrer à la culture du sol.

C'est le véritable ancêtre de nos *habitants :* Dieu l'a béni et lui a donné, comme à Abraham, une nombreuse postérité. La rue Couillard, qui tient son nom de son gendre ou de quelqu'un de ses descendants, longeait probablement ou traversait la terre qu'il cultiva.

En 1620, Champlain commença la construction d'un fort, sur la montagne au pied de laquelle était bâtie son "Abitation," à l'endroit même où se dresse aujourd'hui sa statue. Les travaux marchèrent lentement et furent souvent interrompus. Il n'était pas encore achevé, quand Champlain, le jugeant absolument insuffisant, en fit commencer un plus grand, flanqué de deux demi-bastions.

C'est ainsi qu'en 1626, Québec contenait en germe tous les éléments qui entrent dans la composition d'un peuple nouveau-né : des foyers domestiques, un fort, une église, des marins, des soldats, des religieux et une famille d'agriculteurs. L'ange de la terre, descendant du ciel, apportait un nouveau-né à la grande famille des nations !

Champlain contemplait son œuvre avec d'autant plus d'affection qu'elle lui avait coûté plus cher, et il était plein de foi dans son avenir, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre.

Il n'y avait alors à Québec qu'environ cinquante personnes, menacées de famine, lorsque Champlain apprit que des vaisseaux anglais, commandés par David Kertk, remontaient le fleuve.

Au commencement de juillet 1628, une patache et deux chaloupes arrivèrent au cap Tourmente, montées par des Anglais qui brûlèrent les deux petites maisons et les étables qui s'y trouvaient, et pillèrent et détruisirent le mobilier et le bétail.

L'une des chaloupes se rendit jusqu'à Québec le 10 juillet ; et l'officier qui la montait remit à Champlain une lettre de l'amiral Kertk, resté à Tadousac avec ses navires, le sommant de se rendre avec le fort et "l'Abitation" de Québec.

Champlain était absolument incapable de résister à un siège. Mais il fit bonne contenance, et il répondit à la sommation sur le ton d'un homme sûr de vaincre, et avec toute la dignité d'un représentant du roi de France : "qu'il avait des vivres en abondance, qu'il se considérerait indigne de paraître devant son roi, s'il se rendait quand il était en état de se défendre ; qu'il voulait voir l'essai des canons anglais, et qu'il était prêt à le recevoir et à résister à ses prétentions."

La vérité était que, depuis trois ans, Québec n'avait reçu de France ni vivres ni munitions ; que la ration de chaque homme était réduite à sept onces de pois par jour, et que l'on attendait avec impatience des vaisseaux de France, commandés par Roquemont.

Malheureusement, ces vaisseaux n'arrivèrent jamais, car Roquemont eut l'imprudence d'aller attaquer l'amiral anglais, et fut défait.

Toutefois, David Kertk ajourna son projet de s'emparer de Québec, et redescendit le fleuve. Mais l'année suivante (1629) il revint ; et comme Champlain n'avait reçu, dans l'intervalle, aucun secours de France, il lui était impossible d'offrir la moindre résistance aux nouvelles sommations de Kertk.

Les conditions de la capitulation furent d'ailleurs très honorables et avantageuses : les Anglais garantissaient liberté entière et protection aux Français qui resteraient à Québec.

Louis Kertk, frère de l'amiral, prit ainsi possession de Québec, et Champlain s'embarqua pour la France à bord des navires anglais.

L'épreuve était dure pour lui ; car sa nouvelle patrie lui

était déjà trois fois chère. Mais il était plein d'espoir qu'elle lui serait rendue.

Il ne fit que passer en Angleterre, et se rendit à Rouen, puis à Paris, dans l'intention de faire ses représentations au roi de France, en personne.

Louis XIII l'accueillit avec la bienveillance qu'il méritait ; et Champlain lui représenta : "que Québec avait été pris par les frères Kertk, après que la paix avait été conclue entre les deux couronnes, mais alors que les Kertk et Champlain ignoraient cette conclusion de la paix ; que, dans ces circonstances, la capitulation était contraire aux lois de la guerre, et nulle ; que le roi d'Angleterre était, en conséquence, tenu de rendre Québec à la couronne de France." Convaincu de la parfaite justice de ces représentations, Louis XIII fit demander au roi d'Angleterre la remise de Québec, et Charles 1er fit immédiatement droit à cette demande.

Il donna l'ordre de remettre le fort et l'habitation de Québec aux mains des Français. Mais l'exécution de cet ordre traîna en longueur, et Kertk resta en possession de Québec jusqu'en 1632. Alors fut conclu, entre les deux couronnes, le traité de Saint-Germain-en-Laye, par lequel le roi d'Angleterre promettait de rendre à Sa Majesté très chrétienne tous les lieux occupés par les Anglais dans la Nouvelle-France, l'Acadie et le Canada.

Pour des raisons qu' il serait trop long d'énumérer, ce fut Emery de Caen, et non Champlain, qui fut chargé de venir reprendre possession de Québec.

Il y arriva le 13 juillet 1632 ; mais, au mois de mai suivant (1633), Champlain fut réinstallé dans ses droits, et reprit le commandement dans son cher Québec, où la population le reçut avec de grandes démonstrations de joie.

Hélas ! il eut le regret de n'y retrouver ni son "Abitation," ni sa chapelle, qui avaient été incendiées pendant son absence. Des murailles noircies et à moitié démolies étaient seules restées. La maison des Jésuites et le couvent des Récollets étaient aussi dans un lamentable état de délabrement. Mais tout le monde se remit à l'œuvre avec courage pour réparer les désastres de l'occupation étrangère.

Pendant son séjour à Paris, Champlain avait promis, s'il rentrait à Québec, d'ériger une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de la Recouvrance. Dans l'année même de son retour, il accomplit son vœu, et la chapelle fut bâtie auprès du fort Saint-Louis, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le rond-point de la basilique actuelle.

Cette chapelle devint la première église paroissiale de Québec, et fut desservie par les Jésuites, qui avaient leur résidence principale à Notre-Dame des Anges, au confluent de la rivière Saint-Charles et du ruisseau Lairet.

Statue du monument de Champlain.

Cette chapelle de la Recouvrance fut malheureusement détruite par un incendie sept ans après sa fondation, c'est-à-dire en 1640. Champlain n'eut pas le chagrin de la voir disparaître, car il mourut en 1635, après quelques mois de maladie.

Hélas ! l'œuvre qu'il avait rêvée n'était qu'ébauchée. Mais enfin, Québec était fondé ; une France nouvelle avait inscrit son nom sur la carte de l'Amérique du Nord ; un petit peuple était né sur les bords du Saint-Laurent ; et le fondateur de Québec pouvait mourir, plein d'espoir que son œuvre lui survivrait et grandirait sous la protection de cette Providence des nations à laquelle il croyait si fermement.

On était arrivé aux derniers jours de décembre 1635, les jours les plus courts de l'année. Sur le promontoire, alors couvert de neige, le soleil se montrait à peine, rasant l'horizon et ne jetant qu'une lueur pâle et fugitive aux fenêtres de la pauvre habitation où le fondateur de Québec agonisait. Hélas ! sur l'ombre grandissante des soirs d'hiver, l'ombre éternelle descendait lentement.

Champlain vit venir la mort, et ce fut le grand déchirement de son cœur de rompre tous les liens qui l'attachaient à la terre, et de dire adieu à la vie et à ceux qui lui étaient chers, à la vieille France qu'il ne reverrait plus, et surtout à sa chère Nouvelle-France, dont les futures destinées lui causaient tant d'anxiété.

Mais il était un grand chrétien ; et le joyeux carillon des cloches de Noël, annonçant la venue du Messie, lui apporta de douces consolations. C'était le jour où le ciel promet la paix aux hommes de bonne volonté, et toute sa vie n'avait-elle pas prouvé sa bonne volonté ? C'était le jour où son Dieu, qu'il avait aimé et servi fidèlement, descendait sur terre ; ne venait-il pas recevoir son œuvre comme un patron reçoit l'ouvrage de son ouvrier, et lui payer son salaire ?

Tels furent vraisemblablement les sentiments dans lesquels Champlain quitta la terre, le jour de Noël 1635.

Parmi les astres qui brillent sur nos têtes, il en est peu qui soient sans taches, et les astronomes n'en exemptent pas même le soleil.

Or, il en est de même du firmament de la gloire, et les grands hommes immaculés sont bien rares. Mais Champlain est

un de ces rarissimes diamants dont la pureté est entière. Dans sa vie privée, comme dans sa vie publique, il brille de toutes les vertus.

Il a écrit qu'il venait au Canada pour y faire fleurir le lis ; or, il était lui-même un lis immaculé qu'on a vu fleurir sous tous les climats.

C'est cette pureté du fondateur qui a mérité à son œuvre la vitalité au milieu de toutes les tempêtes qui l'ont assaillie et qui nous la montre encore pleine de force et de promesses.

O fondateur de Québec, sois fier de ton œuvre, et contemple ta ville avec admiration. Elle est la plus belle du continent américain ! Elle est la bien-aimée, la glorieuse, l'inoubliable ! Et lorsque, saluant l'étranger du haut de ton piédestal, tu lui crieras : " Vive Québec ! " la vieille cité te répondra : " Vive Champlain !

III

De Champlain à Frontenac

Au chagrin de la petite colonie dont Champlain avait été le père, se joignaient de vives inquiétudes sur l'avenir de Québec ; car la France, toujours engagée dans quelque guerre européenne, négligeait d'envoyer des secours et des colons.

La joie publique fut donc grande, lorsque, le 11 juin 1636, arriva dans le port de Québec toute une flotte de vaisseaux venant de France, chargés de provisions, d'armes, de munitions, de soldats et de colons.

A bord était Charles Huault de Montmagny, qui venait remplacer Champlain.

Le nouveau gouverneur était un digne successeur du fondateur de Québec. Il était chevalier de l'ordre de Malte, profondément religieux, d'une intelligence remarquable et plein de zèle pour l'agrandissement de la Nouvelle-France.

Ferland raconte qu'en montant du port à la haute ville, il s'agenouilla, avec toute sa suite, au pied d'une croix dressée sur le chemin, et fit une prière pour demander la protection de Dieu sur l'œuvre confiée à ses soins. Puis il entra dans l'église, où un *Te Deum* fut chanté, et où les clefs du fort Saint-Louis lui furent remises par M. de Chateaufort, qui avait rempli les fonctions de gouverneur pendant l'interrègne.

La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice et première supérieure du couvent des Ursulines de Québec, d'après un portrait peint par Bottoni, conservé à Rome.

C'est sous son administration que Québec prit des développements remarquables. Dans l'année même de son arrivée (1636), il commença la construction en pierre du fort Saint-Louis.

Il fit tracer aussi les rues de Québec ; et, pendant qu'il s'occupait activement de divers travaux publics, les familles de gentilshommes qui l'avaient accompagné, et d'autres qui le suivirent de près, se construisirent des maisons.

C'est à cette époque que remonte l'établissement, en Canada, des familles Le Gardeur de Repentigny, Le Gardeur de Tilly, Le Neuf de la Potherie, du Hérisson, et d'autres.

Un établissement d'éducation manquait à Québec, et le besoin s'en faisait sentir. Grâce à la générosité du marquis de Gamache, les Jésuites purent enfin commencer à bâtir leur collège en 1638, à l'endroit où s'élève aujourd'hui notre hôtel de ville.

Il fut le premier dans l'Amérique du Nord ; car celui d'Harvard, près de Boston, date de 1639.

Un autre élément de progrès manquait encore : un couvent pour l'éducation des jeunes filles, et un hôpital pour les malades et les infirmes.

Le 1er août 1639, arrivèrent dans la colonie, la Mère Marie Guyart de l'Incarnation et deux autres religieuses Ursulines, avec Mme de la Peltrie ; puis trois religieuses hospitalières, envoyées par la duchesse d'Aiguillon. Ces deux groupes de saintes femmes étaient accompagnés de trois missionnaires Jésuites.

Mme de la Peltrie, fondatrice du couvent des Ursulines de Québec.

On ne saurait se rendre compte aujourd'hui du bonheur qu'apportait au berceau de la colonie française un événement de ce genre. Il faut lire, dans l'histoire des Ursulines, la description des manifestations de joie qui éclataient alors, et auxquelles toute la population prenait part, le gouverneur en tête.

C'est ainsi que le collège des Jésuites, le couvent des Ursulines et l'Hôtel-Dieu allaient apporter à la ville naissante les compléments nécessaires de civilisation.

En 1647, fut commencée la construction de la grande église qui s'appela plus tard la "cathédrale." En même temps le gouverneur, qui avait continué d'agrandir le fort Saint-Louis, y adjoignit un corps de logis, qui prit le nom de château Saint-Louis.

Il ne fut terminé qu'en 1648, par M. d'Ailleboust, qui venait de succéder à M. de Montmagny rappelé en France, et Mme d'Ailleboust en fut la première châtelaine.

Il n'y avait encore, à cette époque, que très peu de femmes à Québec. Mais Anne d'Autriche et plusieurs dames de la cour, qui s'intéressaient à l'accroissement du Canada, y envoyaient de temps en temps d'honnêtes jeunes filles, appartenant aux meilleures familles.

Il en arriva un bon nombre en 1654, et les actes de mariage des registres de Québec, à cette époque, mentionnent quelques noms de haute noblesse.

Ainsi se formait peu à peu la société canadienne, et bientôt une partie considérable de la population se composa d'enfants nés dans le pays. Mais les progrès étaient lents, à cause du chiffre restreint de l'immigration.

Mgr de Laval.

L'arrivée de Mgr de Laval, en 1663, et celle de MM. de Tracy, de Courcelles, Talon, et du régiment de Carignan, en 1665, donnèrent enfin un grand élan de développement à la colonie.

"Le nombre des personnes venues de France, pendant cette année," dit M. Ferland, "était presque aussi considérable que toute la population déjà résidante au Canada. Soldats, marchands, colons, tous comptés, formaient plus de deux mille âmes, et les vingt-quatre compagnies de Carignan, renfermant en moyenne un peu plus de cinquante hommes chacune, donnaient en tout douze à treize cents soldats."

Avec ces personnages importants était venu un nouveau contingent de jeunes filles, au nombre de quatre-vingt-deux.

Québec reçut alors officiellement le nom de ville, et les contemporains parlent avec admiration de la belle apparence et de l'aspect pittoresque que la petite ville présentait à cette époque.

Le collège des Jésuites était florissant, et Mgr de Laval avait établi un grand séminaire, qui se développait et donnait des promesses qui se sont réalisées.

La colonie était donc en bonne voie et prospère, lorsque MM. de Tracy, de Courcelles et Talon rentrèrent en France. Ce fut Louis de Buade, comte de Frontenac, qui remplaça M. de Courcelles. On sait qu'il fut deux fois gouverneur de la Nouvelle-France, de 1672 à 1682, et de 1689 à 1698.

Il arriva à Québec dans les premiers jours de septembre, qui sont peut-être les plus beaux jours de l'année, et il s'éprit d'une vive admiration pour la ville naissante.

"Rien ne m'a paru si beau et si magnifique," écrivait-il au ministre, le 2 novembre 1672, "que la situation de la ville de Québec, qui ne peut être mieux postée quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire."

"Le comte de Frontenac," dit le Père Charlevoix, "avait le cœur encore plus grand que la naissance, l'esprit vif, pénétrant, ferme, fécond et fort cultivé; mais il était susceptible des plus injustes préventions, et capable de les porter fort loin. Il voulait dominer seul, et il n'est rien qu'il ne fit pour écarter ceux qu'il craignait de trouver en son chemin. Sa valeur et sa capacité étaient égales; personne ne sut mieux prendre sur les peuples qu'il gouverna, ou avec qui il eut à traiter, cet ascendant si nécessaire pour les retenir dans le devoir et le respect. Il gagna, quand il le voulut, l'amitié des Français et de leurs alliés; et jamais général n'a traité ses ennemis avec plus de hauteur et de noblesse. Ses vues pour l'agrandissement de la colonie étaient grandes et justes....; mais ses préjugés empêchèrent quelquefois l'exécution de projets qui dépendaient de lui.... Il donna lieu de juger, dans une des plus importantes circonstances de sa vie, que son ambition et le désir de conserver son autorité, avaient plus de pouvoir sur lui que le zèle du bien public. C'est qu'il n'est point de vertu qui ne se démente, quand on a laissé prendre le dessus à une passion dominante. Le comte de Frontenac eût pu être un grand prince si le ciel l'avait placé sur un trône; mais il avait des défauts dangereux dans un sujet qui ne s'est

pas bien persuadé que sa gloire consiste à tout sacrifier pour le service de son souverain et l'utilité publique."

Ce jugement nous semble un peu sévère, mais il contient beaucoup de vrai.

Ces défauts du nouveau gouverneur, qui n'admettait pas la contradiction, et qui ne comprenait que le gouvernement personnel, lui occasionnèrent de malheureux différends avec le gouverneur de Montréal, avec l'abbé de Fénelon et avec Mgr de Laval, et l'empêchèrent d'employer exclusivement au service de la colonie, les brillantes facultés dont il était doué.

Premier couvent des Ursulines, bati en 1642, brûlé le 13 décembre 1652.

Aussi sa première administration ne fut-elle pas aussi fructueuse qu'elle aurait pu l'être.

M. de la Barre le remplaça, et fut bientôt remplacé lui-même par Jacques René de Brisay, marquis de Denonville, qui amena avec lui sa femme et ses deux filles.

Il y avait à peine six semaines que Mme de Denonville était installée au château Saint-Louis lorsqu'elle mit au monde une troisième fille, baptisée sous le nom d'Anne-Marie. Elle était aussi mère de deux fils qui étaient restés en France.

M. de Denonville ne fut pas heureux dans ses entreprises contre les Iroquois, et laissa la réputation d'un homme bon et vertueux, mais peu habile.

M. de Frontenac lui succéda en 1688, et son arrivée à Québec donna lieu à de grandes démonstrations de joie. Après les revers de M. de Denonville, les succès des Iroquois et les menaces d'invasion des Anglais, il était l'homme qu'il fallait, et l'on comptait sur son énergie, son expérience et son habileté pour sauver la colonie menacée.

Ces espérances ne furent pas trompées, et M. de Frontenac eut le rare bonheur d'être secondé dans ses projets par M. d'Iberville, dont les exploits furent vraiment prodigieux.

Brave jusqu'à la témérité, audacieux jusqu'à l'invraisemblance, ardent et infatigable, il conduisait ses expéditions avec une célérité qui faisait croire à son ubiquité, et avec un bonheur qui tenait de l'insolence.

A Québec, à la baie d'Hudson, à Terre-Neuve, à la Louisiane, partout il obtint des succès qui firent l'étonnement de ses contemporains.

D'Iberville avait des frères aussi braves que lui-même. Ils se nommaient de Longueuil, de Sainte-Hélène et de Maricourt, et prirent part à presque toutes ses expéditions aventureuses.

A peine arrivé à Québec, Frontenac travailla à se concilier les sauvages et à s'en faire des alliés. En même temps, il organisa et lança contre les Anglais de la Nouvelle-Angleterre trois partis de guerre qui obtinrent des succès incontestables.

Mais la rivalité et la guerre entre les deux races, anglaise et française, n'en devinrent que plus ardentes, et le 16 octobre 1690, les habitants de Québec eurent sous les yeux un spectacle qui n'avait rien de rassurant.

Quatre gros navires et un grand nombre de moindre tonnage, en tout trente-quatre voiles, sous le commandement de l'amiral Phipps, étaient à l'ancre dans le large bassin qui sépare Québec de l'île d'Orléans.

Frontenac les attendait, et il avait fortifié Québec du mieux qu'il pouvait. "Huit pièces de canon," dit Ferland, "avaient été plantées sur la montagne qui s'élève au-dessus du fort Saint-Louis, et sur laquelle est aujourd'hui la citadelle ; au-dessous de cette batterie commençait une enceinte fortifiée, qui, partant du mont Carmel, descendait jusqu'à la rivière Saint-Charles, et ren-

fermait dans la ville le palais de l'intendant. Le long de ce dernier bâtiment, on avait établi une palissade qui était continuée sur la grève jusqu'à des rochers escarpés au-dessus du lieu alors nommé la Canoterie ; une autre palissade courait sur la cime du cap, depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'au Sault-au-Matelot, où trois canons avaient été placés. Quelques petites pièces avaient été disposées près d'un moulin à vent qui était sur la hauteur du mont Carmel.

FRONTENAC, par Philippe Hébert.
(Statue ornant la façade du Palais législatif.)

"A la basse ville, l'on avait établi deux autres batteries, chacune de trois canons ; la rue de la Montagne, conduisant du port à la haute ville, était coupée par trois retranchements, formés de barriques et de sacs de terre. En un mot, toutes les précautions compatibles avec les moyens que l'on possédait avaient été prises pour inquiéter l'ennemi, et pour l'arrêter s'il parvenait à s'approcher de la ville."

Je n'ai pas l'intention de raconter ce siège, qui est l'un des événements les plus mémorables et les plus glorieux de notre histoire. Tous nos historiens en ont dit les détails, et M. Ernest Myrand a consacré à ce récit tout un volume de quatre cents pages, des plus intéressants et des plus documentés.

Tout le monde connaît la sommation pleine de morgue de l'amiral anglais à Frontenac, et la chevaleresque réponse de celui-ci : "C'est par la bouche de mes canons et à coups de fusil que je répondrai à votre général."

Couvent des Ursulines restauré en 1687 après un second incendie, et agrandi de 1712 à 1717. — Chapelle construite de 1717 à 1723. — Vue du jardin en 1839. — Vieux frêne renversé par le vent en 1868.

Cette parole est plus grande que la victoire elle-même. Elle est peut-être la plus éloquente et la plus fière de toute notre histoire. Il suffirait à Frontenac de l'avoir prononcée, et d'avoir après cela repoussé l'agresseur, pour lui mériter d'être placé au premier rang parmi nos grands hommes.

Mais toute son administration fait son éloge. Nul n'apporta plus d'activité à repousser toutes les attaques, à attaquer même quand il le fallait pour affaiblir les ennemis, à fortifier Québec, et à faire du fort Saint-Louis une véritable citadelle. Il se montra aussi habile homme d'Etat que courageux homme de guerre, et Québec grandit et s'embellit pendant qu'il le gouverna. C'est durant cette période que Mgr de Saint-Vallier, coadjuteur de Mgr de Laval, administra les affaires ecclésiastiques du Canada ; que les Récollets bâtirent leur belle église, à l'endroit où sont aujourd'hui la Place d'armes et le bout est du palais de Justice ; que l'Hôpital général fut construit, et que les Sœurs de la Congrégation s'établirent à Québec.

La paix régnait enfin entre la France et l'Angleterre, grâce au traité de Ryswick, conclu en 1697, lorsque Frontenac mourut, le 28 novembre 1698, dans les sentiments les plus chrétiens.

Il fut enterré dans l'église des Récollets ; et plus tard, trois autres gouverneurs, de Callières, de Vaudreuil et de la Jonquière vinrent dormir à ses côtés. Mais, après l'incen-

La Place d'armes.

die de l'église, en 1796, les restes de ces quatre gouverneurs furent transportés dans la cathédrale, aujourd'hui la basilique, où ils reposent encore.

Frontenac laissait une veuve très facile à consoler, et les consolations qu'elle appréciait ne manquaient pas alors à la cour de Louis XIV. Très mondaine et belle, elle préférait les délices de Versailles aux rudes beautés de Québec, et n'avait jamais voulu venir habiter le château Saint-Louis.

Les Récollets crurent toucher son cœur en lui envoyant le cœur de son mari, dans un petit coffret de plomb. Mais l'orgueilleuse comtesse le refusa, en disant qu'elle n'avait nul besoin d'un cœur mort, qui, vivant, ne lui avait pas appartenu.

IV

Première moitié du XVIIIe siècle

Le XVIIe siècle, qui avait élevé à son zénith la gloire de la mère patrie, avait, en finissant, jeté de vifs reflets sur sa fille.

Trois hommes remarquables avaient contribué, chacun dans sa sphère d'action, à affermir sa puissance en Amérique : Frontenac, homme d'État, qui savait porter l'épée ; Mgr de Laval, grand évêque, aussi puissant auprès du roi qu'auprès du pape, aussi remarquable par son humilité et son dévouement que par la noblesse de son origine ; et Talon, homme de loi et économiste des plus distingués. Malgré leurs conflits, les deux premiers avaient donné à la colonie une impulsion généreuse et patriotique, et créé dans la population un mouvement national. Le troisième, par son administration habile et son intégrité, avait largement favorisé le développement matériel du pays.

L'organisation de la colonie se complétait graduellement, mais beaucoup plus lentement que celle de la Nouvelle-Angleterre.

UNE PAGE DU VIEUX QUÉBEC.

Second couvent des Récollets, dont la première pierre fut posée par Talon.
Palais de l'Intendant.
Eglise et collège des Jésuites.
Cathédrale en 1760.

(Vues prises sur les lieux par Richard Short.)

La population du Canada, en 1701, ne s'élevait qu'à vingt mille âmes environ, tandis que celle de la colonie voisine était déjà de deux cent soixante mille âmes.

M. de Callières avait succédé à M. de Frontenac, et il avait réussi à conclure avec les sauvages un grand traité de paix, grâce au concours du fameux chef des Hurons (Kondiaronk, Le Rat). Mais la France et l'Angleterre étaient des rivales irréconciliables, et la paix entre elles ne durait jamais longtemps.

Quand M. de Callières, qui était un homme remarquable, mourut, en 1703, la guerre était déjà recommencée entre les deux puissances. Son successeur, M. de Vaudreuil, crut qu'il était de sage politique de porter les hostilités dans la Nouvelle-Angleterre ; et c'est alors qu'eurent lieu plusieurs expéditions dans lesquelles se distinguèrent les Hertel de Rouville et les Hertel de Chambly, les de Verchères, de Saint-Ours, et d'autres.

Ces guérillas furent heureuses, mais elles suscitèrent des représailles, et les Anglais résolurent d'en finir avec la Nouvelle-France. Une armée de terre, composée de quatre mille six cents hommes, et une flotte commandée par l'amiral Walker et montée par six mille cinq cents hommes, envahirent notre pays. On sait que le naufrage de Walker sauva la colonie de ce grand péril auquel elle n'aurait pu échapper.

Mais une autre épreuve avait jeté le deuil dans Québec, trois ans auparavant. Le fondateur de l'église canadienne, Mgr de Laval, était mort en 1708 ; et, si l'on veut savoir de quelle vénération les habitants de Québec l'entouraient, il faut lire le récit de ses funérailles dans l'histoire des Ursulines.

En 1720, la population de Québec était d'environ sept mille âmes. Le Père Charlevoix fait un joli tableau de notre ville à cette époque, de sa population et de sa vie sociale : " On y trouve un petit monde choisi où il ne manque rien de ce qui peut former une société agréable : un gouverneur général avec un état-major, de la noblesse, des officiers et des troupes ; un intendant, avec un conseil supérieur et les juridictions subalternes ; un commissaire de marine, un grand prévôt, un grand voyer, et un grand maître des eaux et des forêts dont la juridiction est assurément

la plus étendue de tout l'univers ; des marchands aisés ou qui vivent comme s'ils l'étaient, un évêque et un séminaire nombreux ; des Récollets et des Jésuites, trois communautés de filles bien composées ; des cercles aussi brillants qu'il y en ait ailleurs ; voilà ce me semble pour toutes sortes de personnes de quoi passer le temps fort agréablement.

" Ainsi fait-on, et chacun y contribue de son mieux. On joue, on fait des parties de promenades, l'été en calèche ou en canot, l'hiver, sur la neige ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup ; quantité de gentilshommes n'ont guère que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à bien peu de chose, parce que le pays n'en fournit presque point, et que celles de l'Europe arrivent toutes à la fois ; mais elles occupent une bonne partie de l'année. On politique sur le passé, on conjecture sur l'avenir ; les sciences et les beaux-arts ont leur tour, et la conversation ne tombe point. Les Canadiens, c'est-à-dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque ici aucun accent.

" On ne voit point en ce pays des personnes riches ; et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien et personne ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si avec cela on peut avoir de quoi se mettre, sinon on se retranche sur la table pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements font bien à nos créoles. Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans les deux sexes ; l'esprit enjoué, les manières douces et polies communes à tous ; et la rusticité soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées."

En 1721, furent organisées les postes et les messageries pour le transport des lettres et des voyageurs. L'année suivante (1722) se firent la division et l'organisation des paroisses, qui se trouvèrent alors au nombre de quatre-vingt-deux.

Les développements de la Nouvelle-France suivaient une gradation un peu lente, mais régulière ; et, si l'on ajoute que

l'éducation se perfectionnait et se complétait par l'établissement de nouvelles maisons et communautés religieuses, on reconnaîtra que le progrès était incontestable.

En même temps, l'agriculture, le commerce, l'industrie, prenaient de l'extension. La construction des navires, qui fut pendant longtemps la principale industrie de Québec, fournissait, dès cette époque, des ressources inappréciables aux travailleurs.

Les intendants Bégon et Hocquart continuèrent successivement l'œuvre commencée par Talon, et rencontrèrent des protecteurs dans les gouverneurs de ce temps, M. de Vaudreuil et M. de Beauharnois.

Pourquoi donc les colonies anglaises se développèrent-elles dans des proportions si supérieures à côté de la Nouvelle-France ?

La chose s'explique aisément : c'est que l'émigration des Anglais aux colonies était très considérable, tandis que celle des Français était très restreinte et peu nombreuse.

Par suite des guerres civiles et religieuses qui désolèrent alors l'Angleterre, des milliers de mécontents, catholiques, puritains, royalistes, fuyaient ces îles britanniques où ils ne trouvaient plus les libertés religieuses et politiques qui leur étaient chères, et venaient fonder une nouvelle patrie dans la terre libre d'Amérique. L'Angleterre, d'ailleurs, favorisait cette émigration dans le double but d'éloigner ceux qu'elle considérait comme des fauteurs de désordre, et de donner une expansion plus rapide à la colonisation d'outre-mer.

La France était dans des conditions toutes différentes. Les mécontents chez elle étaient les huguenots, et c'était précisément cet élément de population que le gouvernement ne voulait pas diriger vers le Canada.

Des motifs différents inspiraient les projets de colonisation des deux pays. La France ne poursuivait pas seulement une entreprise commerciale dans ses établissements au Canada. Elle avait en vue une œuvre d'évangélisation et d'expansion religieuse. La Nouvelle-France qu'elle rêvait, était une colonie agricole, féodale, militaire, et, par-dessus tout, catholique. C'est pourquoi elle choisissait les émigrants qu'elle envoyait au Canada.

Il entrait moins d'idéal chevaleresque et de désintéressement dans les fondations de la Nouvelle-Angleterre ; et, dès qu'on se place à leur point de vue, on comprend leurs calculs. Le pays que les Anglais voulaient coloniser possédait d'immenses ressources inexploitées, et pour arriver à des progrès matériels rapides, c'était sur le nombre qu'il fallait compter avant tout.

Pour développer leur riche domaine et réaliser au plus tôt la fortune et la puissance, il fallait des millions de bras ; et la condition morale et les croyances religieuses des immigrants importait peu.

Voilà ce qui explique l'énorme disproportion numérique qui se manifesta bientôt entre les deux colonies rivales ; et voilà comment il se fait qu'à l'époque où commença la guerre de sept ans (1754), la population du Canada n'était que de quatre-vingt mille âmes, tandis que celle des colonies anglaises comptait déjà un million deux cent mille âmes.

Si le Canada ne fit pas de plus rapides progrès pendant ce demi-siècle, ce ne fut pas la faute des gouverneurs. M. de Vaudreuil et M. de Beauharnois étaient des hommes qui ne manquaient ni de capacité, ni de bon vouloir. Mais les ressources manquaient et les secours de France étaient très lents à venir, et toujours moindres que ceux qu'on attendait.

M. de la Galissonnière, qui succéda à M. de Beauharnois, était aussi un homme éminent et un savant ; et il proposa au roi de France plusieurs projets utiles et même nécessaires. Mais, tout en les approuvant, la cour en ajournait l'exécution, comme elle avait fait pour ceux de ses devanciers.

Ce qui manquait aussi à la classe dirigeante de la colonie, c'était plus de dévouement à la chose publique, et surtout l'union et la concorde. On ne rivalisait pas de zèle, mais d'ambition et de vanité, et les querelles se prolongeaient indéfiniment, trop souvent pour des misères qui nous paraissent aujourd'hui bien puériles.

Tantôt c'était le gouverneur et l'évêque qui ne pouvaient s'entendre. Tantôt il y avait lutte secrète entre le gouverneur et l'intendant. D'autres fois, la zizanie semait son ivraie parmi les divers représentants de l'autorité religieuse.

Ces dissensions intestines, commencées sous l'administration de Mgr de Saint-Vallier, se continuèrent sous ses successeurs.

Mgr Têtu a fait le récit succinct de ces luttes, dans son bel ouvrage intitulé *les Evêques de Québec*. Comme toutes les histoires, il donne à penser que la vérité historique n'est pas toujours édifiante, et que les hommes les plus vertueux commettent parfois de graves erreurs. Mais il démontre surtout que l'Eglise du Canada, placée dans la dépendance du roi de France, rencontrait alors plus de difficultés qu'elle n'en éprouve depuis son union plus étroite avec Rome.

Défense de Québec en 1690.

Ce furent les calamités publiques qui mirent fin aux procès pendants devant le bureau des affaires ecclésiastiques, à Paris.

"La voix du canon," dit Mgr Têtu, "couvrit pour toujours celle des plaideurs. Le siège de Québec dispersa les prêtres du séminaire et du chapitre, l'incendie détruisit les stalles des chanoines, et, au milieu des malheurs si lamentables de l'Eglise, ces ecclésiastiques, vertueux d'ailleurs, ne pensèrent plus à leurs querelles de Normands, qui restèrent à jamais ensevelies sous les cendres."

Pendant que quelques dignitaires ecclésiastiques se faisaient ainsi toutes sortes de misères, les laïques dirigeants se faisaient la vie trop douce, et se livraient à toutes les joies que peuvent donner le luxe et le plaisir.

Entre deux expéditions et deux batailles, les militaires, alors très nombreux à Québec, se ruinaient en festins qui finissaient par des orgies. Puis, l'intendant Bigot, qui arriva à Québec en 1749, commençait, avec ses complices, cette série de déprédations

et de brigandages qui se prolongèrent jusqu'à la cession du pays, et qui rappelèrent les concussions fameuses du préteur romain Verrès.

En ce qui concerne les chefs militaires de cette époque, il est juste de dire qu'il y avait de nobles exceptions, et que ceux même qui s'adonnaient trop au plaisir, se montraient braves et infatigables sur le champ de bataille.

Que de brillants faits d'armes ils accomplirent dans les cinq années qui précédèrent le siège de Québec. Les raconter me

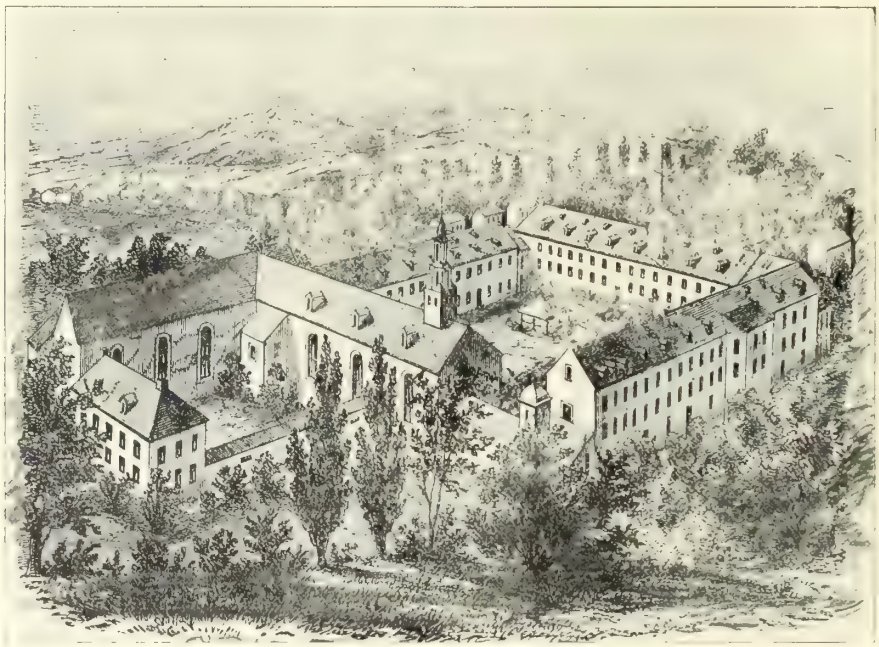

Couvent des Ursulines en 1759, dont la chapelle restaurée par le général Murray, après le siège, servait alternativement pour dire la messe paroissiale, puis au service anglican.

ferait sortir du cadre que je me suis tracé, et il me suffira d'en rappeler le souvenir. Dans l'Ohio, sur les bords de la Monongahéla, M. de Beaujeu remportait, sur le général Braddock, une victoire que l'ennemi lui-même reconnut et admira.

" Nous avons été battus par une poignée de Français," écrivait le colonel Washington, qui devait s'illustrer plus tard. " Quelques instants avant l'action, nous croyions nos forces presque égales à toutes celles du Canada ; et cependant, contre toute probabilité, nous avons été complètement défaits, et nous avons tout perdu."

L'année suivante, c'était Montcalm qui, avec trois mille hommes, s'emparait du fort Oswégo, forçait dix-huit cents hommes à capituler, prenait sept bâtiments, deux cents bateaux, cent trente et une pièces d'artillerie, sept cents fusils, une immense quantité de munitions et cinq drapeaux

Quelques mois après, il prenait le fort William-Henry, défendu par deux mille trois cents hommes, et il en rasait les fortifications, comme il avait fait pour celles d'Oswégo.

Mais l'Angleterre envoyait sans cesse de nouveaux renforts à ses colonies ; et, en 1758, ses forces de terre et de mer chargées d'envahir le Canada, dépassaient quarante mille hommes. A Carillon, Montcalm, à la tête de trois mille six cents hommes, se trouva en face du général Abercromby, qui avait plus de quinze mille hommes sous ses ordres. La bataille fut terrible et longue, et la petite armée française y remporta l'une de ses plus brillantes victoires. Les pertes des Anglais furent évaluées par eux-mêmes à plus de deux mille tués et blessés, dont cent vingt-six officiers.

Toutes ces luttes glorieuses se poursuivaient loin de Québec ; mais Québec était l'objectif principal des expéditions anglaises, et l'Angleterre s'opiniâtrait dans ses projets de conquête. Avec la ténacité qui distingue cette nation, elle ne reculait devant aucun sacrifice, et chaque soldat tué était remplacé par deux autres. C'était comme un inépuisable vomitoire qui lançait constamment de nouveaux lions dans l'arène.

De son côté, la France semblait se désintéresser de ses colonies d'Amérique ; et Bougainville, délégué à Versailles pour demander des secours, était revenu chargé d'éloges et de compliments aux "braves soldats du Canada." Mais c'était tout ce qu'il avait obtenu ; et, pour se débarrasser de ses instances, le ministre Berryer lui avait adressé cette brutale parole : "Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. — On ne dira pas, du moins, que vous parlez comme un cheval," avait riposté Bougainville.[1]

Mais cette spirituelle et sanglante repartie n'avait pas réveillé la cour de sa torpeur, et n'avait pu l'arracher à ses plaisirs.

---

[1] L'abbé Casgrain, *Montcalm et Lévis*, vol. I, p. 39.

On sent d'irrésistibles mouvements d'indignation, quand on songe que "les écuries" de France, c'était Québec, le siège de la puissance française en Amérique, la tête d'une colonie plus grande que l'Europe entière !

Sa conquête comportait celle du Canada tout entier. Louisbourg, en tombant, n'avait entraîné que l'Acadie dans sa chute. Mais la perte de Québec était la perte de toutes ces immenses possessions de l'Ouest, qu'on aurait pu appeler les Frances d'Amérique, comme on appelait "les Espagnes," les vastes colonies espagnoles.

Et comme elle était déjà chère à nos ancêtres, la ville sacrée, où refluait le sang de toute une race, comme vers son cœur !

C'était le berceau de la Nouvelle-France, le sol natal de la patrie d'adoption, le foyer de la famille canadienne, le tombeau de son fondateur et de son père.

Hélas ! à Québec même, ceux qui connaissaient le mieux les dangers qui l'entouraient, et l'immensité de la perte que la France allait faire, se montraient d'une légèreté impardonnable.

Ils sentaient venir la catastrophe, et, sous le prétexte qu'ils ne pouvaient l'empêcher, ils s'étourdissaient dans le tourbillon des plaisirs et des fêtes. Le jeu, le luxe et l'immoralité joignaient leurs désordres aux déprédations administratives, et l'évêque de Québec disait à ses ouailles : "Dieu est irrité ; sa main est levée pour nous frapper."

Cette prédiction allait s'accomplir : le fer et le feu allaient opérer la purification nécessaire.

V

LES DERNIÈRES BATAILLES

Mon intention n'est pas de faire un récit détaillé ni une description minutieuse de ces batailles dont les proportions n'étaient pas énormes, mais dont les conséquences immenses n'ont échappé qu'aux hommes à courte vue.

Tous nos historiens ont fait et refait ce récit avant moi ; et, dans son magnifique ouvrage *Montcalm et Lévis*, publié en 1891, M. l'abbé Casgrain l'a repris et complété d'une façon magistrale.

Plus heureux que ses devanciers, il était en possession d'une foule de documents nouveaux, et il a su s'en servir avec la patience d'un bénédictin et l'habileté d'un esprit supérieur.

Après cet ouvrage plein d'érudition, et du plus puissant intérêt, l'histoire de la guerre de 1756 à 1760 n'est plus à faire.

D'ailleurs je ne suis pas un historien, et ce livre n'a pas la prétention d'être une histoire. C'est un tableau graphique de Québec, présenté à des points de vue très variés, et dont la partie historique n'est qu'une esquisse.

Le cadre même de mon travail ne me permet pas de longs développements, et je ne ferai que résumer les faits principaux et en envisager les conséquences dans un coup d'œil rapide.

Bataille de Montmorency

C'est dans les derniers jours de juin 1759 que la flotte anglaise fit son apparition au-dessous de la pointe Lévis, vis-à-vis de l'extrémité est de l'île d'Orléans. Elle se composait de vingt vaisseaux, dix frégates et dix-huit bâtiments inférieurs. Elle était montée par dix-huit mille marins et soldats.

Le 31 juin, une moitié de ces troupes débarqua à la côte sud, et l'autre moitié sur l'île d'Orléans.

Le 9 juillet, les troupes de l'île traversèrent au nord du fleuve, et s'établirent avec une artillerie considérable au-dessous, c'est-à-dire au nord-est de la rivière Montmorency.

Légende du plan de Québec en 1759.

1. Bastion du cap Diamant.
2. Bastion de la Glacière.
3. Bastion Saint-Louis.
4. Porte Saint Louis.
5. Bastion Sainte-Ursule.
6. Bastion Saint-Jean.
7. Porte Saint-Jean.
8. Citadelle.
9. Batterie Vaudreuil, ou de la Reine.
10. Cour du Roi et magasins.
11. Fort Saint-Louis.
12. Place d'Armes.
13. Plate-forme ou batterie royale.
14. Passage à la haute ville.
15. Palais épiscopal.
16. Cathédrale.
17. Bois des Jésuites.
18. Séminaire.
19. Hôtel-Dieu.
20. Batterie de deux canons.
21. Casernes.
22. Batterie du Dauphin.
23. Débarcadère public.
24. Batterie du Sault-au-Matelot.
25. Batterie de sept canons.
26. Batterie de trois canons.
27. Batterie érigée en 1756.
28. Batterie.
29. Jetée en maçonnerie.
30. Anciens docks.
31. Faubourg du Palais.
32. Commissariat.
33. Magasins.
34. Chapelle Saint-Roch.
35. Chantier.
36. *Old pitch house* (?)
37. Quais et batteries.
38. Pont de bateaux.

39 et 40. Deux vaisseaux armés de huit canons, pour défendre la rivière Saint-Charles et le gué à eau basse indiqué entre les deux.

41. Chaîne (*boom*).
42. Rivière Saint-Charles.
43. Cinq bateaux armés chacun d'un canon, que l'on tenait ordinairement à l'entrée de la rivière Saint-Charles.

A. Résidence du gouverneur.
B. Batterie du Château.
C. Notre-Dame des Victoires.
D. Sœurs de la Congrégation.
E. Cavalier du Moulin-à-Vent.
F. Couvent des Ursulines.
G. Couvent des Récollets.
H. Collège et église des Jésuites.
I. Nouvelle batterie de deux canons.
K. Palais de l'intendant.
M. Porte du Palais.
N. Redoute du Dauphin et casernes.
O. Redoute du Roi et casernes.
P. Batterie du Clergé : vingt-huit canons.
Q. Maison du commandant
R. Poudrière.

PLAN
DE
QUÉBEC
EN
1759
FLEUVE SAINT-LAURENT

Naturellement, les autorités françaises avaient prévu ce mouvement, et depuis quelques semaines les troupes étaient campées à Beauport et travaillaient à s'y fortifier.

De leur côté, les soldats anglais débarqués à la pointe Lévis n'y restaient pas inactifs, et ils y dressèrent des batteries qui commencèrent à bombarder Québec dans la nuit du 12 juillet.

Hélas ! ce bombardement devait durer deux mois, et les batteries de la ville ne pouvaient riposter et imposer silence aux artilleurs anglais : elles manquaient de munitions.

La basse ville fut en grande partie démolie et incendiée. La façade du château Saint-Louis fut criblée de boulets. Dans un mémoire adressé aux évêques de France par Mgr de Pontbriand, ce prélat disait : " Cent quatre-vingts maisons ont été incendiées par des pots-à-feu ; toutes les autres criblées par le canon et les bombes. Les murs de six pieds d'épaisseur n'ont pas résisté ; les voûtes dans lesquelles les particuliers avaient mis leurs effets ont été brûlées, écrasées et pillées pendant et après le siège. L'église cathédrale a été entièrement consumée...."

Pendant que les batteries de Lévis démolissaient peu à peu Québec, celles de Montmorency bombardaient le camp de Beauport, mais sans grands résultats.

Wolfe cherchait sa voie. Dans la nuit du 18 juillet, trois de ses vaisseaux remontèrent le fleuve, et allèrent mouiller à l'embouchure de la rivière Etchemin. Dans la crainte d'un débarquement de ce côté, six cents hommes de la marine française, commandés par le major Dumas, se rendirent sur les lieux pour s'y opposer.

Le 28 juillet enfin, Wolfe se décida à faire une tentative du côté de Beauport. Tout en bombardant Québec avec plus de violence, il fit les préparatifs d'une double attaque sur les gués de la rivière Montmorency, où il envoya des détachements, et contre les redoutes que les Français avaient élevées sur les hauteurs de Beauport. Le 31 juillet parut à Wolfe le jour favorable à l'exécution de son projet, car une forte brise du sud-ouest allait favoriser le mouvement de ses vaisseaux. Vers onze heures, deux transports, armés chacun de vingt canons, mirent à la voile et

vinrent s'échouer à une portée de fusil du camp français, en face de la redoute Johnstone.

"Peu après," dit l'abbé Casgrain, dont nous résumons le récit, "un vaisseau de ligne de soixante-quatre canons, monté par l'amiral Saunders, vint s'embosser un peu plus bas, vis-à-vis la redoute de l'est."

Dès qu'ils furent en position, ces trois vaisseaux ouvrirent une vive canonnade sur le front des retranchements français, pendant que les quarante gros canons placés sur la rive gauche du saut Montmorency, les prenaient en flanc. Les forces françaises se concentrèrent vers le fleuve, pour défendre les tranchées, mais elles n'avaient que vingt canons, de moindre calibre, à opposer aux cent quarante bouches à feu des Anglais.

Bientôt, trois ou quatre cents embarcations, chargées de carabiniers, se détachèrent de Lévis et de l'île d'Orléans, et vinrent se placer en arrière des deux transports échoués.

La canonnade continuait, mais ne produisait pas tout l'effet que Wolfe en attendait. Ni les troupes régulières, ni les Canadiens ne lâchaient pied, et Lévis, qui dirigeait la défense, donnait ses ordres avec un sang-froid admirable, sans se soucier des boulets qui pleuvaient à ses côtés. Du quartier général, Montcalm surveillait les opérations, prêt à se porter où besoin serait avec les bataillons qu'il avait sous la main.

A une heure et demie de l'après-midi, une colonne anglaise, forte de deux mille hommes, fit mine d'aller attaquer les gués de la rivière Montmorency, défendus par le capitaine de Repentigny (l'un des héros de la légende du Chien d'or); et Lévis envoya à ce dernier cinq cents Canadiens et les sauvages, comme renfort. Mais ce n'était qu'une feinte, et, quand la colonne anglaise rétrograda, les Canadiens revinrent aux retranchements.

Le soir venait; et comme la marée achevait de baisser, l'embouchure de la rivière Montmorency était guéable. Wolfe crut que le moment était venu pour lui de faire un grand effort.

Ses troupes de terre descendirent la falaise de Montmorency, se formèrent en colonne sur la grève, et franchirent le gué. En même temps, les embarcations s'approchèrent du rivage, et les

Légende du plan du Saint-Laurent, de Sillery aux chutes de Montmorency, et des opérations du siège de Québec, fait sous le commandement du vice-amiral Saunders et du major-général Wolfe, au 5 septembre 1759.

1. Sillery.
2. Débarcadère.
3. Armée anglaise.
4. Armée française.
5. Hôpital général.
6. Rivière Saint-Charles ou Petite-Rivière.
7. Les Islets.
8. Notre-Dame des Anges.
9. Place d'armes défendant la tête du pont.
10. Ruisseau Lairet.
11. Camp français.
12. Charlebourg ou le Petit-Village.
13. Beauport.
14. Camp français.
15. Retranchements à portée de mousquet, commandant les redoutes et les batteries.
16. Montmorency.
17. Camp du général Wolfe.
18. Battures de Beauport, où les vaisseaux anglais firent mine de débarquer leurs troupes, pendant toute une nuit, tandis qu'elles débarquaient, en effet, à Sillery.
19. Batteries de trois canons chacune.
20. Radeaux portant des bouches à feu.
21. Pointe à l'Essay.
22. Endroit de l'attaque du 30 juillet.
23. Le *Centurion* stationné pour couvrir les troupes pendant l'attaque.
24. Radeaux pour bouches à feu, et petits bateaux portant les munitions de l'artillerie.
25. Division de l'amiral Holmes et transports prêts à débarquer les troupes aussitôt que le premier bataillon aurait atteint les hauteurs.
26. Pointe des Pères.
27. Bouées placées pour tromper les ennemis, et auxquelles s'attachaient les petits bateaux qui protégeaient la flotte contre les bouches à feu des radeaux.
28. Frégates de la division de l'amiral Saunders.
29. Pointe Lévis.
30. Vaisseau de l'amiral.
31. Transports à l'ancre.
32. Batterie de douze pièces de 32 et de sept mortiers.
33. Camp du brigadier-général Monckton, près de l'église Saint-Joseph de Lévis.
34. Poste du major Hardy.
35. Ile d'Orléans.

BATTERIES

A. La Citadelle : neuf canons.
B. Du Clergé, en barbette : vingt-huit canons et cinq mortiers.
C. Du Sault-au-Matelot : sept canons.
D. De l'Hôpital : deux canons.
E. Nouvelle batterie sur la jetée : deux canons.
F. De la Reine.
G. Nouvelle batterie : trois canons.
H. Du Roi : trois canons.
I. Royale : dix canons.
K. Du Dauphin : dix canons.
L. Nouvelle batterie : sept canons.
M. Nouvelle batterie : trois canons.

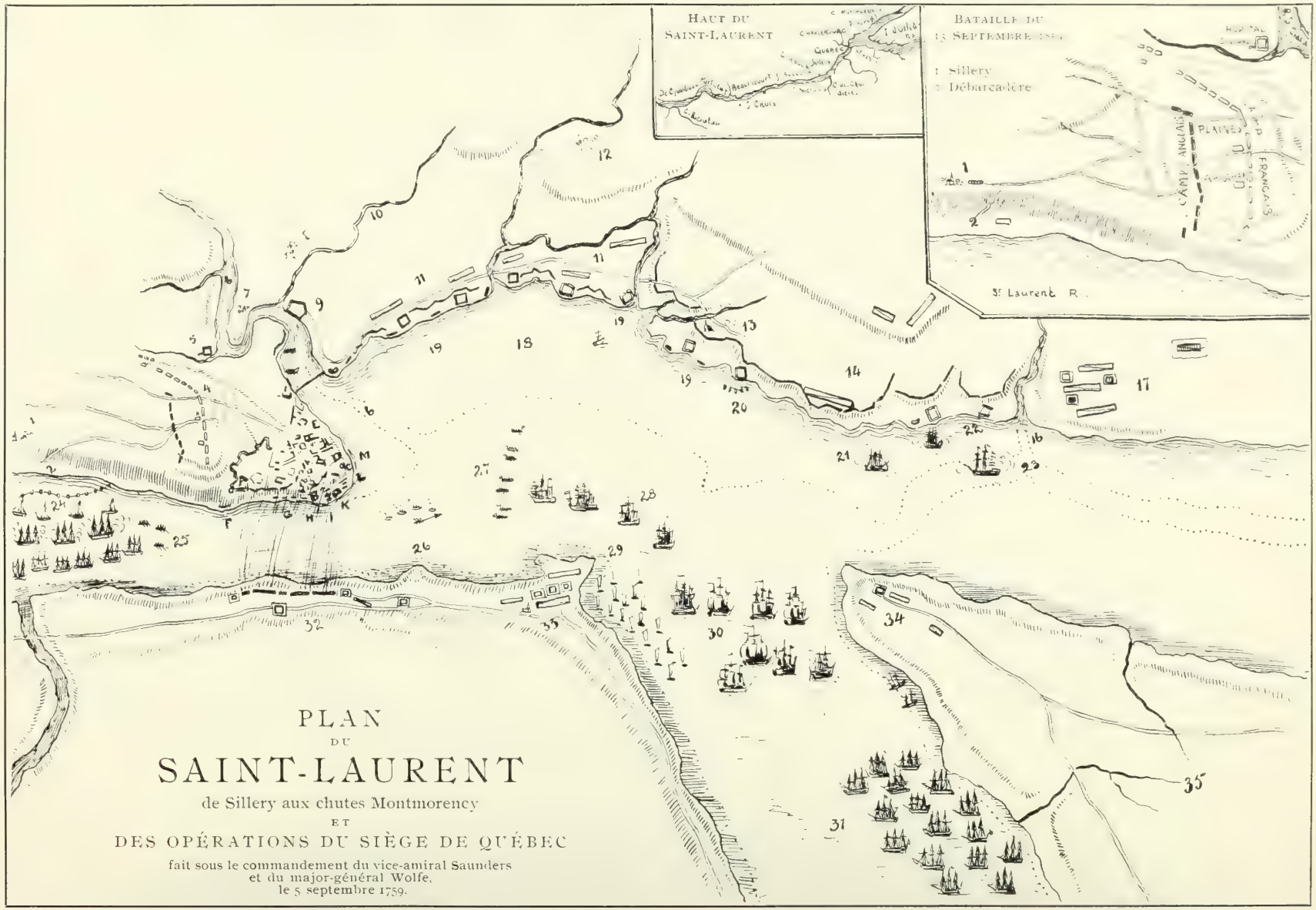

PLAN
DU
SAINT-LAURENT
de Sillery aux chutes Montmorency
ET
DES OPÉRATIONS DU SIÈGE DE QUÉBEC
fait sous le commandement du vice-amiral Saunders
et du major-général Wolfe,
le 5 septembre 1759.

soldats débarquèrent, protégés par les canons des transports, qui continuaient de commander les retranchements.

Les grenadiers prirent la tête de la colonne d'attaque, et s'avancèrent hardiment vers les tranchées défendues par les Canadiens. Ceux-ci, qui étaient pour la plupart d'excellents tireurs, ouvrirent sur eux un feu meurtrier qui abattit les premiers rangs. Les assaillants, un instant arrêtés, s'élancèrent de nouveau et commencèrent à gravir la côte ; mais ils n'étaient pas arrivés à mi-hauteur qu'ils furent fauchés par les balles, et tombèrent sur ceux qui les suivaient, en les entraînant dans leur chute.

En même temps, le corps d'armée de Townshend, qui avait traversé le gué, s'élançait à l'assaut de la redoute de l'est, pendant qu'un orage effroyable, accompagné de tonnerre, éclatait sur la tête des combattants. En un instant, la terre fut détrempée, et les flancs de la falaise, déjà jonchés de cadavres, devinrent bien difficiles à escalader. Décimés par la fusillade, les assaillants reculèrent en désordre, puis se reformèrent pour tenter un nouvel assaut.

Mais Wolfe, qui avait observé le combat, jugea une nouvelle attaque inutile, et fit sonner la retraite. S'il faut en croire leur rapport officiel, les Anglais avaient perdu quatre cent quarante-trois hommes tués ou blessés, huit capitaines, vingt et un lieutenants et trois enseignes.

Lévis estima leurs pertes bien plus considérables, et de son côté, il comptait soixante-dix hommes tués ou blessés. L'amiral Saunders abandonna les deux transports, après y avoir mis le feu.

"Wolfe," dit l'abbé Casgrain, "se vengea de sa défaite en accablant de projectiles ce qui restait de Québec, et en ordonnant d'incendier les campagnes. On calcule que du 13 juillet au 5 d'août la ville ne reçut pas moins de neuf mille bombes ou pots-à-feu et dix mille boulets."

Les généraux anglais qui envahissaient en même temps le Canada du côté ouest, étaient plus heureux que Wolfe, et les nouvelles que reçurent Vaudreuil et Montcalm, dans la soirée du 9 août, les jetèrent dans la consternation.

Bourlamaque avait évacué Carillon et le fort Saint-Frédéric. Niagara avait capitulé. Le chevalier de la Corne-Saint-Luc se disait incapable de résister à l'armée victorieuse de Johnston.

Montcalm et Vaudreuil furent du même avis, cette fois : un seul homme pouvait sauver la situation, le chevalier de Lévis ; et dans la nuit même il dut partir en chaise de poste, avec la promesse que huit cents hommes le suivraient dans les vingt-quatre heures.

Cet éloignement de Lévis, à ce moment de péril suprême, était un grand malheur. Entre Vaudreuil et Montcalm, qui étaient toujours aux prises, Lévis, très estimé par les deux, aurait pu faire prévaloir ses sages conseils, et empêcher les dernières fautes qui furent la cause du désastre final.

Bataille des Plaines d'Abraham

Plus d'un mois s'écoula, pendant lequel il fut souvent question, dans l'état-major de Wolfe, de lever le siège. Mais celui-ci, presque seul de son avis, s'opiniâtrait à vouloir faire une nouvelle tentative ; et, en attendant l'occasion propice, il envoyait des bandes ravager les campagnes du bas du fleuve, promener partout le fer et le feu, et prendre les femmes et les enfants comme prisonniers. Ces cruelles dévastations n'étaient pas dignes du général anglais.

Enfin, le mois de septembre arriva, et ce fut dans la nuit du 12 au 13 que Wolfe put effectuer une descente dans une petite anse dérobée, où il ne rencontra aucune résistance.

Entre Spencer-Wood, à l'ouest, et Wolfesfield, résidence de la famille Price, à l'est, un ruisseau ombragé de grands arbres creuse la haute falaise qui borde le fleuve, et y forme un ravin profond, dont les pentes s'étendent jusqu'au rivage.

C'était le seul endroit, du côté du fleuve, où l'armée anglaise pouvait gravir, avec assez de facilité, les hauteurs de Québec. Montcalm le savait, sans doute, et il y avait établi un corps de garde, sous les ordres du capitaine de Vergor de Simolin. Mais les gens du pays devaient seuls connaître cet accès comparative-

ment facile, et les arbres touffus du rivage le cachaient sous un voile épais.

Comment Wolfe le découvrit-il ? On ne le sut jamais d'une manière certaine, mais on soupçonna qu'un traître l'avait révélé à l'ennemi. Quel fut ce traître ? Les uns ont nommé Denis de Vitré, qui avait auparavant vécu à Québec, qui avait été fait prisonnier de guerre et amené à Londres, et qui était revenu comme soldat stipendié dans l'armée de Wolfe. D'autres ont désigné de Vergor, qui était un favori de Bigot, qui avait déjà été accusé d'un acte de trahison dans l'Acadie, mais qui avait été acquitté par un conseil de guerre où siégeait Bigot.

WOLFE, par Philippe Hébert.
(Statue ornant la façade du Palais législatif.)

Sir James LeMoine mentionne aussi un nommé Chinic, qui était maître du havre à Québec.

En réalité, on ne peut invoquer contre ces divers accusés que des présomptions, dont plusieurs sont graves. Mais, quel qu'ait été le coupable, c'est une opinion probable et fort accréditée, que c'est la trahison qui a conduit l'armée de Wolfe sur les plaines d'Abraham, à l'aube du 13 septembre 1759.

Tout le monde connaît cet endroit solitaire, pittoresque et plein de charme. C'est un paysage ravissant dans un cadre idéal, un théâtre trop beau pour le lugubre drame que de grands acteurs allaient y jouer.

Septembre est à Québec le plus beau mois de l'année ; et le firmament généralement bleu est plein

de soleil et de joie. Mais, ce jour-là, le ciel était gris et nuageux ; et c'était un treize ! Date néfaste, disent les superstitieux. Néfaste pour qui ? Pour Montcalm ou pour Wolfe ? Pour les deux peut-être. Dans les jours précédents, tous deux avaient été obsédés de lugubres pressentiments. Tous deux avaient senti l'approche de quelque sombre et tragique dénouement : et au-devant de leurs rêves d'ambition et de gloire, ils avaient entrevu vaguement je ne sais quel effondrement mystérieux.

En face du présent, les hommes ne sont pas toujours impuissants. Mais, en présence de l'avenir, que peuvent-ils ? Qui sait, le matin, où il sera le soir ?

Une bataille décisive allait s'engager entre les deux héros représentant deux grandes races, et dans quelques heures allaient se décider les destinées futures d'un petit peuple et d'un grand pays.

Tous deux jouaient leur vie dans cette tragédie réaliste, et tous deux allaient la perdre. C'est sur leurs tombeaux que la gloire rêvée allait se lever.

Bougainville, qui avait son camp à l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge, et qui, suivant les instructions reçues, faisait suivre les navires anglais, quand ils montaient et redescendaient avec la marée, la nuit, s'était lassé de ce jeu qui lui semblait puéril ; et il crut inutile de les suivre, dans cette nuit du 13 septembre. Or, c'était précisément à cette heure-là que Wolfe exécutait son audacieuse entreprise.

MONTCALM, par Philippe Hébert.
(Statue ornant la façade du Palais législatif)

Une série de petites causes qui produisirent de grands effets, et qui semblaient être des événements de hasard, favorisa singulièrement le général anglais, et quelques coups de fusil lui suffirent pour se rendre maître des hauteurs, et y ranger ses troupes en ordre de bataille. Il les divisa en trois colonnes faisant face à la ville, et elles s'avancèrent jusqu'au versant est du plateau où se trouve aujourd'hui la prison, et en travers de la rue Salaberry, s'étendant sur trois rangs de profondeur du sommet de la falaise au chemin Sainte-Foye.

C'est alors seulement que Montcalm apprit la descente effectuée pendant la nuit, et Vaudreuil l'ignorait encore.

L'excitation et l'alarme furent grandes parmi les citoyens, quand ils apprirent à leur réveil que les Anglais étaient aux portes.

Toute l'armée fut bientôt en mouvement au camp de Beauport, et se forma en trois colonnes qui prirent la direction des plaines d'Abraham, l'une, gravissant la hauteur par la côte à Coton, l'autre par la côte d'Abraham, et la troisième, montant la côte du Palais, traversant la ville éplorée, et en sortant par les portes Saint-Jean et Saint-Louis.

Montcalm les avait précédées sur les plaines, et il y avait trouvé le régiment de Guyenne, commandé par le colonel de Fontbonne, déjà engagé dans des feux de peloton avec les Anglais.

A mesure qu'ils arrivèrent, Montcalm rangea ses régiments sur trois lignes s'étendant de l'endroit où s'élève aujourd'hui la tour Martello, au bord de la falaise, jusqu'au chemin Sainte-Foye, en longeant la rue Claire-Fontaine. Le plus près du fleuve était le Royal-Roussillon, puis venaient Guyenne, Béarn, Languedoc et La Sarre. Les Canadiens, commandés par le major Dumas, occupaient l'extrême droite.

A ce moment-là, Montcalm reçut de Vaudreuil un billet dans lequel le gouverneur lui conseillait de différer la bataille jusqu'à ce qu'il eût fait sortir le reste des troupes de la ville, et jusqu'à ce que Bougainville pût accourir du Cap-Rouge avec le corps qu'il commandait, pour prendre l'ennemi en queue.

Ce conseil était la sagesse même ; et, quand on sait combien cette bataille engagée prématurément fut malheureuse, on s'indigne

contre Montcalm de n'avoir pas tenu compte de ce sage conseil. On s'indigne aussi contre Bougainville, qui commandait des troupes d'élite au cap Rouge, et qui n'en bougeait pas, quand la canonnade et la fusillade auraient dû le réveiller.

Mais quand on s'est indigné contre Montcalm et qu'on lui a reproché sa faute, on s'attendrit malgré soi, et l'on revient à l'indulgence envers ce noble cœur et ce brillant soldat, si prompt à l'action, si intrépide et déjà couvert de gloire.

Sans doute, il aurait dû compter ses forces, et calculer qu'il n'avait que trois mille cinq cents hommes à opposer aux cinq mille six cents de Wolfe.

Mais trois mille cinq cents hommes, c'était le nombre qu'il avait à Carillon, et c'est avec ce nombre qu'il avait battu les seize mille hommes d'Abercromby. C'était avec trois mille hommes qu'il avait pris Oswégo.

C'était un chiffre fatidique pour lui. Sans doute, il fallait gagner la bataille ; mais la gagner avec trois mille hommes, comme c'était beau ! La victoire, toujours fidèle jusque-là, ne le trahirait pas au moment suprême. Montcalm en était venu à ne plus douter de lui-même et de son étoile. Il était l'idole des soldats, et chaque fois qu'il paraissait devant eux ils criaient : "Vive le général !" Cette popularité le grisait. Celui qui se fait aimer et obéir par les multitudes s'imagine facilement qu'il peut commander aux événements ; et Montcalm avait rayé le mot impossible de son vocabulaire.

Cependant, il tint un conseil de guerre, et il représenta aux commandants des divers corps que les Anglais commençaient à se retrancher, et qu'il ne fallait pas leur en donner le temps. Ses officiers, le voyant décidé à brusquer l'attaque, n'osèrent pas le contredire.

Ah ! si Lévis avait été là, lui qui, suivant l'expression de Montcalm, "faisait si bien la guerre à l'œil." Il aurait jugé la situation avec son flegme ordinaire, et il aurait calmé l'impatience de son chef.

"Il était alors dix heures," dit M. l'abbé Casgrain. "Les nuages étaient dissipés, et le soleil éclairant la plaine de tout son

éclat, faisait briller devant les Français les baïonnettes, les sabres, les tartans des *highlanders*. Wolfe, qu'on eût dit présent partout, reconnaissable à sa haute taille, marchait à la tête de ses régiments qu'il avait fait avancer jusqu'au bord du ravin.[1] Personne mieux que lui ne comprenait la position dangereuse où il se trouvait. Quelques coups de fusil entendus du côté de Sillery lui faisaient penser que Bougainville s'avançait et serait bientôt sur ses derrières.

"Si le général français retardait l'attaque pour combiner son mouvement avec celui du colonel, il sentait que sa position était presque désespérée. Mais la fortune, qui avait si bien favorisé le coup d'audace qu'il venait d'accomplir, lui donnait foi dans son triomphe. Il passait devant son régiment en montrant l'ennemi de son épée, haranguant les soldats d'un air inspiré, leur disant que pour eux c'était la victoire ou la mort, car la retraite était impossible.

"Montcalm fit sonner la charge. Son armée s'ébranla en poussant le cri de guerre à la façon des anciens. Elle s'avança avec rapidité, recueillant sur son passage les pelotons de tirailleurs qui n'avaient pas eu le temps de rentrer dans les rangs, ce qui occasionna un premier flottement. Elle ne fut pas rendue au fond du ravin que les lignes rompues par les difficultés du sol firent croire aux Anglais que l'attaque se faisait en colonnes irrégulières.

"Les régiments essayèrent de se former en gravissant la montée, et firent halte à demi-portée de fusil. Dans l'instant de silence qui suivit, on n'entendit que les cris des commandements répétés sur tout le front de l'armée, puis une décharge générale par les trois rangs à la fois, sans qu'on eût le soin de réserver de coups pour entretenir le feu. Cette première décharge faite à distance et avec précipitation produisit peu d'effet. Les Canadiens, rangés presque tous sur la seconde ligne, se couchèrent à terre pour recharger selon leur coutume, et causèrent quelque confusion. Les Anglais, à qui leur commandant avait ordonné de mettre deux balles dans leurs fusils, s'approchèrent avant de tirer, et de la hauteur d'où ils dominaient, répondirent par un feu bien dirigé

1 C'est le ravin qui se creuse en arrière de l'Observatoire.

MORT DU GÉNÉRAL WOLFE, d'après le tableau de Benjamin West dont l'original est dans la *Grosvenor Gallery*.
La Reine d'Angleterre possède une copie faite par West lui même, à la demande de George III.

qui décima le premier rang et le fit osciller. Le centre anglais surtout, dont la décharge instantanée résonna comme un coup de canon, fit d'affreuses trouées dans les régiments. Un nuage de fumée enveloppa les deux armées qui continuèrent de marcher de l'avant. Le combat fut court, mais d'une extrême vivacité. Les deux braves commandants de la Sarre et Guyenne, Senezergues et Fontbonne, furent tués en ce moment, ainsi que le second commandant de la droite, M. de Saint-Ours. Le lieutenant-colonel du Languedoc, Privat, fut blessé dangereusement. L'aide-major Malartic eut deux chevaux tués sous lui.

Du côté des Anglais, le colonel Carleton reçut une blessure à la tête, le brigadier Monckton, une balle au travers du corps. Pendant que Montcalm courait d'un point à l'autre, pour affermir ses bataillons ébranlés, Wolfe dirigeait l'attaque en personne, à la droite de son armée. Une balle l'avait atteint au poignet, et il s'était fait un bandage avec son mouchoir. Il marchait en avant des grenadiers, et leur donnait l'ordre de charger, lorsqu'une seconde balle le frappa dangereusement. Mais, fidèle à l'axiome qu'il répétait souvent : "Tant qu'on peut marcher et tenir les armes, c'est une honte de reculer," il continua d'avancer. Son brillant uniforme le signalait aux francs-tireurs canadiens cachés dans les buissons, d'où montaient des flocons de fumée. Une troisième balle le frappa en pleine poitrine. Il chancela, et, voyant qu'il perdait connaissance, il dit à un officier d'artillerie qui se trouvait près de lui : "Soutenez-moi, il ne faut pas que mes braves soldats me voient tomber." Le lieutenant Brown, du corps des grenadiers, le grenadier Henderson et un autre soldat accoururent, le prirent dans leurs bras, et l'emportèrent en arrière du champ de bataille. A sa demande, ils le déposèrent sur le gazon, dans un pli de terrain. Un des officiers voulut aller chercher un chirurgien. "C'est inutile," soupira le général, "c'en est fait de moi." Il paraissait sans connaissance, lorsqu'un de ceux qui l'assistaient cria : "Ils fuient ! — Qui fuit ?" demanda vivement Wolfe, comme s'il se réveillait d'un profond sommeil. — "Les ennemis," répondit l'officier, "ils cèdent de tous côtés."

Wolfe reprit : "Que l'un de vous coure vite dire au colonel Burton de descendre en toute hâte vers la rivière Saint-Charles, et de s'emparer des ponts, pour couper la retraite aux fuyards." Il se tourna sur le côté, et murmura tout bas : "Dieu soit loué ; je meurs en paix," et il expira.

A ce moment, les combattants étaient très rapprochés, et les Anglais chargèrent les régiments français à la baïonnette. Ceux-ci plièrent, surtout au centre, et ce fut le commencement de la déroute.

Les Canadiens résistèrent plus longtemps, et ne reculèrent qu'à la façon des Parthes, se ralliant çà et là, et arrêtant l'ennemi par leurs décharges meurtrières.

Montcalm tenta vainement de rallier les fuyards, dont le plus grand nombre s'étaient précipités vers la vallée Saint-Charles. Il fut lui-même entraîné par ceux qui se dirigeaient vers la porte Saint-Louis, lorsqu'il reçut deux blessures coup sur coup. Trois soldats s'approchèrent et le soutinrent à cheval. C'est ainsi qu'il rentra en ville. Quelques femmes, qui le rencontrèrent, s'écrièrent en pleurant : "Mon Dieu, le marquis est tué !"

— "Ce n'est rien," dit-il, en se tournant vers elles, "ne pleurez pas sur moi, mes bonnes amies."

Pensa-t-il en ce moment au Sauveur rencontrant les filles de Jérusalem, et leur disant : "Ne pleurez pas sur moi !" Il est bien permis de le croire, et il a dû ajouter alors : "Mais sur vous-mêmes et vos enfants," c'est-à-dire sur la colonie.

La bataille continuait entre les terribles montagnards écossais et les francs-tireurs canadiens, embusqués dans un bois. Les *highlanders* perdirent un grand nombre d'hommes. Murray leur envoya des renforts, et les Canadiens durent retraiter, mais toujours en combattant et en profitant de tous les accidents de terrain.

Descendus dans la vallée, ils se rallièrent encore à la boulangerie de l'armée, firent de nouveau face à l'ennemi, et l'arrêtèrent longtemps. Cette opiniâtre et vigoureuse résistance des Canadiens permit aux Français d'échapper en grand nombre aux balles des Anglais.

MORT DU GÉNÉRAL MONTCALM, d'après le tableau de Vateau.

Elle sauva aussi l'honneur des troupes françaises, mais elle ne put les sauver de la défaite.

Quand les saintes Ecritures appellent Dieu le Dieu des armées, elles ne lui donnent pas un vain titre. Et quand Homère, décrivant les combats des Grecs contre les Troyens, nous montre les dieux prenant part aux batailles, il ne fait que traduire la croyance des peuples à l'intervention divine dans le gouvernement de ce monde.

Sans doute, il y a des batailles perdues dont les conséquences sont presque nulles. Mais il en est d'autres dont les résultats sont incalculables ; et c'est dans celles-ci que le doigt de Dieu est visible. Souvent elles décident du sort d'un peuple, et quelquefois même des destinées du monde.

Telles furent Marathon, Zama, Lépante, Actium, Waterloo, et quelques autres. Ce sont des étapes sanglantes de l'humanité vers l'avenir.

La première bataille des plaines d'Abraham sera également célèbre par ses conséquences immenses ; et, quand on recherche les causes de cette défaite, il est impossible de ne pas y voir l'index formidable de Dieu pointé vers l'armée française, et lui montrant la borne fatale où son char glorieux vint se briser.

La douleur de la population fut immense ; et l'ange de la Nouvelle-France, devenu l'ange de la douleur, pleura amèrement la mort de Montcalm.

L'effarement et le désordre qui suivirent la défaite sont indescriptibles. Jamais on ne vit pareille désorganisation opérée en si peu d'heures. C'est que Vaudreuil était sans autorité sur l'armée, qui, n'ayant plus de chef, se trouvait réduite à l'impuissance.

Faible, indécis, et ne sachant lui-même s'il fallait résister ou capituler, Vaudreuil oscilla entre les avis contradictoires qu'il reçut ; et finalement, il consomma la défaite et la rendit irréparable, en abandonnant Québec, et en se retirant précipitamment, dans la nuit même, vers la rivière Jacques-Cartier, avec une partie des troupes.

Il laissa à sa place, dans Québec, M. de Ramesay, un autre brave homme aussi faible que lui, avec des articles de capitulation tout préparés d'avance.

Pendant que cette lamentable fuite nocturne s'accomplissait, Montcalm expirait chez le docteur Arnoux, après avoir reçu les derniers sacrements avec la piété et la résignation d'un vrai chrétien. Le 14 septembre au soir, son corps fut transporté dans la chapelle des Ursulines, où il fut inhumé dans une excavation faite quelques jours auparavant par une bombe qui avait défoncé le plancher et creusé le sol.

Mandé en toute hâte de Montréal, Lévis accourut au secours de Vaudreuil, dont il blâma énergiquement la retraite, et il ordonna immédiatement de marcher sur Québec. Les troupes reprirent courage sous le commandement de Lévis, et le 18 septembre au matin, rassérénée et pleine de confiance, l'armée reprenait la route de sa chère ville.

Hélas ! elle y arrivait, lorsqu'elle apprit que M. de Ramesay avait capitulé et livré Québec aux Anglais, malgré les protestations de ses plus vaillants officiers, Fiedmond et Johannès. Il ne restait plus de fautes à commettre, et bon gré mal gré Lévis dut rétrograder à Jacques-Cartier et y établir ses quartiers d'hiver.

Tout espoir pourtant n'était pas perdu, et l'hiver fut employé à réparer les pertes, à recruter des troupes et à préparer une nouvelle campagne.

Bataille de Sainte-Foye.

Dès le mois d'avril 1760, Lévis résolut de venir assiéger Québec ; et, le 28 au matin, son armée était en possession des hauteurs et du village de Sainte-Foye.

Au lieu de rester sur la défensive, Murray commit la faute de sortir de la ville avec toutes ses forces, et de venir au-devant de Lévis pour lui livrer bataille. Il se montra même si ardent à l'engager que Lévis eut à peine le temps de disposer ses lignes de bataille.

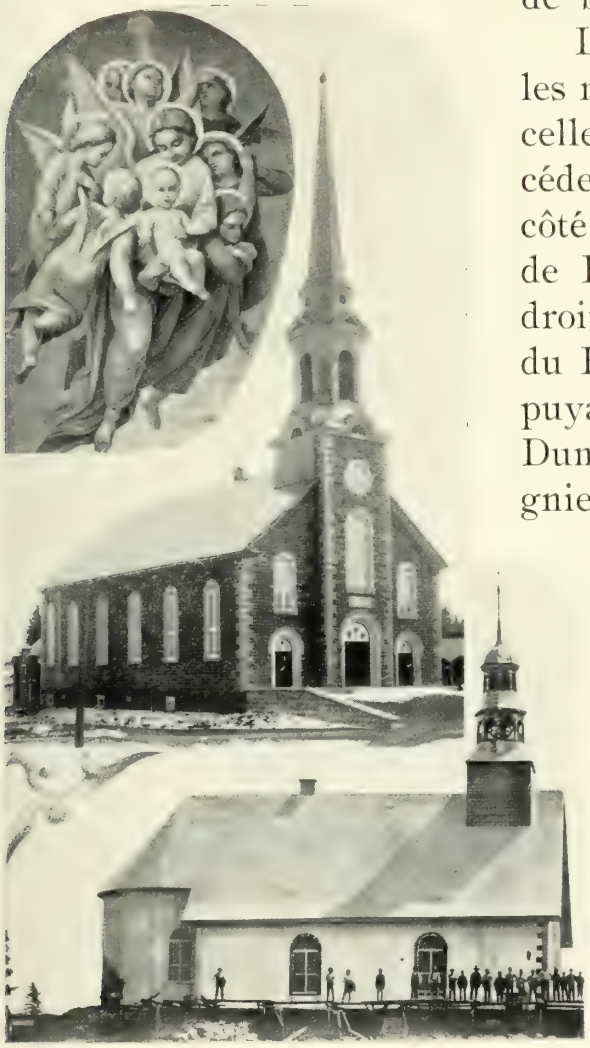

Eglise de Sainte-Foye, la nuit de Noël.
L'église actuelle.
L'ancienne église.

L'armée anglaise était rangée sur les mêmes hauteurs qu'avait occupées celle de Wolfe le 13 septembre précédent, mais inclinait davantage du côté du chemin de Sainte-Foye. Celle de Lévis étendait ses lignes à l'endroit où se trouve aujourd'hui la route du Belvédère, et son aile droite s'appuyait au moulin et à la maison de Dumont, occupés par cinq compagnies de grenadiers.

Ce moulin Dumont, où la bataille fut des plus acharnées, s'élevait à l'endroit aujourd'hui occupé par le monument de Sainte-Foye.

Dès le premier choc, et pendant que son artillerie ouvrait un feu de mitraille terrible sur le chemin de Sainte-Foye, Murray lança son infanterie légère sur le moulin Dumont, et les grenadiers durent l'abandonner après une lutte furieuse. Mais ils revinrent bientôt à la charge, soutenus par le régiment de La Sarre, et reprirent le moulin, ainsi que les deux monticules voisins.

Pendant ce temps-là, la bataille s'étendait vers la droite, et cinq autres compagnies de grenadiers, soutenues par les francs-tireurs canadiens, luttaient opiniâtrément contre les terribles *highlanders*, et s'emparaient d'une redoute.

Le centre était inébranlable, car chaque bataillon français y était précédé de coureurs des bois et de francs-tireurs canadiens, et le gros de l'armée anglaise essaya vainement de les entamer.

Pour remplacer son infanterie légère, que les grenadiers avaient terriblement décimée, Murray envoya un détachement de montagnards écossais reprendre le moulin Dumont.

"Antagonistes dignes les uns des autres," dit le chevalier Johnstone, "les grenadiers, la baïonnette au poing, forçaient les *highlanders* de sauter par les fenêtres de la maison, et ceux-ci, la dague à la main, revenant par la porte, obligeaient les grenadiers de sortir par les fenêtres à leur tour. La maison fut prise et reprise plusieurs fois, et la lutte aurait continué tant qu'il y aurait eu un grenadier et un *highlander*, si les généraux des deux armées ne les avaient rappelés, et n'avaient abandonné la maison comme un terrain neutre. Les grenadiers étaient réduits à quatorze au plus par compagnie, et les *highlanders* décimés dans les mêmes proportions."

Jusque-là, ni l'une ni l'autre des deux armées n'avait remporté un avantage décisif, et la brigade La Sarre, placée à la gauche, était tellement maltraitée par l'armée anglaise que Lévis lui envoya l'ordre de se retirer un peu en arrière, afin de s'appuyer aux maisons qui s'y trouvaient. Mais, au lieu d'obéir à cet ordre, Dalquier voulut profiter de l'ardeur de ses soldats, et commanda de charger à la baïonnette. Voyant ce mouvement audacieux de la gauche en avant, le centre suivit, et ce fut un entraînement irrésistible.

Lévis reconnut que Dalquier avait raison, et lui dit : "Tenez cinq minutes, et je réponds de la victoire." Puis il s'élança vers la droite, et prit l'aile gauche des Anglais par surprise.

Murray jeta vainement sa réserve sur ses deux ailes qui pliaient. Il était trop tard ; et l'on vit alors se renouveler dans l'armée anglaise le spectacle que l'armée de Montcalm avait donné le 13 septembre. La panique s'empara des soldats, et ils s'enfuirent dans une telle confusion qu'il fut impossible de les rallier, abandonnant tout : artillerie, munitions, outils, morts et blessés.

L'Hôpital général, que les Anglais avaient transformé en hôpital militaire, après la bataille du 13 septembre, servit aux mêmes fins le 28 avril 1760, et plus de cinq cents lits y furent dressés pour les blessés. Les infirmeries du couvent logèrent soixante-douze officiers, dont trente-trois moururent.

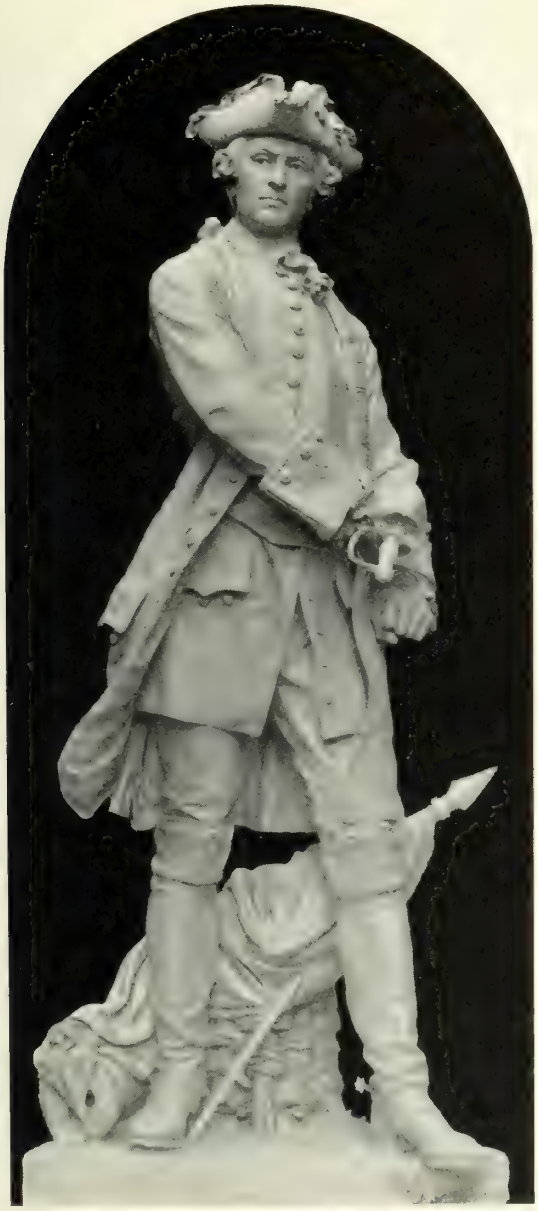

LÉVIS, par Philippe Hébert.
(Statue ornant la façade du Palais législatif.)

Lévis avait vengé Montcalm, et remporté une brillante victoire ; mais les Anglais n'en restaient pas moins maîtres de Québec, et l'infatigable Lévis commença immédiatement les travaux du siège. Il les poussa avec une grande activité. Hélas ! le sort de Québec et de toute la colonie dépendait d'une éventualité qui allait se produire dans quelques jours. Français et Anglais attendaient des secours d'Europe : les premiers, pour reprendre Québec ; les seconds, pour le garder et s'emparer du Canada tout entier.

Avec quelle fiévreuse anxiété les uns et les autres attendaient le premier pavillon qui apparaîtrait au bout de l'île d'Orléans ! Et quels furent la joie des uns et le désappointement des autres quand, le 9 mai, on vit un vaisseau de guerre doublant lentement la pointe Lévis, et portant les couleurs d'Angleterre à son grand mât !

Lévis, cependant, espérait encore contre toute espérance. Mais le 15 mai, deux autres vaisseaux de guerre anglais mouillèrent dans la rade, et le vaillant chevalier dut lever le siège,

après avoir écrit à M. de Vaudreuil : "Je juge la colonie perdue sans ressource...."

Elle était bien définitivement perdue, en effet ; et le 8 septembre suivant fut signée la capitulation, à Montréal.

L'avenir est à Dieu.

Dans les deux batailles des plaines d'Abraham, il n'y avait pas seulement deux armées en présence : il y avait deux nations et deux races qui se disputaient la suprématie dans l'Amérique du Nord. Chacune a eu sa défaite et sa victoire ; mais la victoire de la France a été inutile ; et celle de l'Angleterre a été le point de départ de cet immense empire colonial qui fait l'étonnement du monde.

Etrange chose que l'enchaînement des causes et des effets dans la vie des nations ! Mystérieuse action que celle de la Providence dans la préparation et l'accomplissement de ses décrets !

Que d'événements nous paraissent d'une importance majeure et nous semblent devoir produire des conséquences extraordinaires, et dont les effets sont, en réalité, presque insignifiants ! Et que d'autres passent à peu près inaperçus, et qui pourtant produisent d'incalculables résultats.

Sur une colline lointaine, ignorée, et jusqu'alors inhabitée, une bataille s'engage entre deux petites armées qui ne font pas ensemble dix mille combattants. Une sourde rumeur, faite de bruits de toutes sortes, trouble le silence et la solitude des champs, et de temps en temps un coup formidable, une détonation, ébranle l'atmosphère.

Le cliquetis des armes et les crépitements de la fusillade se font entendre et se rapprochent. Des traits de feu sillonnent des nuages de fumée blanche ; des bruits secs éclatent et font des gammes et des arpèges de notes courtes et sans vibration. Des hommes tombent en gémissant, et des filets de sang rouge coulent sur les gazons verts ou teignent les tapis de neige blanche.

Une force occulte que les hommes appellent le hasard des batailles, parce qu'elle vient d'un être qu'ils ne voient pas, plane

sur ce champ mouvementé et couvert de fumée, de poussière et de sang.

Que va-t-il sortir de cette petite bataille que le monde civilisé ignore ? Les hommes d'Etat, les penseurs, les philosophes n'en savent rien, mais l'Etre invisible le sait.

Dans cette lutte sans gloire et sans témoins, sur ce théâtre encore à demi-sauvage, la France sera vaincue ; et sa défaite, comme nation, sera définitive en Amérique. Le Dieu des armées, qui se sert des instruments qu'il a sous la main, pour l'exécution de ses desseins, quand l'heure est venue, se sert aujourd'hui de l'Angleterre pour mettre la France hors du nouveau monde, et lui en fermer les portes à jamais.

Cet effacement de la France de la carte d'Amérique entraînera-t-il cependant celui de la race française ? — Non. Le jeune arbre transplanté par elle aux bords du Saint-Laurent y a déjà poussé des racines vivaces, et c'est en vain que les plants anglo-saxons l'entoureront de leurs hautes futaies, et le jetteront dans l'ombre : ils ne l'étoufferont pas.

De faibles rayons de lumière suffiront à sa croissance ; et, si son feuillage est moins touffu, si son tronc est plus débile, sa tête s'élèvera assez haut dans la forêt nationale pour avoir sa part de soleil.

Non, la race française n'a pas trouvé la mort sur les plaines d'Abraham. La France seule y est tombée, dans la personne de Montcalm. L'épée d'Albion a tranché le cordon ombilical qui unissait la mère à l'enfant ; mais l'enfant est né viable, et il vivra en ne gardant avec sa mère que des liens de pur amour filial.

Mais pourquoi Dieu a-t-il voulu cette séparation ? Ah ! nous sommes bien dépourvus pour oser scruter ses desseins. Et quelle langue parlons-nous pour oser mettre dans sa bouche des paroles divines ?

Mais ne devons-nous pas tout de même essayer de comprendre les enseignements qu'il nous donne par les événements qu'il conduit ? Ne devons-nous pas essayer de traduire dans notre pauvre langage humain les sublimes leçons de choses qui se

dégagent du gouvernement divin dans ce monde? — Oui, c'est ainsi que nous devons chercher à découvrir le sens des grands faits historiques, avec tout le respect qui nous fait trembler devant la suprême sagesse qui les dirige; et, quand je me représente le Dieu des armées planant au-dessus des combattants sur les plaines d'Abraham, il me semble qu'il parle en même temps aux deux nations, et qu'il dit à la France :

"O patrie de Clovis et de saint Louis, je te destinais ce superbe domaine que tes enfants avaient découvert, et qui s'étend de l'Atlantique jusqu'au delà des grands lacs et jusqu'à l'embouchure du Meschacébé. Mais c'est aussi mon royaume que je voulais étendre avec le tien. Or, tu secoues mon joug; tu rejettes mon sceptre; tu te prépares à me chasser violemment du sol français.

"Eh bien! soit. Tu te gouverneras sans moi, et l'on n'appellera plus tes actions *gesta Dei*. Mais je veux rester sur cette terre vierge, et pour que j'y règne en paix elle cessera d'être tienne."

N'est-ce pas là la signification des événements qui ont suivi? Et ne vous semble-t-il pas que Dieu tenait en même temps ce langage à l'Angleterre :

"Je t'avais donné la plus belle et la plus riche partie de l'Amérique du Nord. C'était plus qu'il n'en fallait pour l'expansion de ton peuple et de ton génie. Mais tu te montres insatiable, et tu convoites maintenant le bien de ta voisine injustement. Eh bien! dans l'intérêt même de ce pays naissant, je vais te le laisser prendre. Mais, dans quelques années, je te reprendrai ce que je t'avais octroyé, et les belles colonies que tu appelais la Nouvelle-Angleterre, deviendront les Etats-Unis d'Amérique!"

Ce qui est certain, c'est qu'il y a corrélation visible entre ces deux faits: la conquête du Canada par l'Angleterre et la perte de ses premières colonies d'Amérique. On sait, en effet, que celles-ci ont secoué le joug de la mère patrie, parce qu'elle prétendait leur imposer de lourdes taxes. Or, pourquoi l'Angleterre croyait-elle ces impôts absolument nécessaires? C'est parce que la conquête du Canada lui avait coûté quatre-vingts millions, et

qu'il fallait créer de nouvelles sources de revenu pour combler ce déficit dans les finances de l'Etat.

Voilà quelles ont été les graves conséquences du conflit sanglant dont les plaines d'Abraham ont été le théâtre, et tels sont les enseignements qui s'en dégagent.

La France a perdu toutes ses possessions en Amérique, et l'Angleterre, qui s'en est emparée, a perdu celles qu'elle possédait auparavant.

La race anglo-saxonne a acquis la suprématie dans toute l'Amérique du Nord ; mais, malgré ses efforts et sa puissance prépondérante, elle n'a pu ni détruire la race française, ni la fusionner, ni se l'assimiler.

Quel sera l'avenir de cette race ? Dieu seul le sait. Mais quand le besoin de rêver m'entraîne vers le mélancolique plateau où se livra la suprême bataille, il m'apparaît comme un autel sur lequel l'élite des guerriers de France a fait l'offrande de son sang pour la patrie, et je ne puis croire que ce sang ait été versé en vain. Si Dieu ne l'a pas accepté pour le succès de la France, il a dû l'accepter pour l'avenir de la Nouvelle-France.

Pauvre colonie, si jeune et si faible encore, elle fut d'abord accablée sous le poids de son malheur. Ignorante du lendemain, elle envisagea l'avenir avec des regards vagues et profondément tristes, comme une vierge en proie aux plus noirs pressentiments.

Mais elle ne perdit pas la foi. Au contraire, elle y chercha un refuge. Elle pressa sur son cœur la croix, qui est le salut des peuples, comme celui des individus. Elle accepta l'épreuve, et,

levant les yeux au ciel, elle y retrouva l'espérance en des jours meilleurs.

Nulle mort n'est définitive ; et quelques heures seulement séparent les matines de Pâques des ténèbres du Vendredi saint. Le corps du Christ était encore appendu à la croix du Calvaire, que déjà les anges envoyés pour ouvrir son tombeau sillonnaient l'atmosphère de leur vol silencieux qui dégageait des lueurs d'aurore.

Ainsi devait-il en arriver de cette race que l'on croyait bien morte et enterrée. En dépit des prévisions des hommes d'Etat, elle a survécu, avec sa religion, sa langue et ses lois. Elle prospère, elle se développe, elle grandit ; elle possède une part notable de souveraineté intérieure dans sa province, dont le territoire est plus étendu que la France entière.

Et c'est sous l'égide d'Albion qu'elle progresse. C'est à cette ancienne ennemie qu'elle est maintenant unie par des liens d'attachement sincère, de loyauté et de filial dévoûment.

Le temps tue tout, même les douleurs qu'on proclame éternelles, et le jour viendra où il triomphera même de la mort, puisque dans la vie future nous ne mourrons plus.

C'est le grand consolateur de toutes les afflictions ; c'est le grand guérisseur de toutes les plaies ; et c'est à peine si le Canada français se souvient encore de l'immense et profonde désolation dans laquelle il se sentit plongé, quand il dut se soumettre pour toujours à la domination anglaise.

J'évoquais ces souvenirs du passé dans la soirée du 13 septembre dernier (1899), en contemplant sur la terrasse Dufferin le brillant spectacle que j'avais sous les yeux. Cinq grands navires, arrivés d'Angleterre l'avant-veille, étaient mouillés dans la rade, et rayaient de leurs feux multiples les flots sombres du fleuve. Des milliers de spectateurs charmés admiraient ces citadelles flottantes magnifiquement illuminées.

La fanfare du vaisseau amiral *Crescent* jouait sur la terrasse, et la foule parée, joyeuse, et jeune, circulait et causait gaiement, en applaudissant les musiciens et les marins de Sa Majesté.

Et je songeais au contraste du 13 septembre 1759. Ce soir-là, il y avait aussi dans le port des vaisseaux de guerre

anglais. Mais, en les regardant, les Québecquois pleuraient de rage et de désespoir ; et le château Saint-Louis, sombre, désert, tombait en ruines sous les boulets que les batteries anglaises lançaient sur la ville.

Cependant, à bord du vaisseau amiral on n'était pas gai non plus. Car le cadavre du général Wolfe reposait sur un lit de camp, et deux sentinelles se tenaient debout à ses côtés, l'arme renversée.

En même temps, aux fenêtres du Dr Arnoux, dans la rue Saint-Louis, des lumières inusitées tremblotaient dans les vapeurs de la nuit. C'est là que Montcalm agonisait et que Mgr Pontbriand recevait sa dernière confession, et lui donnait le viatique, le pain du grand voyage vers un monde meilleur.

Tempora mutantur.... Cent quarante ans sont passés, et la foule crie en français : "Vive l'Angleterre !"

VI

Québec sous la domination anglaise

Québec avait subi deux sièges ; mais c'est surtout le bombardement du premier qui l'avait en partie démantelé. Les édifices publics, les églises, le château Saint-Louis, le palais épiscopal, le séminaire, le collège des Jésuites, étaient, les uns brûlés et démolis, les autres troués et déchiquetés par les boulets, avec les toits défoncés.

Québec avait donc grand besoin de repos et de paix. Les campagnes avaient aussi beaucoup souffert, et la culture des terres avait été très négligée. Ce fut donc un grand soulagement, quand les habitants des campagnes, libres enfin du service militaire, purent se livrer aux paisibles travaux des champs.

Dès que le général Murray fut devenu gouverneur, il s'occupa de procurer à ses troupes des logements convenables, et il fit réparer ou reconstruire à cette fin environ cinq cents maisons.

En attendant la restauration du château, en 1764, lui-même résida dans une maison de la rue Saint-Louis, propriété de la veuve Arnoux.[1]

Naturellement, tout était à organiser sous le nouveau régime. Les représentants des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire n'avaient plus d'autorité, du moment que le territoire était devenu anglais.

APRÈS LE SIÈGE DE 1759.
Vue générale de Québec, prise de Lévis par le capitaine Harvey Smyth, aide de camp du général Wolfe.
La cathédrale, le collège des Jésuites et l'église des Récollets.

Le gouverneur Murray nomma un conseil, choisi parmi ses principaux officiers, et chargé de l'administration de la justice civile et criminelle. Ce conseil siégea au couvent des Ursulines. Mais les Canadiens n'avaient guère de confiance dans ce tribunal, et faisaient juger leurs différends par leurs seigneurs ou leurs curés.

Le gouverneur anglais fit de nombreuses concessions de terres aux officiers de l'armée, pour les récompenser de leurs services. Un bon nombre de soldats licenciés se fixèrent dans la ville, et se livrèrent au commerce et à d'autres occupations. Quelques-uns s'établirent à la campagne et y firent de la culture.

Dans un rapport qu'il fit au gouvernement de Sa Majesté en 1766, lors de son rappel en Angleterre, le gouverneur Murray fait un triste portrait de ses compatriotes de Québec.

Il les représente comme une collection d'hommes sans morale, et peu propres à réconcilier les Canadiens avec le nouveau régime. "Ils s'appellent," dit-il, "les anciens sujets" du roi, par opposition aux Français qu'ils nomment "les nouveaux sujets," et ils

[1] Ernest Gagnon, *le Fort et le château Saint-Louis*, p. 223.

réclament le monopole de la loyauté et la supériorité d'intelligence."

Murray faisait en même temps l'éloge des Canadiens, qu'il proclamait une race frugale, industrieuse et morale, quoique ignorante.[1]

Malheureusement, ces bons sentiments du gouverneur à l'égard des Canadiens, n'étaient pas ceux de la plupart des officiers civils envoyés d'Angleterre, et l'oppression dont les Canadiens eurent à souffrir venait de cette poignée de fonctionnaires prévenus et insolents.

Leur ressentiment s'affichait en toute occasion, et, dans un des premiers rapports faits à la cour du banc du Roi, le grand jury représentait les catholiques romains comme une "nuisance publique."

Québec n'avait encore aucun journal, mais en 1764 fut fondée la *Quebec Gazette*, qui eut une longue existence.

En 1766, Carleton succéda à Murray, et témoigna aux Canadiens la même libéralité et la même bienveillance. C'est grâce à son influence et à celle de Murray probablement que fut passée, en 1774, par le parlement anglais, la loi connue sous le nom "d'acte de Québec," qui rétablissait dans notre province les lois françaises, abolissait

APRÈS LE SIÈGE DE 1759.
Vues des ruines prises sur les lieux par Richard Short.
La Trésorerie et le collège des Jésuites.
Intérieur de l'église des Jésuites.
Intérieur de l'église des Récollets.

[1] *Quebec past and present*, par sir James LeMoine.

le serment du *test*, et accordait les libertés nécessaires aux catholiques. En même temps, cette loi organisait un gouvernement régulier, sous le nom de conseil législatif, dans lequel les catholiques pouvaient être admis.

Cette législation libérale n'arrivait pas trop tôt, car la loyauté des nouveaux sujets anglais allait être soumise à une rude épreuve.

La guerre de l'indépendance américaine allait commencer, et Québec, qui se relevait à peine de ses ruines, allait subir un nouveau siège, le cinquième depuis sa fondation.

Les colonies de la Nouvelle-Angleterre s'étaient déclarées indépendantes, et elles voulaient entraîner le Canada avec elles.

Le danger était grand, car c'étaient des frères d'armes, de langue et de religion qui faisaient appel aux Canadiens de race anglaise. Et, quant aux Canadiens-Français, quelle tentation n'était-ce pas pour eux de secouer un joug qu'ils n'aimaient pas, et de conquérir l'indépendance !

Heureusement pour l'Angleterre, Murray et Carleton avaient été personnellement sympathiques et bienveillants pour les Canadiens-Français ; et non seulement ceux-ci ne se révoltèrent pas, non seulement ils restèrent loyaux à l'Angleterre, mais lorsque Carleton les appela sous les armes, ils répondirent à son appel, et plus de cinq cents d'entre eux, commandés par le colonel Dupré, vinrent combattre sous le drapeau d'Albion.

L'histoire de ce dernier siège de Québec est connue. On sait comment Arnold, à la tête de deux régiments, entreprit une expédition hardie et considérée comme impraticable, et réussit à venir de la Nouvelle-Angleterre à Québec, à travers les bois, en suivant les rivières Kennébec et Chaudière.

On sait aussi que Montgomery vint l'y rejoindre avec ses troupes, après avoir pris le fort Saint-Jean et Montréal.

On sait encore que le siège traîna en longueur pendant deux mois, et qu'enfin, le 31 décembre 1775, les assiégeants crurent pouvoir s'emparer de Québec par un coup d'audace. Arnold, maître du faubourg Saint-Roch, devait durant la nuit s'ouvrir un chemin jusqu'à la basse ville ; et Montgomery devait l'y rencontrer en venant du Foulon par l'étroit chemin qui longe le pied

du cap Diamant. De la basse ville, ils se proposaient d'escalader hardiment la côte de la Montagne, et, pour mieux cacher leur entreprise, ils avaient organisé de feintes attaques du côté des portes Saint-Louis et Saint-Jean.

Après le siège de 1759.
Vues des ruines prises sur les lieux par Richard Short.
Eglise de Notre-Dame des Victoires.
Le Palais épiscopal, vu en remontant de la basse ville et en y descendant.

Mais ils avaient compté sans leur hôte, et celui qui voulait surprendre fut surpris. A l'endroit nommé Près-de-Ville, où la rue Champlain est le plus étroite, trois canons avaient été dressés dans un hangar, et deux Canadiens-Français, Chabot et Picard, ayant sous leurs ordres trente compatriotes et dix-sept Anglais, gardaient ce poste important.

Montgomery s'avança sans bruit, et s'assura que les gardes du poste ne bougeaient pas et paraissaient endormis ; mais, lorsqu'il fut arrivé à vingt ou trente pas, une formidable décharge l'atteignit, et il tomba avec ses deux aides-de-camp, et douze de ceux qui le suivaient. Le reste s'enfuit.

De son côté, Arnold n'avait guère été plus heureux. Car à la première barricade qu'il avait rencontrée, au bout de la ruelle tracée entre le cap et ce qui était alors la grève, formant aujourd'hui la rue Saint-Paul, il avait été blessé au genou et transporté à l'Hôpital-Général. Sa troupe avait poussé plus loin, au milieu d'une horrible tempête

de neige. Mais, arrivée à l'encoignure, qui est aujourd'hui l'extrémité est de la rue Sault-au-Matelot, elle avait rencontré une résistance inattendue, et une barricade défendue par un canon. En même temps, une troupe envoyée par Carleton, et descendue par la porte du Palais, était tombée sur les derrières des Américains, et, après une lutte acharnée, ceux-ci avaient été obligés de se rendre.

Dans cette défaite, les Bostonnais (comme on les appelait alors) avaient perdu plus de cinq cents hommes, dont cent tués ou blessés, et plus de quatre cents prisonniers.

Après ce grave échec, le siège languit, et finit de la même manière que celui fait par Lévis. Trois vaisseaux de guerre anglais arrivèrent à Québec le 6 mai 1776, et les Bostonnais filèrent sans tambour ni trompette.

En 1778, Carleton fut remplacé par le général Frédéric Haldimand, qui fut loin de marcher sur ses traces. Fanatique et soupçonneux, il opprima et fut détesté. C'est lui qui commença la construction d'un nouveau corps de logis au côté ouest du fort Saint-Louis, et qu'on a appelé successivement de noms différents.

Il était complètement séparé du vieux château, qui se dressait hardiment au bord de l'escarpement.

Quand le vieux château, qui remontait à Frontenac, fut remis à neuf et rehaussé d'un étage, de 1808 à 1811, on se mit à l'appeler château neuf, et ce fut le nouveau château Haldimand qu'on nomma le vieux château.

Mais en 1834 l'ancien château Saint-Louis ayant été détruit par l'incendie, le nouveau bâti par Haldimand prit définitivement l'ancien nom historique de château Saint-Louis.

L'année 1791 est une date remarquable dans notre histoire. C'est alors que le gouvernement représentatif nous fut donné pour la première fois. C'était la quatrième forme de gouvernement depuis la capitulation. Dans une période de trente et un ans, nous avions eu la loi martiale de 1760 à 1763, le gouvernement militaire de 1763 à 1774, et le gouvernement civil absolu de cette dernière date à 1791.

La nouvelle constitution laissait encore beaucoup à désirer, car une seule des trois branches de la législature se composait des élus du peuple. Les deux autres relevaient de la couronne, et le conseil exécutif était à peu près omnipotent, indépendant de la chambre populaire.

Les Canadiens se montrèrent très généreux aux premières élections, car ils élurent seize membres anglais sur cinquante, alors que l'élément anglais ne formait qu'un neuvième de la population totale.

Cela n'empêcha pas la minorité de demander, dès l'ouverture des chambres, la nomination d'un président anglais et l'abolition de la langue française. Il va sans dire que ces deux propositions furent repoussées par la Chambre, et qu'elle choisit un Canadien-Français, M. Panet, pour président.

Bien des luttes surgirent, dans les années qui suivirent, de l'antagonisme des deux races ; et bien des efforts furent faits, tantôt par le conseil exécutif, tantôt par le gouverneur ou les agents de la métropole, pour gouverner à leur guise la race qu'ils appelaient la race conquise, et pour soumettre au gouvernement la régie de l'Église catholique en Canada.

Mais toutes ces tentatives d'asservir le clergé catholique, et de réduire l'élément français à l'impuissance dans le gouvernement du pays, échouèrent. En même temps, elles n'empêchèrent pas les Canadiens de rester loyaux à l'Angleterre, d'acclamer ceux de ses princes qui vinrent alors au Canada, de contribuer dans l'occasion aux fonds de la guerre que la métropole soutenait contre la France en 1799, et de se battre courageusement contre les Américains en 1812 et 1813.

A cette époque, et malgré la division du Canada en deux provinces, Québec était et fut longtemps encore le siège du gouvernement du Canada, et le centre vers lequel tout convergeait. C'était la capitale, la ville militaire, la ville maritime et commerciale, le chef-lieu judiciaire, le lieu de résidence des gouverneurs, des ministres, de la plupart des députés et conseillers législatifs, des hauts fonctionnaires et des officiers de Sa Majesté britannique, des dignitaires ecclésiastiques et des juges.

Sa population augmentait, et la ville progressait. Un journal français, *le Canadien*, fondé en 1806, avait pris place à côté de la *Quebec Gazette* et du *Mercury*.[1]

En 1809, commençait à voyager entre Québec et Montréal le premier bateau à vapeur, nommé *Accommodation*. Il faisait le trajet en trois jours. Ce n'était pas encore merveilleux comme vitesse ; mais, ce qui faisait l'étonnement du *Mercury* et renversait ses notions scientifiques, c'est qu'il marchait contre le vent et la marée !

La lutte des partis politiques, qui, à cette époque, était une lutte des deux races, se continuait avec des alternatives de succès et de revers pour la race française, selon que le gouverneur se montrait large et juste, ou étroit et fanatique.

De temps en temps, des abus de pouvoir, des actes de despotisme se produisaient, et faisaient prévaloir les volontés de la minorité sur celles de la majorité.

Mais les Canadiens-Français continuaient de lutter avec la fermeté et le calme qui devaient assurer le triomphe définitif de la justice.

Ajoutons que, de temps en temps, la crainte des Etats-Unis, qui rêvaient toujours de s'emparer du Canada, était pour les Anglais le commencement de la sagesse.

DE SALABERRY — par Philippe Hébert.

1 Le *Mercury* vit encore, et il est plus jeune que jamais. Il est vrai que le Dr George Stewart, son rédacteur, n'a pas encore l'âge de son journal.

Cependant, la lutte s'accentuait toujours davantage sur le terrain parlementaire et constitutionnel ; et de temps en temps elle devenait plus vive, plus profonde, et s'étendait dans les rangs du peuple. Pétitions sur pétitions étaient signées par les électeurs, et envoyées au bureau colonial, pour se plaindre des abus, mais elles restaient généralement sans réponse.

Cet état de choses se prolongea de 1816 à 1837. Comme on devait s'y attendre, les débats violents du parlement descendirent dans la rue, et engendrèrent la rébellion.

Dans l'intervalle, Québec se développait lentement. Un an après l'établissement de la Banque de Montréal, la Banque de Québec était fondée (1818) et donnait une impulsion nouvelle au commerce.

La construction des navires prenait en même temps une grande extension, et allait devenir la principale industrie de cette ville. C'est à Québec que fut construit, en 1831, le *Royal William*, le premier steamer qui traversa l'Atlantique, de Liverpool à New-York. En retournant, il fit le trajet en quatorze jours et demi.

Vers la même époque, un certain mouvement littéraire se manifesta, et la Société littéraire et historique fut fondée. Après l'Union, ce mouvement s'accentua. Plusieurs clubs furent établis. La jeunesse instruite voulait se former aux luttes de la tribune, pour résister aux tentatives d'anglification de la race française.

C'est dans ce but que s'organisèrent la Société Saint-Jean-Baptiste d'abord, et plus tard l'Institut canadien, deux institutions éminemment nationales qui existent encore et qui s'affirment dans toutes les démonstrations patriotiques. On sait que saint Jean-Baptiste est le patron des Canadiens-Français ; et le drapeau de la Société nationale porte l'image du Précurseur enfant, à côté d'un agneau sans tache, pour rappeler les termes dans lesquels il présenta le Christ à la terre : "Voici l'Agneau de Dieu qui porte les péchés du monde !"

L'insurrection de 1837 rencontra bien des sympathies à Québec et dans les campagnes environnantes ; mais il n'en résulta aucun soulèvement populaire, ni manifestation à main armée,

grâce à l'intervention de l'autorité ecclésiastique, qui conseilla toujours de lutter sur le terrain constitutionnel, et qui condamna la révolte.

Cette attitude du clergé, qui avait cependant, plus que tout autre, raison de se plaindre, est un des faits les plus remarquables de notre histoire sous la domination anglaise. Que d'abus commis par les fonctionnaires du gouvernement britannique dans les années qui suivirent la conquête ! Que de tentatives d'absorption auxquelles nos évêques durent résister avec une inébranlable fermeté ! Mais jamais les injustices dont ils avaient à se plaindre n'ébranlaient leur loyauté, et, quand il était nécessaire, ils rappelaient les sujets d'origine française à leurs devoirs vis-à-vis des autorités britanniques.

Telle fut l'attitude de Mgr Briand en 1775, de Mgr Plessis en 1812, et de Mgr Signay en 1837. Ni ce dernier, ni son prédécesseur, ne déguisaient leur désapprobation du projet de l'union des deux Canadas, qui fut débattu pendant plusieurs années dans la presse et dans les chambres ; mais ils n'avaient recours en toute circonstance qu'à des moyens de persuasion, de conciliation, et jamais ils ne manquèrent au respect dû aux autorités civiles.

On sait que cette union, qui avait pour objet d'assurer le pouvoir à la minorité anglaise, et de réduire l'élément français à l'impuissance, n'atteignit pas son but, et que ce furent les Anglais qui, après moins de vingt ans, demandèrent d'y mettre fin, au cri de : *"No French domination !"*

Le plan de cet ouvrage ne nous permet pas de faire l'histoire des luttes parlementaires qui précédèrent et suivirent l'Union, et dont Québec fut le théâtre. Qu'il nous suffise de dire que nos compatriotes se distinguèrent dans les débats prolongés qu'ils durent soutenir, et que ce fut à force de courage, de travail et de désintéressement, qu'ils conquirent une à une toutes les libertés nécessaires au bon fonctionnement du gouvernement parlementaire.

Pendant ce temps-là, Québec grandissait. Sa population augmentait, et les faubourgs prenaient de l'extension. Les églises, les maisons d'éducation, les institutions de charité, se multi-

SAINT JEAN-BAPTISTE — d'après Murillo.

pliaient. Des lignes de steamers, de chemins de fer et de télégraphe s'établissaient. Des industries nouvelles étaient créées, et les Canadiens-Français prenaient graduellement leur part du haut commerce que les Anglais avaient longtemps accaparé. Enfin,

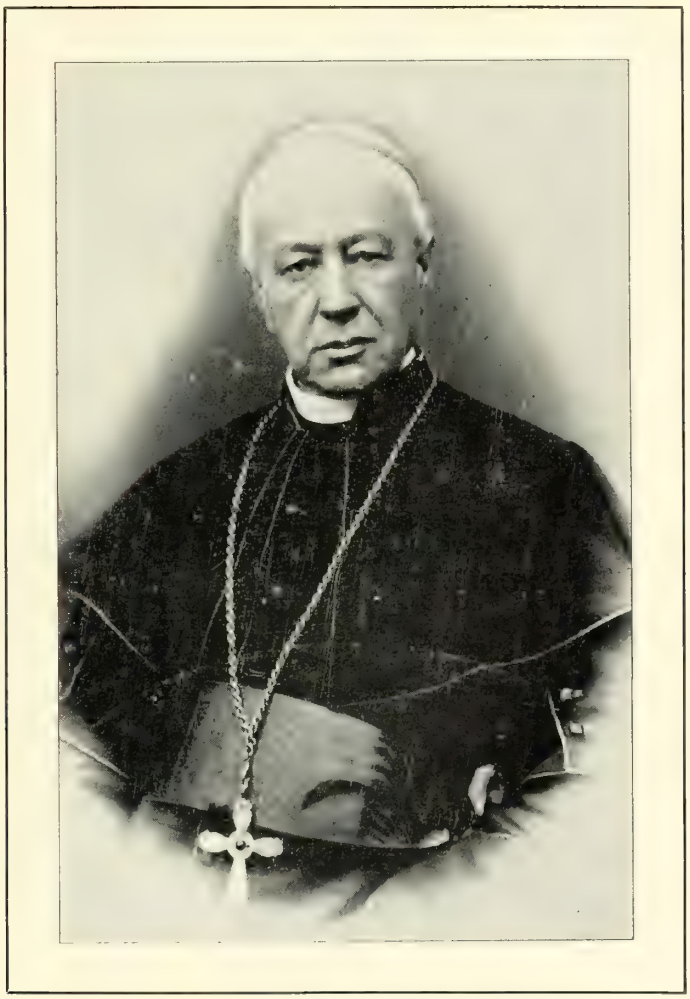

Le cardinal Elzéar-Alexandre TASCHEREAU.

notons encore parmi les progrès matériels réalisés, la construction d'un aqueduc et l'éclairage au gaz.

Le mouvement intellectuel et religieux était encore plus remarquable. L'érection des écoles normales, de l'université Laval, avait complété l'organisation de l'instruction publique. Et, pour se faire une idée du mouvement religieux, il suffit de

se rappeler que Mgr Baillargeon, pendant son épiscopat, de 1850 à 1870, ordonna cent quatre-vingt-dix prêtres et consacra cinq évêques.

Enfin, en 1886, l'élévation de Mgr Taschereau à la pourpre cardinalice vint mettre le couronnement à l'édifice hiérarchique de l'Eglise du Canada.

La confédération des provinces, qui remplaça l'Union en 1867, n'a pas nui aux développements matériels de Québec. Au contraire, elle y a centralisé les forces et les énergies de la race française en Canada, et elle a accentué son caractère national. Notre chère ville en a reçu une impulsion nouvelle, et, depuis quelques années surtout, des espérances de grandeur future viennent se joindre à la gloire de son passé.

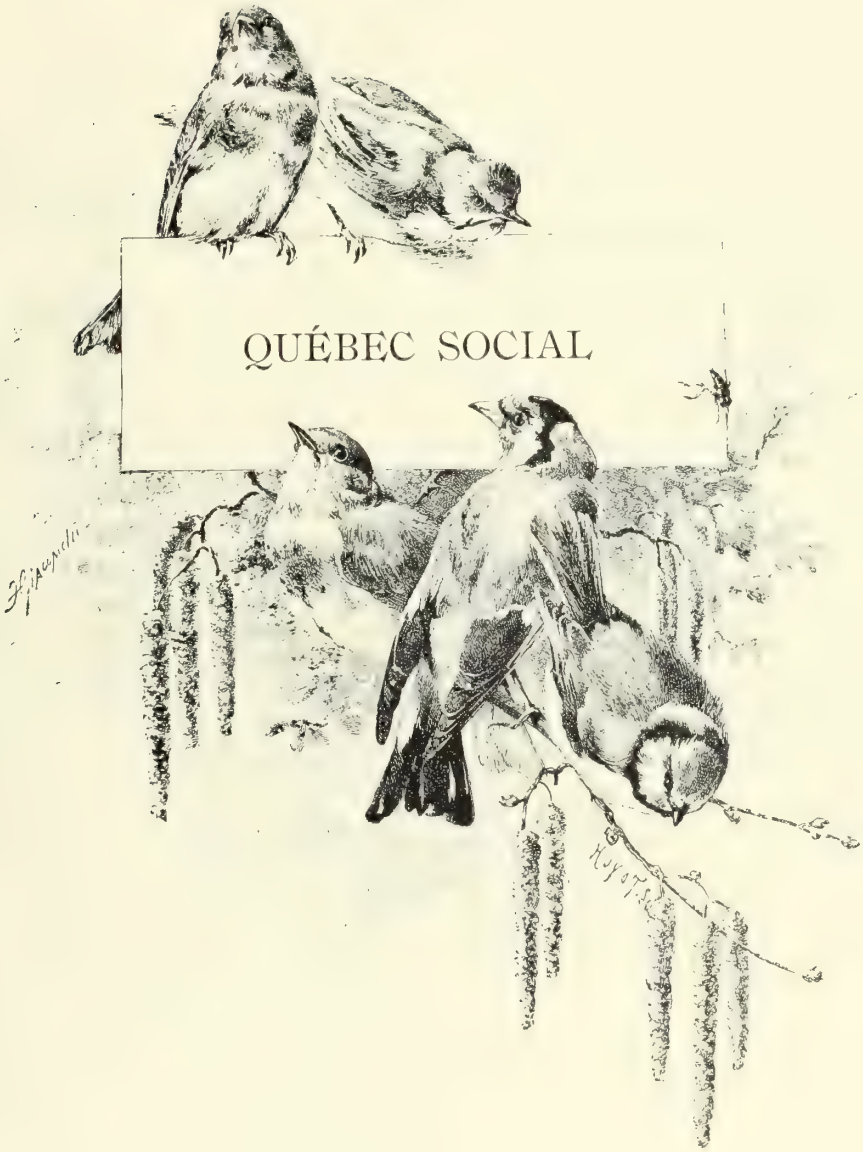

QUÉBEC SOCIAL

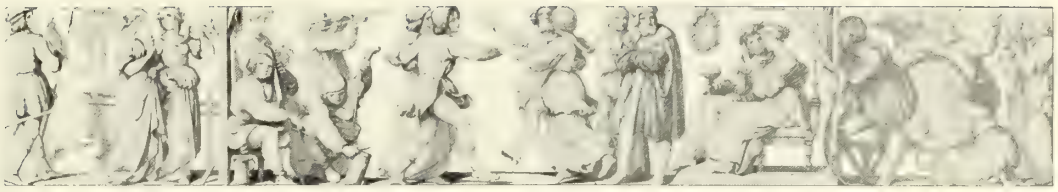

La Vie sociale — fresque d'Edouard Bendemann.

Québec Social.

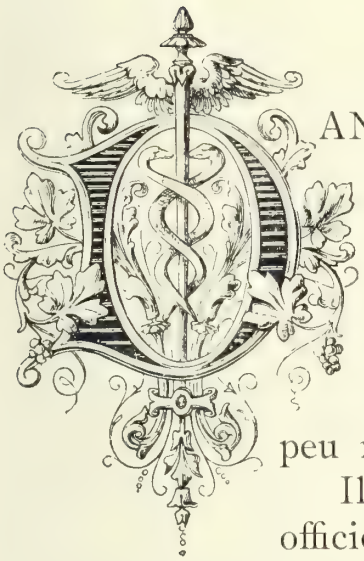

DANS tout le continent américain, Québec est, au point de vue social, la ville française par excellence. Elle est demeurée telle, malgré l'expansion constante de l'élément anglo-saxon au Canada, malgré les périodes de crises où l'influence française a pu paraître anéantie, et malgré les influences climatériques qui ont un peu modifié notre tempérament national.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur notre monde officiel pour juger de la physionomie nationale de notre ville ; car ce sont des noms français que nous trouvons dans toutes les positions les plus élevées : notre lieutenant-gouverneur, notre archevêque, le président du sénat, les juges en chef de la Cour du banc de la Reine et de la Cour supérieure, et la plupart des autres juges de ces deux cours, le premier ministre et presque tous ses collègues, les orateurs des deux chambres, le maire de Québec, sont tous d'origine française.

Nous sommes donc bien restés Français, mais un peu différents des ancêtres. Tout en gardant leur vivacité d'esprit et leur enthousiasme, nous nous flattons d'être moins légers, moins exubérants, moins remuants. On dirait qu'un peu de l'âme anglaise a passé en nous, a diminué notre chaleur native, et nous a communiqué quelque chose de son calme flegmatique.

Après avoir été, pendant un siècle et demi, le centre et le boulevard de la race française en Amérique, Québec devint le siège de la puissance anglaise, où tous les pouvoirs et toute l'influence des conquérants étaient concentrés. Mais l'esprit du

passé survécut dans la race qui avait vu crouler tous ses rêves de grandeur.

Elle garda le souvenir des gloires évanouies ; elle savoura l'amertume de les avoir perdues ; et les familles nobles, restées dans la colonie en plus grand nombre qu'on ne l'a cru longtemps, continuèrent d'entretenir avec la France des relations plus ou moins suivies de parenté et d'amitié.

LORD MINTO,
Gouverneur Général du Canada.

En même temps, notre société française s'épura ; car celle qui resta fut la meilleure, celle qui avait été moins mêlée au monde officiel et à la population flottante des fonctionnaires et des spéculateurs véreux.

Pendant les dernières années de la domination française, notre capitale était devenue mondaine et brillante à l'excès. On y importait de France l'élégance, les belles manières, la frivolité, et l'on y vivait dans un luxe inquiétant.

La France se modelait sur la cour de Louis XV, et notre colonie se modelait sur la France. Québec avait sa petite cour vice-royale qui reflétait plus ou moins celle de Paris.

La noblesse vivait dans la galanterie et l'oisiveté. On y jouait

beaucoup, et l'on y donnait des fêtes continuelles qui duraient toute la nuit et qui finissaient par un jeu effréné. Soit par insouciance du lendemain, soit pour s'étourdir en prévision de la catastrophe prochaine, on se grisait de joies folles, de dîners somptueux et de basses intrigues, savamment voilées d'élégance.

Au moindre prétexte, on organisait des parties de plaisir à la campagne; on se mettait en route, tantôt le jour, tantôt la nuit, et l'on parcourait des quinze et vingt milles pour aller danser, jouer et déguster de fins soupers, dans quelque solitude où l'on n'avait pas à craindre la critique.

La comtesse de MINTO.

L'administration, l'armée et la noblesse conduisaient avec un entrain inépuisable ce tourbillon de plaisirs, où tous se montraient spirituels et galants, intrigants et bien élevés, faisant des dettes ou des extorsions, et gardant toujours grand air, au milieu de leur déchéance.

Sans doute, il y avait, à côté de cette société surraffinée, poudrée, musquée, imprégnée de coquetterie et d'immoralité, un groupe d'honnêtes gens qui s'efforçaient de réagir contre cette décadence morale. Mais ni les sermons du clergé, ni les bons

exemples ne produisaient d'effet sensible, et la voix seule du canon put dominer les chants de fête et les bruits de l'orgie.

Le fer et le feu passèrent sur notre ville, et de son sol purifié on vit surgir une société nouvelle.

L'HONORABLE LOUIS-AMABLE JETTÉ,
Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Tout changea brusquement du jour au lendemain ; et le caractère social de Québec fut profondément altéré. Le gouverneur, les fonctionnaires, les troupes régulières, et un grand nombre de nobles, tous de race française, firent voile pour l'ancienne mère patrie ; et l'on vit s'installer à leur place un gouverneur anglais, une armée anglaise et des fonctionnaires anglo-saxons.

Une immigration britannique, qui n'était pas des plus choisies, commença ; et elle s'installa comme en pays conquis, avec un sans-gêne plus ou moins insolent. Tout ce qui restait de français fut relégué au second plan. et le *va victis* de Brennus devint le mot d'ordre du fonctionnarisme colonial. Tous les emplois furent accaparés par les militaires, les trafiquants et les spéculateurs d'origine anglaise. Seuls, quelques gouverneurs, tels que Murray et lord Dorchester, comprirent mieux la situation que le bureau colonial, et s'efforcèrent de s'attacher les vaincus, au lieu de les gouverner avec une verge de fer.

Les relations sociales furent bien lentes à s'établir entre les deux races, et elles ne commencèrent guère avant l'établissement du gouvernement représentatif (1791). Quoiqu'ils ne fussent admis qu'avec beaucoup de restrictions à prendre part au gouvernement de l'Etat, les Canadiens-Français se trouvèrent alors forcément rapprochés de leurs compatriotes anglais ; et les réceptions officielles du château Saint-Louis habituèrent peu à peu les deux éléments à vivre de la vie commune.

Le peuple, cependant, resta profondément attaché à l'ancienne mère patrie et à ses princes. Mais il fut horrifié quand il apprit les crimes commis par la Révolution française, le régicide, la captivité et la mort du dauphin Louis XVII, les spoliations, les proscriptions, la fermeture des églises, et la suppression du culte catholique. Il se félicita d'avoir été soustrait à l'influence néfaste de la Révolution, et sauvé des horreurs de la guillotine.

Il comprit alors qu'un abîme se creusait entre la France et lui, et que la Providence les avait bien définitivement séparés.

Vainement les échos lointains des guerres merveilleuses et des triomphes de Napoléon réveillèrent son orgueil de race et son admiration pour les gloires du passé, il n'en resta pas moins convaincu que le rejeton, séparé du tronc, pourrait vivre sur le sol où la Providence l'avait transplanté, mais qu'il ne serait jamais réuni à l'arbre natal.

Sa Grandeur Mgr Louis-Nazaire Bégin,
Archevêque de Québec

Pendant longtemps il y eut deux Canadas, vivant l'un à côté de l'autre, non sans froissements. Puis vint l'Union législative, qui développa plus ou moins l'union sociale des deux éléments, sans les fusionner, comme les hommes d'Etat anglais l'avaient espéré.

L'union entre les deux races est d'ailleurs tout ce qui est nécessaire, et elle suffit à rendre la vie sociale agréable et avantageuse à tous. La fusion ferait perdre à notre société son caractère original, tandis que l'harmonie et la bonne entente entre deux types nationaux distincts n'excluent pas une noble émulation, qui est un élément de progrès.

L'HONORABLE SIR CHARLES-ALPHONSE-PANTALÉON PELLETIER,
Président du Sénat du Canada.

Cette union nécessaire entre les deux races se manifeste surtout dans cette partie de la population québecquoise qu'on appelle "la société;" et cette "société" remplace ici ce qui est ailleurs l'aristocratie.

Il est curieux d'observer que chez tous les peuples, même les plus démocratiques, il se manifeste toujours, dans les centres, une certaine inégalité sociale. Vainement y a-t-il égalité de droits entre tous les citoyens, l'organisation de l'autorité, qui est indispensable dans toute société, crée nécessairement un certain ordre hiérarchique, d'où résultent des différences de niveau social.

Il est également remarquable que le quartier de la ville où se groupent les représentants de cette hiérarchie sociale paraît s'élever au-dessus du niveau commun et revêtir un certain cachet aristocratique.

A Québec, on dirait même que les différences du niveau social correspondent à celles du niveau topographique, et qu'habiter la haute ville ou la Grande-Allée confère une certaine supériorité.

C'est un préjugé, sans doute ; mais ceux qui en souffrent tentent vainement de réagir : le préjugé subsiste, et il s'impose souvent à ceux que leurs talents, leur fortune et leur position font arriver aux premiers rangs de la société.

Voyez tel et tel de nos concitoyens qui ont fait fortune dans le commerce et l'industrie, et qui ont habité pendant longtemps les parties basses de la ville. Ils avaient un grand train de maison, de beaux équipages et une vie luxueuse. Quelques-uns avaient voyagé, étudié et acquis des connaissances. Ils possédaient même, si vous le voulez, l'usage du monde, de bonnes manières, une tenue de gentilhomme, une certaine distinction de langage et de sentiments — toutes choses auxquelles la richesse ne supplée pas. Que leur manquait-il pour prendre place au premier rang de l'échelle sociale ? — Rien ; et cependant ils ont cru devoir changer de milieu, et venir habiter la haute ville ou la Grande-Allée. Je ne vois pas pourquoi on les en blâmerait.

L'HONORABLE FÉLIX-GABRIEL MARCHAND,
Premier ministre de la province de Québec.

Dans la plupart des grandes villes, il y a plusieurs centres sociaux, et l'on pourrait dire plusieurs "sociétés." A Québec, il n'y en a qu'une, bien groupée, et dans laquelle tout le monde se connaît.

Mais, en dehors de cette "société" unique, il y a des cercles divers et des classes distinctes. Il y a des centres militaires, des groupements professionnels ou bourgeois, des classifications commerciales, industrielles et ouvrières. Enfin, il y a tout un monde à part, qui est le monde politique.

La politique est le seul champ que l'on cultive avec une grande activité à Québec. En général, dans les affaires on manque d'initiative et d'audace. On n'aime pas s'aventurer, mais dans l'arène politique, on se lance volontiers et en trop grand nombre.

L'HONORABLE SIMON-NAPOLÉON PARENT,
Maire de Québec.

C'est un mal qui n'est pas exclusivement québecquois, du reste. C'est le mal de notre pays, et même de notre temps.

La politique est devenue une carrière où l'on cherche et où l'on trouve des moyens de vivre. Voilà le mal. Car si la politique fait vivre tous ceux qui y entrent, le pays en mourra.

Evidemment, cette carrière a des charmes. On y acquiert toujours une certaine notoriété, qui a de faux airs de gloire ; et c'est le chemin par lequel la médiocrité a le plus de chance d'arriver.

L'homme de mérite y arrive aussi, mais lentement, s'il n'a pas certaines aptitudes particulières de souplesse et d'élasticité, en même temps que plusieurs moyens de locomotion.

Vous connaissez les avantages qu'ont certains oiseaux pour

traverser la mer : ils peuvent à la fois voler et nager. Eh bien, la politique est une mer agitée à traverser ; et, parmi ceux qui s'y aventurent, les chançards sont ceux qui savent nager, même entre deux eaux, et voler, sans calembour.

N'allez pas conclure de cette boutade que les politiciens de Québec sont pires que les autres. Oh ! non ; il y a ici comme ailleurs de nobles exceptions, des hommes qui ont des principes et des convictions, qui regardent la politique comme une mission, et non comme une profession lucrative à exploiter.

Je comprends d'ailleurs que les gouvernants sont indispensables, et qu'il faut un rare mérite pour apporter dans l'administration de la chose publique le dévouement et le désintéressement nécessaires. Mais je regrette de voir tant de jeunes gens entrer dans cette carrière, sans fortune et sans autres moyens de gagner leur vie, et tant d'autres encombrer le service civil, et devenir des ronds-de-cuir automatiques. Ils sont cause que les employés bien doués et vraiment utiles à leur pays ne sont pas suffisamment payés.

Québec possède un petit nombre de clubs de divers genres, des clubs athlétiques, de sport, de lecture, de musique, et autres.

Les premiers ont pour but d'amuser les jeunes gens et de développer leurs forces physiques. C'est excellent, à condition qu'ils ne se laissent pas absorber par le jeu et détourner du travail intellectuel.

Les clubs sociaux ont aussi un but louable : procurer aux hommes un lieu de réunion, en dehors des salons, où ils puissent se mieux connaître, se lier, causer, lire, discuter et s'amuser d'une façon intelligente. Mais ils ont leurs dangers ; et il arrive trop souvent qu'ils font déserter le foyer domestique, et enseignent le chemin de la taverne, au lieu d'en détourner.

Il y a aussi, à Québec, quelques clubs de femmes, où l'on étudie la musique et la littérature — plus particulièrement parmi les Anglaises. Ces associations sont recommandables, en principe. Dans toutes les grandes villes, il y a toujours un bon nombre de jeunes filles et de jeunes femmes qui ont des loisirs ; et elles ne sauraient les mieux employer qu'à s'instruire, soit

dans les arts, soit dans les lettres, tout en faisant leur part dans les œuvres de charité.

On oublie trop, parmi les femmes, quel charme donnerait à leurs foyers une culture intellectuelle plus élevée que celle qu'elles possèdent en général. Elles n'ont pas l'air de comprendre que la meilleure école pour les enfants devrait être le foyer domestique.

Une fois sorties du couvent, elles croient en savoir assez long, et se reposent sur leurs grades et leurs lauriers académiques. Elles ont d'ailleurs besoin de repos, disent leurs mères, qui s'empressent de les produire dans le monde, et de leur procurer tous les amusements que chaque saison apporte.

A Québec, il y a trois saisons particulièrement mondaines.

La première s'étend de la Noël au carême. Le parlement provincial est alors en session. Les ministres, les membres des deux chambres, souvent accompagnés de leurs femmes, séjournent en notre ville. C'est le temps des réceptions officielles à Spencer Wood, aux chambres des Orateurs, et au château Frontenac. On y voit figurer toute "la société" de Québec et une partie de celle de Montréal. Les bals sont assez rares; mais les dîners, les déjeuners, les parties d'euchre, de whist, de *poker*, et surtout les thés sont innombrables. Cela dure jusqu'à ce que les derniers grelots du carnaval aient sonné.

C'est aussi la saison du patinage, des courses en raquettes et en traîneaux, des concours de *hockey* et de *curling*, des glissades à Montmorency, et des soupers au parc Parent. Les tournois de *hockey* passionnent surtout la jeunesse, et suscitent même des rivalités entre les différentes villes du Canada.

L'été, les amusements changent, mais sont encore nombreux. Les jeux de balle de tout genre, le *cricket*, la crosse et le *golf* sont très en vogue. Ces deux derniers surtout se disputent les suffrages du public. Le croquet et le *tennis* sont tombés en désuétude.

L'été est aussi le temps de la pêche et des amusements nautiques. C'est la "saison américaine." Nos voisins des Etats-Unis nous envahissent, et Québec devient leur ville d'eau. Ils

JUGES DE LA COUR DU BANC DE LA REINE.

L'HONORABLE SIR ALEXANDRE LACOSTE,
Juge en chef.

L'HONORABLE JOSEPH-GUILLAUME BOSSÉ.

L'HONORABLE JONATHAN SEXTON CAMPBELL WURTELE

L'HONORABLE JEAN-GERVAIS-PROTAIS BLANCHET.

L'HONORABLE ROBERT-NEWTON HALL.

s'en emparent d'autant plus facilement que la plupart des Québecquois l'abandonnent.

Depuis la construction du château Frontenac surtout, le cosmopolitisme gagne ; et les rues de notre ville, si mornes dans les étés d'autrefois, sont aujourd'hui pleines de mouvement. Des suites d'équipages défilent tout le jour, visitant les lieux historiques et les perspectives inattendues de nos paysages ; et, quand vient le soir, des groupes élégants circulent dans toute la longueur de la terrasse Dufferin, aux sons de l'orchestre du château, ou se prélassent à la terrasse du café, en écoutant les conversations animées et les éclats de rire des Canadiens-Français.

Mais voici venir le mois de septembre. Les Québecquois rentrent en ville, et le nombre des touristes américains diminue. Un nouveau réveil mondain se produit alors. Jonathan fait place à John Bull. Le vice-roi et sa suite s'installent à la citadelle, et une escadre anglaise vient jeter l'ancre en face de notre ville. Au moment où j'écris, ce sont lord et lady Minto qui rehaussent par leur présence l'éclat de notre Québec social, et qui en font les honneurs.

Les canons du fort et ceux des frégates tonnent. Les saluts d'artillerie s'échangent. Le drapeau britannique flotte partout, et le *God save the Queen* retentit sur terre et sur mer, au milieu des fanfares des trompettes guerrières. Les bateaux marchands continuent de passer devant Québec, souvent sans s'y arrêter, mais les vaisseaux de guerre y restent, et ils donnent à notre port la vie et le mouvement qui lui manquent d'ordinaire.

On fête partout les marins, et leurs brillants uniformes font un décor dans nos rues et sur nos places publiques. De toutes les terrasses, les citoyens admirent les brillantes et massives carapaces des grands meurtriers de la mer, qui, le soir, apparaissent tantôt sombres et tantôt illuminés.

Mais l'attention se concentre sur la citadelle, où logent Leurs Excellences, et où s'établit une véritable cour. Tout rayonne autour d'elle, et tout converge vers elle. C'est elle qui fait la loi en matière d'étiquette, de convenances et d'élégance. Toute innovation qui part de là a toujours grande chance d'être adoptée.

Leurs Excellences donnent des fêtes superbes de jour et de nuit, qu'embellit l'incomparable beauté du site, et auxquelles apportent leur éclat les brillants uniformes des amiraux, des généraux et des autres officiers de la marine et de l'armée.

Le lieutenant-gouverneur reçoit aussi dans sa résidence princière de Spencer Wood ; et les citoyens donnent des *at home*, soit au parlement, soit à l'hôtel de ville. Les marins et les militaires font des parades et des revues sur les plaines d'Abraham, et leurs fanfares nous donnent des concerts sur la terrasse.

Après tout cela vient le tour du club de *turf* de Québec. Il n'est pas en état de rivaliser avec les institutions du même genre qui sont très florissantes dans d'autres villes, à Toronto par exemple. Mais enfin, il nous donne chaque année des courses qui sont très appréciées par les hommes du sport.

Comme on le voit, Québec n'est pas une ville morte, et il a bien sa part d'amusements. Mais il est incontestable que ceux qui s'amusent le plus à Québec sont les enfants. Québec est, à mon avis, le paradis des enfants. Au centre de la ville, presque sous les yeux de leurs parents, ils ont l'Esplanade, la Terrasse et les Glacis comme lieux d'amusements. Ils peuvent se livrer çà et là à presque tous les jeux sans danger, et pendant l'hiver ils y possèdent les plus belles glissoires du monde, à la porte de leur logis ; et les patinoirs sont ouverts et le jour et le soir.

Mais alors, me dira-t-on, Québec, que Montréal croit être une ville qui s'ennuie, est donc une ville qui s'amuse trop ? Peut-être. Ce qui me paraît certain, c'est que le mouvement intellectuel est au moins stationnaire à Québec.

La littérature y chôme, en dépit du réveil que l'Institut canadien a tenté de créer cette année. Le journalisme y est absorbé par les luttes de partis. L'art, sans critique et sans école, ne manifeste aucun progrès ; et il semble bien loin le temps où nous aurons un art national. La musique ne rencontre que des admirateurs platoniques, et tous les efforts pour créer une école ont avorté. Les rares concerts qui nous apportent quelques échos du monde idéal, nous sont donnés dans les églises. Les plus belles partitions des auteurs de musique sacrée y sont

JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE DE QUÉBEC.

L'HONORABLE SIR LOUIS-NAPOLEON CASAULT,
Juge en chef.

L'HONORABLE ADOLPHE-BASILE ROUTHIER.

L'HONORABLE LOUIS BONAVENTURE CARON

L'HONORABLE FREDERIC WILLIAM ANDREWS

exécutées, aux grandes fêtes de l'année, par quelques amateurs de mérite, avec accompagnement d'orgue et d'orchestre.

Je ne parle pas du théâtre : il est nul.

Devenons-nous trop Anglais et hommes d'affaires ? La soif de l'or et des jouissances qu'il apporte, s'est-elle emparée de nous ? Est-ce la fièvre de l'agiotage, ou seulement la paresse qui nous éloigne du travail intellectuel ?

Je pose ces questions, sans les résoudre Mais il me semble que le développement matériel de notre ville, que je trouve louable et que j'admire, ne devrait pas arrêter chez nous tout mouvement intellectuel et artistique, et je m'afflige de constater que l'amour de l'idéal et le goût des choses de l'esprit diminuent parmi nous.

Puisque les Canadiens-Français ne sont en Canada ni le nombre, ni la richesse, ni l'influence politique, ni la force matérielle, il faut qu'ils deviennent la puissance intellectuelle. Les dons naturels ne leur font pas défaut, et j'en conclus que c'est le travail qui manque.

Oui, la génération actuelle aime la vie facile, le *far niente ;* et elle se désintéresse trop, à la fois, de la "lutte pour la vie" et du culte de l'idéal.

Suis-je pessimiste ? Ou suis-je arrivé à l'âge où l'on devient *laudator temporis acti ?* Peut-être, et je serais heureux d'en être convaincu.

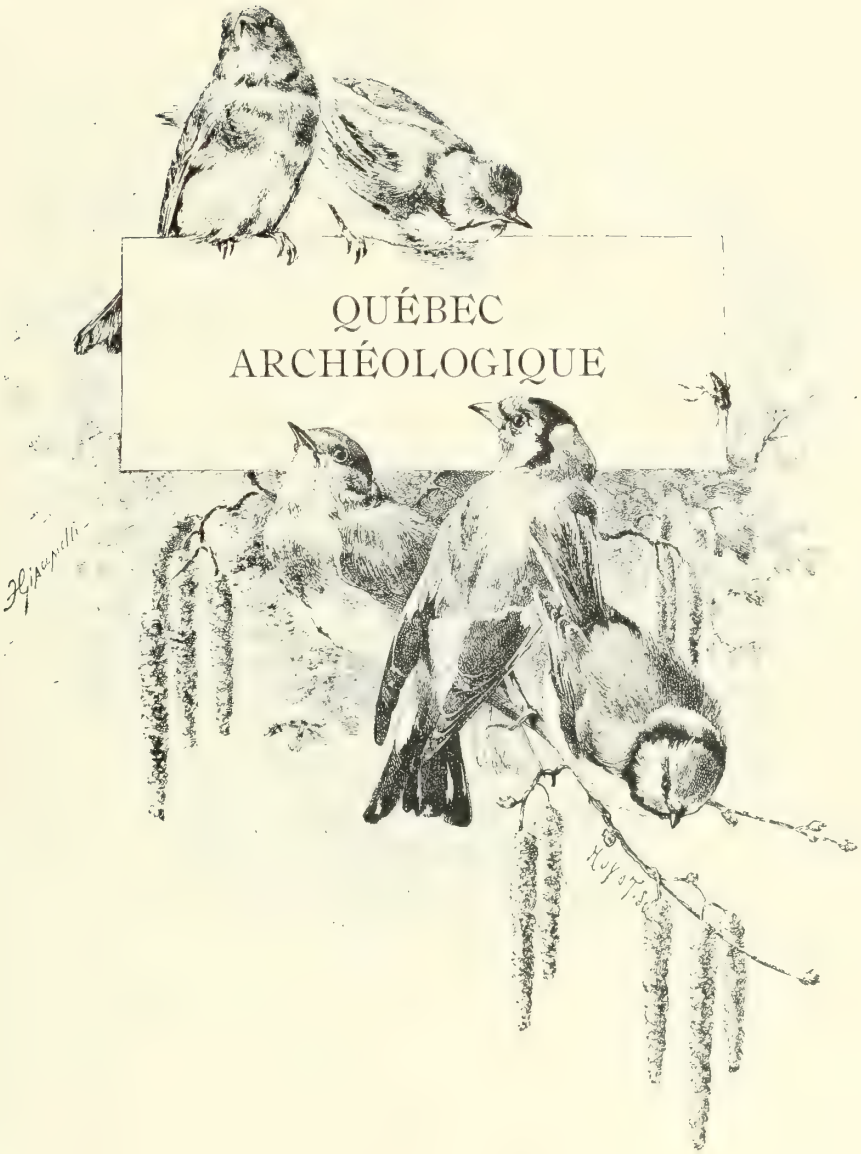
QUÉBEC
ARCHÉOLOGIQUE

Les Sciences. — Fresque d'Edouard Bendemann.

I

LES PIERRES QUI PARLENT

QUÊME avant son dernier soupir, la voix de l'homme s'éteint et meurt. Mais sa pensée et ses œuvres lui survivent ; et c'est un des traits principaux par lesquels il ressemble à son Créateur. Que d'hommes illustres, morts depuis des siècles, parlent encore ! Et quand leurs œuvres sont tombées en ruines, ce sont les pierres elles-mêmes qui parlent à leur place. Toutes ne sont pas éloquentes, sans doute. Il est des villes dont les pierres ne disent rien ; mais Québec est de celles où tout garde la mémoire du passé, et prend une voix pour le raconter.

Dans une de ses visions merveilleuses, le prophète Ezéchiel voyait les os des générations mortes s'entre-choquer, et se lever. Mais il n'est pas besoin d'être prophète pour entendre vibrer et parler les pierres de Québec. Elles répondent d'elles-mêmes au voyageur qui veut les interroger, et elles racontent l'histoire des choses et des hommes qui ne sont plus.

Le monument Jacques-Cartier

Le touriste veut-il savoir quel découvreur célèbre est venu le premier prendre possession, au nom de la civilisation chrétienne, de ce coin de terre alors sauvage, où s'élève aujourd'hui notre ville ? Qu'il descende sur les bords de la rivière Saint-Charles, à l'endroit où le ruisseau Lairet vient s'y jeter, et il y trouvera un modeste monument qui lui apprendra cette histoire, gravée dans un bloc de granit des Laurentides. C'est là que, il y a

près de quatre siècles, un marin breton est venu pour la première fois arborer le pavillon de France. C'est là que pour la première fois le signe de la croix a baptisé notre terre jusqu'alors païenne.

C'est là que Jacques Cartier et ses hardis marins passèrent l'hiver de 1535-1536 ; qu'ils y bâtirent un petit fort (dont Champlain retrouva les restes en 1608) et que vingt-cinq d'entre eux moururent et furent enterrés. Un cimetière ! telle fut la première fondation de la France sur les bords du Saint-Laurent. Telle est la première semence de vie que l'on trouve à l'origine de presque tous les peuples.

C'est là que, près d'un siècle plus tard, en 1625, les premiers missionnaires Jésuites se construisirent une résidence et une chapelle, sous le vocable de Notre-Dame des Anges. Parmi eux étaient les Pères de Brébœuf et Lalemant, qui furent plus tard martyrisés au pays des Hurons.

C'est tout près de là, sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, que s'élevait le couvent des Récollets, connu sous le même nom de Notre-Dame des Anges.

Rien n'est resté de ces anciens établissements, et le monument qui les rappelle est en pleine solitude et de construction récente. Grâce à l'initiative du Cercle catholique de Québec, il fut érigé et solennellement inauguré en 1889.

Le touriste qui va le visiter est payé de sa peine. C'est une jolie promenade, et il n'est pas facile de trouver en Amérique un lieu où revivent de plus antiques souvenirs d'une authenticité aussi incontestable.

Ce monument a d'ailleurs son enseignement, d'un symbolisme frappant. Comme je l'ai dit dans un de mes discours : "Cartier, prenant possession de ce pays et y plantant une croix, et de Brébœuf, fils de Loyola, arrosant cette croix de son sang, c'est la patrie et la religion scellant un pacte sacré. Ces deux noms glorieux, gravés sur le même bloc de granit, accolés dans le même mémorial d'honneur, c'est l'Eglise et l'Etat se tenant embrassés et vivant dans l'harmonie."

Le monument Champlain

Mais c'est particulièrement l'histoire du fondateur de Québec que le touriste voudra connaître, et c'est un autre monument qui la lui apprendra.

Des fenêtres mêmes de son hôtel, s'il est descendu au Frontenac, il apercevra la statue de Champlain dressée en plein azur, au sommet d'un haut piédestal, dans l'attitude d'un fondateur d'Etat qui a tourné le dos à l'ancien continent, et qui, saluant le nouveau, prend possession d'une terre dont il fera la Nouvelle-

Vue prise du château Frontenac.

France. Il s'empressera d'aller admirer de plus près cette œuvre d'art, avec son groupe allégorique en haut relief, et son superbe piédestal formé de pierres envoyées par la vieille France.

Et quand il aura lu le résumé historique gravé sur le socle du monument, il s'intéressera à ce lieu qui est sacré pour nous. Il apprendra, pour peu qu'il interroge, que Champlain a bâti un fort en ce même endroit, qu'il y a vécu, qu'il y est mort, et que ce sommet, qui fut pour lui un calvaire, est aujourd'hui son Thabor où il apparaît, transfiguré par la gloire, aux générations qui passent.

Sans doute, on peut dire que le plus beau monument du grand homme est la cité même qu'il a fondée, et qu'elle forme le plus gigantesque piédestal de sa gloire. Mais c'est plus particulièrement sur ce sommet où nous sommes que son souvenir est vivant, et qu'il se mêle avec celui des gloires nationales qui ont continué son œuvre.

Le Château et la place d'Armes

Au point de vue archéologique, c'est ici l'endroit le plus intéressant de notre ville ; et, quand nous venons y rêver, il nous semble qu'il doit être pour nous ce qu'étaient pour les anciens peuples le mont Sion de Jérusalem, l'Acropole d'Athènes, le Palatin, le Forum et le Capitole de Rome. C'est ici que nos gouverneurs ont vécu, et que fut le siège de la puissance publique pendant plus de deux siècles. C'est sur ce rocher que le drapeau de la France a flotté, de 1620 à 1759, et qu'un soldat heureux lui a alors substitué l'étendard d'Albion. Il est vrai qu'il n'y reste rien des édifices érigés par les ancêtres, et il est peu d'endroits à Québec où l'on ait plus souvent démoli, reconstruit et rasé pour reconstruire encore. Mais ce sol, que les boulets ont labouré, que ses possesseurs successifs ont creusé en tous sens, est resté le même, et les pierres qui ont formé ici les premières fortifications ont dû entrer dans les constructions subséquentes.

Le château Frontenac est de construction récente, sans doute ; mais, parmi les pierres de ses murailles, il en est qui faisaient partie de l'ancien château Haldimand, et qui avaient appartenu aux édifices antérieurs. Au-dessus de la porte qui fait face à la rue des Carrières, vous remarquerez une pierre originale qui a dû appartenir au premier château Saint-Louis, bâti sous M. de Montmagny, successeur de Champlain ; car on y voit gravée une croix de Malte avec le millésime 1647 ; or, à cette date, M. de Montmagny, chevalier de Malte, était encore gouverneur de Québec ; il avait fait reconstruire en pierre le fort de "fascines, terres, gazons et bois," bâti par Champlain en 1626, et il y faisait

ajouter un "corps de logis," auquel on donna bientôt le nom de château Saint-Louis.

Cette pierre a été trouvée en faisant les excavations requises pour la construction du château Haldimand, en 1784; mais depuis quand gisait-elle dans le sol? "Très vraisemblablement," dit M. Ernest Gagnon, "depuis la démolition du premier château Saint-Louis par Frontenac, en 1694."

Comme on voit, cette pierre nous reporte à une époque bien éloignée, au vrai berceau de la colonie. Si elle ne peut nous parler de Champlain, elle garde le souvenir de son successeur immédiat, et porte les insignes de l'ordre de chevalerie auquel il appartenait. Elle pourrait nous parler de M. d'Ailleboust de Coulonge, troisième gouverneur de la Nouvelle-France, et de Mme d'Ailleboust, la première châtelaine du château Saint-Louis.[1]

Ici donc vécurent successivement, au moins pendant plusieurs années, les gouverneurs de Montmagny, d'Ailleboust, de Lauzon, d'Argenson, d'Avaugour, de Mésy, de Courcelles, de Frontenac, de La Barre, de Denonville, de Callières, Philippe de Vaudreuil, de Beauharnois, de la Galissonnière, de la Jonquière, Duquesne de Menneville et Pierre de Vaudreuil (fils du premier gouverneur de ce nom). Tous n'étaient pas des grands hommes, mais tous appartenaient à la meilleure noblesse de France, et la plupart portaient des titres de comtes et de marquis.

Le château Saint-Louis eut aussi ses châtelaines, et parmi elles des femmes remarquables et charmantes. Leur présence y embellissait la vie des hommes de guerre, et donnait aux fêtes du château un cachet particulier de bonne éducation et de distinction.

Ici, enfin, moururent M. de Mésy, Frontenac, de Callières, le premier marquis de Vaudreuil et le marquis de la Jonquière. Les quatre derniers furent enterrés dans l'église des Récollets qui, comme nous l'avons déjà écrit, se trouvait à quelques pas à l'ouest du fort, dont elle n'était séparée que par la place d'Armes. Mais cette place était alors moins étendue qu'aujourd'hui. Le

---

1 Voir *le Fort et le château Saint-Louis*, par Ernest Gagnon, *passim*.

portail de l'église faisait face à la porte du fort, le chevet occupait l'endroit où se trouve aujourd'hui le portique du palais de justice, et le mur latéral de gauche longeait la rue Saint-Louis. Le couvent y attenait et formait un grand carré au nord, avec cour intérieure ou promenoir.

Après l'incendie de l'église, le 6 septembre 1796, on recueillit les restes des gouverneurs et on les transporta dans la crypte de la cathédrale où ils dorment encore.

Que sont devenues les pierres de cette église des Récollets et du couvent adjacent, qui couvraient une grande partie de la place d'Armes et la rue voisine jusqu'au palais de justice et à la cathédrale anglaise ? Il me semble assez vraisemblable de croire qu'un grand nombre sont entrées dans la construction de la cathédrale anglaise. Car à l'époque de l'incendie, en 1796, le gouvernement était déjà en possession de l'église et du couvent des Récollets, dont l'ordre avait été supprimé ; et, en bâtissant la cathédrale quelques années après, en 1804, il a dû démolir les ruines et en utiliser les pierres.

Elles ont changé de croyance religieuse, mais c'est encore à Dieu qu'elles sont consacrées.

" Les Récollets, dont la place d'Armes rappelle le souvenir, étaient chéris et aimés de toute la population canadienne-française," dit M. de Gaspé dans ses *Mémoires*. " Ils distribuaient des aumônes abondantes aux pauvres, du produit de leurs quêtes. Ils exerçaient une large hospitalité, veillaient et soignaient les malades, ensevelis-

saient les morts, faisaient l'école et enseignaient le catéchisme aux enfants des pauvres."

D'autres souvenirs, plus anciens encore, s'attachent à cette place d'Armes où les gouverneurs faisaient la revue de leurs troupes. Sur le côté nord, dans le voisinage de la rue du Trésor, la compagnie des Cent-Associés avait bâti une maison assez spacieuse à deux étages, et c'est là que furent logées d'abord les Hospitalières, lorsqu'elles arrivèrent à Québec avec les premières Ursulines, en 1639. Elles étaient trois, et, suivant l'usage de leur institut, elles portaient trois noms de saints : Saint-Ignace, Saint-Bernard et Saint-Bonaventure de Jésus. A peine étaient-elles installées, que leur maison fut remplie de sauvages atteints de la petite vérole. Pendant de longs mois, elles furent accablées de travaux et de misères sans nom, et leurs malades moururent en si grand nombre que les sauvages épouvantés s'enfuirent de la ville et se retirèrent dans les bois. Mais, quand ils eurent constaté que les autres tribus n'avaient pas moins souffert de l'épidémie, ils revinrent au bord du fleuve, et se fixèrent à Sillery. Revenus de leurs préventions contre les Hospitalières, ils les pressèrent d'aller se fixer au milieu d'eux.[1]

C'est encore dans un coin de cette place d'Armes, du côté nord-est, qu'il y eut pendant longtemps un campement de Hurons. Ces bons sauvages, amis fidèles des Français, s'y trouvaient en sécurité, à l'abri des canons du fort, et fournissaient leur contingent aux expéditions militaires.

L'Obélisque

A quelques pas au sud de la place d'Armes, existait à une date fort ancienne, et subsiste encore, le jardin dans lequel les anciens gouverneurs et leurs châtelaines ont dû bien souvent promener leurs rêveries, ou épancher leurs confidences.

A l'entrée s'élève aujourd'hui un obélisque monumental dont le langage est à la fois éloquent et clair. Deux noms y sont inscrits,

1 Elles y allèrent en effet en 1640, et y demeurèrent jusqu'en 1644, alors qu'elles revinrent à Québec. Après deux ans passés dans une pauvre masure de la basse ville, elles purent enfin s'installer dans le monastère que la duchesse d'Aiguillon leur avait fait bâtir, et qui est devenu l'Hôtel-Dieu actuel.

personifiant deux races ennemies, et partageant cependant aujourd'hui les mêmes honneurs et la même gloire. Séparés dans la vie, unis dans la mort, l'un vainqueur, l'autre vaincu, tous deux immortels.

Que ce monument symbolise bien notre dualisme national, et l'union des deux races qui composent la nation canadienne ! Leurs deux grands hommes de guerre sont là, côte à côte. Plus de rivalité, plus de lutte : un sort commun les a réunis pour toujours. De son bras tout-puissant Dieu a arraché de leurs mains les épées sanglantes; il les a terrassés tous les deux, et les étendant l'un à côté de l'autre dans la tombe, il leur a dit : vous serez frères dans la mort, et vos deux peuples seront des frères dans la vie. La même gloire vous couronnera, et la même paix éternelle vous enveloppera, vous et vos descendants !

Monument du premier missionnaire. Monument des braves.
Monument de Wolfe et Montcalm.

Le nom de Wolfe est sur le côté sud du monument, et celui de Montcalm sur le côté nord, sans doute parce qu'ils venaient de ces deux directions opposées lorsqu'ils se sont rencontrés sur les plaines d'Abraham. La face du monument regarde le fleuve qui, comme le temps, emporte tout dans son cours; mais lui-même reste debout, tourné vers l'aurore, attendant l'avenir, répétant aux générations qui passent ces belles paroles gravées sur le piédestal :

MORTEM VIRTUS COMMUNEM,
FAMAM, HISTORIA,
MONUMENTUM, POSTERITAS
DEDIT.

Elles résument admirablement la destinée des deux héros, et elles donnent à tous cette belle leçon de patriotisme ; à ceux qui meurent généreusement pour la patrie, l'histoire donne la renommée, et la postérité la consacre et l'éternise dans des archives de pierre.

Le monument des Braves

C'est le même langage d'union dans l'amour de la patrie commune que fait entendre le monument des Braves, érigé sur le champ de la seconde bataille des plaines d'Abraham ; et l'on y retrouve le même dualisme national, symbolisé et éternisé dans le bronze.

Une colonne superbe, et de proportions vraiment monumentales, élève dans les airs la statue de Bellone, divinité de la guerre ; mais ce n'est pas pour la glorifier, c'est pour l'apaiser.

La hache de guerre entre les deux races est enterrée au pied du monument, et sur les côtés du piédestal les noms des deux chefs militaires, Murray et Lévis, sont réunis dans une gloire commune, comme le sont Montcalm et Wolfe sur la base de l'obélisque de pierre.

Monument des Braves, à Sainte-Foye.

Mais le bronze du chemin Sainte-Foye n'est pas seulement un symbole : c'est un monument funéraire, et le sol sur lequel il est assis est un vaste tombeau. Car c'est là que dorment du dernier sommeil un très grand nombre des victimes de la dernière bataille, qui fut horriblement meurtrière.

L'honorable M. P.-J.-O. Chauveau a très bien traduit le langage éloquent de ce monument, dans le beau discours qu'il prononça à la pose de la première pierre, le 18 juillet 1855 :

"Que ne dira-t-il pas à la postérité ce monument ? Quel enseignement plus profond, quel plus haut tribut à l'héroïsme

des temps anciens, à l'union fraternelle du temps présent, à l'oubli des haines passées, au souvenir des gloires qui ne passeront pas!

"Ne dira-t-il pas aux Anglais comme aux Français, aux émigrés comme aux natifs, que la fidélité de nos pères pour leur ancien drapeau, nous l'avons montrée pour le nouveau; que s'ils étaient les hommes de Carillon et des plaines d'Abraham, nous avons parmi nous les hommes de Lacolle et de Châteauguay; qu'enfin, nous n'avons pas encore dit à l'histoire le dernier mot de notre race?

"Ne dira-t-il pas aux générations futures que le souvenir des grandes actions a beau dormir dans la poussière et l'oubli, il faut qu'un jour, ne fût-ce qu'après un siècle, il se réveille et ressuscite rayonnant d'une splendeur imprévue?

"Ne dira-t-il pas aux hommes trop positifs peut-être de notre époque, qu'après tout on ne meurt qu'une seule fois, et que cette fois-là il vaut autant mourir par la mitraille que sous les roues d'un char à vapeur; que ceux qui agiotaient, qui s'enrichissaient il y a un siècle, sont morts tout comme ceux qui combattaient, Bigot et Deschenaux aussi bien que Montcalm et Lévis; que les premiers sont oubliés et exécrés, tandis que les pauvres soldats miliciens et les pauvres sauvages du 28 avril reçoivent aujourd'hui l'apothéose la plus magnifique qu'il nous soit possible de leur donner? N'enseignera-t-il pas, aux peuples de l'avenir, que les guerres et les haines d'un siècle sont les amitiés et les alliances d'un autre siècle; que la face des empires change, que les empires eux-mêmes s'écroulent; qu'une seule chose reste debout, la mémoire des braves? Ne dira-t-il pas que, après avoir lutté sur terre et sur mer, dans les arts de la guerre et dans ceux de la paix, dans les sciences, où elles ont produit Pascal et Bacon, Newton et Cuvier, Laplace et Herschell, dans les lettres où elles ont placé au faîte de l'intelligence humaine Bossuet et Milton, Shakespeare et Corneille, Lamartine et Byron, notre ancienne et notre nouvelle mère patrie, désespérant de pouvoir se vaincre l'une l'autre, se sont décidées à dominer, réunies, le reste du monde?"

L'ancien Palais épiscopal et l'ancien Parlement

Il est bien d'autres pierres à Québec qui n'ont pas l'éloquence des monuments ou qui ne parlent plus comme autrefois, mais qui se souviennent encore et qui nous font souvenir du passé.

Voyez par exemple, quand vous vous promenez sur la Terrasse, cette vaste construction en pierre qui s'étend sous vos yeux, touchant d'un côté à la rue Champlain et de l'autre aux quais de la cité.

— Eh bien ! me direz-vous, c'est le marché Champlain ?

— Oui, c'est bien cela, et cela ne vous dit pas grand'chose. Mais les pierres qui le composent ont leur histoire, et je vous la raconterai si vous voulez bien me suivre dans ce joli jardin, ombragé de saules et parsemé de fleurs, qui est suspendu au flanc de la montagne, à un étage plus bas que la Terrasse.

C'est le parc Frontenac.

Ce lieu est redevenu ce qu'il était à l'origine : un bosquet silencieux et solitaire. Mais, à certaines époques, il a été le théâtre d'une existence mouvementée et non sans gloire.

Il paraît qu'en 1616 les Récollets y cultivaient des légumes. Il passa plus tard aux mains de Louis Hébert (qui continua de le cultiver), puis à Guillaume Couillard, son héritier.

Dès cette époque primitive, la partie du jardin qui est en dehors des murs, et qui se penche vers la côte de la montagne à l'ombre d'un bosquet de saules, était un cimetière, le premier peut-être érigé à Québec.

Après une série de mutations, ce terrain fut acquis par l'intendant Talon, qui le vendit à M. Provost, lequel le céda à Mgr de Saint-Vallier, en 1688.

L'une des plus belles maisons de la ville y était alors érigée, au coin sud-ouest du terrain, touchant à la rue de la Montagne et au cimetière. "Elle était bâtie en pierre, à deux étages, couverte en ardoise, avec cuisine séparée et hangar, cour et jardin." [1]

1 Nous empruntons tout ce récit à l'*Histoire du Palais épiscopal de Québec*, par Mgr H. Têtu.

Mgr de Saint-Vallier y alla résider dès le mois d'août 1688. C'était le deuxième palais épiscopal ; car le premier se trouvait à l'endroit où s'élève aujourd'hui le presbytère, et remontait à 1663.

C'est ce premier palais qu'avait habité Mgr de Laval, et en arrière se trouvait son grand séminaire, qui touchait au chevet de la cathédrale. "Il est probable," dit Mgr Tétu, "que Mgr de Saint-Vallier y résida lui-même pendant les quelques mois que les deux prélats demeurèrent ensemble."

Mais le nouveau palais n'était pas suffisant au goût de Mgr de Saint-Vallier, et dès 1694 il fit commencer de nouvelles constructions qui s'étendaient plus au nord.

Quant à la grande maison de pierre, achetée de M. Provost, elle paraît avoir été détruite en 1697.

Bâtisses du Parlement, de 1833 à 1851.

Les nouvelles constructions étaient beaucoup plus spacieuses, quoiqu'elles ne fussent qu'une partie du palais projeté.

M. La Potherie en fait une description pompeuse. Une aile avait soixante-douze pieds de long, et la chapelle, dont la façade regardait la rue de la Montagne, avait elle-même soixante pieds. Tout l'édifice était en pierre de taille. Après y avoir présidé son dernier synode, en octobre 1700, Mgr de Saint-Vallier, quitta Québec pour la France ; dans la traversée de retour, il fut fait prisonnier par les Anglais, et retenu en Angleterre pendant neuf ans. Il ne revint à Québec que le 17 août 1713.

Dans l'intervalle, en 1701, un incendie avait détruit le séminaire et la résidence de Mgr de Laval, de sorte que l'illustre prélat était venu habiter le nouveau palais, de 1702 à 1704. Mais après deux ans, voyant son nouveau séminaire reconstruit, il alla y vivre, et il y passa le reste de ses jours. A partir de 1705, le nouveau palais cessa donc d'être la résidence épiscopale, et il fut occupé par MM. Beauharnois & Raudot, puis par l'intendant Bégon, dont le palais avait été incendié le 5 janvier 1713.

A son retour d'Europe au mois d'août suivant, Mgr de Saint-Vallier jugea que l'état de ses finances ne lui permettait pas de reprendre possession de son palais, et il prit un appartement à l'Hôpital-Général, qu'il habita jusqu'à sa mort (26 décembre 1727).

L'occupant du palais, après l'intendant Bégon, fut le docteur Sarrazin ; puis Mgr Dosquet y vécut en 1729 et 1730.

Enfin, en 1743, Mgr de Pontbriand en prit possession, et il y fit des réparations importantes. Pendant de longues années, il y exerça une généreuse hospitalité.

Le marquis de La Jonquière et Montcalm y furent souvent reçus et invités à dîner.

Le bombardement de Québec par Wolfe, en 1759, endommagea tellement ce palais qu'il le rendit inhabitable ; et, pendant le temps que Mgr de Pontbriand résida à Charlebourg, il resta en ruines et abandonné. En 1775, le 13 novembre, une assemblée y fut tenue dans la chapelle déserte, et un nommé Williams y fit un discours du haut de la chaire pour décider les citoyens à livrer la ville aux troupes américaines qui allaient en faire le siège.

Une éloquence plus patriotique s'y fit entendre quelques années après ; car cette chapelle fut transformée en parlement, et l'assemblée législative, créée par la constitution de 1791, y siégea de 1792 à 1832.

Pendant ces quarante ans, des luttes parlementaires souvent ardentes y furent soutenues ; et, quand je vais errer dans ce lieu, il me semble entendre, dans les murmures du vent parmi les saules, les accents patriotiques des Papineau, des Bédard, des Panet, des Bourdages, des Neilson, des Lafontaine et des Morin, et aussi les nobles revendications et les paroles toujours conciliantes de Mgr Plessis, qui siégeait au conseil législatif.

Il était chez lui dans cette demeure dont le gouvernement était le locataire. Que de calomnies il y entendait proférer contre son église, dans cette chambre même qui avait été la maison de son Dieu !

Enfin, le 1er août 1832, le gouvernement devint propriétaire de ce qui avait été le Palais épiscopal, et du terrain en dépendant, moyennant une rente annuelle de mille louis sterling.

Le gouvernement se mit immédiatement en frais de réparer, d'agrandir l'édifice et de lui donner les dimensions convenables à sa destination. La chapelle fut démolie, et l'on vit s'élever à sa place le corps principal du Parlement, avec un beau portique à colonnes. C'était en 1833. Mais, de 1838 à 1852, les chambres ne siégèrent plus à Québec, et le Parlement servit d'hôtel de ville.

En 1851, l'aile sud-est de l'ancien palais épiscopal fut démolie, et l'on compléta l'exécution des plans du Parlement, qui devint en 1852 le plus bel édifice de Québec.

Malheureusement, deux ans après le feu s'y déclara et le consuma, avec la bibliothèque et le musée qui s'y trouvaient.

Les murs et la colonnade du portique restèrent seuls debout, et formèrent jusqu'en 1858 une ruine imposante qui rappelait bien des souvenirs politiques et religieux.

Bâtisses du Parlement, de 1851 à 1854.

Voulez-vous savoir maintenant ce qu'elle est devenue? Regardez le vaste bâtiment de pierre qui s'étend entre la rue Champlain et les quais. Les restes de l'ancien Palais épiscopal et de l'ancien Parlement y sont entrés, et les belles colonnes ornent la façade du marché Champlain!

O destinée des choses inanimées! Elles ont parfois, comme nous-mêmes, leur époque de décadence. Celles-là sont descendues de l'Acropole à la rue Champlain, de l'église au Parlement, et du Parlement au marché.

Quand je vais les voir et les interroger sur nos évêques et nos grands hommes politiques qu'elles ont vus et entendus, les grandes colonnes ne répondent plus rien. Au lieu des Papineau, des Bourdages, des Lafontaine et des Plessis, elles n'entendent plus parler que les femmes de la halle et les charcutiers. Elles ont perdu le souvenir des gloires d'autrefois. Elles ne se souviennent plus des somptueuses réceptions de lord et lady Durham, dont elles furent témoins en 1838.

Le noble comte était arrivé le 27 mai, à bord de la frégate *Hastings*, accompagné de toute une escadre formée des navires de guerre l'*Andromaque*, l'*Hercule*, le *Madagascar*, la *Médée* et la *Vestale*. Les *Coldstream Guards* l'avaient précédé de quelques jours sur trois autres vaisseaux de guerre : le *Racchorse*, le *Pique* et le *Malabar*.

Tout Québec était en mouvement. La citadelle regorgeait de militaires. Les artilleurs faisaient tonner leurs canons, et les trompettes éparpillaient leurs fanfares.

Le vieux château était trop étroit pour le déploiement fastueux du nouveau gouverneur et haut commissaire ; on l'avait installé dans l'ancien Parlement, et les divertissements, les bals et les fêtes de toutes sortes s'y succédaient.

Mais tout ce bruit ne couvrait pas la voix des orateurs patriotes, et ne les empêchait pas d'obtenir enfin justice.

Les grandes colonnes du marché Champlain ont oublié tout cela. Mais chaque année, en juillet, août ou septembre, elles tressaillent encore et redressent la tête quand elles voient arriver, au bruit des salves d'artillerie, les belles frégates de l'escadre anglaise de l'Atlantique.

La préhistoire du Palais épiscopal actuel

Dans son livre très documenté, auquel j'emprunte les faits que j'ai relatés, Mgr Tétu fait aussi l'histoire du Palais épiscopal actuel, qui ne date que de 1843. Mais l'historien remonte plus haut, et il a fait, sur les occupants antérieurs de ce terrain, une étude très intéressante, que je veux résumer.

La belle avenue qui conduit maintenant à la porte du palais n'a été élargie que tout récemment. Auparavant, il n'y avait là qu'un passage de vingt-cinq pieds de largeur, et avant la construction du palais c'était la rue du Parloir (du séminaire).

Deux maisons occupaient exactement l'emplacement de l'archevêché actuel, et faisaient face à cette petite rue ; et de 1728 à 1843, des familles bien connues y ont successivement résidé, entre autres le Dr Sarrazin, les de Lanaudière, Marin, Taschereau, Baby et de Gaspé.

Thomas-Jacques Taschereau, conseiller, trésorier de la marine, y vécut longtemps. Qu'eût-il pensé, si quelqu'un lui avait dit alors qu'un jour son arrière-petit-fils vivrait au même endroit pendant de longues années, et y mourrait cardinal de la sainte Eglise romaine ?

Dans les années précédant la conquête, la famille de Lanaudière occupait l'une de ces deux maisons, et elle était très fréquentée par les hommes les plus distingués de cette époque.

Le marquis de Vaudreuil, Montcalm, Bougainville, Bourlamaque, les de Longueuil, les de Saint-Ours, les Baby, se rencontraient souvent dans ses salons.

Le héros de Carillon parle avec enthousiasme de Mme de Lanaudière. En 1758, il écrivait à Bourlamaque : "De toutes parts il n'est question que de la beauté d'une dame du Parloir ; je l'ai toujours trouvée aimable et plus d'esprit qu'on ne croit. Je suis très attaché, sans réserve, à toute la rue.[1]

En 1764, M. de Lanaudière fit l'acquisition de l'autre maison de la rue du Parloir, qui appartenait à Joseph Lamargue de Marin, officier de marine, qui avait épousé Mlle Fleury de la Gorgendière, et qui se trouvait ainsi le beau-frère de M. Thomas-Jacques Taschereau. Ce M. de Marin retourna en France après la conquête, et ne revint jamais.

Mme de Lanaudière, devenue veuve en 1776, se trouva propriétaire des deux maisons occupant le site actuel du Palais épiscopal. Mais après sa mort, en 1788, les deux maisons furent vendues à l'enchère. M. de Gaspé acheta l'une, et l'autre échut à l'honorable M. François Baby, grand-père de l'honorable juge Baby et de M. F. Baby, de la rue Saint-Louis.

M. de Gaspé occupa la sienne jusqu'en 1806, et la vendit alors au docteur Lengmore. De 1806 à 1841, elle changea fréquemment de propriétaires et de locataires. Le plus célèbre de ces derniers fut M. André Stuart, alors avocat très brillant, qui est devenu sir Andrew Stuart, juge en chef de la cour supérieure, et l'une des illustrations de la magistrature de Québec.

1 On sait que Mme de Lanaudière était la grand'mère de M. de Gaspé, et c'est dans cette maison de la rue du Parloir que naquit l'auteur des *Anciens Canadiens*.

En 1834, le gouvernement y installa le bureau de poste, et en 1841 elle fut incendiée. Elle n'était pas encore rebâtie, quand Mgr Turgeon fit l'acquisition de la masure en ruine et du terrain, en 1843.

La maison Baby eut une histoire moins aventureuse.

L'honorable M. François Baby avait épousé une demoiselle de Lanaudière, et la maison, tout en changeant de nom, restait ainsi dans la famille.

Elle continua d'ailleurs d'être le rendez-vous de la société la plus choisie de Québec.

Après la mort de son mari, arrivée en 1820, Mme Baby continua d'y vivre avec sa sœur, Marguerite de Lanaudière, qui a laissé la réputation d'un esprit très remarquable et original.

M. de Gaspé en parle beaucoup dans ses *Mémoires,* et la manière dont elle quitta la maison où elle avait passé tant d'années témoigne surtout de son originalité.

Devenu acquéreur des deux maisons en 1843, l'évêque de Québec en commença la démolition pour y bâtir son palais actuel, au printemps de 1844, et Mlle de Lanaudière devait sortir de la maison Baby le premier mai. Mais elle s'y refusa avec une énergie qui annonçait l'intention d'y subir un siège en règle, ce qui embarrassait fort le constructeur, auquel la courtoisie interdisait la violence. Voici le moyen qu'il employa : le pignon sud-est de la maison touchait à la rue de la Montagne, comme le pignon actuel du Palais. Les maçons en démolirent partiellement la base, et, en le faisant tirer par le sommet, ils le firent tomber tout d'une pièce dans la côte de la Montagne. Mlle de Lanaudière, n'ayant plus pignon sur rue, fut obligée de déguerpir, et elle alla vivre rue Saint-Louis, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

M. de Gaspé raconte que M. de Belvèse, commandant de la *Capricieuse*, frégate française qui visita Québec en 1854, alla faire visite à la vieille demoiselle, et qu'après avoir longuement causé de la France avec lui, elle lui dit ces paroles : "Nos cœurs sont à la France, mais nos bras à l'Angleterre."

Du Séminaire au couvent des Ursulines

Continuons à visiter notre acropole et à en faire parler les pierres, sur les choses du passé.

C'est en vain que nous chercherions des restes de la chapelle de Champlain et de Notre-Dame de la Recouvrance. Il n'en subsiste rien qui soit visible, et l'on ne peut pas même localiser d'une manière certaine le site de la première.

Quant à la seconde, il paraît constaté que M. l'abbé Laverdière en a retrouvé les fondations dans le jardin actuel du presbytère de Notre-Dame et sous le rond-point de la basilique.

Elle fut incendiée en 1640, et l'on pourrait tout au plus conjecturer que les pierres de ses décombres sont entrées dans la construction de la cathédrale, qui fut commencée en 1647.

Mais il n'est pas nécessaire de s'éloigner beaucoup de ce petit coin de terre, si riche en souvenirs, pour retrouver des pierres bien authentiques qui nous parlent des temps héroïques de notre histoire. Le séminaire de Québec n'est-il pas là, attenant à la fois à la basilique et au palais épiscopal, et n'y a-t-il pas là des murs vieux de plus de deux siècles ?

Oui, certes, et ils méritent bien d'être vus, ces vieux témoins des vertus de Mgr de Laval et des actes de dévouement et de zèle de ses successeurs pour la cause de l'éducation et de la religion.

Ni l'incendie de 1701, ni celui de 1705, ni les bombes des batteries anglaises en 1759, n'ont pu les entamer, ces solides murailles qui mesurent à leur base quatorze pieds d'épaisseur !

A la fin du siège de Québec, Mgr de Pontbriand écrivait que les murs de six pieds d'épaisseur n'avaient pas résisté au bombardement. Mais ceux du vieux séminaire, bâtis par Mgr de Laval, étaient à l'épreuve des boulets de Wolfe, et ils dureront aussi longtemps que l'institution même fondée par le grand évêque.

Allez les voir, archéologues et antiquaires, et vous conviendrez qu'ils sont indestructibles. Allez admirer l'escalier sinueux, en vieux merisier noirci par les siècles, et les voûtes colossales qui soutiennent l'étage supérieur, et dites-moi si c'est ainsi que l'on bâtit aujourd'hui.

"*Sunt quorum non est memoria,*" dit l'Ecclésiaste, il est des hommes qui n'aiment pas à se souvenir ; mais vous n'êtes pas de ceux-là, et vous n'oublierez pas d'aller vous agenouiller dans la toute petite "chapelle de Mgr de Laval." C'est un vieux bijou à mettre dans un écrin. Le rétable est en bois remarquablement ouvragé et sculpté ; et l'on assure que ce travail est dû aux élèves de l'école industrielle, fondée par Mgr de Laval, dont plusieurs étaient sauvages, et au prélat lui-même.

Vous y verrez de plus une statue de la sainte Vierge, qui était un objet de dévotion très cher au grand évêque, et sur le socle de laquelle est gravée cette inscription : "*O mater Maria, ab originali labe preservata, corda terge nostra,* O notre mère Marie, préservée de la tache originelle, corrigez ou purifiez nos cœurs."

Ainsi, au Séminaire de Québec, la dévotion à l'Immaculée Conception était pratiquée deux siècles avant la proclamation de ce dogme, comme la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus était en honneur aux Ursulines avant la bienheureuse Marguerite-Marie.

C'est au fond de la première cour, en entrant, que se trouve l'aile du Séminaire qui contient ces antiquités, et quand vous les aurez vénérées, arrêtez-vous un instant sous l'orme unique qui ombrage toute la cour. Il est jeune encore, puisque je l'ai vu planter ; mais il est d'une rare beauté et de proportions énormes.

En sortant du Séminaire, on se trouve en face de l'Hôtel de Ville, bâti sur l'emplacement de l'ancien collège des Jésuites, et en grande partie avec les pierres provenant de sa démolition.

Aux yeux de l'archéologue, ces pierres ont vainement rajeuni, et elles lui parlent encore d'un passé que personne ne devrait oublier. Ne laissons perdre aucune des gloires qui ont brillé sur notre berceau, et il n'en est pas de plus pures que celles des fils de Loyola qui ont évangélisé les sauvages du Canada, et dont plusieurs ont versé leur sang pour la foi.

Je ne puis mieux parler d'eux que ne l'a fait M. Faucher de Saint-Maurice dans les belles pages qu'on va lire :

"Grands parmi les grands de la Nouvelle-France, les missionnaires jésuites n'ont cessé — ici comme ailleurs — de faire surgir sur leur passage les injustices, les calomnies, la persécution, les

tourments, la mort! Les pages que leur réserve l'histoire de notre pays forment les plus admirables chapitres où il soit traité de dévouement, de courage apostolique. Ayant la plupart de grands noms, humiliés dans leur chair, portant le cilice et donnés constamment "en spectacle aux anges et aux hommes," comme le disait, aux pieds du poteau de la torture, Brébeuf tout sanglant à son compagnon de martyre le Père Lalemant, ils enseignaient aux autres à continuer la moisson des âmes, tout en consacrant ce qu'elle pouvait leur laisser de temps à l'étude des langues et aux solutions géographiques.

"N'est-ce pas en parlant d'eux que Bancroft dit : "L'histoire des travaux des missionnaires se rattache à l'origine de toutes les villes de l'Amérique française. Pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte sans qu'un jésuite n'en ait montré le chemin?"

"Quelquefois, au milieu des rudes fatigues de l'apostolat, la voix du supérieur venait surprendre le missionnaire au fond des forêts, sur le bord des cascades et des grands fleuves inconnus. Elle lui ordonnait de venir retremper ses forces par un repos bien mérité, qu'il passait dans la prière et dans la retraite, au collège des Jésuites de Québec. Alors les robes noires arrivaient de chez les Abénaquis, les Montagnais, les Esquimaux, les Hurons, les Outaouais, les Iroquois, les Algonquins, les Illinois, les Outagamis. Des bords embaumés du Détroit, de la Floride et de la mer vermeille jusqu'aux confins solitaires de l'océan Glacial, les apôtres du Christ accouraient vers Québec, leur métropole. Groupés autour de leur supérieur, sous le toit hospitalier d'une partie du collège des Jésuites de Québec, ils passaient quelques mois dans la méditation, dans les pieux entretiens, dans la rédaction de ces admirables relations qui font encore l'étonnement de l'historien et du savant, puis ces courts instants de repos écoulés, ils reprenaient plus alertes, mieux préparés, plus forts que jamais, le chemin de l'apostolat et de l'isolement, de la souffrance et du martyre.

"Dans ce vieux collège des Jésuites qui vient de disparaître sous le marteau du démolisseur, on se racontait jadis, pendant les récréations, les grandes découvertes qu'avait faites Jean Dolbeau,

l'infatigable explorateur des contrées situées au nord du Saint-Laurent. Ici, le Père de Quen venait annoncer la "descouverture" du lac Saint-Jean ; le Père Druillard décrivait les contrées qu'il lui avait fallu traverser pour être le premier à se rendre à l'Atlantique, par la Chaudière et le Kennébec ; de Brébeuf, Daniel, Lalemant, Jogues, Raimbaut narraient les voyages qu'ils avaient faits pour se rendre jusqu'au fond du lac Huron ; Chaumonot et de Brébeuf se préparaient à parcourir en éclaireurs la grande vallée qui s'étend du Saint-Laurent au lac Supérieur. Et quand venait l'heure de la séparation, quand il fallait aller reconduire par le petit sentier de la côte de la Montagne ceux qui partaient pour les longs voyages en canot d'écorce, et que ces derniers s'éloignaient, n'ayant pour tout bagage qu'un crucifix et une soutane rapiécée, c'était vers la maison mère de Québec que convergeaient les nouvelles des souffrances, des combats, des triomphes des missionnaires jésuites. C'est ainsi que le monde catholique ravi lisait, les larmes aux yeux, ce que venait de faire le Père Jogues, à qui ses bourreaux arrachaient un pouce.

— "Je pris alors ce pouce avec l'autre main, et vous le présentai, ô Dieu vivant et véritable, en mémoire des sacrifices que depuis sept ans j'avais offerts sur l'autel de votre Eglise."

"C'était à Québec, sur l'emplacement qu'occupait naguère le vieux collège, que les jésuites retenus à la desserte de la ville, se réjouissaient pieusement à la nouvelle, si souvent répétée alors, du martyre de l'un des leurs. Que de fois la voûte de la petite chapelle de leur congrégation ne s'est-elle pas éclairée, la nuit, à la lueur des cierges, et n'a-t-elle pas entendu psalmodier l'office des Morts, terminé alors par les cris de joie du *Te Deum ?* C'est que dans la journée était arrivée la nouvelle que Jogues, de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Bressani, Garnier, Daniel, René Goupil (dont les vœux furent acceptés par le Père Jogues en marchant au lieu du supplice), Garreau, Buteux, Rasles, Chabanel ou Auneau, avaient souffert pour la foi et venaient de confesser le Christ...."

Toujours à la recherche des vieux murs, nous ne pouvons manquer d'en trouver dans nos plus anciens monastères, et l'Hôtel-Dieu n'est qu'à deux pas.

On sait que les trois fondatrices de cette maison arrivèrent en Canada dans le même vaisseau que celles du couvent des Ursulines, c'est-à-dire en 1639.

C'était deux ans auparavant, en 1637, que la duchesse d'Aiguillon avait fait avec l'Hôtel-Dieu de Dieppe le contrat de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Nous avons déjà dit qu'en arrivant à Québec les Dames hospitalières avaient été logées dans une maison de la compagnie des Cent-Associés sur la place d'Armes, et que cette maison fut incendiée quelques années après.

Nous avons dit aussi qu'en 1640 ces dames étaient allées fonder un établissement à la Pointe-à-Puiseaux pour y suivre les sauvages qui avaient établi leur bourgade à Sillery, sous la direction des missionaires jésuites.

Quatre ans après, quand ils revinrent de Sillery à Québec, leur hôpital en construction n'était pas encore terminé, et elles durent se réfugier pendant quelque temps à la basse ville.

Ce ne fut ainsi qu'en 1845 qu'elles purent s'installer dans leur hôpital actuel.

Des murs de ce premier monastère, il ne reste plus malheureusement que les fondations, sur lesquelles se trouve aujourd'hui une des ailes du vaste établissement. La construction la plus grande et la plus ancienne qui existe encore dans l'Hôtel-Dieu de Québec ne remonte qu'à 1696, et conséquemment ses souvenirs sont beaucoup moins anciens que ceux du monastère des Ursulines, de la Cathédrale et du Séminaire.

Mais à l'intérieur du couvent, on conserve avec soin de précieux objets qui sont de véritables reliques et qui remontent à une date beaucoup plus ancienne.

C'est ici que l'on peut voir les ossements des Pères de Brébeuf et Lalemant, conservés dans une châsse, qui y furent apportés en 1649, après le martyre, chez les Iroquois, de ces héroïques missionnaires.

On y garde aussi, dans une espèce d'oratoire qu'on appelle le Calvaire, à l'intérieur du monastère, dans un reliquaire des martyrs de Montmartre envoyé au Canada par la duchesse de Beauvilliers en 1640, un os du Père Garnier, autre jésuite martyr.

Dans la chapelle actuelle, qui n'a été bâtie qu'en 1800, on admirera dans le chœur une magnifique lampe d'argent massif, richement ciselée, qui fut donnée à la communauté en 1664 par M. de Courcelles, alors gouverneur du Canada.

Elle est marquée aux armes du donateur.

On sait que Mme d'Ailleboust (Barbe de Boulogne), femme de notre troisième gouverneur, a vécu à l'Hôtel-Dieu pendant les quinze dernières années de sa vie, et qu'elle a légué à cette maison la moitié de ses biens. On y conserve encore des assiettes d'étain marquées de ses armes, qui servent encore à l'hôpital pour le dîner et le souper des pauvres.

Les Dames hospitalières possèdent aussi plusieurs autres souvenirs de grand prix qui leur viennent des jésuites, et qui sont dignes de mention : un buste splendide en argent massif, artistement ciselé, représentant le Père de Brébeuf grandeur naturelle, dans le socle duquel a été placé le crâne du martyr ; un missel in-folio, enluminé, imprimé en 1761, et relié en veau très fort, portant sur une des faces une statue en argent massif de la Vierge Mère, et sur l'autre face une statue de saint Joseph du même métal ; deux crucifix, dont l'un sauvé de l'incendie de la chapelle des Jésuites, et qui a été envoyé aux religieuses par le Père Duplessis, après son retour en France.

La grille de fer qui entoure le clocher de l'église, est celle de la chaire de l'ancienne église des Jésuites.

On peut admirer enfin, à l'Hôtel-Dieu de Québec, toute une collection de vieux tableaux dont plusieurs sont d'un grand prix.

Malheureusement, ils sont disséminés un peu partout dans tous les appartements du couvent, et il faudrait en faire le tour pour les voir tous, un peu perdus au milieu d'autres peintures qui n'ont pas de valeur artistique.

Ainsi, dans l'église je ne vois guère que la *Nativité* de Stella qui soit de grande valeur ; mais dans la sacristie, au calvaire, au dortoir, dans les salons et divers autres appartements, il y a des œuvres d'art vraiment remarquables. Plusieurs sont dues au pinceau de Rubens ; quelques-unes sont de Lebrun, d'autres de Van Dyke ; on y voit aussi un *Saint Bruno* de Lesueur, un *Saint François*

de Paule de Léonard de Vinci, une *Nativité* de Petit, un *Saint Paul* de Van Dyke, un *Saint Pierre,* un *Saint Bonaventure,* un *Saint Ambroise,* un *Louis XIV,* un *Talon,* tous de peintres inconnus, mais qui ont dû être célèbres, car ces tableaux sont très beaux.

L'œuvre par excellence de cette collection est, à mon avis, un *Crucifix* de Van Dyke. Il n'est pas sans quelque ressemblance avec celui qui fait l'admiration de tout le monde à la basilique. Mais il offre des traits caractéristiques qui en font une œuvre à part. L'artiste n'y a peint aucun groupe d'anges, comme dans le tableau de la cathédrale. Le Christ en croix est seul au sommet du Calvaire, plongé dans des ténèbres lugubres, portant dans sa chair, dans son attitude et dans l'expression de sa physionomie le poids de toutes les douleurs qu'il a endurées. Il n'est pas idéalisé comme dans la toile de la basilique : l'exécution est plutôt réaliste, et elle en fait un tableau tragique à voir. C'est l'expression de la souffrance qui va jusqu'à la mort.

Il m'a rappelé le *Christ* profondément douloureux du grand peintre espagnol Velasquez, que j'ai tant admiré à Madrid.

D'autres tableaux non moins beaux, et d'autres souvenirs archéologiques nous attendent chez les dames religieuses Ursulines.

Leur couvent se compose d'un assemblage énorme de maisons, d'âges bien différents, et dont quelques-unes sont fort anciennes. Il y a là des murs plus vieux encore que ceux du séminaire, et dont les fondations remontent à 1642.

Une des cours de récréation du monastère des Ursulines.

Celles du premier couvent qui fut bâti alors, et qui regarde la rue des Jardins, dont il était séparé par un vaste enclos, existent encore. D'autres sont de 1650.

Si donc leurs pierres voulaient

parler, elles pourraient nous répéter toutes les paroles qu'elles ont entendues tomber de la bouche de Mme de la Peltrie et de la Mère Marie de l'Incarnation, que Bossuet a nommée la Thérèse du nouveau monde. Car elles vécurent toutes deux, la première jusqu'en 1671, et la seconde jusqu'en 1672.

Vue à vol d'oiseau du monastère des Ursulines, prise en 1889, le 250e anniversaire de sa fondation.

Au rez-de-chaussée de ce premier monastère se trouve une petite chapelle où la messe fut célébrée de 1642 à 1650. "Elle fut incendiée alors avec le couvent (30 décembre 1650), et reconstruite avec lui sur les mêmes fondements et avec une partie des mêmes murs et des mêmes matériaux, et elle servit de nouveau au culte de 1652 à 1667." [1]

En 1667, on l'abandonna pour une nouvelle chapelle bâtie en partie aux frais de Mme de la Peltrie. Mais en 1686 le monastère et la chapelle nouvelle devinrent la proie des flammes, et, quand le couvent fut rebâti en 1689, on revint à la chapelle primitive et l'on y fit le service divin jusqu'en 1724.

1. L'abbé Lionel Lindsay.

"Ce modeste sanctuaire," dit l'érudit aumônier des Ursulines de Québec dans une brochure toute récente sur les *Origines de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus au Canada,* "rappelle les cryptes et les catacombes de l'Eglise primitive. N'est-il pas en effet le plus ancien temple de la Nouvelle-France, postérieur seulement à la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance, depuis longtemps disparue? On y peut voir comme en raccourci toute l'histoire des origines de la foi au Canada.

Un coin d'une des cours de récréation au monastère des Ursulines.

"Comme l'indique une des inscriptions placées de chaque côté de l'autel, le vénérable François de Laval et les martyrs jésuites, les de Brébeuf et les Lalemant, y ont célébré les saints mystères. Là aussi se sont fortifiées dans la prière et la communion ces femmes vaillantes qui s'appelaient Marie de l'Incarnation, Mère Saint-Joseph, Mère Saint-Athanase, les autres pieuses fondatrices, avec Mme de la Peltrie et la phalange de leurs héroïques compagnes et de celles qui ont si dignement continué leur œuvre. Là encore se sont préparées pour leur noble mission dans le monde les Angélique de Verchères, et tant d'autres illustres Canadiennes destinées à tenir haut l'étendard de la foi

et de la vertu. C'est dans cette modeste chapelle que Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais, qui devait s'appeler plus tard la vénérable Sœur d'Youville, eut le bonheur de recevoir Jésus pour la première fois dans le sacrement de son amour. Elle y puisa sa dévotion du Sacré-Cœur de Jésus, dont elle devait être un jour la fervente zélatrice, comme le rapportent ses biographes. Le nom significatif de Marguerite-Marie qu'elle portait en commun avec la voyante de Paray-le-Monial, semblait la destiner au culte de ce cœur adorable."

Mgr de Saint-Vallier y vint aussi dire la messe et prier. On conserve encore, au monastère, un vieux missel et des vases sacrés, en argent massif artistement ciselé, dont on se servait à cette époque reculée.

La chapelle actuelle, qui fait saillie sur la rue Donnacona, remonte à 1724. Mais la chapelle primitive existe toujours sous le nom d'Oratoire du Sacré-Cœur. C'est une relique archéologique des plus précieuses, imprégnée des souvenirs les plus touchants.

Quoique moins ancienne, la chapelle actuelle n'est pas moins intéressante, ni moins riche en souvenirs du passé ; et à part les sculptures en bois et les ors, qui sont d'un âge où l'on travaillait pour des siècles, on y peut admirer une collection de peintures dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre.

Je ne connais pas, en Canada, un seul tableau qui soit supérieur à celui de Philippe de Champagne : *Jésus chez Simon le Pharisien.* Il est immense, et couvre presque tout le mur intérieur du portail, et quand vous le regardez du chœur, en pleine lumière, il vous empoigne et vous ravit.

C'est une scène idéale. Quatre personnages y sont particulièrement vus en relief. A gauche, le Christ, ayant l'attitude et le geste d'un orateur incomparable qui parle du ciel. A ses pieds, Madeleine, les baignant de parfums et de larmes, et les essuyant de ses cheveux, sans oser lever les yeux vers Lui. A droite, Simon, drapé dans tout l'orgueil du pharisien, s'étonnant de l'accueil fait à cette femme par Jésus, et la lui montrant d'un geste qui veut dire : "Si vous étiez prophète, vous sauriez qu'elle

est une misérable pécheresse !" A gauche de Jésus, Jean, jeune et beau comme une jeune fille, ravi, extasié, s'inclinant vers le cœur de Jésus, comme pour y poser sa tête. Et tout cela est plein de mouvement, et d'un coloris irréprochable, avec des effets de perspective qui détachent chaque convive de la foule.

D'autres toiles sont aussi bien belles; surtout le *Rachat des captifs* de Claude-Gui Hallé, la *Parabole des vierges* de Pietro da Cortona, et la *Nativité* de Lebrun.

Il y a aussi, dans la chapelle des Ursulines, des tombeaux d'un intérêt puissant, dont nous parlerons plus loin.

II

ÇÀ ET LÀ

En dehors de cette partie du Québec archéologique que j'ai décrit dans ce qui précède, et que j'ai appelé notre Acropole, les vestiges et surtout les souvenirs du passé ne manquent pas. Il en surgit du sol un peu partout, et dans les environs de Québec ils surabondent.

Mais il faudrait tout un volume pour en faire une étude complète, et je ne puis pas entreprendre ce travail.

Mon intention est de ne faire ici qu'une course rapide à travers Québec et aux alentours, et de noter seulement en passant les lieux et les choses qui ont un intérêt historique un peu ancien.

Nous ne prétendons décrire ni raconter rien de neuf, rien qui ne se trouve dans nos historiens, dans nos annalistes et dans les compilateurs de nos vieilles archives. Nous n'avons découvert, ni même cherché aucune pièce nouvelle, et nous n'avons pas eu le loisir de remonter aux sources pour élucider les points obscurs.

Nous puiserons tous nos renseignements dans les ouvrages déjà publiés, et nous mettrons surtout à contribution les œuvres

de notre ami sir James LeMoine, qui a tant écrit sur notre vieux Québec et qui a pour ainsi dire consacré toute sa vie à le faire connaître.

La première chose qui attire l'attention du touriste, ce sont les noms des rues, dont un grand nombre se rattachent à des personnages historiques qui furent plus ou moins étroitement liés à notre histoire.

La rue Saint-Louis, par exemple, fut ainsi nommée pour

Petite rue Champlain.

rappeler Louis XIII, qui eut le mérite de se faire rétrocéder par l'Angleterre cette colonie naissante de la Nouvelle-France, dont les Kertk s'étaient emparés, et de confier de nouveau le gouvernement de Québec à Champlain.

Louis XIII a été souvent désigné comme un prince faible et incapable ; mais n'oublions pas qu'il fut aussi surnommé le Juste, et que ce sont peut-être ses sentiments religieux qui l'ont fait déclarer faible par quelques historiens. En tout cas, il avait un

ministre qui se nommait Richelieu, et il fut assez intelligent pour comprendre tout le génie de cet homme, et pour le laisser à peu près libre de gouverner la France à sa guise.

On sait que la reine Anne d'Autriche, sa femme, était aussi très remarquable, et qu'elle s'intéressait beaucoup à l'établissement de la Nouvelle-France. C'est pourquoi la rue voisine, et parallèle à la rue Saint-Louis, s'appelle Sainte-Anne. Deux autres rues voisines se nomment Richelieu et d'Aiguillon : la première rappelle le grand ministre de Louis XIII, et la seconde sa nièce, qui fut bien longtemps dame d'honneur à la cour de Louis XIII, et qui a fondé, comme l'on sait, l'Hôtel-Dieu de Québec.

La rue Buade rappelle le noble comte qui a été deux fois gouverneur du Canada, et qui est si bien connu dans le peuple sous son titre de Frontenac.

Je ne mentionne ici que celles qui me viennent présentement à l'esprit, mais il en est bien d'autres qui furent nommées d'après des hommes célèbres de France, du Canada et de l'Angleterre, et dont l'histoire serait très intéressante.

Quand la rue Saint-Louis a-t-elle été baptisée de ce nom ? Nous ne le savons pas exactement. Dans un vieux tableau, qui

Rue Sous-le-Cap.

représente le premier couvent des Ursulines, se trouve tracé, au milieu d'un bois qui devait être la forêt primitive, un chemin plus ou moins achevé, qui s'appelait la Grande-Allée ; au nord est dessiné un sentier au milieu des grands arbres, et qu'on appelait le "petit chemin." Il conduisait de ce qui s'appelle aujourd'hui la rue des Jardins, à la porte du couvent primitif, et, au coin de ce petit chemin et de la rue des Jardins, s'élevait une petite maison qu'habitait Mme de la Peltrie.

Le nom de Saint-Louis, donné dès l'origine au fort et au vieux château, s'est-il étendu à la rue qui y conduisait en venant de l'ouest ? Ou bien, est-ce M. Louis d'Ailleboust qui aurait donné son nom à cette partie de la Grande-Allée qui est située en dedans des murs ? Nous n'en savons rien.

Quoi qu'il en soit, la rue Saint-Louis et la Grande-Allée sont les plus intéressantes de Québec par leurs souvenirs historiques, et nous allons les parcourir rapidement.

Le promeneur qui, en 1792, sortait du château Saint-Louis, voyait souvent un régiment des soldats de Sa Majesté qui faisait l'exercice sur la place d'Armes. C'était le 7e fusiliers, alors en garnison à Québec, et qui était commandé par un colonel de belle prestance, chevalier de l'ordre de la Jarretière, et quatrième fils de George III, roi d'Angleterre. Il se nommait le duc de Kent, père de notre auguste souveraine la reine Victoria. C'est son nom qui fut porté jusqu'à ces dernières années par cette large construction placée au coin nord-est des rues Haldimand et Saint-Louis. Elle est aujourd'hui occupée par plusieurs bureaux d'avocats et par une résidence privée ; mais elle a été très longtemps connue sous le nom de *Kent House*.

A-t-elle jamais été habitée par le prince lui-même ? Je ne le crois pas ; car Son Altesse royale, qui aimait beaucoup la campagne, avait pris un appartement près de la chute Montmorency, dans une maison nommée *Haldimand House*. Mais, si le prince n'habita pas *Kent House*, il en était un des habitués, et il y donnait souvent des dîners à ses amis, parmi lesquels se trouvaient les Hale, les Caldwell, les deux Salaberry et le dernier des Pères Récollets, Félix de Berey.

Il est peu d'histoires plus mouvementées, et plus remplies de péripéties, que celle du duc de Kent. Né au palais de Buckingham à Londres, il fut envoyé dans le Hanovre, à l'âge de dix-huit ans, pour y faire son éducation militaire. Plus tard, on le plaça à Genève, où il fit un court séjour. Il fut dirigé ensuite sur Gibraltar, où il ne demeura que quelques mois, mais où il reçut le titre de colonel du 7e régiment des fusiliers royaux. De Gibraltar il vint à Québec, à la tête de son régiment, en 1791, et il y passa trois ans.

Porte Hope Porte Kent.

Est-ce ici ou ailleurs qu'il rencontra Mme de Saint-Laurent, qui a occupé une si grande place dans sa vie, et qui a nui peut-être à son avenir? Y eut-il entre eux un véritable mariage morganatique, comme le dit sir James LeMoine? Nos historiens ne contiennent là-dessus aucun renseignement certain; mais il n'est pas douteux que pendant le séjour du prince à Québec, Mme de Saint-Laurent faisait les honneurs de sa maison, qu'il la traitait et qu'elle était traitée par le public comme sa femme. Le 2 juillet 1792, il fut parrain d'un fils de Louis de Salaberry, seigneur de Beauport, et Mme de Saint-Laurent en fut la marraine. Le registre de Beauport contient ses noms et prénoms: Alphonsine-Thérèse-Bernardine-Julie de Mongenet de Saint-Laurent, baronne de Fortisson. Elle était donc veuve d'un M. de Fortisson, qui paraît avoir été colonel

dans l'armée française. En 1794, le 7e fusiliers et son royal commandant furent envoyés aux Indes occidentales. Le duc s'y distingua comme militaire. Il en revint, en 1795, pour être lieutenant-général et commandant des forces à Halifax. Sa correspondance prouve que Mme de Saint-Laurent l'y avait suivi. Là encore son goût pour la vie rurale se manifesta, et il se bâtit lui-même une jolie résidence au bord de *Bedford Basin*, qui forme aujourd'hui une partie du port d'Halifax. Le juge Haliburton, qui visita l'endroit, constate avec mélancolie que cette maison princière tombait en ruines de son temps, et elle a dû disparaître complètement depuis.

En 1797, le duc fut rappelé en Angleterre, et l'année suivante il fut renvoyé à Halifax comme commandant en chef des forces anglaises dans l'Amérique du Nord. Il retourna en Angleterre en 1799, pour cause de santé, et il fut nommé en 1800 gouverneur de Gibraltar, à son grand déplaisir. Rappelé en Angleterre en 1803, il n'y fut pas traité par le gouvernement et par sa famille comme il avait droit de l'être. Il avait laissé un peu partout des dettes qu'il ne pouvait pas payer, et l'allocation que le gouvernement lui accordait était moindre que celle payée à ses frères, plus jeunes que lui. En 1804, il fut promu au grade de maréchal de camp, et dans les années qui suivirent, jusqu'en 1815, il vécut au palais de Kensington, et fit, pour améliorer sa position, des efforts qui restèrent bien longtemps infructueux. Il était cependant très estimé et même populaire. Sa correspondance montre que Mme de Saint-Laurent continuait de vivre avec lui.

En 1815, il abandonna Londres pour aller vivre à Bruxelles, et c'est là que fut négocié, en 1818, son mariage avec la sœur du prince Léopold de Belgique. Cette union fut approuvée par l'Angleterre ; et c'est ainsi que la princesse Mary-Louisa-Victoria, veuve du prince de Leiningen, devint la duchesse de Kent et la mère de notre reine.

Que devint alors Mme de Saint-Laurent ? Nous ne connaissons là-dessus aucun détail, si ce n'est qu'elle entra dans un couvent.

Cette histoire est un peu longue, peut-être, mais nous a semblé intéressante. Le duc de Kent était certainement un homme remar-

quable, un militaire distingué, et un noble cœur, très sensible et très dévoué à ses amis. C'était aussi un esprit élevé et cultivé.

Mais il était ce qu'on appelle un homme malheureux, et le guignon paraît l'avoir poursuivi toute sa vie. Pour n'en citer qu'un exemple, il suffira de raconter que, dans l'espace de cinq années, il a commandé en Angleterre, chez son tailleur, sept uniformes, qui ont tous été perdus : le premier avait été mis à bord de l'*Antilope*, qui fut capturé par les Français, et le dernier, à bord de l'*Amelia*, qui fit naufrage sur l'île de Sable ; les autres ont eu d'autres mésaventures et ont été perdus. Le tout lui avait coûté plus de dix mille livres sterling.

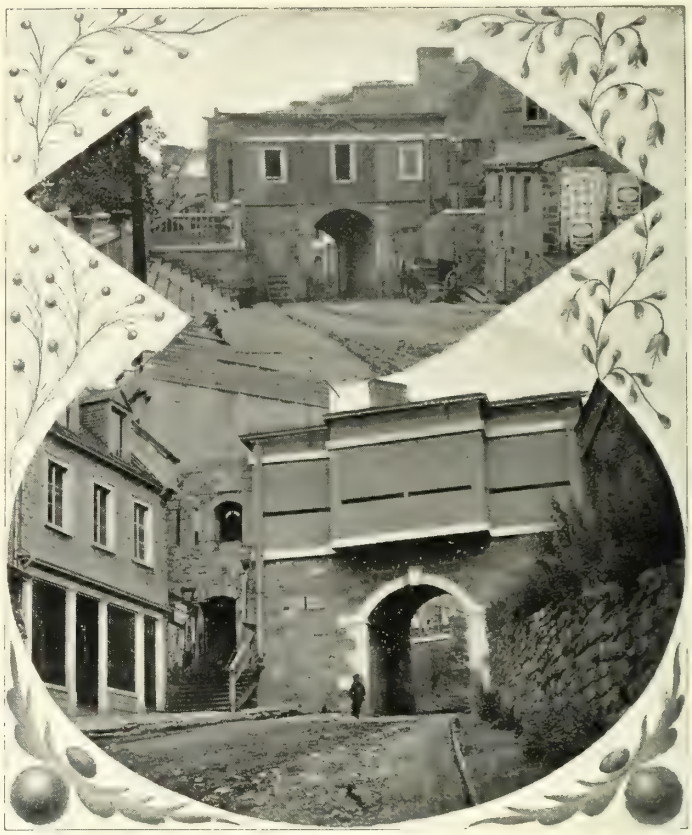

Porte Prescott, vue des deux côtés.

On dira peut-être qu'il fut heureux en amour ; mais ses amours eux-mêmes nous semblent avoir nui considérablement à sa fortune, et lui ont, sans doute, occasionné bien des misères. On sait qu'il mourut, dans toute la vigueur de l'âge, à la suite d'un refroidissement pris dans une promenade, un jour de pluie.

La correspondance du duc de Kent avec la famille de Salaberry est des plus intéressantes, et elle porte la marque d'un esprit distingué et d'une culture littéraire remarquable.

A deux pas de *Kent House*, du côté opposé de la rue Saint-Louis, est l'antique maison actuellement occupée par le perruquier Williams, dans laquelle Montcalm avait établi ses quartiers généraux. Un peu plus loin, à gauche, vous remarquerez la

maison de M. Campbell, qui tient des écuries de louage. C'est là, croit-on, que s'élevait la maison du docteur Arnoux, où Montcalm, blessé, fut transporté, le 13 septembre 1759, et où il mourut. La question n'est pas, cependant, définitivement tranchée de savoir où était exactement cette maison du docteur Arnoux, et quelques-uns soutiennent qu'elle se trouvait au coin de la rue Sainte-Ursule, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de ville ; mais sir James LeMoine, qui, dans l'*Album du Touriste*, indiquait comme site l'ancien hôtel de ville, a écrit depuis, dans ses *Maple Leaves* de 1894, que la maison du docteur Arnoux était en face de la rue du Parloir, sur l'emplacement Campbell, et nous croyons qu'il a raison.

Une autre question débattue est de savoir si Montcalm mourut chez le docteur Arnoux, ou bien au château Saint-Louis. Garneau, l'histoire des Ursulines, et le docteur Dionne racontent qu'il mourut au château Saint-Louis ; et ce dernier croit qu'il a été transporté chez le docteur Arnoux d'abord, et plus tard au château Saint-Louis où il serait mort. Mais M. l'abbé Casgrain, M. Ernest Gagnon, et sir James LeMoine sont d'avis que Montcalm mourut chez Arnoux. L'opinion contraire ne me paraît reposer sur aucun fondement solide ; et il ne me semble pas vraisemblable que Montcalm se soit fait transporter au château Saint-Louis, vu les rapports peu amicaux qui existaient entre le marquis de Vaudreuil et lui, et vu que M. de Vaudreuil était ce jour là absent du château. Montcalm avait son appartement sur les remparts, et s'il avait jugé à propos de ne pas rester chez le docteur Arnoux, pendant les quelques heures qui lui restaient à vivre, il se serait fait transporter à sa propre résidence.

Il me paraît donc certain que le vaillant général mourut dans l'antique maison basse au toit pointu qui existait encore il y a quelques années, en face de la rue du Parloir ; c'est là que le jeune docteur Arnoux, après avoir examiné les blessures du général, lui dit franchement : " La blessure est mortelle et vous n'en avez pas pour vingt-quatre heures à vivre." Et le général répliqua : " Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais dans Québec ! " C'est là que Mgr de Pontbriand vint le confesser et lui administrer les

derniers sacrements. C'était le 13 septembre ; le lendemain à l'aube du jour il expira ; et le soir même il fut transporté et inhumé dans la chapelle des Ursulines. Il n'était âgé que de quarante-sept ans. Il nous semble intéressant de reproduire ici l'extrait des registres de la chapelle des Ursulines constatant sa sépulture :

Église de Beauport.

L'an 1759, le 14ème du mois de septembre, a été inhumé dans l'église des Religieuses Ursulines de Québec, haut et puissant seigneur Louis-Joseph Marquis de Montcalm, Lieutenant Général des armées du Roy, Commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Commandant en chef des troupes de terre en l'Amérique Septentrionale, décédé le même jour de ses blessures au combat de la veille, muni des sacrements qu'il a reçus avec beaucoup de piété et de religion. Etaient présents à son inhumation Messieurs Resche, Cugnet et Collet, chanoines de la Cathédrale, M. de Ramezay, Commandant de la place, et tout le corps des officiers.

(Signé) RESCHE, Ptre, chanoine.
(Signé) COLLET, chanoine.

Du côté opposé de la rue Saint-Louis, au coin de la rue du Parloir, vécut longtemps l'abbé Vignal, qui fut le confesseur et l'aumônier des Ursulines pendant dix ans, et qui, en 1661, fut pris par les Iroquois, à la prairie de la Madeleine, près de Montréal, rôti vivant, et mangé par ces barbares.

Faites encore quelques pas en remontant la rue Saint-Louis, et regardez cette grande maison en pierre brune, à deux étages. Ce sont les quartiers généraux des officiers. Il est généralement reconnu que la belle Angélique des Meloizes, qui devint Mme de Péan, vivait en cet endroit. M. William Kirby, dans son roman, *le Chien d'or*, décrit ainsi cette maison :

"La maison des des Meloizes s'élevait sur la rue Saint-Louis. Elle était grande et d'une apparence prétentieuse. Elle existe encore; mais elle est vieille et triste maintenant. Elle porte le deuil de sa splendeur perdue. Aujourd'hui, le passant ne lève plus les yeux pour admirer sa large façade. Il en était bien autrement autrefois, alors que dans les beaux soirs d'été, la ravissante Angélique et ses amies se mettaient aux fenêtres pour échanger des saluts et des sourires avec les jeunes officiers de la garnison."

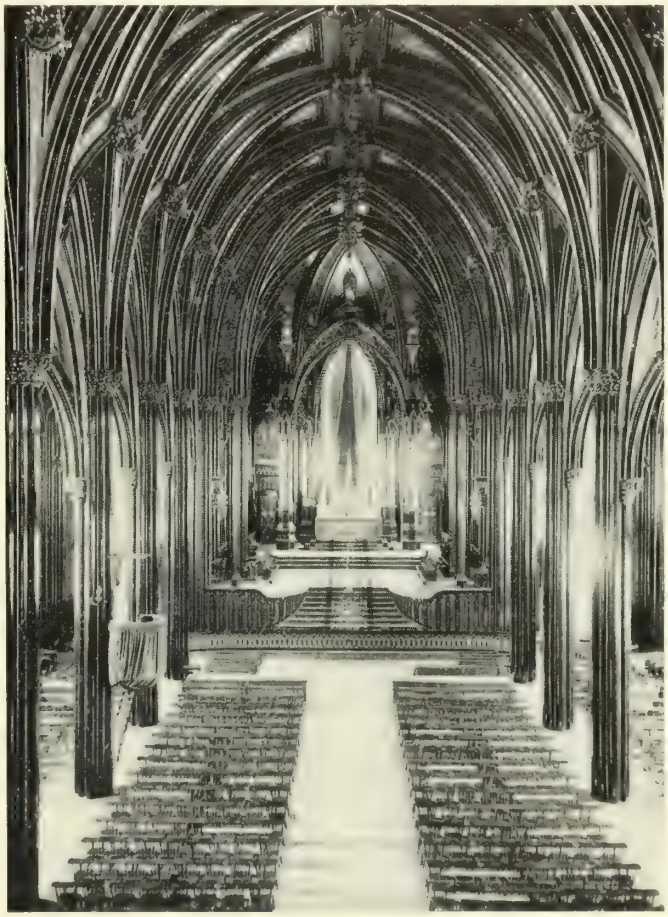

Intérieur de l'église de Beauport.

M. Kirby semble croire que la maison actuelle est absolument la même qui existait dans les dernières années de la domination française; mais cette maison fut incendiée en 1796. Elle fut cependant rebâtie au même endroit, et il est très possible qu'une grande partie des murs soient les mêmes. On sait que Mme de Péan passait pour être la maîtresse de l'intendant Bigot, qu'elle tenait un salon très fréquenté par plusieurs gentilshommes et militaires de son temps.

On sait aussi que de Péan, complice des brigandages de l'intendant Bigot, fut enveloppé dans la même condamnation après la conquête, et voué au mépris public.

Il y a quelques années, toujours dans la rue Saint-Louis, près de la rue Sainte-Ursule, se trouvait une petite maison très basse, dans laquelle avait été déposé le corps de Montgomery,

tué le 31 décembre 1775, à Près-de-ville. Une inscription, sur la façade, mentionnait ce fait aux passants; et les touristes américains ne manquaient jamais de s'y arrêter, pour vénérer le souvenir de l'un de leurs plus brillants et plus malheureux généraux. Cette antiquité a disparu, et une maison en pierre, toute neuve, l'a remplacée. Mais M. Baillairgé, son propriétaire, a fait reproduire l'inscription sur une plaque de zinc, à la façade de la maison nouvelle.

Il est un autre endroit plus intéressant pour le touriste américain. S'il tourne à gauche, en arrivant à la porte Saint-Louis, et fait quelques pas dans le chemin qui conduit à la citadelle, il apercevra sur le mur à droite une plaque de marbre et une inscription qui captiveront son attention, car elles lui apprendront qu'en cet endroit reposent treize de leurs compatriotes, tués avec Montgomery, le 31 décembre 1775. Leur général lui-même reposa au même endroit pendant quarante-trois ans; mais en 1818, l'État de New-York obtint du gouvernement du Canada la permission de transporter ses restes, et ils ont alors été déposés dans un tombeau digne de lui, en l'église de Saint-Paul, à New-York.

Asile de Beauport.

A notre grand regret, il nous faut couper court à cette promenade archéologique qui nous retiendrait trop longtemps.

Sortons des murs, laissons derrière nous la ville aux grands souvenirs, et parcourons à vol d'oiseau les environs de Québec qui nous offriront le plus d'intérêt historique. Arrêtons-nous d'abord à *Spencer Wood.*

La province de Québec peut se vanter de loger princièrement ses lieutenants-gouverneurs, si on tient compte des alentours et surtout du site incomparable de leur résidence officielle Le parc au milieu duquel elle est bâtie, la longue avenue qui y conduit au milieu d'une véritable forêt, les parterres et les jardins qui l'entourent et qui se prolongent jusqu'à la haute falaise qui domine le Saint-Laurent, les vastes horizons qui s'ouvrent devant le regard, du côté de l'est, et qui embrassent à la fois le fleuve dans toute sa largeur et les pittoresques promontoires de Québec et de Lévis, en font un séjour d'une idéale beauté que bien des princes envieraient.

La maison elle-même est sans prétention architecturale. C'est un vaste corps de logis, à deux étages, flanqué d'une belle serre, avec portique en arrière et large véranda en avant, dont le toit est soutenu par une rangée de colonnes.

Mais les chênes séculaires, et les massifs de fleurs, et les allées ombreuses, et les prés émaillés, et le ravin profond qui sépare la propriété de Wolfe's Field, et la falaise escarpée, et les perspectives infinies ouvrant au milieu des gazons verts leurs horizons lointains, tout me paraît admirable et vraiment digne d'un château vice-royal.

Or, voici que M. Ernest Gagnon, qui est un découvreur de vieilles archives, vient de démontrer que Spencer Wood est vraiment un château, régulièrement érigé en fief de dignité depuis 1657, sous le nom de Châtellenie de Coulonge, en faveur de Louis d'Ailleboust, le troisième gouverneur du Canada.

Son étude sur ce sujet est l'appendice "A" du rapport du commissaire des Travaux publics pour cette année 1900; et on y peut lire les pièces authentiques qui font connaître l'origine, les mutations et toute l'histoire très intéressante de ce château, depuis 1649 jusqu'à nos jours.

M. et Mme d'Ailleboust ont habité la terre de Coulonge (nom primitif) pendant plusieurs années; et, après la mort de l'ex-gouverneur, la propriété passa à sa veuve, l'intéressante et vertueuse Barbe de Boulongne. Elle n'y demeura que peu de temps, parce que son rêve était de passer le reste de sa vie dans

une communauté religieuse. Vainement M. de Courcelles, gouverneur du Canada, et l'intendant Talon, charmés de sa beauté, de son esprit et de ses vertus, la sollicitèrent en mariage ; elle refusa leurs offres, et entra aux Ursulines comme novice. Mais, après quelques mois, elle ne se reconnut pas la vocation requise pour cette institution, et elle se retira à l'Hôtel-Dieu, où elle passa le reste de ses jours. On sait qu'elle légua tous ses biens à cette communauté.

Après elle, ce fut le séminaire de Québec qui acquit la terre de Coulonge. Le fief fut démembré et concédé par fractions. Après une série de mutations, la partie qui formait le domaine seigneurial fut nommée Spencer Wood, en l'honneur de l'honorable Spencer Perceval, alors premier ministre de la Grande-Bretagne, et parent et protecteur de Michael-Henry Perceval, qui en était devenu acquéreur.

Les héritiers Perceval vendirent la propriété à Henry Atkinson, négociant de Québec, lequel en céda la plus grande partie au gouvernement de l'ancienne province du Canada, en 1852 et 1854.

La province de Québec l'a enfin acquise en 1870, et y loge depuis lors nos lieutenants-gouverneurs.

Plusieurs de nos anciens gouverneurs anglais ont habité Spencer Wood, entre autres, lord Elgin, sir Edmund Head, lord Monck, lord Lisgar et lord Dufferin.

" Puis, la France semble être revenue," dit M. Ernest Gagnon ; ou plutôt ce sont des fils d'une autre branche de la famille normande, tous nés dans la province de Québec, qui viennent représenter, au château, la couronne d'Angleterre.

" Et que d'hôtes illustres, que d'hommes politiques à jamais disparus de la scène du parlement et du monde, ont reçu l'hospitalité de la demeure vice-royale et y ont discuté les destinées de notre pays !

" C'est à quelques pas à l'est de la cascade du ruisseau Saint-Denis, qui est la borne nord-nord-est de la châtellenie de Coulonge, que les soldats de Wolfe escaladèrent la falaise du Saint-Laurent, pour venir se ranger en bataille sur les hauteurs d'Abraham, au matin du 13 septembre 1759. C'est à peu de

distance vers l'ouest, que le Frère Liégeois, dont les restes reposent dans la chapelle du monastère des Ursulines, fut massacré par les Iroquois, le 29 mai 1655, et c'est sur la rive de Sillery, voisine de Coulonge, qu'expira, dans la nuit du 11 au 12 mai 1646, le Père Ennemond Massé, le compagnon de Jean de Brébeuf.

"L'histoire, la légende, l'anecdote familière aux érudits, surgissent à chaque pas dans ce domaine de Spencer Wood."

Tout le monde sait que la propriété voisine est Spencer Grange, résidence de sir James LeMoine, et que la suivante s'appelait autrefois Samos.

D'où pouvait lui venir ce nom antique d'une des îles célèbres de la mer Egée? Il lui venait de Mgr Dosquet qui, avant d'être évêque titulaire de Québec, était évêque de Samos *in partibus infidelium,* et qui y avait bâti une villa dans un site ravissant. Quand il quitta le Canada, en 1732, ce prélat la céda au séminaire de Québec, qui la vendit au célèbre juge Mabane. Celui-ci l'agrandit et l'orna de deux tourelles qui lui donnèrent l'aspect d'un château.

Plusieurs autres personnages importants l'ont habitée depuis, sous le nom de Woodfield, notamment l'évêque anglican Mountain et feu l'honorable M. Sheppard.

Mais hâtons-nous vers un lieu plus intéressant encore et non moins pittoresque.

Sillery, voilà un endroit que l'on ne fréquente guère, que la plupart des touristes ignorent, et qui est cependant le plus joli à voir et le plus intéressant à visiter au point de vue archéologique. La rive du fleuve est accidentée, formée de hautes falaises et de promontoires boisés. Jadis pleine de mouvement et de bruit, elle est aujourd'hui solitaire, silencieuse, et invite à la rêverie.

Quelques ruines, un monument et une foule de souvenirs historiques complètent le charme et l'attraction de ce pittoresque rivage.

Son nom rappelle tout d'abord l'histoire d'un très célèbre personnage, aussi pleine de péripéties qu'une légende dramatique ou un roman.

Noël Brulart de Sillery était le plus jeune fils d'un illustre magistrat, conseiller d'Etat du roi Henri IV. Après des études brillantes à Paris, il entra à dix-huit ans dans l'ordre de Malte, et il y devint commandeur.

En 1607, la reine Marie de Médicis le prit sous sa protection et le nomma chevalier d'honneur. Il fut ambassadeur de France en Espagne, et puis à Rome. Sa fortune était considérable, et il vivait avec un luxe invraisemblable.

MAISONNEUVE — par Philippe Hébert.

Mais Rome est à la fois l'écueil où les orgueils et les vanités se brisent, et le creuset où les âmes d'élite se purifient. Le brillant ambassadeur y comprit la vanité des grandeurs et des joies humaines, et après quelques années il entra dans les ordres sacrés. En 1632, il vendit au cardinal de Richelieu son hôtel princier de Paris, et il résolut de consacrer ses brillantes facultés, son zèle et sa fortune à la propagation de la foi parmi les tribus sauvages du Canada.

C'est dans ce but, par son initiative et son argent, que la mission de Sillery fut fondée par les jésuites, en 1637.

Elle se composait de Montagnais et d'Algonquins, et une chapelle y fut bâtie, dédiée à saint Michel, laquelle fut peu après remplacée par une église.

Un fort y avait été élevé pour se protéger contre les incursions des Iroquois, et tout auprès on avait construit une résidence

JEANNE MANCE — par Philippe Hébert.

pour les missionnaires et des maisons pour les néophytes. Les hospitalières y vinrent établir un hôpital, en 1640, pour obéir aux appels des sauvages et des missionnaires.

M. Pierre Puiseaux, dont l'histoire est malheureusement peu connue, vint aussi se fixer au même endroit en 1639, et s'y bâtir un manoir que l'on considérait alors comme un monument. Pendant l'hiver de 1641-1642, il y donna l'hospitalité à M. de Maisonneuve, Mlle Mance et Mme de la Peltrie.

L'abbé Ferland, sir James LeMoine, M. Chauveau, l'abbé Casgrain, et presque tous nos historiens ont consacré quelques pages intéressantes à ce joli coin de terre que l'on nomme Sillery, et qui garde encore de si précieux et si antiques vestiges archéologiques. Car on y retrouve encore le manoir Puiseaux, la maison des missionnaires et quelques ruines de l'église Saint-Michel.

C'était un endroit ravissant comme site, mais son isolement de Québec en faisait un séjour peu sûr à cette époque où le pays était souvent ravagé par les bandes indiennes; et les hospitalières crurent prudent de revenir à Québec, après y avoir passé quatre ans.

Leurs pressentiments ne les avaient pas trompées. Car c'est quelques mois après que le Frère Liégeois fut massacré près de là, et que le Père Poncet fut fait prisonnier.

En 1870, les abbés Laverdière et Casgrain ont fait exécuter des fouilles à Sillery, et ils y ont retrouvé les fondations de l'église et les ossements du Père Massé, qui y avait été inhumé en 1646.

Sur la tombe de ce vénérable jésuite, on a érigé alors un joli monument en pierre, plaqué de marbres, où l'on y a fait graver l'inscription suivante, sur une des tablettes de marbre:

LES HABITANTS DE SILLERY
ONT ÉLEVÉ CE MONUMENT
À LA MÉMOIRE
DU PÈRE ENNEMOND MASSÉ, S.J.,
PREMIER MISSIONNAIRE EN CANADA,
INHUMÉ EN 1646
DANS L'ÉGLISE DE SAINT-MICHEL,
EN LA RÉSIDENCE
DE SAINT-JOSEPH DE SILLERY.

Sur une autre tablette on lit :

L'ÉGLISE DE SAINT-MICHEL,
QUI S'ÉLEVAIT EN CET ENDROIT,
FUT BATIE PAR
LE COMMANDEUR DE SILLERY,
FONDATEUR (EN 1637)
DE LA RÉSIDENCE DE SAINT-JOSEPH.

Le Cap-Rouge et Notre-Dame de Sainte-Foye

Sur toute cette route que parcourt le touriste lorsqu'il fait ce que l'on appelle le tour du Cap-Rouge, les souvenirs historiques abondent, et les livres de sir James LeMoine en sont remplis. Ce sont eux qu'il faut lire quand on veut connaître tout ce qui se rattache à l'histoire, le long des deux chemins Saint-Louis et Sainte-Foye.

Intérieur de l'église Notre-Dame du Chemin, sur le chemin Sainte-Foye. (Voir "Québec monumental," page 76.)

Malheureusement, tous les renseignements qu'ils contiennent sont épars et un peu mêlés, et nous croyons que l'auteur devrait refondre, condenser et ranger avec plus d'ordre ses descriptions et ses récits, dans un seul volume sur les environs de Québec, et dans deux volumes sur notre ville historique.

Le Cap-Rouge rappelle les plus antiques souvenirs, puisque Jacques Cartier y bâtit un fort en 1541. Ils sont rares en Amérique les endroits qui peuvent évoquer un passé remontant à plus de trois siècles.

A ce charme d'antiquité, le Cap-Rouge joint toute la séduction d'un site enchanteur. C'est un promontoire très élevé, couronné

de grands bois, et baigné par la jolie rivière qui porte son nom et par le fleuve Saint-Laurent. Heureux les poètes qui, comme M. Fairchild, peuvent promener leurs poétiques rêveries sur ces hauteurs pittoresques !

Le Cap-Rouge, qui fut le Charlesbourg-Royal de Cartier en 1541, et le France-Roy de Roberval en 1542, faisait autrefois partie de la vieille paroisse de Sainte-Foye ; mais il forme aujourd'hui une paroisse séparée, et son joli village est bâti au pied du cap, à l'abri de toutes les tempêtes, blotti comme un oiseau aquatique fatigué sur la rive de sa paisible rivière.

La belle route des promeneurs fait ici un détour et vous ramène à Québec, non plus en suivant les sinuosités du grand fleuve, mais en côtoyant les hauteurs qui dominent toute la longue vallée Saint-Charles. Elle s'appelait jadis la route Saint-Michel, dite de Saint-Jean, et nous la nommons aujourd'hui le chemin Sainte-Foye.

M. l'abbé Scott, curé de Sainte-Foye, a publié tout récemment une notice intéressante sur sa paroisse, dans le *Bulletin des recherches historiques ;* et nous nous permettons de lui emprunter quelques renseignements.

Ce village s'est appelé d'abord Notre-Dame de Foy, et la première chapelle qui a porté ce nom fut bâtie, en 1669, pour la mission huronne de Sillery.

"Voici," dit l'abbé, "à quelle occasion ce village prit le nom de Notre-Dame de Foy :

"Une statue miraculeuse avait été trouvée dans le tronc d'un chêne au bourg de Foy, près Dinant, en Belgique. Foy devint bientôt un lieu de pèlerinage renommé, où la sainte Vierge, sous le vocable de Notre-Dame de Foy, se plut à multiplier les prodiges. Foy-Notre-Dame, comme on écrit là-bas, est encore un sanctuaire très fréquenté.

"Du chêne où l'on avait trouvé la statue, et d'un autre où elle fut placée pendant quelque temps, on fit des statuettes semblables à la première et l'on en fit don à diverses cités.

"Le Père de Véroncourt, S.J., en envoya une au Père Chaumont, en 1669," accompagnée des pièces établissant son authenticité.

ABÉNAQUIS (HALTE DANS LA FORÊT) — par Philippe Hébert.

(Groupe ornant la façade du Palais législatif.)

"Dès qu'un jeune sauvage était capable de manier l'arc, il s'accoutumait à l'usage des armes, et se formait en grandissant sur l'exemple de ses pères."

GARNEAU, *Histoire du Canada*, 1er vol., p. 108.

Cette statue a été prise en grande vénération par les sauvages, qui ont toujours eu, depuis leur conversion, une ardente dévotion envers la sainte Vierge, et, de concert avec les colons français, ils bâtirent une chapelle en bois, sous le vocable de Notre-Dame de Foy.

La statue, qui opéra des miracles, disparut quelques années après, emportée peut-être par les Hurons qui émigrèrent à Lorette en 1673. Mais M. de Prévost, curé de la paroisse de 1714 à 1756, en sculpta une en bois de chêne, qui est très belle, sur le modèle de la madone perdue. Elle existe encore et occupe une place d'honneur dans l'église actuelle de Sainte-Foye.

Cette église est de construction récente ; elle a été bénite en 1878, alors que l'ancienne a été démolie. Cette dernière avait été rebâtie après la conquête, en 1762 ; car l'église primitive, en pierre, bâtie en 1699, fut détruite par les Anglais en 1760, pour empêcher le chevalier de Lévis de prendre le matériel de guerre qu'ils y avaient entassé. (Garneau, vol. 2, p. 360.)

La jeune Lorette

Parmi les endroits historiques qui avoisinent Québec, il en est peu qui soient aussi fréquentés que Lorette par les touristes étrangers. Ce qui les attire surtout vers ce village, c'est qu'ils espèrent y retrouver ces types sauvages qui sont restés célèbres dans les histoires et les romans, et que leur imagination leur a représentés comme extraordinaires.

Naturellement, la réalité les désappointe un peu, beaucoup. Car les restes de la population huronne n'ont presque plus rien qui rappelle la physionomie des ancêtres. Chez quelques-uns, sans doute, certains traits du type facial primitif subsistent. Mais ils sont effacés chez le grand nombre, et leurs descendants ressemblent aujourd'hui, par le langage, le vêtement et les usages, aux deux races auxquelles ils ont été mêlés depuis plus de deux siècles.

Malgré cela, Lorette est très intéressant à visiter, et M. l'abbé Lindsay, aumônier des Ursulines, a commencé, dans la *Revue*

canadienne, la publication d'une histoire de cette paroisse, qui promet d'être bien faite et volumineuse.

On se rappelle que c'est vers le milieu du XVIIe siècle que les Hurons, vaincus par les Iroquois, se crurent condamnés à périr s'ils n'abandonnaient pas leur pays, et qu'ils se dispersèrent. C'est en 1650 qu'un certain nombre de familles de cette nation vinrent se mettre sous la protection des Français, aux environs de Québec.

Mais leurs habitudes nomades et d'autres circonstances, surtout les incursions des Iroquois qui les poursuivirent jusqu'ici, les empêchèrent pendant longtemps encore de se créer des établissements stables. C'est ainsi qu'ils habitèrent successivement Québec, l'île d'Orléans, Sillery, Notre-Dame de Foy, l'ancienne et la nouvelle Lorette.

Leur première chapelle, à l'ancienne Lorette, fut bâtie en 1674. Mais d'où leur est venu ce nom de Lorette ? Uniquement de ce que leur chapelle était bâtie sur le plan de la *Santa Casa* de Lorette, en Italie. On connaît l'histoire de la Sainte Maison de Nazareth, dans laquelle la sainte Famille a vécu pendant trente ans, et qui fut transportée miraculeusement de Nazareth en Dalmatie, et de Dalmatie à Lorette, près d'Ancône ? Eh bien ! la première chapelle bâtie par les Hurons à Lorette était un fac-similé de la Sainte Maison. Même dessin, mêmes proportions, mêmes ouvertures, mêmes détails de construction, avec cette différence qu'elle était en brique, tandis que la Sainte Maison (que j'ai eu le bonheur de voir moi-même) est en pierre, mais en pierres qui ont la forme et la dimension des briques. Cette première chapelle n'existe plus.

La jeune Lorette n'a été établie par les Hurons qu'en 1699. Le site en est très pittoresque, et la rivière Saint-Charles, que les sauvages nommaient *Cabir-Coubat*, traverse le village, en sautant bruyamment de rochers en rochers.

L'église possède un fac-similé de la statue de la sainte Vierge que l'on vénère à Lorette, en Italie, et que l'on attribue à saint Luc. Elle a été envoyée, de Lorette même au Canada, par le Père Poncet.

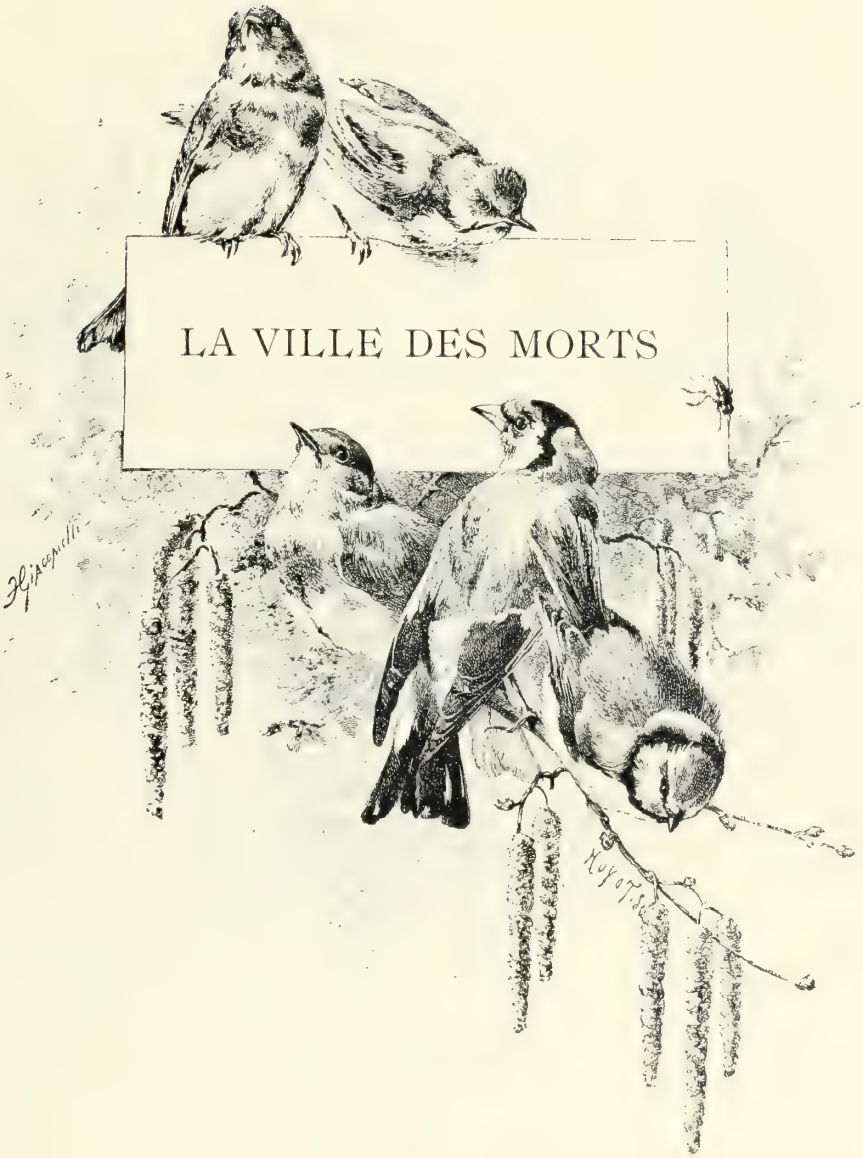
LA VILLE DES MORTS

Vers l'autre vie. — Fresque d'Edouard Bendemann.

I

L'AUTRE VIE

DANS la promenade archéologique que nous avons faite, ce sont les *choses* mortes que nous avons étudiées et tenté de faire revivre. Ce sont les ruines des *choses* que nous avons interrogées et qui nous ont raconté l'histoire d'un passé qui n'est pas sans gloire.

Mais, à toutes ces choses disparues ou détruites, des générations humaines ont été mêlées, et comme elles, mais plus rapidement encore, elles se sont couchées dans la poussière des siècles, pour y dormir de ce sommeil mystérieux qu'on appelle la mort.

A côté de la ville des vivants, il y a donc la ville des morts, et il ne sera pas sans intérêt de la visiter. Elle est bien plus populeuse que l'autre, et, quand un homme a dépassé le milieu de la vie, il connaît plus de monde sous terre que dessus.

Mais, dans cette innombrable population qui habite la ville des morts, les multitudes sont oubliées, et elles tiennent si peu de place que nous aurons bientôt fait de visiter ceux dont la postérité se souvient.

Et n'allez pas croire que c'est une promenade lugubre et ténébreuse que nous allons faire. C'est dans la lumière que les morts habitent : *Lux perpetua luceat eis,* chante l'Eglise sur les tombeaux ! Et remarquez bien ce mot, c'est la lumière "perpétuelle," la lumière sans nuages, sans déclin, sans crépuscule ! Le jour éternel, sans matin ni soir !

Les voyageurs qui se rendent dans le voisinage du cercle arctique voient le soleil tourner sans cesse autour d'eux, et ils

n'ont plus ni soir ni matin. Voilà l'image de la lumière perpétuelle promise aux morts, et le soleil qui tourne sans cesse autour d'eux et les inonde de ses rayons n'est autre que Dieu !

La tombe est aussi le séjour du repos sans terme : *requiem æternam,* chante encore l'Eglise.

Voilà ce qui achève le contraste entre la ville des vivants et la ville des morts : ici le travail sans trêve, là le repos sans fin ; ici la nuit, là la lumière.

Sans doute, tout cela est bien mystérieux, et qui dit mystère dit obscurité. Mais n'oublions pas que Dieu s'est appelé lui-même : le Commencement et la Fin ! Et voilà pourquoi tout commencement et toute fin échappent à l'entendement humain et à nos regards. Nous apercevons le milieu des choses, des temps, de l'espace. Mais le commencement ? Mais la fin ? Mystères.

Et ces mystères ne se dévoilent à nos esprits que lorsque la fin de chacun de nous est arrivée !

Le problème de la vie se résout par une équation qui, comme toutes les équations, a pour dernier terme *x*, l'Inconnu. Mais cet Inconnu existe, il n'est pas le Néant, et si vous le retranchez le problème est insoluble !

Cet Inconnu est en même temps l'Invisible. Et cependant c'est le plus réel de tous les êtres, le seul immuable, l'Eternel ! Tous les corps qui tombent sous nos sens, les mondes innombrables et immenses qui nous entourent, ne sont que des formes passagères et changeantes de la matière, qui disparaîtront un jour, emportés dans un tourbillon mystérieux.

Mais ce que l'on désigne généralement aujourd'hui sous le nom "d'au delà" subsistera, et c'est là que commencera pour nous la vie future.

Quelle sera-t-elle ? — Elle sera ce que nous aurons voulu. Le dernier terme de l'équation dépend absolument des premiers

termes posés, comme la conclusion d'un syllogisme dépend des prémisses. Donc, si les premiers termes qu'il nous appartient de poser sont bons, notre vie future sera bonne et heureuse! De sorte que l'inconnu, l'*x*, en ce qui nous concerne est en notre pouvoir.

Je livre à vos méditations ces pensées philosophiques et religieuses sur l'autre vie. Elles occuperont votre esprit pendant notre promenade au milieu des tombeaux.

II

Dans les cryptes

Les tombeaux deviennent souvent des églises, et toutes les églises deviennent, avec les années, des nécropoles plus ou moins remplies. Dans les vieilles villes d'Europe, il est des cryptes où les morts sont entassés les uns au-dessus des autres, et où les monuments funéraires font du temple un vrai musée de sculpture.

Dans nos églises, les mausolées sont rares; mais un bon nombre de chrétiens y vont cependant dormir leur dernier sommeil, et c'est là que nous trouverons plusieurs de nos morts les plus illustres.

La crypte de la basilique est la plus ancienne du Canada. Il convient d'y chercher les premiers pères de notre pays.

Est-ce là que repose le fondateur de Québec, le père de la Nouvelle-France ? La chose est possible, mais loin d'être certaine.

Projet du monument Champlain, à Québec — par Philippe Hébert. (Vue de face.)

On a cru, pendant quelque temps, que Champlain avait été inhumé dans la chapelle qu'il avait bâtie à côté de son "Habitation ;" et c'est ce qui avait conduit MM. les abbés Casgrain et Laverdière à croire que les débris trouvés par eux dans les fouilles faites au pied de l'escalier de la petite rue Champlain, étaient les restes du tombeau de cet homme illustre.

Mais cette théorie paraît avoir été abandonnée pour, entre autres raisons, celle-ci : que la chapelle bâtie à côté de "l'Habitation" par Champlain, avait été détruite par le feu, pendant que les Kertk étaient en possession de Québec, et que Champlain ne paraît pas l'avoir rebâtie.

M. le docteur Dionne, dans ses *Etudes historiques,* soutient que Champlain fut enterré dans une chapelle qu'on appela subséquemment "chapelle Champlain," et qui était située quelque part sur le versant de la montagne

où sont aujourd'hui bâtis le bureau de poste et le pâté de maisons qui lui fait face, qu'elle fut incendiée en 1640, en même temps que Notre-Dame de la Recouvrance, puis rebâtie par M. de Montmagny; qu'elle fut plus tard abandonnée, puis démolie, et que l'on dut transporter dans la crypte de la cathédrale les restes du fondateur de Québec.

Projet du monument Champlain, à Québec — par Philippe Hébert.
(Vue de dos.)

Les raisons données par l'éminent historien, pour la localisation du tombeau, me semblent convaincantes. Mais la translation des restes me paraît beaucoup plus problématique. Il ne peut guère invoquer que des raisons de convenance ; et il y a une grave objection : c'est qu'il y avait des registres à Québec dès avant l'incendie de 1640, et que les registres de Notre-Dame, postérieurs à la construction de cette église, auraient fait mention de cet important événement, s'il avait eu lieu.

Certes, il serait bien consolant de penser que le fondateur de Québec repose dans cette vénérable basilique, si pleine de souvenirs, et dans laquelle dorment d'autres gouverneurs et plusieurs hommes illustres.

Mais ce problème historique si intéressant n'est pas encore résolu : *adhuc sub judice lis est.* Et tout ce qui est absolument certain, c'est que le grand homme repose dans le sol de notre ville, qui est sa ville et son vrai monument, puisque tout le monde l'appelle la cité de Champlain.

Un autre gouverneur dont le tombeau serait aujourd'hui assez difficile à trouver, est M. de Mésy. Il fut enterré, selon son désir, dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu, en mai 1665. Mais ce cimetière n'existe plus ; la rue Charlevoix et les maisons qui la bordent en occupent l'emplacement. Lors de cette transformation, des exhumations ont été faites, mais on n'y a pas retrouvé les restes de M. de Mésy ; et l'on croit que son tombeau est quelque part sous la rue Charlevoix, ou sous la maison du docteur Rousseau, au coin de la rue Collins.

Nous avons déjà dit que quatre des premiers gouverneurs de la Nouvelle-France avaient d'abord été inhumés dans la crypte de l'église des Récollets, et qu'après l'incendie de cette église, en 1796, leurs corps avaient été exhumés et transportés dans la crypte de notre vieille basilique.

Mais, jusqu'à ces dernières années, rien n'y indiquait la présence de ces précieuses dépouilles. C'était une lacune regrettable. Car, si la vie de l'homme est courte, sa mémoire est plus courte encore, et le marbre garde mieux qu'elle les grands souvenirs. Les monuments funéraires sont des archives de pierre qui racontent l'histoire des nations, et qui en fixent les dates mémorables d'une manière permanente. Ils sont les bornes milliaires qui indiquent les distances parcourues.

Voilà ce que M. l'abbé Faguy, curé de Notre-Dame, a compris, et en 1891 il a fait ériger et fixer sur les murs de son église, des tablettes de marbre où le visiteur peut lire les noms des gouverneurs, des évêques, des religieux et des curés qui reposent dans ce vénéré sanctuaire.

La première, à gauche en entrant, est consacrée aux gouverneurs, et se lit comme suit :

A LA MÉMOIRE
DE QUATRE GOUVERNEURS
DE LA NOUVELLE-FRANCE,
DONT LES RESTES D'ABORD INHUMÉS
DANS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS
FURENT TRANSPORTÉS EN SEPTEMBRE 1796
DANS CETTE ÉGLISE.

LOUIS DE BUADE,
COMTE DE FRONTENAC,
MORT À QUÉBEC LE 28 NOVEMBRE 1698.

HECTOR DE CALLIÈRES,
CHEVALIER DE SAINT-LOUIS,
DÉCÉDÉ LE 26 MAI 1703.

PHILIPPE RIGAUD,
MARQUIS DE VAUDREUIL,
GRAND-CROIX DE L'ORDRE
MILITAIRE DE SAINT-LOUIS,
DÉCÉDÉ LE 10 OCTOBRE 1725.

JACQUES-PIERRE DE TAFFANEL,
MARQUIS DE LA JONQUIÈRE,
COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL
ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS,
CHEF D'ESCADRE DES ARMÉES NAVALES,
DÉCÉDÉ À QUÉBEC LE 17 MAI 1752.

La seconde pierre tombale, sur le mur de droite, contient l'inscription suivante :

À LA MÉMOIRE
DU RÉV. PÈRE FÉLIX BÉREY,
DERNIER SUPÉRIEUR DES RÉCOLLETS
EN CANADA,
DÉCÉDÉ LE 18 MAI 1800,
ET DE TOUS LES MISSIONNAIRES
DU MÊME ORDRE
DONT LES RESTES
FURENT PIEUSEMENT TRANSPORTÉS
DANS CETTE ÉGLISE,
APRÈS L'INCENDIE DE LEUR COUVENT
EN 1796.

À LA MÉMOIRE
DU RÉV. PÈRE JEAN-JOSEPH CAZOT,
DERNIER MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
EN CANADA,
DÉCÉDÉ AU COLLÈGE DES JÉSUITES
LE 16 MARS 1800,
ET DE TOUS LES RELIGIEUX
DU MÊME ORDRE,
DONT LES RESTES
REPOSENT DANS CETTE ÉGLISE.

Deux autres pierres tumulaires sont fixées sur les piliers les plus rapprochés du chœur, et rappellent plusieurs noms glorieux :

À LA MÉMOIRE
DES ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES
DE QUÉBEC
INHUMÉS DANS CETTE BASILIQUE.

MONSEIGNEUR FRANÇOIS-LOUIS POURROY DE LAUBERIVIÈRE
20 AVRIL 1740.

MONSEIGNEUR JEAN-OLIVIER BRIAND,
25 JUIN 1794.

MONSEIGNEUR JEAN-FRANÇOIS HUBERT,
17 OCTOBRE 1797.

MONSEIGNEUR JOSEPH-OCTAVE PLESSIS,
4 DÉCEMBRE 1825.

MONSEIGNEUR BERNARD-CLAUDE PANET,
14 FÉVRIER 1833.

MONSEIGNEUR JOSEPH SIGNAY,
3 OCTOBRE 1850.

MONSEIGNEUR PIERRE-FLAVIEN TURGEON,
25 AOUT 1867.

MONSEIGNEUR CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON,
13 OCTOBRE 1870.

Il faudrait maintenant ajouter à cette liste mortuaire déjà longue un nom illustre entre tous : celui du regretté cardinal Taschereau, inhumé dans la basilique au commencement de l'année 1899.

Une autre inscription est consacrée :

À LA MÉMOIRE
DES CURÉS DE QUÉBEC
INHUMÉS DANS CETTE BASILIQUE.

HENRI DE BERNIÈRES,
3 DÉCEMBRE 1700.

PIERRE POCQUET,
17 AVRIL 1711.

L.-ANGO DES MAIZERETS,
2 AVRIL 1721.

THOMAS THIBOULT,
13 AVRIL 1724.

ÉTIENNE BOULLARD,
29 SEPTEMBRE 1733.

CHARLES PLANTE,
21 MARS 1744.

B.-S. DOSQUE,
31 JANVIER 1774.

A.-D. HUBERT,
7 JUIN 1792.

JOSEPH AUCLAIR,
2 DÉCEMBRE 1887.

A deux pas de la crypte de la cathédrale, s'ouvre celle de la chapelle du Séminaire, qui contient des dépouilles précieuses, et notamment les restes vénérés de Mgr de Montmorency-Laval, l'un des pères de la Nouvelle-France et le fondateur de l'Église du Canada.

Là dorment aussi plusieurs supérieurs du séminaire et recteurs de l'université Laval, entre autres le révérend Louis-Jacques Casault, frère de notre juge en chef, Mgr Méthot, et Mgr Benjamin Paquet, mort récemment.

Sur la tombe de Montcalm

C'est dans la chapelle des Ursulines, au fond d'une fosse creusée par une bombe, que l'illustre homme de guerre a été

enterré. Une table de marbre, encastrée dans le mur de droite, indique l'endroit précis où il repose, et contient l'inscription suivante :

HONNEUR
À
MONTCALM
LE DESTIN, EN LUI DÉROBANT
LA VICTOIRE,
L'A RÉCOMPENSÉ PAR
UNE MORT GLORIEUSE.

En présence de Dieu qui habite le saint tabernacle, au chant suave d'un chœur de femmes caché derrière la grille du monastère, je me suis souvent agenouillé sur cette tombe et je me suis souvent demandé quel sera le jugement définitif de la postérité sur cet homme remarquable.

Faut-il l'admirer sans restriction, et fermer complètement les yeux sur ses fautes ? Ou faut-il juger ses erreurs avec une implacable sévérité, et les grossir au point de voiler sa gloire ?

Non, il faut se garder de l'un et de l'autre excès. Si la justice a des droits, la miséricorde a aussi les siens. Il faut se rappeler que Dieu a pardonné, et que la fragilité humaine est très grande et universelle.

Tout homme a deux centres de gravitation, parce qu'il y a en lui deux éléments de nature différente. Son âme gravite vers le ciel, et son corps vers la terre. Il flotte entre ces deux attractions, obéissant tantôt à l'une, tantôt à l'autre, s'élevant parfois à une grande hauteur, puis retombant lourdement sur le sol.

Pendant toute sa vie, l'homme est soumis à l'action de ces deux forces, et jamais il ne peut s'en affranchir entièrement. Saint Paul, saint Jérôme, et bien d'autres, parvenus aux plus hauts sommets de la vertu, sentaient encore la chaîne invisible qui les retenait à la terre. Comme des ballons captifs, ils pouvaient monter très haut, mais la mort seule, en venant briser leur chaîne, leur permettait de s'envoler définitivement aux cieux. De même aussi les plus grands pécheurs ne peuvent se soustraire

à l'attraction d'en haut, et c'est pourquoi ils souffrent. Ils font des efforts inouïs pour rompre le lien invisible qui attire leurs âmes vers Dieu ; mais c'est en vain. La gravitation céleste les tient et les déchire, même quand ils obéissent à celle de la terre.

Ce double phénomène psychologique est très sensible dans la correspondance de Montcalm, et certains côtés de la vie privée s'y montrent trop ouvertement, au milieu des grandeurs et des actes glorieux de la vie publique.

Certes, je ne suis pas de ceux qui croient qu'il y a deux morales, une pour la vie publique et une autre pour la vie privée, une pour les grands hommes et une autre pour les petites gens. Je crois même que plus un homme est élevé dans l'échelle sociale et plus il doit donner l'exemple d'une conduite morale irréprochable.

Mais, s'il est vrai qu'il doit être jugé aussi sévèrement et même plus sévèrement que les autres, il faut néanmoins tenir compte des circonstances particulières de sa vie et des dangers plus grands qui l'entourent.

Il ne faut pas fermer les yeux sur ce fait que, plus il a de puissance, de prestige et de gloire, plus il est tenté. Il est environné, assiégé par les tentateurs et les tentatrices. Dans la vie sociale, les femmes les plus belles et les plus séduisantes lui font la cour. Et, loin d'être moins sensible, il est plus sensible qu'un autre. Car l'extrême sensibilité est un des traits caractéristiques de l'homme d'élite.

J'en conclus, tout en condamnant Montcalm pour ses fautes graves de conduite morale, qu'il faut tenir compte des circonstances atténuantes, et surtout qu'il ne faut jamais oublier que Montcalm est mort pour son pays.

S'il a été beaucoup pardonné à Madeleine parce qu'elle a beaucoup aimé le divin Maître, n'est-il pas juste de pardonner beaucoup à celui qui a versé son sang pour l'amour de son pays ? Ses fautes n'ont-elles pas été lavées dans ce sang qu'il a répandu jusqu'à la dernière goutte pour défendre le sol de la patrie ?

Il ne faut pas trop se souvenir, quand Dieu a oublié, et quand, à titre d'expiation peut-être, il l'a violemment séparé de sa famille et cloîtré dans un couvent de vierges.

Voilà ce que la postérité dira, je pense ; et le jour viendra où elle lui élèvera un monument digne de sa carrière glorieuse et de l'éclat qu'elle a jeté sur sa race dans le nouveau monde.

Voici le pompeux éloge que l'Académie des inscriptions a fait de lui dans une épitaphe composée en 1763, et gravée sur une tablette de marbre, qui n'a été posée dans la chapelle des Ursulines qu'en 1859 :

HIC JACET
UTROQUE IN ORBE ÆTERNUM VICTURUS
LUDOVICUS JOSEPHUS DE MONTCALM GOZON
MARCHIO SANCTI MERANI, BARO GABRIACI
ORDINIS SANCTI LUDOVICI COMMENDATOR
LEGATUS GENERALIS EXERCITUUM GALLICORUM
EGREGIUS ET CIVIS ET MILES
NULLIUS REI APPETENS, PRÆTER QUAM VERÆ LAUDIS
INGENIO FELICI ET LITTERIS EXCULTO
OMNES MILITIA GRADUS PER CONTINUA DECORA EMENSUS
OMNIUM BELLI ARTIUM, TEMPORUM, DISCRIMINUM GNARUS
IN ITALIA, IN BOHEMIA, IN GERMANIA
DUX INDUSTRIUS
MANDATA SIBI, ITA SEMPER GERENS, UT MAJORIBUS PAR HABERETUR
JAM CLARUS PERICULIS
AD TUTANDUM CANADENSEM PROVINCIAM MISSUS
PARVA MILITUM MANU HOSTIUM COPIAS NON SEMEL REPULIT
PROPUGNACULA CEPIT VIRIS ARMISQUE INSTRUTISSIMA
ALGORIS, INEDIÆ, VIGILORUM, LABORIS, PATIENS,
SUIS UNICE PROSPICIENS, IMMEMOR SUI,
HOSTIS ACER VICTOR MANSUETUS
FORTUNAM VIRTUTE, VIRIUM INOPIAM, PERITIA
ET CELERITATE COMPENSAVIT
IMMINENS COLONIÆ FACTUM ET CONCILIO ET MANU PER
QUADRIENNIUM SUSTINUIT
TANDEM INGENTEM EXERCITUM DUCE STRENUO ET AUDACE
CLASSEMQUE OMNI BELLORUM MOLE GRAVEM
MULTIPLICI PRUDENTIA, DIU LUDIFICATUS
VI PERTRACTUS AD DIMICANDUM
IN PRIMA ACIE, IN PRIMO CONFLICTU, VULNERATUS,
RELIGIONI, QUAM SEMPER COLUERAT INNITANS,
MAGNO SUORUM DESIDERIO, NEC SINE HOSTIUM
MŒRORE EXTINCTUS EST.
DIE XIV, SEPTEM. A. D. MDCCLIX
ÆTATE XLVIII
MORTALES OPTIMI DUCIS EXUVIAS, IN EXCAVATA HUMO,
QUAM GLOBUS BELLICUS DECIDENS, DESILIENSQUE DEFODERAT
GALLI LUGENTES DEPOSUERUNT
ET GENEROSÆ HOSTIUM FIDEI COMMENDARUNT.

Un abbé, de mes amis, a fait de cette épitaphe élogieuse la traduction suivante :

CI-GIT
TOUJOURS VIVANT DANS L'ÉTERNELLE MÉMOIRE DES DEUX MONDES,
LOUIS-JOSEPH DE MONTCALM GOZON,
MARQUIS DE SAINT-MERAN, BARON DE GABRIAC,
COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS,
LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DE FRANCE,
CITOYEN ET SOLDAT D'ÉLITE,
SANS AUTRE AMBITION QUE CELLE DE LA VRAIE GLOIRE,
ESPRIT HEUREUSEMENT DOUÉ ET D'UNE GRANDE CULTURE LITTÉRAIRE,
AYANT MÉRITÉ PAR UNE SUITE DE HAUTS FAITS DE CONQUÉRIR TOUS LES GRADES MILITAIRES,
VERSÉ DANS TOUS LES MOYENS, LES HASARDS ET LES PÉRILS DE LA GUERRE,
CHEF HABILE
EN ITALIE, EN BOHÊME, EN ALLEMAGNE,
IL S'ACQUITTA DE SES CHARGES DE TELLE SORTE QUE DÉJÀ COUVERT
DE GLOIRE IL FUT JUGÉ APTE À DE PLUS GRANDES ENTREPRISES.
CHARGÉ D'ALLER DÉFENDRE LE TERRITOIRE DU CANADA,
PLUS D'UNE FOIS IL REPOUSSA AVEC UNE POIGNÉE DE SOLDATS DES FORCES SUPÉRIEURES,
ET S'EMPARA DE FORTERESSES ABONDAMMENT POURVUES D'HOMMES ET D'ARMES.
ENDURCI AU FROID, À LA FAIM, AUX VEILLES, À LA FATIGUE,
NE PENSANT QU'AUX SIENS, S'OUBLIANT LUI-MÊME,
APRE DANS LE COMBAT, DOUX DANS LA VICTOIRE,
IL SUPPLÉA À LA FORTUNE PAR LE COURAGE, AU NOMBRE PAR L'ADRESSE ET LA CÉLÉRITÉ.
PENDANT QUATRE ANS, PAR SA SAGESSE ET SA VALEUR,
IL SOUTINT LA COLONIE CONTRE LA DESTINÉE QUI LA MENAÇAIT,
JUSQU'À CE QU'ENFIN AYANT ÉPUISÉ TOUTES LES RESSOURCES DE LA PRUDENCE
ET DES RUSES MILITAIRES IL FUT FORCÉ D'ACCEPTER LE COMBAT CONTRE
UNE GRANDE ARMÉE, CONDUITE PAR UN CHEF PLEIN DE COURAGE ET D'AUDACE,
ET CONTRE UNE FLOTTE MUNIE DE TOUS LES ENGINS DE GUERRE.
BLESSÉ À LA PREMIÈRE RENCONTRE, ET DÈS LE PREMIER CHOC,
APPUYÉ SUR LA RELIGION À LAQUELLE IL ÉTAIT TOUJOURS RESTÉ FIDÈLE,
LAISSANT DERRIÈRE LUI LA DOULEUR DES SIENS ET LE REGRET DE SES ENNEMIS
IL RENDIT LE DERNIER SOUPIR LE XIVe JOUR DE SEPTEMBRE
DE L'ANNÉE DU SEIGNEUR MDCCLIX, À L'AGE DE XLVIII ANS.
LES FRANÇAIS EN DEUIL DÉPOSÈRENT LES RESTES MORTELS DE L'ILLUSTRE CAPITAINE
DANS UNE EXCAVATION QU'UNE BOMBE EN TOMBANT ET REBONDISSANT
AVAIT CREUSÉE DANS LE SOL, ET CONFIÈRENT CE DÉPOT À LA BONNE FOI
ET À LA GÉNÉROSITÉ DES ENNEMIS

En face de la pierre tumulaire de Montcalm, dans la même chapelle des Ursulines, le gouvernement de Québec en a érigé une autre à la mémoire de trois religieux de la compagnie de Jésus, dont les restes ont été trouvés en 1891, à l'endroit où s'élevait autrefois la chapelle de leur collège, sur l'emplacement actuel du nouvel hôtel de ville.

Voici l'épitaphe qu'on y lit :

HEIC. CONQVIESCVNT. IN. CHRISTO
TRES. E. SOCIETATE. IESU
DE. FIDE. CATHOLICA. EGREGIE. MERITI
IOANNES. DE. QVEN. DOMO. AMBIANUS. SACERDOS
QUI. LACVM. S. IOANNIS. LVSTRAVIT. PRIMVS
ALGONQVINOS. EXCOLVIT. ANNOS. XX.
LVE. AFFLATIS. OPEM. FERENS
CESSIT. E. VITA. QUEBECI. A. MDCLIX. A. N. P. M. LIX.
FRANCISCVS. DV PERON. NATIONE. GALLUS SACERDOS
IN. HVRONIBVS. RELIGIONE. CIVILIQVE. CVLTV. IMBVENDIS
ANNOS. XXVII. ADLABORAVIT. PRÆMIA. LABORVM. A. DEO. TVLIT
IN. CASTRO. S. LVDOVICI. A. MDCLXV.
IOANNES. LIEGEOIS. CAMPANVS. IN. GALLIA
REI. DOMESTICÆ. ADIVTOR. PATRIBVS. OPERAM. SOLERTEM
ANNOS XIX. PRÆBVIT
DVM. CHRISTI. FIDEM. AMPLEXOS. IN. REGIONE SILLERYA. TVTARETVR
AB. IROQVENSIBUS. PECTORE. TRANSFOSSO. CAPITE. ABSCISSO
OCCVBVIT. IV. KAL. IVNIAS. A. MDCLV. A. N. P. M. LIV.
PROVINCIÆ. QUEBECENSIS. MODERATORES
COLLECTIS. RITE. RELIQVIIS
MONVMENTVM. POSVERVNT. IV. ID. MAIAS. A. MDCCCLXXXXI

(*Traduction.*)

ICI REPOSENT DANS LE SEIGNEUR
TROIS RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
QUI ONT BIEN MÉRITÉ DE LA FOI CATHOLIQUE :
JEAN DE QUEN, D'AMIENS, PRÊTRE,
DÉCOUVRIT LE LAC SAINT-JEAN,
ÉVANGÉLISA LES ALGONQUINS PENDANT VINGT ANS ;
PORTANT SECOURS AUX PESTIFÉRÉS
IL SUCCOMBA LUI-MÊME, À QUÉBEC, EN 1659, AGÉ DE 59 ANS.
FRANÇOIS DUPERON, NÉ EN FRANCE, PRÊTRE,
PENDANT VINGT-SEPT ANS IL S'APPLIQUA À INCULQUER AUX HURONS
LA FOI ET LA CIVILISATION. IL REÇUT DE DIEU LE PRIX DE
SES TRAVAUX AU FORT SAINT-LOUIS, L'AN 1665.
JEAN LIÉGEOIS, DE LA CHAMPAGNE, EN FRANCE,
FRÈRE COADJUTEUR, RENDIT AUX PÈRES DE LA COMPAGNIE
PENDANT DIX-NEUF ANS, DES SERVICES INAPPRÉCIABLES
ALORS QU'IL FAISAIT SENTINELLE POUR PROTÉGER LES FIDÈLES DE SILLERY.
ATTAQUÉ PAR LES IROQUOIS, FRAPPÉ AU CŒUR, DÉCAPITÉ,
IL SUCCOMBA LE 29 MAI 1655, À L'AGE DE 54 ANS.
LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC
A ÉLEVÉ CE MONUMENT SUR LEURS RESTES RÉUNIS
LE 12 MAI 1891.

En face du tombeau de Montcalm, au pied du mur opposé, repose l'honorable M. Pierre-J.-O. Chauveau, l'une des gloires littéraires de notre race.

L'artiste qui a sculpté le marbre de sa tombe y a dessiné un profil très ressemblant du défunt, et au-dessous une plume dans un encrier posé sur une feuille de papier où est gravé, en lettres d'or, ce verset de l'Ecclésiaste : *"Quæsivit verba utilia, et conscripsit sermones rectissimos de veritate plenos."*

S'il nous était permis d'ajouter quelques mots à ce bel éloge de notre ancien ami, nous reproduirions ici ce que nous écrivions au lendemain de sa mort :

"M. Chauveau a été un citoyen intègre, un homme d'honneur et un chrétien convaincu.... Il aimait son pays, la religion et les lettres. Toute sa vie il est resté fidèle à ce triple amour. Il avait pour Québec, sa ville natale, une prédilection marquée, et la vieille cité le payait de retour.... Il était un maître en l'art d'écrire. Le vers se montrait souvent récalcitrant sous sa plume, et la rime était quelquefois sourde à son appel. Mais la prose lui obéissait avec grâce.... Il était né malin, spirituel et gai...."

Dans la même chapelle, d'autres épitaphes nous rappellent d'autres noms : ici reposent sir N.-F. Belleau et lady Belleau, Mme Jean Langevin (née Laforce), mère de sir Hector Langevin, et trois filles de M. Chauveau, mortes avant leur père.

La crypte de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, qui ne date que de 1800, contient aussi plusieurs tombeaux, et sur les pierres tombales encastrées dans les murs nous avons lu plusieurs noms bien connus : lady Langevin (Marie-Justine Têtu), et sa fille Léa, morte à dix-neuf ans ; l'honorable juge David Roy, l'honorable M. Louis Massue et Mme Massue, et M. Alexandre Lemoine, leur gendre.

Quant aux bienfaitrices primitives de cet hôpital, Mmes de Lauzon et d'Ailleboust, elles reposent à côté des religieuses fondatrices, dans le cimetière intérieur.

III

Dans les cimetières catholiques

Les plus importants sont ceux de Saint-Charles et de Belmont.

Tous deux sont admirablement situés et ombragés de beaux arbres. Celui de Belmont a l'avantage d'être plus élevé, mais celui de Saint-Charles est baigné dans toute sa longueur par la jolie rivière dont il a pris le nom, et les grands pins qui l'entourent sont plus majestueux. On les prendrait pour des survivants de la forêt primitive, tant ils portent haut dans les airs leur feuillage sombre et frémissant.

Il semble qu'on doit mieux dormir entre le doux murmure de ces grandes futaies et le chant monotone de la rivière.

On a érigé dans ce cimetière un chemin de croix, dont chaque station est un bas-relief dressé sur un prie-Dieu en pierre, et il est terminé par un calvaire dont les personnages sont des statues de grandeur naturelle. L'idée est excellente et digne d'imitation.

Quelques mausolées assez remarquables ornent certains tombeaux. J'y ai remarqué surtout une chapelle en pierre, et un petit temple grec très élégant, formé de six belles colonnes corinthiennes.

Plusieurs noms attirent particulièrement mon attention ; car ils me rappellent des personnes bien connues. Ce sont ceux de Cauchon, Côté, Lemieux, Rhéaume, Légaré, Brunet, Hudon, Roy, Blanchet, Lelièvre et Mailhiot.

Une visite au cimetière Belmont m'a impressionné davantage, peut-être parce que je l'ai faite en automne, à la fin de septembre, époque de l'année où la nature est à la fois plus triste et plus belle. C'était vers le soir d'un beau jour, et le soleil allait bientôt disparaître sous l'horizon. Je fus ému et charmé par le spectacle que la nature m'offrit.

Le grand astre semblait fatigué de sa longue course et il s'éloignait lentement de la terre, en jetant sur elle un regard attristé. On eût cru qu'il avait pris sa part de toutes les douleurs

terrestres dont il avait été témoin pendant son voyage. On eût pensé que toutes les ingratitudes des hommes et tous leurs crimes commis sous les rayons de sa lumière bienfaisante l'avaient profondément affligé, et pour ne plus contempler ce spectacle, il se glissait silencieusement sous l'horizon en fixant sur notre planète son grand œil rouge de larmes. "Mais demain," pensait-il, "je reviendrai et je verrai peut-être des spectacles plus consolants."

Et, comme pour préparer les allégresses du lendemain, il inondait les champs, les forêts, les montagnes, comme un vaste fleuve aux flots d'or.

Les feuillages devenaient rares aux cimes des grands arbres et s'envolaient au moindre souffle. Je ne sais quel artiste invisible y jetait ses couleurs variées avec profusion, et nuançait d'ambre et de pourpre leurs robes d'émeraude.

Mais à peine avait-il terminé son œuvre que les feuilles tombaient lentement sur le sol, et couvraient les tombeaux d'un épais et riche drap mortuaire aux couleurs pontificales.

Etait-ce seulement un décor funèbre? — Non, c'était aussi une couverture soyeuse pour défendre les tombes des âpres souffles de l'automne et des morsures de la bise. Sous ce chaud manteau, des graminées et des fleurs cachées continuaient de vivre et d'embaumer.

Le ciel pâlissait. Une longue procession de nuages sombres défilait au bas du firmament, comme de célestes corbillards emportant nos morts vers des mondes meilleurs.

Le silence était solennel, comme celui d'un temple vide ou d'un palais en ruines. Seuls, les oiseaux continuaient leurs concerts, mais dans le mode mineur; et de temps en temps les chœurs se taisaient et faisaient place à des soli mélancoliques.

Et que de noms sur les tombes, qui évoquaient des souvenirs intimes, et faisaient renaître tout un passé si vite et pour toujours évanoui!

C'étaient les quatre frères Hamel: Abraham, Théophile, Joseph et Ferdinand. C'étaient mes anciens collègues, les juges Taschereau, Tessier, Bossé senior et McCord. C'étaient des avocats, des députés, des artistes, des hommes politiques, Edouard

Taschereau, Amyot, Dessane, Evanturel, l'honorable R.-E. Caron, lieutenant-gouverneur, et Mme Caron et leur fille. C'étaient de riches marchands, J.-B. Renaud, Isidore Thibaudeau, Eugène Chinic, et bien d'autres qu'il serait trop long de rappeler.

Mais un tombeau surtout captiva mon attention. C'était un grand bloc de pierre posé sur le sol, sans autre ornement qu'une croix découpée en relief dans la pierre, et au-dessous ce simple nom : F.-X. Garneau — sans un mot, ni une date ! Et je me représentai la scène des funérailles, la foule remplissant le cimetière, et M. Chauveau, debout sur un tertre voisin, et prononçant ces paroles :

" Poète, voyageur, historien, François-Xavier Garneau a été en même temps un homme d'initiative, de courage, d'héroïque persévérance, d'indomptable volonté, de désintéressement et de sacrifice. Une idée fixe ou, mieux que cela, une grande mission à remplir s'était emparée de tout son être. Il lui a tout donné : cœur, intelligence, repos, fortune, santé. Sa grande tâche, son œuvre, un monument national à élever, à compléter, à retoucher, à embellir une fois qu'il fut terminé, voilà à ses yeux toute sa vie.

"Au prix de ses veilles et de son repos, de sa santé, de la fortune qu'il aurait pu si facilement acquérir, il nous a donné de bien grandes choses, dont les moins grandes ne sont point le respect de nous-mêmes, l'amour exalté de notre pays, la foi dans notre avenir. Certes, nous lui aurions donné fort peu de chose en retour, si notre reconnaissance se bornait à ce monument simple et touchant il est vrai, mais encore si insuffisant, et s'il ne s'en élevait pas un autre plus grand, plus beau, plus impérissable, dans la mémoire de tout un peuple....

"Ici, vos restes mortels reposeront sous cette pierre tumulaire, sur ce champ de bataille que vous avez célébré, non loin de cet autre monument que vous avez eu la joie de voir élever à nos héros, au milieu de cette grande nature que vous avez si bien appréciée. Ces grands pins qui vous entourent conserveront en votre honneur leur sombre verdure, et les oiseaux d'hiver, sujet d'une de vos poésies, viendront y gazouiller sur votre tombe. Ces lumières errantes de notre ciel boréal, que vous avez aussi

chantées, se réuniront au-dessus de vous en couronne aux mille couleurs. Les restes des héros qui vous entourent, tressailliront peut-être auprès des vôtres ; les derniers indigènes dont vous avez reproduit la plainte, erreront autour de cette enceinte ; vous entendrez peut-être des bruits étranges, et vous direz encore comme en vos vers harmonieux :

Perfide illusion, au pied de la colline,
C'est l'acier du faucheur.

"Cette foule religieusement émue va s'écouler ; le silence va se faire en ces lieux, la nuit va descendre, mais à votre égard le silence et la nuit ne se feront jamais dans nos âmes."

IV

Deux cimetières protestants

Celui de Saint-Mathieu, rue Saint-Jean, est le plus ancien, je crois, des cimetières existant, excepté ceux des monastères et les cryptes des églises. Plusieurs de ses tombeaux sont en ruines, et quelques pierres tombales y sont si vieilles que les inscriptions en sont effacées.

Quand le cimetière Mount Hermon a été établi, plusieurs des morts qui reposaient dans celui de Saint-Mathieu en ont été exhumés et transportés à Mount Hermon. Mais il en reste encore quelques-uns qui sont dignes de mention : Thomas Scott, frère de sir Walter Scott, paie-maître du soixante-dixième régiment, en garnison à Québec, en 1823. Il était poète, comme son illustre frère, et celui-ci l'appelait *the unknown genius*. Le brigadier-général Henry Hope, qui mourut en 1789, et qui fut lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Le lieutenant général Peter Hunt, mort en 1805, et lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. Jacobus Kerr, qui fut un de mes prédécesseurs, *vice admirabilitatis judex*, dit l'épitaphe. Thos Carey, l'ancêtre littéraire

de mon ami George Stewart, puisqu'il fut le premier rédacteur du *Mercury,* en 1805 !

Le cimetière de Mount Hermon est beaucoup plus vaste que celui de Belmont. Il est aussi plus accidenté, plus pittoresque, et descend par gradins réguliers vers le fleuve, jusqu'à la falaise escarpée, d'où il domine la vaste nappe d'eau et commande un large et splendide horizon.

Il est entouré d'une haute futaie de pins et autres arbres résineux ; et ses allées sinueuses sont ombragées d'érables, de chênes, d'ormes et autres essences. Tous les tombeaux sont couverts de fleurs, et sur la verdure des gazons et des arbres se dessinent, en relief, les marbres et les granits rouges, gris et blancs. Les monuments funéraires sont assez somptueux, mais peu variés de forme. Ce sont toujours des obélisques, des colonnes, des urnes posées sur des piédestaux, des croix ; mais aucune œuvre de sculpture proprement dite.

Monument de Wolfe.

Peu ou point d'épitaphes ; des noms seulement et des dates. Mais un nom et une date contiennent quelquefois bien des choses, et ils disent toujours beaucoup aux parents et aux amis des défunts.

Le cimetière de Mount Hermon est beaucoup plus peuplé que toutes les autres nécropoles de la ville ; mais puis-je bien appliquer ce mot "peuplé" à un champ funèbre ? Eh ! pourquoi

pas ? Le peuple des morts n'est pas le néant ; il existe, il vit, non seulement dans la mémoire des hommes, mais dans un autre monde.

Je l'ai visité deux fois, en décembre et en juillet. La première fois, c'était au soir d'une journée de tempête. J'étais allé faire une course en voiture, sur le chemin Saint-Louis, jusqu'à la route qui conduit à Sainte-Foye ; et je m'en revenais, vers les cinq heures après-midi, blotti sous ma fourrure couverte de neige, lorsqu'il me prit fantaisie d'entrer au cimetière, en passant. La tempête venait de finir et la nuit tombait déjà — une nuit froide de décembre, qui donne aux choses les formes les plus fantastiques.

Les grands arbres résineux étaient surchargés de flocons de neige et ressemblaient à des géants enveloppés de linceuls ; mais tous n'avaient pas des formes humaines. Ici, c'étaient des monstres, des fossiles antédiluviens, des êtres de rêve, appartenant à une faune inconnue. Là, c'étaient des moines en soutanes blanches et en cagoules brunes, des Frères de la Miséricorde, ayant des trous noirs à la place des yeux. Plus loin, c'était une procession de nonnes portant sur leurs têtes des voiles immaculés, et gravissant les monticules lentement.

Au moindre souffle, tous ces êtres s'agitaient et secouaient leur linceul de neige, comme des morts qui ressuscitent. Et tous ces nuages de poudre blanche tombaient lentement, comme un voile, sur les tombeaux.

Mais bientôt le ciel s'éclaircit et un croissant de lune apparut, filtrant à travers les arbres et répandant sur toutes choses une teinte mélancolique et des nimbes de lumière. Le calme le plus absolu envahit toute la nature. Plus un souffle de vent, plus un mouvement dans les arbres, plus un cri d'oiseau ou de bête fauve, plus un bruit dans la ville des morts ; c'était le silence profond et éternel du sépulcre, et sous leur drap mortuaire de neige les tertres ressemblaient à des catafalques d'enfants. Au loin, dans le froid sec de la nuit, des fumées blanches montaient des toits, droites comme des flèches d'encens ; et dans les espaces infinis il me semblait entendre les harmonieux mouvements des mondes.

C'était lugubre, effrayant, mais d'une grandeur et d'une beauté inoubliables.

Sept mois après, en juillet, je me retrouvais au même endroit ; mais quel contraste étonnant il m'offrit alors ! Il était devenu vraiment l'image de la vie, riant, fleuri, parfumé, plein d'une sève qui montait et circulait partout comme un torrent de vie.

Le soleil inondait tout de ses rayons, et faisait reluire les marbres blancs et les granits rouges. Les feuillages verts ombrageaient les tombes fraîchement remuées, et les fleurs embaumaient l'atmosphère.

Je parcourus les allées tantôt ombreuses et tantôt ensoleillées, lisant des noms en nombre suffisant pour composer tout un directoire, plus considérable que celui de la ville des vivants !

Plusieurs tombeaux m'arrêtèrent quelques instants, surtout ceux des hommes que j'avais bien connus jadis, et dont quelques-uns avaient été mes prédécesseurs dans la magistrature, ou mes collègues

Sur un énorme sarcophage de pierres grises, mesurant au moins quinze pieds carrés, et recouvert de larges blocs de granit rouge, je lus ces deux noms : H. Black et Okill Stuart. Tous deux m'avaient précédé sur le banc de la cour de vice-amirauté, et j'avais bien souvent lu et admiré leurs savantes dissertations sur des questions de droit maritime.

Plus loin, je lus cet autre nom : William Collis Meredith, qui fut pendant dix-huit ans juge en chef de la cour supérieure, et pendant trente-cinq ans dans la magistrature. Né en 1812, en Irlande, mort à Québec, en 1894. Sur le marbre de son tombeau on a gravé ces lignes, qui sont un éloge bien modeste et bien incomplet de ce grand homme : *"A lofty ideal of duty and thoughtful consideration for others marked all his acts and made bright his daily walk through life."*

Ailleurs, un autre nom attira mon attention : c'était celui d'un avocat très éminent, et qui était le père de mon collègue, l'honorable juge Andrews.

Et que d'autres dont je coudoie tous les jours les enfants et les petits-enfants ! Il serait bien difficile de mentionner une famille anglaise dans Québec, dont le nom ne soit pas inscrit sur quelque tombe du cimetière de Mount Hermon.

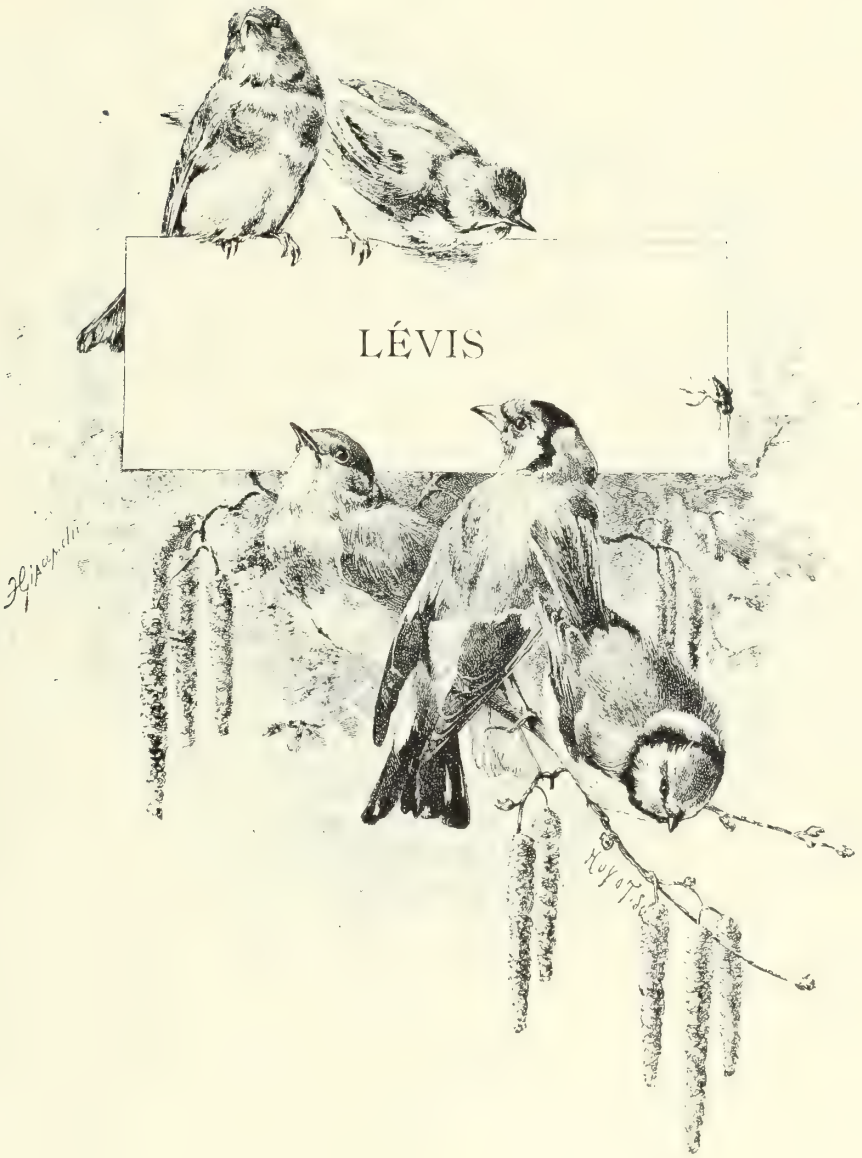
LÉVIS

Scènes de la vie humaine. — Fresque d'Edouard Bendemann.

Lévis

LE superbe promontoire où s'élève la ville de Lévis, a porté ce nom longtemps avant que la ville fût fondée.

Dès 1629, Champlain raconte que les vaisseaux de Kertk ont fait leur apparition "derrière le cap de Lévy." D'où lui vient ce nom? M. J.-E. Roy, qui a été le maire de Lévis, et qui, à proprement parler, est son historien, démontre qu'il fut ainsi nommé en l'honneur de Henri de Lévy, duc de Ventadour, vice-roi de la Nouvelle-France en 1625. Ce nom fut étendu plus tard à tout le littoral qu'on a appelé la pointe de Lévy.

Quant à la ville actuelle, son nom, qui s'écrit "Lévis," lui vient du plus illustre homme de guerre de notre histoire, le héros de la seconde bataille des plaines d'Abraham.

Les paroisses qui l'entourent, et la ville elle-même, font partie de l'ancienne seigneurie de Lauzon, concédée, en 1636, à Jean de Lauzon, qui avait été l'intendant de la Compagnie de la Nouvelle-France.

M. J.-E. Roy a commencé une histoire volumineuse et fort intéressante de toute la seigneurie de Lauzon. Deux volumes ont déjà paru, et l'on dit qu'il reste encore deux volumes à paraître.

Nous empruntons à cet ouvrage plusieurs des renseignements historiques que nous allons relater.

Le premier colon de Lévis se nommait Guillaume Couture, et il s'y fixa en 1647. Il fut un grand voyageur, et coureur des bois, avant de s'établir définitivement à la pointe de Lévy.

Chose remarquable, c'est un de ses descendants, de la cinquième génération, M. George Couture, qui a été le collaborateur

le plus actif et le plus généreux de Mgr Déziel, dans la fondation de Lévis. Car cette ville est de création récente, et c'est son curé, Mgr Déziel, que l'on peut considérer comme son principal fondateur. C'est en 1843 que ce prêtre dévoué, alors curé de Saint-Pierre-les-Becquets, fut nommé à la cure de Saint-Joseph de Lévis. Deux ans après, commença l'agitation qui réclamait la division de la paroisse, et cette agitation dura plusieurs années. Des requêtes, des contestations et même des procès ne manquèrent pas. Enfin, en 1850, au mois d'avril, l'érection de la paroisse fut ordonnée, et l'église fut bâtie. Dans cette même année, la

Collège de Lévis.

compagnie du Grand-Tronc commença à construire son chemin de fer. Dès l'année suivante, entraîné dans le mouvement de progrès religieux, intellectuel et matériel qui paraissait animer la population de Lévis, M. Déziel fonda le collège.

Cette institution fut d'abord confiée à la direction des Frères. Puis, en 1860, les Frères cédèrent leur place au séminaire de Québec. Enfin, en 1874, le collège de Lévis est devenu indépendant, et les études classiques entrèrent dans le programme de 1876. Jusque-là, le cours de ce collège avait été exclusivement commercial.

Il s'est alors affilié à l'université Laval, et il a si bien prospéré

depuis, qu'il a fallu l'agrandir, et qu'il donne aujourd'hui l'instruction à plus de quatre cents élèves.

Pendant ce temps-là, d'autres institutions naissaient. L'hospice Saint-Michel, pour les prêtres malades ou infirmes, fut établi sous la direction des Sœurs de la Charité.

En 1864, les mêmes religieuses fondèrent un couvent pour l'éducation des jeunes filles.

C'est en 1861 que Lévis fut érigé en ville, et il comptait alors près de sept mille habitants.

L'hôpital du Cœur-Agonisant-de-Jésus et l'hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance ont complété le progrès de cette ville au point de vue des institutions, et en 1881 sa population s'élevait à 10,691 âmes.

Voici comment M. J.-E. Roy décrivait alors sa ville natale :

" Elle s'élève comme un amphithéâtre à trois gradins, creusés dans le roc et le tuf. Au premier plan se détachent les formes imposantes de trois édifices : un collège, un couvent, un hospice. On dirait des principaux personnages d'un tableau. Au milieu de ce panorama perce la flèche de Notre-Dame, surmontée d'une croix. Elle domine tout ce radieux spectacle pour montrer que c'est l'Église, qui a présidé à sa création. A gauche, à droite sur les terrains vagues se commencent des habitations nouvelles, qui bientôt iront rejoindre les avant-postes de Lauzon et de Saint-David. La fille tend les bras d'un côté à la mère, de l'autre à l'enfant. Un jour viendra peut-être où elles ne formeront plus qu'une même famille."

Depuis lors, Lévis a continué de grandir, et son industrie s'est développée. Les villages de Bienville et de Saint-David se sont accrus ; et quand ces différents groupes, épars sur la côte pittoresque de Lévis, depuis Saint-Joseph jusqu'à Saint-Romuald, se seront réunis pour ne former qu'une seule ville, l'on pourra dire que Lévis est le Brooklyn de Québec, si toutefois il est permis de comparer Québec à New-York.

Mais ce qui est bien permis, et qui est un bel éloge pour Lévis, c'est de le comparer à Québec.

Comme Québec, Lévis est très pittoresque, très élevé, bâti

en amphithéâtre au bord de l'incomparable fleuve Saint-Laurent. Comme Québec, il est riche en points de vue splendides, en perspectives ravissantes, en horizons sans bornes. Comme Québec, il a ses forteresses, qui ne sont pas moins formidables peut-être que notre citadelle.

Eglise Notre-Dame de Lévis.

Lévis est une des beautés de Québec, et Québec est l'incomparable beauté de Lévis. Je veux dire que nous, Québecquois, considérons Lévis comme l'un de nos plus pittoresques points de vue, et que les Lévisiens ont l'inappréciable avantage de voir Québec bien mieux que nous.

Il leur est même permis de penser que c'est pour le plaisir de leurs yeux que la cité de Champlain élève dans les airs la pyramide toujours grandissante de ses tours, de ses clochers et de ses coupoles. Ils peuvent s'imaginer que chaque soir, Québec illumine en leur honneur, et se fait pléiade d'étoiles, dans l'azur assombri du septentrion, pour les éblouir et les charmer.

Mais ce plaisir que nous leur donnons, ils nous le rendent. Et ce qui fait qu'on ne se lasse pas, à Québec, d'admirer le splendide panorama de Lévis, c'est l'infinie variété de ses colorations. A chaque heure du jour, les couleurs et les nuances de ses paysages changent et se renouvellent, tantôt brillantes et tantôt ombreuses ou voilées, nageant le matin dans une buée diaphane, et s'embrasant à l'heure du soleil couchant.

Pour les Lévisiens, c'est le matin que Québec s'étale dans les magnificences du midi. Mais pour nous, Québecquois, c'est vers le coucher du soleil que Lévis revêt une nature méridionale, se baigne dans des flots de lumière et rayonne des feux de ses rubis et de ses flèches d'or.

La jeune ville a, comme Québec, ses quais, son port, ses anses, et une ligne de boutiques, d'usines et de maisons qui s'étend sur ses rivages : c'est sa basse ville. Mais la ville haute est la plus importante, et elle est perchée sur une chaîne de promontoires coupés à pic, ressemblant à des bastions reliés par des courtines colossales.

Sur ces fortifications naturelles, à l'aspect rude et formidable, elle s'échelonne gracieuse, légère et colorée dans la verdure de ses bosquets. Ses sommets sont ombragés de grands bois, et ils dominent si bien tous les alentours qu'on y a élevé trois forts qui pourraient devenir terribles, mais dont on ne devra faire usage que le plus tard possible. On en devine les formes vagues et les profils menaçants à travers les hautes futaies.

Les grands édifices sont peu nombreux, mais, grâce au piédestal monumental sur lequel ils sont dressés, ils paraissent être d'une rare élévation, et ils se dessinent admirablement sur l'azur du ciel.

Le vrai monument de Lévis est son collège. Il est très vaste, solidement bâti en belle pierre grise, sur une colline rocheuse, et il domine tout le paysage environnant, qui est d'une idéale beauté.

Son extrémité ouest se relie à une chapelle, ou plutôt à une église, d'architecture romane, qui est une œuvre d'art. Elle a trois nefs, séparées par deux rangées de colonnes, qui font le tour du chœur et de l'autel. Ses voûtes sont le vrai cintre roman, et celle du milieu est très élevée, magnifiquement éclairée dans les hauteurs par un second étage de fenêtres.

Pas de profusion nulle part, ni dans les ornements ni

Eglise Saint-Joseph de Lévis.

dans les couleurs. C'est simple, naturel, solide, élégant et lumineux. On y respire librement ; on y admire sans étude, ni fatigue, et les yeux se reposent agréablement sur ce fond blanc et or, qui donne aux détails du style un aspect calme et distingué.

La façade de l'édifice est suffisamment ouvragée et ornée, percée de baies élégantes et larges, et couronnée d'arêtes et de flèches qui lui donnent de l'élancement. Dressée au sommet de la falaise, elle commande une vue splendide sur le fleuve, et elle regarde le séminaire de Québec dont elle se souvient.

C'est que le collège de Lévis a été pendant plusieurs années sous la direction du séminaire de Québec, et est resté affilié à l'université Laval.

A côté du collège s'élève un autre joli édifice, qui est l'Hôtel-Dieu du Cœur-Agonisant-de-Jésus. Fondé il y a huit ans, dans des conditions plus que modestes, il est déjà florissant et s'est considérablement agrandi. C'est qu'il répondait à un besoin pressant de la ville qui se développe, et qu'il a déjà produit un bien incalculable.

Il est voué aux mêmes œuvres que l'Hôtel-Dieu de Québec, et dirigé par des religieuses du même ordre. Mais il en est indépendant.

L'église paroissiale de Lévis est au centre de la ville, et lui fait une couronne de son haut clocher.

Elle est de vastes proportions, solidement construite en pierre brune, longue de plus de deux cents pieds et large de soixante-seize.

Couvent Notre-Dame de Lévis.

Le portail est simple, sévère, mais conforme aux règles de l'art.

Voici comment M. J.-E. Roy décrit l'intérieur, dans son intéressante biographie de Mgr Déziel :

"Les grandes lignes

de l'intérieur de l'église sont bien proportionnées. La grande voûte centrale retombe sur une colonnade ionienne qui entoure la nef et se prolonge dans le chœur. Les voûtes latérales, appuyées sur des culots, supportent deux grandes arcades qui longent les parois de l'édifice, comme les tribunes d'un amphithéâtre. Au fond de l'abside, terminé en rond-point, s'élève le maître-autel, dont la forme est empruntée à Saint-Pierre de Rome. Une colonnade, de style corinthien, supporte un baldaquin, sous lequel on voit une statue de l'Immaculée Conception. Autour de la statue, un cartouche demi-circulaire porte sur verroterie bleue l'inscription : *Regina sine labe concepta.*"

Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, Lévis.

Pour compléter cette description, il faut ajouter qu'à son retour d'Europe, en 1866, Mgr Déziel a enrichi cette église des ornements qui y manquaient, en y installant des peintures qu'il avait fait exécuter à Rome.

Ce ne sont que des copies des œuvres des grands maîtres ; mais elles n'en sont pas moins une riche décoration pour cette église, qui possède en outre un chemin de croix en peinture, copié sur celui de Van Dyck, au Vatican.

Chose curieuse, cette église est bâtie à l'endroit même où les soldats de Wolfe avaient fait des retranchements et dressé une batterie en 1759. L'église s'est emparée de ce plateau historique, et elle s'appelle Notre-Dame de la Victoire ! "Par une coïncidence providentielle," dit M. Roy, "au lieu même où furent lancées les bombes qui avaient réduit en cendres la petite église de Notre-Dame des Victoires, devait s'élever, un siècle plus tard, une église qui porterait elle-même le nom de Notre-Dame de la Victoire."

Lévis possède un autre grand édifice que tout le monde admire du haut de la terrasse Dufferin : c'est l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance. Cette construction monumentale est due à la munificence de feu George Couture, auquel toutes les autres fondations de Lévis doivent en partie leur existence ; et c'est son frère, M. Ed. Couture, qui y fait faire aujourd'hui des additions considérables.

Couvent de Jésus-Marie, à Saint-Joseph de Lévis.

Après cette brève description de la ville de Lévis, il convient peut-être de noter quelques événements de l'histoire de Saint-Joseph de Lévis, la paroisse qui a engendré la ville.

Cette paroisse, qui regarde aussi notre ville, a souvent partagé le sort de Québec, surtout pendant la guerre, et elle en a toujours été la première victime. Car elle occupait un poste avancé et n'était pas fortifiée. En 1690, les troupes de Phipps firent une descente à Saint-Joseph de Lévis. Mais elles furent repoussées par les habitants de l'endroit, qui se montrèrent pleins de courage et de patriotisme.

Les premiers engagements entre les troupes de Wolfe et les Canadiens, en 1759, ont été livrés sur ses hauteurs, et le premier sang versé alors pour la patrie a dû être celui de ses enfants.

C'est principalement à Saint-Joseph de Lévis que le brigadier Monckton, à la tête des *rangers* et de deux autres régiments, rencontra de la résistance, au commencement des hostilités. Bientôt, cependant, ils s'emparèrent de l'église et s'y installèrent. C'était à la fin de juin 1759. En septembre suivant, l'église avait été

transformée en hôpital, et c'est là que furent dirigés un grand nombre des blessés, après la bataille des plaines d'Abraham.

A l'endroit où s'élève aujourd'hui l'église Notre-Dame, les Anglais, une fois maîtres des hauteurs, avaient dressé leurs batteries, et c'est de là qu'ils bombardèrent Québec avec le plus de succès.

Au commencement de l'hiver de 1760, Murray, maître de Québec, envoya un détachement de ses troupes prendre position dans l'église et le presbytère de Saint-Joseph.

C'est cinq ans après, en 1775, que Murray devint l'acquéreur de la seigneurie de Lauzon, qui ne contenait alors que trois paroisses : Saint-Joseph, Saint-Henri et Saint-Nicolas. Le vendeur, Etienne Charest, avait fait comme bien d'autres seigneurs de ce temps-là, il avait liquidé ses biens et il était retourné en France, où il mourut en 1783.

Chapelle du Sacré-Cœur et coin des cours de récréation du couvent de Jésus-Marie, à Saint-Joseph de Lévis.

La ville même de Lévis, qui ne compte pas encore cinquante ans d'existence, peut encore être rangée au nombre des peuples heureux qui n'ont pas d'histoire.

Les archives ne contiennent en conséquence le récit d'aucun événement très important.

L'un des plus intéressants peut-être à noter, et qui est consigné dans ses registres, est la visite que lui fit le marquis de Lévis, le 18 juin 1895.

Les circonstances, on le comprend, étaient des plus solennelles, et marquaient une date dans les annales de la petite ville qui porte un nom si illustre, et qui avait l'honneur de recevoir pour la première fois les nobles représentants de ce grand nom.

Aussi la démonstration prit-elle des proportions grandioses, et l'enthousiasme fut général et irrépressible.

La fête commença le 17 juin par une illumination de la ville, que les Québecquois surtout purent admirer du haut de la terrasse Dufferin. Nous empruntons au journal de Lévis, le *Quotidien*, la description de ce spectacle :

" Lévis en feu.... mais en feu de joie ! voilà la phrase qui peint le plus fidèlement possible le tableau brossé aux vives couleurs qu'offrait Lévis hier soir, tableau enchanteur, et que des milliers d'yeux, braqués de partout, sur la Terrasse, sur les Remparts, sur la cime du cap à Lévis, ont admiré à l'envi.

" Lévis, perché pour ainsi dire sur la falaise en amphithéâtre, commande une vue splendide en plein jour ; mais, quand par une belle nuit d'été, dans une occasion comme celle d'hier soir, on la voit tout à coup jaillir comme par enchantement du milieu de l'obscurité profonde qui l'enveloppait, pour apparaître brillante et étincelante des feux les plus vifs et des couleurs les plus variées, un cri d'admiration s'échappe de toutes les poitrines, et on ne peut qu'admirer le spectacle incomparable qui s'offre à notre vue.

" C'est ce qui est arrivé hier soir, lorsqu'au signal donné par deux fusées-bombes, la ville tranquille et joyeuse apparut tout à coup vive et lumineuse aux yeux étonnés des milliers de spectateurs.

" Le marquis de Lévis et sa suite, en l'honneur de qui se faisait cette fête de nuit, avant-courrière d'autres démonstrations qui les attendent, ont dû sentir leur cœur tressaillir en admirant du haut de la Terrasse la coquette ville de Lévis, parée de ses habits de fête, et toute vivante et lumineuse au milieu de l'obscurité, ville dont le nom leur rappelle de si beaux souvenirs de famille.

" Les principaux édifices publics étaient resplendissants de lumière. On admirait surtout : le collège, l'hospice, le presbytère, le couvent, l'hôtel de ville, la bâtisse des ouvriers, la gare de l'Intercolonial, la manufacture de chaussures King, les usines Carrier, Lainé et Cie.

"De temps à autre, le feu de Bengale teignait de rouge, de vert, de bleu, les maisons, les arbres à l'épais feuillage. C'était une vraie féerie.

"Et les feux de la Saint-Jean ! Ils étaient nombreux, disséminés çà et là sur la falaise, de Saint-Joseph de Lévis à Saint-David, jetant leur lueur blafarde et se reflétant dans les eaux tranquilles du Saint-Laurent qu'ils rayaient de rouge, de bleu et de vert.

"Est-il besoin de dire que nos places publiques, nos principales rues, étaient remplies d'une foule animée ?"

Le lendemain, 18 juin, était le jour fixé pour la visite, et elle fut accompagnée de circonstances qui méritent d'être consignées dans les annales de Lévis.

Les distingués visiteurs étaient le marquis et la marquise de Lévis, le marquis de Nicolay, l'arrière-petit-fils du héros de Sainte-Foye, et la marquise de Nicolay, la comtesse d'Hinnisdal, nièce du marquis de Lévis, le comte et la comtesse d'Hunolstein, fille du marquis de Lévis de Mirepoix.

Le bateau qui les portait de Québec à Lévis, était tout pavoisé, et plusieurs citoyens éminents de cette dernière ville les accompagnaient.

Toute la population de Lévis était sur pied pour les recevoir et les acclamer. Les principaux citoyens, le maire en tête, s'étaient rendus au débarcadère pour leur souhaiter la bienvenue.

De beaux équipages les transportèrent à travers les rues principales, décorées et ornées d'inscriptions et d'oriflammes, jusqu'à l'hôtel de ville, où cinq à six mille personnes les attendaient. Le spectacle était immense et inoubliable.

M. Isidore Belleau, avocat et maire de la ville, lut alors à l'illustre visiteur une adresse toute vibrante de sentiments élevés, qui doit trouver ici sa place :

"Monsieur le Marquis,

"Les citoyens de Lévis sont réunis autour de vous pour vous souhaiter la bienvenue et vous offrir le plus cordial et le plus sympathique accueil.

"Votre arrivée dans cette vieille province de Québec a été le sujet, vous l'avez constaté déjà, d'universelles réjouissances, mais nulle part elle n'a été accueillie avec ce sentiment de joie et de bonheur que vous pouvez lire sur toutes les figures qui vous entourent.

"En nous consacrant les prémices de votre séjour ici, vous faites à notre jeune ville un grand honneur; cette préférence nous flatte et nous touche.

"Pourquoi n'avouerions-nous pas de suite que nous avons réclamé comme un droit le privilège de votre première visite? Vous êtes fier de votre nom. Vous le trouvez ici honoré, porté avec orgueil, associé aux destinées d'une ville jeune encore et modeste dans ses proportions, mais animée de l'ambition de jouer un rôle sur ce coin de terre française.

"Vous êtes fier de votre nom. Tout ici autour de vous le rappelle. Nulle part ailleurs, votre regard avide n'embrassera mieux dans tout son ensemble le théâtre des luttes héroïques qui, tout en illustrant la valeur française, ont couvert de gloire et immortalisé sur ce continent le beau nom de Lévis.

"En face, le promontoire de Québec, dernier boulevard de la France en Amérique; à l'ouest, les plaines d'Abraham, Sillery; à l'est, l'île d'Orléans, la Pointe-Lévis. Ici même, l'armée ennemie, dissimulant ses mouvements en tenant fixé sur ces hauteurs l'œil attentif et inquiet du chevalier de Lévis.

"Quelles réminiscences, monsieur le marquis!

"Lorsque vos yeux auront contemplé à loisir ce grandiose spectacle, et que votre âme se sera bien imprégnée de ces souvenirs, vous pourrez aller, à deux pas d'ici, vous agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Lévis, devant cette madone, image fidèle, reproduite sous vos yeux et par vos soins, de celle qui, depuis six siècles, à l'abbaye de La Roche, veille sur le tombeau de vos ancêtres. C'est là, aux pieds de cette vierge miraculeuse, que nos cœurs ont pour la première fois rencontré le vôtre.

"En confiant ce dépôt sacré à la piété des fidèles de Lévis, vous n'avez demandé qu'une chose: c'est que, dans leurs prières, ils n'oublient pas la France.

"Tout nous a attendris dans ce gracieux envoi : et le souvenir pieux qui l'a inspiré, et le message touchant qui l'accompagnait.

"Nous avons reconnu là le cœur catholique et français de cette vieille noblesse qui, en 1760, portait si fièrement la croix et l'épée : fleur de chrétiens et de héros pour qui le drapeau blanc était un double symbole, et qui, enveloppés dans ses plis glorieux, mouraient sur ces rives lointaines en tournant leurs regards vers la France, et en recommandant leur âme à Dieu.

"Ainsi mourut Montcalm. Ainsi vécut Lévis.

"Et pendant que l'illustre marquis, expirant le crucifix sur les lèvres, après sa journée désastreuse des Plaines d'Abraham, emportait au ciel l'acte de foi d'un peuple agonisant, le noble chevalier, son compagnon de gloire, que la mort et la défaite avaient respecté, allait porter en France son serment d'amour.

"Ce précieux message, monsieur le marquis, a été recueilli dans votre famille. Il s'y est transmis de génération en génération, et, parvenu jusqu'à vous, il a inspiré sans doute cet intérêt touchant que toute votre famille porte au Canada français, et qui se traduit par de si délicates attentions.

"La France a gardé la dépouille du héros de Carillon et de Sainte-Foye. Mais, en nous remettant les manuscrits contenant ses mémoires, le père du noble marquis qui vous accompagne nous a rendu son cœur.

"C'est le précieux héritage que cette province française pouvait attendre du petit-fils du chevalier de Lévis.

"Soyez donc les bienvenus parmi nous.

"Lévis ouvre grandes devant vous ses portes.

"Fils tous ensemble d'une même mère, la France, nous vous accueillons comme des frères, unis avec nous dans le culte de ses traditions et de sa gloire.

"Veuillez, monsieur le marquis, transmettre à Mme la marquise et aux visiteurs distingués qui vous accompagnent, l'expression de ces sentiments avec l'hommage de notre respect."

A cette adresse écrite avec le cœur, comme le disait un des auditeurs, M. le marquis de Lévis a répondu comme suit :

"Monsieur le maire,

"Je vous remercie de l'accueil que vous voulez bien me faire en ce jour qui marquera dans mon existence. J'en remercie par votre intermédiaire tous ceux qui sont accourus en si grand nombre pour nous souhaiter la bienvenue, et dont vous êtes le digne interprète. Je suis, de mon côté, celui de mes parents qui m'accompagnent, de ma femme et de sa jeune nièce, Mlle d'Hinnisdal.

"Je le suis en particulier du marquis et de la marquise de Nicolay, dont la grand'mère, née Lévis, était la propre petite-fille du chevalier de Lévis ; je le suis de la fille aînée de mon frère, le député, et de son mari le comte d'Hunolstein. Tous, reconnaissants comme moi, me chargent de vous dire merci du fond de leur cœur ému. Nous le disions déjà, hier au soir, en contemplant cette magnifique illumination qui se reflétait si merveilleusement dans les eaux du Saint-Laurent, et par laquelle vous fêtiez si aimablement notre arrivée.

"J'ai passé ma soirée dans la contemplation de ce spectacle, un des plus splendides qui se soient déroulés à mes yeux.

"J'y étais au milieu d'une foule amie, et j'étais partagé entre l'admiration et la reconnaissance.

"Je suis fier de mon nom en le voyant porté par votre belle cité. Il est un trait d'union entre le passé et le présent. Il vous redit de glorieux souvenirs.

"Il me rappelle cette maxime qu'écrivait le fils du héros de Sainte-Foye : Noblesse oblige. Il me rattache à vous par des liens qui me rendent vôtre. Les bouleversements et les révolutions n'ont pu vous faire oublier votre origine ni me faire méconnaître la mienne. Vous avez voulu mettre votre ville sous la protection de la Mère du Christ, vous avez désiré que la Vierge à qui mes aïeux ont élevé, il y a plus de six cents ans, une chapelle où dorment leurs cendres, celles des premiers maréchaux de la foi, où reposent celles de mon père, où je viendrai moi-même un jour attendre la résurrection dernière, fût votre patronne.

"Vous l'avez placée sur vos autels, j'ai eu le bonheur de travailler à établir ce lien entre nous. Je vous remercie, monsieur le curé, de m'avoir confié cette chère mission. Elle me convenait, vous l'avez compris. Nous nous agenouillerons ensemble aux pieds de cette image vénérée. Nous prierons pour vous, pour le Canada, pour la France et aussi pour la gracieuse souveraine sous le sceptre de laquelle vous avez gardé vos libertés, vos vertus, vos traditions, et vous vous développez avec une prodigieuse fécondité.

"Nous prierons aujourd'hui les uns à côté des autres, et lorsque plus tard l'Océan, sur les flots duquel nous avons été portés vers vous, se sera de nouveau interposé entre nous, nous ne serons plus séparés, puisque la même pensée et la même prière nous rapprocheront, et que plus que jamais nous serons frères, enfants de la même mère, Notre-Dame de Lévis."

Après les acclamations prolongées qui accueillirent ce discours, on entra dans la salle du conseil, où M. le marquis de Lévis prit place à la droite du maire.

Le conseil était au complet, et les résolutions suivantes furent alors adoptées à l'unanimité :

"Il est proposé par M. le conseiller Ed. Couture, appuyé par MM. les conseillers Hamel et Lainé,

"Et résolu :

"Que ce conseil salue avec bonheur et une sincère émotion l'arrivée à Lévis de M. le marquis et Mme la marquise de Lévis, de M. le marquis et Mme la marquise de Nicolay, de M. le comte et Mme la comtesse d'Hunolstein, et de Mlle la comtesse d'Hinnisdal.

"Qu'en acclamant ces hôtes distingués, au moment où ils franchissent pour la première fois le seuil de la ville de Lévis, ce conseil désire leur souhaiter la plus cordiale bienvenue.

"Il est proposé par M. le conseiller Carrier, appuyé par MM. les conseillers Lamontagne et Lacerte,

"Et résolu :

"Le conseil de la ville de Lévis, voulant rendre hommage au souvenir qu'évoquent les noms de Henri de Lévy, duc de Ventadour,

vice-roi de la Nouvelle-France, et du chevalier de Lévis, général des armées du roi, et s'inspirant dans cet acte officiel de l'autorisation que lui en a gracieusement accordée M. le marquis Gaston de Lévis, ici présent, statue et ordonne ce qui suit :

" Règlement pour changer le sceau officiel de la ville de Lévis :

" I. Le sceau de la ville de Lévis est par le présent changé, et dans celui qui devra le remplacer à l'avenir, figureront l'écusson et la devise de la famille de Lévis, comme suit :

" D'or à trois chevrons de sable sommée d'une couronne murale avec, sur banderolle déployée, la devise : Dieu ayde au second chrestien Lévis.

" II. Un dessin des armes ci-dessus, portant la signature de Son Honneur le Maire et celle du secrétaire-trésorier, sera déposé au bureau du conseil, pour faire partie de ses archives, et un autre sera suspendu dans la salle des délibérations à l'endroit le plus apparent.

" III. Le présent règlement sera publié et promulgué sans délai.

" Il est proposé par M. le conseiller Robitaille, appuyé par MM. les conseillers Beaulieu et Louis Couture,

' Et résolu :

" Que, pour marquer son appréciation de sa visite à M. le marquis de Lévis, à M. le marquis de Nicolay et à M. le comte d'Hunolstein, et de l'intérêt qu'ils portent à notre ville, ce conseil leur confère les droits et le titre de citoyen de Lévis et leur octroie les franchises de la ville."

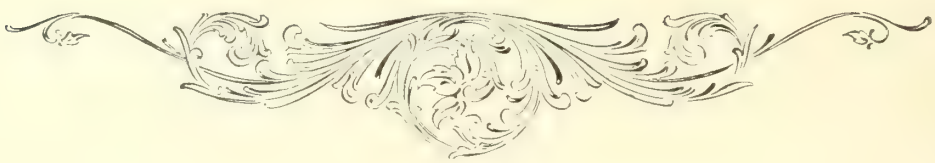

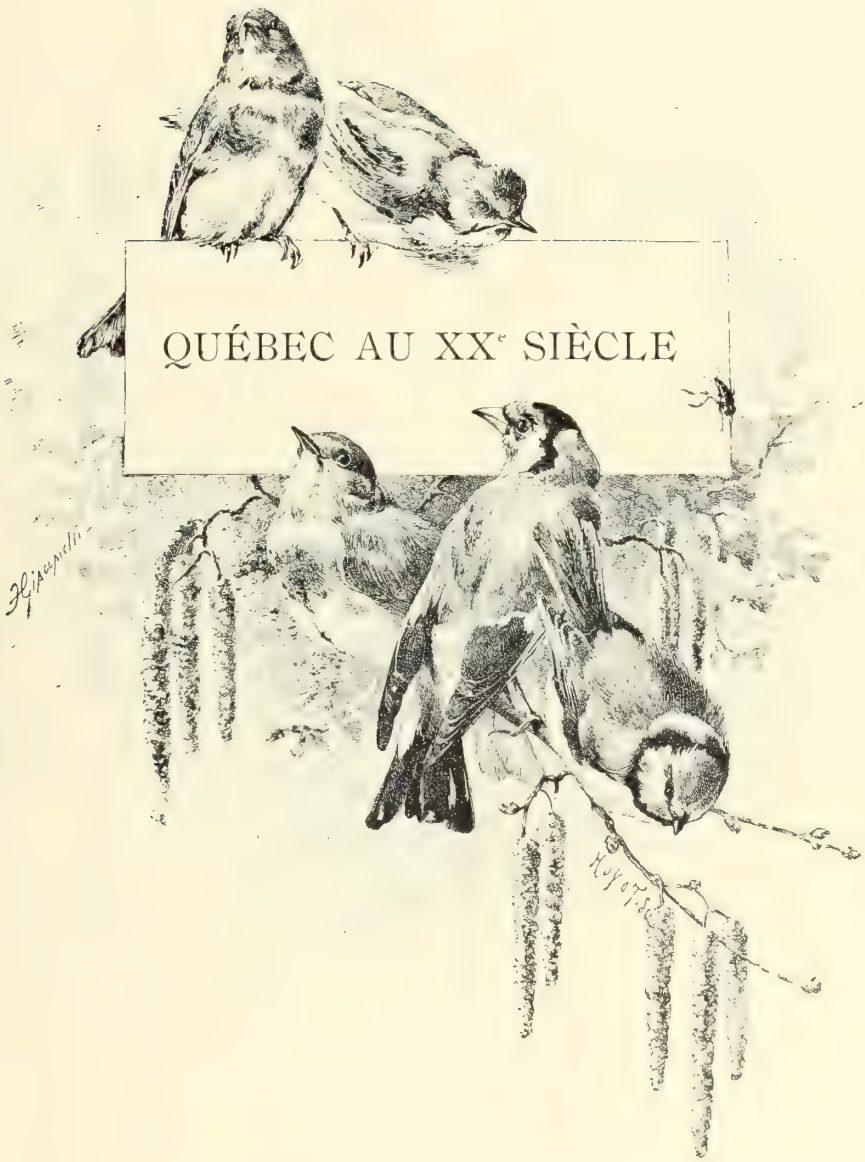
QUÉBEC AU XXe SIÈCLE

Enfance et adolescence. — Fresque d'Edouard Bendemann.

Québec au XXe Siècle.

I

La tâche achève ; et j'ai le regret de n'avoir pas pu la mieux remplir en y consacrant plus de temps et plus d'étude. Toutefois, si insuffisante qu'elle soit à célébrer dignement la cité de Champlain, mon œuvre contribuera, j'espère, à la faire mieux connaître, apprécier et aimer.

Faire admirer et aimer Québec, tel est le but de ce livre. Mais c'est moins la ville elle-même que ce qu'elle représente que je veux qu'on aime.

Le Canada est notre patrie à tous, et nous devons l'aimer tout entier. Mais la nation canadienne se compose de deux races, et c'est Québec qui représente particulièrement la race française. Au point de vue des idées et des sentiments, il semble que notre province est pour nous une patrie à part, dont Québec n'est pas seulement le centre et la capitale, mais l'âme et le cœur.

Comme je le disais dans mon introduction, Québec est "la nationalité française faite monument ;" et c'est à raison de ce caractère représentatif que nous devons l'aimer.

Aussi me suis-je appliqué tout particulièrement dans ce livre à célébrer ceux des ancêtres qui ont le plus aimé la Nouvelle-France, et le plus travaillé à défendre et assurer son existence.

Et maintenant, mon cher lecteur, si j'ai pu réussir à vous intéresser au sort de notre belle capitale et à son passé, vous devez naturellement vous demander quel sera son avenir. C'est une curiosité légitime, quand on rencontre un homme, et surtout une race, de lui poser cette question : "Où allez-vous ? *Quo vadis ?*"

Mais qui sera jamais prophète dans son pays, quand Jésus-Christ lui-même ne l'a pas été ? Je suis donc absolument incapable

de répondre à votre question, et si notre avenir est riche d'espérances, il n'en est pas moins inconnaissable.

Le lien fédéral qui unit les provinces britanniques de l'Amérique du Nord durera-t-il encore bien des années? Le lien colonial lui-même, si fort aujourd'hui, ne sera-t-il pas brisé pendant ce XXe siècle qui va commencer? Et, s'il est brisé, que deviendront les provinces de la Confédération? Entreront-elles dans la grande république américaine? Formeront-elles une autre fédération d'états unis? Ou bien, se constitueront-elles en autant de petites républiques séparées?

Québec vu du Palais de la législature.

Toutes ces hypothèses sont possibles, quoique les unes soient plus vraisemblables que les autres; mais nul ne sait en vérité ce que l'avenir nous réserve, ni quel sera le sort définitif de cette race française dont Québec est le boulevard.

Sans nous préoccuper outre mesure de ces grands et obscurs problèmes, soyons convaincus cependant que la Providence nous y réserve un rôle à part, et préparons-nous à le remplir. Ayons confiance dans nos destinées, et ne négligeons rien de ce qui pourra les faire grandes et glorieuses.

Avec le siècle qui va naître, Québec nous semble entrer dans une ère de progrès matériel incontestable. Depuis quelques années déjà, il grandit et s'embellit remarquablement, et tous ses projets d'avenir sont certainement réalisables.

J'y crois fermement, pour ma part, et je vais essayer de décrire le Québec de demain, c'est-à-dire celui que les touristes plus nombreux que jamais viendront admirer, quand le XXe siècle n'aura pas encore parcouru la moitié de sa course.

II

A cette époque, on y arrivera par des voies plus nombreuses qu'aujourd'hui.

Le Grand-Nord aura pris des développements considérables. Il étendra ses ramifications au loin dans la grande chaîne des Laurentides, et il transportera à Québec par milliers nos opulents voisins de l'Ouest américain, et leurs riches produits.

Le chemin de fer Québec & Lac-Huron, de construction plus récente, lui fera concurrence; mais l'énorme trafic de l'Ouest américain suffira à alimenter ces deux grandes artères.

Plus récent sans doute et moins achalandé, mais important véhicule d'un commerce différent, le chemin de fer de la Baie

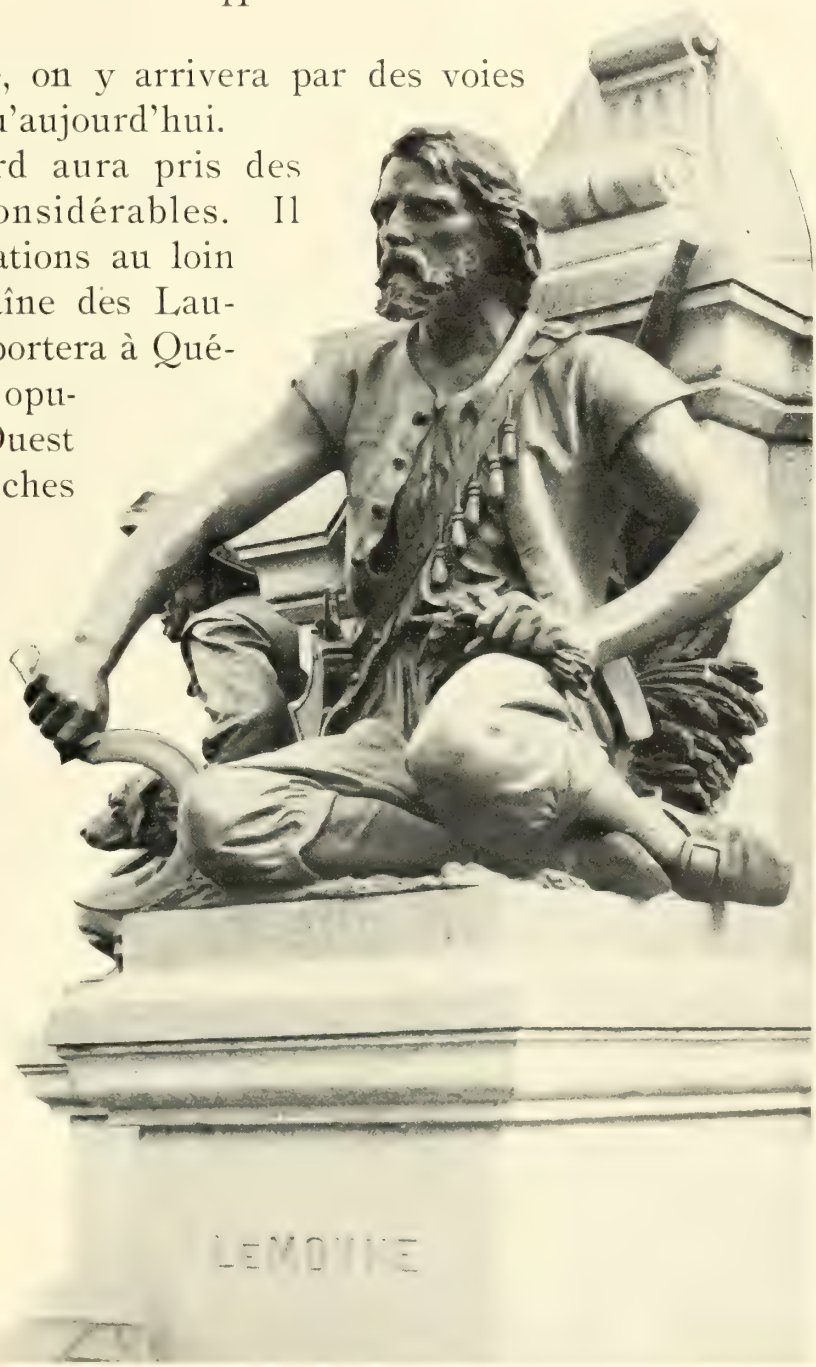

LEMOYNE — par Philippe Hébert.

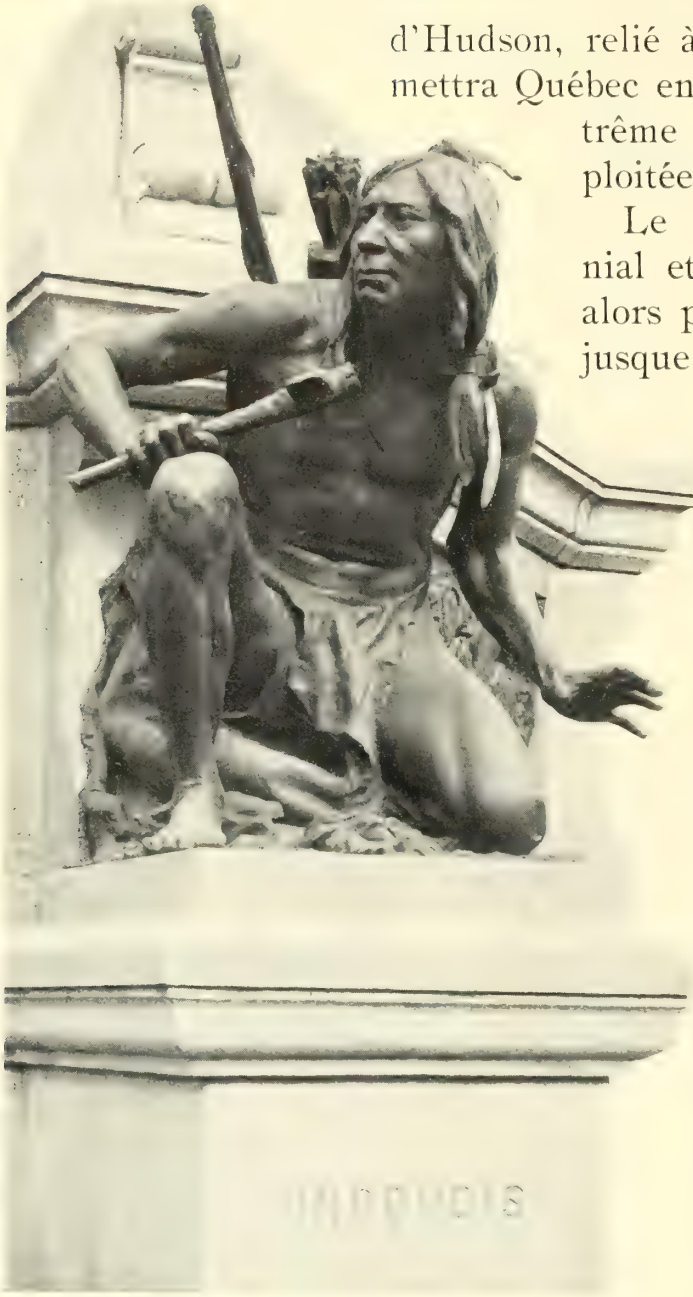

IROQUOIS GUETTANT LES COLONS,
par Philippe Hébert.

d'Hudson, relié à celui du Lac-Saint-Jean, mettra Québec en communication avec l'extrême Nord et ses richesses inexploitées.

Le Grand-Tronc, l'Intercolonial et le Québec Central auront alors prolongé leurs voies ferrées jusque dans notre ville, grâce au pont qui va bientôt relier les deux rives du fleuve; et ils y auront construit, avec les autres compagnies de chemins de fer, une "Grande Station-Union" (*Grand Union Station*).

De grands paquebots, courant vingt-cinq nœuds à l'heure, relieront Québec à Liverpool par une navigation de cinq jours, déposeront sur nos quais les visiteurs et les émigrants de la vieille Europe. Ainsi, non seulement notre grand fleuve n'arrêtera plus alors à notre porte les voyageurs et les produits étrangers; mais il formera, avec l'Océan, la voie de communication la plus courte entre le vieux monde et le nouveau.

Et l'hiver même n'interrompra pas ces communications; car on aura compris alors que la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent peut être facilement rendue praticable. Des hommes entreprenants en auront pris l'initiative, dans les conditions requises pour en assurer le succès, et chaque semaine on verra

arriver à Québec, au milieu des glaces flottantes, de grands vaisseaux chargés de voyageurs des deux mondes.

De nouveaux quais, de spacieux bassins accessibles aux grands bateaux de transport, et de nombreux élevateurs borderont le fleuve. Le mouvement du port sera considérable, et les allées et venues des grands steamers avec leurs cheminées multicolores présenteront un coup d'œil fort animé.

Le pont gigantesque de Québec ne gênera jamais leurs mouvements, car il s'élèvera à cent cinquante pieds au-dessus des hautes marées, et sa grande travée centrale mesurera dix-huit cents pieds d'un centre à l'autre de ses piliers géants. Sa longueur totale entre les culées sera de trois mille trois cent vingt pieds ; et les *cantilevers* — ces leviers merveilleux de l'industrie moderne — dresseront leurs cimes à près de quatre cents pieds au-dessus du fleuve.

Ce colossal ouvrage sera l'une des merveilles du XXe siècle.

Cependant Québec n'aura pas seulement progressé au point de vue commercial, industriel et maritime. Il se sera si bien développé du côté artistique et monumental qu'on l'estimera la plus belle ville du continent américain.

Aujourd'hui le touriste qui arrive à Québec, venant de la mer, est désappointé de ne pas apercevoir au sommet du promontoire une tour colossale ou un donjon dominant toutes les fortifications et la ville. La citadelle paraît enfoncée dans la verdure des glacis, et n'offre rien de saillant, d'imposant ou de formidable, dans son attitude de lion couché.

Il conviendrait que le lion britannique eût une tête, sous la forme d'un donjon, comme celui qui domine la Tamise au château de Windsor, et que cette tête se dressât au sommet de la forteresse, pour inspecter l'horizon, dans la direction de la mer et des frontières.

Dès le commencement du XXe siècle, cette lacune sera comblée, et le projet de lord Dufferin sera réalisé. Un château s'y dressera, flanqué d'une haute tour crénelée, formant un couronnement à la forteresse, et servant de résidence d'été à nos vice-rois.

Un autre embellissement déjà projeté, et qui sera bientôt un fait accompli, sera le parc des Buttes-à-Neveu, que l'on devrait

appeler le parc Montcalm. Il est peu de villes au monde qui possèdent un terrain plus propre à faire un parc, plus à proximité de la population, et en même temps plus pittoresque et plus joli.

La nature y a fait elle-même la plupart des travaux requis pour des places publiques de ce genre. Elle y a formé de vastes bassins qui deviendront d'admirables pièces d'eau, coupées par des îlots et traversées par des ponts. Elle y a élevé des collines aux ondulations gracieuses, coupé des coteaux à pic, creusé des ravines où l'eau descendra en cascades bruyantes.

Elle y a fait sourdre des sources, semé des rochers, tendu des tapis de gazon, et tracé, au milieu des accidents du terrain, des chemins qui montent et descendent graduellement, qui tournent, se détournent, se croisent et forment des sinuosités pleines d'agréments.

Il suffira presque d'y introduire l'eau et d'y planter des arbres, pour en faire un parc ; et si l'on songe que ce parc aura pour cadre à l'est les hautes murailles de la citadelle, à l'ouest les deux tours Martello qui en seront les bornes, au nord les belles résidences de la Grande-Allée, et au sud notre grand fleuve roulant ses vagues profondes à près de quatre cents pieds plus bas, on admettra qu'il ne manquera pas de points de vue pittoresques.

Enfin, quand le touriste aura contemplé ses paysages variés et respiré l'air pur de ses hauteurs, il pourra, loin de la poussière et des bruits de la rue, revenir à l'incomparable terrasse Dufferin, par la nouvelle galerie aérienne, accrochée au flanc du cap Diamant.

De nouveaux monuments orneront alors cette belle promenade. Jacques Cartier, Frontenac, Iberville, Montcalm, Lévis, Laval, Plessis y auront leurs statues, tandis que celles des jésuites martyrs et de quelques-uns de nos intendants seront érigées autour de notre hôtel de ville.

Notre bureau de poste aura subi des transformations importantes et sera devenu l'un des plus beaux monuments de Québec.

Le pâté de maisons disparates qui s'élève en face aujourd'hui aura été démoli et remplacé par un talus de gazon, émaillé de bosquets en fleurs. La façade actuelle de notre hôtel des postes pourra jouir ainsi d'un point de vue idéal.

Mais la façade principale de l'édifice agrandi se trouvera alors

LAMBERT CLOSSE ET LA CHIENNE PILOTE EN EMBUSCADE.
par Philippe Hébert.

du côté opposé, et elle lui aura mérité le nom de Palais des postes. Pour faire contraste avec l'architecture moyen âge du château Frontenac, on en aura fait un monument de l'art grec, et la nouvelle façade, ainsi que le pignon qui regarde le fleuve, présenteront le même aspect que les beaux temples de l'ancienne Grèce.

Sur un soubassement composé de dix marches se dressera un superbe portique double, formé de deux rangées de colonnes d'ordre dorique ; et sur les hauts chapiteaux sculptés s'étendra un entablement massif couronné d'un fronton. Quel coup d'œil majestueux et plein de grâce cette belle colonnade offrira aux habitués de la terrasse ! Et, pendant l'hiver, quel promenoir élégant, spacieux et ensoleillé formera le portique, à l'abri de la pluie et de la neige !

Un autre grand projet sera à l'étude vers l'époque plus ou moins lointaine dont nous parlons. Dans le joli petit parc Frontenac, qui occupe l'emplacement de l'ancien parlement, il sera alors question de bâtir un Panthéon, plus petit que celui de Paris, mais sur le même plan. Des galeries de sculpture et de peinture et un musée historique y seraient installés ; et l'art y perpétuerait la mémoire de nos grands hommes, sous les formes variées de ses manifestations.

En même temps, des artistes, aux conceptions hardies, proposeront de construire un pont élégant, qui mettrait la terrasse et le portique du palais des postes en communication avec la galerie supérieure du Panthéon, et qui serait appuyé sur une double rangée de grandes colonnes cannelées, imitée des Propylées, qui étaient le vestibule des fortifications d'Athènes. Ce serait la plus belle de nos portes fortifiées.

Mais que d'autres embellissements imprévus viendront, pendant le XXe siècle, faire ressortir et multiplier les beautés naturelles de Québec ! C'est alors qu'il réalisera vraiment la seconde partie de sa devise : *Industriâ crescit.*

Si belle et si agréable à habiter sera notre ville en ce temps-là, que l'on dira d'elle ce que Lysippe disait d'Athènes : "Qui ne désire pas la voir est stupide ; qui la voit sans s'y plaire est plus stupide encore ; mais le comble de la stupidité est de la voir, de s'y plaire, et de la quitter !"

III

Qu'ils sont loin les jours où Québec luttait contre la barbarie, au nom de la civilisation ! Et quel courage il fallut à nos pères pour soutenir cette lutte héroïque pendant tant d'années, avec les faibles ressources que la France leur envoyait !

Les nombreuses tribus sauvages qui peuplaient alors ce pays, repoussèrent presque toutes opiniâtrément les bienfaits de la civilisation ; et c'est pourquoi il fallut bien leur faire une guerre sans merci.

L'Iroquois surtout fut un ennemi cruel, courageux et fort, qui résista longtemps; et ce furent nos coureurs des bois qui engagèrent plus particulièrement avec lui une lutte corps à corps, et qui finirent par en triompher.

Quand on lit aujourd'hui le récit des exploits homériques de Lemoyne d'Iberville et de ses frères, de Hertel, de Lambert Closse et de tant d'autres, on est parfois tenté de leur reprocher une cruauté indigne de héros chrétiens.

SANS MERCI — par Philippe Hébert.

Mais il ne faut pas oublier que leurs ennemis étaient féroces, et confondaient l'inhumanité avec la force et la bravoure. Les bons traitements leur paraissaient des signes de faiblesse et de lâcheté ; et nos ancêtres croyaient qu'il fallait, pour les intimider, se montrer aussi cruels qu'eux-mêmes.

SANS MERCI — par Philippe Hébert.

Il faut tenir compte aussi des mœurs guerrières de l'époque, et se souvenir que l'un des commandements du code de la chevalerie disait : "Tu feras aux infidèles une guerre sans trêve et sans merci."

Or les sauvages étaient des infidèles, et comme ils traitaient nos ancêtres avec la dernière cruauté, ceux-ci usaient à leur égard de sanglantes représailles.

Même entre Français et Anglais, ces transgressions du droit international chrétien étaient alors fréquentes, et des deux côtés on invoquait, pour se justifier, la nécessité d'inspirer la terreur aux Indiens, qui étaient alternativement les alliés des uns et des autres.

Que ces temps sont loin ! Mais que d'années il a fallu pour

calmer le ressentiment que ces luttes terribles avaient créé entre les deux races !

Pendant le XXe siècle les deux éléments fraterniseront de plus en plus. A Québec du moins, les Anglais se souviendront des faits historiques suivants, que l'on oublie souvent ailleurs :

1° Que nous sommes les aînés de la famille canadienne, les premiers occupants du sol, et que l'Angleterre a coutume de respecter les droits d'aînesse ;

2° Qu'il y a eu deux batailles des plaines d'Abraham, et que la dernière fut une victoire pour nous ;

3° Que nous avons, en 1776, sauvé la puissance anglaise en Amérique, en repoussant à la fois les offres alléchantes et les attaques de nos voisins, les Américains ;

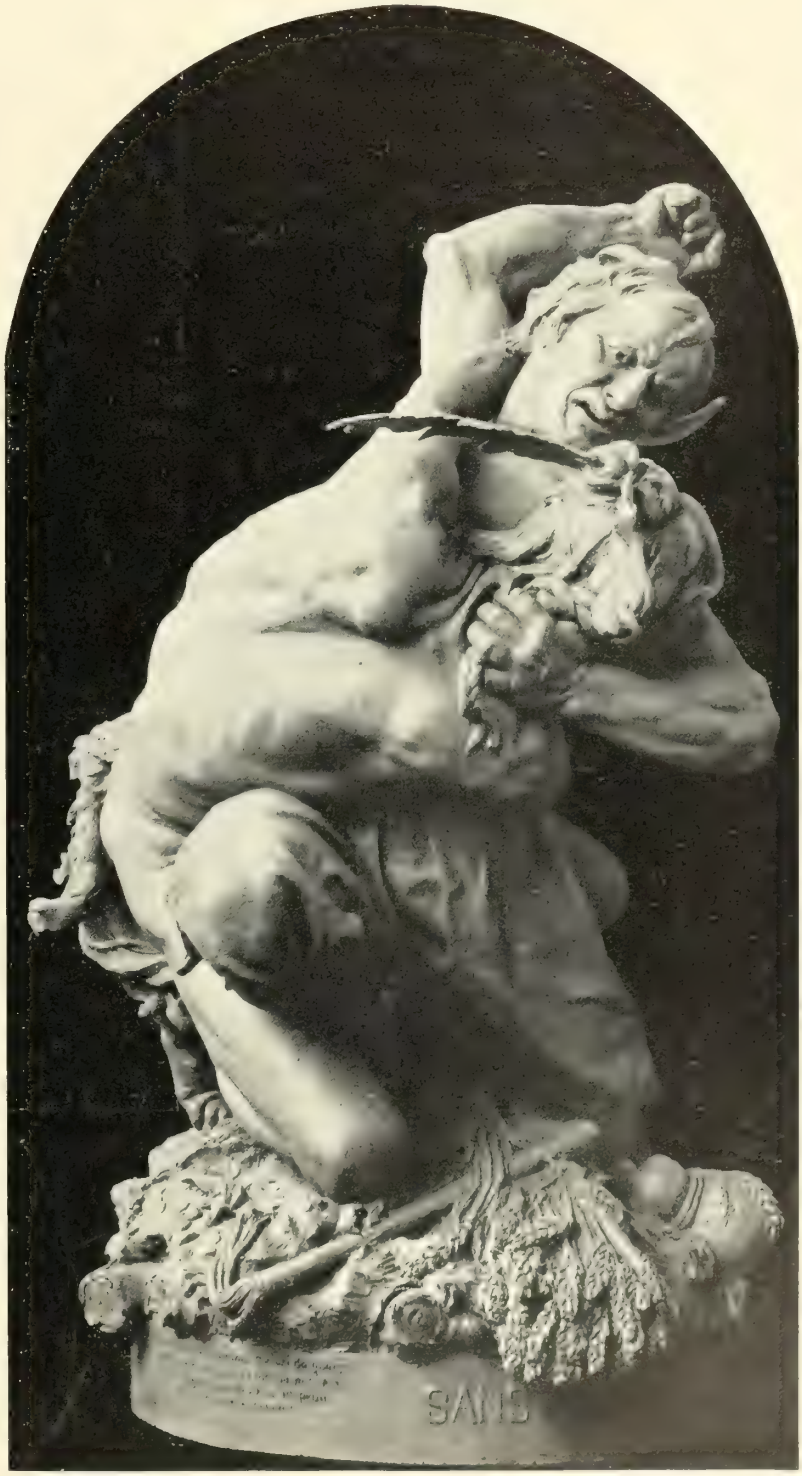

SANS MERCI — par Philippe Hébert.

4° Que nous l'avons défendue et sauvée de nouveau, peut-être, en 1813 ;

5° Que nous sommes une minorité dans la Puissance, mais une majorité dans la Province, que les majorités, plutôt que les minorités, peuvent toujours faire des concessions sans danger, puisqu'elles peuvent aisément les reprendre ; et que nous leur donnons, sous ce rapport, de beaux exemples à suivre.

Voilà ce que tout le monde comprend à Québec, dès l'aurore du XXe siècle, et rien n'y trouble plus l'union nécessaire entre les deux races, qui n'en gardent pas moins leurs traits caractéristiques.

L'ancienne rivalité entre Québec et Montréal a également pris fin.

Ce ne fut jamais l'amour qui les brouilla, comme il fit jadis pour Argos et Troie ; et s'il arriva jamais que quelque Hélène y ait changé de ville, et même de mari, cette faute grave n'alluma jamais la guerre entre Québec et Montréal.

Edifice de la Banque nationale, dans la basse ville.

La cause de mésintelligence entre les deux cités ressembla plutôt à celle qui divisa Rome et Carthage. C'était une rivalité de puissance et surtout de commerce maritime.

Carthage avait un beau port de mer, creusé par la nature ; et Rome avait le Tibre, limoneux et vaseux, mais qu'elle creusait sans cesse pour y faire naviguer ses vaisseaux. En ces temps reculés, c'était une cause suffisante de guerre, et Rome décréta son fameux *Delenda est Carthago.*

Montréal n'a jamais eu cette prétention de vouloir détruire Québec, et si jamais Québec a eu quelque mauvaise intention à l'égard de Montréal, il n'a jamais rêvé de le mettre à sac, mais seulement à sec.

Dans la première décade du XXe siècle, l'accord parfait règne : les deux villes se prêtent un mutuel concours, et chacune a pris au soleil et sur le bord des eaux la place qui lui appartient. Le trafic de l'Ouest suffit à les alimenter toutes deux, et si les plus grands navires favorisent Québec, Montréal accapare encore les moins grands.

Mais une autre rivalité a surgi entre les deux grands centres, et, loin de nuire à leurs progrès, elle y contribue ; car elle est exclusivement littéraire et artistique.

Voilà l'émulation la plus noble, la plus généreuse, et, j'ajoute, la plus nécessaire à notre vie nationale ; et l'ambition de Québec n'est pas d'égaler Montréal, ni Toronto, au point de vue matériel, mais de ne pas se laisser dépasser dans le mouvement intellectuel, et de représenter dignement la race française en Amérique.

Et maintenant, ô ma ville bien-aimée, je te livre cette œuvre consacrée à ta gloire. Sois reconnaissante pour l'effort tenté, et indulgente pour l'ouvrier.

Elle a trompé mon attente, comme elle trompera la tienne. Mais j'y ai mis toute mon âme et tout le travail que mes rares loisirs m'ont permis.

Je l'ai commencée avec enthousiasme, et il me semblait, en la faisant, qu'elle n'était pas sans éclat. Mais tout ce qui me paraissait brillant hier, est pâle et terne aujourd'hui. Hélas ! je n'étais pas de taille à te célébrer dignement, et je ne te connaissais pas assez.

Vainement je t'ai étudiée dans les œuvres multiples de nos historiens ; vainement Garneau, Ferland, Faillon, Casgrain, Sulte, LeMoine, Gagnon, Dionne, Roy, Têtu, Turcotte, et bien d'autres, m'ont ouvert le trésor de leur érudition et m'ont permis d'y puiser, ta grandeur a échappé à mon étreinte, et ma vue n'a pu embrasser qu'une partie de tes beautés.

N'importe, je ne regrette pas d'avoir essayé de mesurer ta grandeur, et il me semble que l'effort seul m'a grandi. On en appréciera au moins l'intention généreuse. J'ai voulu que mes compatriotes ne soient pas de ceux dont l'Ecclésiaste a dit : "Ils n'ont pas voulu se souvenir des choses du passé, et ils ont disparu comme s'ils n'avaient jamais existé."

A.-B. Routhier.

TABLE DES GRAVURES

ILLUSTRATIONS SYMBOLIQUES

Page

Avant-titre I
Têtes d'anges II
L'hiver à Québec V
La Guerre — fresque d'Edouard Bendemann . . 1
Erection d'une église, la Sagesse, la Législature — fresque d'Edouard Bendemann. 31
"La gracieuse fée qui avait accroché son croissant d'argent...." 35
Franciscaines 71
Saint Antoine de Padoue, patron de l'église des Franciscaines 73
Le Nouveau Testament, le Rédempteur, l'Ancien Testament — fresque d'Edouard Bendemann. 91
L'Immaculée Conception 98
Le Nénuphar — fresque d'Edouard Bendemann . . 103
Concert de printemps 130
La Naissance et les premières années de la vie — fresque d'Edouard Bendemann 133
"L'ange de la terre, descendant du ciel, apportait un nouveau-né à la grande famille des nations...." 148
"Le joyeux carillon des cloches de Noël, annonçant la venue du Messie.." 152
"L'ange de la Nouvelle-France, devenu l'ange de la douleur...." 193
La nuit de Noël 195
"Comme une vierge en proie aux plus noirs pressentiments...." 201
"Elle pressa sur son cœur la croix.... et levant les yeux au ciel...." 201
"Déjà les anges, envoyés pour ouvrir son tombeau, sillonnaient l'atmosphère...". 203
Saint Jean-Baptiste est le patron des Canadiens-Français 215
Musique céleste 218
La Vie sociale — fresque d'Edouard Bendemann . 221
Les Sciences — fresque d'Edouard Bendemann . 241
"Les Récollets cultivaient un petit jardin...." . 246
"Ils exerçaient une large hospitalité, veillaient et soignaient les malades...." 246
"La dévotion à l'Immaculée Conception était pratiquée deux siècles avant la proclamation de ce dogme...." 260
Vers l'autre vie — fresque d'Edouard Bendemann 295
L'Automne 296
Les trois Parques 297
Projet du monument Champlain, à Québec — par Philippe Hébert :
Vue de face 298
Vue de dos 299
Enfance et Adolescence — fresque d'Edouard Bendemann. 337
LeMoyne — statue par Philippe Hébert 339
Iroquois — statue par Philippe Hébert 340
Lambert Closse et la chienne Pilote en embuscade — statue par Philippe Hébert 343
Sans merci (lutte de la civilisation et de la barbarie) — groupe par Philippe Hébert 345
Le même groupe vu sur une autre face 346
Le même groupe vu sur un troisième côté. . . . 347

LE VIEUX QUÉBEC

Ancien collège des Jésuites (devenu caserne en 1776) 44
Ancien palais de justice 53
Château Saint-Louis (1698) 121
Palais de l'intendant. 123
Conférence de Jacques Cartier avec les sauvages . 138
Le cap Diamant 138
Première habitation de Québec, résidence de Samuel de Champlain 147
Premier couvent des Ursulines, bâti en 1642, brûlé le 13 décembre 1652 158
Couvent des Ursulines, restauré en 1687, après un second incendie, et agrandi de 1712 à 1717. Chapelle construite de 1717 à 1723. Vue du jardin en 1839. Vieux frêne renversé par le vent en 1868. 161
Une page du vieux Québec :
Second couvent des Récollets, dont la première pierre fut posée par Talon . 163
Palais de l'intendant. 163
Eglise et collège des Jésuites 163
Cathédrale en 1760. 163
Défense de Québec en 1690. 169
Couvent des Ursulines en 1759, dont la chapelle restaurée par le général Murray, après le siège, servait alternativement pour dire la messe paroissiale, puis au service anglican. . 170
Plan de Québec en 1759 175
Plan du Saint-Laurent, de Sillery aux chutes Montmorency, et des opérations du siège de Québec fait sous le commandement du vice-amiral Saunders et du major général Wolfe, le 5 septembre 1759 179
Mort du général Wolfe, d'après le tableau de Benjamin West 187
Mort du général Montcalm, d'après le tableau de Vateau 191
Après le siège de 1759 :
Vue générale de Québec, prise de Lévis par le capitaine Harvey Smyth, aide de camp du général Wolfe 206
La cathédrale, le collège des Jésuites et l'église des Récollets. 206
La trésorerie et le collège des Jésuites. . 207

Page

Après le siège de 1759 (*suite*) :
Intérieur de l'église des Jésuites 207
Intérieur de l'église des Récollets. . . . 207
Eglise de Notre-Dame des Victoires. . . 209
Le palais épiscopal, vu en remontant de la basse ville. 209
Et en y descendant 209
Bâtisses du parlement, de 1833 à 1851 252
Bâtisses du parlement, de 1851 à 1854 254

QUÉBEC ACTUEL

La citadelle, la terrasse Dufferin et le château Frontenac. 7
Inscription indiquant l'endroit où est tombé Montgomery, le 31 décembre 1775. 10
Batterie de l'Université. 11
Eglise Saint-Colomb, Sillery 12
Couvent de Jésus-Marie, Sillery 13
La citadelle vue du port 14
Chute de Montmorency 17
Côte de la Montagne. 18
Petite rue Champlain et rue Sous-le-Fort 19
La terrasse et la basse ville vues de la citadelle. . 21
L'Esplanade. 23
Rue d'Auteuil 23
Côte d'Abraham. 23
Côte de la Citadelle. 23
Rue Saint-Joseph 27
Porte Saint-Louis (ancienne et nouvelle), vue des deux côtés 32
Porte et rue Saint-Jean, avant la démolition de la porte, laissant voir la vieille boulangerie . . 34
La terrasse et le château Frontenac 39
Le Palais législatif. 42
Hôtel de Ville. 45
Château Frontenac (vu de l'université Laval) . . 49
Archevêché 50
La prison 53
La douane 53
Le palais de justice actuel 53
La basilique. 57
Intérieur de la basilique 59
Notre-Dame des Victoires 63
Eglise Saint-Jean-Baptiste 70
Couvent et église des Franciscaines 75
Eglise Notre-Dame du Chemin 76
Villa Manrèse 77
Eglise paroissiale de Saint-Roch 78
Eglise paroissiale de Saint-Sauveur 79
Eglise de Saint-Malo. 80
Eglise méthodiste 81
Eglise Saint-Mathieu 81
Asile Finlay. 81
Cathédrale anglicane. 82
Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. 83
L'université Laval. 85
Le grand séminaire 85
Le petit séminaire 85
Le manège 87
Patinoir. 88

Page

Club de la garnison 88
Hospice des Sœurs de la Charité 92
Intérieur de la chapelle des Sœurs de la Charité, dédiée au Sacré-Cœur de Jésus 93
Vue à vol d'oiseau du monastère des Ursulines, prise en 1889, le deux cent cinquantième anniversaire de sa fondation 94
Asile du Bon-Pasteur. 95
Hôpital général 96
Hôpital de la marine. 96
Chapelle de la congrégation des hommes de la haute ville 97
Chapelle de la congrégation des hommes de Saint-Roch 98
Notre-Dame de la Garde 99
Bureau de poste 105
Lion de neige, fait par les élèves, en face de l'université Laval, pendant le carnaval de 1894 113
Le chien d'or 113
Maison de Montcalm 121
Ruines du château Beaumanoir. 121
Monument de Champlain 145
Statue du monument de Champlain. 151
La place d'Armes 161
Eglise de Sainte-Foye, actuelle 195
Eglise de Sainte-Foye, ancienne 195
Vue prise du château Frontenac 243
Monument du premier missionnaire. . . 248
Monument des braves 248
Monument de Wolfe et Montcalm 248
Monument des braves 249
Une des cours de récréation du monastère des Ursulines 266
Vue à vol d'oiseau du monastère des Ursulines, prise en 1889, le deux cent cinquantième anniversaire de sa fondation. 267
Un coin d'une des cours de récréation au monastère des Ursulines 268
Petite rue Champlain 271
Rue Sous-le-Cap. 272
Porte Hope 274
Porte Kent 274
Porte Prescott, vue des deux côtés 276
Eglise de Beauport. 278
Intérieur de l'église de Beauport 279
Asile de Beauport 280
Intérieur de l'église Notre-Dame du Chemin . . 287
Abénaquis (halte dans la forêt), groupe ornant la façade du palais législatif — par Philippe Hébert 289
Monument de Wolfe. 314
Québec, vu du Palais de la législature. 338
Edifice de la Banque nationale, dans la basse ville 348

LÉVIS

Collège de Lévis. 320
Eglise Notre-Dame de Lévis 322
Eglise Saint-Joseph de Lévis 323

Page

Couvent Notre-Dame de Lévis 324
Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, Lévis . . 325
Couvent de Jésus-Marie, à Saint-Joseph de Lévis 326
Chapelle du Sacré-Cœur, et coin des cours de récréation du couvent de Jésus-Marie, à Saint-Joseph de Lévis 327

PORTRAITS

Samuel de Champlain, fondateur de Québec. . . IV
Mme la comtesse de Minto VII
Nelson 125
Jacques Cartier 141
La vénérable Mère Marie de l'Incarnation . 154
Mme de la Peltrie 155
Mgr de Laval. 156
Frontenac — statue par Philippe Hébert 160
Wolfe — statue par Philippe Hébert 182
Montcalm — statue par Philippe Hébert 183
Lévis — statue par Philippe Hébert 197
De Salaberry — statue par Philippe Hébert . . 212
Le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau 217
Lord Minto 222
La comtesse de Minto 223
L'honorable Louis-Amable Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. 224

Page

Sa Grandeur Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec 225
L'honorable Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier, président du sénat du Canada 226
L'honorable Félix-Gabriel Marchand, premier ministre de la province de Québec 227
L'honorable Simon-Napoléon Parent, maire de Québec 228
Juges de la cour du Banc de la Reine (groupe) :
L'honorable sir Alexandre Lacoste, juge en chef 231
L'honorable Joseph-Guillaume Bossé . . 231
L'honorable Jonathan-Saxton-Campbell Wurtele. 231
L'honorable Jean-Gervais-Protais Blanchet 231
L'honorable Robert-Newton Hall 231
Juges de la cour supérieure de Québec (groupe) :
L'honorable sir Louis Napoléon Casault, juge en chef 235
L'honorable Adolphe-Basile Routhier . 235
L'honorable Louis-Bonaventure Caron . 235
L'honorable Frédéric-William Andrews. 235
Maisonneuve — statue par Philippe Hébert . . . 284
Jeanne Mance — statue par Philippe Hébert . . 285

TABLE DES CHAPITRES

Dédicace à Son Excellence Mme la comtesse de Minto VII
Réponse de Son Excellence Mme la comtesse de Minto VIII

INTRODUCTION 1

QUÉBEC PITTORESQUE :
I. Son site incomparable 7
II. L'arrivée à Québec 13
III. Québec la nuit 25

QUÉBEC MONUMENTAL :
I. Vue générale. 31
II. Fortifications et terrasses. 37
III. Les palais 41
IV. Les églises 56
V. Autres monuments 81

QUÉBEC SYMBOLIQUE ET RELIGIEUX 89

QUÉBEC LÉGENDAIRE :
I. Le chien d'or 103
II. Les amours de Bigot 117
III. Le roman de Nelson 125

QUÉBEC HISTORIQUE :
I. Préhistoire 133
II. La fondation de Québec 142
III. De Champlain à Frontenac 153
IV. Première moitié du XVIIIe siècle . . . 162
V. Les dernières batailles 173
VI. Québec sous la domination anglaise . . 205

QUÉBEC SOCIAL 221

QUÉBEC ARCHÉOLOGIQUE :
I. Les pierres qui parlent 241
II. Çà et là 270

LA VILLE DES MORTS :
I. L'autre vie. 295
II. Dans les cryptes 297
III. Dans les cimetières catholiques 310
IV. Dans les cimetières protestants. 313

LÉVIS 319

QUÉBEC AU XXe SIÈCLE 337

QUÉBEC ET LÉVIS

A L'AURORE DU XXe SIÈCLE

BIOGRAPHIES ET MONOGRAPHIES

ILLUSTRÉES

DE PORTRAITS ET DE GROUPES

La vie des champs. — Fresque d'Edouard Bendemann.

INTRODUCTION

DANS les pages précédentes, nous avons vu ce qu'est devenue, à l'aurore du XXe siècle, l'humble petite bourgade jetée par Champlain, en 1608, sur le promontoire de l'antique Stadacona. Nous l'avons vue, cette " habitation " de Québec, grandir, se développer, prendre peu à peu ses assises, jusqu'au point de devenir le centre naturel vers lequel gravitaient tous les intérêts, toutes les aspirations de la Nouvelle-France. La conquête du pays par l'Angleterre n'a rien fait perdre à Québec de cette première physionomie, car si d'autres villes ont pu, depuis, la dépasser en importance commerciale, elle est toujours restée, par contre, la véritable capitale intellectuelle du Canada français, et comme une Mecque où tout ce qui porte un nom français, non seulement au Canada, mais jusque dans les états de la république voisine, a besoin d'aller, de temps à autre, se retremper et reprendre foi dans les destinées de notre nationalité.

Considéré de cette façon, le cadre de notre livre s'élargit singulièrement, car ce livre, où sont consignées quelques-unes des plus grandes gloires de notre histoire, devient, pour ainsi dire, le véritable livre d'or du peuple canadien-français contemporain.

Aussi, aurions-nous jugé notre œuvre imparfaite si, après avoir élevé ce monument à la ville qui fut le berceau et sera le boulevard de la nationalité canadienne-française, nous ne lui donnions pas pour complément cette seconde partie de notre livre consacrée à des biographies d'une élite de nos compatriotes, et à des monographies de quelques-unes des institutions qui nous font le plus honneur.

Ce n'est pas tout. Il nous faut ici porter encore plus loin le regard, et tendre la main à ceux des nôtres qui ont élu domicile aux Etats-Unis, en particulier dans la Nouvelle-Angleterre et quelques états de l'Ouest. L'histoire n'a pas encore été écrite de tous ces dévouements admirables, nous dirions même de tous ces héroïsmes, qui, là-bas, se sont accumulés jusqu'au point

d'avoir pu constituer une nouvelle France américaine, où tout ce qui se rattache au foyer de la patrie est conservé avec un soin jaloux. A ces frères, séparés par la distance, mais unis par le cœur, nous entendons réserver, dans notre livre d'or, la place qui leur est due, place qu'ils occuperont avec honneur, car ils ont édifié à l'étranger comme un prolongement du Canada français, et la constatation de ce qu'ils ont déjà fait, prendra ici, dans ces pages, pour un bon nombre de lecteurs, toutes les proportions d'une véritable révélation, où tous ensemble nous puiserons comme un renouveau d'espérance et d'énergie pour les grandes luttes à venir.

La Vie des champs.—Les Petits Bergers, d'après H. Salentin.

La Métallurgie. — Fresque d'Edouard Bendemann.

BIOGRAPHIES ET MONOGRAPHIES

Le Très Honorable Sir Wilfrid LAURIER,

Chevalier Grand-Croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, membre du Conseil privé et premier ministre du Canada, est né à Saint-Lin, le 20 novembre 1841. Il est l'unique fils issu du premier mariage de feu Carolus Laurier, arpenteur provincial, avec dame Marcelle Martineau.

Il commença ses études à l'école de son village et fit son cours classique au collège de l'Assomption. Il vint à Montréal, en 1860, pour y suivre des cours de droit, et entra au bureau de l'honorable Rodolphe Laflamme, dont il devait être, plus tard, le collègue au ministère de la Puissance, à Ottawa. Il suivit le cours de droit de l'université McGill et fut admis à la pratique, en 1864, avec le titre de bachelier en droit civil.

Le jeune Laurier exerça sa profession, à Montréal, pendant trois années, mais sa santé étant devenue chancelante, il dut chercher l'air plus vivifiant de la campagne. Déjà, cependant, il avait fait sa marque, et, dès sa première apparition en Cour, le juge qui présidait le tribunal avait été tellement bien impressionné, qu'il n'avait pu s'empêcher d'en rendre témoignage. Il alla s'établir à l'Avenir, dans les cantons de l'Est, où il prit le fauteuil éditorial du journal *le Défricheur*, qui avait été auparavant sous la direction de feu J.-B.-E. Dorion, surnommé l'Enfant terrible.

Là, sa santé se raffermit, et il quitta l'Avenir pour Saint-Christophe, devenu le chef-lieu du nouveau district judiciaire des comtés de Drummond et Arthabaska, et y ouvrit un bureau d'avocat. C'est dans ce village, devenu depuis Arthabaskaville, et dont il a fait sa résidence habituelle, jusqu'au moment où sa position de premier ministre du Canada le força à aller résider à Ottawa, qu'il exerça sa profession pendant bien des années, assisté de plusieurs associés distingués, entre autres, de notre historien, M. Edouard Richard, et de M. Joseph Lavergne, maintenant honorable juge de la Cour supérieure de la province de Québec. Grâce à son talent et à son amour du travail, il avait fait de ce bureau un des centres les plus importants de lumière judiciaire de la province, tant au civil qu'au criminel, et y avait attiré une clientèle considérable. En 1880, le marquis de Lorne le fit avocat de la couronne, et il fut nommé l'un des commissaires pour la revision du Code de procédure civile de la province de Québec.

Ce fut en 1871 que notre distingué compatriote fit ses débuts dans la politique. Elu par une très forte majorité, pour représenter à l'assemblée législative de Québec les comtés de Drummond et d'Arthabaska, il fit, dès la première session, une profonde impression, tant comme orateur que comme politicien.

LE TRÈS HONORABLE SIR WILFRID LAURIER,
Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George,
Membre du Conseil Privé et Premier Ministre du Canada.

Il avait fait ses premiers essais dans l'art oratoire à l'Institut canadien de Montréal, dont il fut le vice-président. Au parlement de Québec, il mit le sceau à sa réputation d'un des plus grands orateurs de la province.

En 1874, M. Laurier résignait son mandat à l'assemblée législative, pour accepter de représenter la même circonscription électorale à la chambre des communes d'Ottawa. Sa réponse au discours du trône fit pressentir qu'il occuperait bientôt une place dans le cabinet. En effet, au mois de novembre 1876, lors du décès de l'honorable F. Geoffrion, il fut choisi pour le remplacer au ministère

du revenu de l'Intérieur. Ses anciens constituants ne le réélurent pas à cette occasion, mais il obtint immédiatement un autre mandat de Québec-Est, circonscription de notre ville qu'il a toujours représentée depuis.

Lorsque le gouvernement Mackenzie fut défait, en 1878, l'honorable M. Laurier était déjà depuis quelque temps le chef reconnu du parti libéral dans la province de Québec ; il resta à sa tête et combattit avec persévérance, pendant les dix-huit années qu'il resta dans l'opposition, attendant avec patience l'occasion de reprendre le pouvoir. La réaction se fit aux élections générales de 1896. Déjà depuis neuf ans il était à la tête du parti de l'opposition. Le 9 juillet de cette même année, il était assermenté comme président du conseil privé, et le 13 du même mois, il avait réussi à former son ministère, et les membres du cabinet prêtaient le serment d'office.

Le nouveau gouvernement prenait une lourde charge. La question des écoles du Manitoba, que ses adversaires n'avaient pas su régler, restait pendante. Le cabinet de l'honorable représentant de Québec-Est obtint quelques légères concessions qui donnent à espérer, pour un avenir prochain, la cessation de l'oppression que fait peser sur nos compatriotes un fanatisme sectaire.

A la session de 1897, le gouvernement Laurier soumit au parlement son tarif préférentiel en faveur de la Grande-Bretagne. Il rencontra peu d'opposition, et obtint un vote d'enthousiasme.

Au mois de juin de cette même année, notre premier ministre prenait la route de l'Europe, pour se rendre à l'invitation du gouvernement impérial et assister au jubilé de la reine. On lui fit en Angleterre une réception quasi royale.

Il brilla au premier rang parmi les ministres coloniaux, et, après Sa Majesté la Reine, objet de la fête, c'est lui qui attira le plus l'attention publique dans les nombreuses manifestations où il a représenté notre pays.

Il fut nommé membre du Conseil privé, fait chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, et reçut une audience de Sa Majesté la Reine. Les universités d'Oxford et de Cambridge lui conférèrent des degrés, et il fut élu membre honoraire du *Cobden Club*, qui lui offrit une médaille d'or, en témoignage de reconnaissance pour les services rendus à la cause du libre-échange. Partout où sa présence était requise, il a su occuper la place d'honneur qui lui était assignée, et remplir la tâche qui lui était confiée, avec la dignité, la correction et le tact que les circonstances exigeaient. Il a su plaire à tous par sa distinction pleine de réserve, par sa remarquable intelligence, par l'amabilité de ses manières, et par sa bonne humeur toute française, corrigeant agréablement son flegme britannique.

De l'Angleterre, sir Wilfrid Laurier passa en France, et alla faire visite au président Faure, à sa résidence du Havre. Il fut fait officier de la Légion d'honneur. Il se rendit ensuite à Rome, où il eut un audience de Sa Sainteté le pape Léon XIII.

Pendant son séjour en Angleterre, sa réputation comme orateur s'accrut encore. Tous les hommes marquants et les plus hauts placés de l'Angleterre

n'ont pas seulement voulu le voir, ils ont voulu l'entendre, et dans maintes occasions ils l'ont forcé à prendre la parole, et malgré que, la plupart du temps, ce fût dans les circonstances les plus désavantageuses, improvisant presque toujours, il soutint favorablement la comparaison avec les plus célèbres hommes d'Etat de la mère patrie. Ajoutons que le thème favori de ses discours était l'éloge du Canada et des Canadiens. Il l'a fait partout avec la chaleur d'un patriotisme ardent et de manière à prouver sa confiance absolue dans notre avenir national.

Ce fut au banquet que lui ont donné les amis du Canada, à Paris, qu'il prononça ces belles paroles, non seulement agréables à toute oreille québecquoise, mais qui sont l'expression vraie et imagée du sentiment national chez tous les Canadiens-Français : " Paris est la plus belle de toutes les villes ! Mais Paris, avec toutes ses beautés, ne parle pas à mon âme comme le rocher de Québec ! "

Cela est si vrai que, lorsque nous voyageons et songeons au pays natal, évoquant son cher souvenir, c'est l'image de Québec qui, la première, passe devant les yeux de notre imagination. Et tous les étrangers qui visitent le Canada en emportent l'image profondément gravée dans leur souvenir. Ce rocher de Québec, que nous venons de revoir dans les belles pages qui précèdent, baignant ses pieds dans le grand fleuve et sa tête dans les nuages, portant une forteresse sur ses épaules, et à ses flancs accrochés ses pittoresques édifices, symbolise bien tout ce qui constitue notre nationalité.

Mais revenons à celui qui s'est fait un moment oublier par ses belles paroles. Ce fut aussi pendant son séjour en Europe qu'il obtint la dénonciation du traité de commerce entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Belgique, qui s'opposait à la mise en vigueur de son tarif préférentiel en faveur de l'Angleterre.

A leur retour au Canada, au mois de septembre, sir Wilfrid et lady Laurier furent reçus avec enthousiasme à Québec, Montréal, Ottawa et Toronto ; on leur fit des ovations dont la splendeur dépassait tout ce qu'on avait jamais vu au Canada. Les universités de Toronto et de Kingston décernèrent à sir Wilfrid Laurier les degrés de docteur en droit, et il fut élu membre honoraire du *National Liberal Club* de Londres, en Angleterre.

Sir Wilfrid Laurier a peu écrit. Nous trouvons, dans *la Revue canadienne* de mars 1894, un court article sur sir George-Etienne Cartier. Nous savons que, pendant qu'il était dans l'opposition, il préparait une histoire du Canada depuis l'union, en 1841, mais elle n'a pas encore vu le jour. Les principaux discours de sir Wilfrid Laurier ont été publiés en 1890.

En 1868, le 13 mai, sir Wilfrid Laurier avait épousé Mlle Zoé Lafontaine, de Montréal. Digne compagne d'un tel homme, lady Laurier fait honneur au Canada. Elle est vice-présidente du Conseil national des femmes du Canada, présidé par Son Excellence la comtesse d'Aberdeen.

L'honorable Louis-Amable JETTÉ,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est né à l'Assomption, le 15 janvier 1836. Elève du collège de l'endroit, il terminait à dix-sept ans son cours classique et allait faire son droit à Montréal. Admis au barreau le 2 février 1857, il s'associait à MM. Hector Fabre et Siméon Lesage. M. Fabre abandonnait

L'honorable Louis-Amable JETTÉ,
Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec

bientôt le droit pour le journalisme, et, en 1867, M. Lesage entrait dans l'administration comme assistant-commissaire des Travaux publics à Québec. M. Jetté formait peu après, avec un de ses élèves, M. F.-L. Béïque, une nouvelle société légale qui devait durer jusqu'à son élévation à la magistrature.

Homme d'étude et travailleur infatigable, M. Jetté sut se faire une place honorable au barreau ; mais ce fut surtout dans la célèbre cause Guibord, pour

refus de sépulture, que son talent fut mis en pleine lumière. Un journal européen, *la Belgique judiciaire*, appréciant l'éloquent plaidoyer prononcé par M. Jetté en cette circonstance, disait : " M. Jetté nous paraît un avocat de haute valeur, qui serait au premier rang dans tous les barreaux où se plaident de grandes causes."

Absorbé par le travail que lui imposait sa profession, M. Jetté s'était jusque-là peu mêlé de politique, bien qu'en 1863 il eût été, pendant quelques mois, rédacteur en chef de *l'Ordre*, journal libéral modéré. Mais en 1871, à la demande générale des jeunes libéraux, il organisait l'Association de réforme du Parti national, et, l'année suivante, était choisi comme candidat dans la division Est de Montréal contre sir George-Etienne Cartier, ministre de la Milice dans le gouvernement de sir John-A. Macdonald. Elu par une majorité de mille deux cent cinquante, le 28 août 1872, il fut réélu par acclamation, en janvier 1874, aux élections générales qui eurent lieu après le renversement du ministère Macdonald et la formation du cabinet Mackenzie.

Au mois de mai 1878, M. Jetté, dont les amis politiques avaient peu favorisé l'avancement, fit connaître sa détermination de rentrer dans la vie privée. M. Mackenzie, informé de cette résolution, en exprima son regret, et, ayant fait mander M. Jetté, lui offrit d'entrer dans le cabinet avec le portefeuille de ministre de la Justice. Cette offre cependant ne fut pas acceptée, et, pour échapper à de nouvelles sollicitations, M. Jetté partit pour l'Europe. Pendant qu'il était à Londres, une lettre de M. Mackenzie venait lui renouveler l'offre faite avant son départ, mais sa résolution était définitive.

Au mois de juillet suivant, pendant que M. Jetté était à Paris, la mort enlevait subitement l'honorable juge Wilfrid Dorion, et créait ainsi une vacance sur le banc de la Cour supérieure à Montréal. Quelque temps après, le ministre de la Justice, M. Laflamme, écrivait à M. Jetté pour lui demander s'il consentirait à remplacer M. le juge Dorion, et M. Jetté acceptait. Informé par câblegramme de sa nomination, le 2 septembre 1878, M. Jetté revint immédiatement au pays, et fut assermenté le 22 septembre.

Au mois de janvier de la même année, M. Jetté avait été nommé professeur de droit civil, à la succursale de l'université Laval établie à Montréal, et avait reçu, à cette occasion, le titre de docteur en droit. A la mort de M. Chauveau, en 1890, il fut élu doyen de la faculté de Droit, et conserva cette charge jusqu'à son élévation au poste de lieutenant-gouverneur.

C'est aussi en 1878 qu'il fut nommé, par le gouvernement Joly, membre du conseil de l'Instruction publique. Il y avait vingt ans qu'il occupait ce poste, lorsqu'il fut remplacé par M. Lomer Gouin, le 10 mai 1898.

En 1891, il était nommé président de la commission d'enquête sur l'affaire du chemin de fer de la baie des Chaleurs. Cette commission, dont faisaient aussi partie les honorables juges Baby et Davidson, fit deux rapports distincts, l'un signé par MM. Baby et Davidson, l'autre par M. Jetté seul.

M. Jetté a été nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec le 20 janvier 1898, et a prêté serment comme tel le 1er février suivant.

Membre correspondant de la Société de législation comparée et de la Société d'histoire diplomatique de Paris, M. Jetté est commandeur de la Légion d'honneur depuis le 30 août 1898.

Le 29 juin 1899, l'université du Bishop's College lui a conféré le degré de docteur en droit civil.

M. Jetté a épousé, en 1862, Mlle Berthe Laflamme, sœur de l'honorable Rodolphe Laflamme, ministre de la Justice dans le cabinet Mackenzie. Trois enfants sont nés de ce mariage, un fils et deux filles : le R. P. Jules Jetté, jésuite, est missionnaire dans l'Alaska, et l'aînée des filles a épousé M. Rodolphe Lemieux, député de Gaspé.

Sa Grandeur Mgr Louis-Nazaire BÉGIN,

Archevêque de Québec, est né à Lévis, le 10 janvier 1840, de Charles Bégin, cultivateur, et de Luce Paradis.

Après avoir commencé ses études aux écoles de Lévis et de Saint-Michel, il les termina au séminaire de Québec et à l'université Laval, où il prit ses diplômes de bachelier ès arts, et fut le premier à remporter le prix du prince de Galles.

Il commençait ses études théologiques au grand séminaire, lorsque les autorités du Laval décidèrent d'établir une faculté de théologie, dont les professeurs auraient fait leur cours à Rome. Le jeune Bégin fut choisi pour occuper une des chaires de la nouvelle faculté, et envoyé à Rome pour étudier au collège romain.

Il partit de Québec en septembre 1863. C'est à Rome qu'il reçut les ordres, et qu'il fut ordonné prêtre dans la basilique de Saint-Jean de Latran, le 10 juin 1865, par Son Eminence le cardinal-vicaire Patrizi. L'année suivante il recevait ses diplômes de docteur en théologie.

Ayant obtenu de prolonger son séjour dans la ville éternelle, pour approfondir l'étude des langues orientales, il y consacra une bonne partie des années 1866 et 1867. Après les fêtes du centenaire de la mort de saint Pierre, l'abbé Bégin se rendit à Inspruck, pour y suivre les cours de l'Université et se livrer spécialement à l'étude de la langue allemande. Au mois de septembre de cette même année 1867, il partait pour la Palestine. Après un voyage de cinq mois, au cours duquel il visita tous les lieux bibliques, il revint à Inspruck continuer ses études. Les années précédentes, il avait employé ses vacances à visiter l'Italie, la Suisse, la Prusse, la Belgique et la France. En 1868, il traversait de nouveau la France et l'Angleterre, en route pour Québec où il arrivait au mois de juillet. Il avait enrichi le musée du Laval de plusieurs momies égyptiennes et d'autres souvenirs et curiosités archéologiques.

De 1868 à 1884, il enseigna la théologie dogmatique et l'histoire ecclésiastique, exerçant en même temps plusieurs fonctions importantes, tant à l'université qu'au petit et au grand séminaire.

Pendant les mois d'hiver, il donnait de nombreuses conférences publiques sur différents sujets de théologie et d'histoire ecclésiastique. En 1873, il publia *la Primauté et l'Infaillibilité des Souverains Pontifes*, et, en 1874, *la Sainte Ecriture et la Règle de la foi*, ouvrage qui a eu les honneurs de la traduction, et qui fut alors édité à Londres, en Angleterre. La même année, il publia un *Eloge de saint Thomas d'Aquin*, et l'année suivante *le Culte catholique*.

Sa Grandeur Mgr Louis-Nazaire BÉGIN,
Archevêque de Québec.

En 1884, l'abbé Bégin accompagnait Mgr l'archevêque de Québec, dans le voyage qu'il fit à Rome, pour soutenir les droits de l'université Laval, et plaider la division du diocèse de Trois-Rivières.

A son retour, il fut nommé principal de l'Ecole normale. C'est en cette qualité qu'il publia son *Aide-Mémoire ou Chronologie de l'histoire du Canada*, destiné à faciliter la préparation des examens sur l'histoire de notre pays. Il demeura à l'Ecole normale jusqu'au 28 octobre 1888, jour où il fut sacré évêque de Chicoutimi, dans la basilique de Québec, par Son Eminence le cardinal Taschereau, assisté de Mgr Laflèche et de Mgr Langevin.

Le 22 décembre 1891, Mgr Bégin était rappelé à Québec, comme coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, avec le titre d'archevêque de Cyrène; en 1894, il prenait l'administration de l'archidiocèse. La mort du cardinal, arrivée le 12 avril 1898, l'a fait monter sur le trône archiépiscopal de Québec.

Sa Grandeur est membre de la Société royale du Canada, et de l'Académie des Arcades de Rome.

L'honorable Félix-Gabriel MARCHAND,

Député de Saint-Jean, premier ministre de la province de Québec, est né à Saint-Jean d'Iberville, le 9 janvier 1832.

Son père, Gabriel Marchand, avait épousé Mlle Mary McNiders, de Québec, où il résidait alors. En 1816, s'étant retiré des affaires, il vint se fixer sur un vaste domaine dans les environs de Saint-Jean, sur les bords de la rivière Richelieu, où il se livra à l'agriculture jusqu'à la fin de ses jours.

L'honorable M. Marchand fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe, puis il voyagea en Europe pendant un certain temps, profitant de son séjour à Paris pour se livrer à l'étude de la littérature française. A son retour, il fit ses études de droit, et, en 1854, embrassa la profession de notaire, qu'il a toujours exercée depuis à Saint-Jean et à Montréal.

Héritier des goûts militaires de son père, qui avait pris part à la défense du Canada pendant l'invasion américaine, M. Marchand, de concert avec feu l'honorable C.-J. Laberge, se mit à la tête d'un mouvement pour former un bataillon de volontaires. En 1866, il était nommé lieutenant-colonel et commandant du 21e bataillon d'infanterie légère du Richelieu. Pendant l'invasion fénienne de 1870, il fit du service actif à la tête d'une brigade composée de son bataillon et de quatre bataillons de la milice de Montréal.

L'honorable Félix-Gabriel MARCHAND,
Député de Saint Jean,
Premier Ministre de la province de Québec

M. Marchand entra dans la politique en 1867. Il fut élu député du comté de Saint-Jean, qu'il a toujours représenté depuis. Il eut à faire la lutte sept fois, et fut élu par acclamation trois fois. C'est le plus ancien député à la législature de Québec; il y siège sans interruption depuis 1867.

En 1878, il entra dans le gouvernement de sir Henri Joly de Lotbinière, en qualité de secrétaire de la province. Un an après, il passa de ce département à celui des Terres de la Couronne.

Lors de l'avènement au pouvoir de feu l'honorable M. Mercier, il fut élu président de l'Assemblée législative.

En 1892, après leur défaite, les libéraux, revenus dans l'opposition, le choisirent à l'unanimité comme leur chef, et, grâce au travail qu'il accomplit et à l'habileté qu'il déploya pendant les cinq années qui suivirent, le parti libéral, sous sa direction, remporta la victoire aux élections du 11 mai 1897. Appelé par le lieutenant-gouverneur à former un gouvernement, il s'acquitta de cette tâche sans difficulté. Dans la distribution des différents ministères, il garda pour lui-même celui des finances, devenant, par conséquent, premier ministre et trésorier.

Malgré les occupations nombreuses que causent toujours la politique ainsi que l'exercice d'une profession, l'honorable M. Marchand trouva moyen de consacrer ses loisirs à la littérature. Il a toujours eu des goûts très prononcés pour le journalisme. En 1860, il fonda à Saint-Jean, avec l'honorable C.-J. Laberge, le *Franco-Canadien*, journal qui paraît encore sous le nom de *Canada-Français*. Vers 1883, il devint rédacteur en chef du journal quotidien *le Temps*, publié à Montréal, dans l'intérêt du parti libéral; il n'a jamais cessé de collaborer de temps à autre aux différents journaux libéraux de notre province.

M. Marchand est l'auteur de plusieurs œuvres littéraires et dramatiques remarquables. Au nombre des plus importantes, il faut citer : *Fatenville*, *Erreur n'est pas compte*, deux comédies en prose ; *Un bonheur en attire un autre*, comédie en vers ; *le Lauréat*, opéra comique, et plusieurs autres. Ces pièces ont reçu l'accueil le plus favorable ; *les Faux Brillants*, comédie en trois actes et en vers, a été même l'objet d'un éloge très flatteur publié dans *la Revue du monde latin*, à Paris.

L'honorable M. Marchand est membre de la Société royale du Canada. La section française de cette société le choisit, en 1884, pour président ; depuis, en 1897, il fut élu président général de cette société. Il a aussi été l'objet d'attentions toutes spéciales de la part du gouvernement français, qui lui a conféré les titres d'officier de la Légion d'honneur, et d'officier de l'Instruction publique.

L'on a souvent prétendu qu'il était presque impossible de posséder à un égal degré de perfection la connaissance de la langue française et celle de la langue anglaise. Si c'est là une règle générale, l'honorable M. Marchand y fait une heureuse exception, car il est également versé dans la connaissance des deux langues, qu'il parle sans aucun accent étranger.

L'HONORABLE SIMON-NAPOLÉON PARENT,

Maire de Québec et ministre des Terres de la Couronne, est né à Beauport, le 12 septembre 1855, de Simon-Polycarpe Parent, marchand, et de Luce Bélanger. Il reçut son éducation dans la maison paternelle, sous des maîtres particuliers, et prit ses degrés de licencié en droit à l'université Laval, où il remporta le prix Tessier et conquit la médaille d'or offerte par le marquis de Lorne.

Admis à la pratique du droit, le 13 juillet 1881, il exerce sa profession avec beaucoup de succès dans la cité de Québec.

A l'époque où il fut reçu avocat, M. Parent était marié, depuis le 17 octobre 1877, à Mlle Marie-Louise-Clara, fille de M. Ambroise Gendron, inspecteur de bois, de sa paroisse natale.

Nous le trouvons, le 17 juin 1890, avec M. Luc Routhier, aux urnes électorales, briguant les suffrages des électeurs de la nouvelle division de Saint-Sauveur, pour les représenter au conseil législatif. Il fut élu, et réélu de nouveau par acclamation, le 3 mars 1892. Aux élections du 11 mai 1897, il eut pour adversaire M. Delphis Marsan, mais la victoire lui sourit encore, et il entra dans le cabinet Marchand, comme ministre des Terres de la Couronne; c'est en cette qualité qu'il fut réélu par acclamation, le 12 juin de la même année.

L'HONORABLE SIMON-NAPOLÉON PARENT,
Maire de Québec,
Ministre des Terres de la Couronne.

Toutefois, le plus beau titre de gloire de M. Parent, ce qui rendra son nom immortel dans les annales de la ville de Québec, c'est la transformation qu'il fit subir à la cité, sans la grever d'un sou, mais au contraire, en améliorant sa position financière.

Il représenta, au conseil de ville, le quartier Saint-Vallier, de 1890 à 1894; depuis cette date, il est maire de Québec. Sous son administration, les rues se sont élargies, elles ont été bien pavées et sont tenues dans un état de propreté admirable; des parcs se sont dressés, ornés d'arbres et de fleurs, un splendide hôtel de ville s'est élevé en face de la basilique, et cela à un coût qui semble incroyable; ce qu'on est convenu d'appeler du nom barbare de *boodlage* est inconnu dans la belle ville de Québec, qui est admirablement éclairée à la lumière électrique, et que sillonne en tous sens un tramway mû aussi par l'électricité. Du haut de ses voitures, l'étranger peut parcourir la ville et ses faubourgs, et passer de surprise en surprise à la vue des perspectives pittoresques et de toute beauté que Québec seul peut offrir, et qui se déroulent à ses yeux à chaque détour que fait son véhicule.

L'honorable Joseph-Emeri ROBIDOUX,

Député de Châteauguay, secrétaire provincial et président du conseil des ministres de la province de Québec, est né à Saint-Philippe de Laprairie, le 10 mars 1844. Il commença son cours classique au collège de Montréal, le termina au collège Sainte-Marie, et fit son cours de droit à l'université McGill. Admis au barreau, en 1866, avec le diplôme de bachelier en droit civil, il reçut celui de docteur de la même faculté, en 1887. Déjà, depuis 1876, il enseignait le droit civil dans l'université où il avait fait son cours de droit, mais il dut abandonner cette chaire, après l'avoir occupée dix ans, sa nombreuse clientèle réclamant tout son temps.

L'honorable Joseph-Emeri ROBIDOUX,
Député de Châteauguay,
Secrétaire provincial et président du Conseil des ministres de la province de Québec.

En 1844, il fut élu président de la société des gradués de l'université McGill, et syndic du barreau de Montréal ; en 1895, il était nommé bâtonnier général du barreau de la province de Québec, et président de la *Canadian Bar Association*, charge à laquelle il fut réélu de nouveau l'année suivante.

Député de Châteauguay depuis le 25 mars 1884, M. Robidoux a, depuis cette date, toujours représenté ce comté, sauf une interruption de 1892 à 1897. Sous le gouvernement Mercier, il fut secrétaire et régistraire, du 9 mai au 22 août 1890, puis procureur général jusqu'au 16 décembre 1891. Il est maintenant secrétaire provincial et président du conseil des ministres dans le gouvernement Marchand.

M. Robidoux s'est marié deux fois : en premières noces, en 1869, à Mlle Sophie Sancerre, et en secondes noces, à Mlle Clara Sancerre, en 1879.

L'honorable Horace ARCHAMBAULT,

Orateur du conseil législatif et procureur général de la province de Québec, est frère de M. le chanoine Alfred Archambault, archidiacre et vice-gérant de l'archevêché de Montréal. Il naquit à l'Assomption, le 6 mars 1857. Sa famille est une des plus anciennes du pays, ses ancêtres étant venus au Canada dix ans seulement après la fondation de Québec. Son père, l'honorable Louis Archambault, conseiller législatif, fit partie des gouvernements Chauveau et Ouimet.

Il fit ses études au collège de l'Assomption, au séminaire de Québec et à l'université Laval. Admis à la pratique du droit, *summa cum laude*, en 1878, il vint s'établir à Montréal, où il fait partie de la société légale Rainville, Archambault et Gervais.

M. Archambault est professeur de droit commercial et maritime à l'université Laval depuis 1881, recteur en droit, conseil de la Reine depuis 1888, et membre du conseil de l'Instruction publique depuis 1890. Pendant plusieurs années, il a été examinateur pour l'admission à l'étude du droit, et a fait partie du conseil du barreau de Montréal. Comme procureur général, il fait aussi partie du conseil général du barreau de la province.

L'honorable Horace ARCHAMBAULT,
Orateur du Conseil législatif.
Procureur général de la province de Québec.

Le 6 juin 1888, M. Archambault fut nommé conseiller législatif, à la place de son père, pour la division électorale de Repentigny. Il est maintenant président du conseil et procureur général dans le gouvernement Marchand.

M. Archambault épousait, en 1882, Mlle Lizzie Lelièvre, de Québec.

L'honorable François-Gilbert-Miville DÉCHÊNE,

Député de l'Islet et ministre de l'Agriculture, naquit à Saint-Roch des Aulnaies, de feu Alfred-M. Déchêne, marchand, et de Luce Talbot, le 18 août 1859. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, et ses études

L'honorable François-Gilbert-Miville DÉCHÊNE,
Député de l'Islet et ministre de l'Agriculture.

légales à l'université Laval. M. Déchêne prit ses degrés de licencié en droit *avec grande distinction*, et fut admis à la pratique en juillet 1883. Il fait partie de la société légale Bédard et Déchêne.

Elu député du comté de l'Islet le 14 octobre 1886, il fut réélu le 17 juin 1890, le 8 mars 1892 et le 11 mai 1897, et de nouveau, par acclamation, comme ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Marchand, le 12 juin de la même année.

M. Déchêne est le représentant de la province de Québec dans le bureau de direction de l'*Imperial Institute*, de Londres.

L'honorable Adélard TURGEON,

Député de Bellechasse, ministre de la Colonisation et des mines de la province de Québec, est né à Beaumont, une des plus vieilles paroisses du comté de Bellechasse, le 19 décembre 1863. Il est fils de Damase Turgeon, cultivateur et négociant, à Beaumont, et de Christine Turgeon.

Il fit ses études classiques au collège de Lévis et son cours de droit à l'université Laval. Admis au barreau le 12 juillet 1887, il pratiqua d'abord à Lévis, où il réside, puis à Québec, en société d'abord avec M. H.-G. Carroll, M.P., puis avec M. Arthur Lachance.

Elu député du comté de Bellechasse successivement le 17 juin 1890, le 5 mars 1892, le 11 mai 1897 et le 12 juin de la même année, il est depuis cette dernière date ministre de la colonisation et des mines dans le gouvernement Marchand.

L'honorable M. Turgeon fut un des fondateurs de l'Union libérale.

Le 19 juillet 1887 il épousait mademoiselle Eugénie, fille de feu Etienne Samson, un de nos plus célèbres constructeurs de navires.

L'honorable Adélard TURGEON,
Député de Bellechasse,
Ministre de la Colonisation et des mines de la province de Québec.

L'honorable Henry-Thomas DUFFY,

Député de Brome et commissaire des Travaux publics de la province de Québec, naquit à Durham, comté de Drummond, dans la province de Québec, le 29 mai 1852. Il fit son cours d'études supérieur au collège Saint-Francis, à Richmond, et fut reçu avocat en 1879, après avoir suivi les cours de l'université McGill, à Montréal, et conquis les diplômes de bachelier ès arts et de bachelier en droit civil. Sa résidence ordinaire est à Sweetsburgh, comté de Missisquoi.

Ce fut en 1897 que M. Duffy apparut pour la première fois sur la scène parlementaire, comme représentant du comté de Brome à l'Assemblée législative de Québec. Habitué aux luttes de la parole devant les tribunaux et dans les assemblées populaires, il se trouvait, au Palais législatif, sur un terrain nouveau pour lui, et il y paraissait avec la double responsabilité de représentant du peuple et de ministre de la Couronne, l'honorable M. Marchand l'ayant choisi pour l'un de ses collègues au Conseil exécutif, avec le portefeuille de commissaire des Travaux publics. M. Duffy a fait, dès le début, excellente figure en Chambre, où sa dignité et son tact lui ont conquis la sympathie générale.

L'HONORABLE HENRY-THOMAS DUFFY,
Député de Brome,
Commissaire des Travaux publics de la province de Québec.

M. Duffy est un ami des études littéraires et historiques. Comme orateur, il est d'une grande correction de forme. En plus d'une circonstance, il s'est exprimé avec sympathie à l'endroit des Canadiens-Français, dont il a su apprécier le caractère, la respectabilité, la loyauté de chaque instant.

Le député de Brome est allé à Londres, en 1889, pour y plaider devant le Conseil privé de Sa Majesté. Il profita de la circonstance pour aller visiter la France et les sites pittoresques de l'Irlande. De retour à Québec, il pouvait s'écrier, avec Chateaubriand : "Je suis allé bien loin admirer les scènes de la nature ; j'aurais pu me contenter de celles de mon pays natal."

L'honorable Charles FITZPATRICK,

Représentant du comté de Québec et solliciteur général de la Puissance du Canada, est né à Québec le 19 décembre 1850; il est le troisième fils de feu John Fitzpatrick, de cette ville.

Après avoir fait de bonnes études au collège de Sainte-Anne et au séminaire de Québec, il entra à l'université Laval, où il prit ses degrés de bachelier ès art, en 1873; trois ans plus tard il recevait ceux de bachelier en droit civil et la médaille Dufferin.

L'honorable Charles Fitzpatrick,
Représentant du comté de Québec et solliciteur général de la Puissance du Canada.

Reçu avocat cette même année, 1876, il pratiqua dans sa ville natale et se fit bientôt une nombreuse clientèle. Il fut nommé avocat de la Couronne pour le district de Québec, en 1879, et de nouveau en 1887, fait conseil de la Reine en 1893, et reçu membre du barreau d'Ontario en 1896.

Criminaliste éminent, M. Fitzpatrick a joué un rôle important dans un grand nombre de causes célèbres des cours provinciales. Il a été employé par le gouvernement américain dans la fameuse cause d'extradition d'Eno.

Choisi, en 1885, *chief counsel* de Louis Riel, accusé de haute trahison, son nom devint célèbre au Canada comme aux Etats-Unis, où cette cause excita le plus vif intérêt. M. Fitzpatrick défendit aussi l'honorable M. Mercier et M. Ernest Pacaud, en 1892, et feu Thomas McGreevy, M.P., et les Connelly devant le comité des Privilèges et Elections de la Chambre des communes. En 1897, il représenta le gouvernement fédéral au Conseil privé d'Angleterre, dans l'affaire des pêcheries.

Libéral en politique, M. Fitzpatrick fut choisi pour représenter le comté de Québec au parlement provincial, en 1890 et en 1892. Possédant également bien les langues anglaise et française, il prit une part active aux débats de l'assemblée législative. Lors de la formation du gouvernement de Boucherville, il refusa le portefeuille de procureur général, à cause de ses attaches au parti libéral.

En 1896, il résignait son mandat provincial, pour accepter la candidature de son comté au gouvernement d'Ottawa. Il fut élu par une forte majorité et accepta le portefeuille de solliciteur général et le titre de représentant de la nationalité irlandaise dans le gouvernement Laurier.

Délégué à la *Irish National Convention* d'Irlande, en 1896, M. Fitzpatrick se rendit de bonne heure, l'année suivante, à Rome, pour y conférer avec le

Saint-Siège, au sujet des écoles du Manitoba, qui agitaient alors le pays. Sa mission eut pour résultat la nomination d'un délégué apostolique, Mgr Falconio, chargé d'aplanir autant que possible les difficultés existantes.

M. Fitzpatrick a été élu trois fois, bâtonnier du barreau du district de Québec, et deux fois, bâtonnier général du barreau de la province de Québec. Par ses talents et son affabilité, il s'est acquis une position enviable et un grand nombre d'amis dans les deux partis politiques ; il est appelé à rendre de grands services non seulement à sa ville natale, mais aussi à la Puissance.

Au mois de mai 1879, M. Fitzpatrick épousait Mlle Corinne, fille de l'honorable R.-E. Caron, lieutenant-gouverneur de Québec et sœur de sir Adolphe Caron.

M. L'ABBÉ GEORGE-HENRI DE FOY,

Curé de Sainte-Angèle de Saint-Malo, est né à Toronto, le 27 mai 1859, de Joseph-Adolphe De Foy, député-procureur général de la province de Québec, et de Louise-Henriette Valale.

Il fit ses études au petit séminaire de Québec, et en 1881 entrait au grand séminaire. Il fut ordonné prêtre le 30 mai 1885

M. L'ABBÉ GEORGE-HENRI DE FOY,
Curé de Sainte-Angèle de Saint Malo.

Professeur de théologie au collège de Lévis, pendant les premières années de son sacerdoce, il fut nommé vicaire de Saint-Roch en 1890, et transféré au vicariat de la basilique en 1893. Ce fut le 14 mai 1898 que Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec lui confia la direction de la nouvelle paroisse de Sainte-Angèle de Saint-Malo.

M. l'abbé De Foy se mit à l'œuvre et bientôt l'on vit s'élever la jolie petite église de Sainte-Angèle, dont nous trouvons la gravure dans ce volume, et les frères Maristes vinrent prendre possession d'une superbe maison d'éducation bâtie par la Commission des écoles.

Sous sa direction Saint-Malo devient un centre important, où se groupe surtout la classe ouvrière. S'inspirant de l'admirable encyclique de Léon XIII, il se dévoue tout entier à l'amélioration de la condition des ouvriers et à leur éducation ; déjà, pendant quatre ans, il avait été chapelain des Forestiers catholiques de Saint-Roch, qui se recrutent parmi eux.

M. l'abbé De Foy consacre ses rares loisirs à la culture des lettres, il a donné de belles conférences qui, mises en volume, ont été aussitôt enlevées par les ouvriers.

Docteur Afred-Gauvreau BELLEAU,

Coroner du district de Québec depuis juin 1873, est né à la Pointe-aux-Trembles du comté de Portneuf, le 10 mai 1840, d'Isidore Belleau et Marceline Gingras.

Il fit son cours classique au séminaire de Québec.

Le 6 mai 1862 il obtenait son diplôme de docteur en médecine et maître en chirurgie de l'université McGill, de Montréal, et fut licencié du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada le 13 du même mois. Au mois d'octobre 1867, il était nommé secrétaire général de l'Association Médicale du Canada, en 1871 gouverneur, puis secrétaire, en 1874, du Collège des Médecins et Chirurgiens, charge qu'il occupa jusqu'en 1898.

Docteur Alfred-Gauvreau BELLEAU,
Coroner.

M. Belleau est marié, depuis le 26 octobre 1869, à Mlle Emma Carrier, et a onze enfants : Marie-Louise, Eva, Gauvreau, Neuville, Sainte-Foye, Georges, Jeanne, Gabrielle, Joseph, Paul et Marguerite.

Nommé juge de paix en 1873, M. Belleau consacre les quelques loisirs que lui laisse une charge scrupuleusement remplie à faire cultiver de belles fermes qu'il possède à Sainte-Foye et à la Pointe-aux-Trembles.

M. François-Xavier BERLINGUET,

Tout à la fois sculpteur, ingénieur civil et architecte, est né à Québec, le 5 décembre 1830. Son père commença par l'initier à la statuaire, la sculpture et l'architecture.

Comme sculpteur, nous avons de lui des œuvres remarquables, telles que le fauteuil somptueux qui, depuis plus d'un quart de siècle, fait l'ornement du

trône archiépiscopal de la basilique Notre-Dame, de Québec ; citons encore un *Ecce Homo* qui lui valut, en 1860, une médaille d'honneur et un diplôme, à l'exposition tenue à Montréal, à l'occasion de la visite du prince de Galles.

Comme architecte, on lui doit les plans d'un grand nombre d'églises paroissiales. Il affectionne tout spécialement le style ogival, et y réussit admirablement, témoin l'église de Beauport, qui est son œuvre et un véritable modèle du genre. Il obtint le deuxième prix dans le concours, entre architectes canadiens et américains, pour le plan de l'hôtel du gouvernement, à Toronto.

Admis à l'exercice de la profession d'ingénieur civil en 1869, il entreprit, l'année suivante, la construction d'une importante section de l'Intercolonial. Les plans qu'il préparait en 1874, pour l'amélioration du havre de Québec, ont été à cette époque et sont encore considérés comme les plus complets et les plus pratiques, malgré que des circonstances incontrôlables se soient opposées à leur adoption.

M. François-Xavier BERLINGUET,
Sculpteur, ingénieur civil et architecte.

En 1887, M. Berlinguet était appelé à remplir les délicates fonctions d'arbitre officiel dans les travaux publics du gouvernement provincial ; il s'acquitta de cette tâche difficile à la satisfaction de tous les intéressés.

Il fut un des fondateurs de l'Association des Architectes de la province de Québec, dont il fut le président en 1891. Il est un des promoteurs de l'idée de la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent, jusqu'à Québec, ainsi que de la construction d'un pont pour relier Québec à Lévis.

L'honorable François-Charles-Stanislas LANGELIER,

Juge de la Cour supérieure à Montréal, est fils du capitaine Louis-Sébastien Langelier et de Julie-Esther Casault.

Il naquit à Sainte-Rosalie le 24 décembre 1838. Il commença ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et les termina à l'université Laval, où il prit le degré de bachelier ès arts en 1858. Entré au cours de droit de la même institution, il reçut ses degrés de bachelier en droit en 1860, ceux de licencié en droit, *avec grande distinction*, l'année suivante, et fut fait docteur en droit en 1878.

Admis à la pratique du droit en octobre 1861, M. Langelier alla passer deux années à Paris, pour y approfondir ses études légales. De retour, il fut nommé professeur de droit romain à l'université Laval, où il enseigna ensuite le droit civil et l'économie politique. Il est maintenant doyen de la faculté et membre du conseil de l'Université.

Jusqu'au moment de sa nomination comme juge, M. Langelier exerça sa profession avec beaucoup de succès à Québec. En 1878, il fut nommé conseil de la Reine par le gouvernement local, et plus tard, en 1880, par le marquis de Lorne; bâtonnier du barreau de Québec, en 1887 et en 1888. En 1897, il fut élu vice-président de la *Canadian Bar Association.*

L'Hon. Frs-Charles-Stanislas LANGELIER.
Juge de la Cour supérieure à Montréal.

L'honorable François Langelier a occupé beaucoup d'autres positions honorifiques en dehors de sa profession : il a été secrétaire de la première société de colonisation fondée au Canada, président de l'Institut canadien, et maire de Québec de 1882 à 1890. Il était membre du Conseil des Arts et Manufactures, dont il fut quelque temps le président, président aussi du comité des Privilèges et Elections de la Chambre des communes. Il est membre du conseil de l'Instruction publique.

Sa carrière politique n'est pas moins remarquable. Elu représentant, à l'assemblée législative de Québec, du comté de Montmagny, en décembre 1873, et de celui de Portneuf en 1878, il alla à Ottawa, en 1884, représenter aux Communes le comté de Mégantic, et en 1887 la division électorale de Québec-Centre. Sous le gouvernement Joly, en 1878, il fut ministre avec le portefeuille de commissaire des Terres de la Couronne, puis de trésorier de la province.

Nommé juge de la Cour supérieure le 14 janvier 1898, il dut abandonner le siège qu'il occupait à Ottawa depuis 1884.

Outre plusieurs brochures importantes, l'honorable juge Langelier a publié, en 1868, des *Lettres sur les affaires municipales*, et, en 1894, un traité *De la preuve en matières civiles et commerciales.*

Marié,en février 1884, à Mlle Virginie-Marie Légaré, il eut le malheur de perdre cette épouse bien-aimée, le 11 mai 1891. Il a épousé, le 31 mai 1892, son épouse actuelle, Mlle Marie-Louise Braün, fille de feu Fréd. Braün, secrétaire général du département des Travaux publics à Ottawa, et de Mme Laure de Sales-Laterrière.

La Commission du havre de Québec

Il n'y a peut-être pas un port au monde qui offre autant d'avantages que celui de Québec; aussi est-il d'une importance sans égale pour la Puissance du Canada et son commerce. Il faut donc une organisation également importante pour en surveiller et régler les travaux.

Les actes du parlement anglais, qui ont été abrogés par la récente refonte des statuts régissant la Commission du Havre de Québec, remontent à 1829. neuvième année du règne de George IV. Mais c'est en 1858 que fut d'abord constituée la Commission, par acte du parlement du Haut et du Bas-Canada. En 1895, la Commission du Havre absorba la Trinité, une institution du temps passé qui avait charge de la navigation.

Bureaux des Commissaires du Havre.

Le premier bureau de direction de la Commission du Havre, formé en 1859, se composait des personnes suivantes: l'honorable George Pemberton, président; George-Honoré Simard; John Sharples; le maire de Québec *ex officio*, alors Hector-L. Langevin, et David-B. Young, président de la Chambre de Commerce, aussi *ex officio*.

Les personnes qui se sont succédé à la présidence de la Commission sont: l'honorable Geo. Pemberton, de 1859 à 1868; George-H. Simard, en 1868; Wm Withall, de 1869 à 1871; l'honorable U.-J. Tessier, de 1871 à 1873; Wm Withall, en 1873; l'honorable John Sharples, de 1873 à 1876; l'honorable P.-J.-O. Chauveau, de 1876 à 1878; Alexandre Woods, en 1878; P.-V. Valin, de 1879 à 1891; Edmond Giroux, de 1891 à 1896, année où fut élu M. J.-B. Laliberté, le président actuel.

Notre artiste a groupé sur la page suivante les personnes qui composent actuellement le bureau de direction de la Commission, auxquelles viennent se joindre MM. J.-C. Sullivan, le maître du havre, et L.-E. Morin, président de la corporation des Pilotes, qui y représente d'office les intérêts de ce corps.

Les plus anciens membres de la commission actuelle sont l'honorable R.-R. Dobell, qui y représente la Chambre de Commerce de Québec depuis 1873, et M. Julien Chabot, qui a presque toujours suivi les intérêts de celle de Lévis, depuis la même date.

COMMISSAIRES DU HAVRE DE QUÉBEC.

St. George Boswell, ingénieur.

Narcisse Rioux.

James Woods, secrétaire-trésorier.

Harold Kennedy.

Hon. R.-R. Dobell, M.P., P.C.

Hon. John Sharples.

J. B. Lahberté, président.

Félix Carbray, M.P.P.

Dosithée Arcand.

W.-M. MacPherson.

Julien Chabot.

Les commissaires qui régissent en ce moment le Havre ont entrepris et parachevé des travaux considérables, au nombre desquels sont : le quai del a Pointe-à-Carcy, le brise-lame, la cale de radoub de Lévis, et des améliorations considérables dans le port et sur la rivière Saint-Charles.

Tout fait présager que cette importante organisation aura, sous peu, à faire face à une augmentation considérable de trafic, amené par le chemin de fer du Grand-Nord, dont la construction est à peu près terminée, et qui reliera à Québec les vastes champs de blé de l'Ouest, mettant Duluth, le grenier de ces plaines, à huit cents milles plus près de Liverpool, que par la route actuelle de New-York.

M. Zéphirin PAQUET,

Le négociant le plus en vue de Québec, est maintenant dans sa quatre-vingt-deuxième année. Il naquit à la Pointe-aux-Trembles, le 10 décembre 1818, du mariage de Joseph Paquet et d'Elisabeth Picher. Dès l'âge de quatorze ans, il dut aider à gagner la vie d'une nombreuse famille canadienne, et peu après faire lui-même son chemin dans la vie. Doué d'une énergie indomptable, il sut s'amasser un petit capital dans l'humble commerce du lait, qu'il exerça jusqu'en 1850, époque où il établit, sur une modeste échelle, le commerce de nouveautés, dont il est devenu la tête dirigeante à Québec.

Ce fut à Saint-Sauveur qu'il ouvrit son premier magasin. Seize ans plus tard, lors de la terrible conflagration de 1866, il le transporta à Saint-Roch, où il est actuellement. L'établissement de M. Paquet est maintenant un immense magasin à départements où l'acheteur, riche ou pauvre, trouve à peu près tout ce qui peut lui être nécessaire pour les exigences de la vie. Le nombreux personnel que nécessite un semblable établissement a toujours trouvé dans son chef un protecteur plein de bonté et de sollicitude ; bien des citoyens marquants de Québec lui doivent les commencements de leur propre fortune.

Entre-temps, M. Paquet a su combler en partie les lacunes d'une éducation nécessairement rudimentaire. En 1844, il épousa Mlle Marie-Louise Hamel, qui lui a donné seize enfants, dont sept vivent encore. Le plus en vue est

L'honorable Joseph-Arthur PAQUET,

Qui représente, au Sénat, le collège électoral de La Salle. M. Arthur Paquet a hérité de l'énergie et de l'intelligence des affaires de son père ; il est le fondateur des plus importantes manufactures de Québec : une manufacture de pelleterie, une mégisserie, une ganterie et une fabrique de chapeaux de paille. La manufacture de fourrure de M. Paquet est unique sur le continent américain ; on ne lui connaît de supérieure que l'immense fabrique de Révillon et Frère,

M. Zéphirin PAQUET. L'honorable Joseph-Arthur PAQUET.

de Paris. Pour établir cette manufacture, M. Paquet a dû demander le concours de spécialistes étrangers, mais nos intelligents compatriotes se sont vite mis au courant des secrets du métier et, en patriote éclairé, M. Paquet s'est empressé de leur confier la direction des différentes opérations du procédé de la préparation des peaux.

La haute direction de semblables entreprises paraîtrait suffisante pour un homme; cependant M. Paquet n'a pas hésité à prendre la direction des magasins de son père pour lui permettre de prendre un peu d'un repos bien mérité. Il a même remanié l'établissement de manière à lui donner des allures plus franchement modernes. Il continue les traditions de son père à l'égard de son personnel; il a même songé sérieusement à récompenser la fidélité des plus anciens et des meilleurs employés, en les appelant à participer, dans une certaine mesure, aux bénéfices de la maison dont ils sont les bras.

L'honorable Joseph-Arthur Paquet n'a encore que quarante-trois ans. Ce qu'il a déjà accompli fait pressentir ce qu'il pourra faire dans l'avenir. Malgré ses nombreuses occupations personnelles, il trouve encore du temps à consacrer aux affaires publiques. Il est directeur de la Compagnie du Pont de Québec.

Mme Paquet, qui partage depuis dix-sept ans la prospérité et jouit des succès de son mari, est fille de M. F. Boivin, ancien marchand de Québec, résidant maintenant à Montréal.

L'honorable Charles-Antoine-Ernest GAGNON,

Shérif de Québec, ancien député de Kamouraska, et ex-secrétaire provincial, a été pendant une douzaine d'années, c'est-à-dire depuis 1878 jusqu'en 1890, l'une des plus remarquables figures de la législature provinciale.

L'hon. Charles-Antoine-Ernest GAGNON,
Shérif de Québec.

On le voyait prendre une part des plus actives à presque tous les débats, et sortir avec succès de toutes les discussions.

Il est né à la Rivière-Ouelle le 4 décembre 1846, du mariage d'Antoine Gagnon, marchand, et de Julie-Adèle Pelletier.

Après un brillant cours d'études classiques au collège Sainte-Anne de Lapocatière, il se livrait à l'étude du notariat et était admis à la pratique de cette profession le 4 mars 1869.

Devenu secrétaire-trésorier de la municipalité de la Rivière-Ouelle, secrétaire de la municipalité scolaire, et trésorier de la Fabrique, il était choisi, un peu plus tard, comme évaluateur dans le district Saint-Laurent, pour l'Intercolonial.

Lorsqu'il s'est agi de liquider les affaires de la malheureuse compagnie d'assurance sur la vie et contre le feu, Stadacona, il a été appelé à la présidence du bureau de liquidation.

En 1885, il était nommé président de la Chambre des notaires.

Mais, à travers ces nombreuses préoccupations d'homme d'affaires, éprouvant le besoin, pour ainsi dire instinctif, de servir les intérêts de la province, et de prendre une part active à son administration, il renonçait, en 1878, à toutes les positions de confiance qu'il tenait du gouvernement, pour briguer les suffrages des électeurs du comté de Kamouraska.

Il a été l'un des plus fermes appuis de l'administration Joly ; et, en 1887, après avoir été l'un des plus vigoureux protestataires de l'élément canadien-français contre l'exécution de Riel, il était appelé à faire partie de l'administration Mercier, comme secrétaire provincial.

Enfin, en 1890, en récompense de ses insignes services dans l'intérêt de la cause libérale, il était appelé à occuper la position de shérif de Québec, dont il a rempli jusqu'à présent les importantes fonctions de manière à faire honneur à sa nationalité et à se faire honneur à lui-même.

M. Gagnon est marié, depuis le 14 juin 1870, à Mlle Marie-Malvina Gagnon. Il a huit enfants vivants, trois garçons et cinq filles.

L'honorable Charles LANGELIER,

Avocat, conseil de la Reine, est frère cadet de l'honorable juge François Langelier. Il est né à Sainte-Rosalie, le 23 août 1851 ; il fit son cours classique au séminaire de Québec et son droit à l'université Laval, où il reçut le degré de LL.L., et remporta le prix Dufferin en 1875. Il fut admis au barreau la même année, et devint l'associé de MM. Montambault et Langelier. Il a toujours exercé sa profession depuis, devenant membre du Conseil du barreau de Québec, membre du Conseil général du barreau de la Province, et l'un des éditeurs des Rapports judiciaires de Québec. Trois ans après son admission au barreau, en 1878, Charles Langelier fit la lutte contre l'honorable A.-R. Angers, alors procureur général et chef du parti conservateur dans la Législature de Québec. Il eut l'honneur de vaincre son redoutable adversaire par une majorité de quatorze voix. Charles Langelier s'est présenté onze fois devant le peuple, et il n'a pas encore cinquante ans.

En 1890, il fut élu contre M. Desjardins, à Montmorency, pour la Législature de Québec. Appelé la même année à faire partie du gouvernement Mercier, il fut réélu par acclamation.

Président du Conseil exécutif le 30 juin 1890, il devint secrétaire provincial le 23 août suivant. Après le *coup d'Etat* Angers, il donna sa résignation comme ses collègues, en 1892. Battu cette même année par l'honorable Tom Chase Casgrain, à Montmorency, il se présentait de nouveau pour Ottawa en 1896, et était de nouveau battu par M. Casgrain. En 1897, il se présentait dans le comté de Bonaventure pour Ottawa, et succombait de nouveau.

Enfin, à la mort de M. Nazaire Olivier, député du comté de Lévis à Québec, la grande majorité du parti libéral appela Charles Langelier à sa succession. Depuis il représente ce comté.

Il n'y a peut-être jamais eu, dans la province de Québec, un homme politique qui se soit autant dépensé pour son parti. Incapable de refuser un service à ses amis, il a porté la parole dans presque tous les comtés de la province, et dans plusieurs parties d'Ontario et des provinces maritimes.

L'honorable Charles LANGELIER,
Avocat, conseil de la Reine et député

M. Charles Langelier est actuellement président de l'Institut canadien de Québec. Il écrit aussi bien qu'il parle. Conférencier distingué, il s'est fait, dans le monde des lettres, une place distinguée. Il collabore régulièrement à la rédaction des journaux du parti libéral. Alors qu'il était ministre, M. Langelier

fut le promoteur d'une loi mettant les asiles d'aliénés sous le contrôle du gouvernement, et d'une autre pour l'établissement de bibliothèques publiques. Il s'occupe actuellement de la création d'abattoirs publics dans le but de donner un nouvel essor à l'agriculture dans la province de Québec ; il a fait devant l'assemblée législative, pendant la dernière session, un discours remarquable sur le sujet ; mis en brochure, il a été répandu dans tous les comtés de la province.

Au mois d'août 1882, l'honorable Charles Langelier épousait Mlle Georgina-Marie-Louise-Lucile, fille de M. T. George La Rue, collecteur du bureau du revenu de l'Intérieur, à Québec.

M. Ernest GAGNON,

Historien, littérateur, organiste et compositeur, est né à Louiseville, comté de Maskinongé, le 7 novembre 1834. Son père, Charles-Edouard Gagnon, et son grand-père, Antoine Gagnon, étaient tous deux notaires de cette localité, qui portait alors le nom de Rivière-du-Loup (en haut). Sa mère, Julie-Jeanne Durand, de Plattsburg, Etats-Unis, était fille du colonel Marin-François Durand, natif de Caen, en Normandie, l'un des fondateurs de Plattsburg.

M. Gagnon fit ses études au collège de Joliette, puis vint s'établir à Québec, où il fut nommé organiste de l'église de la paroisse Saint-Jean, en 1853. Quatre ans plus tard, en 1857, il devint professeur de musique à l'école normale Laval, et, en 1864, organiste de la Basilique. L'année même de sa nomination à l'école normale, il fit un premier voyage en Europe, pour y parfaire son éducation musicale. Il y retourna, en 1873, à l'occasion de l'exposition universelle de Vienne, et en profita pour visiter plus à fond le vieux continent.

M. Ernest GAGNON,
Historien, littérateur, organiste et compositeur.

Bien peu des compositions musicales de M. Gagnon ont été publiées ; celles que nous avons nous font désirer les autres. Outre une collaboration active au *Courrier du Canada*, aux *Nouvelles soirées canadiennes* et à la *Revue canadienne*, nous avons de lui *les Chansons populaires du Canada*, *Lettres de voyage*, *le Comte de Paris à Québec*, *le Fort et le château Saint-Louis*, *le Palais législatif de Québec* et les *Cantiques populaires du Canada français*.

En 1896, le gouvernement français conféra à M. Ernest Gagnon le titre d'officier de l'Instruction publique. Il est le fondateur de l'Académie de musique de Québec, l'un des fondateurs de la Société de colonisation de Québec (1863). Il est aussi membre correspondant de la Société des compositeurs de musique de Paris.

Doué d'une énergie infatigable, M. Gagnon a, depuis 1876, rempli en outre les fonctions de secrétaire du département des Travaux publics de la province de Québec.

Marié en premières noces, en 1860, à Mlle Caroline, fille aînée du docteur J.-Z. Nault, professeur à l'université Laval ; il épousa en secondes noces, en 1874, Mlle Emma, fille de M. H. Cimon, négociant de la Malbaie, et sœur du shérif actuel de cette localité. M. Gagnon a deux filles, Blanche et Alice, issues de son premier mariage.

M. Philippe HUOT,

Notaire, naquit à Québec, le 28 janvier 1825, du mariage de feu Charles Huot avec dame Angélique Wells. Il fit ses études au séminaire de Québec, et en 1843 entrait au bureau de l'honorable Louis Panet, en qualité de clerc de notaire et d'étudiant en droit. M. Huot reçut sa commission de notaire public le 10 avril 1848, et pratiqua en société avec son ancien patron jusqu'à la mort de celui-ci. Depuis, il a continué seul l'exercice de sa profession, dans ses bureaux, n° 2, rue Cook, où il tient aussi les bureaux des Biens des Jésuites, du domaine de la Couronne, et la surintendance des lots de grèves et en eau profonde.

M. Huot est célibataire.

M. L'ABBÉ HENRI-ARTHUR SCOTT,

Curé de Notre-Dame de Sainte-Foye, depuis 1893, est natif de Saint-Nicolas, du comté de Lévis. Il est issu du mariage de Maurice Scott avec Mlle Lucie Guay. Après avoir fait son cours classique au petit séminaire de Québec, il entra au grand séminaire pour y suivre le cours de théologie. Il fut ordonné prêtre le 3 juin 1882, après avoir conquis son titre de docteur en théologie.

Tout en faisant son cours de théologie, il enseignait au petit séminaire : il fut assistant-professeur de rhétorique, de 1878 à 1880, et professeur de troisième, de cette dernière année à celle de son ordination.

Nommé au vicariat de Saint-Antoine de Tilly, le 27 avril 1893, il fut transféré à celui de Notre-Dame de Lévis, le 5 décembre 1885. Pendant la dernière année de sa résidence à Lévis, il fut professeur de philosophie au collège de cette ville. Au mois de septembre 1893, il devint desservant de Notre-Dame de Sainte-Foye, qu'il n'a jamais quittée depuis, et dont il est maintenant le curé.

M. L'ABBÉ HENRI-ARTHUR SCOTT,
Curé de Notre-Dame de Sainte-Foye.

Dans le numéro de mars du Bulletin des recherches historiques, de cette année, M. l'abbé Scott a retracé l'histoire de cette ancienne paroisse de Sainte-Foye qui, pendant deux siècles, s'est seule, avec la ville de Champlain, partagé le beau plateau de trois lieues de long et de près de deux milles de large, sur lequel elles sont assises.

L'église de Sainte-Foye, l'ancienne comme la nouvelle, sont représentées dans une des gravures de ce volume, à l'endroit où l'auteur décrit la bataille de Sainte-Foye, dans le chapitre *Québec historique*.

Le nouveau sanctuaire, dans sa simplicité sévère, n'en est pas moins un des plus beaux du pays. De belles statues et de nombreux tableaux, dont quelques-uns de grande valeur, rehaussent la beauté de l'ordre corinthien, d'après lequel a été construit l'intérieur.

Sainte-Foye a l'honneur d'avoir compté parmi ses curés plusieurs hommes distingués à divers titres. Qu'il suffise de nommer les abbés Charles-Amador Martin, second prêtre canadien ; Louis-Eustache Chartier de Lotbinière, Antoine Tabeau qui, après avoir refusé plusieurs fois d'être coadjuteur de Québec, fut élu premier évêque de Montréal, et mourut avant de recevoir la consécration épiscopale ; J.-B.-Antoine Ferland et l'abbé Sasseville, prédécesseur du curé actuel.

Le chevalier KIROUAC,

L'une des plus intéressantes figures des annales de la cité de Québec; l'un de ceux qui ont le plus contribué au progrès et au développement de notre vieille cité; le véritable modèle du citoyen intègre, dévoué, désintéressé et progressiste.

Le Chevalier KIROUAC.
M. Napoléon KIROUAC. M. Cyrille KIROUAC.

Saint-Sauveur a été le théâtre principal de ses travaux. Le chevalier Kirouac a été l'un des pionniers de ce populaire quartier. Il a mis la main à toutes les entreprises publiques de nature à promouvoir le progrès matériel et moral de cette localité. Il n'est pas une œuvre d'intérêt public dans Saint-Sauveur qui n'ait été l'objet de son zèle et de sa sollicitude.

Né de pauvres cultivateurs, en 1826, à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, il se voyait comme forcé de quitter le toit paternel à quatorze ans, avec un maigre bagage de connaissances guère plus que rudimentaires, et juste assez d'argent pour se rendre jusqu'à Québec. Cependant, huit ans après, c'est-à-dire

à vingt-deux ans, il était déjà en état, après avoir été au service d'une des meilleures maisons de commerce de l'époque, à la basse ville, celle de M. Hardy, d'ouvrir à son propre compte une maison de nouveautés. Du commerce des nouveautés, il passait à celui des épiceries en 1850, et des épiceries au commerce de gros en grains et farines. Enfin, en 1890, il prenait sa retraite, laissant entre les mains de deux de ses fils, Napoléon et Cyrille, la gestion d'un établissement florissant et qui n'a cessé de prospérer depuis.

Ses nombreuses préoccupations d'homme d'affaires, l'édification d'une honnête aisance pour la nombreuse famille dont la Providence l'avait favorisé, ne l'ont pas empêché de se dévouer à la chose publique, et de rendre à ses concitoyens, pendant plus de quarante années de son existence, d'insignes services.

Elu maire de la municipalité de Saint-Sauveur, et préfet du comté de Québec en 1869, il a été sans interruption, pendant quatorze ans, le premier magistrat de ce qui était alors la banlieue de la cité de Québec, et, lorsque s'est effectuée l'annexion de Saint-Sauveur à la cité de Québec, c'est le chevalier Kirouac qui a été le premier échevin de cet important quartier, au conseil de ville.

Depuis 1850 jusqu'en 1896, c'est-à-dire pendant plus d'un demi-siècle, il a occupé le siège présidentiel de la conférence Saint-François-Xavier de la société Saint-Vincent de Paul. Il a été plus de dix-huit années consécutives le président de l'union Saint-Joseph, de Saint-Sauveur, dont il avait été l'un des fondateurs. Il a été plus de trente ans trésorier de la congrégation des hommes de Saint-Roch, et les membres de cette congrégation ont cru devoir le récompenser publiquement de ses services en deux circonstances différentes : la première fois, en lui présentant son portrait à l'huile, fait par un artiste de renom, et la deuxième fois, en lui faisant cadeau d'une précieuse mosaïque, exécutée à Rome, sous la surveillance du général des Jésuites, et représentant Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Enfin, il a été l'un des directeurs du chemin de fer de la Rive nord, le vice-président de la Banque nationale pendant plus de neuf ans, de 1888 à 1895 ; et il a eu la présidence de la Société de prêts et placements, de Québec, pendant plus de douze ans, de 1884 jusqu'à sa mort, arrivée au mois de mai 1896.

Son zèle et son dévouement à la cause religieuse, ont fini par lui mériter, de la part des autorités, d'insignes récompenses et de hautes dignités.

En 1886, il était nommé chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre ; et, en 1894, il fut décoré, par Sa Sainteté Léon XIII, du titre de camérier d'honneur de cape et d'épée.

Le chevalier Kirouac était père d'une famille patriarcale : quinze enfants. Il avait épousé, en 1847, Mlle Marie-Julie Hamel, fille de Joseph Hamel, cultivateur de l'Ancienne Lorette, et d'Angélique Moreau, de Sainte-Foye. Dix de ses enfants lui survivent.

Deux ont embrassé la carrière qui lui a si bien réussi : Napoléon-George Kirouac et W.-Cyrille Kirouac. Il les a fait lui-même ses successeurs, les héritiers de sa puissante maison.

M. Napoléon-George KIROUAC

Est né le 1er décembre 1864. Après avoir fait quelques années d'études classiques au séminaire de Québec, et suivi un cours commercial complet à l'académie commerciale des Frères des Ecoles chrétiennes, à Québec, il est entré comme comptable au service de son père, et a fini par s'associer à son frère, Cyrille, en 1889, lorsqu'il s'est agi de continuer, sous le même nom, la maison Kirouac, à la retraite de celui qui l'avait fondée.

M. Cyrille KIROUAC

Naquit au mois de mars 1863. Lui aussi doit son instruction commerciale aux directeurs de l'académie des Frères des Ecoles chrétiennes, à Québec. Il a débuté dans la carrière du commerce, à son propre compte, comme marchand général, à Kingsey Falls et Coaticook, dans les Cantons de l'Est, avant de faire partie de la nouvelle raison sociale de Kirouac & fils.

L'un et l'autre se sont appliqués jusqu'à présent à marcher sur les traces de leur digne père, et à suivre les excellentes traditions dont il leur a laissé le précieux héritage.

L'honorable Thomas Chapais,
Conseiller législatif pour la division des Laurentides.

L'honorable Thomas CHAPAIS,

Conseiller législatif pour la division des Laurentides, est le fils de feu l'honorable J.-C. Chapais, ministre des Travaux publics et de l'Agriculture dans les gouvernements Taché et J.-A. Macdonald, et de Henriette-Georgina Dionne, fille de feu l'honorable A. Dionne. Il naquit à Saint-Denis de Kamouraska, le 23 mars 1858, fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne de Lapocatière, puis vint à Québec suivre les cours de droit de l'université Laval. Il y prit ses degrés de licencié en droit, *avec distinction*, et fut admis au barreau au mois de juillet 1879.

Il fut nommé secrétaire privé du lieutenant-gouverneur, vers le même temps, charge qu'il conserva jusqu'au mois de mars 1884, époque où il prit la direction du *Courrier du Canada*, qu'il rédige encore.

M. Chapais fut nommé conseiller légis-

latif, le 18 mars 1892 ; au mois de février suivant, il devenait ministre sans portefeuille dans le gouvernement Taillon. En avril 1895 il était nommé orateur du conseil, et président du conseil exécutif au mois de mai de l'année suivante, puis ministre de la Colonisation et des mines, sous le gouvernement Flynn, au mois de janvier 1897. Il est membre du comité catholique du Conseil de l'instruction publique, où il joue un rôle actif.

L'honorable M. Chapais est un de nos écrivains et orateurs les plus distingués. Ce fut toute une révélation, lorsqu'à peine âgé de vingt-deux ans, il se fit entendre pour la première fois, au mois de mars 1880, dans les salles du Cercle catholique de Québec. Malheureusement, M. Chapais nous gâte rarement sous le rapport des conférences, depuis que la politique l'a absorbé, mais lorsqu'il le fait, c'est une fête pour l'intelligence, fête à laquelle se presse l'élite de la société instruite, et l'on boit à longs traits cette parole chaude et harmonieuse du conférencier de la *Nationalité canadienne-française*, des *Classiques et romantiques*, de l'*Anniversaire de Carillon*, et autres. Ces *Discours et conférences* nous ont heureusement été conservés en un volume portant ce titre, et dont bien des pages sont des chefs-d'œuvre dignes d'être appris par cœur. Depuis plus d'un an, M. Chapais écrit les chroniques de la *Revue canadienne*, dont les lecteurs apprécient hautement le mérite, et dont bien souvent les journaux de France servent des extraits à leurs abonnés. L'université Laval lui a conféré l'année dernière, le degré de docteur ès lettres.

M. Arthur LAVIGNE,
Artiste.

Au mois de janvier 1884, le 10, M. Chapais épousait Mlle Marie-Sophie-Justine-Hectorine, fille aînée de sir Hector Langevin, chevalier commandeur de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-George.

M. Arthur LAVIGNE,

Artiste, appartient à une famille d'artistes. Il naquit à Montréal, le 8 février 1845, de Moïse Lavigne et de Flore David. Il fit ses études au collège de Sainte-Thérèse, d'où sont sortis plusieurs de nos hommes les plus éminents.

En 1868, M. Lavigne vint s'établir à Québec, où il ouvrit un magasin d'instruments de musique et se mit en relation avec tous les éditeurs de musique de l'Europe et de l'Amérique, éditant lui-même un grand nombre d'œuvres vocales et instrumentales. Entre-temps, il fonda, avec quelques confrères, l'Académie de musique de la province de Québec, dont il est resté directeur depuis sa fondation ; il est aussi membre honoraire de plusieurs sociétés artistiques étrangères, et correspondant de revues musicales de l'Europe et des Etats-Unis.

C'est à l'initiative de M. Lavigne que Québec doit son premier festival, en 1883, les 3 et 4 octobre ; il n'avait pas hésité à en épouser toute la responsabilité. A cette occasion l'électricité, comme éclairage, fit sa première apparition dans la capitale. Déjà, en 1874, il avait organisé et dirigé, à l'occasion du deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec, le chef-d'œuvre de Félicien David : Christophe Colomb.

M. Lavigne n'a cessé de se prodiguer pour le développement des études musicales ; il cherche, en ce moment, à doter sa ville d'adoption, d'une école de musique et d'une grande salle d'opéra, où les œuvres d'art puissent être interprétées avec avantage ; déjà, il a obtenu des autorités fédérales l'octroi gratuit d'un terrain pour la réalisation de ce beau projet. C'est grâce à son initiative et à son esprit d'entreprise, que les grandes organisations musicales, telles quela compagnie d'opéra de Maurice Grau, les grands orchestres et harmonies de New-York et de Boston, ainsi que les artistes les plus remarquables, ont visité Québec. Il a pris part, comme virtuose, à un très grand nombre de solennités artistiques, aux Etats-Unis comme au Canada.

M. F.-X.-Edmond GIROUX,
Comptable et agent d'assurance.

M. Lavigne s'est marié deux fois : la première, en 1875, à Mlle Virginie Arel, qui lui a donné une fille, Léontine ; la seconde fois, en 1884, à Mlle Mathilda Gourdeau, de qui il a sept enfants : Blanche, Lucile, Joseph-Ernest, Henri-Jules, Marie-Jeanne, Germaine et Marie-Mathilde.

M. F.-X.-Edmond GIROUX,

Comptable et agent d'assurance, à Québec, en société avec M. Joseph Côté, sous la raison sociale de Giroux & Côté, est né à Beauport, le 20 janvier 1862, du mariage de Louis-David Giroux, navigateur, avec Elise-Antoinette Robert.

Il fit ses études au collège Saint-Michel, puis vint chercher une situation

à Québec. Il débuta par être copiste et assistant-gérant dans une compagnie d'assurance, dont il devint le gérant, en 1887. Il occupa cette position jusqu'en 1891, époque où il ouvrit, pour son propre compte, le bureau à la tête duquel il se trouve aujourd'hui.

M. Giroux est en même temps, depuis 1885, le secrétaire-trésorier du conseil municipal de Beauport, où il a sa résidence. Il est trésorier du cercle de l'Alliance nationale, et l'auditeur de la Compagnie d'exposition, de Québec. Il occupa aussi, pendant quelque temps, dans sa paroisse, les fauteuils de la présidence et de la vice-présidence de la commission scolaire et de l'Union Sairt-Joseph, de Beauport.

M. Giroux épousait, le 23 octobre 1889, Mlle Letitia Tessier, de Chicoutimi, qu'il eut le malheur de perdre, le 8 janvier 1898. Elle lui avait donné huit enfants, dont deux seulement ont survécu : la seconde, Marie-Jeanne-Emélie-Stella, et le plus jeune, Joseph-Thomas-Edmond, qui avait à peine huit jours lorsqu'il eut le malheur de perdre sa mère.

M. FÉLIX CARBRAY,
Représentant de Québec-Ouest à la législature provinciale.

M. FÉLIX CARBRAY,

Représentant de Québec-Ouest à la législature provinciale, depuis près de vingt ans, est consul du Portugal et doyen du corps consulaire, à Québec. Il fut l'un des fondateurs de la grande maison de commerce à la tête de laquelle il se trouve, et d'une importante agence mercantile et maritime, qu'il a vue grandir et prospérer.

M. Félix Carbray est né à Québec, le 23 décembre 1835, du mariage de Niall Carbray et de Catherine Connolly, tous deux du comté de Tyrone, en Irlande. Il reçut son éducation à l'académie commerciale des Frères des Ecoles chrétiennes, à Québec ; éducation purement commerciale, mais qu'il sut singulièrement compléter par des études spéciales dans toutes les branches des connaissances humaines, et spécialement par l'étude des langues latines : il possède également bien le français, l'italien, l'espagnol et le portugais. Généralement, en Chambre, il s'exprime en français, qu'il parle avec l'élégance d'un Parisien. Ajoutons que M. Carbray est le rénovateur, dans notre pays, de la culture du poétique langage des bardes, le gaélique, langue nationale de la verte Erin, qui menaçait de disparaître dans le gouffre de l'oubli. Ses savantes études et recherches, qu'il a résumées dans une conférence donnée au Tara

Hall, le 11 avril de l'année dernière, a fixé sur lui l'attention des apôtres les plus distingués de la langue d'Ossian sur le continent américain.

Le début de la brillante carrière de M. Carbray fut modeste. Il commença par être, pendant quinze ans, comptable de la maison Têtu & Garneau. Il quitta cette maison, où il s'était initié à tous les secrets de la vie mercantile, pour s'établir à son compte, en 1869; l'année suivante, il s'associait M. Frank A. Routh, de Montréal, qui représente encore la maison Carbray, Routh & Cie, dans cette ville.

En mars 1854, M. Félix Carbray épousait Mlle Marguerite, fille de William Carbray et de Bridget Dooley, de Carrick-on-Suir, Irlande, dont il eut dix enfants, quatre fils et six filles. Le troisième des garçons, Paul, est devenu un membre distingué de l'ordre des Rédemptoristes.

M. Carbray est le doyen des marguilliers de l'œuvre de la Fabrique de l'église Saint-Patrice et l'un des syndics de l'asile Sainte-Brigitte. Il est membre de la Chambre de commerce et fait partie de l'importante Commission du havre de Québec.

Felix Carbray.

Ajoutons quelques détails sur les armes de la famille Carbray, que nous reproduisons ici; ils ne sont pas sans intérêt. La famille Carbray, ou plutôt Cairbré, en celtique, est une des plus anciennes de la vieille Irlande; elle remonte aux Ard-Ris ou rois suprêmes de l'Irlande, vers le commencement de l'ère chrétienne, dont l'un des plus illustres était le roi Cairbré Liffeachar, fils du grand roi Cormac Mac Art, descendant direct de Hérémon, premier chef des Milésiens. Il est assez curieux de constater que la reine Victoria réclame la même lignée, du côté de ses ancêtres écossais. Il est de fait historique que les *Highlanders*, les vrais Ecossais, sont d'origine irlandaise. La première colonie, sous leur chef, Cairbré Riada, fils du roi d'Irlande, ayant traversé de l'Irlande en Argyleshire, en Ecosse, au IIe siècle, d'après le vénérable Bède. Ceci explique le Lion-Cairbré qui a été conservé par les Ecossais sur les armes britanniques. La devise " Dia a's Ceart " est en langue celtique, et veut dire: Dieu et le Droit, ou Dieu et la Justice.

M. Louis BILODEAU,

Marchand, est né à Sainte-Marie de la Beauce, le 15 janvier 1831. Son père, Joseph Bilodeau, et sa mère, Marie Hébert, sont morts presque nonagénaires. Ses parents n'étant pas riches, M. Bilodeau n'eut pas l'avantage de faire des études. A l'âge de dix-sept ans, il commençait son apprentissage de cordonnier,

et, en 1861, ouvrait un magasin à son compte, dans une maison située sur l'escalier Champlain. Ce fut en 1867 qu'il transporta son établissement à l'endroit où il se trouve maintenant, rue Sous-le-Fort, pittoresque passage que reproduit une des belles gravures de cet ouvrage.

M. Bilodeau est l'un des fondateurs de la Société de bienveillance Saint-Crépin. Il est juge de paix et directeur de la Société de prêts et placements, de Québec. Il fut marguillier de la paroisse Notre-Dame, du 1er juillet 1886 à 1890. Il appartient maintenant à la nouvelle paroisse Saint-Jean-Baptiste.

M. Louis BILODEAU,
Marchand.

Il a représenté le quartier Montcalm au conseil de ville, en 1889, et fut directeur de la Banque nationale, en 1890.

Pendant un certain nombre d'années, de 1867 à 1874, M. Bilodeau s'est occupé de navigation ; il fut propriétaire d'un brick et d'une goélette qui faisaient le service entre les différents ports du fleuve.

Marié à Saint-Roch, en novembre 1859, à Mlle Marie-Eléonore Ferland, il eut le malheur de perdre cette épouse chérie en octobre 1898.

L'honorable Pierre GARNEAU,

Membre du Conseil législatif de la province de Québec, est né au Cap-Santé, comté de Portneuf, le 8 mai 1823, du mariage de sieur François-Xavier Garneau et de dame Julie Gignac. Les ancêtres de la famille Garneau, que nous trouvons fixés en ce pays dès 1663, étaient originaires de la Grimaudière, diocèse de Poitiers, France. Après avoir reçu son éducation dans sa paroisse natale, M. Garneau vint s'établir à Québec, où il se livra au commerce. En 1851, il devenait associé de la maison L. & C. Têtu qui, dix ans plus tard, changea son nom pour prendre celui de Têtu & Garneau. En 1870, M. Garneau, s'associant son jeune frère, Joseph-Prudent, continuait les affaires de la même maison sous la raison sociale de P. Garneau & frère, maintenant P. Garneau, fils & Cie. Elu maire de Québec, en 1870, son administration ferme et éclairée lui valut, en 1872, une réélection à l'unanimité pour un second terme. Il fut un des principaux promoteurs, et président, pendant plusieurs années, de la Compagnie des steamers du Golfe, actuellement Compagnie des steamers de Québec, qu'il préside encore. Il fut président de la Chambre de commerce et de la Compagnie

des chars urbains de Québec; fit partie de la Commission royale des canaux, établie en 1870. Directeur de la Compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean, depuis sa fondation, et de la Compagnie minière Deléry, M. Garneau est aussi président de la Compagnie du chemin de fer du Grand-Nord du Canada, et de la Compagnie d'assurance de Québec.

En septembre 1874, l'honorable M. Garneau entrait dans le cabinet de Boucherville avec le portefeuille de commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics, et il devenait, peu après, commissaire des Terres de la Couronne, charge qu'il occupa jusqu'à l'avènement du gouvernement Joly, en 1878. Il fut d'abord élu député de la Législature, le 11 mars 1873, pour le comté de Québec, qui lui

L'HONORABLE PIERRE GARNEAU.
JEAN-GEORGE GARNEAU. ED.-BURROUGHS GARNEAU.

renouvela son mandat aux élections générales de 1875. Défait aux élections générales de 1878, il était réélu par acclamation en 1881. Défait de nouveau aux élections générales du 14 octobre 1886, il fut nommé conseiller législatif pour la division de La Durantaye, et entra dans l'administration Mercier comme commissaire des Terres de la Couronne, portefeuille qu'il abandonna subséquemment pour celui de commissaire des Travaux publics.

Déjà officier de l'Instruction publique de France, M. Garneau reçut, le 8 janvier 1890, de Sa Majesté le roi des Belges, la croix d'officier de l'ordre de Léopold II, en reconnaissance de la protection qu'il avait accordée à l'industrie belge dans la province de Québec. Au mois de septembre 1857, M. Garneau épousait Mlle Cécile Burroughs, fille de Edouard Burroughs, protonotaire de Québec. Mme Garneau mourut le 12 septembre 1887. De ce mariage sont nés Edouard-Burroughs et Jean-George, tous deux associés de la maison P. Garneau, fils & Cie.

M. Jean-George GARNEAU,

Fils cadet de l'honorable Pierre Garneau, est né à Québec, le 19 novembre 1864. Il fit son cours d'études au séminaire de Québec, puis vint à Montréal, suivre les cours de l'Ecole polytechnique, où il reçut ses diplômes d'ingénieur civil, *avec grande distinction*, en 1884. Il débuta, dans sa profession, comme assistant-ingénieur de la construction du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean. En octobre 1885, il abandonna cette profession pour entrer dans la maison P. Garneau, fils & Cie, dont il est associé depuis 1888.

M. J.-G. Garneau est membre du conseil de la Chambre de commerce. Il s'intéresse beaucoup au mouvement scientifique, industriel et artistique de sa ville natale.

M. J.-G. Garneau est marié, depuis le 7 janvier 1892, à Mlle Marie-Alma Benoît, et a cinq enfants: Jeanne, Léon, George, Paul et Henri.

M. Henri-Arthur DAUPHIN,

M. Henri-Arthur DAUPHIN.

Gérant de la *Bell Telephone Company*, à Québec, est né à Montréal, le 30 mars 1856. Il est fils de Charles Dauphin, artiste sculpteur de cette ville, dont il a doté les églises de plusieurs œuvres remarquables. Sa mère était une demoiselle Zoé Jutras.

Il fit ses études chez les Frères des Ecoles chrétiennes, et dès le bas âge montra beaucoup de dispositions pour la mécanique et surtout pour l'électricité, qui ne faisait alors que laisser poindre les étonnants usages auxquels elle pourrait être appliquée.

Pendant deux ans, 1878 et 1879, M. Dauphin fut employé par la Compagnie de téléphone *City and district*, de Montréal, puis par la compagnie de téléphone Bell. Nommé surintendant du télégraphe d'alarme de Winnipeg, en 1884, il ne tarda pas à revenir dans sa province natale, pour prendre la gérance de la compagnie de téléphone Bell, à Québec, poste qu'il occupe à la satisfaction générale, depuis quinze ans.

Le 27 octobre 1884, M. Dauphin épousait Mlle Dora Girouard, de Woonsocket, Rhode-Island, Etats-Unis, qui lui a donné sept enfants: Montcalm, Conrad, Paul, Victor, Lucien, Lumena et Marie-Jeanne.

M. L'ABBÉ MAGUIRE,

Cinquième curé de Saint-Colomb de Sillery, eut pour prédécesseurs feu le Rév. M. P.-H. Harkin, Sa Grandeur Mgr Persico, le Rév. M. G.-O. Drolet et le Rév. M. R.-E. Casgrain, curé actuel de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency (Québec).

Alexander-Eustace Maguire naquit à Québec, en la paroisse Notre-Dame, le 20 septembre 1854. Son père, feu l'honorable John Maguire, juge de la Cour supérieure, naquit à Maguire's Bridge, comté Fermanagh, Irlande, du mariage de Matthew Maguire, marchand, et de Catharine O'Hara. Sa mère, issue du mariage de feu Gordian Horan, marchand, et de Eleonor Cannon, de la cité de Québec, eut pour frère, feu Mgr Horan, évêque de Kingston (Ontario).

M. Maguire fit une partie de ses études au séminaire de Québec, mais son père, ayant pris résidence à Rimouski, il termina ses études classiques dans le séminaire de cette ville. Ordonné prêtre le 3 juin 1882, par le cardinal Taschereau, il fut retenu comme professeur d'anglais au séminaire de Québec. Après sept ans d'enseignement, il fut nommé aumônier au couvent de Notre-Dame de Bellevue, près Québec; puis, le 20 janvier 1894, il fut appelé à la cure de Sillery.

M. L'ABBÉ MAGUIRE.

M. JOSEPH-ALFRED SÉRIEN DIT LANGLAIS,

Chevalier du Saint-Sépulcre, libraire-éditeur, est né, le 8 mars 1838, à la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, du mariage de Firmin Sérien dit Langlais, et de Marie-Rose Levasseur.

M. Langlais vint à Québec en 1860, fit trois années de service comme commis en nouveautés, puis, pendant quelque temps, s'occupa du commerce des produits agricoles. En 1865, il prit la direction de la maison de librairie de

feu F.-X. Fournier, et a, depuis cette époque, donné une grande extension à son commerce. Alerte et énergique, on l'a vu payer de sa personne toutes les fois qu'il s'est agi de l'avancement des intérêts nationaux et patriotiques. En 1878, il publia une série de cahiers d'écriture intitulée: "Nouveau cours de calligraphie canadienne," qui rend de grands services aux maisons d'enseignement; elle lui a valu une médaille d'excellence à l'exposition universelle de Chicago, en 1893.

M. Joseph-Alfred SÉRIEN dit LANGLAIS
Chevalier du Saint-Sépulcre.

Le 29 avril 1884, le Saint-Père lui conférait l'ordre du Saint-Sépulcre, en récompense de ses services à la cause catholique.

M. Langlais avait épousé, le 25 octobre 1865, Mme Vve F.-X. Fournier (née Marie Bélanger), fille du capitaine Bélanger et de Geneviève Gagné, dont il eut cinq enfants: Joséphine, Alfred, Marie-Anna, Arthur et Angéline.

Depuis 1892, M. Langlais s'est associé son fils aîné, sous la raison sociale J.-A. Langlais & fils.

M. Donat CARON.

Le député au parlement provincial du comté de Matane, est né à Saint-Paschal, le 21 juillet 1852. Il reçut son éducation à l'école du village. En 1871, il quittait sa paroisse natale pour se fixer à Saint-Octave, avec son père, Claude Caron; depuis, il y cultive avec succès. En 1873, étant bien établi dans sa nouvelle demeure, il songea à se choisir une compagne, et, se souvenant de ses amies d'enfance, il vint à Saint-Paschal, où, le 13 janvier, il épousait Mlle Emma Raymond. Quinze années de bonheur suivirent cet heureux jour, et cinq enfants vinrent orner son foyer: Joseph, Marie-Anne, Octave, Marie-Alice et Louis. Ce dernier suivit de près, dans la tombe, sa mère, morte le 24 février 1888. Un an et quatre jours

M. Donat CARON,
Député au parlement provincial du comté de Matane.

après, M. Caron épousait, en secondes noces, Mlle Marie-Dominé Blanchet, qui lui donna deux fils, Albert et Dolphis, mais ils vécurent peu de temps.

Jusqu'en 1892, M. Caron avait mené la vie paisible chantée par le cygne de Mantoue, mais ses coparoissiens, voyant que tout prospérait chez lui, songèrent à tirer parti de son habileté dans les affaires, ils le nommèrent marguillier, puis maire de Saint-Octave; il devait rester à la tête de sa paroisse pendant six années consécutives. Cédant aux sollicitations de son parti, il consentit, lors des dernières élections de Matane, à faire la lutte avec M. H. Boulay et le Dr Bouillon. Il les défit par une majorité de trois cent quatre-vingt-six voix. M. Caron a gravi pas à pas, mais sûrement, grâce à son énergie, tous les degrés de l'échelle sociale. Il est aimé et respecté par tous ses électeurs, et travaille à sauvegarder les intérêts de ses constituants; déjà, il a obtenu qu'un pont serait construit sur la rivière Métis.

M. Caron est l'agent général, pour le comté de Matane, de la grande manufacture d'instruments aratoires Massey, Harris & Co., de Montréal, qu'il représentait, à Saint-Octave, depuis 1883.

M. George-Elie Amyot,
Marchand.

M. George-Elie AMYOT

Est l'un des marchands de gros les plus entreprenants de la vieille capitale. Né le 1er septembre 1852, de Abraham Amyot et Judith Cloutier, il a fait ses études commerciales à Québec, et a débuté dans la carrière comme commis dans l'établissemen de la maison Hamel & frère. En 1881, il épousait, à Boston, Mlle Eugénie Debigaré, qui lui a donné neuf enfants : Joseph-Elie, Eugène, Henri, Omer, Ernest, Eugénie, Anna-Marie, Lina, Eva-Blanche.

En 1868, il forma société, avec son frère Joseph, pour faire le commerce de nouveautés en gros, sous la raison sociale Jos. Amyot & frère. Il a été, pendant de longues années, le voyageur de la maison, faisant, en 1878, la première de ses dix-huit traversées en Europe. Il a aussi, dans l'intérêt de son commerce, parcouru le Canada et les Etats-Unis, et a fait, il y a quelques années, un très intéressant voyage de deux mois, au Japon. Si les voyages sont une école d'expérience, M. Amyot est assurément l'un des négociants les plus expérimentés de son temps.

Dans l'été de 1899, la société Jos. Amyot & frère s'étant dissoute de consentement mutuel, M. G.-Elie Amyot a repris les affaires en son nom personnel. Santé robuste, fiévreuse activité, énergie de fer, affabilité et courtoisie à toute épreuve: telles sont les qualités distinctives de cet excellent négociant.

Le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean.

La construction de la ligne de chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean est certainement une des plus utiles entreprises dues à l'initiative des citoyens de Québec. Ses débuts datent de 1869. Ce ne fut d'abord qu'une modeste ligne sur rails en bois, construite par la Compagnie de chemin de fer de Québec et Gosford, allant de la capitale au territoire de ce nom, une distance de vingt-six milles.

Sir Henri Joly de Lotbinière fut l'âme de cette première entreprise; sans son énergie et son dévouement, elle fût restée à l'état de projet. Malgré que ce chemin à lisses de bois ne pût être utilisé que pendant la belle saison, il donna une grande impulsion au commerce du bois, très abondant dans cette région.

En 1875, la compagnie fut reconstituée sous le nom qu'elle porte actuellement, et elle commençait ses opérations en 1879, par la construction du joli pont de la rivière Jacques-Cartier. En 1881, la ligne était ouverte jusqu'à Saint-Raymond. Quatre ans plus tard, elle était complétée jusqu'à la rivière Batiscan. Dès lors, les travaux furent poussés avec une telle vigueur que, en 1888, le coursier de fer atteignait les rives du lac Saint-Jean, à Chambord. Un an après, Roberval, à cent quatre-vingt-dix milles de Québec, était mis en communication avec la capitale, et en 1893, Chicoutimi, le terminus de la partie est du chemin, à cinquante et un milles de la jonction de Chambord, était atteint, mettant ainsi la voie en contact avec les eaux profondes du Saguenay.

Le chemin de fer le Grand-Nord, maintenant presque terminé, doit réunir le chemin de fer de Parry Sound au chemin de Québec et du lac Saint-Jean, à la rivière Pierre, mettant Québec en communication directe avec Duluth, rapprochant de huit cents milles ce grenier des immenses champs de blé de l'Ouest, des entrepôts de farine de l'Europe. Il est à présumer que les grains de l'Ouest, ayant cette distance considérable de moins à parcourir, qu'en passant par New-York, comme ils le font actuellement, prendront de préférence la route de Québec.

Ce chemin de fer à travers les Laurentides, construit par M. H.-J. Beemer, sous l'habile direction de feu l'honorable James-G. Ross et de ses collègues, dont plusieurs, hélas! ne sont plus: MM. W.-J. Withall, Frank Ross, J.-B. Renaud, T. Ledroit, E. Beaudet et autres, a déjà eu, pour la province et la ville de Québec, des résultats considérables. On peut se faire une idée de l'augmentation en valeur des terres de la couronne, par le fait que plus de trente scieries ont été construites sur son parcours. Il a ouvert de vastes champs de pêche et de chasse, que la province loue avec profit. Une quantité d'amateurs étrangers les visitent chaque année et dépensent sans compter, au grand avantage de la ville et des campagnes. Il a ouvert d'immenses régions à la culture et pour les pâturages qui, sans lui, ne vaudraient absolument rien. Dans une seule année, en 1898, la Société de colonisation du Lac-Saint-Jean y a établi mille trois cent vingt-deux nouveaux colons.

Par cette voie, les quarante mille habitants de la vallée du lac Saint-Jean trouvent un marché toujours ouvert pour leurs produits.

On ne saurait croire la misère endurée autrefois par ces pauvres gens, faute de moyens de communication faciles avec la ville ; le récit des souffrances d'un pauvre cultivateur de Saint-Jérôme du lac Saint-Jean peut seul nous en donner une idée. Il était parti de chez lui, par une belle journée d'hiver, avec un certain nombre d'animaux qu'il voulait vendre à Québec. Il s'engagea dans le chemin, coupé à travers la forêt, qui devait le conduire à destination. Là, une tempête le surprit, et non seulement il perdit toutes ses bêtes, mais il fut bien près d'y perdre la vie. Après dix jours d'atroces souffrances, il arrivait à Beauport, à moitié gelé et plus mort que vif.

Gare du chemin de fer de Québec et du lac St-Jean.

Ce chemin fournit à Québec plus des deux tiers de son commerce de bois ; pendant toute la saison de la navigation, on voit constamment, sur la jetée Louise, un grand nombre de ses wagons déchargeant dans les navires qui doivent le porter en Europe, le bois fourni par les scieries construites sur son parcours. Plus de deux millions de livres de fromage, d'une valeur d'un quart de million, furent apportées à Québec en 1898, et l'on peut juger de l'augmentation du trafic par cette voie, en constatant que 185,851 passagers ont passé par là en 1898, contre 153,669 l'année précédente ; 263,021 tonnes de marchandises ont été transportées par cette route sur 14,481 wagons, la même année, tandis qu'en 1897, elle n'en avait vu rouler sur ses rails que 11,322, pour transporter 199,459 tonnes.

Outre l'énorme trafic amené au port de Québec, le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean lui a été utile en abaissant le prix du bois de chauffage, si nécessaire pendant la saison d'hiver.

Le quantité de blé récolté dans ces nouvelles régions ouvertes à la colonisation, dépasse déjà la production réunie des comtés de Huntingdon, Compton et Stanstead, et l'on peut dire que ce chemin de fer a fait, pour la ville et la province de Québec, ce que la construction du Pacifique canadien a fait pour la prospérité de la Puissance.

Honneur donc aux initiateurs de cette belle entreprise, honneur aussi aux directeurs actuels, qui continuent avec tant d'habileté l'œuvre de leurs prédécesseurs ; ce sont, sous la présidence de M. Frank Ross, MM. Gaspard LeMoine et T. A. Piddington, vice-présidents ; MM. E. Beaudet. John T. Ross, Garin Moir, Edwin Hanson, F. W. Ross, A. Robitaille, M.P.P., l'honorable P. Garneau, l'honorable Jules Tessier, M.P.P., l'honorable juge J.-A. Gagné et l'honorable S.-N. Parent, le digne maire de Québec.

M. J. G. Scott est le secrétaire et l'administrateur actuel de la compagnie ; M. Alex. Hardy, le surintendant du département des passagers et du fret, M. E. A. Hoare, son ingénieur en chef.

M. JOSEPH GIRARD,
Député du Lac-Saint-Jean à l'assemblée législative de Québec.

M. JOSEPH GIRARD,

Député du Lac-Saint-Jean à l'assemblée législative de Québec, est natif de Saint-Urbain, comté de Charlevoix. Il naquit, le 2 août 1854, du mariage de Patrice Girard et de Marie Tremblay.

Après avoir fait un bon cours d'études au séminaire de Québec, il eut le courage, qui, malheureusement, manque à la plupart de nos jeunes gens de la campagne qui ont l'avantage de pouvoir faire un cours classique, de retourner aux champs et d'embrasser l'honorable carrière de son père, celle de cultivateur. Il acheta, à Saint-Gédéon, le 12 octobre 1879, un lot de terre inculte, qu'il a défriché lui-même et qu'il cultive depuis le mois d'avril 1880, lui donnant la grande valeur qu'il a aujourd'hui.

En revenant aux champs, après ses années de collège, M. Girard s'est sans doute souvenu de l'

O fortunatos nimiam, sua si bona norint,
Agricolas...

du cygne de Mantoue, et, plus sage que bien d'autres, il a voulu éprouver par lui-même la vérité de ces vers vieux de près de deux mille ans et passés à l'état de dicton. Il peut aujourd'hui en rendre témoignage, car depuis, il mène cette vie heureuse, auprès d'une épouse chérie, Emma Côté, qu'il s'est associée, le 5 avril 1875, et entouré de ses quatre enfants. Il ne quitte ce séjour aimé que pendant quelques semaines, chaque hiver, pour venir à Québec, occuper à l'assemblée législative le poste de confiance et d'honneur que les électeurs du Lac-Saint-Jean lui ont confié depuis 1892.

M. Jean-Elie MARTINEAU,

Chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, est né à Sillery, le 10 septembre 1844, du mariage d'Elie Martineau, marchand de cette localité, avec Claire Charland. Il reçut son éducation au collège de Lévis, et épousa, en 1864, Mlle Ozélie Bernier, qui lui donna quinze enfants, dont sept seulement survivent.

En 1867, M. Martineau commença, dans des proportions bien modestes, le commerce de quincaillerie à la tête duquel il se trouve aujourd'hui. Pour tout capital, il avait une dette d'à peu près cinquante piastres ; mais, grâce à son

M. Jean-Elie MARTINEAU.
M. George-Elie MARTINEAU. M. J.-Hilarion-Omer MARTINEAU.

énergie, il fit renverser la balance, et vit grandir sa maison, jusqu'à ce qu'elle fût devenue une des plus puissantes maisons de quincaillerie de la Puissance.

M. Martineau s'est toujours activement occupé de toutes espèces de bonnes œuvres ; aussi le Saint-Siège lui a-t-il conféré, en janvier 1884, le titre de chevalier du Saint-Sépulcre. " Dieu, dit-on, éprouve ceux qu'il aime ; " M. Martineau dut passer par le creuset de la douleur : il y a à peu près deux ans, il perdit, coup sur coup, dans l'espace de quinze jours, son épouse bien-aimée et l'aînée de ses filles, mariée au Dr G. Matte, de Saint-Roch.

M. George-Elie MARTINEAU,

Médecin, est l'aîné des fils du chevalier Martineau. Il naquit à Saint-Roch de Québec, le 22 juillet 1867. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet, et revint à Québec, faire ses études médicales, à l'université Laval. Admis à la pratique, en 1894, il partit pour l'Europe, pour y approfondir ses études médicales. A son retour, il fonda le premier institut hydrothérapique qui ait existé à Québec. Nommé surintendant de la quarantaine de la Grosse-Ile, au mois de mai dernier, il débuta par avoir sous ses soins deux mille quatre cents Doukhobors, dont dix-sept atteints de la picote. Il a réussi à enrayer le mal sans perdre un seul de ses malades et à les envoyer tous, en bonne santé, à leur destination du Nord-Ouest.

Le Dr Martineau est marié, depuis le 4 octobre 1892, à Mlle Alice, fille de M. Louis Leclerc, notaire de Québec. Il a quatre enfants : Jeanne, Antoinette, Gabrielle et Elie. Il a perdu une petite fille : Corinne.

M. J.-Hilarion-Omer MARTINEAU,

Le fils cadet de George-Elie, est aussi né à Saint-Roch, le 22 juillet 1869. Il fit son cours d'études à l'académie commerciale de Québec, et épousa, le 5 septembre 1892, Mlle Marie-Eugénie Turcotte, de qui il a eu cinq enfants ; comme son frère, malheureusement, il en a perdu trois. Deux garçons, Joseph-Omer et Henri, restent pour donner de la vie au foyer domestique.

En 1892, M. Omer Martineau recevait le titre honorifique de grand chef de la tribu huronne, de Lorette. Il fait partie de la Garde indépendante Champlain, de Québec. Il fut le fondateur du premier club de bicyclette créé à Québec, en 1889, sous le nom de l'Eclaireur.

Entré comme commis, chez son père, en 1888, il est maintenant l'associé de la maison, ayant spécialement sous sa charge le département de détail.

M. Omer Martineau a beaucoup voyagé aux Etats-Unis ; il eut même le privilège, dans un de ses séjours à Chicago, de faire connaissance avec les bandits de cette ville, qui se rendirent maîtres du char électrique qu'il occupait et dévalisèrent les passagers.

Ajoutons que MM. George et Elie Martineau marchent activement sur les traces de leur père, pour tout ce qui regarde les œuvres de charité.

M. Narcisse-Eutrope DIONNE,

Le bibliothécaire de la législature de Québec, est un de nos érudits les plus en renom. Il est consulté par tous ceux qui, en Europe ou aux Etats-Unis, s'occupent d'écrire sur le Canada. Historien remarquable lui-même, nous lui devons,

entre autres ouvrages, une *Vie de Jacques Cartier*, une *Vie de Samuel de Champlain*, une *Histoire de la Nouvelle-France de 1540 à 1603*, et une *Vie du curé Painchaud*.

M. Dionne est né à Saint-Denis de Kamouraska, le 18 mai 1848, du mariage de Narcisse Dionne et d'Elisabeth Bouchard. Il fit ses études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, et c'est par reconnaissance pour son *alma mater* qu'il a écrit la vie du fondateur, M. le curé Painchaud.

M. Dionne s'était d'abord destiné à la médecine ; il fut admis à la pratiquer en 1873, mais il était né écrivain, et, en 1880, il abandonnait sa profession pour entrer dans le journalisme, où il resta jusqu'en 1892, date où l'on eut la bonne pensée de lui confier la direction de la bibliothèque de la Législature. Cependant, le journalisme ne devait pas le perdre tout entier, il est encore le secrétaire de la Presse associée, charge qu'il occupe depuis 1883.

M. Narcisse-Eutrope DIONNE,
Bibliothécaire de la législature de Québec.

L'année même de son admission à la pratique de la médecine, M. Dionne, ou plutôt le Dr Dionne, comme on le nomme encore, épousa Mlle Laure Bouchard, qui lui donna onze enfants, dont trois seulement ont survécu : Albert, Eveline et Gustave. D'un second mariage, contracté en 1896, avec Mlle Emma Bidégaré, est issu un petit garçon, qui a nom Gérard.

Le Dr Dionne est membre de la Société royale depuis 1893.

M. l'abbé Olivier-Elzéar MATHIEU,

Supérieur du séminaire de Québec et recteur de l'université Laval, est né à Saint-Roch de Québec, le 24 décembre 1853, du mariage de Joseph-Mathieu avec Marguerite Latouche.

Il fit ses études classiques au petit séminaire de Québec, et, les ayant terminées en 1874, passa au grand séminaire, où, le 18 mai 1878, il subissait, en présence du délégué apostolique Mgr Conroy et des pères du concile réunis en ce moment à Québec, son examen pour le doctorat en théologie. Quelques jours après, le 2 juin, il était ordonné prêtre. Il fut alors nommé professeur de philosophie à l'université Laval, chaire qu'il occupe encore aujourd'hui.

En 1882, M. l'abbé Mathieu eut l'avantage de pouvoir passer une année à Rome. Il y acquit ses diplômes de docteur en philosophie et de docteur en

saint Thomas. De retour à Québec, il fut pendant six ans préfet des études et onze ans directeur du petit séminaire de cette ville. Ce fut au mois de juin 1899 qu'il fut nommé aux charges qu'il occupe maintenant, sans délaisser sa chaire de philosophie.

M. l'abbé Mathieu nous pardonnera, sans doute, de citer un passage d'une lettre qu'il écrivait il n'y a pas longtemps; elle peint admirablement les aspirations de son âme d'éducateur et de prêtre, comme d'ailleurs aussi, les aspirations et le dévouement du clergé tout entier du Canada, qui a fait et conservé le peuple canadien ce qu'il est aujourd'hui, malgré les éléments étrangers qui semblaient devoir l'absorber et le faire disparaître: "J'ai passé ma vie au séminaire, écrivait-il, et, depuis vingt-cinq ans, j'y ai vécu bien heureux, donnant tout ce que j'ai d'esprit et de cœur à la formation d'une jeunesse que j'ai aimée et pour laquelle je me suis bien sacrifié et j'ai bien travaillé. Elle m'a tellement bien payé ce que j'ai pu faire pour elle, que je suis parfois à me demander si le bon Dieu me donnera une autre récompense pour ces années que j'ai cependant voulu lui consacrer."

M. L'ABBÉ OLIVIER-ELZÉAR MATHIEU,
Supérieur du séminaire de Québec et recteur de l'université Laval.

M. JOSEPH-EDOUARD BEDARD,

Avocat, est né à Beauport, le 22 août 1845, du mariage d'Edouard Bedard, forgeron, avec Mme Sophie Roy. Son grand-père, Joseph Bedard, avait été un des miliciens de Salaberry, à Châteauguay. La famille Bedard vient de la paroisse Saint-Sulpice, à Paris (France), d'où Isaac Bedard, parti vers le XVIIe siècle, vint s'établir à Charlesbourg, où il mourut en janvier 1689.

M. Bedard fit son cours classique au séminaire de Québec, et son cours de droit à l'université Laval, où il prit ses diplômes de bachelier ès art et de licencié en droit, *avec distinction.* Admis au barreau le 4 mars 1868, il exerça sa profession successivement en société avec MM. Théodore Jobin, F.-Fortunat Rouleau, l'honorable juge H.-C. Pelletier et autres; il fait actuellement partie de la société légale Malouin, Bedard & Déchesne. M. Bedard fut nommé conseil de la Reine, à Ottawa, le 7 mars 1893, et à Québec, le 1er juin 1899.

Libéral convaincu, M. Bedard consentit une fois, en 1882, pour servir son parti, à se laisser porter candidat dans le comté de Québec, contre sir A.-P. Caron, alors ministre de la Milice. Il fut défait, et retourna à la pratique attentive et suivie de sa profession, qu'il eût préféré ne jamais quitter.

M. Bedard demeure à Beauport. Pour se reposer, il cultive un petit domaine, qu'il possède là, et travaille au progrès de l'agriculture et de l'industrie dans son voisinage. Il est un de ceux qui ont le plus contribué au développement de la colonie du Lac-Saint-Jean ; deux de ses frères, Félix et Elzéar, y sont établis et y cultivent des terres qu'ils ont taillées eux-mêmes dans la forêt. M. Elzéar Bedard est maire de Chambord.

Canadien-Français et catholique avant tout, M. Bedard dit trop ouvertement sa pensée, pour devenir jamais populaire ; d'ailleurs, l'ambition est le moindre de ses défauts, il ne songe qu'à remplir fidèlement ses devoirs envers Dieu, ses amis et son prochain.

En 1869, le 4 octobre, M. Bedard épousait Mlle Adeline Bélanger. Il n'eut qu'un enfant, qui vécut peu de mois.

M. Joseph-Edouard BEDARD,
Avocat.

M. l'abbé F.-X. TESSIER-LAPLANTE,

Curé de Notre-Dame de la Garde, Cap-Blanc, Québec, est né à Beauport, le 6 avril 1854. Il est fils de Pierre Tessier-Laplante et de Théotiste Giroux, et petit-fils de Jean Tessier-Laplante et de Marguerite Giroux, tous de Beauport.

M. Laplante fit son cours classique au petit séminaire de Québec, puis entra au grand séminaire, faire son cours de théologie. Il fut ordonné prêtre, le 7 juin 1884, par Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, dans la basilique Notre-Dame de Québec, en l'absence de Son Eminence le cardinal Taschereau, qui était à Rome. Il fut d'abord nommé vicaire de Saint-Joseph de Lévis, immédiatement après son ordination, et transféré au vicariat de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, le 12 septembre 1888. Il est curé de Notre-Dame de la Garde, du Cap-Blanc, depuis le 28 octobre 1895.

On peut voir une jolie gravure de l'église de Notre-Dame de la Garde, style roman, au chapitre Québec monumental de cet ouvrage.

La paroisse de Notre-Dame de la Garde est un détachement de la basilique de Québec (1877). Elle est entièrement située sur la rue Champlain, la plus vieille rue de la cité. Le Cap-Blanc est habité par une population de marins et de travailleurs, qui a naturellement choisi pour patronne la patronne des

marins, et entendait l'honorer sous le vocable si célèbre par le pèlerinage établi depuis si longtemps à Marseille. L'église est bâtie comme le fut autrefois Notre-Dame de Bonsecours, à Montréal, tout au bord de notre grand fleuve. Elle semble sortir miraculeusement des flots, et son clocher se perd au milieu d'une forêt de mâts. Bâtie en pierre taillée, elle couvre cent pieds de longueur sur cinquante de largeur. C'est en s'imposant les plus grands sacrifices, et en faisant preuve d'une générosité sans borne, que cette population toute canadienne a fait (1891) décorer très convenablement l'intérieur de ce sanctuaire qui lui est si cher.

Par un décret solennel de Son Eminence le cardinal E.-A. Taschereau, archevêque de Québec, en date du 23 juillet 1885, Notre-Dame de la Garde a été définitivement détachée de son église mère, la basilique, et canoniquement érigée en paroisse.

Les Sœurs de la Charité, de Québec, y sont établies depuis plus de quarante-deux ans ; leurs occupations sont l'enseignement et la visite des malades.

M. L'ABBÉ F.-X. TESSIER-LAPLANTE,
Curé de Notre-Dame de la Garde, Cap-Blanc, Québec.

M. DIEUDONNÉ-NEMÈSE GARNEAU,

Agronome, naquit à Sainte-Anne de la Pérade, le 15 novembre 1847, de Jean-Baptiste Garneau, médecin, et de Marie-Nathalie Rinfret. Il fit ses études à l'académie Notre-Dame de Saint-Cyr, à Sainte-Anne de la Pérade, et se maria, le 24 octobre 1870, avec Mlle Marie-Elodie Plamondon, fille de Joseph-Petrus Plamondon, avocat. Il n'a qu'un fils, Joseph-Pierre-Jules, né le 19 juillet 1871.

De 1871 à 1877, M. Garneau fit le commerce de nouveautés, en société avec Wm Fyfe, puis fonda, seul, la maison *Au bon marché*. Après avoir amassé une jolie fortune, il se retira, en 1896, laissant son fils avec un associé des dernières années, M. F.-X. Petitclerc, continuer les affaires.

M. Garneau s'occupe maintenant de haute industrie et d'agriculture. Il est un des fondateurs de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, dont il est le vice-président ; il exploite avec succès une belle ferme à Sainte-Foye. En 1895, il fut le lauréat du Mérite agricole, avec diplôme de très grand mérite et médaille d'argent. Il est vice-président de la Société des éleveurs de la province de Québec, comme aussi de la Société de colonisation. Il est membre du comité exécutif de la Société d'industrie laitière et du Conseil d'agriculture.

Comme on le voit, M. Garneau sait rendre utiles à la société les loisirs que

lui laisse une fortune laborieusement acquise ; aussi le comté de Québec l'a-t-il choisi pour le représenter à la législature. Le 11 mai 1897, il fut élu par une majorité de onze cents voix. Il est président du Comité d'agriculture.

M. Dieudonné-Nemèse GARNEAU,
Agronome.

M. Louis-Jean-Alfred GAMACHE,

Agent d'assurance et agronome, est né à Québec, le 24 juillet 1859, du major Symphorien Gamache, notaire public, et d'Emilie Vallière. Il fit ses études au collège commercial de Sainte-Anne de la Pocatière, et se maria, le 27 septembre 1882, avec Mlle Marie-Anne-Elisabeth Raby, de Montréal, où il était établi. Il revint à Québec pour représenter plusieurs compagnies d'assurance qui lui avaient confié leurs intérêts.

M. Gamache s'occupe aussi d'agriculture ; depuis 1884, il a obtenu le diplôme de Grand Mérite agricole, avec médaille. Il est directeur de la Société d'agriculture du comté de Montmagny, et directeur-fondateur de la succursale de la C. M. B. A , dont, en 1898, il fut le délégué à la grande convention de Québec. Ayant obtenu un certificat à l'école militaire, en 1880, il fut nommé capitaine du 61e bataillon, le 2 novembre 1886.

M. Gamache est l'heureux père de huit enfants : Symphorien, Albert, Ivonne, Juliette, Elzéar, George-Etienne, Marie-Reine, Jean-Louis.

M. Alfred-Auguste FOISY

Est né à Gentilly, comté de Nicolet, le 14 juillet 1861. Après avoir reçu une bonne éducation commerciale, il alla passer quelques années aux Etats-Unis. En 1879, il vint s'établir à Montréal, où il occupa plusieurs positions importantes, jusqu'à l'époque où il forma avec ses deux frères, une société et établit l'importante maison de commerce de

M. Louis-Jean-Alfred GAMACHE,
Agent d'assurance et agronome.

pianos, orgues et machines à coudre, connue sous la raison sociale de Foisy frères. M. A.-A. Foisy prit charge de la succursale de cette maison, à Québec. Il demeura en société avec ses frères jusqu'en 1896. Depuis cette date, il est seul propriétaire de la maison de Québec, la plus considérable et la plus importante des maisons de ce genre dans la capitale.

M. Alfred-Auguste FOISY.

Par sa loyauté et son affabilité, M. Foisy a su s'acquérir une clientèle considérable. Il fait partie de plusieurs associations de bienfaisance et autres, et jouit de l'estime générale.

M. Foisy est marié, depuis le 21 septembre 1897, à Mlle Geneva Laliberté, de Québec.

M. George-Emile TANGUAY,

Architecte, naquit à Saint-Gervais de Bellechasse, le 8 octobre 1858. Son père, George Tanguay, est un ancien inspecteur d'écoles. M. Tanguay reçut son éducation à l'Ecole normale Laval, et commença à exercer sa profession en 1881. Chargé, en 1888, de la construction d'un grand hôpital pour les religieuses de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, il partit, à l'automne de cette année, pour l'Europe, avec l'intention d'étudier les édifices les plus remarquables de ce genre dans les vieux pays. C'est ainsi qu'il visita successivement Gibraltar, Tanger, les grandes villes d'Espagne, le midi de la France, Paris, Rome, Naples, Florence, Milan, Venise, la Suisse, le nord de la France et l'Angleterre. A son retour, il érigea l'Hôtel-Dieu de Québec, qui est un modèle du genre. Un grand nombre des plus beaux édifices particuliers de Québec sont son œuvre ; parmi les édifices publics, citons la charmante petite chapelle de Notre-Dame du Chemin, et l'église de Saint-Malo, dont nous avons reproduit les élégantes perspectives ; l'externat de la Congrégation, à Saint-Roch ; le collège des Frères Maristes, à

M. George-Emile TANGUAY, Architecte.

Saint-Malo; et l'Ecole des commissaires, du quartier Montcalm, sont aussi de lui. Mais, de tous les édifices qu'il construisit à Québec, l'hôtel de ville est certainement celui qui lui fait le plus d'honneur; il a fait là un véritable tour de force, en se tenant en dedans de la minime somme des cent cinquante mille dollars qui avait été approprié pour cette construction vraiment grandiose.

L'activité de M. Tanguay ne s'est pas concentrée à Québec; grand nombre des églises des campagnes du district lui doivent leurs élégants contours. Il a même été déployer son bon goût jusque dans la province d'Ontario: l'église Saint-Colomba et l'hôpital catholique de Cornwall, ainsi que l'intérieur de la cathédrale de Mgr McDonell, à Alexandria, en font foi. Montréal même, où il y a cependant un si grand nombre d'architectes de talent, l'a vu venir leur faire concurrence et élever, sur une hauteur qui domine la ville, la belle église de l'Immaculée-Conception.

C'est le roman qui est le style préféré de M. Tanguay pour les églises. Il a su introduire les plus heureuses variations dans ce style, précurseur du gothique, et dans lequel les architectes du Ve au XIIe siècle se sont illustrés par tant d'admirables monuments.

Depuis dix ans membre du Conseil des arts et manufactures, M. Tanguay vient d'être élu premier vice-président de l'Association des architectes de la province de Québec.

Depuis 1885 M. Tanguay est marié.

M. Joseph-Honoré-Ulric BARTHE,
Secrétaire de la Compagnie du port de Québec.

M. Joseph-Honoré-Ulric BARTHE,

Le secrétaire de la Compagnie du port de Québec, est un de ceux qui, par leurs écrits, ont le plus contribué à pousser l'entreprise de relier les deux rives du Saint-Laurent, par un pont, en face de la capitale.

M. Barthe naquit à Saint-Roch de Québec, le 13 septembre 1853, et fit son cours classique au collège des Trois-Rivières. C'est en cette ville, aussi, qu'il commença l'étude du droit, mais le journalisme l'attirait davantage, et il passa à la *Gazette de Sorel*, dont il fut le rédacteur pendant six ans, de 1875 à 1881. En 1882, il vint à Québec et prit la direction de l'*Electeur*, qu'il rédigea pendant treize années. En 1895, avec un associé auquel il devait bientôt céder ses

droits, M. Barthe fonda la *Semaine commerciale* de Québec. Il collabore actuellement au *Soleil* et au *Journal officiel d'Agriculture de la province de Québec.*

M. Barthe consacre presque tout son temps à l'étude et à des travaux littéraires. Il est membre de la Chambre de commerce, et l'un des directeurs de la Société de colonisation et de rapatriement du Lac-Saint-Jean, qui a tant fait pour peupler cette belle partie de la province de Québec, et ramener au milieu de nous un grand nombre de nos compatriotes des Etats-Unis.

LOUIS-ARTHUR TRUDELLE. FRANÇOIS-XAVIER DION.

M. LOUIS-ARTHUR TRUDELLE

naquit à Québec, le 24 mai 1865, de Ferdinand Trudelle et de Sara Frenette. Il fit ses études à l'Académie commerciale de Québec, et est maintenant le gérant de la *Sun Life Assurance Company of Canada*, pour le district de Québec, en société avec M. F.-X. Dion, sous la raison sociale de Trudelle & Dion.

Le 20 avril 1898, M. Trudelle a épousé Mlle Louise-Marguerite Duhamel. Il n'a qu'un enfant : Marie-Louise-Marguerite-Gabrielle.

M. FRANÇOIS-XAVIER DION

naquit à Saint-Michel de Bellechasse, le 9 juin 1852, de Joseph Dion et de Marguerite Mainville, et fit ses études à Saint-Joseph de Lévis.

Organiste de l'église Saint-Joseph de Lévis, il donna, pendant quelques années, des leçons de musique, mais abandonna cette carrière, en 1888, pour

devenir agent spécial de la *Sun Life Assurance Company of Canada.* Il représente encore cette compagnie, en société avec M. L.-A. Trudelle, comme nous l'avons dit plus haut. Sous leur habile direction, cette compagnie, qui faisait peu d'affaires dans le district de Québec, a fait de rapides progrès.

M. Dion s'est marié deux fois ; du premier mariage, contracté le 14 juillet 1871, avec Mlle Marie-Georgiana Simpson, il eut trois enfants : Emile, Alice et Ida. Du second, contracté le 14 juillet 1879, avec Mlle Eugénie Emond, il eut huit enfants : Regina, Eudore, Blanche, Corinne, Henri, Albert, Arthur et Aimé.

M. Edouard MORIN,

Médecin, pharmacien et chimiste, est l'un des chimistes les plus distingués que la province de Québec ait encore produits ; il est l'auteur d'une variété de préparations médicales très recherchées.

Admis à la pratique de la médecine, en 1878, après un brillant cours à l'université Laval, précédé d'un cours classique au séminaire de Québec, il ne tarda pas à se sentir plus de goût et d'aptitude pour le pilon et le mortier, que pour la lancette et le diagnostic. En 1881, il ouvrit un établissement de produits pharmaceutiques. Six ans plus tard, la vente en détail des médecines brevetées et l'exécution des prescriptions médicales ne répondant plus à son besoin d'activité et à sa légitime ambition, il abordait hardiment le commerce de gros et la fabrication de produits pharmaceutiques de sa propre composition. Il n'a pas hésité, depuis ce temps, à franchir la ligne quarante-cinquième, avec ses médecines brevetées, pour ouvrir un comptoir à Boston, et lutter avec les grands chimistes américains sur leur propre terrain.

M. Edouard MORIN,
Médecin, pharmacien et chimiste.

Malgré les occupations absorbantes de fabricant et de marchand en gros, le Dr Morin n'a pas abandonné son ancienne pharmacie de détail, qu'il sait faire progresser dans un établissement séparé. Il est membre de la Chambre de commerce de Québec, dont il a été l'un des directeurs pendant plusieurs années, et, pendant quelque temps, il a représenté à l'hôtel de ville un des principaux quartiers de la ville.

Le 11 mai 1887, le Dr Morin fut préposé, par le gouvernement fédéral, à la collection des statistiques vitales de la cité de Québec ; il a rempli cette charge

jusqu'au moment où elle fut abolie. Il était, en même temps, officier de santé de la cité de Québec, position qu'il dut abandonner, lorsqu'il voulut briguer les suffrages des contribuables du quartier Saint-Jean, comme échevin.

Le Dr Morin n'a que quarante-cinq ans, étant né au mois d'avril 1854 : tout fait donc présager qu'il a encore une longue et utile carrière à remplir.

M. Joseph-Ferdinand PEACHY, J. P.,

Architecte, est né à Québec, le 27 août 1830, du mariage de J.-W. Peachy avec Marie-Angélique Roussel. Il commença ses études chez les Frères des écoles chrétiennes, et les termina au séminaire de Québec.

M. Joseph-Ferdinand PEACHY, J. P., Architecte.

Architecte de mérite, il a construit un grand nombre des plus beaux magasins et des plus remarquables résidences de Québec et des environs. Parmi les églises et institutions publiques dont il est l'architecte, nous remarquons les églises de Saint-Sauveur, de Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Foye, de Notre-Dame de la Garde du Cap-Blanc, dont on peut admirer les belles proportions dans les gravures de ce volume. Il en est de même pour le toit et le dôme de l'université Laval, le grand séminaire avec sa chapelle et son escalier en pierre et en fer, unique en ce pays, l'hospice et la chapelle de la Charité, l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, de Saint-Sauveur, et la bâtisse de la Banque nationale, qui sont aussi reproduits dans cet ouvrage.

Il serait trop long d'énumérer tous les édifices sur lesquels M. Peachy a mis la marque de son talent et de son bon goût ; mais il ne faut pas oublier un aile du monastère des Ursulines, dont les boiseries sont faites avec le bois du gros arbre à l'ombre duquel la vénérable mère Marie de l'Incarnation instruisait les enfants.

M. Peachy s'est marié deux fois : la première fois avec Mlle Elmire-Joséphine Friand, de Québec, et la seconde fois avec Mlle Caroline Duberger, de la Malbaie. Il eut onze enfants, dont trois filles, deux du premier lit et une du second, survivent et sont mariées.

Pendant vingt et un ans, M. Peachy a été conseiller de ville, et longtemps président des comités des chemins et de l'aqueduc. Il est marguillier de la

fabrique Saint-Jean-Baptiste, membre du Conseil des arts et manufactures, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste et de l'Association des architectes de la province de Québec.

LA PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR

Fut fondée en 1853. Un riche et généreux marchand de Québec, M. Pierre Boisseau, avait donné, en 1846, les terrains nécessaires à l'érection d'une église, pour une paroisse détachée de celle de Saint-Roch, devenue trop grande.

Mgr Turgeon, alors archevêque de Québec, confia la nouvelle paroisse aux Révérends Pères Oblats, qui vinrent en prendre possession, sous la direction du Père Flavien Durocher. Sans ressource aucune, comme ont commencé et commencent encore toutes nos œuvres religieuses au Canada, il réussit à finir l'église, dont la fabrique de Saint-Roch avait commencé la construction, et deux écoles : une pour les filles, sous la direction des Sœurs de la Congrégation, sur le terrain même de l'église, et l'autre, pour les garçons, sous la direction des Frères des Ecoles chrétiennes, sur un terrain donné en partie par les religieuses de l'Hôtel-Dieu. Ils furent puissamment aidés, dans la construction de ces écoles, par le don généreux d'un tailleur de pierre de Saint-Roch, M. Joseph Baker, qui leur fit présent d'une somme de deux mille quatre cents piastres.

R. P. Flavien DUROCHER, O. M. I.

Le bon Père Durocher avait, dans l'intervalle, établi dans sa paroisse beaucoup d'œuvres utiles, telles que des conférences de Saint-Vincent de Paul, la confrérie de la Sainte-Famille et autres, lorsque la désastreuse conflagration du 14 octobre 1866, qui consuma une grande partie de Saint-Roch et tout Saint-Sauveur, vint détruire l'œuvre, édifiée à grande peine pendant treize années de travaux et de sacrifices incessants.

Sans se décourager, il se remit à l'œuvre. La fabrique de Saint-Roch qui, jusqu'alors, avait géré la partie matérielle des affaires de la nouvelle paroisse, céda ses droits aux Révérends Pères Oblats. A l'aide d'un emprunt, il put, dès le printemps, commencer les travaux de l'église actuelle et les pousser avec vigueur.

Le Père Durocher resta à la tête de la paroisse jusqu'au mois de septembre 1873. Après avoir célébré, avec pompe, ses noces d'or, on lui accorda un repos

R. P. Ferdinand-Auguste GRENIER, O. M, I.

bien mérité, en lui donnant, comme remplaçant, le Père Lucien Lagier. Il ne resta pas inactif pour cela, car, outre le ministère de la paroisse, il fit chaque année, jusqu'à sa mort, arrivée le 6 décembre 1876, la mission des sauvages du Lac-Saint-Jean.

Le Père Lagier ne vécut que quelques mois après sa nomination. Il mourut subitement, à l'Ile-Verte, où il était allé prêcher une retraite.

Ce fut le Père Ferdinand-Auguste Grenier qui, jusqu'au 25 septembre 1879, continua les travaux et les œuvres entrepris par le Père Durocher.

Après lui, le Père Tortel prit les rênes du gouvernement de la paroisse. Ce fut sous lui que fut posée la première pierre de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Cette première pierre fut posée le 19 octobre 1879, l'église bénite le 8 décembre 1880, et la cloche baptisée le 16 janvier suivant.

Le Père Charles Bournigalle succéda, en juillet 1883, au Père Tortel, nommé supérieur de la maison de Lowell, E.-U. Puis, au mois de septembre 1885, le Révérend Père Grenier reprit la charge qu'il avait si bien remplie autrefois.

C'est sous sa direction que fut faite la décoration intérieure, qui en a fait une des plus belles églises de Québec.

Dans la nuit du 15 au 16 mai 1889, un désastreux incendie vint détruire encore un tiers de cette florissante paroisse. Grâce à la générosité du gouvernement Mercier et du ministre de la Milice, à Ottawa, sir Adolphe Caron, le Père Grenier put subvenir aux besoins les plus pressants des malheureuses victimes de ce nouveau désastre.

Église paroissiale de Saint-Sauveur.

Le 6 septembre 1894, le Père Grenierfut remplacé par le Révérend Père Drouet, qui continua et compléta les travaux et les œuvres de ses prédécesseurs.

Saint-Sauveur a pris une telle extension, qu'en 1898 il devint nécessaire d'en détacher une partie, pour former une nouvelle paroisse : celle de Saint-Malo.

M. Jean-Baptiste LASNIER. M. Jean-Baptiste-Emery LASNIER.

M. Jean Baptiste LASNIER,

Fabricant et importateur de vins, est né à Montréal, le 19 novembre 1829, de Jacques Lasnier, capitaine de milice sous le colonel de Salaberry, et de Charlotte Pied-d'Alne. Son grand-père, Jacques-Eugène Lasnier, venait de la Lorraine, le beau pays de Jeanne d'Arc. Il fit ses études au petit séminaire de Sainte-Marie de Monnoir. Marié, le 19 juillet 1852, à Mlle Marie-Elmire Molleur, il a douze enfants vivants : Jules-Ladislas, Marie-Elmire, Joseph-Olivier, Marie-Victoire, Marie-Roseline, Marie-Julie, Jean-Baptiste-Emery, Henri, Marie-Mathilda, Marie-Christine, Marie-Elisa, George-Eudore. A tous, il a donné une éducation soignée et complète ; aujourd'hui, ils occupent des positions honorables dans la société : Marie-Victoire est religieuse, et Henri, médecin.

M. Lasnier s'est occupé de la fabrication et de l'importation des vins de messe et autres depuis 1850; il fait un commerce considérable, surtout avec le clergé de toute la Puissance. Ruiné par un désastreux incendie, il y a à peu près vingt ans, M. Lasnier ne s'est pas découragé et a pu refaire sa fortune. Doué de toutes les qualités d'un citoyen éminemment respectable, il est estimé de tout le monde.

M. Jean-Baptiste-Emery LASNIER

Naquit à Iberville, le 24 juin 1871. Depuis le 1er mai 1895, il a pris la direction

de la maison J.-B. Lasnier & Fils. Actif, affable et surtout très charitable, et gai de caractère, il promet de suivre en tout les traces de son père, aussi la maison qu'il dirige continue-t-elle à prospérer. Il a fait ses études au collège des Jésuites, à Montréal.

M. George-Fréderic BAILLAIRGÉ,

Ingénieur civil et géomètre, est fils, petit-fils et arrière-petit-fils d'architectes et d'ingénieurs. Son bisaïeul, Jean Baillairgé, de Saint-Antoine de Villaret, dans l'ancien Poitou (France), vint au Canada en 1741, avec Mgr de Pontbriand. C'est à lui que l'on doit cette belle flèche de l'ancienne cathédrale de Québec, dont on peut admirer le fin profil dans une des gravures de ce volume. La chaire et le banc-d'œuvre de la basilique sont son œuvre, comme aussi le baldaquin de la basilique, qu'il construisit avec le concours d'un de ses fils, François, après le retour de celui-ci de Paris, où le séminaire de Québec l'avait envoyé faire ses études.

M. George-Fréderic BAILLAIRGÉ
Ingénieur civil et géomètre.

Pierre-Florent Baillairgé, grand-père de George-Fréderic, était aussi architecte, et fut trésorier de la cité de Québec de 1807 à 1812. Son père, Théophile, était ingénieur-adjoint de la cité. Sa mère, Charlotte Horsley, était fille de ce Richard Horsley, qui fut dangereusement blessé auprès de Nelson, lorsque celui-ci fut tué à la bataille de Trafalgar, en 1805.

George-Fréderic commença ses études au collège anglais de Woodland, lac Beauport, fondé par le lieutenant W. Shadgett, de l'armée impériale d'Angleterre, et les termina au petit séminaire de Québec, en 1844. Il embrassa la carrière d'ingénieur, et, en 1849, reçut son diplôme de géomètre. Il est le premier Canadien-Français qui ait été agrégé au ministère des travaux publics du gouvernement fédéral ; il occupa cette position jusqu'à la fin de 1890. Les nombreux et importants travaux faits sous sa direction sont énumérés dans le *Répertoire alphabétique des ingénieurs et travaux publics de 1779 à 1891*, préparé par lui pour le ministère des travaux publics.

Outre les rapports faits en sa qualité officielle, M. Baillairgé est l'auteur de plusieurs publications sur les ressources et l'histoire du Canada. Depuis 1890, il a publié, dans les *Missions catholiques* de Lyon (France), une carte du *Canada*

catholique, indiquant les diocèses et leur population ; une *Biographie des familles Baillairgé, Girouard et leurs alliés, de 1645 à 1894*, et il prépare en ce moment une *Esquisse historique de l'île d'Orléans, 1535 à 1900*, qui paraîtra prochainement.

Né à Québec, le 16 octobre 1824, M. Baillairgé s'est marié trois fois. De son premier mariage, avec Mlle Charlotte-Rachel Giroux, de Saint-Joseph de Soulanges, il eut dix enfants : Callista et George moururent en bas âge ; l'aîné, Fréderic, est curé de Saint-Hubert de Chambly ; Théophile est pharmacien à Brooklyn (E.-U.); Maurice, avocat à Los Angeles (Californie); et Euclide, assistant-surintendant du canal de Lachine ; ces deux derniers sont jumeaux : Blanche-Fleur est épouse de Moïse Lefebvre, comptable ; Fabiola, religieuse des Sœurs de la Charité, d'Ottawa ; Marie-Josèph, épouse du Dr A. Trudel, d'Ottawa ; et Frederica, épouse de J.-F. Guay, ingénieur et électricien.

De son second mariage avec Mlle Marie-Ursule Côté, veuve de Rodolphe Tanguay, avocat, il n'eut pas d'enfant ; mais, de son troisième mariage avec Mlle Alphonsine Lefrançois, il a deux enfants : Charles-George et Pierre, qui font encore l'ornement de son foyer domestique.

M. ALDERIC CANTIN,
Fabricant de cuirs vernis et autres.

M. ALDERIC CANTIN,

Dont les cuirs vernis ont obtenu la première médaille à l'exposition provinciale de Québec, en 1894, n'avait que quatorze ans lorsqu'il entrait en apprentissage à la tannerie de Pierre Dugal, rue Saint-Vallier, à Québec. A peine maître de son métier, il songea à améliorer la fabrication des cuirs vernis, qui se fendillaient trop facilement. Après de longues et pénibles recherches, auxquelles il employait souvent ses nuits, car la journée ne lui appartenait pas, il finit enfin par trouver ce qu'il cherchait. Cette invention devait le conduire à la fortune ; aujourd'hui, M. Cantin se voit à la tête d'une fabrique de cuirs qui emploie près de deux cents ouvriers. Il est un des exposants de l'Exposition universelle de Paris, et fera apprécier les produits du Canada.

M. Cantin représente le quartier Saint-Valier, à l'hôtel de ville ; il est syndic de la nouvelle paroisse de Saint-Malo, à la formation de laquelle il a puissamment contribué, mettant sa propre maison à la disposition du premier curé, qui y a résidé pendant un an.

M. Cantin est né à Saint-Augustin de Portneuf, le 25 mai 1857, du mariage

d'Etienne Cantin avec Melchtilde Meunier. Il a épousé Mlle Luce Tanguay, qui lui a donné une nombreuse famille, qu'il a encore augmentée par l'adoption d'enfants étrangers qui ont trouvé chez lui une seconde famille. Grâce à un travail persévérant, honnête et chrétien, M. Cantin voit régner autour de lui la prospérité et le bonheur.

M. JULES LIVERNOIS,
Photographe.

M. JULES LIVERNOIS,

Photographe. C'est à M. Jules Livernois que nous devons la plupart des photographies d'après lesquelles ont été exécutées les gravures qui ornent ce livre.

M. Jules Livernois est fils de Jules-Ernest Livernois, photographe, célèbre à Québec, pendant un grand nombre d'années, et qui tient maintenant une pharmacie très populaire, au-dessous de l'établissement de photographie qu'il a cédé à son fils Jules. Celui-ci a fait ses études à l'Académie commerciale de Québec, puis à l'université Laval. Il étudia la photographie sous son père, et fit un voyage aux Etats-Unis, pour se perfectionner dans son art. M. Jules Livernois a des goûts militaires, il est lieutenant du 87e bataillon, depuis 1895. Il n'a encore que vingt-deux ans, étant né à Québec le 21 juin 1877. Sa mère était une demoiselle LaRocque.

M. NAZAIRE BERNATCHEZ,

Ancien député, gouverneur de la prison de Québec, né à Saint-Thomas de Montmagny, le 12 février 1838, est descendant de Basques ; son bisaïeul, Michel Bernatchez, avec sa femme, Jeanne Daresches, du diocèse de Saint-Martin, évêché de Bayonne, vint, le 16 novembre 1739, s'établir à Saint-Thomas. Son père, Jean-Baptiste Bernatchez, et sa mère, Marie Talbot, demeuraient au même lieu et y vivaient du produit d'une terre.

Le jeune Bernatchez eût désiré faire un cours classique, mais son père, n'ayant pas les moyens de donner le même avantage à tous ses enfants, n'y put consentir. Il dut donc se contenter d'une bonne instruction à l'école primaire de son village. Il cultivait encore, avec son père, la terre paternelle, lorsqu'il se maria, le 26 octobre 1859, avec Mlle Henriette Couillard-Després, et avait déjà

quatre enfants, auxquels vinrent se joindre plus tard trois autres, lorsqu'il songea à s'établir pour son compte, sur une terre située à la rivière du Sud, en un endroit désigné sous le nom de Rocher-Noir. Il se mit à l'œuvre avec énergie, pour dégrever son bien, et ne tarda pas à gagner l'estime de ses coparoissiens, qui lui confièrent le poste de secrétaire-trésorier de la municipalité, puis l'élurent membre du conseil, et bientôt maire. Il fut le premier maire de Montmagny devenu ville.

Sans abandonner la culture de sa terre, nous le trouvons, de 1876 à 1890, à la tête d'une compagnie de bateaux, qui faisait le service entre Montmagny et Québec. Les électeurs du comté de Montmagny, reconnaissant sa valeur, le choisirent, en 1881, pour leur député à la chambre locale ; il représenta son comté jusqu'en 1897.

En 1888, il fut nommé, par notre regretté M. Mercier, président de la commission agricole, puis président du comité d'agriculture. C'est en cette qualité qu'il accompagna l'honorable M. Mercier en Europe, pour étudier sur place la culture de la betterave, la fabrication du sucre, du lait condensé et du fromage de Gruyère. Pendant ce voyage, M. Bernatchez eut le bonheur d'avoir une audience de Sa Sainteté Léon XIII, de faire le pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes, et de visiter Saint-Jean de Luz et la paroisse de ses ancêtres. Il y fut reçu avec pompe, pour honorer en lui un Canadien de marque, descendant des Basques.

Pour reconnaître ses services, et conserver au pays l'énergie qui le caractérise et qu'il tient de sa race, on le nomma, en 1897, au poste honorable de gouverneur de la prison de Québec, qu'il occupe encore aujourd'hui.

M. NAZAIRE BERNATCHEZ,
Ancien député, gouverneur de la prison de Québec.

M. ULRIC-ANTOINE BÉLANGER,

Médecin aliéniste, est né à l'Islet, comté de l'Islet, le 3 mars 1848. Son père, Amable Bélanger, cultivateur aisé de cette localité, fit donner à son fils une bonne instruction élémentaire, à l'institut des Frères des Ecoles chrétiennes, de l'Islet, puis l'envoya faire son cours classique au séminaire de Québec. De là, il vint

à Montréal, suivre les cours de l'école de médecine et de chirurgie. Il fut admis à l'étude, en mai 1867, et à la pratique, en mai 1871, avec degré de docteur en médecine de l'université du collège Victoria.

Le jeune Bélanger revint alors dans sa paroisse natale, où il exerça son art pendant une année. Le 2 mai 1872, il acceptait le poste de médecin interne de l'asile d'aliénés de Québec, sous les Drs Landry et Roy, alors médecins propriétaires de cet établissement. En 1885, il fut appelé, par le gouvernement Ross à faire partie du bureau médical de cet asile ; depuis, il a toujours été attaché au service médical de cet établissement, où, depuis le 8 avril 1893, il est spécialement chargé du département des hommes. Le Dr Bélanger est le plus ancien aliéniste, en service actif de la province de Québec. Il est membre de la société médico-psychologique de Québec.

M. Ulric-Antoine BÉLANGER,
Médecin aliéniste.

Pendant qu'il résidait à Montréal, le jeune Bélanger s'était occupé de milice, et avait obtenu ses certificats de deuxième et première, à l'école militaire de cette ville, en 1868 et 1869 respectivement. Lieutenant de la compagnie n° 4 du 61e bataillon, Montmagny et l'Islet, en 1869, il fut fait adjudant en 1870, lors de l'invasion fénienne, où son bataillon fut appelé en service actif. A la mort de feu le Dr Bacon, de Saint-Thomas de Montmagny, il accepta le poste de chirurgien, qu'il occupa jusqu'en 1885, époque de sa mise à la retraite.

Le 19 novembre 1874, le Dr Bélanger avait épousé, à Montréal, Mme Marie-Lætitia-Pénélope Bélanger, veuve de feu Léon Spénard.

M. Etienne-Théodore PAQUET,

Directeur des Postes, à Québec, naquit à Saint-Nicolas, comté de Lévis, le 8 janvier 1850, de E.-T. Pâquet et de Marie-Nathalie Moffet. Il commença ses études au séminaire de Québec et les termina au Saint John's College, de Fordham, N.-Y. De retour au Canada, M. Pâquet fit son cours de droit à l'université Laval, où il prit ses degrés de bachelier en droit, et fut admis à la pratique du

notariat le 2 mai 1872. Il retourna alors dans sa paroisse natale, pour y pratiquer sa profession et se livrer en même temps à l'agriculture. Il fut membre de la Chambre des notaires, de 1876 à 1882.

M. Etienne-Théodore PAQUET,
Directeur des Postes.

Elu député de Lévis à l'assemblée législative de Québec, le 7 juillet 1875, le 1er mai 1878 et le 2 décembre 1881, il devint ministre, avec le portefeuille de secrétaire de la province, dans l'administration Chapleau, et réélu comme tel, le 20 novembre 1879.

M. Pâquet résigna son mandat, en 1883, pour accepter la charge de shérif de Québec, qu'il occupa du 23 octobre de cette année, jusqu'au 9 mai 1890.

Défait aux élections du 5 mars 1891, pour le parlement fédéral, il fut nommé directeur des postes, à Québec, le 12 octobre 1894, position qu'il occupe encore aujourd'hui.

M. Pâquet a été l'un des promoteurs et administrateurs du Crédit foncier franco-canadien. Il a aussi été directeur du chemin de fer Lévis et Kennébec, de l'Assurance de Québec et de la Quebec Mining Company. En 1882 et 1883, il fit le commerce de bois, en société avec l'honorable sénateur Bolduc.

Dans l'intervalle, M. Pâquet s'est occupé de littérature et d'histoire ; nous avons de lui un volume intitulé : *Fragments de l'histoire religieuse et civile de Saint-Nicolas*, qui contient la biographie de Mgr Demers, premier évêque de Vancouver, et celles de tous les prêtres nés dans cette paroisse.

M. Pâquet est marié, depuis le 11 mai 1880, à Mlle Marie-Emma LaRue, de Trois-Rivières, de qui il a eu deux fils ; l'un, Jos.-Aug.-Et.-Théodore, vit encore, il eut le malheur de perdre le second, Maurice, le 5 juin 1885.

M. Amédée ROBITAILLE,

Avocat et député de Québec-Centre au parlement provincial, est né à Québec, le 31 décembre 1852. Il est le troisième

M. Amédée ROBITAILLE,
Avocat et député de Québec-Centre au parlement provincial

fils de feu le Dr Olivier Robitaille, chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, et de Zoé-Louise Dénéchaud.

Après un cours classique au séminaire de Québec et des études de droit à l'université Laval, il fut admis à la pratique en juillet 1877, ayant conquis ses degrés de licencié en droit, *avec grande distinction.* Il exerce, depuis, sa profession, en société avec M. Louis-Rodolphe Roy, député de Kamouraska.

M. Robitaille épousa, en 1878, Mlle Joséphine, fille de M. J.-F. Peachy, architecte. Il a six enfants : Marie-Blanche, Lucien, Jules, Amédée-Ludger, Paul et Gustave.

En 1888, M. Robitaille fut président général de la société Saint-Jean-Baptiste, de Québec ; il a représenté le quartier Saint-Jean, au conseil de ville, pendant quatre années, de 1890 à 1894, et, depuis le 11 mai 1897, il est député de Québec-Centre au gouvernement local, où il siège du côté ministériel.

M. Robitaille est directeur de la Compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac-Saint-Jean, et a été nommé conseil de la Reine, l'année dernière.

M. L'ABBÉ BENJAMIN DEMERS,
Curé de Saint-Jean-Baptiste.

M L'ABBÉ BENJAMIN DEMERS,

Curé de Saint-Jean-Baptiste, naquit à Etchemin, comté de Lévis, le 9 octobre 1848, du mariage de Benjamin Demers et Félicité Carrier

Sa famille est une des plus anciennes du district ; par sa mère, il est allié aux Carrier de France. La première souche a été J. Carrier et Jeanne Dodier, de Saint-George, évêché de Xainte, France. Par son père, M. l'abbé Demers est originaire de Jean Dumets ou Demers, et Barbe Mangis, de Saint-Jacques de Dieppe, France.

Il fit ses études au petit et au grand séminaire de Québec. Ordonné prêtre, le 7 décembre 1873, il fut nommé vicaire de Saint-Raymond. L'année suivante, M. l'abbé Demers devenait préfet des études au collège de Lévis. En 1875, il quittait le collège pour le vicariat de la Pointe-aux-Trembles, et l'année suivante pour celui de la Baie-Saint-Paul. En 1877, il était transféré au vicariat de Saint-Denis de Kamouraska, où il demeura deux ans. Il fut ensuite nommé chapelain de la Grosse-Ile, puis vicaire de Saint-Elzéar de la Beauce et, en 1880, curé de Saint-Gilles.

Le 29 août 1886, M. l'abbé Demers était transféré à la cure de Saint-François

de la Beauce, et six ans plus tard à celle de Lotbinière; enfin, à la mort de M. l'abbé F.-X. Plamondon, curé de Saint-Jean-Baptiste, Son Eminence le cardinal Taschereau lui confia cette importante cure.

Lorsqu'il prit charge de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, elle était encore obérée de la dette énorme qu'il avait fallu contracter pour reconstruire l'église, détruite par l'incendie treize ans auparavant. Non seulement il sut convertir cette dette de manière à soulager la fabrique, mais il a pu orner l'église des superbes vitraux qu'elle possède aujourd'hui, et faire nombre d'autres améliorations, tout en travaillant avec un zèle infatigable à l'avancement spirituel des âmes confiées à ses soins.

L'église Saint-Jean-Baptiste est une des plus belles de Québec, on peut en admirer les nobles proportions et en lire une belle description à la page 70 de la première partie de ce volume.

L'HON. TREFFLÉ BERTHIAUME,
Conseiller législatif d'Alma.

L'HONORABLE TREFFLÉ BERTHIAUME,

Conseiller législatif d'Alma, naquit à Saint-Hugues, comté de Bagot, le 4 août 1848, du mariage de Gédéon Berthiaume avec Eléonore Normandin. Il suivit les écoles primaires de sa paroisse et fit un an d'études au séminaire de Saint-Hyacinthe.

M. Berthiaume commença son apprentissage, comme typographe, à la *Gazette de Joliette*, et passa de là au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, puis à la *Minerve*. Devenu imprimeur, il fonda la société qui fut connue sous la raison sociale de *Gebhardt-Berthiaume Lithographing and Printing Co.*, et s'associa aussi M. Sabourin, pour la publication du *Monde Illustré*.

Plus tard il fit l'acquisition de la *Presse*, et a su en faire le journal le plus populaire du Canada. Il vient d'ériger, à Montréal, au coin de la rue Saint-Jacques et de la Côte Saint-Lambert, un des plus beaux édifices de la ville. Il devra contenir les bureaux et les ateliers de la *Presse*, et offrir les bureaux les plus recherchés pour les avocats et hommes de profession.

M. Berthiaume est marié, depuis le 21 août 1871, à Mlle Helmina Gadbois.

Le 16 novembre 1896, il fut appelé au Conseil législatif, pour représenter la division d'Alma.

LA BANQUE NATIONALE

Est la principale institution monétaire canadienne-française de Québec. Elle doit sa fondation à l'initiative des directeurs de *la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec*, qui, dès 1856, sentirent la nécessité de fonder une banque canadienne. Ce ne fut cependant pas avant le mois de décembre 1858, qu'ils purent mettre ce projet à exécution.

L'année suivante, ayant obtenu sa charte, la Banque nationale ouvrit ses portes avec un capital souscrit d'un million, et, en avril 1860, son premier bureau de direction fut élu. Il se composait de MM. Eugène Chinic, Ulric-J. Tessier, Isidore Thibaudeau, le Dr Olivier Robitaille, Cérice Têtu, Prudent Vallée et Abraham Joseph.

M. François Vézina, qui avait été un des plus ardents promoteurs de l'entreprise, fut unanimement nommé caissier de la nouvelle banque. C'est sous son habile et énergique administration que la banque a fait de rapides progrès et a acquis la popularité dont elle jouit aujourd'hui.

Le capital de la banque est, maintenant, de un million deux cent mille dollars, avec une bonne réserve. Sous l'habile direction du bureau dont le groupe orne ces pages, elle fait de grands progrès et un bien immense au commerce canadien de la Puissance, ayant maintenant dix-sept succursales établies en différents endroits.

A son décès, en 1882, M. Vézina fut remplacé par M. Pierre Lafrance qui, par une longue expérience acquise au service de la banque, a appris à en connaître tous les rouages, et remplace avantageusement le premier caissier. Avec son dévouement, son habileté et l'affabilité qui est innée chez lui, il semble promettre une ère de prospérité pour notre Banque nationale.

M. Napoléon Lavoie, le sympathique gérant de la succursale de Saint-Roch, est inspecteur de la banque, et a sous sa surveillance les nombreuses succursales de l'institution.

DIRECTEURS, GERANT ET INSPECTEUR DE LA BANQUE NATIONALE.

NARCISSE RIOUX,
VICTOR CHATEAUVERT,
PIERRE LAFRANCE, gérant,

ALPHONSE B. DUPUIS, vice-président,
RODOLPHE AUDETTE, président,
J.-BAPTISTE LALIBERTE

NAZAIRE FORTIER,
L'HON. JUGE ALEXANDRE CHAUVEAU,
NAPOLEON LAVOIE, inspecteur.

M. Pierre-Augustin LABADIE,

Gérant de la succursale de Chicoutimi, la plus importante du Lac-Saint-Jean, n'en est pas à ses premières armes. Après avoir été marchand, à Lévis, il fut pendant huit ans le comptable de l'importante maison Carrier, Lainé & Cie, de cette localité. Il quitta cette position pour en accepter une semblable à la succursale de la Banque du peuple, que l'on venait d'ouvrir à Québec. Il y resta dix ans, de 1885 à 1895. A la fermeture de cette banque, il prit la direc-

M. Pierre-Augustin LABADIE, M. Arthur-Eugène COUËT, M. Augustin-Prudent VALLÉE.

GROUPE DE GÉRANTS DE QUELQUES-UNES DES SUCCURSALES DE LA BANQUE NATIONALE.

tion de la succursale de la Banque nationale, à Saint-François de Beauce, et plus tard, en 1898, il fut transféré à celle qu'il gère aujourd'hui à la satisfaction générale.

M. Labadie est né à Lévis, le 28 juillet 1851, du mariage d'Edouard Labadie avec Angélique Samson, et reçut son éducation au collège de cette ville. La famille Labadie est une des plus anciennes de Lévis. Une partie du terrain compris entre la rue Wolfe et la cime du cap, porte encore aujourd'hui le nom de "canton Labadie," et la côte qui porte le nom de "côte Labadie" a, croyons-nous, plus de deux cents ans d'existence.

M. Labadie a épousé, le 13 juillet 1876, Mlle Anne-Marie, fille de Ch.-Fr. Langlois, qui fut pendant longtemps imprimeur de la Reine.

M. Arthur-Eugène COUËT,

Gérant de la succursale de la Malbaie, est le plus jeune gérant de banque que nous connaissions. Il faut qu'il ait donné une bien haute idée de sa capacité et de son intégrité, pour qu'on lui ait confié la gérance d'une succursale séparée de l'assistance et des conseils du bureau chef, comme l'est la Malbaie pendant une partie de l'année.

M. Couët est né à Québec, le 10 août 1874, du mariage d'Adolphe Couët avec Stéphanie Bochet. Il reçut une bonne instruction pratique à l'académie commerciale de notre ville, et entra à l'emploi de la Banque nationale le 11 février 1893. Il se fit bientôt remarquer, et gagna la confiance des autorités de la banque. Après avoir passé rapidement par tous les départements du bureau chef, il fut envoyé à la succursale de Montréal où, après avoir passé trois mois, on lui confia la gérance de la succursale de la Malbaie, qui fut ouverte le 21 juin 1899. Le 30 juin de la même année, M. Couët avait épousé Mlle Adelisca Trudel, de Saint-Stanislas, comté de Champlain. Une gentille petite fille, Germaine, est, depuis, venue embellir ce foyer domestique, auquel sourit le plus bel avenir.

M. Augustin-Prudent VALLÉE,

Gérant de la plus importante des succursales de la Banque nationale dans le bas du fleuve, celle de Rimouski, est né à Québec, le 3 mai 1870. Son grand-père, feu Prudent Vallée, était un commerçant de bois et fut un des premiers directeurs de la banque dont son petit-fils est devenu un des gérants. Son père était photographe à Québec.

Le jeune Vallée fit un cours d'études complet à l'académie commerciale de Québec, puis à l'école normale Laval. Il se destina d'abord à la pharmacie, mais, en août 1892, il entra au service de la Banque nationale. En décembre 1894, il devenait comptable de la succursale de Chicoutimi; en juin 1898, payeur de celle de Montréal, et en janvier 1898, il était nommé gérant de celle de Rimouski.

M. Vallée est encore célibataire.

L'honorable George COUTURE,

Chevalier du Saint-Sépulcre, est décédé depuis le 4 novembre 1887, mais les maisons d'éducation et de charité de Lévis lui doivent tant, qu'il nous est impossible de le passer sous silence. Il naquit dans la ville qu'il a si généreusement dotée, le 4 juin 1824, du mariage d'Ignace Couture avec Anastasie Lefebvre dit Boulanger. Fils d'ouvrier, après quelques années d'école primaire, il dut songer

L'HONORABLE GEORGE COUTURE,
Chevalier du Saint-Sépulcre.

à gagner lui-même sa vie et s'engagea comme commis à Québec. Cinq ans après, il revint à Lévis, et ouvrit un magasin de vaisselle et de farine, dans un cabanon de neuf pieds sur seize, que son père lui aida à construire, au sommet de la "côte du Passage." Les débuts furent pénibles, bien souvent il transportait à dos ou dans une brouette ses marchandises, du bateau au haut de la côte. Avec de la persévérance et du travail, son commerce, qui se faisait principalement avec les cultivateurs de la Beauce, à trente lieues à la ronde, prit une telle importance qu'il dut le transporter dans un local plus vaste, non loin de son premier établissement. En 1861, il s'associa son jeune frère, Louis-Edouard Couture, et trois ans plus tard ils bâtissaient les somptueux magasins que la maison Couture occupe actuellement.

C'est à George Couture, avec quelques associés, que l'on doit la première ligne régulière de bateaux entre Québec et Lévis. En 1863, il fut élu conseiller de sa ville, dont il fut maire pendant douze ans. En 1880, il était nommé conseiller législatif.

Marié deux fois, la première à Mlle Marie Roy, puis à Mme Geneviève Gély, il eut de son premier mariage quatre enfants, tous morts en bas âge.

Comme nous l'avons dit plus haut, M. Couture a consacré la plus grande partie d'une fortune considérable à des bonnes œuvres. L'hospice de Saint-Joseph de la Délivrance, un des plus beaux monuments de Lévis, est presque exclusivement son œuvre. Au mois de mai 1864, le Saint-Siège, pour reconnaître ses services, le nommait chevalier du Saint-Sépulcre.

M. Louis-Edouard COUTURE,

Commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre, a continué le commerce comme les bonnes

M. Louis-Edouard COUTURE,
Commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

œuvres de son frère. Né le 22 août 1833, il se maria, le 14 mai 1864, avec Mlle Marie-Luce-Camille Dallaire; elle lui donna trois enfants, qui moururent bien jeunes. Mme Couture, femme éminemment distinguée, mourut elle-même, le 22 novembre 1892. Privé des consolations de la vie de famille, M. Edouard Couture consacre sa fortune à faire le bien; il dote et soutient les maisons d'éducation et de charité. Le collège de Lévis lui doit la superbe chapelle qu'il possède. Longtemps conseiller de ville, il préside actuellement la commission des chemins à barrières de la rive sud. Il est commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre depuis mars 1893.

M. L'ABBÉ ADOLPHE GODBOUT,

Aumônier des Sœurs de la Charité, de Québec, naquit à Saint-Anselme, comté de Dorchester, le 9 avril 1842, de Joseph Godbout, cultivateur de l'endroit, et d'Adélaïde Fortier.

Il fut envoyé au séminaire de Québec pour y faire un cours classique, et, désirant se vouer à l'état ecclésiastique, il passa de là au grand séminaire, pour y faire son cours de théologie, en septembre 1865. Il fut ordonné le 6 juin 1868, à la basilique de Québec, par Mgr Ch.-Fr. Baillargeon. Il demeura au séminaire pendant deux ans, puis fut nommé vicaire de la basilique. Plus tard, il devint desservant de Notre-Dame de la Garde, puis curé de Saint-Romuald. Depuis 1889, il est aumônier des

SŒURS DE LA CHARITÉ,

de la rue Richelieu.

Mgr Pierre-Flavien Turgeon, archevêque de Québec, est le fondateur de l'institution des Sœurs de la Charité, de Québec.

Le 22 août 1849, cinq religieuses de l'Hôpital général, de Montréal, débarquaient à Québec. Elles furent le grain de sénevé jeté en terre pour produire un arbre où les oiseaux du ciel viendraient se reposer un jour, et se rafraîchir à son ombre.

En effet, celles qui leur ont succédé bénissent la main de Dieu qui sait élever la faiblesse jusqu'au plus sublime dévouement, et elles ont gravé sur chaque pierre de la maison qu'elles habitent — mais bien davantage dans leurs cœurs — les noms de leurs vénérées fondatrices: Mère Marie-Anne-Marcelle Mallet, supérieure; sœur Julie Pilon, dite Sainte-Croix; sœur Eulalie Perrin, dite Saint-Joseph; sœurs Perpétue Thériault et Elmire-Thérèse Clément. A ce nombre, il faut ajouter une novice, venue aussi de Montréal: Alice Dunn, qui fit profession sous le nom de sœur Sainte-Marie.

Le couvent de la Congrégation de Saint-Roch, offrit de grand cœur l'hospitalité aux nouvelles missionnaires. On les pressait même de passer plusieurs

jours sous leur toit ; le choléra sévissait avec rigueur dans la ville, et plusieurs orphelins de la maison que les sœurs devaient habiter étaient atteints du terrible fléau. Mais la charité rejette les précautions de la prudence humaine, et sait braver avec une sainte hardiesse la rigueur des épidémies et les menaces de la mort. Que peut craindre l'âme qui, sans liens terrestres et sans affections humaines, ne soupire qu'après le ciel !.. .

Les courageuses mères de l'orphelin étaient à leur poste dès le soir même, consolant par leurs tendres soins les enfants que le fléau venait d'atteindre.

Le cœur de l'homme ne saurait être capable d'aussi généreux dévouements sans l'assistance d'en haut ; les sœurs le comprirent, aussi voulurent-elles faire déposer dans leur humble et modeste chapelle, dès les premières heures de leur installation, Celui qui est la seule force, l'unique soutien, la vraie et solide consolation. Rien ne pouvait donc leur manquer !.... Fortes de cette force divine, elles n'épargnèrent ni veilles, ni soins auprès des orphelins qui leur étaient confiés. Leurs sacrifices furent bénis et récompensés : des enfants atteints du choléra, pas un ne mourut après leur arrivée, et le fléau disparut après quelques jours.

M. L'ABBÉ ADOLPHE GODBOUT,
Aumônier des Sœurs de la Charité, de Québec.

Le zèle de ces dévouées religieuses ne se borna pas aux soins de leurs orphelins ; elles se firent un devoir et un bonheur d'accourir auprès des moribonds atteints de la contagion, endormant leurs douleurs par leurs angéliques paroles, et souvent faisant succéder aux blasphèmes de l'impiété, aux larmes amères du désespoir, le sourire de l'espérance et les doux pleurs du repentir.

Le dévouement des Sœurs de la Charité auprès des pauvres et des malades ne s'est jamais refroidi ; aussi les trouve-t-on chaque jour au chevet des mourants, auprès du pauvre sans famille, du pauvre affligé, du pauvre mendiant, quels que soient son nom, son âge et son sexe.

Chaque jour nous les voyons, bravant les rigueurs de l'hiver, les intempéries des saisons, soulageant les angoisses cachées, distribuant des vêtements et du pain, et donnant en même temps cet autre pain plus substantiel encore, celui qui relève les courages abattus, qui fait trouver moins amères les épreuves de la vie, et les fait accepter avec une sainte résignation.

Tous les jours aussi, leurs portes sont ouvertes aux malheureux, et une table, sinon somptueuse, du moins frugale et abondante, est dressée pour ceux qui sont sans pain et sans foyer. Cette table est rarement sans convives : preuve,

le chiffre des repas donnés dans les trois premiers mois de cette année, s'élève déjà à onze cent cinquante.

Les Sœurs de la Charité, aux premières années de leur fondation, comme à l'époque actuelle, incapables de subvenir par elles-mêmes à leurs propres besoins, devaient donc frapper à la porte du riche. Servant de trait d'union entre le pauvre et le riche, elles intéressent le riche au pauvre; dès le début de leur maison, elles surent inspirer l'activité des dames généreuses de notre ville, qui préparèrent, pendant des hivers entiers, et cela pendant nombre d'années, des bazars splendides dont le produit était destiné à soutenir leurs œuvres.

En 1880, l'œuvre de l'Orphelinat s'unit à celle du Pain, fondée en 1876. Ces deux œuvres, créées sous l'inspiration de la plus ingénieuse charité, ont remplacé les bazars, et sont présentement les principales ressources des pauvres et des orphelins de l'hospice des Sœurs de la Charité, dont le nombre aujourd'hui est de cinq cent dix.

Cependant, ces moyens providentiels ne peuvent suffire aux dépenses d'un personnel si nombreux; les religieuses doivent donc payer de leur personne, ce qu'elles font par le travail des mains: couture, broderie, tricot, fabrication des cierges et des hosties; elles y ajoutent de plus l'enseignement.

Dieu n'a jamais abandonné son œuvre; toujours les Sœurs de la Charité ont dû bénir la divine Providence, car chaque jour s'est vérifiée pour elles cette parole de leur vénérable fondatrice, Mme d'Youville: "Toujours à la veille de manquer de tout, nous ne manquons jamais du moins du nécessaire."

Au mois d'août 1857, cédant aux instances réitérées de Sa Grandeur Mgr Baillargeon, archevêque de Québec, les Sœurs de la Charité fondèrent une première mission: un pensionnat à Cacouna. Un pensionnat pour les Sœurs de la Charité semblait un non-sens: voilà pourquoi on refusa longtemps; mais le saint évêque sut toucher la corde sensible: les Sœurs, tout en donnant une instruction solide et pratique aux enfants des villes et des campagnes, ne pourraient-elles pas visiter les pauvres et les malades?.... L'obstacle était levé, au grand contentement du charitable évêque.

Aux mêmes titres, trente-cinq autres maisons furent fondées, à différentes dates, où l'instruction est donnée à plus de cinq mille deux cents enfants.

La Providence multiplia aussi les hôpitaux et les hospices. Nous en comptons six, qui abritent quatorze cent trente et un orphelins et cinq cent quarante-six malades, vieillards et infirmes.

Restait une œuvre désirée par la vénérable fondatrice, œuvre pénible entre toutes, mais digne du dévouement sublime des Sœurs de la Charité, le soin des idiots et des aliénés; les Sœurs de la Charité de Québec ne pouvaient manquer d'embrasser cette nouvelle œuvre. Onze cent cinquante-neuf de ces pauvres infortunés reçoivent actuellement des soins aussi charitables que constants.

Mais les Sœurs de la Charité, en consolant et soulageant les misères d'autrui, n'oublient pas les âmes, auxquelles elles s'intéressent surtout. Voyez-les prosternées devant le tabernacle, où réside l'objet de leur amour. Demandent-elles à Dieu d'éloigner d'elles les souffrances et les insultes? Non, elles savent le

prix des douleurs, et elles oublient leurs souffrances dans la prière; mais elles prient pour tel pauvre qui a besoin de courage et de résignation, pour la conversion de tel pécheur qui ne sait pas les apprécier, et qui noircit leur réputation pendant qu'elles prient pour lui.

La congrégation des Sœurs de la Charité de Québec, compte actuellement cinq cent quatre-vingt-sept professes, cent trente-six novices; cent cinquante et une sœurs sont allées recevoir là-haut le prix de leurs sacrifices et de leurs vertus.

Evidemment, Dieu a présidé à cette œuvre, qui a pris de si prodigieux accroissements; elle est vraiment digne de notre admiration. *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.*

M. Louis-Eugène THOMPSON,
Journaliste.

M. Louis-Eugène THOMPSON,

Journaliste, est né à Saint-Joseph de Lévis, le 23 mai 1837, du mariage de Simon Thompson avec Thérèse Guay. Son grand-père, Joseph Thompson, était natif d'Ecosse, d'où il partit, en 1795, pour venir s'établir à Sorel, de là à Saint-Henri de Lévis, puis définitivement à Lévis.

Le jeune L.-E. Thompson commença son éducation à l'académie Lacasse, de Lévis, suivant en même temps la classe d'anglais de John Jenkins, de cet endroit, et termina ses études chez M. W. Thom, à Québec. Ses études terminées, il s'engagea comme gérant au journal *le Canadien*. Il y demeura cinq ans. De là, il passa à la *Justice*, puis à l'*Electeur*, dont il fut aussi le gérant. Le 15 août 1894, il fonda, avec un associé, l'excellente *Semaine commerciale*, de Québec, dont il est maintenant le seul propriétaire. Il imprime lui-même son journal, possédant un matériel d'imprimerie d'une grande valeur. Six presses des plus perfectionnées, servies par un personnel de dix- huit employés, fonctionnent continuellement et peuvent produire les plus beaux ouvrages en fait de typographie.

M. Thompson a commencé sans autre capital que son courage et son énergie, il a su gagner, petit à petit, par un travail persévérant et assidu, la position honorable et importante qu'il occupe aujourd'hui.

Marié depuis le 25 octobre 1860, à Mlle Marie-Elzire, fille de M. J.-B. Hallé, de Québec, il a sept enfants : Alfred, Arthur, Ulric, Laure, Honorine, Joséphine et Eva. Deux des garçons et deux des filles sont mariés. M. Thompson a perdu un garçon, mort en bas âge.

M. Sylvestre-Cléophas AUGER,

De Lévis, naquit avec l'année 1846, de Joseph Auger dit LeBaron, et de Suzanne Mailliot dit Laviolette. Il commença ses études à l'école primaire de Lotbinière, sa paroisse natale; les poursuivit à Barton, aux Etats-Unis, et les termina à Glasgow, en Ecosse, où il s'appliqua surtout à l'étude de la langue anglaise. De retour au pays, M. Auger se livra à la navigation sur le Saint-Laurent. En 1871, on lui confiait le puissant remorqueur Champion N° 1, dont il fut capitaine et pilote jusqu'en 1874, date à laquelle il reçut son diplôme de licencié pilote entre Québec et Montréal.

En 1881, M. Auger fut élu membre du bureau de direction de la corporation des pilotes; quatre ans plus tard, il en devenait le président et le fut jusqu'en 1891, époque où il donna sa résignation, jugeant qu'il était temps de céder la place à un autre; mais il avait si bien rempli la charge, qu'après quelque temps ses confrères le prièrent de l'accepter de nouveau. Il fut réélu en 1894, et occupe encore le siège présidentiel. M. Auger a rendu d'éminents services à la corporation des pilotes, tant dans sa régie intérieure que dans ses difficultés extérieures, surtout dans l'enquête du gouvernement sur les griefs des pilotes. Il fait partie du comité de navigation de la Chambre de commerce de Montréal. Marié, le 26 novembre 1876, à Mlle Adélaïde Bureau, fille de feu François-Xavier Bureau, avocat, et de Marie-Olivette Boudreau, de Trois-Rivières, M. Auger eut deux fils, Lorenzo et Raoul.

M. Sylvestre-Cléophas AUGER,

M. Narcisse LACERTE,

Médecin, de Lévis, naquit à Yamachiche, le 9 mars 1839, de Pierre Lacerte et Louise Blais. Sa famille venait d'Angers (France), d'où Jean-Guillaume Lacerte partait pour Québec, le 9 novembre 1671. Un des fils de ce dernier s'établit à Yamachiche, en 1708. Le Dr Lacerte fit son cours classique au collège de Nicolet, et étudia sa profession à l'Ecole de médecine et de chirurgie de Montréal; il fut admis à la pratique, le 13 mai 1863. Actonvale fut son premier champ d'action, mais il n'était pas assez vaste pour son activité; il n'y demeura qu'un an et demi, et vint s'établir à Lévis, où il a joué un rôle important comme

fabricien, conseiller municipal, fondateur, président ou directeur de plusieurs entreprises qui ont puissamment contribué à l'avancement et à l'agrandissement de sa ville d'adoption ; citons entre autres : la Société de construction permanente de Lévis, la Compagnie canadienne d'acétylène de Lévis, des succursales de la Légion catholique de bienfaisance de Brooklyn, et de la Société de prêt et placement de Montréal.

Le Dr Lacerte se maria trois fois : en première noce, le 2 août 1864, à Mlle Héloïse Raymond, de Saint-Hyacinthe, de qui il eut trois enfants : Augustin-Norbert, Marie-Héloïse et Joseph-Honorat-René. Le premier ne vécut que trois mois ; Marie-Héloïse mourut élève des Ursulines de Québec, à l'âge de seize ans ; le dernier mourut à vingt-quatre ans, après de brillantes études au collège de Lévis et à l'université Laval ; reçu médecin, il était parti pour l'Europe, avec l'intention de s'y perfectionner dans son art, mais la maladie le força de revenir, et il terminait sa courte carrière le 20 février 1892. Devenu veuf, le 27 septembre 1867, le Dr Lacerte épousait, le 25 novembre 1874, Mlle Laure Pouliot, de Fraserville, qui lui donna deux enfants, Marie-Laure-Eugénie, qui ne vécut que cinq mois, et le Dr Eugène Lacerte, actuellement à Paris. Ayant eu le malheur de perdre cette seconde épouse, le 20 février 1878, il se maria une troisième fois, le 9 juin 1892, à Mlle Adèle Chrétien, de Sainte-Marguerite de Dorchester, qui lui donna une petite fille, Joséphine, âgée maintenant de cinq ans, et un petit garçon de trois ans, Pierre-René, qui font l'ornementation de son foyer domestique. Un troisième enfant, Paul, ne vécut que six mois.

M. LE DOCTEUR NARCISSE LACERTE.

Les œuvres nombreuses auxquelles le Dr Lacerte consacre ses loisirs, ne l'empêchent pas d'exercer avec succès sa profession de médecin.

M. L'ABBÉ MAXIME-JOSEPH FILLION,

Aumônier de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, est fils de David Fillion, cultivateur, de Saint-Bernard, comté de Dorchester, et de Marguerite Morin. Il naquit le 21 août 1852, et parvenu à l'âge de commencer ses études, il fut envoyé au séminaire de Québec, pour y faire un cours classique. Se destinant à la prêtrise, il passa du petit séminaire au grand, et fut ordonné le 3 juin 1882. Il

retourna alors au petit séminaire, et fut successivement, de 1882 à 1888, préfet de discipline, professeur et assistant-procureur. Vicaire à Saint-André de Kamouraska pendant l'année suivante, il fut nommé, en 1889, curé de Saint-Cyrille, comté de l'Islet. Il y demeura jusqu'au 14 septembre 1898, époque de sa nomination à l'aumônerie du Précieux-Sang, à Québec.

L'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang tire son origine de l'Hôtel-Dieu de Dieppe, où, dès l'année 1155, on voyait des religieuses hospitalières se dévouer au service des malades, sous la règle de saint Augustin.

Mme la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, désirant fonder à Québec un hôpital où les Français et les sauvages pussent être secourus dans leurs maladies, demanda à cet effet le concours des Augustines de Dieppe, et passa avec cette communauté le contrat de fondation, dès l'année 1637, le 16 août.

En 1638, elle envoya des ouvriers à Québec, pour défricher le terrain qu'elle s'était fait concéder, et y bâtir un hôtel-Dieu à l'endroit qu'il occupe aujourd'hui.

Le 2 février 1639, trois religieuses furent élues à Dieppe, pour la fondation canadienne : c'étaient les Mères Marie Guenet de Saint-Ignace (vingt-neuf ans), Anne Lecointre de Saint-Bernard (vingt-huit ans), et Marie Forestier de Saint-Bonaventure de Jésus (vingt-deux ans). La Mère de Saint-Ignace fut élue supérieure.

M. L'ABBÉ MAXIME-JOSEPH FILION,
Aumônier de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.

Elles s'embarquèrent pour le Canada, avec les religieuses ursulines, le 4 mai 1639, et n'arrivèrent à Québec que le 1er août. Leur hôpital n'étant pas encore terminé, elles se logèrent dans une maison d'emprunt, où elles reçurent bientôt un grand nombre de sauvages atteints de la petite vérole. Ces pauvres gens furent tellement décimés par la maladie, que les survivants s'éloignèrent des hospitalières, appelant l'Hôtel-Dieu une "maison de mort;" mais, au printemps de 1640, voyant que le fléau les avait suivis dans les bois, et que les diverses tribus canadiennes n'en avaient pas été épargnées plus qu'eux, ils supplièrent les religieuses d'aller s'établir à leur bourgade de Sillery. Celles-ci y consentirent d'autant plus volontiers qu'elles désiraient avec ardeur la conversion des sauvages, et que leur maison de Québec n'avait pas été continuée. Mme la duchesse d'Aiguillon fut si contente de leur résolution que, de concert avec son oncle, elle porta les deniers de la fondation jusqu'à la somme de quarante mille livres tournois.

Le 9 juillet 1640, au lendemain de l'arrivée de deux nouvelles hospitalières venues de France, on posa, à Sillery, la première pierre d'un hôtel-Dieu, qui ne fut terminé que l'année suivante, et dont on voit encore aujourd'hui les ruines; mais, en 1644, M. de Montmagny, gouverneur du Canada, se voyant

impuissant à défendre Sillery contre les attaques des féroces Iroquois, engagea fortement les hospitalières à quitter ce lieu, pour s'établir à Québec. Elles y consentirent, non sans peine, et échangèrent leurs propriétés de Sillery avec M. d'Auteuil, pour des terres qu'il possédait auprès de la ville.

Vers la fin de mai 1644, elles vinrent s'installer dans une pauvre chaumière, à la basse ville, en attendant que fût terminé le logement commencé en 1638. Elles y entrèrent quelques mois après.

Le 15 octobre 1654, on posa la première pierre d'un nouvel hôpital, d'une église, et d'un chœur pour les religieuses. Le 15 août 1658, on put installer les malades dans leur nouvel hôpital.

En 1672, M. l'intendant Talon fit bâtir une nouvelle salle destinée aux hommes malades, et, en 1696, on commença le bâtiment du monastère actuel, qui fut terminé en 1698.

Le 7 juin 1755, vers midi, en moins d'une heure, l'Hôtel-Dieu tout entier devint la proie des flammes, et la Mère du Sacré-Cœur trouva la mort dans ce terrible incendie, allumé par la malice d'un matelot français. Seuls, les murs du monastère purent résister à l'action du feu ; mais tout l'intérieur fut consumé. Les religieuses furent recueillies charitablement par les Ursulines, où elles demeurèrent trois semaines ; puis, les Révérends Pères Jésuites leur ayant généreusement offert un asile dans leur collège, elles y reçurent des malades, depuis le 16 juillet de la même année jusqu'au 1er août 1757, lorsque, leur monastère étant rétabli, elles vinrent s'y installer.

L'extrême pauvreté où les Augustines étaient réduites ne leur permit pas de rétablir l'hôpital. Elles durent consacrer une partie du rez-de-chaussée de leur propre demeure pour y loger leurs malades, ce qu'elles continuèrent jusqu'au 8 novembre 1825, époque à laquelle fut ouvert le vieil hôpital actuel, dont elles avaient commencé les travaux en 1816.

En 1759, pendant le siège de Québec, l'Hôtel-Dieu fut évacué, et les religieuses durent se réfugier hors de la ville, à l'Hôpital-Général, maison qu'elles avaient fondée en 1693, et qui subsiste encore aujourd'hui.

Dès l'année 1760, et jusqu'en 1785, toute l'aile orientale du monastère actuel, y compris la partie réservée pour l'hôpital, fut occupée par les malades des troupes anglaises, que les Augustines assistaient le jour et la nuit.

Le 22 mai 1800, on commença l'église, la sacristie et le chœur actuels, qui furent terminés en 1803.

Enfin, le nouvel hôpital, contigu à l'ancien et au monastère, fut commencé en 1890, et inauguré le 12 décembre 1892.

M. Pierre-Florien BOUCHARD

naquit à la Malbaie, le 18 juillet 1873, d'Omer Bouchard et de Mathilde Harvey. Après avoir reçu une bonne instruction commerciale dans une école de Québec, il s'engagea comme commis dans un magasin de fourrures. Il fit huit années de service en cette qualité, puis songea à s'établir pour son compte, et ouvrit, en septembre 1896, un nouveau magasin dans cette même ligne. Son commerce prospérant, il y ajouta, en 1898, un département de nouveautés. Il fait depuis de bonnes affaires, et jouit de l'estime générale.

M. Pierre-Florien BOUCHARD.

Le magasin qu'occupe M. Bouchard, situé tout auprès de l'historique chapelle de Notre-Dame des Victoires, est une des plus anciennes constructions de la basse ville, destinées au commerce.

Marié, depuis le 7 octobre 1895, à Mlle Georgiana Boutin, il a trois enfants : Marie-Marguerite, Pierre-Omer et Marie-Judith.

Magasin de M. Pierre-Florien Bouchard.

M. l'abbé Louis-Anselme DÉZIEL,

Curé de Beauport, naquit à Sainte-Mélanie, comté de Joliette, le 1er juillet 1845, de feu Louis de Gonzague Déziel, notaire, et de dame Julie Landry, également décédée.

C'étaient de bons parents, qui savaient allier la douceur et la fermeté dans la conduite de leurs enfants.

Le jeune Anselme fut envoyé au séminaire de Québec, pour y faire ses études. Il y passa sept années, de 1861 à 1868, puis entra au grand séminaire, et, en 1871, le 1er octobre, il fut ordonné prêtre, à Maskinongé, par Mgr L.-F. Laflèche, alors évêque de Trois-Rivières. Cette même année, il fut nommé vicaire à Saint-Joseph de Lévis, puis transféré, l'année suivante, au vicariat de Notre-Dame de Lévis. Il garda cette charge jusqu'en 1882, sauf pendant l'année 1879-1880, où il fut directeur du collège de Lévis. De 1882 à 1885, il fut vicaire de Saint-Roch de Québec, puis curé de Saint-Michel de Bellechasse, jusqu'en 1893, époque où il devint curé de Beauport.

M. L'ABBÉ LOUIS-ANSELME DÉZIEL,
Curé de Beauport.

Ce fut pendant qu'il était curé à Saint-Michel, que fut achevée l'église de cette paroisse, et que s'y éleva le couvent des dames religieuses de Jésus-Marie; arrivé à Beauport, il eut à surveiller la construction du portail et le parachèvement de l'intérieur de l'église de sa nouvelle paroisse.

M. l'abbé Déziel s'applique à bien diriger sa paroisse et les âmes qui lui sont confiées, au moyen d'associations pieuses, mettant à profit l'expérience et les sages conseils des prêtres distingués qui l'ont formé au saint ministère: M. l'abbé Honoré Routhier, curé de Saint-Joseph de Lévis; Mgr J.-D. Déziel, son oncle, fondateur et premier curé de Lévis; et M. l'abbé F.-X. Gosselin, alors curé de Saint-Roch et maintenant curé de Lévis.

Mgr CYRILLE-ALFRED MAROIS,

Protonotaire apostolique, vicaire général, est né à Québec, le 27 mai 1849, du mariage de Louis Marois et de Marie-Anastasie Lefrançois. Il fit ses études au séminaire de Québec et à l'université Laval. C'est là qu'il conquit successivement les degrés de bachelier ès arts en 1870, de bachelier en théologie en 1872, de licencié en théologie, avec distinction, l'année suivante, et de docteur en théologie en 1890.

Il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1873 à Québec; en 1874, il fut nommé sous-secrétaire de l'archevêque; en 1875, maître des cérémonies; en 1878, chapelain

du couvent de Bellevue et membre du conseil archiépiscopal ; en 1882, secrétaire de l'archevêque et chancelier de l'officialité. En 1887, il accompagna à Rome Son Eminence le cardinal Taschereau, dans la première visite officielle qui suivit sa création. Il y reçut le titre de camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII ; puis, en avril 1889, la dignité de prélat de la maison du Pape, et en 1890, celle de protonotaire apostolique.

Nommé vicaire général du cardinal Taschereau, le 25 janvier 1890, et officiel, le 15 février suivant, il fut appelé à continuer l'un et l'autre office, par le successeur de Son Eminence, Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, lors de son accession au siège archiépiscopal de Québec, en 1898.

Mgr Cyrille-Alfred MAROIS.

Mgr Thomas-Etienne HAMEL,

Protonotaire apostolique et vicaire général du diocèse de Québec, est né en cette ville, le 28 décembre 1830. Il est fils de feu Victor Hamel, marchand, et de Thérèse DeFoy.

Il fit son cours classique au petit séminaire, et son cours de théologie au grand séminaire de Québec.

Ordonné prêtre en janvier 1854, il se rendit à Paris, où, pendant quatre années, il étudia les sciences à l'école des Carmes et à la Sorbonne. Après avoir été gradué, en 1858, il revint à Québec. On lui confia la chaire de physique à l'université Laval. Il enseigna, en même temps, l'astronomie, la minéralogie et la géologie, au petit séminaire. Il devint successivement secrétaire de l'université, membre du conseil, supérieur du séminaire, et par là même, recteur de l'université Laval.

En 1871, il fut nommé vicaire général du diocèse de Québec.

Mgr Hamel a été plusieurs années membre de l'Association américaine pour l'avancement des sciences. Il est aussi membre, depuis sa fondation, de la Société royale du Canada, dont il fut président général en 1886.

Mgr Thomas-Etienne HAMEL.

Mgr Hamel a fait très souvent le voyage d'Europe, allant tantôt en France, tantôt à Rome, pour y travailler dans les intérêts de l'université Laval, ou même de l'éducation en général. Ce fut en 1887 qu'il fut promu à la dignité de protonotaire apostolique.

Mgr Henri TÊTU,

Né à la Rivière-Ouelle, le 24 octobre 1849. Mgr Têtu est le fils du Dr Ludger Têtu et de Clémentine Dionne ; famille bénie, la première qui, en Canada, ait donné cinq prêtres à l'Eglise. Après avoir fait ses études classiques au collège de Sainte-Anne, et conquis le titre de bachelier ès lettres, il suivit les cours de théologie au séminaire de Québec. Entré à l'archevêché de Québec en 1870, il y a toujours demeuré depuis, remplissant successivement les charges d'assistant-secrétaire, d'aumônier et de procureur. Depuis dix-huit ans, il est aussi chapelain de la prison et des conférences de Saint-Vincent de Paul.

Ordonné prêtre, le même jour que son frère aîné, le 22 juin 1873, il a été nommé camérier secret, le 11 mars 1887, et, le 15 avril 1889, prélat de la maison de Sa Sainteté. Mgr Têtu a fait un voyage en Europe, en 1882, et un pèlerinage en Terre sainte, en 1892. Pendant ce dernier voyage, il eut l'honneur d'avoir une audience du Saint-Père, et de lui offrir son dernier ouvrage, *les Evêques de Québec*. Le Pape lui fit écrire une lettre par l'un de ses secrétaires, pour le bénir et lui témoigner sa satisfaction. Mgr Têtu est aussi l'auteur des ouvrages suivants : *Mgr de Laval, premier évêque de Québec*, 1887 ; *Son Eminence le cardinal Taschereau*, 1887 ; *David Têtu et les "raiders" de Saint-Alban*, 1891 ; *Histoire du palais épiscopal de Québec*, 1896 ; *le R. P. Bouchard, missionnaire de l'Afrique centrale*, 1897 ; *l'abbé David-Henri Têtu, curé de Saint-Roch des Aulnaies*, 1898, et enfin, la même année, *Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault*.

C'est aussi Mgr Têtu qui a publié, en collaboration avec Mgr Gagnon, les six volumes des *Mandements des évêques de Québec*.

Mgr JOSEPH-CLOVIS KEMNER-LAFLAMME,

Protonotaire apostolique, est né à Saint-Anselme, le 19 septembre 1849. Il reçut son éducation au séminaire de Québec et à l'université Laval, où il prit les degrés de bachelier ès arts, en 1868, et de maître ès arts, en 1884. Il fit aussi sa théologie à la même institution, conquérant ses diplômes de bachelier en théologie, en 1871, de licencié en théologie, avec grande distinction, l'année suivante, et enfin, de docteur en théologie, un an après. Il était prêtre depuis 1872. L'année même de son ordination, il fut nommé professeur de géologie et de minéralogie à son *alma mater*.

Mgr JOSEPH-CLOVIS KEMNER-LAFLAMME.

Mgr Laflamme a été supérieur du séminaire de Québec, et recteur de l'université Laval.

Ce fut en 1894 qu'il reçut la dignité de protonotaire apostolique.

Mgr Laflamme a été chargé, par la commission géologique du Canada, de faire la carte géologique de la vallée du lac Saint-Jean et du Saguenay, et autres parties de la province.

Entre autres ouvrages, nous avons de lui : *Eléments de minéralogie, de géologie et de botanique*, dont une troisième édition a été imprimée en 1898 ; *le Saguenay : Essai de géologie physique*, publié en 1885 ; *Etude sur le Dr T. S. Hunt*, en 1892, et *Notions sur l'électricité et le magnétisme*, deuxième édition, en 1897.

Mgr HENRI TÊTU.

En 1891, Mgr Laflamme a représenté la province de Québec au congrès international de géologie, à Washington, et la même année, il fut élu président de la Société royale du Canada. En 1897, il fut vice-président du Congrès international de géologie, tenu à Saint-Pétersbourg, à titre de représentant du Canada.

Il est membre de la Société géologique de France, de la Société géologique américaine et de la Société française de physique. Mgr Laflamme a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1898.

Mgr Charles-Octave Gagnon.

Mgr Charles-Octave Gagnon,

Prélat de la maison de Sa Sainteté, chapelain de l'hospice Saint-Charles de Québec, est né à Québec, le 23 décembre 1857, du mariage de Charles Gagnon avec Hortense Caron. Il fit ses études au séminaire de Québec et à l'université Laval, d'où il sortit, en 1878, avec le degré de bachelier ès arts. Il fut ordonné prêtre en 1882, et a occupé la charge de secrétaire des archives de l'archevêché de Québec jusqu'en 1897.

En 1885, il accompagna à Rome Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, puis, en 1893, il se rendit de nouveau à Rome, avec Mgr L.-N. Bégin, pour assister au jubilé épiscopal de Léon XIII.

Ce fut en 1890 que, sur la demande de Son Excellence le cardinal Taschereau, il fut fait camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII. Il devint, en 1893, prélat de la maison de Sa Sainteté.

L'honorable sir Charles-Alphonse-Pantaléon PELLETIER,

Chevalier commandeur de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-George, président du sénat du Canada, est fils de J.-M. Pelletier, de la Rivière-Ouelle, et de Julie, fille de Joseph Painchaud, deux des familles françaises les plus anciennes et les plus distinguées du Canada.

Il naquit à la Rivière-Ouelle, le 22 janvier 1837, et reçut son éducation au collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Il fit son cours de droit à l'université Laval de Québec, et fut admis à la pratique en 1860, avec le degré de bachelier en droit civil. Il a, depuis, toujours exercé sa profession dans le district de Québec ; il a été syndic et bâtonnier du barreau, et a été fait avocat de la Couronne par le gouvernement provincial, en 1879. Il est l'avocat de la cité de Québec.

Hon. Sir Charles-Alphonse-Pantaléon PELLETIER.

Sir C.-A.-P. Pelletier a représenté le comté de Kamouraska à la chambre des communes, de 1869 à 1877, et fut aussi membre de la législature de Québec, de février 1873 au mois de janvier 1874, mandat qu'il dut abandonner lors de la passation de la loi prohibant la double représentation.

En janvier 1877, il accepta le portefeuille de ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Mackenzie, et, en cette qualité, présida la commission canadienne à l'Exposition universelle de Paris, en 1878. Son Altesse Royale le Prince de Galles le remercia personnellement des services rendus en cette occasion, et la reine le fit compagnon de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-George, dont il devait être fait chevalier commandeur en 1898

Nommé sénateur le 2 février 1877, il succéda à feu l'honorable L. Letellier de Saint-Just, comme chef de la faction canadienne-française de cette chambre. A la chute du gouvernement Mackenzie, en 1878, il demeura à la tête de l'opposition au sénat. Lors de la formation du gouvernement Laurier, au mois de juillet 1896, il fut nommé président du sénat. Il avait puissamment contribué à l'avènement du parti libéral.

Sir C.-A.-P. Pelletier a toujours été un zélé patriote. A trois reprises différentes, il fut président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Il est vice-président de l'Assurance contre le feu, de Québec.

Marié, en 1861, à Mlle Suzanne, fille de feu l'honorable Ch.-E. Casgrain, membre du conseil législatif de Québec, il eut le malheur de perdre son épouse en 1862. Il épousa, en seconde noce, Mlle Virginie, fille de feu l'honorable M.-P. de Sales La Terrière, médecin et aussi membre du conseil législatif.

LIEUT.-COL. OSCAR PELLETIER.

Dans ses jeunes années, l'honorable président du sénat fut l'un des gradués de l'école militaire de Québec. Il s'engagea comme volontaire lors de l'affaire du *Trent*. Il fut capitaine, puis adjudant et major du neuvième bataillon des voltigeurs de Québec. En 1866, il commanda son bataillon pendant l'incursion des Féniens.

Son fils unique, Oscar-Charles-Casgrain Pelletier, issu du premier mariage, est né à Québec, le 3 mai 1862. Il a hérité des goûts militaires de son père. Après avoir fait ses études au séminaire de Québec et commencé un cours de droit à l'université Laval, il débuta comme trompette dans le régiment des hussards, *Queen's Own*, de Québec, et était trompette-major lorsqu'il entra dans le neuvième voltigeurs de Québec, avec le grade de sous-lieutenant. Bientôt, il fut lieutenant, puis adjudant de ce bataillon.

Un des premiers cadets de l'école d'infanterie de Saint-Jean d'Iberville, où il obtint un certificat de première classe, il suivait un nouveau cours au collège militaire de Kingston lorsque éclata l'insurrection du Nord-Ouest, en 1885. Il fit cette campagne comme lieutenant dans l'artillerie royale du Canada, dans la batterie B, et reçut une blessure sérieuse à Cut Knife.

Fait capitaine en 1897, il reçut temporairement le titre de lieutenant-colonel

au mois de juillet, même année, lorsqu'il fut fait officier commandant du district militaire numéro sept de la province de Québec.

En 1893, le jeune Pelletier avait été envoyé en Angleterre suivre les cours d'Okehampton, d'où il sortit avec un certificat de première classe, le qualifiant pour le grade d'officier d'état-major de l'armée anglaise. Pendant son séjour en Europe, il fut attaché à la treizième batterie de campagne, à Aldershot.

Nouveau de Salaberry, le lieutenant-colonel Pelletier est allé défendre le drapeau britannique en Afrique. Parti avec le premier contingent canadien, il agit comme major du régiment canadien. Il reçut une glorieuse blessure à Paardeberg, lors de la dernière attaque du camp de Cronje. Il est surnommé le héros du Canada.

Le colonel Pelletier est un des rares officiers de la milice canadienne qui soient qualifiés dans les trois branches de l'art militaire. Il possède, en effet, des certificats de première classe dans la cavalerie, l'artillerie et l'infanterie.

Si la carrière militaire a des enivrements pour celui qui s'y livre, elle est la source de bien des inquiétudes pour ceux que le soldat laisse derrière lui. Tel est le cas du lieutenant-colonel Pelletier. Il a, à Québec, une épouse bien-aimée et dévouée, et six enfants qui vivent continuellement dans la crainte, attendant avec anxiété le retour de cet époux et de ce père chéri. C'est au mois d'octobre 1889, le 1er, qu'il épousa Mlle Alice, fille de M. Joseph Archer, jeune marchand de bois de Québec. Elle trompe la longueur du temps en se dévouant au soin de sa gentille petite famille et en secourant et visitant les familles de soldats de Québec, de service en Afrique avec son mari.

L'honorable sir Louis-Napoléon CASAULT,

Juge en chef de la cour supérieure de la province de Québec. Son grand-père, Jean-Baptiste Casault de la Forge, est arrivé au Canada en 1759. Il venait de Granville, en Normandie. Sir Louis-Napoléon est fils de feu Louis Casault. Un de ses frères, feu l'abbé Louis-Jacques Casault, fut le fondateur et le premier recteur de l'université Laval de Québec. Un autre, le lieutenant-colonel Casault, compagnon de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-George, après avoir servi dans l'armée française, fit partie du célèbre centième régiment de Sa Majesté la reine d'Angleterre, et commandait un des deux bataillons de milices canadiennes qui ont servi au Nord-Ouest sous le présent commandant en chef de l'armée anglaise. Il était, au moment de son décès, assistant-adjudant général de la milice à Québec.

L'honorable juge Casault naquit à Saint-Thomas de Montmagny, le 10 juillet 1822 ; il fit ses études au séminaire de Québec, et fut admis à la pratique du droit en 1847. Il forma, à Québec, la société légale Casault, Langlois & Angers, qui a joui, pendant longtemps, d'une haute réputation, et avait une nombreuse clientèle.

Professeur de droit commercial et maritime à l'université Laval, de 1858 à 1891, il se vit conférer le degré de docteur en droit, par cette même institution, en 1865. Deux ans plus tard, Son Excellence le vicomte Monck le faisait conseil de la Reine.

Sir Louis-Napoléon Casault fut l'avocat de la province de Québec, lors de l'ajustement des comptes entre le Bas et le Haut-Canada. Et depuis son élévation sur le banc, il a été l'un des trois arbitres chargés du règlement des comptes entre le gouvernement de la Puissance et les provinces de Québec et Ontario, ainsi qu'entre ces deux provinces.

L'HONORABLE SIR LOUIS-NAPOLEON CASAULT.

De 1854 à 1857, il a représenté le comté de Montmagny à l'assemblée législative du Canada, et le comté de Bellechasse à la chambre des communes depuis les élections générales de 1867 jusqu'à sa nomination comme juge puîné de la cour supérieure de la province de Québec, le 27 mai 1870.

Le juge Casault fut fait chevalier et reçut le titre de sir, le 25 juin 1894, et, le 3 octobre de la même année, il fut nommé juge en chef. L'année suivante, l'université du *Bishop's college*, de Lennoxville, lui conférait le degré de docteur en droit civil.

Sir L.-N. Casault avait épousé, le 7 juillet 1870, Mlle Elmire Jane, fille aînée de John Pangman, seigneur de Lachenaie. Lady Casault est présidente de la section de Québec du Conseil national des femmes du Canada, fondé par Mme la comtesse d'Aberdeen.

Au mois de février 1897, le barreau de Québec célébrait le cinquantenaire de l'admission au barreau de l'honorable juge en chef, en même temps que ceux de l'honorable juge Plamondon et de M. J. Malouin, conseil de la Reine.

L'honorable juge Honoré-Cyrias PELLETIER,

Juge de la cour supérieure de la province de Québec, pour les districts de la Beauce et de Montmagny, est né à Cacouna, le 28 novembre 1840. Il est fils de François Pelletier et Françoise Caron, de cette localité. Il reçut son éducation au séminaire de Québec et à l'université Laval, où il obtint, en 1863, le degré de bachelier ès arts; en 1865, celui de bachelier en droit civil; et, en 1890, celui de docteur en droit. Il fut admis au barreau en 1866, et pratiqua dans la cité de Québec, tout en s'occupant activement de politique.

Fait avocat de la Couronne par Son Excellence le marquis de Lorne, en 1879, il était nommé juge puîné de la cour supérieure de la province de Québec, le 12 avril 1886.

Le juge Pelletier fut un des commissaires pour la consolidation des statuts généraux de Québec, en 1877, et officier reviseur sous l'acte des franchises électorales, en 1886.

L'honorable juge Pelletier s'est marié deux fois: en première noce, en 1869, à Mlle Tharsile, fille de M. F. Gourdeau, de Québec; et, en seconde noce, à Mlle Célina, fille de M. J.-B. Morand, notaire public, de Lotbinière, en 1877.

L'hon. juge Honoré-Cyrias PELLETIER.

M. l'abbé Lionel-Saint-George LINDSAY,

Aumônier des Ursulines de Québec, naquit à Montréal, le 1er mai 1849, du mariage de William-Burns Lindsay avec Marie-Henriette Bourret. Il fit ses études au petit et au grand séminaire de Québec. Le 20 février 1875, il était ordonné prêtre par Mgr Ignace Persico, alors curé de Sillery, et devenu depuis cardinal de la Sacrée Congrégation des Indulgences.

Il débuta par quelques mois de vicariat à Notre-Dame de Lévis. A l'automne de 1875, il passa au collège de Lévis, où il fut professeur et préfet des études jusqu'au printemps de 1883. Il partit alors pour Rome, et y employa deux années à compléter ses études de philosophie au collège romain, et de théologie à la Minerve. Il revint au collège de Lévis en 1883, et y remplit les mêmes charges qu'auparavant jusqu'en 1893.

Il prit alors une année de repos, à la fin de laquelle il fut nommé chapelain des Ursulines de Québec.

Outre ses fonctions au collège de Lévis, M. l'abbé Lindsay fut pendant dix-huit ans rédacteur ou collaborateur des *Annales de Sainte-Anne de Beaupré*, tant de l'édition française que de l'édition anglaise. En 1890, il publiait ses *Pèlerinages d'outre-mer*. Il collabore encore à diverses revues, entre autres à *la Semaine religieuse de Québec*, au *Messager du Sacré-Cœur* et à la *Revue canadienne*, dans laquelle il publie actuellement une intéressante histoire de *Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France*.

M. L'ABBÉ LIONEL-SAINT-GEORGE LINDSAY.

M. l'abbé Lindsay a conquis ses diplômes de bachelier ès sciences et en théologie à l'université Laval de Québec ; de docteur en philosophie au collège romain et à l'académie de Saint-Thomas, et de docteur en théologie à la Minerve, à Rome.

Durant une quinzaine d'années, il fut membre du bureau des examinateurs pour brevets d'enseignement dans la province de Québec.

Il a été nommé, en 1897, inspecteur des académies et couvents du diocèse de Québec.

Récemment, Mgr l'archevêque de Québec le nommait assesseur de l'officialité de son diocèse.

M. Frédéric BOULANGER,

Médecin et chirurgien, spécialiste en gynécologie, à Québec, est né à Sainte-Agathe de Lotbinière, province de Québec, le 28 mai 1869, du mariage de Damase Boulanger avec Constance Bourassa. En 1882, il commença ses études classiques au séminaire de Québec, d'où il sortit, en 1890, avec les titres de lauréat et de bachelier ès arts. La même année, il entrait à l'université Laval pour y faire ses études médicales. Là, pendant ses quatre années d'études, il remporta toujours les premiers prix, fut préparateur des cours d'anatomie donnés par feu le Dr C.-E. Lemieux, puis assistant du Dr Grondin, célèbre gynécologiste de Québec.

Le Dr Boulanger sortit de l'université Laval, en 1894, avec le titre de docteur en médecine avec très grande distinction. Il planta sa tente au faubourg

Saint-Jean de Québec, au mois de mai 1894. Sa réputation s'étendit rapidement, et aujourd'hui il possède une des plus belles clientèles de Québec. En février 1898, les citoyens du quartier Saint-Jean le choisirent à l'unanimité pour les représenter au conseil de ville. Comme échevin, le Dr Boulanger a rendu de nombreux services à son quartier, qu'il a fait prospérer et embellir.

Marié, le 10 juillet 1894, à Mlle Corinne, fille de Louis Poulin, un des principaux marchands épiciers de Québec, le Dr Boulanger est père de deux enfants, George-Henri et Paul-Emile.

ÉCOLE NORMALE LAVAL

M. FRÉDÉRIC BOULANGER.

Les Pères du premier concile de Québec exprimaient, en 1851, le désir de voir s'ouvrir des écoles normales, où les jeunes gens et les jeunes personnes pussent se former à l'enseignement sous des maîtres habiles et chrétiens. C'est pour répondre à ce désir que le gouvernement établissait, en 1857, deux écoles normales, l'une à Montréal et l'autre à Québec.

L'école normale de Québec prit le nom de Laval, pour honorer la mémoire du premier évêque de l'Amérique du Nord. Ouverte en 1857, elle eut pour premier directeur, appelé officiellement principal, un ancien directeur du séminaire de Québec, M. l'abbé Edouard Horan, qui devint quelques mois après évêque de Kingston.

M. l'abbé Jean Langevin lui succéda en 1858, et réglementa l'institution avec tant de sagesse que ses successeurs se sont toujours appliqués à marcher sur ses brisées. Promu, en 1867, à l'évêché de Rimouski, Mgr Langevin eut pour successeur M. l'abbé Thomas Chandonnet, qui administra l'école jusqu'au mois de décembre 1869. M. l'abbé Pierre Lagacé, ancien supérieur du collège Sainte-Anne de la Pocatière, succéda à M. l'abbé Chandonnet en janvier 1870. Sous son administration éclairée et pacifique, l'école normale Laval se développa considérablement. Les études se fortifièrent, et la discipline, qui avait souffert sous le règne précédent, se rétablit sans secousse et d'une manière durable. Il mourut en 1884.

M. l'abbé Louis-Nazaire Bégin, nommé principal en janvier 1885, administra l'école normale Laval jusqu'au 28 octobre 1888, date de sa consécration comme évêque de Chicoutimi. Mgr Bégin s'appliqua surtout à mettre l'équilibre dans les finances, et son administration a été des plus heureuses pour l'avenir de l'institution.

Le titulaire actuel est M. l'abbé Thomas-Grégoire Rouleau, maître ès arts de l'université Laval. Né à Saint-Laurent, île d'Orléans, le 29 avril 1851, il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre en février 1874. Il exerça le saint ministère à Saint-George de Beauce, en qualité de vicaire, depuis son ordination jusqu'en janvier 1876.

Nommé alors assistant-principal, il n'a pas quitté depuis l'école normale, à laquelle il a consacré tous ses travaux comme tous ses talents. Il succéda, en 1888, à Mgr Bégin comme principal. Habilement secondé par M. l'abbé Alphonse Caron, son assistant, et par MM. les professeurs John Ahern, C.-J. Magnan, J.-D. Frève, N. Tremblay, Th. Blais, G. Gagnon et Ch. Lefèvre, M. l'abbé Rouleau a su donner à l'école normale Laval toute l'efficacité désirable. A l'exposition colombienne de Chicago, les travaux et les méthodes pédagogiques de l'école normale Laval ont été remarqués avec faveur, et les instituteurs qui sortent de cette maison brillent généralement par leur compétence et leur bonne conduite. L'esprit chrétien de l'école normale Laval est excellent. Nous en avons une preuve éclatante dans le grand nombre des vocations ecclésiastiques qui y ont germé dans les vingt-quatre dernières années. Ces instituteurs, devenus prêtres, font bénéficier nos écoles rurales des leçons qu'ils ont reçues et de l'expérience qu'ils ont acquise à l'école normale et dans les écoles qu'ils ont dirigées avant d'entrer au grand séminaire. Plusieurs collèges et séminaires de la province requièrent les services et profitent de la capacité pédagogique de ces anciens élèves de l'école normale Laval.

M. L'ABBÉ THOMAS-GRÉGOIRE ROULEAU,
Principal de l'École Normale Laval

L'UNION COMMERCIALE DE QUÉBEC

Fondée en 1874, à Saint-Roch de Québec, a pour but de fournir aux commis des différentes branches du commerce, les moyens d'étudier, de s'instruire, de se connaître et de s'entr'aider.

Pour arriver à ses louables fins, elle offre à ses membres une bibliothèque considérable et bien choisie, des salles de lecture et de jeux et des réunions

GROUPE DU BUREAU DE DIRECTION DE L'UNION COMMERCIALE DE QUÉBEC

J.-Auguste GALIBOIS
Secrétaire-Archiviste.

J.-Arthur AUBERT
Trésorier.

A.-Arthur GAUMOND
Directeur.

L.-Cyrille MARCOUX
Directeur et Fondateur.

Joseph-A. ROY
Directeur.

Joseph POULIOT
Premier Vice-Président.

C.-Achille LANGLOIS
Président honoraire et Fondateur.

J.-Alfred THOMPSON
Président.

Joseph PETITCLAIRE.
Deuxième Vice-Président.

J.-Octave ROY
Directeur.

L.-Napoléon DORION
Directeur.

Joseph DALLAIRE
Secrétaire-Correspondant.

J.-Albert LEMIEUX
Bibliothécaire.

C.-J.-Wilfrid LABERGE
Assistant-Secrétaire-Archiviste.

Joseph SAINT-LAURENT
Assistant-Bibliothécaire.

J.-C.-Eugène SAINT-PIERRE
Assistant-Trésorier

hebdomadaires, dans lesquelles ils écoutent une conférence ou discutent des questions d'actualité, surtout celles qui ont rapport aux affaires commerciales ou industrielles. Elle espère pouvoir, sous peu, fonder une chambre de commerce à Saint-Roch.

Les membres de la société se divisent en trois catégories :

1° Les membres actifs, qui se recrutent exclusivement parmi les commis du commerce, de l'industrie et des institutions monétaires. Eux seuls ont droit aux charges et dignités de l'association ;

2° Les membres titulaires, qui sont des marchands, ou des personnes s'occupant de finance ou d'industrie pour leur propre compte. Tout membre actif qui devient patron cesse par là même de l'être, et passe dans cette catégorie s'il désire rester dans la société ;

3° Enfin, les membres adjoints ou correspondants, qui se composent de toutes les personnes qui ne sont pas qualifiées pour être membres actifs ou titulaires, et qui, cependant, désirent aider la société de quelque façon.

Tous ces membres ont droit à la bibliothèque, aux salles de lecture et de jeux, mais les premiers seuls ont droit de vote, quoique les autres puissent quelquefois prendre part aux discussions et délibérations.

L'Union commerciale fut incorporée par acte de la législature provinciale, le 31 octobre 1879. L'année suivante, elle adoptait les armes, sceau et devise que nous voyons en tête du groupe du bureau de direction de la société. Elle a toujours été de progrès en progrès depuis sa fondation, et, si elle eut un moment de ralentissement, de 1895 à 1898, ce ne fut que pour reprendre avec plus de vigueur sa marche ascendante, et aujourd'hui elle compte trois cent quarante membres actifs et cent seize membres titulaires.

L'Union commerciale s'est toujours fait remarquer par son zèle pour les œuvres patriotiques. L'année même de l'adoption de ses armes, elle fit l'acquisition d'une magnifique bannière, et figure toujours avec éclat dans les processions annuelles de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste.

Nos hommes de lettres les plus remarquables se prêtent avec plaisir à donner des conférences dans les salles de l'Union, mais elle sait mêler l'agréable à l'utile : nous avons parlé de sa salle des jeux, où se trouvent réunis tous les jeux capables de délasser des jeunes gens sérieux, après une longue journée de travail et de tension. De plus, chaque année, à l'automne, elle donne un souper aux huîtres, amusement traditionnel dans la province de Québec, et qui égaie les longues soirées de cette saison. Elle donne aussi de très belles soirées musicales, dont MM. L.-J. Dusseau et Joseph Vézina sont ordinairement les organisateurs.

Les honorables MM. J. Shehyn et François Langelier, ainsi que M. l'abbé L. Paquet, ont de tout temps été d'insignes bienfaiteurs de l'œuvre ; c'est à leur protection et au concours des présidents et membres du bureau actuel de direction, dont un groupe orne ces pages, que la société doit, en grande partie, sa prospérité actuelle et l'importance qu'elle acquiert de jour en jour.

M. Charles-Nicolas VEILLEUX,

Marchand de bois de Lévis, est né à Sillery, le 12 mai 1844, de Charles Veilleux et Elisabeth Cook, petite-fille du célèbre navigateur anglais, James Cook. Il fit un cours commercial à l'école de M. Thom, à Québec. Pendant ses vacances, il s'engageait aux mesureurs et inspecteurs de bois, désirant s'initier à ce genre d'affaire et se livrer plus tard au commerce de bois.

M. Veilleux n'avait que quatorze ans, lorsqu'il sortit de l'école et prit charge de la partie ouest des chantiers de la *Cap Rouge Pier and Wharf Company*. Il garda cette place pendant sept ans, jusqu'en 1867, époque où il fut appelé à remplacer le gérant de la *St. Lawrence Dock Company*, après avoir subi un examen minutieux, avec les soixante-deux autres candidats, dont il était le seul Canadien-Français. La compagnie ayant été dissoute, en 1888, M. Veilleux loua ses chantiers, et commença le commerce de bois pour son propre compte. Ses commencements ne furent pas heureux, il éprouva de grandes et nombreuses pertes, mais il ne se découragea pas, et avec de la persévérance et du travail il finit par devenir le propriétaire des chantiers qu'il avait loués. M. Veilleux est le seul Canadien-Français, commerçant de bois, du district de Québec, qui expédie directement ses bois en Europe.

M. Charles-Nicolas VEILLEUX.

M. Veilleux épousa, le 11 juin 1866, M^le^ Delima Couture, de qui il eut treize enfants, dont huit vivent encore. L'aîné, Léon-C.-J. Veilleux, demeure à Ottawa, où il s'est marié ; il est là comme agent de son père ; le second, Adolphe, est pharmacien à Lévis; le troisième, commerçant de chaussures, à Québec. Les cinq autres sont des filles, dont une est mariée à M. Pierre Cantin, avocat de Québec.

M. Veilleux est président de la cour Saint-David, N° 90, de l'ordre des Forestiers catholiques, depuis sa fondation, en octobre 1888, et aussi président de la branche 290 C. M. B. A., depuis deux ans qu'elle est établie à Lévis.

M. l'abbé Charles-Edouard CARRIER,

Supérieur du collège de Lévis, est né à Lévis, le 22 mars 1853. Après avoir fait ses études au collège dont il devait, plus tard, être le directeur, et au séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre, le 28 mai 1876. D'abord professeur au

collège où il avait commencé lui-même son cours, il en est le procureur depuis 1879, et était aussi nommé supérieur en 1893. C'est sous son administration que cette florissante maison d'éducation, qu'il dirige encore, a pris les proportions considérables qu'elle a actuellement.

Le collège de Lévis, fondé par Mgr J.-D. Déziel, fut ouvert solennellement par Mgr Turgeon, le 27 octobre 1853, et confié aux Frères des Écoles chrétiennes. Le frère Herménégilde en fut le premier directeur. En 1860, il passa sous le contrôle du séminaire de Québec, dont Mgr L.-J. Casault était alors le supérieur. En 1872, la classe d'affaires fut inaugurée; les élèves qui se destinent au commerce y sont initiés à tous les secrets de l'économie commerciale. Quatre ans plus tard, avec l'approbation de Son Eminence le cardinal Taschereau, on ouvrait le cours classique qui, dès 1880, était au complet. Le collège avait été incorporé par acte du parlement en 1875; en 1880, il fut affilié à l'université Laval. De ce moment, il prit une telle extension, que, en 1884, puis en 1895, on dut ajouter de nouvelles constructions et en faire le beau monument, de près de quatre cents pieds de longueur, que représente notre gravure au chapitre sur Lévis de ce volume.

M. L'ABBÉ CHARLES-EDOUARD CARRIER,
Supérieur du Collège de Lévis.

Ce collège est admirablement situé sur une colline élevée, d'où l'œil plane sur notre majestueux Saint-Laurent, sur la ville de Québec, l'île d'Orléans, embrassant la rive nord du fleuve, depuis Charlesbourg jusqu'à Saint-Joachim.

Un citoyen généreux, M. le chevalier Louis-Edouard Couture, suivant les traditions de son frère, vient de doter le collège d'une magnifique chapelle dans le style romain-byzantin, dont les belles proportions font honneur à M. le chanoine Bouillon, d'Ottawa, qui en a conçu le plan, et à MM. Peachy et Dussault, architectes de Québec, qui l'ont fait exécuter.

Nous avons dit que M. l'abbé Carrier était le supérieur du collège de Lévis; il est secondé dans la direction de l'établissement par MM. les abbés Tel. Lachance, C. Lemieux, S.-I. Lecours et O. Cloutier.

ACADÉMIE DE JÉSUS-MARIE

L'institut de Jésus-Marie a pris naissance à Lyon (France), en 1816. Le Canada possède plusieurs maisons de cette congrégation ; la première qui y fut établie est celle de Saint-Joseph de Lévis.

C'est en décembre 1855 que fut fondé le premier couvent de Jésus-Marie, par une colonie de religieuses françaises parties de la maison mère de Fourvières. Le révérend M. Routier, alors curé de Saint-Joseph, désirait depuis longtemps doter sa paroisse d'un bon établissement d'éducation. Dieu, qui lui avait mis au cœur ce pieux désir, lui fournit les moyens de le réaliser. Secondé par la générosité de ses bons paroissiens, il eut la consolation de voir s'élever l'asile béni, dont il devait porter à jamais les titres de "fondateur" et de "père."

Mgr Bourget, évêque de Montréal, natif de la paroisse de Saint-Joseph, s'intéressa vivement au pieux projet que M. Routier lui avait communiqué.

Le vénérable évêque, dans un voyage en France, s'arrêta à Lyon, et ne voulut point quitter la ville sans avoir offert ses hommages à Notre-Dame de Fourvières. Il aperçut, abrité sous le manteau de la Vierge immaculée, un bel établissement qui avait nom Jésus-Marie. Il frappe à la porte de cet asile, c'était une maison d'éducation.

Evidemment, la Vierge Marie le guidait, aussi ne douta-t-il pas qu'un accueil favorable ne fût fait à sa demande ; ses prévisions ne le trompèrent point, sa proposition fut accueillie, et, après mûr examen, il fut décidé par les autorités, que les religieuses de Jésus-Marie répondraient à la volonté de Dieu manifestée par la voix de son digne ministre, et qu'elles iraient déployer la noble bannière de Jésus-Marie sur une plage lointaine. A la tête de la nouvelle colonie se trouvait la révérende mère Saint-Cyprien, accompagnée de sept autres religieuses françaises.

Ce fut le 21 novembre 1855 que, sous les auspices de Marie, la douce étoile des mers, les courageuses missionnaires dirent adieu à leur patrie. La traversée fut longue et périlleuse, mais la Vierge immaculée les conduisit enfin au port.

Leur arrivée à Saint-Joseph de Lévis fut un véritable triomphe ; les bons paroissiens les accueillirent avec des transports de joie, et le vénérable M. Routier leur voua une affection et un intérêt vraiment paternels. Au bout de quelques jours, les religieuses prirent possession du local qui leur était destiné. Le pensionnat fut ouvert le 2 janvier 1856, ainsi que les classes de l'externat. Depuis cette époque, l'établissement a reçu bien des agrandissements et des améliorations. La communauté a fait l'acquisition d'un vaste terrain, au centre duquel un étang artificiel permet aux élèves de charmantes promenades dans une mignonne chaloupe.

La belle chapelle du Sacré-Cœur, construite en 1876, et attenante au couvent, est d'une richesse incomparable. Le fondateur de ce beau monument religieux est le révérend M. E. Fafard, curé de Saint-Joseph, successeur du révérend M. Routier.

L'établissement réunit toutes les conditions favorables au développement physique des élèves, toutes les améliorations modernes, pour le chauffage, l'éclairage, etc La construction d'un aqueduc fournit, depuis plusieurs années, à chaque étage de la maison, une grande abondance d'eau de source.

Au pensionnat, le cours d'études est complet ; on prépare les élèves pour les diplômes du bureau d'examinateurs ; celles qui désirent finir leur cours reçoivent, la dernière année de leur instruction, en qualité d'élèves graduées, une médaille d'or et un diplôme.

Les élèves qui désirent se préparer pour un diplôme académique, font un cours spécial. En juin 1899, les deux élèves qui se sont présentées à cet effet au bureau ont eu la satisfaction de réussir.

Outre l'établissement de Saint-Joseph de Lévis, berceau de la congrégation en Canada, les religieuses de Jésus-Marie se sont établies dans différentes paroisses. Quelques rameaux, détachés de la souche principale, ont été implantés dans différentes localités; ainsi ont été fondés, à diverses époques, les couvents de Saint-Gervais, Saint-Michel, Trois-Pistoles. Mais le plus important de ces rameaux est celui de Sillery, où a été transféré le noviciat de la communauté, et qui porte aujourd'hui le titre de maison provinciale du Canada. Une belle gravure, représentant le couvent de Jésus-Marie, à Sillery, se voit à la page 13 de la première partie de ce volume, et l'académie de Lévis est représentée par deux magnifiques gravures au chapitre intitulé : " Lévis."

M. Honoré Petit.

M. Honoré PETIT,

Député de Chicoutimi et Saguenay au parlement de Québec, est né au Cap-Santé, comté de Portneuf, le 12 janvier 1848. Il fit ses études au collège de Lévis, et eut le bon esprit de retourner à la campagne exercer l'honorable profession de cultivateur.

Il a été maire et préfet du comté de Chicoutimi. Candidat aux élections générales de 1890, il fut battu, mais il fut élu le 18 mars 1892, et réélu, le 11

mai 1897, sur M. J.-D. Guay, directeur du *Progrès du Saguenay*, son opposant.

M. Petit sait se tenir en dehors des partis, votant selon la dictée de sa conscience, sans préjugés d'un côté ou de l'autre.

M. Louis-Napoléon CARRIER,

Régistrateur du comté de Lévis, est né à Saint-Henri de Lauzon, le 19 août 1837. Il était fils de J.-B. Carrier, marchand du même lieu, et de Marie-Ursule Patry. Son père l'envoya commencer ses études classiques au séminaire de Nicolet, qu'il quitta bientôt pour aller les terminer au séminaire de Québec. D'un caractère paisible et sérieux, ses goûts le portèrent vers le notariat; du séminaire, il passa à l'université Laval, et fut admis à la pratique le 5 octobre 1863.

Sa famille était trop bien connue et trop estimée, dans sa paroisse natale, pour que le jeune Carrier pût songer à s'établir ailleurs; aussi revint-il à Saint-Henri, où il exerça sa profession avec succès, pendant près de seize ans. Il était membre de la chambre des notaires. En 1879, la place de régistrateur du comté de Lévis étant devenue vacante, par la mort de M. Guay, le gouvernement de Québec ne crut pouvoir mieux faire que de confier ce poste important et de confiance à M. Carrier, qui l'occupe depuis le mois de mars de cette année (1879).

M. Carrier se vit souvent confier d'importantes missions financières; pour les remplir, ce qu'il fit toujours avec succès, il dut faire plusieurs voyages en Europe. C'est ainsi qu'il visita la France, l'Italie, l'Angleterre et autres pays. Pendant l'un de ses voyages, en 1880, il contribua, pour une très large part, à créer, à Paris, le Crédit foncier franco-canadien, qui a rendu de si importants services au Canada.

M. Carrier est aussi l'un des fondateurs de l'Association des régistrateurs de la province de Québec, dont il fut le premier président. Ses confrères le réélirent quatre fois à ce poste honorifique, et aujourd'hui il est encore le trésorier de l'association. Le 18 octobre 1869, M. Carrier conduisait à l'autel Mlle Marie-Adélaïde Arel, de Québec, mais son bonheur fut de courte durée.

M. Louis-Napoléon CARRIER,
Régistrateur du comté de Lévis.

Le 29 novembre 1876, il épousait, en secondes noces, Mlle Marie-Joséphine Dupuis, aussi de Québec. De ces deux mariages, il lui reste sept enfants, dont l'aîné, Louis-Napoléon Carrier, est avocat, à Québec. Les autres, Alice, Laura, Alma, Gustave, Arthur et Marie-Blanche font encore l'ornement de son foyer domestique.

Ecrivain remarquable, M. Carrier a publié plusieurs ouvrages, entre autres : *les Evénements de 1837-38*, ou *Esquisse historique de l'insurrection du Bas-Canada*, dans laquelle son père, ancien patriote, avait joué un rôle considérable.

M. JOSEPH-EDMOND ROY,

M. JOSEPH-EDMOND ROY.

Un de nos écrivains et historiens les plus remarquables, est descendant d'une famille de huguenots français convertie au catholicisme après son installation au Canada. Il naquit à Lévis le 7 décembre 1858, du mariage de Léon Roy avec Marguerite La Voye. Il fit ses études au collège de Lévis et au séminaire de Québec, et prit ses degrés dans les sciences et le droit à l'université Laval.

Admis à la pratique du notariat en 1880, il est depuis 1887 membre du bureau des notaires et secrétaire de la commission légale de ce bureau.

M. Roy a été maire de Lévis pendant quatre ans ; il est président de l'Institut agricole de Notre-Dame de Lévis, secrétaire de la Société permanente de construction et du bureau des commissaires des écoles de Lévis ; il est aussi directeur du chemin de fer de Québec central.

Nous avons dit que M. Roy était un de nos historiens les plus remarquables. Nous avons de lui, outre un grand nombre d'écrits dans les revues et dans les journaux : *le Premier colon de Lévis*, publié en 1884 ; *Mgr Déziel*, en 1885 ; *l'Ordre de Malte en Amérique*, en 1888 ; *Au pays de Tadousac*, en 1889 ; *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, en trois volumes, publiée en 1897 ; et une conférence donnée cette même année sur *l'Ancien barreau du Canada*.

M. Roy est membre de la Société des numismates et antiquaires de Montréal, délégué au Canada de l'Alliance scientifique universelle de France, et membre de la Société royale du Canada depuis 1891.

M. Roy a épousé en 1885 Mlle Lucienne Carrier, de Lévis.

M. Pierre-George ROY,

De Lévis, député-greffier de la cour d'appel de Québec depuis 1894, est né à Lévis, le 23 octobre 1870. Il est fils de feu Léon Roy, notaire, et frère de M. Joseph-Edmond Roy, dont nous venons de donner la biographie. Comme son frère, il fit ses études au collège de Lévis et au séminaire de Québec. Il a épousé, en juin 1896, Mlle Eugénie, fille de feu A.-T. Marsan, avocat et greffier en loi de la législature de Québec.

M. P.-G. Roy s'est toujours occupé de journalisme.

Il a fait partie de la rédaction du *Canadien* et du *Quotidien*. Il a fondé et publié le *Moniteur de Lévis*. Il a publié les revues littéraires *le Glaneur* et *la Bibliothèque canadienne*, et en 1895 il a fondé avec son frère, et a dirigé depuis, l'importante revue *le Bulletin des recherches historiques*, qui a rendu et rend encore d'importants services à notre histoire nationale.

Entre autres publications, nous devons à M. Roy : *la Législature de Québec*, *la Réception de M. d'Argenson*, *Oraison funèbre de Frontenac*, *les Troubles de l'Église du Canada en 1728*, et plusieurs autres brochures et documents intéressants et importants.

M. Roy a pendant quelque temps fait partie de la milice, et a été capitaine du quatre-vingt-dixième voltigeurs de Lévis ; il aime aussi le sport, et est actuellement président du club Lévis, dont il fut le fondateur.

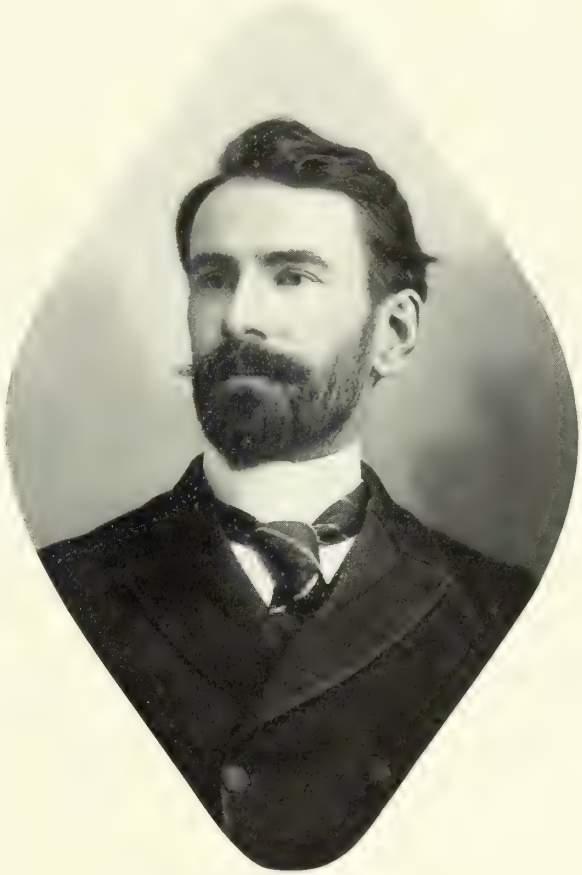

M. Pierre-George ROY.

M. Louis-Joseph DEMERS,

Journaliste, est né à Québec, le 3 mai 1857, du mariage de Louis-Basile Demers, de Saint-Nicolas, comté de Lévis, avec Eléonore Paquet, de Québec. Il fit ses études aux collèges de Sainte-Anne de la Pocatière et de Lévis.

M. Demers s'est toujours occupé de journalisme. De 1880 à 1890, il fut propriétaire, en société avec son frère Alphonse, décédé en avril 1886, des journaux *le Canadien* et *le Cultivateur*. L'honorable Joseph-Israël Tarte avait la direction

politique de ces journaux. En 1882, il fit l'acquisition de *l'Evénement*, journal de l'honorable Hector Fabre, haut commissaire du Canada à Paris. Il en a été depuis le seul directeur et propriétaire.

De 1886 à 1890, M. Demers a été conseiller municipal de la ville de Québec, représentant le quartier du Palais; pendant deux ans, il a été président du comité de la voirie. C'est sous sa direction qu'ont été commencées quelques-unes des améliorations les plus importantes de notre ville, telles que l'élargissement des rues Saint-Jean, Grande-Allée et du Pont.

M. Louis-Joseph DEMERS.

Il est directeur de la Société de prêt et placement de Québec depuis 1884; il en est le vice-président depuis 1896.

Le 11 mai 1880, M. Demers a épousé Mlle Lætitia Lortie, de Québec, qui lui a donné six enfants, dont trois garçons et une fille ont survécu.

M. Joseph-Edouard MERCIER,

Imprimeur, relieur et libraire. C'est le seul homme qui ait réussi, jusqu'à présent, à asseoir d'une manière solide et durable, dans Notre-Dame de Lévis et le comté de ce nom, l'établissement d'un journal quotidien, et à en retirer un bénéfice pécuniaire, tangible et substantiel. Mais il a su agir en homme d'affaires pratique, en étayant cette fondation, dès qu'il a pu le faire, d'une annexe profitable: la librairie, la reliure et la papeterie. Les commencements ont été ardus, mais il a su se montrer tout le temps à la hauteur des difficultés du moment, en s'imposant toute espèce de sacrifices.

M. Mercier est originaire du faubourg Saint-Jean, à Québec. Il doit son instruction aux Frères des Écoles chrétiennes. Il a épousé, le 26 août 1874, Mlle Marie-Caroline Audette dit Lapointe, de qui il eut treize enfants, dont trois seulement vivent: Marie, Anna et Joseph-Albert.

Après avoir exercé son métier d'imprimeur dans divers ateliers, à Québec, il est allé, le 7 juillet 1879, jeter à Lévis les bases du *Quotidien*, qui paraît être devenu l'une des institutions permanentes de cette importante localité. Le 13 janvier 1883, il a fondé l'*Hebdomadaire*, et, le 4 décembre 1884, est allé doter

Fraserville d'un papier-nouvelle qu'il a intitulé *le Journal de Fraserville*, et d'une succursale de sa librairie.

L'établissement de son importante librairie, dans Lévis, remonte à l'année 1883.

Il procure actuellement un emploi journalier à soixante-douze hommes.

C'est M. J.-E. Mercier qui a été le premier grand député, pour le district de Québec, de l'importante société de bienfaisance qui a nom *Catholic Mutual Benefit Association*. Il était comme tel en 1892. Enfin, il est membre du conseil de ville de Lévis, pour le quartier Notre-Dame, depuis 1897.

Nous pourrions dire, en terminant, que M. Mercier a déjà refusé deux fois la candidature du parti conservateur dans le comté de Lévis, ainsi que dans plusieurs autres comtés, malgré les instances pressantes et réitérées de ses nombreux amis.

M. JOSEPH-EDOUARD MERCIER.

M. LE Dr GEO.-A. LACOMBE,

Représentant à la législature provinciale de la division Sainte-Marie, est né à Lavaltrie, comté de Berthier, le 13 janvier 1864. Il est fils de Narcisse Lacombe, cultivateur de cette localité, et de Caroline Pelletier.

Après avoir fait un bon cours d'études à l'Assomption, il partit pour l'Ouest et séjourna quelques années dans le Minnesota. Il s'y adonna à l'étude de la médecine et fut admis à la pratique. Bientôt, cependant, il se sentit attiré vers son pays natal et vint au Manitoba, où il subit de nouveau les examens exigés par les lois de cette province pour y exercer la profession médicale. Cédant toujours au même attrait, il se rapprocha davantage, en s'établissant dans Ontario, où il se fit licencier pour pratiquer sa profession. Enfin, en 1891, il se fixait définitivement à Montréal.

Habile praticien et aimable compagnon,

M. LE Dr GEO.-A. LACOMBE.

le Dr Lacombe sut bientôt se faire une position enviable, et, aux élections de 1897, il fut choisi pour représenter à la chambre locale la division Sainte-Marie.

Chose malheureusement trop rare, le docteur est avide de tout savoir. Il s'adonne en ce moment à l'étude du droit, et ambitionne d'ajouter le titre de licencié en droit à ses nombreux diplômes. Chose plus rare encore, on verra le docteur plaider au palais pour ses patients qui auront le malheur d'avoir à recourir à la justice, ou guérir ses clients dont l'inquiétude d'un long procès aura altéré la santé.

Le Dr Lacombe a épousé, le 18 septembre 1885, Mlle Henriette Müller, de Winnipeg.

M. CHARLES-E. ROY,

M. CHARLES-E. ROY.

Président de la commission de la voirie de la ville de Québec, est né à Saint-Roch, le 24 janvier 1851, du mariage de Charles Roy avec Appolise Côté. Il reçut son instruction à l'académie commerciale de Québec, et, après un court apprentissage, établissait en 1872 la maison de commerce à la tête de laquelle il se trouve aujourd'hui. Il fait un commerce considérable de chaussures, cuirs et fournitures de toutes espèces pour les manufacturiers de chaussures, dans une imposante construction, sa propriété, qui s'étend de la rue Saint-Vallier à la rue Saint-Joseph.

M. Roy fut élu échevin en 1894, et a beaucoup contribué à l'embellissement de la ville ; c'est sous sa direction que les rues ont été pavées et mises dans l'état parfait dans lequel on les admire aujourd'hui.

D'une activité infatigable, M. Roy prête son concours partout où l'on fait appel à son expérience : il est vice-président de la Compagnie d'exposition provinciale, directeur de la brasserie de Beauport, membre du conseil de la Chambre de commerce, président de la *Canadian Bowling Association* et président honoraire du club Saint-Roch.

Marié depuis 1871, M. Roy a huit enfants.

L'honorable Pierre BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, est le fils de Pierre Boucher de la Bruère, médecin de Saint-Hyacinthe, et de Mlle M.-H. Boucher de la Broquerie. Il est descendant du lieutenant général Pierre Boucher de Boucherville, le fondateur de la famille en Canada, qui fut gouverneur de Trois-Rivières en 1653.

Il naquit à Saint-Hyacinthe, le 5 juillet 1837, et reçut son instruction au collège de cette ville. Pendant quelques années, il occupa la charge de protonotaire de la cour supérieure du district. Il abandonna cette position, en 1875, pour se livrer au journalisme, et devint éditeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

L'HON. PIERRE BOUCHER DE LA BRUÈRE.

M. de la Bruère a publié plusieurs articles et brochures importants, entre autres : *le Canada sous la domination anglaise*, analyse historique, parue à Saint-Hyacinthe en 1863.

Nommé conseiller législatif en octobre 1877, l'honorable M. de la Bruère fut choisi comme orateur de cette chambre, par le gouvernement Chapleau, et occupa cette position du 4 mars 1882 au mois de mai 1889. Il fut encore nommé à cette place sous l'administration de Boucherville en 1892. Ce fut le 5 avril 1895 qu'il devint surintendant de l'Instruction publique. Il est aussi directeur de l'Association d'éducation de la Puissance, et président du conseil de l'Instruction publique. M. de la Bruère fut un des fondateurs de la Société d'industrie laitière de la province, et fit adopter par la législature, en 1881, la loi la constituant en corporation. Il en fut le président pendant huit ans.

L'honorable M. de la Bruère est l'heureux détenteur de deux drapeaux, offerts au régiment de son grand-père, pendant la guerre de 1812, par la princesse Charlotte d'Angleterre, depuis reine des Belges, et aussi de la médaille de Châteauguay, donnée au même en 1847 par la reine Victoria.

L'honorable M. de la Bruère a épousé, en janvier 1861, Mlle Marie-Victorine-Alice Leclerc.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Ouvrit ses portes à Montréal, sur la rue Saint-François-Xavier, en 1874, avec un modeste capital payé de moins de quatre cent mille dollars.

Ses premières années furent difficiles, et en 1879 il était rumeur qu'elle fermerait ses portes. Il y eut même une assemblée des actionnaires, tenue dans la salle du Cabinet de lecture de cette ville, l'année suivante, pour discuter la question de sa liquidation.

Bureau de la Banque d'Hochelaga, rue St-Pierre, à Québec.

Cependant, M. F.-X. Saint-Charles, l'un des fondateurs et l'âme de cette institution, depuis sa fondation jusqu'à ce jour, réussit à dissuader les actionnaires d'une mesure aussi radicale, promettant qu'à force de travail et de persévérance il relèverait la banque. Les événements ont prouvé qu'il avait eu raison. Petit à petit la banque a pris son essor, et, depuis seize ans surtout, elle est en pleine prospérité, marchant de progrès en progrès. Aujourd'hui, elle commande un capital d'un million cinq cent mille dollars et un surplus qui, sous peu, sera porté à cinquante pour cent du capital.

Tout le monde se souvient de la course insensée faite sur la banque d'Hochelaga il y a un peu plus d'un an, et de la manière habile dont elle a conjuré l'orage. Cette crise passagère n'a fait qu'affermir son crédit, et maintenant elle est de beaucoup la plus importante des banques canadiennes-françaises.

Une des succursales les plus importantes de la banque d'Hochelaga est celle qui se trouve à Québec, sur la rue Saint-Pierre, sous la direction de M. Arthur Bruneau. Elle y fait d'importantes affaires. L'avocat de cette succursale est l'honorable M. Louis-Philippe Pelletier, et son notaire, M. L.-T. Sirois.

Le groupe que nous donnons ici représente les directeurs de la banque à Montréal, avec les deux principaux gérants, et au bas le gérant de la succursale de Québec, avec son avocat et son notaire.

BUREAU DE DIRECTION DE LA BANQUE D'HOCHELAGA
ET QUELQUES-UNS DE SES PRINCIPAUX ASSISTANTS.

CHARLES CHAPUT
Directeur.

R. BICKERDIKE, M.P.P.
Vice-Président.

J.-A. PRENDERGAST
Gérant général.

HON. L.-P. PELLETIER
Avocat de la succursale de Québec.

HON. J.-D. ROLLAND
Directeur.

F.-X. SAINT-CHARLES
Président.

ARTHUR BRUNEAU
Gérant de la succursale de Québec.

J.-A. VAILLANCOURT
Directeur.

C.-A. GIROUX
Assistant-Gérant.

L.-P. SIROIS
Notaire de la succursale de Québec.

L'honorable juge Frederick William ANDREWS

Est le fils aîné de feu Frederick Americus Andrews, avocat de Québec. Il naquit en cette ville le 10 septembre 1835, et reçut son instruction à la *High school* de Québec. Il fut admis à la pratique du droit en 1856.

Le jeune Andrews exerça sa profession en société avec son père et sir A.-P. Caron. En 1882, le marquis de Lorne le fit avocat de la Couronne, et, le 16 mars 1885, il était fait juge puîné de la cour supérieure. L'année suivante, le gouvernement de Sa Majesté la Reine le nommait député-juge de la cour de vice-amirauté.

L'hon. juge Frederick William ANDREWS

L'honorable juge Andrews est membre de l'église anglicane; il a été délégué au synode provincial de son église.

Au mois d'avril 1862, le 23, il avait épousé Mlle Agnes, fille de feu Daniel Campbell, de Saint-Armand, province de Québec.

L'université de Lennoxville lui conféra, en 1893, le degré de bachelier en droit civil.

M. Jules-Paul TARDIVEL,

Ecrivain et journaliste, est né à Covington, ville du Kentucky, dans les Etats-Unis, le 2 septembre 1857. Son père, Claudius Tardivel, natif de France, était venu s'y établir et avait épousé une Anglaise, Mlle Isabella Brent. Il avait onze ans lorsqu'il vint au Canada, et commença ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe.

M. Tardivel se fit journaliste et fut attaché, tour à tour, à la rédaction du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, de la *Minerve* et du *Canadien*. En 1881, il fonda à Québec la *Vérité*, dont il est le seul éditeur et propriétaire. Tout le monde connaît cet excellent petit journal, indépendant en politique, et qui, pour mieux conserver son indépendance, refuse toute annonce. Il a fait et fait encore beaucoup de bien, tenant en respect certains journalistes qui seraient tentés de propager le mal dans notre cher pays. Il serait à désirer qu'un semblable journal eût une immense circulation parmi nos compatriotes, d'autant plus que, habile-

ment rédigé, il est toujours excessivement intéressant, malgré quelques petits excès auxquels son zèle l'expose quelquefois.

M. Tardivel a fait plusieurs voyages en Europe, et a eu le bonheur d'avoir deux audiences de Sa Sainteté Léon XIII.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages remarquables : *la Vie du pape Pie IX, ses œuvres et ses douleurs*, paru en 1878 ; *Notes de voyage*, en 1890 ; un intéressant roman intitulé *Pour la patrie, roman du XXe siècle*, publié en 1895, dans lequel il expose ses aspirations et ses prévisions sur le sort du peuple canadien pendant le siècle que nous allons commencer.

Enfin, il vient de livrer à la publicité un ouvrage important : *la Situation religieuse aux Etats-Unis*, dans lequel il expose, d'une manière magistrale, s'appuyant sur les faits historiques, la véritable situation faite à l'Eglise catholique dans ce pays, situation que certains écrivains se plaisent à défigurer au profit de leurs idées.

M. Jules-Paul TARDIVEL.

M. Tardivel demeure à l'entrée du chemin de Sainte-Foye. Il a, dans le soubassement de sa résidence, tout son matériel d'imprimerie.

L'honorable Richard-Reid DOBELL,

Ministre sans portefeuille du gouvernement de la Puissance, est né à Liverpool, Angleterre, le 27 janvier 1836. Il est fils de George Dobell, rentier de cette ville. Il reçut son instruction dans un collège de sa ville natale, et, en 1857, vint au Canada avec l'intention de s'y livrer au commerce du bois. Il s'établit en effet à Québec, et fonda, en société avec son beau-frère, M. Thos Beckett, la maison R. R. Dobell & Cie, ayant une succursale à Londres, en Angleterre, et à la tête de laquelle il est encore aujourd'hui.

L'honorable M. Dobell est membre de la chambre de commerce de Québec, dont il a été le président à deux reprises différentes. Pendant son premier terme, il fut aussi élu membre de la commission du havre, et en sa double qualité, il prit une part active au projet, mené à bonne fin, de construire la cale sèche Princesse-Louise, à Québec. Il a aussi beaucoup contribué à faire adopter le système du *cold storage* à bord des transatlantiques. Depuis 1895, il est président de la *Cold Storage Company* de Québec. L'honorable M. Dobell a été un des délégués aux congrès des chambres de commerce de l'Empire,

tenus à Londres en 1892 et 1896. Pendant le premier de ces congrès, il se rendit jusqu'à la ville du Cap pour y favoriser les intérêts du commerce canadien.

De tout temps, il s'est beaucoup intéressé à la navigation. En 1894, il a été le président de la *Deep Waterway Convention*, tenue à Toronto, et, depuis qu'il est ministre, il s'est beaucoup occupé du projet d'un service rapide entre le Canada et la mère patrie.

L'HONORABLE RICHARD-REID DOBELL.

Ce fut en juin 1896 qu'il fut élu à la chambre des communes pour la première fois. Le mois suivant, lors de la formation du ministère Laurier, il fut nommé ministre sans portefeuille.

L'honorable M. Dobell est un des membres les plus distingués de l'Eglise anglicane, dans laquelle il occupe plusieurs charges honorifiques.

Il a épousé Mlle Elizabeth Frances, fille aînée de feu l'honorable sir D.-L. Macpherson, K. C. M. G., de Toronto. Ils ont trois fils et deux filles.

Un de leurs fils, Charles Macpherson Dobell, gradué de l'école militaire royale, est lieutenant dans le régiment *Royal Welsh Fusiliers*. Il a fait le service actif en différents endroits, et s'est toujours fait remarquer par sa bravoure.

M. PHILÉAS GAGNON,

Bibliophile et conservateur des archives judiciaires du district de Québec, est né à Québec en 1854. Il est fils de Charles Gagnon, ancien négociant retiré des affaires, et d'Hortense Caron. Il reçut une instruction commerciale et fit ses débuts dans le commerce. Mais sa vocation n'était pas d'accumuler la fortune : il était né bibliophile et s'adonna de bonne heure à sa passion favorite pour les livres.

M. Gagnon a consacré trente années de sa vie à amasser la plus belle et la plus complète collection de livres canadiens qui existe dans notre pays ; collection qui est connue un peu par tout l'univers, grâce à un catalogue raisonné qu'il en a publié sous le titre d'*Essai de bibliographie canadienne*.

Peu de personnes sont aussi au fait que lui des détails de notre histoire nationale. De tous côtés on le consulte, et on le trouve toujours prêt à mettre les richesses de sa précieuse collection à la disposition des chercheurs.

Son *Essai* fut toute une révélation pour le public. Personne n'aurait pu soupçonner que, avec des moyens bien ordinaires, il eût été possible de réunir une bibliothèque d'une telle importance. On y trouve, en quantité, les choses les plus précieuses, dont un bon nombre ne se rencontrent dans aucune autre bibliothèque canadienne.

Ajoutons que, si les *canadiana* forment le fonds principal de la collection de M. Gagnon, il n'a pas tout à fait négligé les *americana*, dont il possède aussi une fort respectable collection.

Autrefois, M. Gagnon a publié, sous le pseudonyme de Bibelot, dans l'*Union libérale*, de fort intéressantes correspondances.

Ses préoccupations de bibliophile n'ont pas empêché M. Gagnon de s'occuper des affaires publiques. Comme *Jean Rivard*, il a passé par tous les degrés de l'échelle de sa paroisse, et fut, pendant une dizaine d'années, représentant de son quartier au conseil de ville de Québec.

Ce fut en 1898 que le gouvernement provincial, ayant besoin d'un conservateur des archives judiciaires du district de Québec, jeta les yeux sur M. Gagnon et le nomma à cette importante position. Il ne pouvait faire un choix plus heureux. M. Gagnon s'y trouve dans son élément, et nul mieux que lui n'est capable de mettre sur la trace de ce dont ils ont besoin, les gens qui ont des recherches à faire.

M. PHILÉAS GAGNON.

M. PIERRE-LOUIS TURGEON,

Marchand et conseiller municipal de la cité de Québec, reçut une bonne instruction pratique au collège de Lévis, alors sous la direction des Frères des Ecoles chrétiennes. Il débuta dans les affaires en 1860, au service de feu M. Louis Bourget, marchand de vins et épicier, établi près du marché Finlay, et auquel il devait plus tard succéder.

Après s'être bien initié à ce genre d'affaires et avoir acquis de l'expérience, M. Turgeon partit pour les Etats-Unis, où il passa deux années qu'il employa à voyager et à acquérir une expérience encore plus étendue des affaires en général,

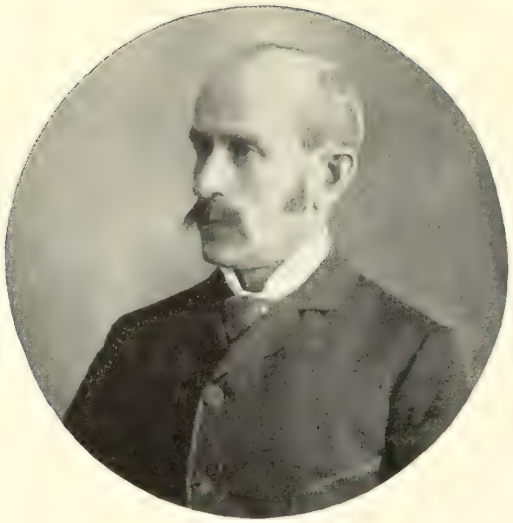

M. Pierre-Louis TURGEON.

puis il revint à Québec, et travailla pour MM. Toussaint & Frère, tant à leur maison de Québec qu'à celle de Winnipeg.

Plus tard, M. Bourget sentant diminuer ses forces et qu'un employé de confiance lui était devenu nécessaire, jeta les yeux sur son ancien et fidèle commis. M. Turgeon se fit un devoir de répondre à son appel et demeura avec lui jusqu'à la fin. Après la mort de M. Bourget, il fit l'acquisition de son fonds de commerce, qu'il a fait prospérer depuis, son honnêteté et sa courtoisie lui ayant attiré une clientèle nombreuse et bien choisie.

M. Turgeon fait partie de toutes les associations qui ont trait à son commerce, et y occupe des charges honorifiques. Il a été, pendant près de cinq ans, membre de la chambre de commerce, et est actuellement le représentant au conseil de ville de l'important quartier Saint-Pierre.

M. Herbert-Molesworth PRICE,

Un de nos plus grands commerçants de bois, est né à Benhall, près de Ross, Herefordshire, en Angleterre. Il est fils de feu William Price, du même endroit. C'est là aussi, et à Croydon, en Angleterre, qu'il reçut son instruction.

M. Price débuta dans la vie comme employé de la banque British North America, dans l'ouest de l'Angleterre, dans le pays de Galles, puis au bureau principal, à Londres, ainsi qu'aux succursales de New-York et du Canada. Plus tard, de 1879 à 1884, il fut gérant de la succursale à Québec, de la Merchants Bank of Canada, position qu'il abandonna pour se livrer au commerce de bois.

M. Price est vice-président de la

M. Herbert-Molesworth PRICE.

Montmorency Cotton Mills Company, ainsi que de la Louise Wharfage and Warehouse Company. Il est directeur de la Compagnie du port de Québec, de la Quebec Warehouse Company, de la Canadian Electric Light Company, et de plusieurs autres compagnies.

Marié depuis le 20 mars 1877, avec Mlle S.-A. Martha, fille de feu G.-B. Hall, des chutes de Montmorency, il a quatre enfants, dont l'aînée, une fille, Gertrude, et trois garçons : H.-Lawrence, Wimfred-H. et H.-Berkam.

M. l'abbé François-Xavier FAGUY,

M. l'abbé François-Xavier FAGUY.

Curé de Notre-Dame de Québec, naquit dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste de cette ville, le 15 octobre 1853, du mariage de François Faguy avec Marguerite Voyer. Il fit son cours classique au petit séminaire de Québec, et son cours de théologie au grand séminaire. Ordonné prêtre le 8 juin 1879, il fut d'abord professeur au séminaire, puis vicaire dans sa paroisse natale.

M. l'abbé Faguy fut le chapelain du 9e bataillon pendant l'insurrection du Nord-Ouest, puis desservant de la congrégation de Saint-Roch jusqu'à sa nomination à la cure de Notre-Dame, en janvier 1888. Il est aussi, depuis ce temps, président du bureau des écoles catholiques.

Non seulement M. l'abbé Faguy, par un zèle et un dévouement qui en se ralentissent jamais, a su conquérir l'estime et l'amour de tous ses paroissiens, mais son large cœur s'est souvenu de ceux qui dorment dans la crypte de son antique basilique, et, pour que ses paroissiens ne les oublient pas, il leur a fait ériger, sur les murs de cette maison de prière, des tablettes commémoratives.

L'honorable juge Routhier a reproduit les inscriptions qu'on y lit, dans son beau chapitre intitulé : *la Ville des morts.*

M. l'abbé Antoine PAMPALON,

Curé de Saint-Félix du Cap-Rouge, naquit à Notre-Dame de Lévis, le 27 avril 1857, d'Antoine Pampalon et de Joséphine Dorion. Il reçut son instruction au petit séminaire de Québec, et passa au grand séminaire pour y faire son cours de théologie.

Il fut ordonné prêtre le 19 mai 1883, par Mgr l'archevêque E.-A. Taschereau, à Québec. Puis il entra au collège de Lévis en qualité de professeur. Il y demeura jusqu'au 1er décembre 1898, époque où il prit charge de la cure de Saint-Félix du Cap-Rouge. L'établissement du Cap-Rouge, qui tire son nom de la couleur de la pierre qui le compose, date de 1541. Roberval y érigea deux forts au mois d'août de cette année. Ce ne fut cependant qu'en 1860 qu'il fut érigé en paroisse sous le nom de Saint-Félix du Cap-Rouge. Le décret paraît même n'avoir été publié qu'en 1872.

M. L'ABBÉ ANTOINE PAMPALON.

M. l'abbé Pampalon en est le quatrième curé; il a été précédé dans cette cure par MM. P.-O. Drolet (1857-1883), P. Beaudet (1883-1888), N.-O. Marois (1888-1898).

L'honorable juge Routhier consacre à cet endroit historique un passage spécial de son chapitre "Québec archéologique," dans la partie intitulée "Çà et là."

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC.

La Chambre de commerce de Québec n'est pas loin d'être la doyenne des institutions de ce genre dans le pays.

Elle sera centenaire dans huit ans. Son existence remonte à 1808. Elle portait alors le nom de Comité du commerce, et elle répondait alors comme aujourd'hui aux besoins commerciaux du temps.

La Chambre de commerce de Québec a le soin de recruter ses membres parmi les meilleurs éléments de la population québecquoise, de s'assurer ainsi le concours des lumières et de l'expérience de ceux dont le succès a favorisé le talent, l'esprit des affaires, et de puiser en un mot ses inspirations, ses idées, chez des hommes d'une compétence commerciale parfaitement admise ou reconnue.

Ses décisions font généralement autorité dans les questions d'affaires ou de commerce, et les suggestions qu'elle se permet de faire sont rarement ignorées. Elles sont presque toujours reconnues, reçues, accueillies comme de pratiques, opportunes et utiles suggestions.

Le Comité du commerce a fini par prendre un nouvel essor en 1842, ou par éprouver le besoin de se transformer, de se développer, et de donner un peu plus d'ampleur à son organisation. Il a demandé alors et obtenu du gouvernement de l'époque, par l'entremise d'officiers progressifs, la constitution d'une chambre de commerce véritable, ou dans le vrai sens du mot. Cette charte

CONSEIL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC.

NAPOLÉON DROUIN. THÉOPHILE LEVASSEUR, Secrétaire. NARCISSE RIOUX.

GEORGE TANGUAY, Premier Vice-Président. MONTEFIORE JOSEPH, Président. JOHN RITCHIE, Deuxième Vice-Président.

JOSEPH ARCHER, jeune. PHILIPPE-BENJAMIN DUMOULIN. JOSEPH WINFIELD. ERNEST-F. WURTELE.

PHILIPPE-J. BAZIN. HARCOURT SMITH. JAMES BRODIE, Trésorier. GEORGE-ÉLIE AMYOT.

VICTOR CHATEAUVERT. H.-EDMOND DUPRÉ. J.-GEORGE GARNEAU.

n'a presque pas été modifiée depuis. Elle est encore, ou à peu de chose près, telle qu'elle a été donnée il y aura bientôt soixante ans.

C'est sous la présidence de l'honorable M. Wm Walker que s'est effectuée cette mémorable transformation, et le vice-président de l'institution était à cette époque-là l'honorable Ger. Pemberton.

Dans la liste des fondateurs de la Chambre de commerce de Québec, on ne trouve que trois noms canadiens-français. Le haut commerce était alors presque exclusivement entre les mains de l'élément anglais. Les temps ont bien changé depuis. La plupart de nos compatriotes manquaient alors de capitaux et de crédit. Depuis ce temps-là, ils ont marché de l'avant presque à pas de géant, et n'ont pas tardé à monter jusqu'au sommet de l'échelle dans la carrière du commerce. La Chambre de commerce compte actuellement plus de cent cinquante compatriotes contre moins de cent membres d'origine anglaise.

Le comité actuel de la Chambre de commerce se compose des membres groupés à la page précédente.

La commission d'arbitrage se compose de MM. F.-H. Andrews, John-T. Ross, Wm Brodie, Geo.-T. Davie, Félix Gourdeau, Gaspard Lemoine, Wm-M. Macpherson, J.-E. Martineau, N. Rioux, J.-George Garneau, James Brodie, Montefiore Joseph.

M. Joseph-Alphonse DUSSAULT.

M. Joseph-Alphonse DUSSAULT,

de la maison B. Houde & Cie, manufacturiers de tabacs, est né à Québec, le 21 septembre 1871, du mariage de F.-X. Dussault avec Adélaïde Houde. Il fit ses études à l'académie commerciale de cette ville, et le 4 août 1891, épousa Mlle Alvine-Paméla Blouin, de qui il a quatre enfants : François-Xavier, Alfred-Henri, Marie-Jeanne et Germaine.

Depuis le 2 septembre 1895, date de la mort de sa mère, M. J.-A. Dussault, en société avec son frère Joseph-Ernest, est propriétaire de la maison B. Houde & Cie, fondée en 1841 par leur grand-père maternel, feu Barthélemi Houde.

M. Joseph-Ernest DUSSAULT,

frère cadet du précédent, naquit aussi à Québec, le 2 février 1875, et comme lui fit

son cours d'études à l'académie commerciale de cette ville. Il a épousé, le 2 juin 1896, Mlle Anne-Marie Châteauvert.

Nous avons dit que l'importante maison et manufacture que gèrent MM. Alphonse et Ernest Dussault avait été fondée par feu B. Houde, leur grand-père. En 1881, M. Houde s'associa son gendre, M. F.-X. Dussault, qui lui succéda lors de sa mort, le 18 avril 1884. M. F.-X. Dussault mourut lui-même le 22 septembre 1891, et ses fils n'ayant pas encore acquis l'expérience nécessaire, leur mère conserva la haute main des affaires jusqu'à sa mort. Depuis, les MM. Dussault ont continué et fait prospérer les affaires de cette ancienne maison. Ils y ont ajouté une nouvelle branche, la manufacture de cigarettes, dont ils produisent un demi-million par jour, employant constamment cent cinquante personnes, dans leur magnifique établissement de la rue Richelieu. Ils ont ouvert dernièrement, rue Dalhousie, un bureau spécialement consacré aux affaires du gros.

M. Joseph-Ernest DUSSAULT.

M. Charles-Philippe HÉBERT,

Notre artiste national, descend d'une de ces malheureuses familles si inhumainement chassées de l'Acadie. Son père, Théophile Hébert, un des pionniers des townships de l'Est, était cultivateur à Saint-Grégoire de Nicolet. Il avait épousé Mlle Julie Bourgeois, dont le père venait de La Rochelle, en France.

Charles-Philippe naquit à Sainte-Sophie d'Halifax, dans le comté de Mégantic, le 27 janvier 1850, et fréquenta l'école modèle de Saint-Grégoire ; mais il avait peu de goût pour l'étude et fut toujours un triste écolier. Né rêveur, il préférait la solitude aux leçons de grammaire et aux jeux de l'enfance, et, s'il pouvait s'échapper, on le voyait errer par les bois ou grimper sur les montagnes avoisinant son village. Là, avec un grossier couteau, il s'efforçait de sculpter, dans du bois, les formes que son imagination lui suggérait. Dès l'âge de six ans, il avait commencé à sentir le besoin de produire et à éprouver cette souffrance de l'artiste impuissant à rendre ce qu'il entrevoit dans l'intime de son âme.

Hélas ! cette souffrance, chez notre jeune artiste, devait croître avec l'âge et devenir d'autant plus intense qu'il était dans l'impossibilité d'acquérir ce qui lui manquait pour pouvoir satisfaire son goût.

Ses bons parents, honnêtes et laborieux cultivateurs, étaient incapables de comprendre la vocation artistique de leur enfant. Ils pensèrent pouvoir en faire un marchand, et le placèrent chez un oncle, négociant à la campagne. Mais le jeune Philippe fit le désespoir de ce bon parent, qui, après un an d'essais infructueux, finit par le renvoyer à son père.

L'enfant avait alors quinze ans. Il dut se livrer aux rudes travaux des champs, et même travailler sur la ligne du chemin de fer du Grand-Tronc. Quatre longues années se passèrent dans ces travaux si peu conformes à ses goûts. Il avait dix-neuf ans, lorsqu'en 1869, il entendit l'appel fait aux Canadiens pour la défense de Pie IX. Il résolut de se joindre aux zouaves, et partit pour Rome. Son rapide passage à travers New-York et Paris fut pour lui toute une révélation. A Rome, il passa des heures et des heures en extase devant les chefs-d'œuvre de ses musées et de ses églises, perdant la notion du temps et souffrant d'autant plus qu'il comprenait mieux l'impossibilité où il était d'arriver à produire quelque chose de semblable. Il prit alors la résolution d'abandonner ses rêves artistiques, et de se livrer, comme son père, à la culture de la terre, lorsqu'il reviendrait au Canada.

M. Charles-Philippe Hébert.

Toutefois, dans ses moments de loisir, il s'amusa à sculpter, dans un morceau

de bois d'olivier qu'il avait pu se procurer, une scène de *Brigand arrêtant un voyageur*. Il fit voir ce petit bibelot à quelques-uns de ses camarades et à l'aumônier des zouaves canadiens, qui lui firent des louanges, bien douces à ses oreilles en ce moment de découragement ; ce dernier lui promit même de s'intéresser à lui, mais il partait pour le Canada, et avant son retour Rome était tombée aux mains des Italiens.

Le jeune Hébert revint au pays en 1871, et travailla pendant quelque temps sur une ferme du Massachusetts, aux Etats-Unis, puis devint agent pour la vente d'arbres fruitiers. Enfin, sur le conseil de son cousin, M. Edouard Richard, l'éminent historien de la déportation des Acadiens, il vint se fixer à Montréal, où il espérait avoir plus d'occasions d'exercer son talent. A l'exposition provinciale du mois de septembre 1873, il exposa un petit buste qui lui valut un prix, et le même mois il entrait comme élève dans l'atelier de M. Napoléon Bourassa, artiste à qui l'on doit les plans des chapelles de Nazareth et de Notre-Dame de Lourdes, à Montréal, ainsi que les œuvres d'art qui les décorent.

Notre jeune artiste était enfin dans son élément. Il passa six années à étudier sous la direction de M. Bourassa, et lui aida dans ses travaux de Notre-Dame de Lourdes ; puis il se rendit à Paris, où il employa une année à se perfectionner par l'étude des chefs-d'œuvre anciens et modernes que possède cette capitale des arts.

De retour au Canada, il fit le modèle de la statue de Salaberry, érigée à Chambly.

Il fut le lauréat du concours ouvert par le gouvernement de la Puissance, pour la statue de sir George-Etienne Cartier, exécutée en 1885, qui se trouve sur la place du Parlement, à Ottawa. C'est aussi lui qui fit, en 1894, la statue de sir John Macdonald, érigée au même endroit.

En 1887, le gouvernement provincial lui confia l'exécution des groupes et statues historiques destinés à orner la façade du nouveau palais législatif de Québec. Nous trouvons la reproduction de la plupart de ces admirables statues dans cet ouvrage.

Pour l'exécution de ces importants travaux, il avait son atelier à Paris, rue de l'Ouest, où il conçut et exécuta aussi ce magnifique monument de de Maisonneuve que l'on admire sur la place d'Armes, à Montréal. C'est aussi lui qui fit la statue de Chénier, si pleine de vie, qui orne la place Viger dans la même ville, et celle du Père Garin, O.M.I., exécutée en 1896, et érigée à Lowell, aux Etats-Unis. Citons encore, parmi les œuvres dues à son fin ciseau, ce splendide groupe de la lutte de la civilisation contre la barbarie, connu sous le titre ou nom de *Sans merci*. Nous le trouvons aussi reproduit, sous trois de ses faces, dans le dernier chapitre de ce livre. Il fit un projet pour le monument de Champlain à Québec. Les gravures que nous en avons données, dans le chapitre intitulé *La ville des morts*, font regretter qu'on ait confié l'exécution de ce monument à un étranger, lorsque nous avions au milieu de nous un compatriote capable de faire mieux.

Champlain, homme de pensée et d'action, y est représenté debout, la main gauche appuyée sur son épée, la droite reposant sur le livre de ses *Ordonnances et relations :* une carte des pays qu'il a découverts et parcourus sort du volume.

La statue repose sur un piédestal orné de rostres, trophées des batailles navales et des victoires dont Québec était l'enjeu, et de groupes symboliques rappelant toute l'œuvre de Champlain : la prise de possession et l'établissement de l'agriculture qui fixe le colon au sol.

Le groupe de face représente la ville de Québec assise sur le promontoire qu'elle défendra si vaillamment pendant un siècle et demi, sous la double protection de l'armée et de la marine, dont le fier drapeau, témoin de tant de victoires, flotte au-dessus de sa tête. Elle porte la couronne murale, de la main droite elle tient l'épée, la gauche repose sur son blason, ses yeux sont fixés sur l'avenir. L'Indien, qui voit cette manifestation de la civilisation, tressaille, et instinctivement fait place à ces hommes qui représentent un nouvel état de choses.

Le groupe de derrière représente la prise de possession du sol par l'agriculture. C'est la première moisson, la première gerbe de blé de la Nouvelle-France, cueillie par le pharmacien-agriculteur Hébert, et cultivée avec l'aide de sa famille. Dans le lointain, l'église (Notre-Dame des Victoires), symbole de la vie si religieuse de nos pères, dont la continuation constitue notre état de société si patriarcale, et groupe autour du clocher toute notre vie rurale.

M. Hébert est le possesseur de plusieurs médailles, et a reçu plusieurs prix en argent, conquis par ses œuvres, entre autres, la médaille de la Confédération, qui lui a été offerte par le gouvernement de la Puissance, en 1894, comme marque d'appréciation de son talent.

M. Hébert est en ce moment à Paris, occupé à des travaux importants, entre autres, à modeler les statues du monument de Mgr Bourget, qui doit être érigé à la cathédrale de Montréal.

Marié, le 26 mai 1879, à Mlle Marie Roy, ils ont six enfants, dont les trois derniers sont nés à Paris. Ils ont nom : Lucien, Blanche, Henri, Yvonne, Adrien et Pauline.

L'honorable juge Philippe-Auguste CHOQUETTE

Naquit à Belœil, le 6 janvier 1854, du mariage de Joseph Choquette et de Marie-T. Audet. Le père, maintenant âgé de quatre-vingt-cinq ans, vit encore.

Après avoir passé quelques années au collège de Saint-Hyacinthe, le jeune Choquette devint assistant-teneur de livres chez MM. Louis Côté & Frère, fabricants de chaussures, de cette prospère petite ville. Avant d'arriver à ce poste, qui était déjà une aubaine, pendant les vacanees il travaillait sur la terre paternelle. Pour arrondir une petite bourse, destinée à payer ses cours de droit à l'université Laval, il travailla pour le commerce, dans différentes branches, et

en dernier lieu devint voyageur de commerce pour la maison Alphonse Racine, de Montréal.

Enfin, muni d'une escarcelle jugée assez rondelette, et protégé par l'honorable M. François Langelier, il partit pour Québec, pour y commencer son cours de droit. Ce fut dans les bureaux de son protecteur qu'il fit sa cléricature, employant utilement ses loisirs pour vivre et avancer dans la carrière qu'il voulait embrasser. Entré à Laval, en 1877, il en sortait en 1880, avec le degré de bachelier en droit civil, et décoré de la médaille d'argent du marquis de Lorne. La même année, M. Choquette s'établit à Montmagny, en société avec feu M. Charles Pacaud.

Incapable de rester inactif, il fonda, dans sa ville d'adoption, un club littéraire, et, après la défaite qu'il subit lorsqu'il se présenta pour la première fois contre M. Philippe Landry, le journal *la Sentinelle* qui, amalgamé plus tard à l'*Union libérale* de Québec, fit place à l'*Echo de Montmagny*, qui existe encore.

L'HONORABLE PHILIPPE-AUGUSTE CHOQUETTE.

En 1887, M. Choquette se présenta de nouveau contre son ancien adversaire, et cette fois remporta la victoire. Il fut réélu en 1891 et en 1896.

Doué d'une figure impressionnante, surtout dans l'activité oratoire, d'une voix excellente, il savait, même en face des auditoires les plus incultes, allier les beautés du langage à la limpidité et au pittoresque toujours frais. Aussi laissera-t-il, pour ses amis, dans les futures luttes électorales, un vide difficile à combler.

Nommé juge de la cour supérieure pour le district d'Arthabaska, il a fixé sa demeure à Québec, où il s'est fait tout récemment construire une jolie résidence.

L'honorable juge Choquette avait épousé, en 1883, Mlle Marie, fille de feu M. A. Bender, protonotaire du district de Montmagny, et petite-fille de sir E.-P. Taché.

M. LE DOCTEUR LOUIS-L. AUGER,

Médecin de Worcester (Massachusetts), aux Etats-Unis, est né à Louiseville, comté de Maskinongé, au Canada, le 23 avril 1859, du mariage de Charles-L.

Auger, médecin de cette ville, avec Mlle Ada Bourret, de Montréal. Son grand-père, Désiré-L. Auger, était marchand de Louiseville, qui portait alors le nom de Rivière-du-Loup (en haut).

M. Auger fit son cours classique au séminaire de Nicolet, et ses études médicales à l'université Victoria, où il reçut ses diplômes en 1879.

Il alla s'établir à Great Falls, aux Etats-Unis, où il a pratiqué pendant neuf années, étant le médecin officiel de la ville pendant deux ans.

M. LE DOCTEUR LOUIS-L. AUGER.

M. le docteur Auger a toujours été un des plus zélés promoteurs des intérêts des Canadiens-Français aux Etats-Unis. Il fut le premier vice-président du comité d'organisation de la grande convention tenue à Nashua en 1886, et à cette occasion il fut l'un des délégués choisis pour aller inviter le président Cleveland à assister à cette importante réunion. Dans la suite, ce fut aussi à M. le docteur Auger qu'échut l'honneur de présider cette première grande convention des Canadiens-Français du New-Hampshire.

En 1889, M. le docteur Auger se rendit en Europe, où il passa deux ans et demi à se perfectionner dans l'étude de son art, principalement à Paris et à Berlin, et depuis son retour il s'est fixé à Worcester, où ses hautes connaissances médicales lui ont assuré une clientèle choisie parmi toutes les nationalités, dont une large part parmi tout ce que la société américaine de Worcester compte de plus recherché.

Il est membre correspondant étranger de la Société obstétricale et gynécologique de Paris, et membre de la Société médicale du Massachusetts.

M. Auger a épousé, le 5 août 1884, Mlle Albina, fille de M. A. Magnan, notaire de Joliette, au Canada. Ils n'ont eu que deux enfants, qu'ils ont eu le malheur de perdre en bas âge.

M. Jean DROLET

M. Jean DROLET.

Est dans les affaires, à Québec, depuis maintenant plus de quarante ans. Il débuta en 1859, et a depuis réussi à se créer une position enviable dans le commerce des provisions alimentaires. Il est le fournisseur de la garnison, à la citadelle, et fait des affaires considérables avec le propriétaire de l'île d'Anticosti, approvisionnant, en outre, son vaisseau le *Savoie*. M. Drolet fait d'ailleurs un commerce de gros considérable, tout en ne négligeant pas celui du détail.

Représentant, au conseil de ville, le quartier Saint-Sauveur, M. Drolet est le président du comité de l'eau. Déployant dans les affaires civiques la même activité qu'il met dans tout ce qu'il entreprend, il rend de grands services. Homme d'initiative et d'une honnêteté scrupuleuse, il est généralement estimé de tous ses concitoyens.

M. le docteur George-William LACHAINE dit JOLICŒUR,

Médecin, est né à Saint-Roch de Québec, le 28 avril 1859. Son père, William Jolicœur, était fils de Gédéon Lachaîne dit Jolicœur, de l'île aux Grues, et de Thersile Charland; sa mère, Emélandre Labrèque, était fille de Jean Labrèque, de Saint-Lambert, de l'île d'Orléans.

Il commença ses études chez M. Dion et à l'école des Frères de Saint-Roch, et les termina au séminaire de Québec, puis il entra à l'université Laval, pour se livrer à l'étude de la médecine. Il en sortit le 11 juin 1883, gradué avec distinction. A différentes reprises, de 1891 à 1896, il alla à New-York, suivre des cours spéciaux en gynécologie, auscultation et électricité médicale, et il fréquenta en même temps les hôpitaux de cette ville.

M. le docteur G.-W. JOLICŒUR.

M. le docteur Lachaîne est établi depuis dix-sept ans à Saint-Sauveur, où il a une nombreuse clientèle. Il est médecin de plusieurs compagnies d'assurance, de la C. M. B. A., des Forestiers canadiens et des Forestiers indépendants, ainsi que de l'Union Saint-Joseph de Saint-Roch et de Saint-Sauveur.

Elu conseiller municipal pour représenter le quartier Saint-Vallier, en 1890-1891, il fut président du comité de santé, qui n'avait alors aucune espèce d'organisation. Le docteur Lachaîne le constitua et le mit en état de rendre les services nécessaires pour la salubrité de la ville. Il abandonna ce poste, lorsqu'il partit pour New-York, pour suivre les cours dont nous venons de parler.

M. le docteur Lachaîne aime beaucoup les chevaux ; il en possède de superbes, et consacre au sport les quelques loisirs que lui laisse sa pratique. Il a même quelquefois prêté son concours aux sociétés d'agriculture pour leur démontrer l'importance de l'élevage bien entendu de la race chevaline.

L'honorable Guillaume-Alphonse NANTEL,

Avocat, journaliste et député, est fils de Guillaume Nantel, un des premiers colons de Saint-Jérôme, et d'Adélaïde Desjardins. Il naquit en cette paroisse le 4 novembre 1852, et fit son cours d'études au petit séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville. Reçu avocat, il pratiqua pendant quelques années à Montréal, en société avec l'honorable J.-A. Ouimet, maintenant juge de la cour supérieure de la province de Québec.

En 1881, M. Nantel alla s'établir à Saint-Jérôme, où il prit la direction du journal *le Nord*, voué aux intérêts de la colonisation. Il en fut le rédacteur jusqu'en 1887. Il avait fait auparavant son apprentissage dans le journalisme à la *Minerve* de Montréal. Il revint en cette ville, en cette année 1887, et fut rédacteur en chef de la *Presse* jusqu'au mois de mars 1892. En 1896, il fit l'acquisition du journal *le Monde*, qui cessa de paraître en juillet 1897 et fut remplacé par le *Monde canadien*, journal hebdomadaire, qui a aussi cessé de paraître tout récemment.

L'honorable M. Nantel a été pendant plusieurs années un des zélés collaborateurs de M. le curé Labelle, dans l'œuvre de la colonisation du Nord. Il fut l'un des directeurs du chemin de fer de colonisation du Nord et du chemin de fer le Grand-Nord.

En 1888, il a publié, sous le titre de *Notre Nord-Ouest provincial*, une étude très exacte et intéressante des ressources et de la richesse de cette belle et prospère région qui s'étend au nord de la vallée de l'Outaouais.

L'honorable M. Nantel fut élu, pour représenter le comté de Terrebonne à la Chambre des communes, aux élections générales de 1882. Il résigna son mandat cette même année, pour céder sa place, au parlement de la Puissance, à sir J.-A. Chapleau, et fut immédiatement élu pour représenter ce même comté

à l'assemblée législative de Québec. Réélu par acclamation aux élections de 1886, 1890 et 1892, il fit partie du ministère de Boucherville, comme ministre des Travaux publics, en 1891. Il conserva ce portefeuille dans le ministère Taillon, de 1892 à 1896, et prit celui des Terres de la couronne, sous le gouvernement Flynn, le 12 mai 1896. L'honorable M. Nantel avait décliné l'honneur de former un ministère, lorsque M. Taillon s'était retiré, et il remit son portefeuille, lors de la défaite de son chef, l'honorable M. Flynn, au mois de mai 1897.

L'HONORABLE GUILLAUME-ALPHONSE NANTEL.

L'honorable M. Nantel est actuellement l'un des rédacteurs de la *Presse*.

Au mois de juin 1885, il avait épousé Mlle Emma, fille de feu Gilbert Tassé, de Saint-Martin, et de Mme Elisabeth Hurtubise.

L'honorable M. Nantel est frère de M. le chanoine honoraire et vicaire forain Antonin Nantel, du petit séminaire de Sainte-Thérèse. M. le chanoine a fait ses études dans cette institution, comme son jeune frère. Presque immédiatement après son ordination il y devint professeur, et il en a été le supérieur pendant vingt ans. Après un interrègne de quelques années, il vient d'être réélu supérieur de son *alma mater*.

L'honorable M. Nantel occupe une position éminente dans le parti conservateur. En chambre, il prend une part très active aux débats et il s'y distingue. Comme journaliste, il excelle dans la polémique. Il a le courage de ses opinions, et il les défend avec une verve pétillante et une rare vigueur.

M. Jean-Baptiste LALIBERTÉ,

Marchand de fourrures, président de la Commission du havre et directeur de la Banque nationale, naquit à Saint-Roch, en 1843. Il reçut une bonne instruction pratique à l'école normale de Québec, puis entra, comme apprenti, dans un établissement de fourrures. Il acquit promptement les connaissances nécessaires à un homme qui devait bientôt posséder lui-même le plus grand établissement de ce genre au Canada.

En 1867, M. Laliberté ouvrait en effet un petit magasin de fourrures, qu'il devait agrandir de temps en temps pour satisfaire une clientèle qui allait toujours en augmentant. En 1892, il faisait construire, au coin des rues Saint-Joseph et de la Chapelle, l'imposant édifice qu'il occupe à présent.

Aujourd'hui, l'établissement de M. Laliberté forme partie de tout ce que le touriste tient à visiter lorsqu'il vient à Québec. Il y trouve, en effet, toutes les fourrures que peut fournir le monde entier, et, en outre, une collection de curiosités et d'articles fabriqués par les Indiens du Canada, unique au monde.

La clientèle de M. Laliberté n'est plus une clientèle locale, elle se compose de tous les voyageurs du continent américain, et même de l'Europe, qui visitent notre ville. Il reçoit même souvent des commandes par écrit de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis. Il fait aussi un commerce d'exportation considérable.

M. Jean-Baptiste LALIBERTÉ.

M. Laliberté, malgré l'absorbant travail de la conduite d'un établissement semblable, trouve moyen de s'occuper de la chose publique. Il est président de la Commission du havre, directeur de la Banque nationale, et prête son concours à beaucoup d'autres institutions.

Il emploie un personnel de près de trois cents membres, dont plusieurs sont dans nos forêts du Nord, occupés à la chasse de nos animaux à fourrures, tandis que d'autres parcourent les marchés de fourrures de New-York, Londres, Paris, Leipzig et de la Russie, pour y faire un choix de tout ce que ces endroits produisent de mieux.

L'honorable juge Jonathan-Saxton CAMPBELL-WURTELE

Descend d'une famille venue de Strumpfelback, dans le Wurtemberg. Son père, feu Jonathan Wurtele, seigneur de la Rivière-David, avait épousé Mlle Louisa-Sophia, fille de feu Archibald Campbell, de Québec.

Il naquit dans cette ville le 27 janvier 1828, et reçut son instruction de maîtres privés et dans la *high school* de Québec.

Admis à la pratique du droit en 1850, il prit plus tard ses degrés de bachelier et de docteur en droit civil à l'université McGill. Il fut, pendant plusieurs années, membre de la faculté de droit de cette institution, et lorsqu'il prit son congé, en octobre 1897, il fut nommé professeur émérite du McGill.

En 1873, lord Dufferin le fit conseiller de la Reine.

Elu aux élections générales de 1875, pour représenter le comté d'Yamaska à l'assemblée législative de Québec, il occupa ce siège jusqu'à sa nomination de juge de la cour supérieure de la province de Québec, le 28 juin 1886.

L'hon. Juge Jonathan-Saxton CAMPBELL-WURTELE.

Aussi habile financier qu'il est savant jurisconsulte, l'honorable juge Wurtele a négocié, en France, un emprunt pour le gouvernement de Québec, en 1880. A la même occasion, il organisait le Crédit foncier franco-canadien, qui fait encore beaucoup de bien au Canada. Deux ans plus tard, il était nommé officier de l'instruction publique, et l'année suivante, officier de la Légion d'honneur, de la France.

De 1882 à 1884, l'honorable juge fut trésorier de la province de Québec, puis orateur de l'assemblée législative, de 1884 à 1886. Il fut l'un des codificateurs des lois de la province de Québec, en 1885 et 1886. Depuis 1892, il est juge puîné de la Cour du Banc de la Reine. En cette qualité, il a présidé et rendu jugement dans plusieurs causes célèbres, entre autres, celle de Grenier, pour libelle criminel, en septembre 1897.

Il est membre du club *Saint James*, dont il a été le président, en 1895. Il a été vice-président, cette même année, de la Société d'histoire naturelle de Montréal.

L'honorable juge Wurtele s'est marié deux fois ; la première, en 1854, avec Mlle Julia, fille de feu le docteur Wolfred Nelson. Ayant eu le malheur de perdre cette première femme, en 1870, il épousa, en seconde noce, Mlle Sarah, fille de Thomas Braniff, de Staten Island, dans l'Etat de New-York.

M. L'ABBÉ ANTOINE GAUVREAU,

M. L'ABBÉ GAUVREAU,
Curé de Saint-Roch.

Curé de Saint-Roch, naquit à Rimouski, le 22 septembre 1840, du mariage de feu Pierre Gauvreau, notaire de cette localité, avec Mlle Elisabeth Duberger.

M. Gauvreau fit son cours classique au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, et son cours de théologie à l'université Laval.

Ordonné prêtre au mois d'octobre 1864, il fut nommé missionnaire-vicaire de la paroisse de la Rivière-au-Renard, dans la Gaspésie, où il demeura jusqu'en 1866. Il revint alors à Québec pour prendre la charge d'aumônier du palais archiépiscopal, et exercer en même temps les fonctions de chapelain des Sœurs de la charité, des Frères des Ecoles chrétiennes, et de la Société Saint-Vincent de Paul.

En 1870, il fut nommé curé de Saint-Nicolas, du comté de Lévis, et, en 1875, transféré à la cure de Sainte-Anne de Beaupré, qu'il conserva jusqu'en 1878. Il prit alors charge de l'importante paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin jusqu'en 1882, puis sept ans plus tard, en 1889, il devint curé de Lévis, charge qu'il conserva jusqu'au moment où il traversa le fleuve et revint encore à Québec prendre la cure de l'importante et florissante paroisse de Saint-Roch.

C'est pendant que M. Gauvreau était curé de Lévis, et par son initiative, que les Frères maristes vinrent s'y établir et que fut construit l'hôpital de cette ville.

M. JOSEPH-HENRI GUILLET,

Avocat de Lowell (Massachusetts), aux Etats-Unis, est un de ceux qui font le plus honneur au nom canadien dans la république américaine.

Il naquit à Marieville, comté de Rouville, le 11 janvier 1853, du mariage de Jean-Chrysostome Guillet avec Mlle Aurélie Desroches, deux vénérables vieillards qui vivent encore. Ses ancêtres, Pierre Guillet et Jeanne de Launey de Saint-Prix, étaient venus s'établir à Trois-Rivières en 1648.

Le jeune Guillet fit ses études au petit séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, et fut du nombre de ces jeunes Canadiens d'élite qui s'enrôlèrent dans le régiment des zouaves pontificaux. Il était sous les murs de Rome, lors de la prise de cette ville, le 20 septembre 1870. Après avoir subi la captivité avec ses camarades, il revint au Canada, le 6 novembre de cette même année, et passa quelques mois au milieu de sa famille.

Il prit alors la détermination d'aller tenter fortune aux Etats-Unis, et se rendit à Fall-River, où il demeura jusqu'en 1874.

Cette année-là, il revint à Lowell, prendre charge de l'*Echo du Canada*, journal qui était publié par M. H. Beaugrand. Il ne devait plus quitter cette ville, qui est le centre d'où il n'a pas cessé de travailler depuis à l'organisation et à l'avancement de nos compatriotes des Etats-Unis.

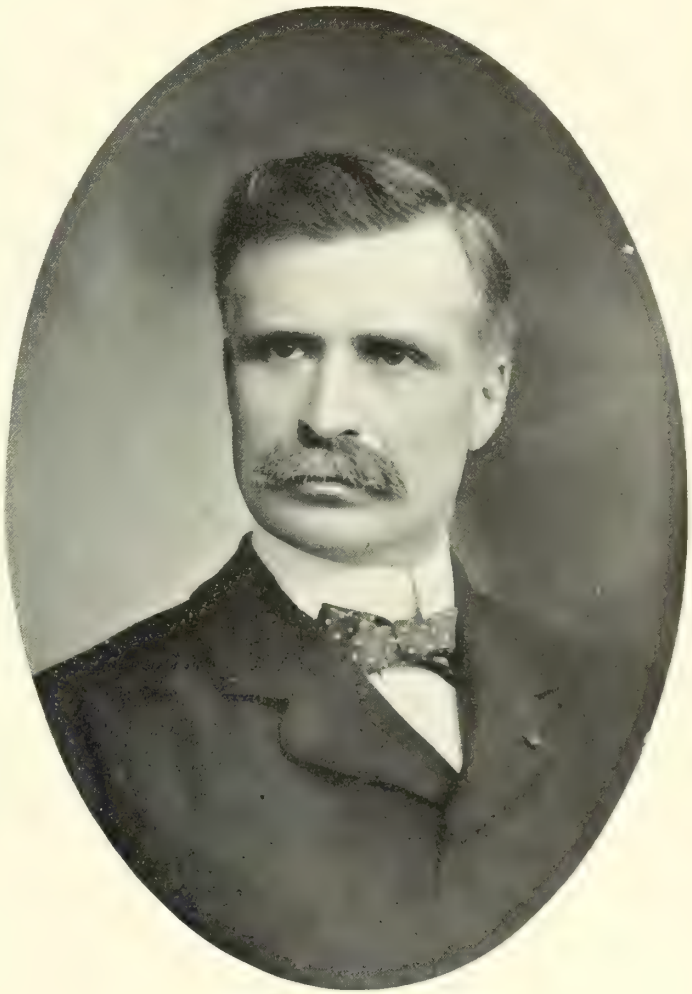

M. Joseph-Henri GUILLET.

Il abandonna bientôt le journalisme pour se livrer à l'étude, et fut admis à la pratique du droit. Il a consacré, depuis, tout son temps à sa nombreuse clientèle, ayant refusé toute candidature politique et n'ayant accepté qu'une fois, en 1884, le poste de conseiller municipal. Il voulait vouer tout le temps qu'il pourrait soustraire à sa profession d'avocat, à ses compatriotes canadiens-français des Etats-Unis, et nous allons voir qu'il a noblement rempli ce rôle de dévouement.

En 1880, M. Guillet était nommé secrétaire de la deuxième convention des Canadiens du Massachusetts, réunis à Worcester.

L'année suivante, nous le voyons à la tête du mouvement pour protester contre les accusations du fanatique colonel Carroll D. Wright, chef du bureau des statistiques du travail du Massachusetts, qui, dans son deuxième rapport à

la législature, accusait les Canadiens d'être les Chinois de l'Est, des envahisseurs industriels n'ayant aucun souci des institutions du pays. Il convoqua les Canadiens dans la plus grande salle de la ville, et là des résolutions énergiques furent adoptées, dénonçant ce rapport comme faux et injurieux. Bientôt le mouvement se propagea dans toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre, et M. Guillet fut chargé d'aller porter ces résolutions à Boston, et demander justice. Sa mission auprès de la législature fut un succès. L'enquête, tenue les 25 et 26 octobre, reconnut comme fausses les accusations du fameux colonel, et le résultat de cette enquête fut inséré dans le treizième rapport du Bureau des statistiques du travail, publié en 1882.

Cette même année (1881), M. Guillet avait été l'organisateur de la grande célébration de la fête de Saint-Jean-Baptiste, de Lowell. Cette magnifique fête, qui avait fait voir le nombre et la force des Canadiens en cette ville, ne contribua pas peu à désabuser ceux qui avaient été tentés d'ajouter foi aux accusations portées contre eux.

Au mois d'octobre de la même année, M. Guillet était élu président de la troisième convention des Canadiens du Massachusets et du Rhode-Island, tenue à Fall-River. Cette convention eut lieu peu de temps après l'assassinat du président Garfield par le fanatique Guiteau. Les Canadiens profitèrent de leur réunion pour adresser un télégramme de condoléance au secrétaire d'Etat. Ils reçurent la réponse suivante :

" M. J.-H. Guillet, président de la convention canadienne-française à Fall-River, Mass.

" Au nom de la famille éplorée du président Garfield, et au nom de la nation américaine, je vous offre des remerciements bien sincères pour votre télégramme de condoléance, expédié au nom de vos compatriotes habitant les Etats-Unis.

" James G. Blain,
" Secrétaire d'Etat."

C'est à cette convention que furent arrêtées les conditions de l'audience-enquête dont nous venons de parler à propos des accusations du colonel Wright.

En 1882, M. Guillet fut le délégué de ses concitoyens à la convention canadienne de Cohoes, Etat de New-York.

Cette même année, il réussit à faire établir, par la municipalité de Lowell, des écoles du soir libres et séparées, pour les travailleurs de langue française. Il fut nommé directeur de ces écoles, qui employèrent jusqu'à trente instituteurs de langue française dans une même année. Ces classes du soir, qui existent encore, ont rendu de très grands services; plusieurs des hommes d'affaires de Lowell leur doivent toute leur instruction, et en rendent grâce à leur initiateur.

M. Ferdinand Gagnon, après une tournée dans les principaux centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre, en 1884, rendant compte de ses impressions dans le *Travailleur* de Worcester, disait: " Parmi les Canadiens d'avenir, nous

plaçons M. J.-H. Guillet au premier rang. Energique, actif, intelligent, il est toujours à l'avant-garde quand il s'agit de défendre ses compatriotes et de les faire progresser."

R. P. ANDRÉ GARIN, O.M.I.
Statue par Philippe Hébert, érigée à Lowell, Massachusetts, E.-U.

Cette même année (1884), M. Guillet invitait ses anciens compagnons d'armes, les zouaves pontificaux habitant les Etats-Unis. Vingt-cinq d'entre eux répondirent à son appel, et se réunirent à Lowell, où la société canadienne leur fit une magnifique réception. Il y eut d'imposantes cérémonies à l'église Saint-Joseph, des réunions dans les salles publiques et des parades par les rues. Le tout se termina par un somptueux banquet. C'est à cette occasion que fut fondée l'Union de Charette, dont le but est de rallier les zouaves habitant les Etats-Unis, pour continuer la mission qu'ils s'étaient proposée en allant à Rome: défendre l'Eglise et ses droits, et conserver les traditions du régiment et du pays natal.

C'est aussi en cette année que l'entreprenant M. Guillet fonda la Société d'imprimerie canadienne-française de Lowell, qui publia l'*Abeille*, premier journal quotidien canadien-français des Etats-Unis.

Sa Sainteté Léon XIII, pour récompenser les services rendus par notre éminent compatriote, par l'établissement des écoles paroissiales, le fit commandeur de l'ordre militaire de Saint-Sylvestre. Les insignes lui en furent remis par Sa Grâce Mgr J.-J. Williams, archevêque de Boston, accompagné de Sa Grandeur Mgr Keane, alors recteur de l'université de Washington. La cérémonie eut lieu dans l'église Saint-Patrice. Mgr Williams remit en même temps à M. Guillet une lettre très flatteuse de la part du cardinal Ledockowsky, préfet de la Propagande à Rome. Dans la soirée, le vénérable Père Garin, accompagné des Révérends Pères Oblats de

Lowell, présidant une nombreuse assemblée de Canadiens-Français, réunis à cette occasion, félicita chaleureusement le nouveau décoré de la haute marque de distinction que lui avait conférée le Saint-Père.

Cette même année, M. Guillet, délégué par ses concitoyens, prit une part active à la grande convention nationale de Nashua.

Au mois de mars de l'année suivante, l'organisation des fanatiques, connue sous le nom de *the Committee of one hundred*, présentait à la législature du Massachusetts un projet de loi, ayant pour but de faire disparaître les écoles paroissiales. Le Révérend Père Garin pria M. Guillet d'aller représenter la population canadienne-française de Lowell, et de sauvegarder ses intérêts. Il réussit, de concert avec les autres intéressés, à faire rejeter ce projet de loi.

C'est encore M. Guillet qui présida le comité d'organisation de la fête de Saint-Jean-Baptiste qui fut célébrée avec tant d'éclat à Lowell, en 1891. Ce fut aussi lui qui fit le discours d'inauguration du collège Saint-Joseph de cette ville.

L'année suivante, il fit un voyage en Europe, et fut de retour à temps pour assister à la réunion des anciens zouaves, convoqués par l'honorable M. Mercier, à sa résidence d'été, à Trourouve, et recevoir la médaille *Bene merenti*, envoyée par Sa Sainteté Léon XIII aux anciens zouaves.

En 1894, M. Guillet présida le comité d'organisation et la réception faite au Révérend Père Garin, à son retour d'Europe, où il était allé assister au chapitre de son ordre. Il alla au-devant de lui à New-York ; à l'arrivée à Lowell, il lui adressa un discours de bienvenue, dans l'église Saint-Joseph, au milieu d'un concours immense de citoyens de toutes les nationalités.

Hélas ! cette fête devait être bientôt suivie d'un deuil. Le 16 février suivant, le vénérable Père Garin rendait sa belle âme à Dieu, et M. Guillet, cette fois encore, fut choisi pour présider le comité chargé de trouver les fonds nécessaires à l'érection d'un monument au regretté défunt. Ce fut bientôt fait, et l'on vit s'élever la statue dont nous donnons ici une gravure. Œuvre de M. Philippe Hébert, ancien zouave et camarade de M. Guillet, elle est de grandeur héroïque, et fut inaugurée en novembre 1896. Le soir, il y eut un grand banquet de dix-sept cents couverts, présidé par M. Guillet, auquel assistaient Sa Grâce Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa ; Sa Grandeur Mgr Bradley, évêque de Manchester, N.-H. ; le représentant de l'archevêque de Boston, les provinciaux des Pères Oblats des Etats-Unis et du Canada, le maire de Lowell, le représentant du gouverneur du Massachusetts, et beaucoup d'autres personnages remarquables.

On vient de fonder aux Etats-Unis, il y a à peu près un an, la Société historique franco-américaine. Son but est l'étude de l'histoire des Etats-Unis, et surtout de faire connaître la participation de la race française dans la fondation et l'évolution de la nation américaine. C'est encore notre infatigable compatriote qui en fut le principal instigateur et en est le président. Il est aussi président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Lowell, et du Cercle historique de Lowell. Il est membre de plusieurs autres sociétés de charité et même d'amusements.

Le 9 juillet de cette année, M. Guillet a été fait officier d'académie, par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de France

L'honorable Narcisse PÉRODEAU,

Docteur en droit, notaire et conseiller législatif, naquit à Saint-Ours, sur les bords si pittoresques de la rivière Richelieu, le 26 mars 1851, du mariage de feu M. Paul Pérodeau avec Mme Modeste Arpin.

L'honorable Narcisse PÉRODEAU.

Il fit son cours d'études classiques au collège de Saint-Hyacinthe, de 1864 à 1872, puis entra comme clerc dans le bureau de feu J.-H. Jobin, qui possédait alors la plus importante étude de notaire de Montréal.

Le jeune clerc suivait en même temps les cours de droit de l'université McGill, où il prit ses degrés de bachelier en droit, et fut admis à la pratique en 1876.

M. Jobin, appréciant les talents de son clerc devenu notaire, ne voulut pas s'en séparer; il le prit en société, et ils pratiquèrent ensemble jusqu'à la mort de ce dernier, survenue au mois d'août 1881. M. Pérodeau pratique maintenant en société avec M. Châteauguay de Salaberry, petit-fils de feu Charles-Michel de Salaberry, le héros de Châteauguay.

L'honorable M. Pérodeau a sans contredit une des clientèles les plus considérables parmi les notaires canadiens-français de Montréal. Depuis le mois de mai 1880, il est le secrétaire, à Montréal, de la Chambre des notaires de la province de Québec. Au mois de septembre 1897, il a été nommé professeur du cours pratique de notariat de l'université Laval, qui lui a dernièrement conféré le degré de docteur en droit. C'est le 23 décembre de cette même année 1897, qu'il fut fait conseiller législatif pour la division de Sorel, en remplacement de l'honorable J.-A. Dorion.

L'honorable M. Pérodeau a épousé, au mois d'avril 1883, le 23, Mlle Marie-L. Buckley, fille de feu le docteur Charles Buckley, qui fut chirurgien de l'armée

pendant la guerre de Crimée. Par ce mariage, il est devenu allié aux familles Frémont, Bouchette et Borroughs, de Québec, ainsi qu'à la famille Berthelet, de Montréal.

M. François PARENT, de Beauport.

TABLE DES BIOGRAPHIES ET MONOGRAPHIES

Page

INTRODUCTION 1

BIOGRAPHIES

Amyot, M. George-Elie 43
Andrews, L'honorable juge Frédéric-William . . 112
Archambault, L'honorable Horace 13
Auger, M. le docteur Louis-L. 125
Auger, M. Sylvestre-Cléophas 79

Baillairgé, M. George-Frédéric 62
Barthe, M. Joseph-Honoré-Ulric 55
Bedard, M. Joseph-Edouard 50
Bégin, Sa Grandeur Mgr Louis-Nazaire 7
Bélanger, M. Ulric-Antoine 65
Belleau, M. le docteur Alfred-Gauvreau 19
Berlinguet, M. François-Xavier 19
Bernatchez, M. Nazaire 64
Berthiaume, L'honorable Trefflé 69
Bilodeau, M. Louis 37
Bouchard, M. Pierre-Florien 83
Boucher de la Bruère, L'honorable Pierre . . . 109
Boulanger, M. Frédéric 94

Cantin, M. Aldéric 63
Carbray, M. Félix 36
Caron, M. Donat 42
Carrier, M. l'abbé Charles-Edouard 99
Carrier, M. Louis-Napoléon 103
Casault, L'honorable sir Louis-Napoléon 91
Chapais, L'honorable Thomas 33
Choquette, L'honorable juge Philippe-Auguste . 124
Couët, M. Arthur-Eugène 73
Couture, L'honorable George 73
Couture, M. Louis-Edouard 74

Dauphin, M. Henri-Arthur 40
Déchêne, L'honorable François-Gilbert-Miville . 14
De Foy, M. l'abbé George-Henri 18
Demers, M. l'abbé Benjamin 68
Demers, M. Louis-Joseph 105
Déziel, M. l'abbé Louis-Anselme 83
Dion, M. François-Xavier 56
Dionne, M. Narcisse-Eutrope 48
Dobell, L'honorable Richard-Reid 113
Drolet, M. Jean 127
Duffy, L'honorable Henry-Thomas 15

Page

Dussault, M. Joseph-Antoine 120
Dussault, M. Joseph-Ernest 120

Faguy, M. l'abbé François-Xavier 117
Fillion, M. l'abbé Maxime-Joseph 80
Fitzpatrick, L'honorable Charles 17
Foisy, M. Alfred-Auguste 53

Gagnon, L'honorable Charles-Antoine-Ernest . 26
Gagnon, Mgr Charles-Octave 88
Gagnon, M. Ernest 28
Gagnon, M. Philéas 114
Gamache, M. Louis-Jean-Alfred 53
Garneau, M. Dieudonné-Némèse 52
Garneau, M. Jean-George 40
Garneau, L'honorable Pierre 38
Gauvreau, M. l'abbé Antoine 132
Girard, M. Joseph 46
Giroux, M. F.-X.-Edmond 35
Godbout, M. l'abbé Adolphe 75
Guillet, M. Joseph-Henri 132

Hamel, Mgr Thomas-Etienne 85
Hébert, M. Charles-Philippe 121
Huot, M. Philippe 29

Jetté, L'honorable Louis-Amable 5
Jolicœur, M. le docteur George-Wm Lachaîne dit 127

Kirouac, Le chevalier 31
Kirouac, M. Cyrilie 33
Kirouac, M. Napoléon-George 33

Labadie, M. Pierre-Augustin 72
Lacerte, M. Narcisse 79
Lacombe, M. le docteur George-A. 107
Laflamme, Mgr Joseph-Clovis Kemner- 87
Laliberté, M. Jean-Baptiste 130
Langelier, L'honorable Charles 27
Langelier, L'hon. François-Charles-Stanislas . . 20
Langlais, M. Joseph-Alfred Sérien dit 41
Laplante, M. l'abbé F.-X. Tessier- 51
Lasnier, M. Jean-Baptiste 61
Lasnier, M. Jean-Baptiste-Emery 61
Laurier, Le très honorable sir Wilfred 1
Lavigne, M. Arthur 34
Lindsay, M. l'abbé Lionel-Saint-George 93
Livernois, M. Jules 64

Page

Maguire, M. l'abbé 41
Marchand, L'honorable Félix-Gabriel 9
Marois, Mgr Cyrille-Alfred 84
Martineau, M. Jean-Elie 47
Martineau, M. J.-Hilarion-Omer 48
Martineau, M. George-Elie 48
Mathieu, M. l'abbé Olivier-Elzéar 49
Mercier, M. Joseph-Edouard 106
Morin, M. Edouard 57

Nantel, L'honorable Guillaume-Alphonse . . . 128

Pampalon, M. l'abbé Antoine 117
Paquet, M. Etienne-Théodore 66
Paquet, L'honorable Joseph-Arthur 24
Paquet, M. Zéphirin 24
Parent, M. François 138
Parent, L'honorable Simon-Napoléon 10
Peachy, M. Joseph-Ferdinand 58
Pelletier, L'hon. sir Charles-Alphonse-Pantaléon 89
Pelletier, L'honorable juge Honoré-Cyrias . . . 93
Pelletier, Lieutenant-colonel Oscar 90
Pérodeau, L'honorable Narcisse 137
Petit, M. Honoré 102
Price, M. Herbert-Molesworth 116

Robidoux, L'honorable Joseph-Emeri 12
Robitaille, M. Amédée 67
Rouleau, M. l'abbé Thomas-Grégoire 96
Roy, M. Charles-E. 108
Roy, M. Charles-Edmond 104
Roy, M. Pierre-George 105

Page

Scott, M. l'abbé Henri-Arthur 30

Tanguay, M. George-Emile 54
Tardivel, M. Jules-Paul 112
Têtu, Mgr Henri 86
Thompson, M. Louis-Eugène 78
Trudelle, M. Louis-Arthur 56
Turgeon, L'honorable Adélard 15
Turgeon, M. Pierre-Louis 115
Vallée, M. Augustin-Prudent 73
Veilleux, M. Charles-Nicolas 99

Wurtele, L'hon. juge Jonathan-Saxton Campbell- 131

MONOGRAPHIES

Académie de Jésus-Marie, à Saint-Joseph de Lévis et à Sillery 101
Banque d'Hochelaga 110
Groupe des directeurs et gérants 111
Banque nationale 70
Groupe des directeurs, gérant et inspecteur 71
Chambre de commerce de Québec 118
Groupe du conseil 119
Chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean . . 44
Commission du havre de Québec 22
Groupe des commissaires 23
Ecole normale Laval 95
Paroisse Saint-Sauveur 59
Sœurs de la Charité 75
Union commerciale de Québec 96
Groupe des directeurs 97

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

MAR 11 '79
FEB 25 '79
NOV 20 1987
31 JAN. 1994
31 JAN. 1994
APR 24 1995
MAI 22 1996
19 JUIN 1996
12 JUIL. 1996
AUG 08 1996
AUG 06 1996

a39003 004141981b
FC 2946.18 .R65 1900
ROUTHIER, ADOLPHE BASI
QUEBEC ET LEVIS A L.AU

CE
FC
2946.18
.R65 1900
ROUTHIER, ADOLPHE BASILE
QUEBEC ET LEVIS A L'AURORE
1519516

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 09 04 16 15 1